This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

Relig. Egypt.
1892
Y295
Bibliothèque

Library of the Divinity School.

Bought with money

GIVEN BY

THE SOCIETY

FOR PROMOTING

THEOLOGICAL EDUCATION.

Received 10 April, 1899.

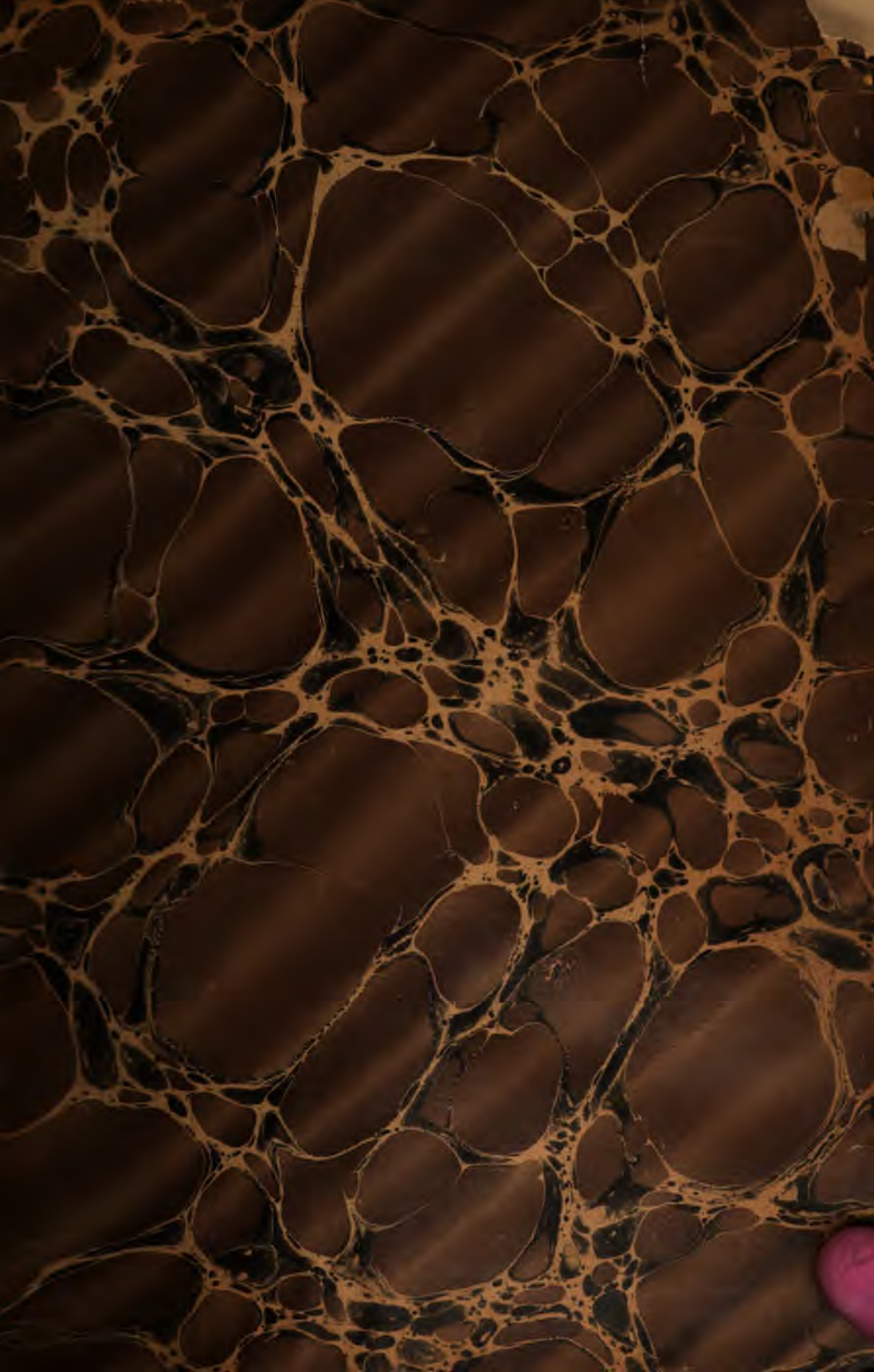

BIBLIOTHÈQUE

ÉGYPTOLOGIQUE

TOME QUATRIÈME

CHALON-SUR-SAONE
IMPRIMERIE FRANÇAISE ET ORIENTALE DE L. MARCEAU

BIBLIOTHÈQUE
ÉGYPTOLOGIQUE

CONCERNANT LES

ŒUVRES DES ÉGYPTOLOGUES FRANÇAIS

Dispersés dans divers Recueils
et qui n'ont pas encore été réunies jusqu'à ce jour

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION DE

G. MASPERO
Membre de l'Institut
Directeur d'études à l'École pratique des Hautes-Études
Professeur au Collège de France

TOME QUATRIÈME

THÉODULE DEVÉRIA

MÉMOIRES ET FRAGMENTS

I

PARIS
ERNEST LEROUX, ÉDITEUR
28, RUE BONAPARTE, 28
—
1896

Divinity School

THÉODULE DEVÉRIA

MÉMOIRES ET FRAGMENTS

I

CHALON-SUR-SAONE
IMPRIMERIE FRANÇAISE ET ORIENTALE DE L. MARCEAU

THÉODULE DEVÉRIA

MÉMOIRES ET FRAGMENTS

PUBLIÉS PAR

G. MASPERO

MEMBRE DE L'INSTITUT

TOME PREMIER

PARIS

ERNEST LEROUX, ÉDITEUR

28, RUE BONAPARTE, 28

1896

THÉODULE DEVÉRIA

1831_1871

d'après la peinture d'Eug Devéria

THÉODULE DEVÉRIA

(1831-1871)

NOTICE BIOGRAPHIQUE

PAR

GABRIEL DEVÉRIA
Professeur de Chinois à l'École des Langues Orientales vivantes

Théodule Devéria naquit en 1831. La maison que son père possédait, rue Notre-Dame-des-Champs, était enfouie dans des jardins : elle avait la tranquillité d'une retraite et la gaieté d'un nid. Rien n'était plus hospitalier, plus vivant et plus joyeux que cet intérieur d'art et de famille. Les frères Achille et Eugène Devéria, tous les deux peintres, le second élève du premier, jouissaient à cette époque d'une vogue presque européenne. Alfred et Paul de Musset, Mélanie Waldor, Charles Nodier et sa fille, Paul Fouché, Gustave Planche, Charton, Edgar Quinet, Sainte-Beuve, les peintres Eugène Delacroix, Glaize, Louis Boulanger, Camille Roqueplan, Huet, Marin Lavigne, Chenavard, Amaury Duval, les sculpteurs Maindron et David d'Angers, Monpou, le compositeur aux rythmes alors nouveaux, comptaient parmi les hôtes ordinaires de la maison : c'était le centre du romantisme, le quartier général des jeunes poètes, des jeunes artistes, des *jeunes Frances*, et Victor Hugo y trônait. Tel est

le milieu dans lequel s'écoulèrent l'enfance et l'adolescence de Théodule Devéria. C'est là, chose inattendue, qu'il subit les premières influences qui devaient décider sa vocation. De don héréditaire pouvant faire prévoir en lui un philologue, nous n'en découvrons aucune trace dans le passé de ses ascendants paternels, voués depuis au moins deux siècles aux industries d'art, soit à Avignon, soit à Montpellier; du côté maternel, tous avaient été industriels ou soldats. Ce n'est donc pas la transmission atavique qui peut expliquer son goût pour l'étude des langues mortes.

Achille Devéria, son père, s'intéressait à tout ce que la nature, l'histoire, la fable ou la tradition d'où qu'elle vienne, peuvent apporter d'inspirations au talent de l'artiste. La variété de ses collections témoignait qu'aucune manifestation de l'art ne le laissait indifférent : des spécimens de tout ce qu'avaient produit le crayon, le pinceau, le ciseau ou le burin, y étaient méthodiquement recueillis, et les différentes branches des sciences naturelles y étaient abondamment représentées dans des séries soigneusement classées. L'ensemble formait comme un musée d'éléments pédagogiques qu'il pensait devoir servir un jour aux études de son fils : il croyait ainsi lui préparer les voies entre lesquelles il aurait à choisir, et son espoir ne fut pas trompé. Achille Devéria avait une théorie particulière sur l'enseignement du dessin : il voulait qu'en dessinant, on apprît en même temps ce que l'histoire de l'art peut fournir pour l'appréciation immédiate des différents styles propres à chaque âge et à chaque contrée. Le commençant devait s'essayer d'abord à la reproduction des manifestations les plus primitives et les plus sobres, celles dont le rendu n'exige rien de plus que le seul emploi

de la ligne. Il empruntait donc ses premiers modèles aux bas-reliefs égyptiens, à la sculpture indoue, à la peinture chinoise, voire même à l'art mexicain. De là on passait au grec de Phidias par les styles éginétiques et étrusques. On grandissait ensuite les profils de quelques belles têtes de médailles de Syracuse; puis venaient les exemples magnifiques que donne l'âge des Romains dont la décadence, par ses combinaisons avec l'art grec, amène l'art byzantin; on abordait ensuite les époques carlovingiennes, gothiques et celles qui précèdent la Renaissance [1].

Dès sa plus tendre jeunesse, Théodule Devéria s'exerçant au dessin sous les yeux de son père, se trouva donc en face de bas-reliefs égyptiens aux cartouches compliqués, aux symboles indéchiffrés, sortes de rébus mystérieux et presque inquiétants pour son jeune esprit d'autant plus avide de percer de telles ténèbres, qu'aux nombreux *pourquoi* de l'enfant on répondait qu'en France personne n'était plus là pour faire la lumière : Champollion, mort en 1832, n'avait pas laissé d'élèves, et Lepsius, en Allemagne, était plus attentif à l'archéologie pharaonique qu'aux choses de la lecture. D'autre part, Prisse d'Avennes, au retour de son voyage d'Égypte en 1843, était venu demander son portrait à Achille Devéria. Tout en posant demi-couché et revêtu d'un costume oriental, il entretenait le peintre de l'inutilité des essais tentés jusqu'alors pour reproduire en plâtre les estampages sur papier qu'il avait exécutés dans la vallée du Nil. Achille Devéria, attentif à ce problème qui se liait si étroitement à une question d'art, en trouva la première solution pratique, et c'est grâce à ses procédés que les empreintes rapportées

1. Notes inédites d'Achille Devéria.

par Prisse d'Avennes fournirent des moulages dont on peut encore aujourd'hui admirer la perfection.

Prisse avait amassé des documents de toute sorte, de nombreux dessins, des aquarelles. Dans un langage imagé, il décrivait ce qu'il avait vu devant le fils de son peintre, et, se sentant si bien écouté par lui, il se plaisait à l'entraîner par l'imagination vers ces grands palais de pierre que le sable recouvrait depuis plus de 4,000 ans, et vers ces *demeures éternelles*, où devaient se retrouver les plus beaux monuments de cet art singulier des Égyptiens, qui s'est montré plus soucieux des morts que des vivants et qui, resté primitif dans sa perfection, semble n'avoir pas eu d'enfance.

A l'âge de quinze ans, Théodule Devéria était si bien hanté par ces récits que, pendant un voyage en Hollande avec sa mère, ce qui excite le plus son enthousiasme, ce sont encore des monuments égyptiens. La lettre suivante qu'il adresse à son père ne laisse aucun doute à cet égard:

Leyde, 14 août 1846.

Mon cher père, nous avons vu à Leyde un magnifique musée égyptien et indien, qui contient des tombeaux *tout entiers*, des parures et, entre autres choses, un bas-relief représentant des prisonniers juifs et nubiens, qui a conservé ses couleurs... J'ai été bien fâché de ne pouvoir pas rester quelque temps au musée égyptien pour y estamper ou y dessiner quelques-unes de ces belles choses... M. Prisse n'a rien rapporté d'aussi parfait, je regrette très vivement de ne pas pouvoir y rester huit jours, j'en rapporterais des richesses.

Un hasard étrange fit passer Théodule Devéria de son admiration pour l'art des anciens Égyptiens à l'étude de leurs écritures.

On était en juin 1848. Paris se hérissait de barricades, et le rappel ralliait partout la garde nationale; intercepter la convocation destinée à son père, revêtir en cachette l'uniforme trop vaste pour un jeune homme de dix-sept ans, s'esquiver en laissant un avis concis de son départ, ce ne fut que l'affaire d'un instant, ou plutôt, d'un élan de cœur qui nous le montre tel qu'il restera toute sa vie, dans son dévouement simple et son abnégation souvent trop entière. Il ne revint qu'à la nuit close, n'ayant pas perdu son temps : après un combat meurtrier, son bataillon avait enlevé une barricade au coin de la rue Saint-Jacques et de la rue de la Harpe; il avait fait le coup de feu de son énorme fusil de munition dont le recul l'avait renversé : puis, il avait transporté à l'hôtel de Cluny son capitaine grièvement blessé, avait essuyé une semonce énergique de M. du Sommerard, directeur du Musée et ami d'Achille Devéria, et enfin il avait rencontré Jules Feuquières qui l'avait entretenu d'Égyptologie.

Jules Feuquières avait fait de tout, savait de tout. Jeune apprenti chez notre grand-père maternel, l'imprimeur-lithographe Charles Motte, il avait appliqué ses notions de chimie au perfectionnement des encres pour la lithographie, pour la typographie et pour la taille-douce, en leur donnant un caractère commun, celui de fournir des épreuves susceptibles d'un transport sur pierre permettant la conservation indéfinie de l'original; c'est avec ses procédés qu'avait été tirée en 1836 la première édition de la *Grammaire égyptienne* de Champollion le Jeune, imprimée par Didot et reportée sur pierre après tirage. Ce fut lui encore l'auteur des dessins hiéroglyphiques dont Champollion-Figeac a illustré l'*Égypte ancienne* et d'autres publications. A ce moment,

Feuquières s'occupait de perfectionner les applications de la galvanoplastie dans le domaine de la gravure. Ses travaux de reproduction l'avaient mis en rapport avec Mariette qui inventoriait alors les manuscrits coptes du Louvre, avec Charles Lenormant qui allait occuper la chaire d'archéologie égyptienne au Collège de France et qui avait été le compagnon de Champollion, avec l'abbé Bargès qui travaillait au déchiffrement des inscriptions phéniciennes, arabes et hébraïques, avec Félicien de Saulcy qui projetait alors son voyage en Palestine, avec Brunet de Presle qui continuait la publication des papyrus grecs de l'Égypte, enfin avec Emmanuel de Rougé qui, depuis deux ans, était apparu dans le monde savant, riche de travaux et en possession des plus précieux instruments de recherche, tous créés par lui. Feuquières leur parla de son jeune compagnon d'armes. Théodule Devéria bien accueilli, encouragé par tous, trouva en eux les maîtres ou plutôt les amis qui dirigèrent ses premiers pas dans l'Égyptologie et dans l'étude des langues connexes; il sut donc, dès l'âge de dix-sept ans, vers quel but tourner ses efforts, et les langues grecque et latine lui devinrent attrayantes, en lui rendant accessibles les quelques auteurs anciens qui avaient vu battre les artères de la civilisation égyptienne décrite dans leurs livres. Théodule Devéria rompit donc de bonne heure avec le cours convenu de l'enseignement classique. Il en témoigna du regret par la suite, mais peut-être à tort. Qui sait en effet si de nos écoles universitaires il ne serait pas sorti avec moins d'individualité et avec une volonté moins forte de s'ouvrir lui-même une voie scientifique?

Un an plus tard, en 1849, Achille Devéria ayant été nommé

conservateur-adjoint du Cabinet des Estampes à la Bibliothèque Nationale, vint y habiter. Son fils fut ainsi rapproché de quelques-uns des maîtres dont il avait su gagner l'estime et l'affection. Ses vacances se passent à Saint-Éloi, dans une propriété de Charles Lenormand qui lui donne chaque jour une répétition de copte. Il en reçoit d'autres de M. Auguste Harlé [1], qu'il considère comme le plus habile hébraïsant de son temps, et qui l'initie à la connaissance des livres hermétiques où il trouvait presque tout égyptien et de nature à l'avancer dans la connaissance de la religion antique. Le cours d'arabe, à l'École des langues orientales, le prépare à suivre les leçons d'Étienne Quatremère, au Collège de France. Ces études préliminaires, prolongées avec ténacité pendant plusieurs années, n'absorbent pas d'ailleurs tous ses moments. En 1850, il refait pour le Musée de Sèvres la traduction d'un cône égyptien sur le texte duquel Champollion s'était essayé déjà. A partir de 1851, il entre comme employé au Cabinet des Estampes à la Bibliothèque Nationale, ce qui ne l'empêche pas de dessiner pour diverses publications égyptologiques, des planches sur bois et des modèles typographiques dont le prix lui permet de se racheter de la conscription. Les types hiéroglyphiques les plus

1. Auguste Harlé (1806-1876), peintre d'histoire, philologue et hagiographe, avait étudié les langues sémitiques. Il s'était attaché à l'étude de l'hébreu pour contrôler d'après les textes originaux de l'AncienTestament les citations latines et les interprétations de la Parole formant la base des doctrines de Swedenborg. L'étude de l'égyptien l'intéressait, en raison des rapprochements qu'elle lui faisait rencontrer entre les idées religieuses de l'époque Ptoléméenne et la conception qu'il s'était faite de l'Église primitive d'après les écrits de Swedenborg. A. Harlé mourut en 1876, laissant à peu près achevée une édition latine des Saintes-Écritures, entreprise en collaboration avec son ami Leboys des Gays.

soignés de notre Imprimerie Nationale sont en partie son ouvrage. A Nantes, où il entre en relations avec M. Cailliaud qui, sous la Restauration, avait visité l'Égypte, il refait la description de toute la partie égyptienne du Musée de la ville. Enfin il publie, en 1854, dans les Mémoires de la Société des Antiquaires de France, dont il est élu membre, sa notice sur *Noub, la déesse d'or des Égyptiens*. C'est dans ce travail qu'il révéla pour la première fois son aptitude à l'explication des problèmes mythologiques; le collier Menât, particulier à la déesse Hâthor ou à la déesse Noub, est un mystérieux emblème de vie qui le préoccupa longtemps.

A cette époque, les collections commencées en 1826 par Champollion s'étaient considérablement enrichies, grâce à Mariette, dont la première mission archéologique avait amené en 1850 la découverte du Sérapéum de Memphis. Les monuments ou documents que le Louvre avait reçus de lui montaient au chiffre de 7,000; l'analyse et le classement en exigeaient le concours des plus experts. Le 1er avril 1855, sur la proposition de M. de Rougé, Théodule Devéria fut attaché à la Conservation des Antiquités Égyptiennes du Musée du Louvre avec 2,200 francs d'appointement. Il apporta dans ces fonctions les qualités qu'il tenait de son père, l'esprit d'ordre, de classement, la patience énergique qui font le collectionneur par excellence. Le catalogue analytique qu'il entreprit alors devait lui coûter douze ans de labeur opiniâtre et ne fut publié qu'après sa mort. Rien n'avait encore été entrepris de semblable dans aucun des pays d'Europe, où il existait d'importantes collections d'inscriptions égyptiennes sur pierre ou de manuscrits sur papyrus. Devéria reçut en 1857 la mission d'aller examiner

ceux que renfermaient les Musées de Londres et de Dublin, en vue d'établir, par une étude comparée des écritures, une sorte de paragraphie égyptienne devant servir à fixer l'âge respectif des monuments. Il fit paraître, la même année, une *Notice des Antiquités Égyptiennes du Musée de Lyon*, un *Rapport sur deux scarabées égyptiens*, une autre *Notice de quelques antiquités relatives au Basilicogrammate Thout ou Teti*. Enfin il découvrit un procédé, cherché depuis longtemps, pour développer les papyrus qu'une couche de bitume, souvent plus de dix fois séculaire, fermait à la science en les rendant indéroulables.

Cette année 1857, si féconde en résultats, laissa dans la vie de Théodule Devéria un deuil qui ne devait plus finir. Son père mourut, et il resta, à vingt-six ans, chef d'une nombreuse famille dont toute l'existence dépendait de lui désormais. Profondément imbu des exemples de dévouement courageux que lui avait donnés celui qui n'était plus, il se soumit sans réserve à tous les sacrifices que les dures nécessités de cette situation lui imposaient inopinément. Pendant longtemps, il dut non seulement accepter, mais rechercher du travail manuel et dessiner des planches de toute sorte dont le prix, si modique qu'il fût, grossissait cependant un peu les faibles émoluments qu'il touchait au Louvre. Par le fait de ce surcroît d'occupation matérielle, que d'heures perdues pour l'étude et pour la traduction des textes! Renan l'a dit :

La grande ère des XVIII^e^, XIX^e^ et XX^e^ dynasties des Amosis, des Aménophis, des Touthmès, des Séthi, des Ramsès, nous a laissé une masse énorme d'inscriptions, et nous la connaîtrions avec autant de certitude que l'état de l'Empire romain au III^e^ siècle

de notre ère, si le nombre des savants qui copient et traduisent les textes égyptiens, était plus considérable.

Ce manque de copiste, nul plus que Mariette n'en avait senti les inconvénients lors de sa première campagne archéologique. Parfois, pour sauver la lettre d'un monument avant que le sable momentanément écarté le recouvrît, il avait dû en confier la copie à des Arabes ignorants ou peu scrupuleux : on devine aisément dans quel état devaient se trouver des textes transcrits de la sorte. Lors de la nouvelle mission qu'il allait remplir en 1858, cette fois aux frais du gouvernement khédivial, mission qui devait aboutir à l'exhumation de 22,000 monuments et à la fondation du musée de Boulaq, Mariette proposa à Devéria de l'accompagner pour explorer avec lui toute la vallée du Nil jusqu'aux cataractes, en le faisant profiter pendant quatre mois d'une partie des avantages que lui procuraient dans le pays sa situation officielle et ses importants travaux. Cette offre fut accueillie avec transport. Devéria, que ne pouvait arrêter la perspective d'avoir à copier, parfois sur des échafaudages peu stables, de hautes et longues inscriptions murales, pria l'éminent M. de Rougé de vouloir bien appuyer auprès de qui de droit la demande d'un congé, d'une lettre de mission et d'une somme de mille francs à titre d'indemnité de route. Si inconcevable que cela soit, cette modeste somme de mille francs ne put être trouvée dans les caisses du gouvernement impérial. A l'Instruction publique, M. Rouland, alors ministre, apprécia l'importance des résultats qu'une semblable exploration faisait espérer, et se déclara très disposé à fournir le crédit réclamé. Sa bonne volonté se trouvait arrêtée par l'entier épuisement des ressources de son budget, mais il se

plaisait à penser que son collègue, le ministre d'État, dans les attributions de qui rentrait plus particulièrement la mission sollicitée, pourrait peut-être en faciliter l'accomplissement. M. de Rougé insista de toutes ses forces :

Personne, écrivait-il à M. de Nieuwerkerke, n'est plus propre que Devéria à compléter la mission de M. Mariette. Ce savant, occupé à surveiller incessamment le détail de ses fouilles devenues très considérables, par suite des intentions du Pacha d'Égypte, ne peut donner un temps suffisant à la copie minutieuse des inscriptions. Cependant là est le principal espoir de l'avancement de la science qui prend aujourd'hui de si grands développements. M. Mariette ne touchant pas ses émoluments pendant tout le temps de la mission qu'il remplit pour le compte et aux frais du vice-roi d'Égypte, il serait sans doute possible d'en distraire la somme demandée par Devéria. Je saisis cette occasion pour vous dire que la présence de M. Mariette en Égypte ne peut qu'être très utile à notre cabinet égyptien, en sorte que (tant qu'elle ne sera pas pour vous une cause de dépense) vous avez plutôt intérêt à le laisser tranquillement épuiser la complaisance du Pacha. La science et le Louvre y trouveront leur profit[1].

Pas plus que son collègue de l'Instruction publique, le ministre d'État, si bien disposé qu'il fût, ne put ouvrir le crédit de mille francs sollicité à titre de frais de voyage, somme qui ne représente même pas le tiers de ce que touche aujourd'hui un élève de notre École française au Caire. N'ayant obtenu qu'une mission gratuite, et une réduction de 30 % sur nos Messageries, Théodule Devéria se rendit donc à ses frais en Égypte, « chargé par le gouvernement fran-» çais de faire, conjointement avec M. Auguste Mariette,

1. Lettre de M. de Rougé à M. de Nieuwerkerke, du 10 août 1858.

» de nouvelles recherches sur les antiquités » de ce pays. Il partit le 10 décembre 1858; quelques jours après, il assistait à Sakkarah aux fouilles qui aboutirent à la découverte d'une liste de cinquante-huit rois, comptés de Miébidos jusqu'à Ramsès II, puis il visitait Boulaq, Gizéh, le Sérapéum dont l'entrée était de nouveau envahie par le sable. Le 6 janvier, il était à Louqsor, la Thèbes aux cent portes, puis il visitait les ruines de Karnak, véritable chaos de bas-reliefs et d'inscriptions, au milieu duquel s'élèvent des colonnes couvertes de sculptures, et dont la hauteur prodigieuse contraste merveilleusement avec la masse des pylones et la dimension des architraves, dans les parties encore couvertes. Les lettres qu'il écrivait aux siens témoignent de l'enthousiasme où le plongeait la vue de tant de merveilles :

Les ruines du Médinet-Abou et celles du Ramesséum, de l'autre côté du Nil, ne sont pas moins admirables. A Médinet-Abou j'ai visité aussi plusieurs tombes de rois et de grands personnages de la XVIII^e^ et de la XIX^e^ dynastie. Là, il y aurait à copier pour des années entières, et c'est pour moi un désespoir de ne pouvoir prendre que quelques notes ou quelques photographies en passant. M. Mariette a mis à ma disposition tout ce que je puis désirer. Chaque jour, du matin au soir, il y a un cheval à mon usage sur l'une et l'autre rive, et autant d'hommes qu'il m'en faut pour porter mon bagage. Je me suis habitué avec quelque peine à copier des inscriptions hiéroglyphiques après une longue course à cheval. J'y suis fait maintenant; l'équitation ne me fatigue plus.

Assouan (Syène), le 29 janvier 1859.

Nous voici arrivés à la première cataracte, point extrême de notre navigation. Le vapeur de M. Mariette tire en effet trop d'eau pour aller plus loin. J'ai abordé ce matin à Éléphantine. Il n'y

reste que quelques débris d'un beau temple et un quai antique construit avec des débris de monuments plus anciens sur lesquels les savants se disputent depuis longtemps. J'espère pouvoir recueillir de quoi trancher ces controverses et prouver que Lepsius s'est trompé. Les preuves que j'ai vues de loin ne sont pas bien faciles à atteindre, mais cela ne m'arrêtera pas.

Le 1er février, après avoir visité Philæ, il redescendit le Nil :

Nous voici de retour à Louqsor et je suis déjà retourné à Karnak. Là sont décidément les plus belles ruines du monde entier. Le Louvre est peu de chose auprès de ce qu'a dû être le palais des Pharaons. On y passerait un an sans arriver à connaître en détail les bas-reliefs et les inscriptions; les fouilles viennent de mettre à découvert une liste des conquêtes de Toutmès III, de beaucoup plus considérable que celles qui sont déjà connues; au même endroit a été trouvée une belle stèle de granit noir dans laquelle Ammon-râ est censé offrir toutes ces conquêtes au roi. Le texte en est très beau, j'espère pouvoir en donner le premier la traduction.

Après un séjour d'environ trois semaines, il reprit la route du Caire, mais son voyage ne s'acheva pas sans aventure. Il était à bord du *Samanoud*, quand, un peu au-dessous de Syout, le 23 février 1859, un de ces incidents survint qui rompent si souvent la monotonie des traversées du Nil :

Le sable est entré dans la chaudière de notre vapeur. Nous avons profité de cet arrêt de trois jours pour gagner Abydos à cheval. Les architraves du grand temple ont servi de plate-forme à nos tentes. Nos lits se composaient d'une couverture, d'un tapis et d'une natte recouvrant les quelques centimètres de terre restés sur le monument sacré. Avec sa perspicacité habituelle en matière de fouilles, Mariette a désigné devant moi à ses ouvriers fellahs l'endroit où devait se trouver le mur d'enceinte. Au grand éton-

nement des hommes qui travaillaient depuis trois mois pour lui, quelques coups de pioche ont découvert la muraille en question, décorée de bas-reliefs et d'inscriptions du plus haut intérêt. Un vieil Arabe vint alors lui dire: « Je n'ai jamais quitté ce village, jamais je n'avais même entendu dire qu'il y eût là un mur. Quel âge as-tu donc pour te rappeler sa place? — J'ai trois mille ans, répondit imperturbablement Mariette. — Alors, répliqua le vieil homme, pour avoir atteint un si grand âge et paraître si jeune, il faut que tu sois un grand saint; laisse-moi te regarder. » Et pendant trois jours, il est venu contempler le grand saint de trois mille ans, qui parfois, avec une prodigalité sans égale, distribuait des coups de canne aux ouvriers qui ne travaillaient pas à sa guise. J'ai voulu détromper ce vieillard en lui expliquant que la science et les livres avaient seuls conduit Mariette à connaître l'emplacement des pierres exhumées; rien n'y fit, tellement est prononcé chez les Arabes le penchant à voir du merveilleux jusque dans les choses les plus simples.....

Les ensablements ne peuvent durer toujours : Devéria, qui n'aurait pas été affligé autrement de voir celui-là se prolonger, arriva au Caire dans les premiers jours de mars. Il s'y heurta à de nouveaux délais :

Le séjour prolongé du vice-roi dans le château appelé Kasr-el-Nil, près de Boulaq, nous a empêchés jusqu'à présent d'aller nous installer au désert de Sakkarah, ainsi que Mariette en avait l'intention; ce contretemps m'a permis d'aller à Héliopolis pour en voir l'obélisque et l'arbre où, dit-on, la Sainte-Famille se reposa; il est gardé par trois hommes armés de haches, non pour en défendre l'approche, mais pour en débiter des morceaux aux voyageurs assez généreux pour leur offrir un sou [1].....

1. Note de Devéria, en date du 13 mars 1859, écrite à Boulaq, à bord du *Samanoud*.

Hier notre vapeur nous a débarqués à Bédréchîn, d'où nous avons gagné à âne les chantiers de Sakkarah. Après avoir visité plusieurs puits funéraires dont l'un contenait, chose très rare, des sarcophages inviolés, nous nous sommes rendus à la maison de terre habitée par Mariette pendant qu'il dirigeait les fouilles du Sérapéum. Il n'y a là ni meubles, ni portes, ni fenêtres, mais on y trouve de l'ombre, on y avait apporté de l'eau presque glacée dans des *goullées*... Mariette-Bey nous accompagna au Sérapéum. Après nous avoir retenus quelques instants dans l'obscurité, il nous introduisit ensuite dans la galerie principale éclairée par près de deux cents enfants assis à l'égyptienne, immobiles comme des statues. Chacun d'eux tenait une bougie allumée. On ne pouvait s'empêcher d'être vivement impressionné par l'aspect de cet immense souterrain, dont l'éclairage ainsi disposé semble avoir quelque chose de fantastique. Ce qui ajoutait encore à l'effet général c'est que, dans toute la longueur de cette galerie mesurant peut-être un demi-kilomètre, s'ouvrent des chambres latérales dans lesquelles s'élèvent, parfois demi-brisés, parfois tout entiers, les immenses sarcophages des Apis. Chacune de ces salles était éclairée comme le reste; des enfants avec des bougies avaient été postés jusqu'au sommet de ces tombes gigantesques. Après avoir parcouru une partie de cette galerie principale, on en rencontre une autre qui la croise à angle droit. Là, de quelque côté qu'on se tourne, l'effet devient véritablement magique; l'œil se perd dans la profondeur des voûtes sans pouvoir en atteindre l'extrémité. Nous avons ensuite visité en détail un de ces sarcophages des bœufs sacrés, admirablement taillé dans un seul bloc de granit et orné d'hiéroglyphes. Nous y sommes entrés huit, et nous avons calculé que quarante personnes y tiendraient très bien debout. Cette promenade souterraine s'achève avec une admiration toujours croissante. Madame Mariette et son jeune fils étaient avec nous; Mariette, qui veut faire de cet enfant un égyptologue, ne néglige aucune occasion de lui faire visiter des monuments égyptiens;

c'est vraiment s'y prendre de bonne heure, il n'a que deux ans ! Il a déjà voyagé deux fois dans la Haute-Égypte, en Nubie, jusqu'à la deuxième cataracte ! Les colosses de Thèbes sont pour lui « les grandes poupées de papa », et ses jouets sont presque tous des antiquités; j'ajouterai même que je pille assez souvent sa collection qui se renouvelle sans cesse.

22 mars 1859. — Notre journée d'hier a été marquée par une des plus grandes jouissances que puissent éprouver des archéologues. Il y a quelque temps les ouvriers trouvèrent, à Dra-Abou-Naggi (partie de la nécropole de l'ancienne Thèbes), un sarcophage beaucoup plus beau que d'ordinaire; le dessus de la caisse est entièrement doré; des paupières d'or massif entourent les yeux de pierre dure du masque. M. Maunier, prévenu de cette découverte, envoya à Mariette une copie de l'inscription, assez lisible pour que j'aie pu reconnaître qu'il s'agissait de la momie d'une reine nommée Aah-Hotep. Mariette écrivit alors de l'envoyer tout de suite à Boulaq par un vapeur spécial; malheureusement, avant réception de cette lettre, le gouverneur de la province avait fait ouvrir le cercueil, par curiosité ou par zèle malentendu, on ne sait trop. Quoi qu'il en soit, je ne voudrais pas me trouver à la place de ce fonctionnaire la première fois que Mariette le rencontrera. On avait jeté comme de coutume la toile et les ossements pour ne conserver que les objets ensevelis avec la momie; M. Mariette en reçut l'inventaire d'un de ses employés arabes. Le gouverneur en avait de son côté expédié la liste au vice-roi, en le prévenant de l'envoi direct de ces objets à la Cour khédiviale. Les laisser suivre cette destination c'était risquer leur perte partielle ou totale. Les deux listes comparées étaient assez bien d'accord, mais elles nous parurent singulièrement exagérées quant au nombre des choses décrites et quant à leur poids d'or. Munis d'un ordre ministériel conférant le droit d'arrêter tous les bateaux chargés de curiosités, et de les transborder sur notre vapeur, nous partîmes hier matin pour croiser sur le Nil, aussi haut que le manque d'eau nous permettrait

d'aller. A peine arrivés au terme de ce que le *Samanoud* pouvait faire de route, nous aperçûmes venant à nous le bateau qui portait le trésor enlevé à la momie pharaonique. Au bout d'une demi-heure les deux vapeurs s'abordaient. Après force pourparlers accompagnés de gestes un peu vifs, M. Mariette propose à l'un de le jeter à l'eau, à un autre de lui brûler la cervelle, à un troisième de l'envoyer aux galères et à un quatrième de le faire pendre, etc... On se décida enfin à mettre à notre bord, contre reçu, la boîte contenant lesdites antiquités. A notre grande surprise, nous y avons trouvé une quantité de bijoux et d'insignes royaux portant presque tous le nom de Aahmès, roi de la XVIII^e^ dynastie, tandis que celui de la reine Aah-Hotep ne s'y trouve pas une seule fois mentionné; leur finesse d'exécution est plus remarquable que le peu qu'on connaissait du même genre et, si je ne me trompe, il y a près de deux kilogrammes pesant d'or merveilleusement travaillé, avec des incrustations de pierre dure et d'émaux de couleur. On remarque particulièrement la hache d'armes du pharaon, des poignards, des chaînes magnifiques, un pectoral de toute beauté, des bracelets des formes les plus variées, et enfin des barques avec tout leur équipage et un modèle de char à quatre roues. Ce dernier objet, quoique en bronze, offre un grand intérêt. Ces diverses pièces remontent à environ seize siècles avant notre ère et ont une très grande importance historique.

Mariette est parti ce matin pour Alexandrie, afin de mettre tout cela sous les yeux du vice-roi. Ces retards inattendus ont rendu impossible notre voyage au Sinaï. Je m'en consolerai en sentant le soleil terriblement chauffer le désert, et en pensant au trajet de cinq ou six jours qu'il m'eût fallu faire à dos de dromadaire.

28 mars. — Je ne pourrai pas rentrer en France par le paquebot du 5 avril, j'ai à surveiller le transport et l'embarquement de monuments pour le Louvre, et à terminer des reproductions pour Mariette.

Ce voyage avait duré quatre mois pendant lesquels l'enthousiasme de Devéria pour les lieux qu'il avait visités n'avait d'égal que son admiration pour l'incomparable tempérament archéologique de Mariette-Bey, admiration que n'atténuait pas même le regret, si fondé qu'il fût, qu'un tel don n'eût pas été secondé par des études égyptologiques préparatoires plus serrées dès le commencement, et par des connaissances philologiques plus complètes.

Théodule Devéria ayant été obligé l'année suivante d'aller pour sa santé aux eaux d'Allevard, le gouvernement le chargea de se rendre de là à Turin, dont le musée renferme une des plus belles collections d'antiquités égyptiennes de l'Europe. L'étude des papyrus inédits qu'il y trouva, comme de ceux qu'il avait inventoriés trois ans auparavant à Londres, à Dublin et à Lyon, était de la plus grande utilité pour la rédaction définitive du catalogue scientifique et détaillé des manuscrits du Louvre. Il poursuivait ce travail sous la direction éclairée de M. de Rougé, conservateur honoraire du musée égyptien, et celui-ci marquait chaque fois qu'il en rencontrait l'occasion, le désir de procurer à son jeune collaborateur une position qui lui permît de consacrer son temps entier à l'Égyptologie :

J'apprends, écrivait-il à M. de Nieuwerkerke le 1er décembre 1860, qu'il serait question de prendre un parti au sujet de la position de M. Mariette. Si sa place de conservateur adjoint devient disponible, j'espère bien que vous penserez à M. Devéria dont le zèle et le savoir méritent une récompense. Ses travaux sérieux et estimés, en Allemagne et en Angleterre, des gens de la spécialité ont commencé à lui faire une réputation solide telle qu'on doit l'exiger des personnes qui prétendent à figurer parmi les conservateurs du

Louvre... L'absence continuelle de M. Mariette ne laisse pas que de devenir gênante, parce que les exigences de ma position ne me permettent pas assez souvent la présence au Louvre.

A cette époque, Mariette-Bey allait se lier plus étroitement au service khédivial, en acceptant le titre de directeur des monuments historiques de l'Égypte et du musée du Caire. Théodule Devéria fut nommé à sa place conservateur adjoint du Musée Égyptien au Louvre, et Mariette, auquel il succédait, s'en réjouit cordialement :

Je vous félicite bien sincèrement de la position nouvelle à laquelle vous venez d'être promu, vous méritiez cette promotion par votre excellent caractère et par vos progrès dans une étude qui est loin d'être facile. Ainsi nous voici collègues, j'en suis enchanté pour ma part. Soignez bien cette belle collection du Louvre dont, mieux que personne, j'admire la richesse, car je sais tout le mal qu'il faut se donner aujourd'hui pour trouver quelque chose qui serve véritablement la science.

Nos travaux continuent ici avec la même ardeur; Edfou est devenu splendide et dépasse Dendérah. Karnak ne dit pas grand'chose. Nous y avons cependant trouvé deux beaux sphinx de granit que j'espère pouvoir rapporter; Médinet-Abou est presque entièrement déblayé.

Je compte entamer cet hiver le temple de l'Assassif où nous avons trouvé ensemble la *Vénus hottentote*. J'espère y trouver quelques bonnes choses pour l'histoire des Toutmès... Dans une longue lettre à M. de Rougé, je fais mention de la ressemblance qui existe entre le sphinx de Sân et les populations du Menzaleh... [1]

Il ne nous appartient peut-être pas d'affirmer que Devéria réunissait les qualités multiples qui permettent à un conser-

1. Lettre de Mariette, écrite au Caire le 22 décembre 1860.

[illegible] administration. La [illegible] servir [illegible] tous le [illegible] strict [illegible] jeunes [illegible] professeur [illegible] un cours sur [illegible] le dix [illegible] faire com- [illegible] en sont les élé- » ments. — [illegible] faire un cours, [illegible] une [illegible] sans [illegible] jeunes gens, grâce à [illegible] au [illegible] généraux [illegible] étaient [illegible] une simple conversation? A l'époque [illegible] Devéria aurait pu être [illegible] aux dispositions de l'art. 2 du décret du 17 mars 1808, qui régissait l'enseignement supérieur!

Sa bonne volonté savait encore supporter une autre épreuve : ses amis scientifiques l'entretenaient de leurs travaux, et il ne cherchait pas à se soustraire à la correspondance considérable qui en résultait. Ses lettres à M. Chabas,

1. *Cette anecdote* est un souvenir d'une petite scène dont fut témoin au *Louvre* M. Édouard Charton, alors député, anecdote qu'il eut l'occasion de citer à la Chambre le 8 juin 1875, lors de la délibération sur la *proposition de* M. le Cte Jaubert, relative à la liberté de l'enseignement *supérieur*.

de Chalon-sur-Saône, les seules dont nous ayons eu la collection sous les yeux, marquent particulièrement l'attention bienveillante qu'il prêtait à l'œuvre de ses confrères. Elles sont consacrées presque entièrement à des échanges de vue sur des lectures ou des interprétations de textes, qu'il serait intéressant de faire connaître. Je me bornerai à en citer ici quelques considérations générales que j'y ai relevées. Chabas, qu'un tempérament primesautier ne préparait guère à supporter les longueurs minutieuses de la pure philologie, faisait volontiers bon marché des questions relatives à la nuance précise des sons et à la valeur des formes grammaticales. Devéria l'en reprenait avec beaucoup de raison :

Plus j'avance et plus je m'éloigne de votre opinion sur ce système vague que vous adoptez et qui nous empêche de voir clairement ce qu'était la langue égyptienne. J'ai au contraire la conviction absolue que tout était fixe et précis dans cette langue et dans son écriture, et que, dans les bons textes des bonnes époques, les voyelles sont aussi fixes et immuables que les consonnes. J'attends pour changer d'opinion l'ouvrage que vous m'annoncez, mais j'ai grand'peur qu'il n'ait pas prise sur moi; cependant, croyez bien que je me rends toujours aux bonnes raisons...

Plus j'étudie et plus je suis convaincu que la langue antique est tout entière dans le copte, et que, lorsque nous n'y retrouvons pas le correspondant ou au moins le dérivé d'un mot hiéroglyphique, c'est que nous ne savons pas encore lire ce dernier...

Les scrupules philologiques de Devéria ne réussirent pas à modifier la fougueuse allure scientifique de son confrère. Voici la réponse qu'il en reçut :

Nous différons dans l'appréciation des quelques règles philologiques que vous considérez comme importantes, tandis que je les

crois inexactes et dans tous les cas inutiles. Ce n'est pas un motif pour nous contrecarrer. Nous n'avons pas l'espoir, ni vous ni moi, de voir la science à son apogée. En conséquence, la solution de bien des questions est réservée forcément à l'avenir. Le mieux, quant à présent, est de noter et d'observer au lieu de légiférer. Quant à aller *piano* ce n'est pas dans ma nature ni dans mes possibilités... Trompons-nous, corrigeons-nous, la science en profite toujours et pendant ce temps elle marche, tandis qu'elle s'arrête si nous nous arrêtons.

Dans le cours de cette même année 1860, qui le vit nommer conservateur adjoint, Devéria avait fait paraître un *Spécimen de l'interprétation des écritures de l'ancienne Égypte*, décrit les pièces égyptiennes du musée d'Aix, et fourni à M. Fétis, de Bruxelles, pour son *Histoire générale de la Musique*, une notice sur les instruments de musique employés chez les anciens Égyptiens. Élu membre de l'Institut d'Alexandrie, il présenta à cette compagnie un travail sur un *Monument biographique de Bakenkhonsou, grand-prêtre d'Ammon et architecte principal de Thèbes, contemporain de Moïse.*

Mariette-Bey lui ayant offert de nouveau l'hospitalité, il le rejoignit au Caire, le 21 janvier 1862. Il visita cette fois l'intérieur de la grande pyramide et le tombeau des khalifes. Il remonta ensuite le Nil au delà de la première cataracte et poussa jusqu'à Ouadi-Halfa, en Nubie, dernier point où Champollion fût parvenu. Il visita Ibsamboul, que ses colonnes de pierre font apercevoir de loin, et ses temples aux énormes cariatides, revint à Boulaq où Mariette le pria de s'occuper à son retour en France de la publication, consentie par le vice-roi, du résultat général des fouilles. Ce fut le

commencement d'une collaboration qui dura autant que la vie de Devéria. M. de Rougé, qui sentait quels avantages l'Égyptologie devait en retirer, s'efforça d'en assurer le jeu et d'obtenir pour Devéria toutes les libertés compatibles avec la situation qu'il occupait de conservateur au Louvre. D'entrée de jeu, Mariette réclamait la présence de son aide en Égypte pendant l'hiver de 1861-1862; M. de Rougé écrit aussitôt à M. de Nieuwerkerke :

Il y aurait un grand avantage à ce voyage pour la connaissance un peu plus complète des découvertes qu'ont amenées les nouvelles fouilles. Vous savez que M. Mariette travaille maintenant très difficilement et qu'on ne peut en tirer la copie d'aucune inscription quand il n'a pas M. Devéria pour aide. Ses yeux et sa tête sont un peu fatigués du climat. Je regarderai donc un voyage de quelques mois de la part de Devéria comme quelque chose de très heureux. Les arrangements que Mariette lui offre lui permettraient de faire ce voyage moyennant une simple contribution de 500 francs, payables au retour. Je pense que vous pourrez lui trouver cette modique somme sur le budget de 1862 [1].

Les permissions nécessaires ne furent jamais refusées, grâce à cette intervention, et Devéria put se mettre plusieurs années de suite à la disposition de Mariette. L'œuvre allait bon train quand la mort de Said-Pacha en suspendit le progrès : Mariette se hâta de prévenir son collaborateur.

Mon cher ami, vous aurez appris par les journaux la mort regrettable du vice-roi. J'ai tout lieu d'espérer que cet événement n'arrêtera pas la publication que nous avons en train... Cependant, comme il faut tout prévoir, je crois prudent d'arrêter provisoire-

1. Lettre de M. de Rougé, datée de Paris, le 26 décembre 1861.

ment l'affaire. Quant aux planches dont j'ai reçu les épreuves, je vais vous en écrire un de ces jours... Le vice-roi a décrété la construction d'un musée monumental sur la place de l'Esbékieh. J'en fais les plans. Je tâcherai que ce soit sérieux et durable [1].

L'interruption fut courte, et Ismaïl-Pacha se montra, dès le début, tout disposé à marcher sur les traces de Said. C'est avec une joie véritable que Mariette en donne avis :

..... Le nouveau vice-roi, bien entendu, continuera l'œuvre commencée par son prédécesseur en faveur des antiquités, mais nous n'aurons plus comme avant à obtenir de ces faveurs qui nous mettaient si à l'aise. Ismaïl-Pacha calcule, et avec lui il faut des comptes non seulement en règle (ce qui est tout naturel), mais ne dépassant jamais d'un centime ce que lui-même a prévu et ordonné.

M. de Rougé est ici et déjà nous avons fait une tournée à Tanis, à Sakkarah et aux pyramides. En ce moment nous voguons vers la Haute-Égypte... Dès son arrivée au Caire, j'ai envoyé un ordre à tous mes réis sans exception de déblayer partout, de nettoyer partout les chemins, de ne pas laisser une pierre écrite sans qu'elle soit facilement abordable. Moi-même je ne quitte pas M. de Rougé d'une minute. Je le mène aux fouilles, je lui montre tout, et jusqu'à présent il n'a pas eu d'autre peine que de copier tout ce que je lui ai mis sous les yeux. En somme, son voyage est le plus facile qu'on ait jamais fait et je suppose que notre cher maître est content. M. de Rougé a écrit à M. Guigniaut une lettre qu'il m'a montrée sur les fouilles de Tanis. Il s'agit d'une stèle découverte par moi, vue par moi pour la première fois, traduite par moi en entier avant que M. de Rougé l'ait même aperçue, et enfin indiquée par moi à M. de Rougé qui certainement, retournée contre terre comme elle l'était, aurait passé dessus cent cinquante fois sans la voir si je

1. Lettre de M. Mariette, datée de Boulaq, le 26 janvier 1863.

l'avais voulu. Dans ces circonstances, peut-être M. de Rougé eût-il dû me laisser le plaisir de la faire connaître le premier. Il ne l'a pas voulu. Je n'ai rien à dire. Du reste, c'est là le véritable hommage que je veux rendre à M. de Rougé : de tout ce que je possède, de tout ce que je connais de monuments, je ne veux rien lui cacher. J'ai en ce moment 1,000 hommes qui travaillent à déblayer des inscriptions pour qu'il ait moins de mal à les copier. Maintenant c'est à lui de juger s'il doit me laisser ou non la primeur de ces découvertes... Pour moi, j'aurai fait ce que je regarde comme un devoir. Nous avons dépassé Béni-Souëf et notre première station hiéroglyphique sera Abydos. Là aussi j'ai bien du nouveau à faire voir à M. de Rougé. Thèbes viendra ensuite. Nous resterons là certainement quelques semaines. Karnak surtout sera un lieu à explorer à fond [1].

Devéria cependant avait craint, lui aussi, que la mort de Said ne portât un coup fatal à l'œuvre commune, et, comme il désirait avant tout en assurer l'exécution, il avait proposé à Mariette de se charger gratuitement du travail des planches. Le Bey, très touché de ce désintéressement, car il connaissait exactement les ressources dont son correspondant disposait, se hâta de lui annoncer que l'Égyptologie n'avait rien perdu au changement du maître de l'Égypte :

Le Caire, le 2 mars 1863.

Mon cher ami, permettez-moi de vous dire tout d'abord que vous avez des scrupules d'honnête homme que je ne crois pas justifiés. La proposition que vous me faites, de ne plus toucher les petites sommes qui vous reviennent pour la peine que vous voulez bien vous donner de diriger nos publications, vous honore assurément; mais c'est là un excès de délicatesse que je ne puis accepter. En

1. Lettre de M. Mariette, en date de Béni-Souëf, le 2 février 1863.

effet, si maintenant vous n'avez pas assez de besogne pour vous persuader à vous-même que vous gagnez votre argent, peut-être viendra-t-il un temps où vous en aurez trop, et alors le système de compensation doit mettre dès à présent votre conscience à l'aise. D'un autre côté, songez bien que je suis loin de vous demander un travail de simple réviseur d'épreuves, et qu'une direction scientifique comme celle que je réclame de vous est de celles qu'aucun prix ne peut jamais payer. Tranquillisez-vous donc, mon cher ami, vous que j'estime infiniment: mais je crois que cette fois-ci vous vous exagérez le sacrifice que j'impose pour vous à la bourse du vice-roi, en même temps que vous amoindrissez vos propres services. Le *Th. Devéria direxit* ne m'a nullement choqué, soyez-en sûr. A chacun selon ses œuvres. Il ne faut jamais en vouloir qu'à ceux qui se parent de plumes qui ne sont pas à eux.

Il est bien entendu qu'à vous seul revient le bon à tirer. Acceptez donc, refusez, corrigez, cela vous regarde. Si je demande qu'on m'envoie des épreuves, c'est à titre de renseignements...

Maintenant, j'ai un service à vous demander: celui de mettre le feu aux poudres et de faire en sorte que d'ici à un mois, *coûte que coûte*, nous ayons un certain nombre de planches prêtes, pouvant être réunies en une, deux ou trois livraisons. Je vais vous dire naïvement le motif de la hâte excessive que je réclame de votre obligeance et de votre amitié.

Je n'espère aucunement le fameux prix de vingt mille francs que l'Académie des Inscriptions va décerner cette année. Peut-être, en faisant certaines démarches, pourrais-je arriver à prendre place parmi les candidats sérieux. Comme M. de Rougé me l'a écrit une fois, j'ai fait une grande chose dans ma vie, *le Sérapéum*, et, en ce moment, j'en termine une autre, le musée du Caire. Je crois donc qu'il ne m'est pas défendu de regarder de loin le fameux prix dont il s'agit et de songer tout au moins à l'honneur de l'accessit. Mais pour en arriver là, je vous répète qu'il me faudrait faire certaines

démarches auxquelles je ne me résoudrais que difficilement. Je ne me regarde donc pas comme un candidat sérieux, et d'avance je me résigne au rôle de vaincu. — Cependant si mes goûts personnels ne me portent à m'occuper de cette affaire qu'avec répugnance, je suis ramené vers elle par les devoirs toujours sacrés que m'impose ma position de père d'une très nombreuse et très pauvre famille. Je serais coupable en effet si je laissais passer une occasion de laisser après moi à ceux qui portent mon nom un petit patrimoine. Dans ces circonstances, j'ai donc résolu de ne faire aucune demande, de ne tenter aucune démarche directe, mais de laisser parler en ma faveur mes meilleurs avocats, c'est-à-dire les faits, et de publier vers la fin d'avril le plus de livraisons possible de mes *Fouilles*. On verra par là que je vis.

Vous comprenez le reste. Allez donc voir G***, à qui d'ailleurs j'écris dans le même sens. Que les planches se tirent, se gravent, se photographient, que tout marche à la vapeur. Vous avez entre les mains les matériaux nécessaires pour marcher en avant. De mon côté, je vais vous envoyer des planches à faire graver.

Une fois que quelque chose comme 40 planches seront réunies, je fais faire (ou plutôt vous ferez faire) une jolie couverture; nous assemblons le tout en trois ou quatre livraisons; s'il se peut, je vous envoie un court texte à y joindre, et au moins je n'aurai rien à me reprocher. Il va sans dire que les livraisons seront envoyées aux 40 membres de l'Académie.

Ainsi donc, mon cher ami, je compte sur vous et je vous remercie d'avance de tout ce que vous voudrez bien faire.

. . . . . .

Je travaille à force au texte du *Sérapéum* et de trois chapitres dont cette première partie de mes *Fouilles* sera composée. J'ai achevé complètement le premier. Le second va m'embarrasser beaucoup, parce qu'il comprend le catalogue des monuments découverts. C'est là que j'aurai besoin de faire appel à votre com-

plaisance, les objets étant à Paris plus près de votre main que de la mienne[1].

Je vous ai adressé deux pierres; elles viennent du *Pastophorium* et j'ai été autorisé par le feu vice-roi à les offrir au Louvre. Elles entrent toutes deux dans ma publication et vous devez en avoir trace dans vos notes. Elles sont à graver d'après un modèle photographique.

Je prends occasion de ces pierres pour vous prier de hâter la confection des planches grecques. Il n'est pas mal que mes livraisons futures ne s'adressent pas qu'aux Égyptologues... Vous avez au Louvre un fragment *grec* publié autrefois par Egger, et qui fait partie des envois du *Sérapéum*. Ne croyez-vous pas que nous ferions bien de l'intercaler dès à présent dans nos livraisons? A vous alors le soin de le faire graver. Je vous laisse libre. Il vient aussi du *Pastophorium* et prendrait sa place avec les autres monuments de cette partie du temple.

Le nouveau vice-roi m'a parlé spontanément de son désir de continuer la publication ordonnée par son prédécesseur. Comme nous sommes en Ramadan, il n'y a rien à faire en ce moment pour terminer cette affaire, arranger les crédits, etc., mais vous pouvez annoncer à ceux qui s'intéressent à notre affaire qu'elle est loin d'être abandonnée.

Là-dessus, mon cher ami, je vous serre bien affectueusement la main.

Auguste MARIETTE.

1. La première série de la description des fouilles exécutées en Égypte par Auguste Mariette en 1850-1854, comprenant le *Sérapéum de Memphis*, fut en effet imprimée en 1863 sous la direction de Théodule Devéria: l'œuvre est demeurée inachevée comme tout ce que Mariette projetait de faire sur le Sérapéum. Devéria publia, la même année, dans la *Revue Archéologique* plusieurs Mémoires importants: *La nouvelle Table d'Abydos*, une Description des objets composant une donation du prince Jérôme Napoléon au Louvre, la *Notation des centaines de mille, Quel-*

Il faut reconnaître pourtant que, malgré beaucoup de bonne volonté réciproque, les choses ne marchaient pas aussi bien qu'on l'aurait voulu. Mariette avait changé plusieurs fois de programme; ses hésitations étonnaient et le gouvernement égyptien qui devait en supporter les frais, et les éditeurs parisiens. Il avait d'ailleurs obtenu le prix de 20,000 francs; il chargea Devéria d'une dernière démarche auprès d'un imprimeur, à l'effet d'obtenir un devis ferme qu'il pourrait soumettre au vice-roi :

Boulaq, le 17 juin 1864.

... Quant à l'affaire de la publication, il faut en sortir à tout prix. Deux fois commencé, l'ouvrage a été deux fois interrompu. Je viens donc vous demander de me faire (avec Lemercier, si vous le jugez bon) un petit devis. Voici comment je comprends l'ouvrage: Je ne veux pas faire de luxe. Je désire au contraire éditer une sorte de *Vade-mecum* contenant des matériaux pour l'Égyptologie, quelque chose comme l'ouvrage de Sharpe, plus soigné. Pourvu que les textes y soient fidèlement reproduits, peu importe que le papier soit plus ou moins fin, etc. Cependant je voudrais quelque chose de présentable.

Un premier volume contiendrait le Sérapéum.

Un second volume contiendrait Edfou.

Un troisième volume contiendrait Thèbes.

Un quatrième volume contiendrait Abydos et Saqqarah. — Ainsi de suite. Je mettrais peu de texte, seulement j'y ajouterais beaucoup d'*index* destinés à faciliter les recherches.

Le devis arrivé, je le soumettrai au vice-roi. Si le vice-roi veut me laisser faire l'ouvrage à ses frais, tout est pour le mieux. S'il ne veut pas, je suis décidé à le faire à l'aide de mes humbles

ques Personnages d'une famille pharaonique, La Race supposée protoceltique, qu'on trouvera reproduits parmi ses œuvres.

Ce voyage avait duré quatre mois pendant lesquels l'enthousiasme de Devéria pour les lieux qu'il avait visités n'avait d'égal que son admiration pour l'incomparable tempérament archéologique de Mariette-Bey, admiration que n'atténuait pas même le regret, si fondé qu'il fût, qu'un tel don n'eût pas été secondé par des études égyptologiques préparatoires plus serrées dès le commencement, et par des connaissances philologiques plus complètes.

Théodule Devéria ayant été obligé l'année suivante d'aller pour sa santé aux eaux d'Allevard, le gouvernement le chargea de se rendre de là à Turin, dont le musée renferme une des plus belles collections d'antiquités égyptiennes de l'Europe. L'étude des papyrus inédits qu'il y trouva, comme de ceux qu'il avait inventoriés trois ans auparavant à Londres, à Dublin et à Lyon, était de la plus grande utilité pour la rédaction définitive du catalogue scientifique et détaillé des manuscrits du Louvre. Il poursuivait ce travail sous la direction éclairée de M. de Rougé, conservateur honoraire du musée égyptien, et celui-ci marquait chaque fois qu'il en rencontrait l'occasion, le désir de procurer à son jeune collaborateur une position qui lui permît de consacrer son temps entier à l'Égyptologie :

J'apprends, écrivait-il à M. de Nieuwerkerke le 1er décembre 1860, qu'il serait question de prendre un parti au sujet de la position de M. Mariette. Si sa place de conservateur adjoint devient disponible, j'espère bien que vous penserez à M. Devéria dont le zèle et le savoir méritent une récompense. Ses travaux sérieux et estimés, en Allemagne et en Angleterre, des gens de la spécialité ont commencé à lui faire une réputation solide telle qu'on doit l'exiger des personnes qui prétendent à figurer parmi les conservateurs du

Louvre... L'absence continuelle de M. Mariette ne laisse pas
de devenir gênante, parce que les exigences de ma position ne
permettent pas assez souvent la présence au Louvre.

A cette époque, Mariette-Bey allait se lier plus étroitem
au service khédivial, en acceptant le titre de directeur
monuments historiques de l'Égypte et du musée du Ca
Théodule Devéria fut nommé à sa place conservateur adj
du Musée Égyptien au Louvre, et Mariette, auquel il
cédait, s'en réjouit cordialement :

Je vous félicite bien sincèrement de la position nouv
laquelle vous venez d'être promu, vous méritiez cette promoti
votre excellent caractère et par vos progrès dans une étude
loin d'être facile. Ainsi nous voici collègues, j'en suis enchan
ma part. Soignez bien cette belle collection du Louvre dont,
que personne, j'admire la richesse, car je sais tout le mal qu
se donner aujourd'hui pour trouver quelque chose qui serv
tablement la science.

Nos travaux continuent ici avec la même ardeur; Ed
devenu splendide et dépasse Dendérah. Karnak ne dit pas
chose. Nous y avons cependant trouvé deux beaux sph
granit que j'espère pouvoir rapporter; Médinet-Abou est
entièrement déblayé.

Je compte entamer cet hiver le temple de l'Assassif o
avons trouvé ensemble la *Vénus hottentote*. J'espère y
quelques bonnes choses pour l'histoire des Toutmès... Da
longue lettre à M. de Rougé, je fais mention de la ressemblan
existe entre le sphinx de Sân et les populations du Menzal

Il ne nous appartient peut-être pas d'affirmer que De
réunissait les qualités multiples qui permettent à un co

1. Lettre de Mariette, écrite au Caire le 22 décembre 1860.

vateur de contenter au même degré l'administration, la science et un public parfois plus exigeant que la science et l'administration à la fois. Le fait suivant, qui aurait pu servir à justifier plus tard la création de l'École du Louvre, nous le montre au moins désireux de satisfaire au delà de son strict devoir les travailleurs qui s'adressaient à lui. Quelques jeunes gens vinrent le trouver un jour et lui dirent : « Un professeur » étranger nous avait proposé de nous faire un cours sur » l'écriture démotique; nous avons déjà entendu plus de dix » de ses leçons, mais il n'est pas parvenu à nous faire com- » prendre ce qu'était cette écriture et quels en sont les élé- » ments. — Je n'ai pas le temps de vous faire un cours, » répondit Devéria, mais asseyez-vous, je crois qu'en une » heure ou deux, je pourrais vous donner quelque satisfac- » tion. » En effet, une heure après, ces jeunes gens, grâce à la méthode et à la clarté du jeune professeur, possédaient au moins quelques éléments généraux de l'étude qu'ils voulaient poursuivre[1]. Était-ce-là un cours, une conférence, une simple conversation? A l'époque dont il s'agit, Devéria aurait pu être inquiété comme ayant contrevenu aux dispositions de l'art. 2 du décret du 17 mars 1808 qui régissait l'enseignement supérieur!

Sa bonne volonté savait encore supporter une autre épreuve : ses amis scientifiques l'entretenaient de leurs travaux, et il ne cherchait pas à se soustraire à la correspondance considérable qui en résultait. Ses lettres à M. Chabas,

1. Cette anecdote est un souvenir d'une petite scène dont fut témoin au Louvre M. Édouard Charton, alors député, anecdote qu'il eut l'occasion de citer à la Chambre le 8 juin 1875, lors de la délibération sur la proposition de M. le C^te^ Jaubert, relative à la liberté de l'enseignement supérieur.

NOTICE BIOGRAPHIQUE

de Chalon-sur-Saône. Les seules dont nous
tion sous les yeux, marquent particuliè
bienveillante qu'il prêtait à l'œuvre de se
sont consacrées presque entièrement à des
sur des lectures ou des interprétations de t
intéressant de faire connaître. Je me born
quelques considérations générales que j'y a
bas, qu'un tempérament primesautier ne
à supporter les longueurs minutieuses de
logie, faisait volontiers bon marché des qu
à la nuance précise des sons et à la valeur de
maticales. — Devéria l'en reprenait avec beau

Plus j'avance et plus je m'éloigne de votre
système vague que vous adoptez et qui nous
clairement ce qu'était la langue égyptienne. J'a
conviction absolue que tout était fixe et précis dan
dans son écriture, et que, dans les bons textes des
les voyelles sont aussi fixes et immuables que
J'attends pour changer d'opinion l'ouvrage que vo
mais j'ai grand'peur qu'il n'ait pas prise sur n
croyez bien que je me rends toujours aux bonnes ra
Plus j'étudie et plus je suis convaincu que la lan
tout entière dans le copte, et que, lorsque nous n'y
le correspondant ou au moins le dérivé d'un mot h
c'est que nous ne savons pas encore lire ce dernier..

Les scrupules philologiques de Devéria ne r
à modifier la fougueuse allure scientifique de s
Voici la réponse qu'il en reçut :

Nous différons dans l'appréciation des quelques r
giques que vous considérez comme importantes, tand

crois inexactes et dans tous les cas inutiles. Ce n'est pas un motif pour nous contrecarrer. Nous n'avons pas l'espoir, ni vous ni moi, de voir la science à son apogée. En conséquence, la solution de bien des questions est réservée forcément à l'avenir. Le mieux, quant à présent, est de noter et d'observer au lieu de légiférer. Quant à aller *piano* ce n'est pas dans ma nature ni dans mes possibilités... Trompons-nous, corrigeons-nous, la science en profite toujours et pendant ce temps elle marche, tandis qu'elle s'arrête si nous nous arrêtons.

Dans le cours de cette même année 1860, qui le vit nommer conservateur adjoint, Devéria avait fait paraître un *Spécimen de l'interprétation des écritures de l'ancienne Égypte*, décrit les pièces égyptiennes du musée d'Aix, et fourni à M. Fétis, de Bruxelles, pour son *Histoire générale de la Musique*, une notice sur les instruments de musique employés chez les anciens Égyptiens. Élu membre de l'Institut d'Alexandrie, il présenta à cette compagnie un travail sur un *Monument biographique de Bakenkhonsou, grand-prêtre d'Ammon et architecte principal de Thèbes, contemporain de Moïse.*

Mariette-Bey lui ayant offert de nouveau l'hospitalité, il le rejoignit au Caire, le 21 janvier 1862. Il visita cette fois l'intérieur de la grande pyramide et le tombeau des khalifes. Il remonta ensuite le Nil au delà de la première cataracte et poussa jusqu'à Ouadi-Halfa, en Nubie, dernier point où Champollion fût parvenu. Il visita Ibsamboul, que ses colonnes de pierre font apercevoir de loin, et ses temples aux énormes cariatides, revint à Boulaq où Mariette le pria de s'occuper à son retour en France de la publication, consentie par le vice-roi, du résultat général des fouilles. Ce fut le

NOTICE BIOGRAPHIQUE

commencement d'une collaboration qui d
vie de Devéria. M. de Rougé, qui sentai
l'Égyptologie devait en retirer, s'efforça d
et d'obtenir pour Devéria toutes les libe
avec la situation qu'il occupait de conserv
D'entrée de jeu, Mariette réclamait la pré
en Égypte pendant l'hiver de 1861-1862; M
aussitôt à M. de Nieuwerkerke :

Il y aurait un grand avantage à ce voyage pou
un peu plus complète des découvertes qu'ont ame
fouilles. Vous savez que M. Mariette travaille m
ficilement et qu'on ne peut en tirer la copie d'a
quand il n'a pas M. Devéria pour aide. Ses yeux
peu fatigués du climat. Je regarderai donc un vo
mois de la part de Devéria comme quelque chose
Les arrangements que Mariette lui offre lui perm
ce voyage moyennant une simple contribution de 5
bles au retour. Je pense que vous pourrez lui trouv
somme sur le budget de 1862 [1].

Les permissions nécessaires ne furent jan
grâce à cette intervention, et Devéria put se
sieurs années de suite à la disposition de Mari
allait bon train quand la mort de Said-Pacha en
progrès : Mariette se hâta de prévenir son collal

Mon cher ami, vous aurez appris par les jour
regrettable du vice-roi. J'ai tout lieu d'espérer que c
n'arrêtera pas la publication que nous avons en train.
comme il faut tout prévoir, je crois prudent d'arrête

1. Lettre de M. de Rougé, datée de Paris, le 26 décembr

ment l'affaire. Quant aux planches dont j'ai reçu les épreuves, je vais vous en écrire un de ces jours... Le vice-roi a décrété la construction d'un musée monumental sur la place de l'Esbékieh. J'en fais les plans. Je tâcherai que ce soit sérieux et durable [1].

L'interruption fut courte, et Ismaïl-Pacha se montra, dès le début, tout disposé à marcher sur les traces de Said. C'est avec une joie véritable que Mariette en donne avis :

..... Le nouveau vice-roi, bien entendu, continuera l'œuvre commencée par son prédécesseur en faveur des antiquités, mais nous n'aurons plus comme avant à obtenir de ces faveurs qui nous mettaient si à l'aise. Ismaïl-Pacha calcule, et avec lui il faut des comptes non seulement en règle (ce qui est tout naturel), mais ne dépassant jamais d'un centime ce que lui-même a prévu et ordonné.

M. de Rougé est ici et déjà nous avons fait une tournée à Tanis, à Sakkarah et aux pyramides. En ce moment nous voguons vers la Haute-Égypte... Dès son arrivée au Caire, j'ai envoyé un ordre à tous mes réis sans exception de déblayer partout, de nettoyer partout les chemins, de ne pas laisser une pierre écrite sans qu'elle soit facilement abordable. Moi-même je ne quitte pas M. de Rougé d'une minute. Je le mène aux fouilles, je lui montre tout, et jusqu'à présent il n'a pas eu d'autre peine que de copier tout ce que je lui ai mis sous les yeux. En somme, son voyage est le plus facile qu'on ait jamais fait et je suppose que notre cher maître est content. M. de Rougé a écrit à M. Guigniaut une lettre qu'il m'a montrée sur les fouilles de Tanis. Il s'agit d'une stèle découverte par moi, vue par moi pour la première fois, traduite par moi en entier avant que M. de Rougé l'ait même aperçue, et enfin indiquée par moi à M. de Rougé qui certainement, retournée contre terre comme elle l'était, aurait passé dessus cent cinquante fois sans la voir si je

1. Lettre de M. Mariette, datée de Boulaq, le 26 janvier 1863.

NOTICE BIOGRAPHIQU

l'avais voulu. Dans ces circonstances, peut-ê
il dû me laisser le plaisir de la faire connaître
pas voulu. Je n'ai rien à dire. Du reste,
hommage que je veux rendre à M. de Roug
possède, de tout ce que je connais de monum
lui cacher. J'ai en ce moment 1,000 homm
déblayer des inscriptions pour qu'il ait moins
Maintenant c'est à lui de juger s'il doit me l
meur de ces découvertes — .. Pour moi, j'aurai
comme un devoir. Nous avons dépassé B
première station hiéroglyphique sera Abydos.
du nouveau à faire voir à M. de Rougé. Thèb
Nous resterons là certainement quelques semai
sera un lieu à explorer à fond [1].

Devéria cependant avait craint, lui aussi
Said ne portât un coup fatal à l'œuvre comm
il désirait avant tout en assurer l'exécution,
à Mariette de se charger gratuitement du trav
Le Bey, très touché de ce désintéressement,
exactement les ressources dont son correspo
se hâta de lui annoncer que l'Égyptologie n'a
au changement du maître de l'Égypte :

Le Caire, l

Mon cher ami, permettez-moi de vous dire tout
avez des scrupules d'honnête homme que je ne cr
La proposition que vous me faites, de ne plus tou
sommes qui vous reviennent pour la peine que vo
vous donner de diriger nos publications, vous hono
mais c'est là un excès de délicatesse que je ne pui

1. Lettre de M. Mariette, en date de Béni-Souëf, le 2 f

effet, si maintenant vous n'avez pas assez de besogne pour vous persuader à vous-même que vous gagnez votre argent, peut-être viendra-t-il un temps où vous en aurez trop, et alors le système de compensation doit mettre dès à présent votre conscience à l'aise. D'un autre côté, songez bien que je suis loin de vous demander un travail de simple réviseur d'épreuves, et qu'une direction scientifique comme celle que je réclame de vous est de celles qu'aucun prix ne peut jamais payer. Tranquillisez-vous donc, mon cher ami, vous que j'estime infiniment: mais je crois que cette fois-ci vous vous exagérez le sacrifice que j'impose pour vous à la bourse du vice-roi, en même temps que vous amoindrissez vos propres services. Le *Th. Devéria direxit* ne m'a nullement choqué, soyez-en sûr. A chacun selon ses œuvres. Il ne faut jamais en vouloir qu'à ceux qui se parent de plumes qui ne sont pas à eux.

Il est bien entendu qu'à vous seul revient le bon à tirer. Acceptez donc, refusez, corrigez, cela vous regarde. Si je demande qu'on m'envoie des épreuves, c'est à titre de renseignements...

Maintenant, j'ai un service à vous demander: celui de mettre le feu aux poudres et de faire en sorte que d'ici à un mois, *coûte que coûte*, nous ayons un certain nombre de planches prêtes, pouvant être réunies en une, deux ou trois livraisons. Je vais vous dire naïvement le motif de la hâte excessive que je réclame de votre obligeance et de votre amitié.

Je n'espère aucunement le fameux prix de vingt mille francs que l'Académie des Inscriptions va décerner cette année. Peut-être, en faisant certaines démarches, pourrais-je arriver à prendre place parmi les candidats sérieux. Comme M. de Rougé me l'a écrit une fois, j'ai fait une grande chose dans ma vie, *le Sérapéum*, et, en ce moment, j'en termine une autre, le musée du Caire. Je crois donc qu'il ne m'est pas défendu de regarder de loin le fameux prix dont il s'agit et de songer tout au moins à l'honneur de l'accessit. Mais pour en arriver là, je vous répète qu'il me faudrait faire certaines

démarches auxquelles je ne me résoudrais que difficilement. Je n
me regarde donc pas comme un candidat sérieux, et d'avance je m
résigne au rôle de vaincu. — Cependant si mes goûts personne
ne me portent à m'occuper de cette affaire qu'avec répugnance,
suis ramené vers elle par les devoirs toujours sacrés que m'impos
ma position de père d'une très nombreuse et très pauvre famille.
serais coupable en effet si je laissais passer une occasion de laisse
après moi à ceux qui portent mon nom un petit patrimoine. Da
ces circonstances, j'ai donc résolu de ne faire aucune demande,
ne tenter aucune démarche directe, mais de laisser parler en
faveur mes meilleurs avocats, c'est-à-dire les faits, et de pub
vers la fin d'avril le plus de livraisons possible de mes *Fouilles*.
verra par là que je vis.

Vous comprenez le reste. Allez donc voir G***, à qui d'ail
j'écris dans le même sens. Que les planches se tirent, se gra
se photographient, que tout marche à la vapeur. Vous avez
les mains les matériaux nécessaires pour marcher en avan
mon côté, je vais vous envoyer des planches à faire graver.

Une fois que quelque chose comme 40 planches seront ré
je fais faire (ou plutôt vous ferez faire) une jolie couverture ;
assemblons le tout en trois ou quatre livraisons ; s'il se peut, j
envoie un court texte à y joindre, et au moins je n'aurai rien
reprocher. Il va sans dire que les livraisons seront envoyée
40 membres de l'Académie.

Ainsi donc, mon cher ami, je compte sur vous et je vous re
d'avance de tout ce que vous voudrez bien faire.

. . . . . .

Je travaille à force au texte du *Sérapéum* et de trois cha
dont cette première partie de mes *Fouilles* sera composée.
achevé complètement le premier. Le second va m'embarra
beaucoup, parce qu'il comprend le catalogue des monume
découverts. C'est là que j'aurai besoin de faire appel à votre co

plaisance, les objets étant à Paris plus près de votre main que de la mienne [1].

Je vous ai adressé deux pierres; elles viennent du *Pastophorium* et j'ai été autorisé par le feu vice-roi à les offrir au Louvre. Elles entrent toutes deux dans ma publication et vous devez en avoir trace dans vos notes. Elles sont à graver d'après un modèle photographique.

Je prends occasion de ces pierres pour vous prier de hâter la confection des planches grecques. Il n'est pas mal que mes livraisons futures ne s'adressent pas qu'aux Égyptologues... Vous avez au Louvre un fragment *grec* publié autrefois par Egger, et qui fait partie des envois du *Sérapéum*. Ne croyez-vous pas que nous ferions bien de l'intercaler dès à présent dans nos livraisons? A vous alors le soin de le faire graver. Je vous laisse libre. Il vient aussi du *Pastophorium* et prendrait sa place avec les autres monuments de cette partie du temple.

Le nouveau vice-roi m'a parlé spontanément de son désir de continuer la publication ordonnée par son prédécesseur. Comme nous sommes en Ramadan, il n'y a rien à faire en ce moment pour terminer cette affaire, arranger les crédits, etc., mais vous pouvez annoncer à ceux qui s'intéressent à notre affaire qu'elle est loin d'être abandonnée.

Là-dessus, mon cher ami, je vous serre bien affectueusement la main.

Auguste MARIETTE.

1. La première série de la description des fouilles exécutées en Égypte par Auguste Mariette en 1850-1854, comprenant le *Sérapéum de Memphis*, fut en effet imprimée en 1863 sous la direction de Théodule Devéria: l'œuvre est demeurée inachevée comme tout ce que Mariette projetait de faire sur le Sérapéum. Devéria publia, la même année, dans la *Revue Archéologique* plusieurs Mémoires importants: *La nouvelle Table d'Abydos*, une Description des objets composant une donation du prince Jérôme Napoléon au Louvre, la *Notation des centaines de mille, Quel-*

Il faut reconnaître pourtant que, malgré beaucoup de bonn
volonté réciproque, les choses ne marchaient pas aussi bie
qu'on l'aurait voulu. Mariette avait changé plusieurs fois d
programme ; ses hésitations étonnaient et le gouvernemen
égyptien qui devait en supporter les frais, et les éditeu
parisiens. Il avait d'ailleurs obtenu le prix de 20,000 franc
il chargea Devéria d'une dernière démarche auprès d'u
imprimeur, à l'effet d'obtenir un devis ferme qu'il pourra
soumettre au vice-roi :

Boulaq, le 17 juin 186

« Quant à l'affaire de la publication, il faut en sortir à
prix. Deux fois commencé, l'ouvrage a été deux fois interrom
Je viens donc vous demander de me faire (avec Lemercier, si
le jugez bon) un petit devis. Voici comment je comprends l'ouvr
Je ne veux pas faire de luxe. Je désire au contraire éditer une
de Vade-mecum contenant des matériaux pour l'Égyptologie,
que chose comme l'ouvrage de Sharpe, plus soigné. Pourvu qu
textes y soient fidèlement reproduits, peu importe que le p
soit plus ou moins fin, etc. Cependant je voudrais quelque cho
présentable.

Un premier volume contiendrait le Sérapéum.

Un second volume contiendrait Edfou.

Un troisième volume contiendrait Thèbes.

Un quatrième volume contiendrait Abydos et Saqqarah. — A
de suite. Je mettrais peu de texte, seulement j'y ajouterais beauc
d'index destinés à faciliter les recherches.

Le devis arrivé, je le soumettrai au vice-roi. Si le vice-roi v
me laisser faire l'ouvrage à ses frais, tout est pour le mie
S'il ne veut pas, je suis décidé à le faire à l'aide de mes humbl

ques Personnages d'une famille pharaonique, La Race supposée pro
toceltique, qu'on trouvera reproduits parmi ses œuvres.

dirigé la publication et exécuté toutes les planches. Mariette s'excusa de son mieux :

Paris, 25 juin 1869.

..... Je ne vous ai pas envoyé un exemplaire de mon ouvrage, parce que je n'en ai donné à *personne au monde* et que je n'en possède pas même *un pour mon usage*. Si l'éditeur Vieweg l'a annoncé, c'est contre mon ordre. S'il en a vendu douze exemplaires, ce sont douze exemplaires qu'il a réussi à avoir chez M. Gohier[1]. L'éditeur Vieweg ne s'est aucunement conformé à mes instructions, et quand j'ai vu qu'il mettait mon ouvrage en vente malgré mes ordres, je lui ai envoyé M. Desjardins, et je lui ai écrit pour lui annoncer que j'allais lui faire un procès. Voilà pourquoi vous n'avez pas reçu un exemplaire. Ceux qui en possèdent un l'ont acheté à l'éditeur Vieweg qui l'a vendu à mon insu et contre mes instructions les plus formelles. Après ces explications, vous ne vous étonnerez pas que je ne vous en aie pas offert un. Cet exemplaire vous revient de droit et il ne m'entre même pas dans l'esprit de le contester.

En réalité, l'éditeur n'était pas si coupable : Mariette l'avait véritablement autorisé par lettre à vendre l'ouvrage, puis lui avait retiré l'autorisation par la lettre suivante, et les volumes vendus l'avaient été dans l'intervalle des deux courriers. Quoi qu'il en soit, l'édition fut retirée de la circulation, puis démembrée, et il n'en subsiste plus qu'une demi-douzaine d'exemplaires, mais les planches s'en retrouvent dans d'autres publications de Mariette, dans les *Monuments divers* et dans les deux volumes d'*Abydos*, où ceux-là seuls qui connaissent l'écriture de Devéria peuvent les distinguer des planches dues à d'autres dessinateurs allemands, italiens ou français.

1. L'imprimeur-lithographe chez qui les planches avaient été exécutées à Paris.

Devéria n'eut pas le chagrin de voir son œuvre ainsi dépecée et diminuée; il mourut à Paris le 25 janvier 1871. Gravement malade de la poitrine, il ne se soutenait depuis plusieurs années qu'en allant passer l'hiver à Cannes. Mais lorsqu'en septembre 1870 il vit Paris menacé de l'investissement, il n'eut plus souci que des dangers que couraient les richesses archéologiques confiées à sa garde. Il refusa énergiquement de s'éloigner, malgré son mauvais état de santé. Dans la soirée du 10 janvier, par un froid intense, il fut forcé de quitter son appartement de la rive gauche atteint par les projectiles allemands. Peu de jours après, il était mort.

Malgré la menace des obus, quelques amis se réunirent pour lui rendre les derniers devoirs. Voici les paroles que M. A. Maury, membre de l'Institut, prononça sur sa tombe :

Messieurs, je ne veux pas laisser rendre à la terre la dépouille de Théodule Devéria sans lui adresser au nom de la Société des Antiquaires de France, où j'avais l'honneur d'être son collègue, un suprême et solennel adieu. La science archéologique perd en Théodule Devéria, un de ses plus estimables représentants, et l'érudition française gardera de lui le plus honorable souvenir. Né en 1831 dans une famille qui a donné à notre pays deux peintres éminents, Théodule Devéria, qui montra dès sa jeunesse les plus heureuses dispositions pour le dessin, aurait pu suivre avec succès la carrière où son père et son oncle se sont acquis une juste renommée; mais une vocation irrésistible l'entraînait vers l'étude de l'antiquité. Il s'attacha de préférence à l'archéologie égyptienne, qui, née à peine il y a un demi-siècle, promet à ceux qui s'y livrent tant de découvertes intéressantes et de révélations curieuses. Là en effet sa facilité à manier le crayon prêtait à Th. Devéria, pour ses recherches, un précieux secours. Th. Devéria fit dans la connaissance des hiéroglyphes de rapides progrès, il apprit à fond le copte

et l'hébreu, il prit les conseils et suivit les leçons de notre éminent égyptologue, M. Emmanuel de Rougé, qui frappé de son rare mérite, le signala plus tard au choix du ministre pour la place de conservateur adjoint des antiquités égyptiennes au Louvre, à laquelle Th. Devéria ne tarda pas à être appelé. Un travail constant fit promptement de notre regretté collègue et ami un maître dans la science qu'il cultivait avec autant d'ardeur que d'abnégation. Mais atteint d'un mal qui minait ses forces sans abattre son courage et son énergie au travail, qui l'obligea souvent à se transporter sous un ciel plus doux, dans un climat où il pouvait espérer l'atténuation de ses souffrances, il ne put poursuivre longtemps la voie où il avait si brillamment débuté. Grâce aux soins touchants dont il était entouré, il aurait peut-être prolongé assez son existence pour nous faire jouir encore de quelques nouvelles productions scientifiques, mais les malheurs de la patrie sont venus s'ajouter aux douleurs de la maladie. Hélas! Th. Devéria est une victime de plus à joindre à celles déjà si nombreuses de l'impitoyable bombardement que subit en ce moment notre ville infortunée.

Je n'ai pas besoin, Messieurs, de vous rappeler toute l'étendue de la perte que nous faisons; vous l'avez connu, c'est dire que vous l'avez aimé; vous avez apprécié les rares qualités de l'âme qui s'unissaient en lui aux dons de l'esprit, ce sentiment si délicat du devoir, cette sécurité du commerce, cette modestie qui n'avait rien d'affecté, cette piété filiale dont il fut toujours un modèle accompli, ce caractère excellent enfin qui lui avait concilié l'estime de tous...

Une extrême modestie avait dissuadé Th. Devéria de faire paraître quelques Mémoires qui, terminés, restaient dans ses cartons; son digne et savant successeur, M. Paul Pierret, publia quelques-uns d'entre eux, parmi lesquels nous citerons l'*Hiéroglyphique I. 41 d'Horapollon* et *Le Fer et l'Aimant*. Grâce encore aux soins de M. Pierret, que nous sommes heu-

reux de pouvoir remercier ici, l'impression du Catalogue analytique des papyrus égyptiens du Louvre fut enfin terminée.

Chaque jour, dit M. Renan en annonçant à la *Société Asiatique* l'apparition de cet ouvrage, nous fait davantage connaître ce que ce jeune savant avait accumulé de recherches et ce qu'il avait laissé de travaux en préparation. Le précieux catalogue que nous devons à Devéria et qui lui a coûté douze ans de travail renferme des analyses de textes entièrement neuves en caractères hiératiques, démotiques, grecs, arabes et latins.

J'ai laissé à M. Gabriel Devéria le soin de retracer brièvement la vie du frère qu'il a tant aimé : lui seul pouvait dire ce qu'avaient été ses débuts et ses préoccupations de chaque jour. Je n'ai connu Devéria que sur la fin, au mois de juillet et d'août 1867. Mariette m'avait confié le texte de la grande inscription d'Abydos, et j'en avais fait un mémoire que je cherchais à publier : l'éditeur Vieweg ne demandait pas mieux que de l'accepter, mais il voulait avoir sur la valeur de l'œuvre le jugement d'un Égyptologue en renom, et il avait prié Devéria d'examiner mon travail. Ce ne fut pas sans une grande émotion que, normalien licencié quelques jours auparavant, je me présentai rue des Fossés-Saint-Jacques, devant le juge qui devait décider de mon sort. L'accueil de Devéria me rassura promptement : il parcourut avec moi le gros manuscrit que je lui apportais, m'indiqua quelques corrections nécessaires, me fournit des matériaux sur plusieurs points de mes recherches, et comme une seule soirée ne suffisait pas, il m'invita à revenir. Il fallut cinq ou six séances pour venir à bout du tout, et jamais la patience du

maître et sa confiance ne se démentirent : j'avais bien quelque remords à le fatiguer, et la toux qui lui brisait la poitrine me faisait désirer parfois abréger nos conférences, mais le désir qu'il avait de rendre service à un débutant était plus fort que le malaise dont il souffrait, et il m'obligeait à rester avec lui jusqu'assez avant dans la nuit. Sa mère et sa plus jeune sœur veillaient sur lui avec anxiété, et j'emportais chaque fois de mes visites l'impression que l'Égyptologie ne tarderait pas longtemps à subir une grande perte.

Cette bienveillance inaltérable, beaucoup en ont ressenti les effets qui ne l'ont jamais oubliée. Il ouvrait volontiers ses portefeuilles aux confrères qui le consultaient, leur prêtait ses notes, se désistait en leur faveur de monuments qu'il songeait à publier lui-même. La maladie qui le dévorait l'empêchait de mettre à exécution les grands projets qu'il avait conçus dans sa première jeunesse. Seul son *Catalogue* forme un assez gros volume : c'est que, ce genre de travail rentrant dans sa tâche de conservateur, il avait pu y consacrer journellement les heures qu'il devait au Musée. Cette occupation quotidienne et sa faiblesse croissante ne lui permirent de mener à fin aucune œuvre de longue haleine. Il n'a publié que des dissertations assez courtes; travaillant lentement et souvent obligé de mettre un assez long intervalle entre ses efforts, il s'y reprenait à cinq ou six fois avant de rien achever. A peine avait-il mis son travail au point voulu, il se sentait saisi de scrupules irrépressibles, et il se demandait s'il ne ferait pas bien d'attendre quelque temps encore avant de livrer à l'impression ce qu'il venait de finir : nul que ceux qui l'ont connu ou qui ont eu en main ses papiers ne peut imaginer ce que lui coûtaient de peine à rédiger ces mémoires

de quelques pages si aisés à lire, si faciles à comprendre. L'intérêt des résultats obtenus compensait du moins la brièveté de chacun d'eux. Devéria est l'un des premiers parmi nous qui aient compris la méthode appliquée par E. de Rougé, et qui l'aient pratiquée avec bonheur : il analysait patiemment ses textes, accumulait les exemples pour découvrir le sens d'un mot ou d'une formule, ne risquait une traduction qu'après en avoir étayé toutes les parties des preuves qui lui paraissaient être le plus solides. Plus d'un parmi les Égyptologues de la génération présente, qui a toujours eu des professeurs prêts à l'aider, des Dictionnaires et des Grammaires pour lui éviter la peine de deviner le sens des mots et des tournures grammaticales, sourira en lisant les premières pages de ces volumes et s'étonnera à la vue des erreurs accumulées par nos devanciers sur des questions aujourd'hui résolues : il y a quarante ans, les plus forts se trompaient beaucoup, mais ils savaient se corriger eux-mêmes, et rien n'est plus curieux que de noter dans leurs œuvres les moments de leur développement scientifique et, par les progrès qu'ils accomplissaient d'un mémoire à l'autre, les progrès de l'Égyptologie.

Je me suis attaché à rassembler tout ce que Devéria avait publié, jusqu'aux moindres notes. J'ai joint à ce premier fonds ceux de ses mémoires inédits qui m'ont paru compléter les autres ou donner une idée nette de sa façon d'étudier les monuments. Lorsqu'ils étaient inachevés, je n'ai eu garde d'y rien ajouter qui pût en dénaturer le plan : je me suis borné à choisir parmi les rédactions diverses celle qui était la plus complète, à en disposer les fragments dans l'ordre où l'auteur même les avait placés, et quand j'ai dû y intercaler quelques mots pour marquer la suite des idées, la différence des carac-

tères employés trahit immédiatement aux yeux l'interpolation. L'ensemble forme une œuvre assez considérable, dont les pièces principales étaient peu connues même des Égyptologues, et pourtant que représente-t-elle à côté des matériaux que Devéria avait amassés et qu'il comptait employer s'il avait vécu? Les manuscrits, acquis par le Louvre après sa mort, sur l'initiative de M. de Rougé, comprennent, d'après le catalogue qu'en dressa M. Pierret :

11 volumes d'empreintes prises avec beaucoup de soin en Égypte et dans divers musées d'Europe (les monuments du Louvre y occupent la plus grande place).
7 volumes de reproductions de monuments (copies, empreintes, estampages, photographies) relatifs à l'histoire d'Égypte et classés chronologiquement.
1 volume de documents relatifs au culte.
1 volume de documents relatifs aux funérailles.
1 volume de documents relatifs aux mœurs.
3 volumes de documents relatifs au *Livre des morts* et aux imitations de ce livre.
1 volume de documents relatifs au Sérapéum de Memphis.
3 volumes de documents relatifs au Panthéon égyptien.
1 volume de travaux sur l'écriture démotique.
1 volume de documents relatifs à l'Égypte moderne.
1 volume de documents relatifs à l'histoire naturelle de l'Égypte.
3 volumes de vues de monuments classés géographiquement.
1 dictionnaire égyptien manuscrit en 6 volumes.
16 boîtes de fiches.

Beaucoup sont déjà venus puiser à pleines mains dans ces richesses, beaucoup viendront y puiser longtemps encore : Devéria mort continue de rendre service à notre science.

G. MASPERO.

NOUB

LA DÉESSE D'OR DES ÉGYPTIENS[1]

Les notions que Champollion a laissées sur la théogonie égyptienne ont été considérablement accrues, par suite des travaux que les égyptologues ont publiés depuis la mort de l'illustre savant. Quelques divinités, cependant, sont encore peu connues, et de ce nombre est une déesse dont voici le nom avec toutes les variantes que j'ai pu recueillir : 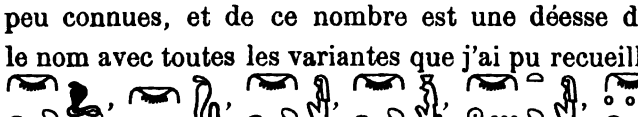 , *Noub*, OR (déesse), déesse-OR, ou déesse d'OR.

On trouve à la Bibliothèque impériale, sur le second cercueil de la momie du prêtre Amen-hôtep[2], plusieurs images de cette divinité, jusqu'à présent inédites.

L'une des peintures de ce cercueil (pl. 1) représente l'introduction du défunt auprès d'Osiris; le dieu *Thouth* ibio-

1. Lu à la *Société des Antiquaires de France*, le 29 juillet 1853, par M. A. de Longpérier, conservateur des Antiques au Musée du Louvre; extrait des *Mémoires de la Société*, t. XXII (3e série, t. II, p. 150-175).

2. Numéro d'inv. 794.

céphale, l'*Hermes Psychopompe* des Grecs, adresse la parole au roi des enfers; derrière lui est la déesse *Noub*, suivie de *Mehen*, qui amène le mort.

Les légendes hiéroglyphiques qui accompagnent cette composition se lisent :

(Au-dessus du dieu Thout)

ⲏⲥ ⲥⲟⲩ p

Conduite[1] (du) lumineux[2] vers

ϩⲁ — ⲛⲁⲁ ⲛ ⲛⲧⲣ ⲙⲙ ⲛⲁⲁ ⲁⲛ ⲑⲟⲩⲧ.

la demeure-grande de ce dieu grand par *Thout*.

(Au-dessus des autres personnages)

ⲁⲟⲩ ⲛⲟⲩϩ

Est la déesse Noub

ⲁⲙ ϩ-ϩⲛⲁ ⲙⲉϩⲛ ⲣⲁⲧ ϩⲣ

eu (étant) vers-avec Mehen[3] (pour) être donné (le) chemin

1. Bs, *to accompany, to bring.* (Birch, *Egypt's Place*, t. I, p. 460.)

2. Chou, *lumineux*, « état des âmes bienheureuses arrivées au terme de leurs pérégrinations ». (E. de Rougé, *Mémoire sur l'inscription d'Ahmès*, p. 60.)

3. Champollion donne, dans sa *Grammaire égyptienne*, p. 470, un exemple de ce nom et un autre, avec un déterminatif, p. 459. Ils s'appliquent tous deux à un serpent mythique assez souvent représenté en grand sur les sarcophages saïtes, sous la forme du caractère . (Sarcophages de *Taho* et d'Amyrtée.) On trouve encore ce nom écrit avec le signe du féminin, au-dessus de la tête du même serpent, dont

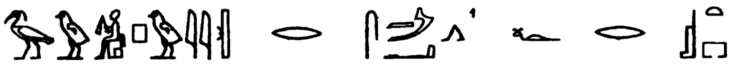

ϧⲟⲩ ⲛⲟⲩⲉⲉ	ⲣ	ⲥ-ⲙⲁ	ϥ	ⲣ	ⲁⲥ (?)
(à) ce lumineux,	pour	faire marcher [1]	lui	vers	(le) trône

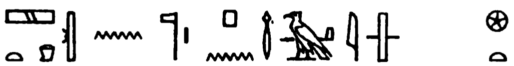

ϣⲧⲁ [2]	ⲛ	ⲛⲧⲣ	ⲛⲛ	ⲛⲁⲁ	ⲁⲙ	ⲥϧ (?).
séparé (?)	de	ce dieu		grand	dans (la)	région céleste.

Le défunt est conduit par Thout, vers la demeure de ce dieu grand (Osiris). — La déesse Noub, avec Mehen, veille à ce que le chemin lui soit ouvert pour le faire marcher vers le trône particulier (?) de ce dieu grand, dans la région céleste.

Les signes , ϫⲧ ⲥϧⲁ ⲁⲛϧ, placés dans le champ du tableau, de chaque côté de la déesse, ne peuvent se rapporter qu'au dieu Thouth; le premier mot , ϫⲧ, indique seulement ici le commencement d'un discours, comme Champollion l'a souvent observé, et il sert à distinguer

la gorge est gonflée comme celle d'un uræus et qui entoure d'un repli de sa queue le dieu-Soleil criocéphale dans sa barque. (Mêmes sarcophages.) Il est enfin représenté, dans les peintures qui nous occupent, sur la tête d'une déesse, sa personnification, appelée comme lui , nom qui se retrouve dans le rituel déterminé par un simple uræus, comme le sont souvent les noms de toutes les déesses : .

1. Notre savant égyptologue, M. de Rougé, a bien voulu signaler ici l'existence du radical antique ⲙⲁ, *marcher*, qui se retrouve joint au mot ϣⲉ, *ire, venire*, dans l'expression , répondant au copte ⲙⲟϣⲓ et à l'arabe مشى, composés des mêmes radicaux rapprochés dans l'ordre inverse.

2. ϣⲧⲁ, séparé, particulier, réservé. Cf. ϣⲉⲧ, *excindere* (?).

NOUB LA DÉESSE D'OR DES ÉGYPTIENS

La légende particulière de la grande qui est inscrite dans le petit de la composition. Le second groupe , des signes et , comme déterminatifs le mot *ordonner*. Le troisième groupe , ans, étant parfaitement connu pour signifier *la vie*, on doit traduire : *il ordonne, ou il règle* (?) *la vie (éternelle du défunt)*, ce qui convient parfaitement aux attributions de ce dieu.

La déesse *Noub* est représentée sous la forme humaine; ses chairs sont vertes, sa tête est surmontée de deux cornes de vache qui soutiennent un disque rouge bordé de jaune; un *urœus* orne son front.

La légende que nous venons de lire indique suffisamment que son rôle est de présider à l'introduction du défunt auprès d'Osiris, rôle que joue souvent la déesse Hathor, comme dans le tombeau de Skhaï (Nestor L'Hôte, *Lettres d'Égypte*, p. 5) et dans le papyrus funéraire du prêtre Horus, fils d'Osoroêris et de Tanoub, au musée du Louvre. Il faut remarquer cependant que dans ce manuscrit, Hathor a la forme de la déesse Ma, qui remplit plus habituellement les mêmes fonctions.

Mehen, qui est associée à la déesse d'Or, a pour mission particulière de conduire le défunt; elle tient en effet le bienheureux par la main, et se retourne comme pour lui parler.

Dans un autre tableau (*pl. 2*), la déesse *Noub* présente le collier symbolique appelé *mnat* ou *menat* aux narines du défunt, que *Mehen* semble encore diriger.

La légende inscrite au-dessus de ces personnages se divise en deux parties.

Première partie, de droite à gauche :

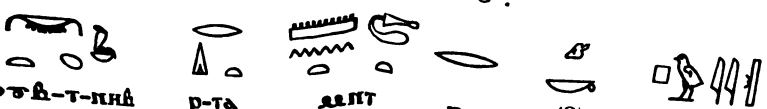

ⲛⲟⲩⲃ-ⲧ-ⲛⲏⲧ ⲣ-ⲧⲁ ⲙⲉⲛⲓⲧ ⲣ ⲫⲛⲧ (?)-ⲥ ⲛⲟⲩⲉⲉ

La divine dame *Noub* donne le *menat* à ton nez lui-même,

ⲥⲟⲩ ⲛⲛ ⲁⲣⲣ.

ô lumineux ! victorieux (?)

Deuxième partie, de gauche à droite :

ⲥⲡ ⲙⲉⲛⲓⲧ ⲁⲛ ⲥⲟⲩ ⲛⲟⲩⲉⲉ ⲁⲟⲩ ⲙⲉϩⲛ

Réception (du) *menat* par ce lumineux; est Mehen

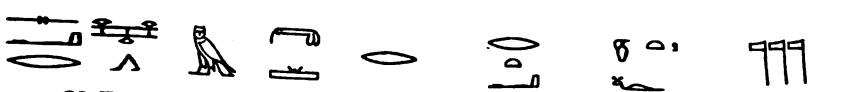

ⲥⲁⲣ ⲙ ⲧⲟ ⲣ ⲣⲧⲁ ⲛⲟⲩⲙ-ⲫ ⲛⲧⲣ-ⲟⲩ

conduisant en avant pour être donné il rejoigne (les) dieux

ⲁϭⲣ.

(de la) contrée (d')Agher.

1. Ce mot et son qualificatif sont évidemment au vocatif; le mot ⲛⲛ, qui joue plutôt le rôle d'une particule emphatique ou intensitive que celui d'un véritable démonstratif, convient parfaitement à ce cas, comme, en copte, l'article ⲡⲉ.

2. M. E. de Rougé traduit ce mot par *conjungere*; cf. son *Mémoire sur la Statuette Naophore du Vatican*, *Revue archéologique*, 1851, Extrait, p. 20 : « *Tu* T'UNIS *à ta mère.* » .

La divine dame Noub présente le menat à ton nez, ô bienheureux qui as subi tes épreuves. — Réception du menat par ce bienheureux; Mehen le dirige pour qu'il rejoigne les dieux de la contrée d'Agher.

L'action qui consiste à présenter le collier *menat* au nez du défunt est un symbole dont la signification est restée fort obscure, et je serais entraîné beaucoup trop loin de mon sujet, si je cherchais maintenant à l'expliquer[1]; qu'il me suffise de rappeler que ce collier est un des emblèmes particuliers de la déesse Hathor, et que sa valeur symbolique doit avoir quelque analogie avec celle des caractères : la *vie*, et le *souffle*, souvent présentés de la même manière, par des dieux, aux narines des morts, en signe de l'existence dans la vie éternelle. On peut en voir des exemples sur le sarcophage noté D. 9, au musée du Louvre, où la phrase suivante : 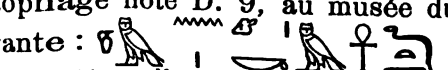 « J'ai joint ton nez avec la vie éternelle, » c'est-à-dire *j'ai approché de ton nez*, ou *je t'ai fait respirer le souffle de la vie éternelle*, est souvent inscrite à côté de personnages divins qui présentent effectivement l'un ou l'autre de ces deux symboles, comme pour l'approcher des narines du défunt.

Une troisième peinture de la momie d'Amen-hôtep (pl. 3) nous présente deux fois l'image de la déesse *Noub*. Elle est figurée sous la forme d'une vache, dont le corps jaune est parsemé de croisillons bleus, et dont les cornes soutiennent un disque également jaune, surmonté de deux longues plumes et orné d'un *urœus*.

Le tableau se divise en deux parties; en haut, le défunt tenant le *senb* de la main gauche, est agenouillé devant cette

1. Je me propose de publier prochainement un travail que j'ai presque terminé sur ce symbole. — [Ce travail, qui était demeuré inédit, ne s'est pas retrouvé dans les papiers de Dévéria. — G. M.]

vache divine, dont le cou est orné du collier à *tête d'Hathor ;* **entre le** personnage et cette divinité *est un jeune veau qui* **s'approche** d'un vase placé devant elle [1]. *Une légende emblé-* **matique** remplit les vides de la composi*tion :*

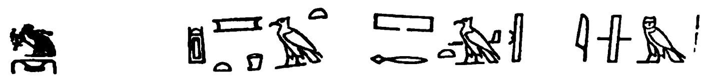

ⲥⲟⲩⲃⲛ [2]	ϣⲧⲁ [3]	ⲛⲁⲁ	ⲁⲙⲟⲩ
Souwan (protectrice)	du sanctuaire (?)	grand	(des habitan

ⲥⲃ (?).

(de la) demeure céleste (?)

Au–dessus du veau sont les mots :

ⲧⲁ ⲁⲛϧ ⲧⲁⲧ ϫⲙ ⲡⲁ ϧⲁ.

Donnant (la) vie, (la) stabilité (et la) puissance, comme le soleil.

1. Les deux compositions de cette peinture rappellent la repr tion placée dans le rituel de Turin, au-dessus du chapitre XI, voit un veau accourir devant une vache sacrée. Notre savant matiste, M. Duchalais, pense qu'il y aurait aussi un curieux chement à faire entre ces représentations et le type des monn portent au droit une vache allaitant un veau, et au revers un une fleur astéroïde, comme celles d'Apollonia, de Dyrrachiu Corcyra.

2. Le groupe [hiéroglyphe] représente la déesse [hiéroglyphes] ⲥⲟⲩⲃⲛ, (Wilkinson, *Manners and Customs*, vol. V, p. 45).

3. Le caractère [hiéroglyphe] plus grand que ceux qui suivent sur la ne fait, à proprement parler, pas partie de la légende ; c'est la tation du *Cheta*, et son nom [hiéroglyphes] ϣⲧⲁ, est inscrit nom est aussi écrit avec le déterminatif figuratif, [hiéroglyphes] ϣⲧⲟⲩⲉⲉ (?) sur d'autres momies de la Bibliothèqu

Cette formule, commune à toutes les grandes divinités, se rapporte sans doute ici à la déesse d'Or.

Voici maintenant une légende inscrite au-dessus de cette vache divine, et qui lui est plus particulière :

ⲛⲧⲣ-ⲧ ⲧⲏ ⲛⲟⲩⲃ ⲛⲏⲃ ⲁⲛ ⲧ-ⲟⲩⲣ ⲧⲟⲩⲉⲉ ⲉⲛ-ⲧ

Cette déesse *Noub* dame (de la) vallée (est) cette grande rectrice

ⲧⲟ ⲁⲅⲣ.

(du) monde terrestre (et de la) contrée d'Agher.

Un rituel hiéroglyphique du musée du Louvre (t. VIII, de la notice de Champollion)[1], fait mention de la déesse Noub, dans un titre sacerdotal que portait la tante d'un personnage pour les funérailles duquel il fut écrit :

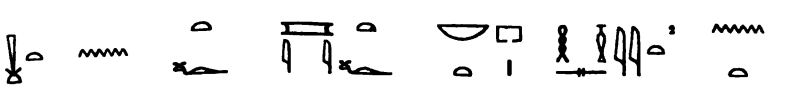

ⲥⲛ-ⲧ ⲛ ⲧⲉⲓ ⲙⲣⲉⲉ-ⲧ-ⲉⲓ ⲛⲏⲃ-ⲧ ⲉⲁ ⲉⲥⲉⲉ-ⲧ ⲛⲧ

La sœur de (son) père qui l'aime, la dame odiste de

(n[os] 793 et 800). Je crois qu'il est possible de le rapprocher du copte ⲙⲉⲧ, *excindere*, et de le traduire par *la demeure*, ou *le lieu séparé*, *le sanctuaire*, ou, dans d'autres cas, *le tombeau*. On peut aussi le comparer au copte ⲙⲟⲧⲉ, *puteus*.

1. M. Alphonse Mallet, qui a bien voulu me confier l'exécution d'un *fac-simile* de ce beau papyrus, nous promet prochainement sa publication ; c'est un rituel funéraire en écriture hiéroglyphique linéaire d'ancien style, orné de peintures très remarquables.

2. Le mot a été écrit par erreur dans l'original, et je dois encore sa véritable lecture à M. Emmanuel de Rougé ; la confusion du scribe égyptien entre les caractères et dont la valeur est

ⲛⲟⲩⲃ ⲙ ⲁⲛ ⲙⲁⲩ-ⲧ-ⲙ-ϩⲃ ⲙⲁ-ⲧⲁⲟⲩ-ⲧ (?)

(la) déesse *Noub* (qui est) dans la vallée Maut-em-heb la justifiée.

Les mots : [hiéroglyphes] *dans la vallée,* ou *qui est dans la vallée,* répondent au titre de : [hiéroglyphes] *Dame de la vallée,* donné à la déesse sur la momie d'*Amen-hôtep*. Cette vallée est peut-être celle des tombeaux à Thèbes, car la déesse d'Or était protectrice des sépultures dans cette ville, comme on le verra plus loin.

La partie inférieure de notre peinture représente le défunt dans l'attitude de la prière [hiéroglyphe]; auprès de lui sont écrits les mots [hiéroglyphes] adoration [1] (à) *Noub* (la déesse d'Or).

La déesse, sous la forme d'une vache, est représentée comme à la partie supérieure, à l'exception du collier dont, ici, elle n'est pas ornée; une jeune génisse qui s'approche d'elle baisse la tête pour se faire lécher. Au-dessus d'elle sont inscrits les mots suivants, comme dans la partie supérieure de la composition :

ⲧⲁ ⲁⲛϧ ⲧⲁⲧ ϫⲙ.

Donnant (la) vie, (la) stabilité, (la) puissance.

Les espaces restés libres sont aussi remplis, de même que dans le premier registre, par une décoration symbolique dont la signification est :

entièrement différente, avait trompé Champollion lui-même pour la lecture de ce texte, dans sa *Notice des monuments du musée Charles X.*

1. Le mot [hiéroglyphes] n'est pas suivi de son déterminatif habituel [hiéroglyphe], mais le personnage adorant à côté duquel il est inscrit remplace lui-même ce déterminatif.

Souwan (protectrice) du sanctuaire de la région supérieure.

La déesse ...nou (?) (protectrice) du sanctuaire (?) de la région inférieure.

La légende placée au-dessus de la vache divine se lit :

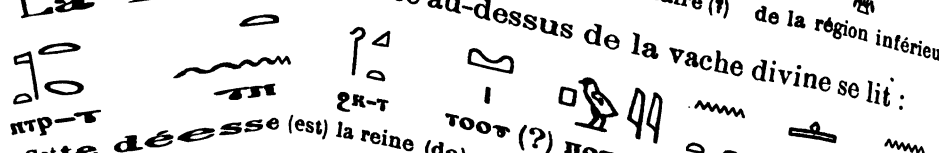
ⲛⲧⲣ-ⲧ ⲥⲓ ϩⲙ-ⲧ ⲧⲟⲟⲩ (?) ⲛⲟⲩⲉⲉ ⲛⲧ-ⲧ ϩⲓⲙ ⲛⲓ

Cette déesse (est) la reine (de) cette montagne que se couche (l')image

ⲛⲧⲣ-ⲟⲩ ⲁⲙ.

(des) dieux dedans.

Cette déesse est la reine de la montagne dans laquelle se couche l'image des dieux.

1. Le nom qui accompagne ordinairement ce groupe opposé à celui qui représente la déesse *Souwan* est habituellement (Wilkinson, *Manners and Customs*, vol. V, p. 45), mais ici il est augmenté des caractères qui paraissent être la finale *nou*, ⲛⲟⲩ, avec les signes déterminatifs des noms de déesse. Peut-être est-ce Rannou, forme d'Hathor, souvent représentée par un *uræus*? La variante que je trouve sur un papyrus du musée du Louvre, semble cependant indiquer qu'il faut voir ici plutôt le nom d'une région personnifiée que celui de la déesse protectrice de cette même région; doit-on plutôt lire : *La divine Souwan est le sanctuaire de la région supérieure; la divine ..... est le sanctuaire de la région inférieure?*

2. Je traduis ⲁⲙ, *dedans* pour ne pas suppléer le pronom , ⲫ, *lui*, qui est évidemment sous-entendu, comme l'est quelquefois sur les stèles le pronom pluriel ou , ⲥⲛ, *eux*, dans une formule bien connue (Champollion, *Grammaire*, p. 456) : 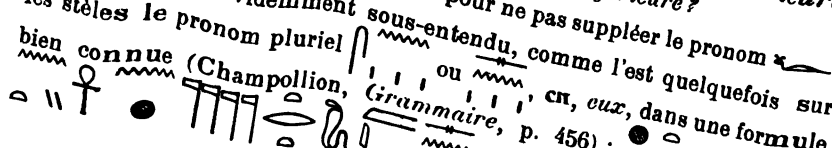 *L'ensemble de tous les biens*

Je dois à M. E. de Rougé l'interprétation du , nu dont la permutation avec , est bien connue; suivant lui, cette expression analogue au copte ⲉⲓⲛⲉ, *similesse*, signifie *la similitude, la ressemblance, l'image*, et dans la phrase qu'on vient de lire, *la ressemblance de l'image des dieux* exprime la généralité des astres. Or, la montagne dans laquelle se couchent les astres ne peut être que celle qui borne la vue du côté de l'Occident. Une singulière composition reproduite par S. G. Wilkinson (*Manners and Customs*, t. V, pl. 29) fait voir cette même montagne avec des bras de femme, recevant le disque solaire.

La légende inscrite au-dessus d'un personnage agenouillé devant elle se lit :

Adoration (au) dieu Soleil .... pendant (son) coucher dans la monta

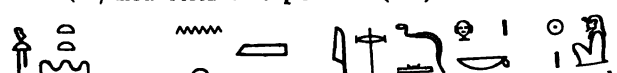

(de la) contrée infernale de justice. Hommage à toi, dieu Soleil!

La déesse d'Or est donc la reine de la montagne de l'Occident; c'est une analogie de plus avec les attributs d'*Hathor* représentée souvent sous la forme d'une vache à la porte d'un hypogée creusé dans le flanc de cette montagne, et appelée , *la rectrice de la contrée occidentale*, ou *infernale*, car ces deux expressions avaient même sens pour les Égyptiens (Momies de la Bibliothèque impériale, *passim*).

que vivent les dieux et les déesses par eux, souvent modifiée manière suivante :

L'ensemble de tout bien pur. vivant un dieu

C'est-à-dire *l'ensemble des biens dont vit un dieu.*

Le personnage sur la momie duquel sont peintes les représentations de la déesse *Noub* reproduites dans nos planches 1, 2 et 3, exerçait des fonctions sacerdotales dans la ville de Thèbes, ainsi que l'indique la légende suivante inscrite sur une figurine funéraire de son tombeau, conservée aussi à la Bibliothèque impériale (n° 1098). 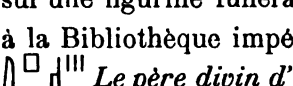 *Le père divin d'Amon, celui qui fait les libations sur l'autel à Thèbes;* et nous avons vu que le papyrus cité plus haut, qui n'est certainement pas postérieur à la XIX^e^ dynastie, fait mention d'une dame odiste de cette même déesse, appartenant aussi à une famille thébaine, car les titres principaux du personnage dont elle était la tante, sont : 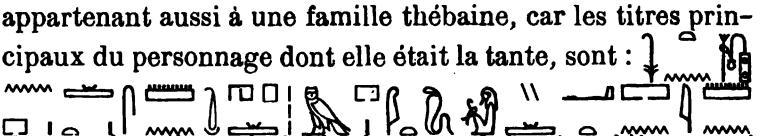 *Le royal scribe de la bibliothèque, celui qui établit, ou qui maintient les lois dans la demeure de la divine justice, le gardien de la demeure d'Amon.*

On sait que, par *demeure d'Amon,* les Égyptiens désignaient très habituellement le temple de ce dieu à Thèbes.

Si l'on ne peut conclure de là que le culte de la déesse d'Or existait à Thèbes sous la XIX^e^ dynastie, on est au moins fondé à le croire.

Le sarcophage noté D. 8, au musée égyptien du Louvre, présente aussi le nom de la déesse d'Or dans les titres du personnage dont il contenait la momie :

ⲛⲧⲣ-ϩⲛ	ⲛⲟⲩⲃ	ⲛⲁ	ⲧⲟⲩⲟⲩ-ⲟⲩ (?)	ⲛ	ⲥⲟⲩⲧⲙ (?)
Le Prophète (de la)	déesse *Noub* (et) des		statues	du	roi

ⲡⲥⲁⲙⲧⲕ	ⲛⲧⲣ-ϩⲁ	ⲙⲛ-ⲙⲫⲓ.
Psamétik	(au) temple	(de) Memphis.

Ces titres sacerdotaux sont d'autant plus intéressants qu'ils donnent la certitude que la déesse d'Or recevait aussi un culte particulier à Memphis, sous la XXVI^e^ dynastie; car si la charge de prêtre des statues du roi Psammétichus ne désignait pas déjà suffisamment cette époque, le style du monument ne permettrait pas d'en supposer une autre.

On trouve, sur ce même sarcophage, les variantes et pour le nom de la déesse. Ce nom se voit encore à Dendérah, ainsi que l'image de la déesse, sous les deux formes que nous lui connaissons. (*Description de l'Égypte*, A, vol. IV, pl. 26, fig. 3 et 9.) La planche 25 de la belle publication photographique de M. F. Teynard (*Égypte et Nubie*), contient une légende où on lit le nom de *Noub* et de plus celui de sa demeure particulière ; mais le bas-relief n'étant pas reproduit en entier, il m'est impossible de savoir exactement quel rôle y joue cette divinité. Enfin, ce nom entre dans la composition des noms propres , ⲧⲛⲧ-ⲛⲟⲩⲃ, *celle qui appartient à Noub*, et , ⲧⲁⲛⲟⲩⲃ (même sens), qui désignent tous deux la même personne, dans un extrait hiératique du rituel funéraire, conservé au musée du Louvre.

Maintenant que nous avons examiné ces divers monuments, si nous observons que la tête de la déesse Hathor, employée dans les décorations architecturales, pose presque habituellement sur le signe de l'*or*, , ainsi que l'avait remarqué Champollion en comparant cette déesse à la χρυσῆ Ἀφροδίτη (*Venus aurea*) d'Homère; si nous observons que l'hiéroglyphe , le signe de l'*or*, qui représente un *collier*, comme l'a très clairement démontré M. E. de Rougé (*Mémoire sur l'inscription d'Ahmès*, p. 66), avait aussi une signification funèbre, puisque dans les scènes symboliques qui ornent les sarcophages les divinités infernales sont très souvent représentées dessus, et que, dans les tom-

ux, la salle de l'or désigne celle où reposait la momie; ious nous rappelons en outre que les attributions de la esse d'Or sont toutes funèbres, et si nous considérons nfin que cette déesse est représentée sous deux formes dentiques avec celles que l'on donnait le plus habituelle- ment à Hathor : nous devrons regarder ces deux divinités comme n'en formant qu'une seule adorée sous deux noms différents. Or, cette déduction est pleinement confirmée par un papyrus funéraire du musée du Louvre. C'est une copie du livre des Sensen[1], exécutée sous la domination romaine en l'honneur du prêtre Osor-oër; à la fin de ce manuscrit, le défunt est représenté couronné de feuillages et offrant l'encens à la *déesse-vache*, placée sur une sorte d'autel en forme de pylone, dans lequel repose une momie, sans doute celle du même Osor-oër. La tête de la vache divine est surmontée d'un disque rouge et de deux longues plumes; devant elle est une sorte de mangeoire chargée d'herbages, et au-dessus de son dos, on voit un disque ailé auquel est appendu un *urœus* (pl. 4). Voici la légende hié- roglyphique, pour nous très importante, qui accompagne cette représentation :

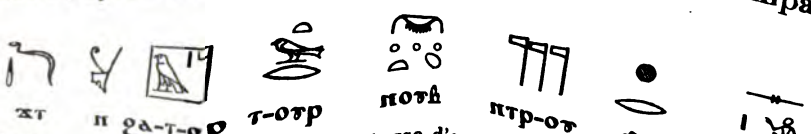

Paroles de Hathor la grande déesse d'or (des) dieux auprès de quelqu'un

(desquels) elle (est) (?) : (ô) Osiris père divin et prophète d'Amon-Soleil

1. Le livre des *Sensen* paraît être moins ancien que le rituel funé- raire; M. Brugsch en a le premier publié une traduction, d'après le texte hiératique gravé à la fin du Voyage de Denon.

NOUB LA DÉESSE D'OR DES ÉGYPTIENS

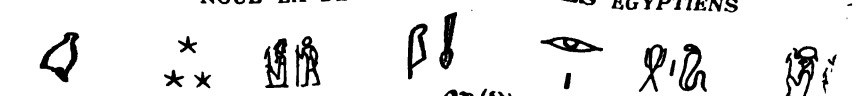

ⲥⲟⲩⲧⲙ ⲛⲧⲣ-ⲟⲩ ⲟⲥⲟⲣ-ⲟⲩⲣ ⲙⲁ-ⲧⲁⲟⲩ (?) ⲓⲣⲓ-ⲁ .....-ⲥ ⲛⲧ-ⲧⲟ

roi des dieux, Osor-oër justifié, je *fais ta sépulture (?)* étern

Au-dessus du défunt :

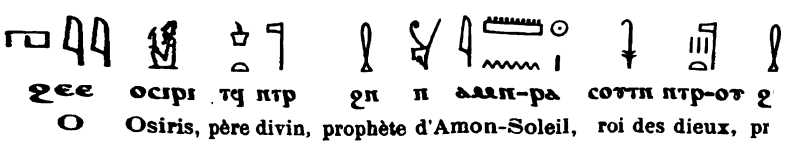

ⲟⲩⲉⲉ ⲟⲥⲓⲣⲓ ⲧⲩ ⲛⲧⲣ ⲫⲛ ⲛ ⲁⲙⲛ-ⲣⲁ ⲥⲟⲩⲙ ⲛⲧⲣ-ⲟⲩ ⲫ

O Osiris, père divin, prophète d'Amon-Soleil, roi des dieux, pr

ⲭⲁⲙ (?) ⲛ ⲁⲙⲛ ⲟⲥⲟⲣ-ⲟⲩⲣ ⲙⲁ-ⲧⲁⲟⲩ ⲥⲓ ⲛⲥⲁ-ⲡ-ⲧⲟ ⲙ

de Khem (?) et d'Amon, Osor-oër justifié, fils (de) Nsa-pt-to l

ⲁⲛⲍ-ⲥ ⲁⲛⲍ ⲕⲁ-ⲥ ⲁⲛⲍ ⲕⲁ-ⲥ ⲁⲛⲍ

ta vie (est) la vie (de) ton âme la vie (de) ton âme (est) t

ⲫⲫ ⲫⲣⲟⲩ ⲫⲣ ⲛⲧ-ⲧⲟ.

une multitude de jours et l'éternité.

Au-dessus de la déesse :

*Paroles d'*HATHOR, LA GRANDE DÉESSE D'OR [1] *qui est auprès de l'un d'eux* [2] *:* « *O Osiris, père phète d'Amon-Soleil, roi des dieux, Osor-oër fais ta sépulture* (?) *éternelle.* »

1. = pt. Birch, *Archæologia*, 1853, vol. XXXV, *Thothmes III*, p. 35.

2. C'est-à-dire auprès d'Osiris lui-même, représenté p défunt, qui lui est complètement assimilée, et au-dessu vache divine est placée comme protectrice des sépultu on pourrait lire aussi : *Paroles d'Hathor à quelqu'un d' qui lui est dévoué.*

Au-dessus du défunt :

O Osiris, père sacré, prophète d'Amon-Soleil, roi des dieux, prophète de Khem et d'Amon, Osor-oër justifié, fils de Nsa-pat-to le justifié, ta vie est la vie de ton âme; la vie de ton âme est ta vie pour les siècles et pour l'éternité.

Comme on a pu le voir, ce texte est singulièrement compliqué par les licences permises pour le choix des caractères, à l'époque de la domination romaine; c'est encore à l'extrême obligeance de M. E. de Rougé que je dois la solution des principales difficultés qu'il renferme, telles que les groupes *quelqu'un, un tel;* pour , ou souvent abrégé en . Cf. Hor-Apollon, liv. II, chap. I : Ἀστὴρ παρ' Αἰγυπτίοις γραφόμενον, ποτὲ μὲν θεὸν σημαίνει, κ. τ. λ.; *l'éternité,* cf. Hor-Apollon, liv. II, chap. I : Αἰῶνα σημαίνοντες, ἥλιον καὶ σελήνην γράφουσι.

Champollion avait déjà reconnu les caractères et pour des homophones de , *s*, dans les inscriptions de cette époque de décadence.

Quoique nous trouvions dans la *Grammaire* de Champollion, p. 417, la qualification d'*or des dieux et de toutes les déesses* donnée à Isis dans les inscriptions du pronaos de Dakké, construit par Évergète II, je crois que les mots *Hathor la grande déesse d'Or des dieux,* que nous lisons sur le papyrus d'Osor-oër, ne peuvent laisser subsister aucun doute sur l'identité des deux déesses *Noub* et *Hathor*.

Remarquons encore, avant de terminer, que l'image d'une vache exactement semblable à celle qui représente la déesse d'Or est placée en tête du chapitre CLXII du rituel funéraire et désignée par les mots :

ⲡⲛⲉⲉ-ⲁⲣⲁ, Jeune déesse vache[2].

ⲡⲛ-ⲁⲣⲁ, Jeune déesse vache[3].

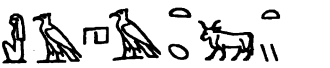

ⲛⲧⲣ-ⲧ(?)-ⲁⲣⲁ, Déesse vache[4] (hiératique).

ⲁⲣⲁ, Vache (déesse).

Quoique le nom de la déesse *Noub* ne se rencontre pas dans le rituel funéraire, peut-être pourrait-on voir encore ici son image, car l'or est prescrit pour la représentation de cette *jeune déesse-vache,* puisqu'il est dit dans le même chapitre que son image *faite en or bon* (pur), 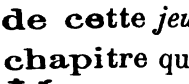 , était placée sur la gorge du défunt, et l'on sait que les amulettes dont on devait orner les morts étaient formés

1. Les signes \\ ⌓ sont ici la valeur de notre *trait d'union*, et ne doivent pas se prononcer; ils servent seulement à réunir les deux mots et 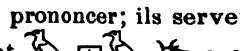 qui s'appliquent à une seule divinité. Cette double dénomination rappelle la fable grecque d'Io qui, métamorphosée en vache par Jupiter, se sauva en Égypte, où elle reprit sa première forme.
2. *Todtenbuch*, pl. 77, col. 8.
3. *Description de l'Égypte*, A, vol. V, pl. 44.
4. *Idem.*, A, vol. II, pl. 66.
5. *Todtenbuch*, pl. 77, col. 3, 4 et 5.
6. *Idem.*, pl. 77, col. 9.
7. *Description de l'Égypte*, A, vol. II, pl. 66.
8. *Idem.*, A, vol. V, pl. 44.

substances précieuses et particulières à chacune d'elles, me on le voit dans les chapitres CLV et suivants. Le te du chapitre CLXII ajoute qu'on peignait l'image de vache divine sur un *hypocéphale* pour la placer sous la te du défunt, et, à la colonne 9, le dieu soleil est appelé on fils, ce qui semble, au premier abord, difficile à expliquer; cependant, l'identité des déesses *Noub* et *Hathor* étant admise, si l'on se rappelle qu'Hathor est souvent représentée la tête surmontée des symboles de la contrée infernale , ou , qu'elle personnifie même cette contrée sous le nom de , et, de plus, que le ciel est quelquefois représenté par une vache (Champollion, *Monuments*, pl. CCXLI), on pourra admettre sans difficulté que la déesse d'Or, sous la forme d'une vache qui est, pour ainsi dire, constellée, et que nous avons vue plus haut (pl. 3), avec le titre de reine de la montagne dans laquelle se couche l'*image des dieux* ou les *astres*, ait pu représenter aussi la contrée infernale, ou le ciel inférieur, et l'on comprendra bien alors pourquoi elle est appelée la mère du soleil, car la région inférieure du ciel donne chaque jour naissance au soleil, qui sort de son sein en s'élevant au-dessus de l'horizon.

Les notions que nous donnent les monuments que nous venons d'étudier, sur *Noub* la déesse d'Or, peuvent donc se résumer de la manière suivante : 1° elle était identiquement la même qu'Hathor, considérée dans ses attributions funèbres; 2° elle était représentée, comme cette déesse, sous deux formes, l'une de femme, l'autre de vache; 3° son culte, que nous observons à Thèbes dès la XIX^e^ dynastie, se retrouve à Memphis sous la XXVI^e^, était en vigueur à Dendérah sous les Lagides et subsistait encore en Égypte à l'époque de la domination romaine.

IMP. VIEILLEMARD & SES FILS, PARIS.

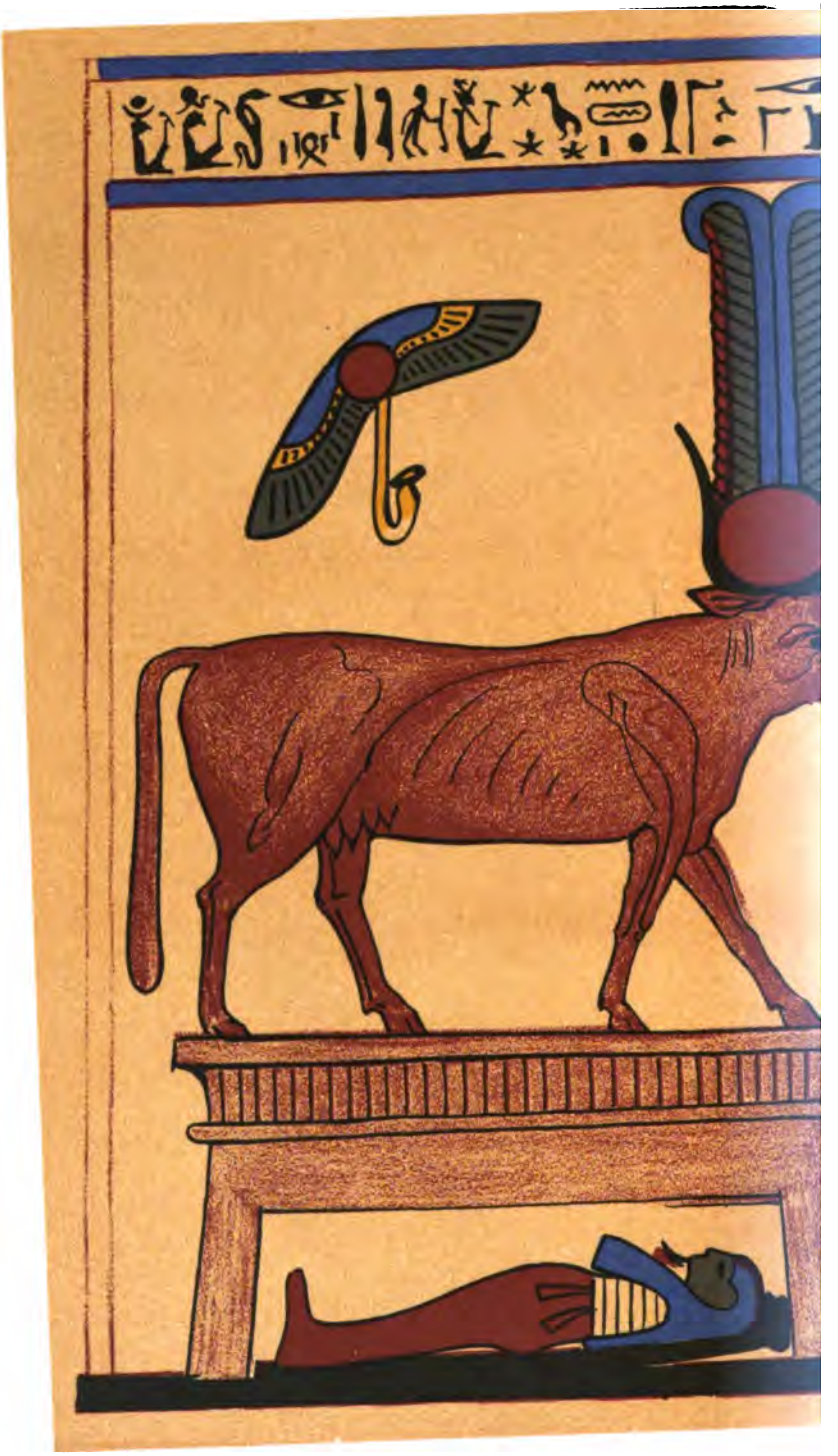

IMP. VIEILLEMARD

qui diffèrent peu de cette composition, la légende placée auprès de la vache divine est celle d'ATHOR, *rectrice de la contrée occidentale* (ou infernale) 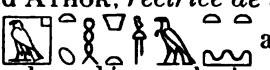 avec de légères variantes. L'identité des deux déesses devient par là encore évidente, et j'ajouterai, pour corroborer cette nouvelle preuve, qu'à côté de la scène où la vache divine dit elle-même: *Je suis (la déesse) Noub,* deux colonnes d'hiéroglyphes qui ne peuvent se rapporter qu'à cette divinité, la seule représentée dans la peinture, commencent par les mots: *Paroles d'*ATHOR, *l'œil du dieu-soleil, la rectrice des régions infernales....,* 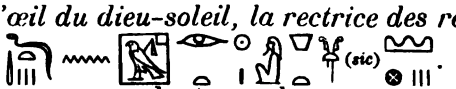 . On ne peut donc conserver aucun doute sur le rang et sur la nature de cette divinité.

J'ai indiqué (voir plus haut, p. 8-9, 12) un papyrus de la XIX^e^ dynastie comme étant le plus ancien monument de ceux sur lesquels j'ai trouvé le nom de Noub; le culte d'Athor, son type primitif, remonte beaucoup plus haut dans l'antiquité égyptienne, car on rencontre son nom, , dans les tombeaux des prêtres des rois de la IV^e^ dynastie, contemporains de la construction des Pyramides ou de peu postérieurs. Plutarque nous a conservé la traduction du nom d'Athor, dans un intéressant passage où il assimile cette divinité, , à Isis , à Mouth , et à Méthuer : Ἡ δ' Ἶσις ἔστιν ὅτε καὶ Μούθ, καὶ πάλιν Ἄθυρι καὶ Μεθύερ προζαγορεύεται· σημαίνουσι δὲ τῷ μὲν πρώτῳ τῶν ὀνομάτων μητέρα, τῷ δὲ δευτέρῳ οἶκον Ὥρου κόσμιον, κ. τ. λ. (*De Iside et Osiride,* c. 56, p. 374). Ainsi, le nom d'Athor , qu'il transcrit Ἄθυρι, répond, dans la langue grecque, aux mots οἶκος Ὥρου κόσμιος, *demeure mondaine d'Horus.* Cette signification, vérifiée par Champollion (*Panthéon égyptien*), peut s'expliquer comme la maternité du Soleil attribuée, dans le rituel funéraire, à la même divinité représentée sous la forme d'une vache; c'est-à-dire, en admettant qu'elle a été considérée, dans certains cas, comme

accompagnée, cette fois, de légendes tout à fait inaccoutumées. La porte du tombeau [hieroglyphs], s'élève à gauche, sur le flanc de la montagne d'Occident [hieroglyph]; une vache semblable à celle de notre pl. III, partie supérieure[1], paraît sortir d'une vallée située derrière cette montagne (cf. Bibl. imp., Momie 799, même scène; les jambes postérieures de la vache qui s'avance sont encore cachées par le profil du terrain). Son dos est couvert d'une housse jaune ornée de traits rouges formant des losanges au centre de chacun desquels est un point bleu. Au-dessus d'elle, la déesse *Neith, l'espace du ciel nocturne* (cf. E. DE ROUGÉ, *Statuette naophore du Vatican*, p. 28) [hieroglyphs], est représentée par un serpent *uræus* ailé[2]; le chacal d'Anubis, gardien des sépultures, est couché à ses pieds; auprès d'elle, enfin, sont placées quelques offrandes. La légende inscrite à côté de cette vache divine commence par les mots [hieroglyphs] (*sic*) [hieroglyphs], ⲁⲛⲟⲕ ⲛⲟⲩⲃ ϩⲣ ⲁⲛ. *Je (suis) Noub (qui) sors (de la) vallée* (cf. plus haut, aux pages 8-9, *Noub dans la vallée, Noub âme de la vallée*). Je ne m'occuperai pas de la fin de cette légende, ni de quelques autres signes dispersés dans le champ du tableau, dont l'ordre est incertain et la signification sans importance. Dans les autres exemples que je connais, et

1. A l'exception du disque qui surmonte sa tête, dont le milieu est rouge; cela peut faire penser que sur la momie d'Amen-hôtep, le disque est resté jaune par oubli du peintre égyptien.

2. J'ai trouvé autre part (LOUVRE, *Momie du prêtre Psar*), cet uræus ailé remplacé, dans la même scène, par l'œil symbolique [hieroglyph] armé d'une aile seulement, avec la légende [hieroglyphs], *l'immensité dans la demeure étoilée*, ou *le ciel nocturne*. Cf. E. DE ROUGÉ, *Catalogue*, 2ᵉ édit., p. 58.

3. Les signes déterminatifs des noms de déesses sont omis, c'est une variante de plus à ajouter à celles que j'ai données plus haut, p. 1.

4. Le signe déterminatif des désignations de terrain [hieroglyph] est également omis.

qui diffèrent peu de cette composition, la légende placée au-près de la vache divine est celle d'ATHOR, *rectrice de la con-trée occidentale* (ou infernale) 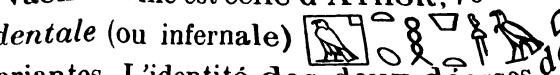 avec de légères variantes. L'identité des deux déesses devient par là encore évidente, et j'ajouterai, pour corroborer cette nouvelle preuve, qu'à côté de la scène où la vache divine dit elle-même: *Je suis (la déesse) Noub,* deux colonnes d'hiéroglyphes qui ne peuvent se rapporter qu'à cette divinité, la seule repré-sentée dans la peinture, commencent par les mots: *d'*ATHOR, *l'œil du dieu-soleil, la rectrice des régions infer-nales....*, 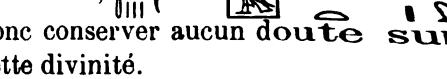 (sic) 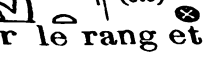 . On ne peut donc conserver aucun doute sur le rang et sur la nature de cette divinité.

J'ai indiqué (voir plus haut, p. 8–9, 12) un papyrus XIX^e^ dynastie comme étant le plus ancien monument de sur lesquels j'ai trouvé le nom de Noub; le culte d'Athor, type primitif, remonte beaucoup plus haut dans l'ant égyptienne, car on rencontre son nom, , dans les beaux des prêtres des rois de la IV^e^ dynastie, contempor de la construction des Pyramides ou de peu postérieurs. tarque nous a conservé la traduction du nom d'Athor, dan intéressant passage où il assimile cette divinité, , à , à Mouth , et à Méthuer 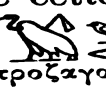 : Ἡ δ' Ἶσις ἔστι καὶ Μούθ, καὶ πάλιν Ἄθυρι καὶ Μεθύερ προσαγορεύεται· σημαίνουσι δ· μὲν πρώτῳ τῶν ὀνομάτων μητέρα, τῷ δὲ δευτέρῳ οἶκον Ὥρου κό κ. τ. λ. (*De Iside et Osiride,* c. 56, p. 374). Ainsi, le d'Athor , qu'il transcrit Ἄθυρι, répond, dans la la grecque, aux mots οἶκος Ὥρου κόσμιος, *demeure mond d'Horus.* Cette signification, vérifiée par Champo (*Panthéon égyptien*), peut s'expliquer comme la mate du Soleil attribuée, dans le rituel funéraire, à la même nité représentée sous la forme d'une vache; c'est-à-dir admettant qu'elle a été considérée, dans certains cas, c

onnification des régions infernales [1]; car, on sait que il levant était complètement assimilé à Horus (ϩⲡ, apparition, manifestation ?), tandis qu'il s'appelait (ⲧⲙ, fermeture, disparition, néant ?) dans son coucher. En d'autres termes, la région inférieure, personnifiée thor, pouvait être désignée par *demeure* mondaine us, puisque ce dieu, Horus, sortait chaque jour de même région, pour se montrer au-dessus de l'horizon, a forme du soleil levant, et qu'il y rentrait sous celle oum, le soleil couchant, pour devenir encore Horus, avoir accompli sa course nocturne, dans l'hémisphère rieur, et, ainsi de suite, jusqu'à la fin des temps.

terminerai cette note en indiquant quelques omissions et erreurs de mon premier travail.

P. 6, pour l'explication du symbole de la vie approchée des narines des morts, cf. Ch. LENORMANT, *Trésor de numismatique et de glyptique.*

P. 6, note 1. Pour deux raisons, je n'ai établi aucun rapprochement entre le veau de couleur d'or que caresse la vache Noub, et le *Veau d'or* adoré par les Israélites dans le désert. La première, c'est que je ne connais rien de particulier chez les Égyptiens au culte du veau, qui ne paraît se trouver dans la peinture de notre planche III que comme l'emblème accessoire des attributions naturelles de la divinité, puisqu'il n'en est nullement question dans la légende hiéroglyphique. La seconde, c'est que le mot עֵגֶל désigne le *Veau d'or* dans la Bible (*Exode*, 32, 4, etc.). Or ce mot עֵגֶל, traduit dans la Vulgate par *vitulus*, exprime, au propre, un *jeune taureau* plutôt qu'un veau qui tette encore (cf. BARBIÉ DU BOCAGE, *La Sainte Bible,* t. XIII, p. 520), et, au figuré, il se prend dans le sens de chef : עֶגְלֵי עַמִּים, *tauri populorum,*

1. J'ai rappelé plus haut, p. 18, qu'elle est souvent représentée avec le symbole de la région infernale ou , sur la tête, comme Amenti-Nofré qui n'est encore qu'une autre désignation de la même divinité.

i. e. *duces populorum*. Il n'est donc pas mêr
l'idole d'or, faite par Aaron pour représenter
un dieu tutélaire, en l'absence de Moïse dont i
abandonnés, ait eu la forme d'un veau, ni m
taureau; car le mot עֵגֶל pouvait désigner un
pour remplacer leur chef qu'ils avaient dema
qui pussent les conduire.

P. 11, par *ressemblance* ou *image des die*
tendre les constellations, les *figures* du zodiac
culièrement que la généralité des astres.

P. 13, dans les légendes du bas-relief de
reproduit la pl. 25 de l'*Égypte et Nubie* de
Noub paraît identifiée à Isis, comme dans
p. 417 de la *Grammaire* de Champollion, et, d
est assimilée à Athor (Athor = Noub), dans
Plutarque rapporté plus haut. Le sens de ces l
pas déterminé avec assez de certitude, soit
personnages, soit par des textes analogues sur
ments, je n'ai pas cherché à en donner l'inter
je crois devoir reproduire ici celle de ces
rapporte à notre divinité, pour compléter
documents que j'ai réunis sur elle :

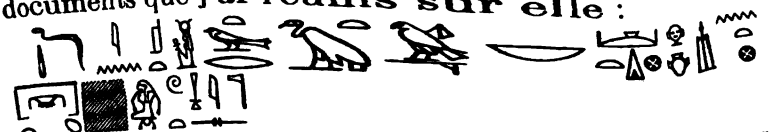

Je ferai remarquer seulement qu'après les
d'Isis, la grande mère divine (Μεθύερ ou θερμ
Philæ (?) (*qui est*) *au milieu de Poun*, NOUB (
il est question d'*enfantement dans la demeu
Noub*, et, enfin, de *son divin frère* (proba

J'ajouterai aussi les noms suivants

, *Mere-Noub* et *Mere-Noub*
stèles *AM 4025* et *4030*) à ceux que j'
comme étant composés de celui de Noub; e

NOTE

SUR

DEUX SCARABÉES ÉGYPTIENS

COMMUNIQUÉS PAR M. BOURQUELOT [1]

Les deux grands scarabées égyptiens dont notre confrère, M. Bourquelot, a communiqué, à la Société, des plâtres obtenus avec une grande perfection par les procédés du moulage à la gélatine [2], sont du nombre de ceux qu'on appelle avec raison scarabées funéraires. Le beau style et les noms qu'on y lit peuvent les faire remonter jusqu'au temps de la XVIII[e] dynastie, c'est-à-dire à plus de trois mille ans d'antiquité.

On trouve ordinairement les scarabées de ce genre sur la poitrine des momies, et le *Rituel funéraire* contient, aux chapitres XXX et LXIV, la formule qu'ils portent le plus souvent gravée sous leur base. Cette formule qui constitue, avec de légères variantes, la partie la plus importante du premier de ces deux chapitres, n'est qu'annexée au second; mais, dans l'un comme dans l'autre, elle est accompagnée d'une rubrique ou annotation spéciale. Ainsi le chapitre XXX,

1. Lu à la Société des Antiquaires de France le 10 juin 1857; publié dans le *Bulletin de la Société*, 1858, p. 112-118.

2. Les originaux appartiennent à M. Naudot, médecin, à Boulogne, près Paris. Ils sont en serpentine verte.

temps! — (*Consacré*) *à la personne de l'Osiris* (ou *du défunt*) *Nebtjefou.*

Le nom du défunt , NEB-T'F-U, se lit dans sa forme pleine à la première ligne, où il est précédé d'un titre sacerdotal , K'R-TY NTR, dont je ne connais pas exactement la valeur; il est suivi de l'expression T'T-F, *il dit*, parce que le défunt est censé réciter lui-même la formule qui est gravée au-dessous, et dont nous venons de rapporter la fin. Le même nom se retrouve sur la stèle n° 76 de la collection Anastasi, qui vient d'être acquise par le musée du Louvre.

Les rapports qui existaient dans les croyances égyptiennes entre le cœur et le scarabée ne sont pas très faciles à saisir. Cependant, la fin de la formule que nous venons de traduire semble nous les indiquer; Horapollon nous apprend que le scarabée était regardé comme le symbole de la génération masculine[1] ou du principe de l'*existence*, et le défunt dit à son cœur : « C'est toi qui es l'*existence* dans mon sein, et » c'est Chnouphis qui donne la vie saine à mes membres. » On voit par là que le cœur était considéré comme le principe de l'*existence* de l'homme[2]; c'était aussi celui de sa régénération, ou de la résurrection du mort; or, ce principe d'*existence* et de régénération était symbolisé, comme nous l'avons dit, par le scarabée. En d'autres termes, je pense d'une part, que suivant les idées psychologiques des Égyptiens, le cœur conservait, après la mort, le germe ou le principe de l'existence, et que c'était lui qui devait régénérer l'homme et le ramener à la vie lors de la résurrection; d'autre part, que le

1. Hori Apollinis *Hieroglyphica*, lib. I, cap. x. C'est parce qu'on ne lui connaissait pas de femelle, et qu'il était censé engendrer de lui-même.

2. M. Mariette m'apprend que les Arabes ont encore aujourd'hui une croyance analogue : ils disent que *la vie sort des reins.*

scarabée, symbole de ce même principe d'existence, a été étroitement rapproché du cœur, qui, comme nous venons de le dire, renfermait essentiellement le germe de la vie. C'est en vertu de ce rapprochement intime qu'on trouve des scarabées funéraires dont la base a la forme du cœur , et même quelquefois ce que l'on pourrait appeler des cœurs funéraires, où l'image du scarabée a moins d'importance et disparaît même entièrement. Cette liaison d'idées explique aussi la présence des mots 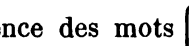 , S-HT' UAS-AR, *illumination de l'Osiris* (ou *du défunt*), à la place du titre ordinaire du chapitre XXX du *Rituel*, chapitre qui est écrit tout au long et précédé de ces mots, au-dessus de la balance du jugement, dans le manuscrit funéraire de Nebset, au musée du Louvre; car, comme je l'ai déjà signalé, Suidas, en rapportant la mort d'Héraïscus, nous apprend que cette *illumination du défunt* ou des vêtements symboliques dont il était couvert, était le signe de l'arrivée de son âme (ou de sa génération) dans l'autre monde et de son association avec les dieux [1] : c'est pour cela aussi que la même formule, *illumination de l'Osiris* (ou *du défunt*) *un tel*, commence la légende de presque toutes les figurines funéraires, qui étaient déposées dans les tombeaux en signe du souhait de régénération que l'on faisait pour le mort, lequel devait ensuite, d'après les mêmes légendes et le chapitre CX du *Rituel funéraire*, se livrer à la culture des champs élyséens.

L'autre scarabée communiqué par M. Bourquelot a une tête humaine, et l'on sait que les scarabées à tête humaine sont les plus rares et ordinairement les plus beaux; celui-ci

1. Ἀποθανόντι δὲ ἐπειδὴ τὰ νομιζόμενα τοῖς ἱερεῦσιν ὁ Ἀσκληπιάδης ἀποδιδόναι παρεσκευάζετο, τά τε ἄλλα, καὶ τὰς Ὀσίριδος ἐπὶ τῷ σώματι περιβολὰς, αὐτίκα φωτὶ κατελάμπετο πανταχῇ τῶν σινδόνων ἀπόῤῥητα διαγράμματα, καὶ περὶ αὐτὸν καθεωρᾶτο φασμάτων εἴδη θεοπρεπῆ, ἐπιδεικνύντων τὴν ψυχὴν ἐναργῶς, ποίοις ἄρα θεοῖς ἐγεγόνει συνέστιος. Cf. *Archæologia*, vol. XXXVI, 1, p. 164.

se fait en effet remarquer par son style élégant et par sa gravure soignée.

La partie antérieure de sa base a été brisée, ce qui a fait disparaître quelques signes hiéroglyphiques, mais heureusement rien de très important, puisqu'on peut suppléer la

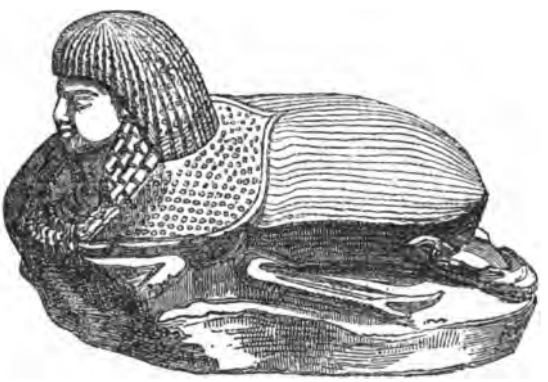

lacune principale avec le *Rituel funéraire*. La légende commençait par la partie essentielle du chapitre XXX, que nous avons déjà signalée, mais avec de légères variantes.

Ce scarabée est important surtout par les trois dernières lignes de sa légende, qui contiennent une formule que je n'ai encore trouvée sur aucun monument de ce genre :

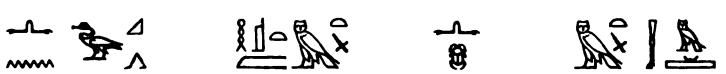

BN OK HTMM [1] BN H'PR MT NM

(Que) ne pénètre (pas la) destruction (que) ne soit (pas la) mort seconde

1. Le groupe HTMM, pourrait aussi être divisé en deux mots : HTM MT, et le sens de la phrase serait : *que ne pénètre* (ni) *destruction* (ni) *mort*, que n'arrive pas la mort seconde, etc. Mais M. de Rougé pense qu'il ne doit former qu'un seul mot; je n'hésite donc pas à y reconnaître une variante de l'expression

(à) l'Osiris Har-khem, (qu'il soit) en paix dans (la) nécropole, longtemps.

C'est une sorte d'adjuration en faveur du défunt *Har-khem*, ou, suivant M. Brugsch, *Har-min*, dans la momie duquel le scarabée avait été déposé. Les premiers mots de cette formule rappellent d'une manière frappante un passage d'inscription traduit par notre confrère, M. Chabas, de (Louvre, grand papyrus mythologique, col. 38), qui n'est elle-même qu'une forme à finale redoublée du mot 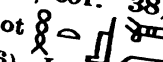 HTM-U (Sharpe, *Egyptian Inscriptions*, n. 3, pl. 66). Le même mot se trouve écrit 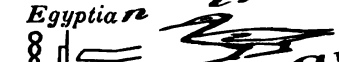 dans une formule du *Rituel* (*Todtenbuch*, 89, fin; cf. 154, 14), qui devait être gravée sur les sarcophages. On lit en effet cette formule sur un sarcophage de la collection Clot-Bey au musée du Louvre : « - - - Son âme (du défunt) voit son corps, elle repose sur son « *sahou* (sa momie?), il ne s'altérera et ne se *détruira* ( ) de corps, jamais. » Or, deux autres sarcophages nous donnent dans la même phrase les variantes suivantes : 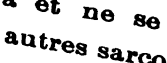 (sarc. de Nechtanèbe I, *Description de l'Égypte*, A. vol. V, pl. 41, f. 6), et simplement (Louvre, sarc. D., 12). Le même mot se retrouve encore sous une forme plus abrégée 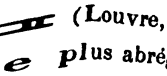 (Sharpe, *Egyptian Inscriptions*, n. 5, pl. 67), où, comme on le voit, l'M complémentaire, redoublé dans notre premier exemple, disparaît entièrement; enfin, le *Todtenbuch* porte (chap. XCIX, col. 26 et *passim*) notre mot 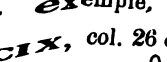 pour variante constante avec l's intensitive, dans le *Rituel* du Louvre, n° 3092, et qui a dans le papyrus Burton, n° 9900, au Musée britannique (je dois cette dernière indication à l'obligeance de M. Edwin Smith de New-York). Il résulte de la manière la plus claire, de tous ces exemples, que le signe 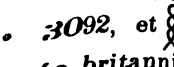 a pour équivalent dans ce mot, le caractère 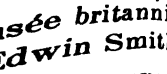 , ou la syllabe TM, que ce dernier représente. C'est une nouvelle valeur à ajouter à celle de s déjà prouvée par M. Aug. Mariette (*Bulletin archéologique de l'Athénæum français*, novembre 1855,

Chalon-sur-Saône, et qui fait partie d'un exorcisme contre les esprits possesseurs ou mieux contre les influences malignes et pénétrantes qui s'attaquaient plutôt aux morts qu'aux vivants[1] : *Qu'il (le défunt) ne soit pénétré par aucun mort, par aucune morte*, etc., et les rubriques des chapitres CXXXV, CXXXVI et CLIII du *Rituel funéraire,* dans lesquelles le défunt est assuré d'éviter la *seconde mort,* qui était éternelle et sans résurrection. Cette mort éternelle était la punition des impies et des méchants, et M. Chabas fait remarquer, dans le même travail, qu'une expression semblable est employée dans l'*Apocalypse,* chap. II, v. 11 : « Celui qui sera victorieux ne recevra point d'atteinte de » la *seconde mort.* »

Quant à la tête humaine, qui remplace celle du scarabée dont nous venons de nous occuper, on comprend facilement qu'unie au scarabée lui-même, emblème d'existence, elle rappelle et symbolise la régénération de l'*homme*, aussi bien que le scarabée uni au cœur. On peut comparer cette combinaison emblématique à l'expression hiéroglyphique de l'âme, qui était rendue par un oiseau à la tête humaine .

p. 94). Reste à expliquer la présence du signe représentant une oie dans le plus grand nombre des exemples, et qui paraît avoir une valeur déterminative. Quant à la signification de ce mot, Champollion l'a lu ϭϩⲱⲕⲙ et traduit l'*action de lier,* mais rien ne vient à l'appui de cette lecture ni de cette traduction, et maintenant que la lecture HTM est bien fixée, il est facile d'y reconnaître un sens dérivé du mot HTM étudié par M. de Rougé (*Mémoire sur l'inscription d'Ahmès*, p. 102-105), et qu'il traduit *s'obscurcir;* de là *s'effacer, disparaître, se détruire.* Dans le cas même où le groupe écrit sur notre scarabée devrait être divisé en deux, les rapprochements que j'ai établis n'en subsisteraient pas moins; ce serait HTM au lieu de HTMM, forme plus rare; de plus, les déterminatifs ne sont conformes à aucun des exemples que j'ai rencontrés jusqu'ici, tandis qu'en admettant la séparation, ils seraient simplement omis, ce qui est assez fréquent. Mais je laisse à de plus habiles que moi le soin de décider.

1. *Bulletin archéologique de l'Athénæum français*, juin 1856, p. 44.

C'est seulement par le rapprochement des symboles de ce genre et par la comparaison des anciens textes sacrés des habitants de la vallée du Nil, que nous parviendrons à l'intelligence des doctrines mystiques de ce peuple essentiellement religieux.

NOTICE

DE QUELQUES ANTIQUITÉS RELATIVES

AU BASILICOGRAMMATE THOUTH OU TETI

POUR FAIRE SUITE AU MÉMOIRE

DE M. SAMUEL BIRCH

SUR UNE PATÈRE ÉGYPTIENNE

DU MUSÉE DU LOUVRE[1]

L'excellent mémoire de M. Samuel Birch, dont la Société a dernièrement décidé l'impression[2], donne lieu à quelques rapprochements qui, je crois, méritent d'être signalés, car ils ne peuvent qu'ajouter de l'importance à cet intéressant travail, par la mention de documents qui s'y rattachent. Ainsi l'on retrouve sur plusieurs monuments le nom du personnage dont l'époque historique est déterminée dans la légende hiéroglyphique étudiée par le savant anglais sur la patère d'or du Louvre[3].

1. Lu à la *Société des Antiquaires de France*, le 9 avril 1857; extrait des *Mémoires de la Société*, t. XXIV (3e série, t. IV), p. 75-100.

2. C'est le *Mémoire sur une patère égyptienne du Musée du Louvre* traduit par Chabas, et publié dans le t. XXIV des *Mémoires de la Société impériale des Antiquaires de France*. — G. M.

3. Cette pièce porte les nos 260 de la collection Drovetti, 1755 de l'inventaire Louis-Philippe et 713 de l'inventaire actuel; elle est marquée L. 123, dans la notice du musée Charles X de Champollion.

ıys-Bas, à Leyde, possède en effet quatre
l'une ancienne collection de M. Anastasi,
om du basilicogrammate Thouth ou Teti.
plus remarquable de ces pièces est un
éraire de jaspe vert monté en or et sus-
ine tressée à plusieurs brins du même
plate ou le dessous de la base du scarabée
formule habituelle à ce genre d'amulette,
apitre LXIV du *Rituel funéraire*[1]. Elle se
lignes horizontales d'hiéroglyphes, et la
ıt est gravée sur le corselet de droite à

MH-TE-U T-TY

's septentrionaux Teti.

[1] *ments égyptiens du musée des Pays-Bas*, 2e partie,

lisme des scarabées funéraires, voir le 2e numéro *Société des Antiquaires de France*, année 1857, sent volume. — G. M.].

ttaché à, ou *chargé de*. Le signe doit être lu , ainsi que le prouvent deux variantes de la légende ıge sur une stèle du Sérapeum ; l'une porte , et ıR... Quand le *bandeau* doit être lu NS, il est ordi-gné d'un de ses deux compléments, , N, et eux à la fois.

ermine souvent le mot ST, *chaîne de montagnes* , pl. 3; 18; 19; 34; 37, etc.), mais dans le sens de rement noté et paraît se prononcer SBY (Lepsius, l; 29; 31; 35; 37; 38; 39) ou SNBY (*ibid.*, l. 27; le onstant à la suite de tous ces exemples; il ne sert s contrées dont il est question sont *étrangères*). La u signe est, dans tous les cas, différente de . Ce dernier, noté (Louvre, pap. 3092, col. 836

ovoïde, à large ouverture, sans anse et muni de son couvercle [1]. Il paraît avoir contenu du collyre appelé *stem*, composé de poudre d'antimoine, dont les Égyptiens faisaient usage pour se peindre les paupières et le dessous des yeux, ou pour donner un brillant métallique à leur chevelure, comme le font encore les Arabes de nos jours. Ce vase porte une formule dédicatoire et funéraire, disposée de droite à gauche en deux colonnes verticales d'hiéroglyphes; en voici la traduction :

PR	H'RU	T (?)	HK	AHE	APT
Offrande	d'aliments solides	et	liquides, de	bestiaux	et de volailles,

K'E	N	MR	SBY-U (?)	MH-T	TT	MA'-H'RU [2].
la personne	du	chargé	des pays	du nord,	Teti,	justifié.

On remarque ici de légères différences graphiques dans le titre et le nom de notre basilicogrammate; mais ces

1. Leemans, *Monuments égyptiens du musée des Pays-Bas*, 2e partie, pl. LVIII, n° 229. L'auteur paraît avoir fait une confusion dans l'explication des planches. Il attribue à ce vase la légende de la princesse *Nub-em-tef*, qui n'y a aucun rapport, mais qui se lit sur d'autres pièces de la même collection.

2. La lecture de M. Birch, MA'-H'RU, est pleinement confirmée par la variante, que présente plusieurs fois un beau papyrus hiératique (n° 3286 du Louvre). Dans le premier groupe de la légende qu'on vient de lire, le signe, H'RU, doit être rapproché du copte ϩⲣⲉ, ϩⲣⲏ, ϩⲣⲏⲟⲩ, *cibus, esca*; ce groupe (Louvre, pap. 3106) répond à, PR H'RU (*Todt.*, 149, 61), et à qui a la même prononciation (Louvre, pap. 3276, col. 3) et désigne une offrande d'aliments.

La qualification d'*yeux du roi* (*de la région supérieure*), que M. Leemans a traduit *inspecteur royal*, n'est pas rare sur les monuments. L'interprétation de M. Leemans n'est pas admissible, parce que c'est une épithète laudative et non pas la désignation d'une profession; cette épithète s'appliquait en effet à des personnes qui remplissaient des fonctions très diverses auprès du roi, et elle était ordinairement accompagnée d'une expression parallèle. Ainsi, pour n'en citer qu'un exemple, un cône funéraire de la XXV^e^ dynastie intitule un basilicogrammate du règne de Teherak [1] :

AR-TY (?) SU(TN) A'NH'-TY (?)
... les *yeux* du roi de la région supérieure, les *oreilles*

H'B MR HT' N NB
du roi de la région inférieure, le chargé du trésor du seigneur

TR-TY (?)
des deux mondes, etc.

C'était une manière métaphorique d'exprimer un fonctionnaire *observateur* de ses devoirs et *attentif* à remplir ses fonctions, et c'est ainsi qu'il faut le considérer dans le cas qui nous occupe.

M. Mariette a bien voulu me rappeler que nous possédons au musée du Louvre un autre vase d'albâtre qui porte aussi

table à libations du Sérapéum. Or, dans ce dernier, l'aspiration initiale du nom d'Apis (HA'PY) est exactement rendue par un ה. Si le nom d'Osiris avait eu une aspiration initiale, les transcripteurs phéniciens ne l'auraient donc pas négligée. Dans le deuxième exemple de cette dernière inscription, le ה qui suit les deux premières lettres אס, est certainement fautif, et l'espace laissé par le graveur lapidaire après ce caractère, au commencement de la dernière ligne, en est la preuve.

1. Louvre, n° 2252; musée de Lyon, n° 236; Prisse, *Monuments*, pl. XXXIII. Le nom du personnage est Râmès, fils de la dame Tjesmehperou.

scarabée, symbole de ce même principe d'existence, a été étroitement rapproché du cœur, qui, comme nous venons de le dire, renfermait essentiellement le germe de la vie. C'est en vertu de ce rapprochement intime qu'on trouve des scarabées funéraires dont la base a la forme du cœur ♡, et même quelquefois ce que l'on pourrait appeler des cœurs funéraires, où l'image du scarabée a moins d'importance et disparaît même entièrement. Cette liaison d'idées explique aussi la présence des mots 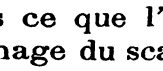 , S-HT' UAS-AR, *illumination de l'Osiris* (ou *du défunt*), à la place du titre ordinaire du chapitre XXX du *Rituel*, chapitre qui est écrit tout au long et précédé de ces mots, au-dessus de la balance du jugement, dans le manuscrit funéraire de Nebset, au musée du Louvre; car, comme je l'ai déjà signalé, Suidas, en rapportant la mort d'Héraïscus, nous apprend que cette illumination *du défunt* ou des vêtements symboliques dont il était couvert, était le signe de l'arrivée de son âme (ou de sa génération) dans l'autre monde et de son association avec les dieux : c'est pour cela aussi que la même formule, *illumination de l'Osiris* (ou *du défunt*) *un tel*, commence la légende de presque toutes les figurines funéraires, qui étaient déposées dans les tombeaux en signe du souhait de régénération qu'on faisait pour le mort, lequel devait ensuite, d'après les mêmes légendes et le chapitre CX du *Rituel funéraire*, se livrer à la culture des champs élyséens.

L'autre scarabée communiqué par M. Bourquelot a une tête humaine, et l'on sait que les scarabées à tête humaine sont les plus rares et ordinairement les plus beaux; celui-ci

1. Ἀποθνόντι δὲ ἐπειδὴ τὰ νομιζόμενα τοῖς ἱερεῦσιν ὁ Ἀσκληπιάδης παρεσκευάζετο, τά τε ἄλλα, καὶ τὰς Ὀσίριδος ἐπὶ τῷ σώματι ἀποδιδόναι φωτὶ κατελάμπετο παντα χῆ τῶν σινδόνων ἀπόῤῥητα περιβολὰς, αὐτὸς καὶ περὶ αὐτὸν καθεωρᾶτο φασμάτων εἴδη θεοπρεπῆ, ἐπιδιαγράμματα, ψυχὴν ἐναργῶς, ποίοις ἄρα θεοῖς ἐγεγόνει συνέστιος. Cf. *Archæologia*, vol. XXVI, I, p. 164.

UAS-AR HR-H'M M HTP M KR-NTR SP-U

(à) l'Osiris Har-khem, (qu'il soit) en paix dans (la) nécropole, longtemps.

C'est une sorte d'adjuration en faveur du défunt *Har-khem*, ou, suivant M. Brugsch, *Har-min*, dans la momie duquel le scarabée avait été déposé. Les premiers mots de cette formule rappellent d'une manière frappante un passage d'inscription traduit par notre confrère, M. Chabas, de

(Louvre, grand papyrus mythologique, col. 38), qui n'est elle-même qu'une forme à finale redoublée du mot 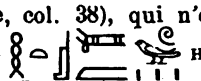 HTM-U (Sharpe, *Egyptian inscriptions*, n. 3, pl. 66). Le même mot se trouve écrit 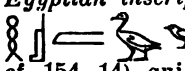 dans une formule du *Rituel* (*Todtenbuch*, 89, fin; cf. 154, 14), qui devait être gravée sur les sarcophages. On lit en effet cette formule sur un sarcophage de la collection Clot-Bey au musée du Louvre : « ... Son âme (du défunt) voit son corps, elle repose sur son « *sahou* (sa momie?), il ne s'altérera et ne se *détruira* (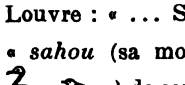) de corps, jamais. » Or, deux autres sarcophages nous donnent dans la même phrase les variantes suivantes : 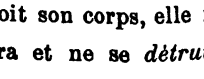 (sarc. de Nechtanèbe I, *Description de l'Égypte*, A. vol. V, pl. 41, f. 6), et simplement 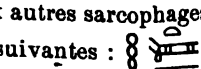 (Louvre, sarc. D., 12). Le même mot se retrouve encore sous une forme plus abrégée 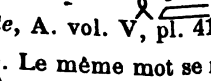 (Sharpe, *Egyptian Inscriptions*, n. 5, pl. 67), où, comme on le voit, l'M complémentaire, redoublé dans notre premier exemple, disparaît entièrement; enfin, le *Todtenbuch* porte (chap. XCIX, col. 26 et *passim*) notre mot 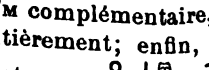 qui a pour variante constante 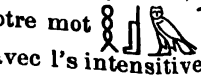 avec l's intensitive, dans le *Rituel* du Louvre, n° 3092, et 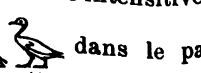 dans le papyrus Burton, n° 9900, au Musée britannique (je dois cette dernière indication à l'obligeance de M. Edwin Smith de New-York). Il résulte de la manière la plus claire, de tous ces exemples, que le signe 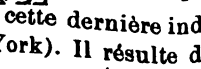 a pour équivalent dans ce mot, le caractère 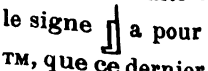 , ou la syllabe TM, que ce dernier représente. C'est une nouvelle valeur à ajouter à celle de s déjà prouvée par M. Aug. Mariette (*Bulletin archéologique de l'Athénæum français*, novembre 1855,

C'est seulement par le rapprochement des symboles de ce genre et par la comparaison des anciens textes sacrés des habitants de la vallée du Nil, que nous parviendrons à l'intelligence des doctrines mystiques de ce peuple essentiellement religieux.

NOTICE

DE QUELQUES ANTIQUITÉS RELATIVES

AU BASILICOGRAMMATE THOUTH OU TETI

POUR FAIRE SUITE AU MÉMOIRE

DE M. SAMUEL BIRCH

SUR UNE PATÈRE ÉGYPTIENNE

DU MUSÉE DU LOUVRE[1]

L'excellent mémoire de M. Samuel Birch, dont la Société a dernièrement décidé l'impression [2], donne lieu à quelques rapprochements qui, je crois, méritent d'être signalés, car ils ne peuvent qu'ajouter de l'importance à cet intéressant travail, par la mention de documents qui s'y rattachent. Ainsi l'on retrouve sur plusieurs monuments le nom du personnage dont l'époque historique est déterminée dans la légende hiéroglyphique étudiée par le savant anglais sur la patère d'or du Louvre [3].

1. Lu à la *Société des Antiquaires de France*, le 9 avril 1857; extrait des *Mémoires de la Société*, t. XXIV (3e série, t. IV), p. 75-100.

2. C'est le *Mémoire sur une patère égyptienne du Musée du Louvre* traduit par Chabas, et publié dans le t. XXIV des *Mémoires de la Société impériale des Antiquaires de France*. — G. M.

3. Cette pièce porte les nos 260 de la collection Drovetti, 1755 de l'inventaire Louis-Philippe et 713 de l'inventaire actuel; elle est marquée L. 123, dans la notice du musée Charles X de Champollion.

Le musée des Pays-Bas, à Leyde, possède en effet quatre pièces provenant d'une ancienne collection de M. Anastasi, et qui portent le nom du basilicogrammate Thouth ou Teti. La première et la plus remarquable de ces pièces est un beau scarabée funéraire de jaspe vert monté en or et suspendu à une chaîne tressée à plusieurs brins du même métal[1]. La partie plate ou le dessous de la base du scarabée est occupée par la formule habituelle à ce genre d'amulette, et qu'on lit au chapitre LXIV du *Rituel funéraire*[2]. Elle se compose de onze lignes horizontales d'hiéroglyphes, et la légende du défunt est gravée sur le corselet de droite à gauche :

MR SBY-U (?)[3] MH-TE-U T-TY

Le chargé des pays septentrionaux Teti.

1. Leemans, *Monuments égyptiens du musée des Pays-Bas*, 2e partie, pl. XXXV, G. 94.

2. Pour le symbolisme des scarabées funéraires, voir le 2e numéro du *Bulletin de la Société des Antiquaires de France*, année 1857, p. 114, [p. 27 du présent volume. — G. M.].

3. Littéralement *attaché à*, ou *chargé de*. Le signe doit être lu ici MR et non pas NS, ainsi que le prouvent deux variantes de la légende d'un même personnage sur une stèle du Sérapeum; l'une porte , et l'autre, 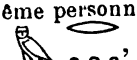 , MR... Quand le *bandeau* doit être lu NS, il est ordinairement accompagné d'un de ses deux compléments, , N, et , S, sinon des deux à la fois.

Le signe détermine souvent le mot ST, *chaîne de montagnes* (Lepsius, *Denkm.* II, pl. 3; 18; 19; 34; 37, etc.), mais dans le sens de *pays*, il est ordinairement noté et paraît se prononcer SBY (Lepsius, *Denkm.* V, 16, 6, 24; 29; 31; 35; 37; 38; 39) ou SNBY (*ibid.*, l. 27; le poteau n'est pas constant à la suite de tous ces exemples; il ne sert qu'à indiquer que les contrées dont il est question sont *étrangères*). La valeur phonétique du signe est, dans tous les cas, différente de celle du caractère . Ce dernier, noté (Louvre, pap. 3092, col. 836

La destination de cet objet étant essentiellement funéraire, il est certain qu'il a été trouvé sur la momie du personnage lui-même; la finesse et la perfection du travail, aussi bien que la valeur des matières dont il est formé, le rendent d'ailleurs parfaitement digne de figurer à côté de la patère d'or du musée du Louvre.

Le titre du personnage, *le chargé des pays septentrionaux*, répond sur ce scarabée aux expressions que M. Birch traduit *gouverneur des contrées*, et *toute contrée et îles au milieu de la mer*, dans les légendes de la patère d'or, où elles ne sont applicables qu'à des localités situées au nord de l'Égypte. On verra d'ailleurs plus loin des documents qui prouvent surabondamment l'identité des deux personnages.

La seconde pièce qui porte dans la même collection le nom de ce fonctionnaire est un vase d'albâtre, de forme

et 843), répond au groupe , AE (*Todt.*, 149, 38-43), et ce mot AE, qui s'abrège ainsi : (*Todt.*, 149, 6), a pour variante : (Louvre, pap. 3276, col. 1); il est toujours féminin et a la même valeur phonétique que celui qui, suivant M. Mariette, exprime les *îles* (*Renseignements sur les soixante-quatre Apis*, p. 9). Mais, dans d'autres cas, sa prononciation est *nu*, (*Select Papyri*, pl. 89; il est alors accompagné de compléments phonétiques). Ces lectures n'ont pas été reconnues par M. Brugsch, dans le groupe (*Geographische Inschriften*, t. I, pl. II, 100) et ce savant conjecture le mot *pen* ou *pena* sans indiquer les raisons sur lesquelles il s'appuie (*ibid.*, p. 15-16). C'est la valeur *nu* qui a motivé l'emploi fréquent du groupe comme variante du nom de la déesse NU, ou NU-T-HR.

Je n'ai pas cru nécessaire de restituer dans mes transcriptions les voyelles quand elles ne sont pas écrites dans le texte original. Je préviens aussi le lecteur que pour transcrire chacune des articulations égyptiennes par une seule lettre de notre alphabet, j'ai adopté les signes S', H', T' et K', à la place des caractères coptes, ϣ, ϭ, ϫ et ϧ et enfin A' pour le *âin* sémitique.

ovoïde, à large ouverture, sans anse et muni de son couvercle[1]. Il paraît avoir contenu du collyre appelé *stem*, composé de poudre d'antimoine, dont les Égyptiens faisaient usage pour se peindre les paupières et le dessous des yeux, ou pour donner un brillant métallique à leur chevelure, comme le font encore les Arabes de nos jours. Ce vase porte une formule dédicatoire et funéraire, disposée de droite à gauche en deux colonnes verticales d'hiéroglyphes; en voici la traduction :

PR H'RU T (?) HK AHE APT

Offrande d'aliments solides et liquides, de bestiaux et de volailles,

N K'E N MR SBY-U (?) MH-T TT MA'-H'RU [2].

à la personne du chargé des pays du nord, Teti, justifié.

On remarque ici de légères différences graphiques dans le titre et le nom de notre basilicogrammate; mais ces

1. Leemans, *Monuments égyptiens du musée des Pays-Bas*, 2e partie, pl. LVIII, R. 229. L'auteur paraît avoir fait une confusion dans l'explication des planches. Il attribue à ce vase la légende de la princesse *Nub-em-teh'*, qui n'y a aucun rapport, mais qui se lit sur d'autres pièces de la même collection.

2. La lecture de M. Birch, MA'-H'RU, est pleinement confirmée par la variante , que présente plusieurs fois un beau papyrus hiératique (no 3286 du Louvre). Dans le premier groupe de la légende qu'on vient de lire, le signe , H'RU, doit être rapproché du copte ϩⲣⲉ, ϩⲣⲏ, ϩⲣⲏⲟⲩⲓ, *cibus*, *esca*; ce groupe (Louvre, pap. 3106) répond à , PR H'RU (*Todt.*, 149, 61), et à , qui a la même prononciation (Louvre, pap. 3276, col. 3) et désigne une offrande d'aliments.

variantes ne changent rien à leur signification, tandis que la légende d'un autre objet de la même collection le qualifie tout différemment. Elle est également inscrite sur un vase d'albâtre, mais celui-ci est d'une forme différente; sa panse presque sphérique est surmontée d'un large col auquel vient s'attacher une anse. Il contient encore une matière organique mêlée de chaux, que M. Leemans suppose être les restes des viscères du défunt lui-même. Il porte aussi par devant les deux colonnes d'hiéroglyphes suivantes :

PRR NB M-TA (?) UES-AR[1] N K'E N AR-TY (?)

Toute offrande devant Osiris, à la personne des *yeux* du roi

SUTN TT-TY MA'-H'RU

de la région supérieure, Teti, justifié.

1. Je transcris UES-AR le nom d'Osiris parce qu'une variante, (Champollion, *Grammaire*, p. 110), qui est fréquente aux basses époques et qui est décrite dans le *De Iside* (c. x), τὸν γὰρ βασιλέα καὶ κύριον Ὄσιριν ὀφθαλμῷ ( ) καὶ σκήπτρῳ ( ) γράφουσιν, semble indiquer cette transcription d'une manière précise; le nom du sceptre , qui remplace ou , est en effet , UES (*Todt.*, 125, 50, 51), et le signe , UE, est la transcription ordinaire de l'O du nom de Ptolémée; de là les équations OC = UES, et UES = = ou , bien que ces signes puissent, dans d'autres cas. avoir d'autres valeurs. J'ai démontré la valeur *htm* pour *le siège*, et M. Aug. Harlé la rapproche avec raison de l'hébreu הדום *scabellum*, voir le *Bulletin de la Société des Antiquaires de France*, 1857, n° 2, p. 116-118, [cf. p. 31-33 du présent volume]. De plus les transcriptions sémitiques, dans lesquelles les aspirations ne sont jamais omises, n'en présentent aucune au commencement du nom d'Osiris; ainsi, les noms phéniciens Abd-Osiris et Osiri-Shamar traduits par ΔΙΟΝΥΣΙΟΣ et ΣΑΡΑΠΙΩΝ, sont écrits עבראסר et אסרשמר dans l'inscription maltaise de la bibliothèque Mazarine, et on lit deux fois le nom d'Osiris-Apis ou *Osiri-Hâpi* אוסריחפי dans l'inscription de la

La qualification d'*yeux du roi* (*de la région supérieure*), que M. Leemans a traduit *inspecteur royal*, n'est pas rare sur les monuments. L'interprétation de M. Leemans n'est pas admissible, parce que c'est une épithète laudative et non pas la désignation d'une profession; cette épithète s'appliquait en effet à des personnes qui remplissaient des fonctions très diverses auprès du roi, et elle était ordinairement accompagnée d'une expression parallèle. Ainsi, pour n'en citer qu'un exemple, un cône funéraire de la XXV^e^ dynastie intitule un basilicogrammate du règne de Teherak [1] :

AR-TY (?) SU(TN) A'NH'-TY (?)
... les *yeux* du roi de la région supérieure, les *oreilles*

H'B MR HT' N NB
du roi de la région inférieure, le chargé du trésor du seigneur

TE-TY (?)
des deux mondes, etc.

C'était une manière métaphorique d'exprimer un fonctionnaire *observateur* de ses devoirs et *attentif* à remplir ses fonctions, et c'est ainsi qu'il faut le considérer dans le cas qui nous occupe.

M. Mariette a bien voulu me rappeler que nous possédons au musée du Louvre un autre vase d'albâtre qui porte aussi

table à libations du Sérapéum. Or, dans ce dernier, l'aspiration initiale du nom d'Apis (HA'PY) est exactement rendue par un ה. Si le nom d'Osiris avait eu une aspiration initiale, les transcripteurs phéniciens ne l'auraient donc pas négligée. Dans le deuxième exemple de cette dernière inscription, le ה qui suit les deux premières lettres אס, est certainement fautif, et l'espace laissé par le graveur lapidaire après ce caractère, au commencement de la dernière ligne, en est la preuve.

1. Louvre, n° 2252; musée de Lyon, n° 236; Prisse, *Monuments*, pl. XXXIII. Le nom du personnage est Râmès, fils de la dame Tjesmehperou.

le nom d'un basilicogrammate appelé Toutty [1]; je ne doute pas d'après ce titre et le style des caractères de sa légende, qu'il ne provienne aussi du tombeau du même personnage. C'est un beau vase haut de 27 centimètres, de forme ovoïde, à large encolure, avec deux anses fixées sur la panse. Il contient une matière calcaire qui paraît analogue à celle que renferme celui du musée de Leyde. Cette circonstance peut faire supposer que ces deux vases avaient été employés en guise de canopes, dont l'usage n'a peut-être été généralement adopté qu'à une époque postérieure. Celui-ci porte aussi par devant deux colonnes d'hiéroglyphes bien gravés et peints en bleu; je les transcris en sens inverse, c'est-à-dire de gauche à droite :

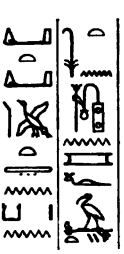

TATA-T P-T KME-T TE (?) N K'E

Les dons du ciel et les créations [2] de la terre à la personne

N SUTN A'N [3] N MR-F TT-TY.

du grammate du roi qui l'aime, Teti.

Les premiers mots de cette légende font partie d'une formule dont on retrouve d'autres extraits dans les inscriptions des deux vases que j'ai décrits plus haut, et sur laquelle j'aurai l'occasion de revenir tout à l'heure.

1. Il vient de la collection Drovetti (n° 238). — N° 1731 de l'inventaire Louis-Philippe et 1127 de l'inventaire actuel.

2. *Productions* ou bien *jouissances* (?); le mot *kme* paraît avoir ces deux significations.

3. Il y a évidemment ici une *inversion de majesté*, c'est-à-dire que le mot SUTN, qui grammaticalement devrait être placé après le signe A'N pour s'accorder avec les mots suivants, a été mis avant par respect pour la personne du roi. Il n'y a pas d'autre moyen d'expliquer cette légende sans supposer une faute. Cf stèle de Ramsès XV [*stèle de la princesse de Bakhtan*], l. 10-11.

Un quatrième objet du musée de Leyde présente deux fois le nom du basilicogrammate Teti[1]. C'est un simulacre de palette de scribe, en talc; les deux godets propres à contenir les encres noire et rouge sont entourés de l'anneau symbolique ; une colonne d'hiéroglyphes se lit de chaque côté de la cavité dans laquelle on plaçait les pinceaux ou plutôt les roseaux qui servaient à peindre et à écrire[2].

Les palettes funéraires, qui ne sont parfois, comme celle-ci, que des simulacres dont on ne pouvait pas se servir, étaient déposées dans les tombeaux parce que les défunts devaient, ainsi que nous l'apprend le titre du chapitre XCIV du *Rituel funéraire*, adresser une prière à Thoûth (dieu de l'écriture) avec *une palette et un godet à la main*[3]. Ce chapitre du *Rituel* fait aussi mention des *livres d'Hermès;* ainsi, à la première colonne, il est question des *gardiens de ces livres*, ARY-U S'A'-U NT TT (?), et à la seconde, le défunt dit : ... *je suis muni moi aussi des écrits du dieu Thoûth*, etc., A'PR K'UA M SH'E-U (?) N TT[4]. On comprend que c'est un des chapitres du *Rituel* qu'on devait le moins négliger, surtout dans les funérailles d'un basilicogrammate,

1. Leemans, *Monuments égyptiens du musée des Pays-Bas*, 2e partie, pl. XCV, I, 287.

2. Voir le *Catalogue de la collection Passalacqua*, 1826, 8°, p. 274.

3. , MST PS M KH (?); le mot MST, qui désigne la *palette*, est écrit MSTA, , dans la deuxième ligne du texte, où le défunt dit : « J'apporte la palette et j'apporte le godet à ma main. » Cf. Heath, *Exodus papyri*, p. 107, 127, et le vase décrit dans le catalogue de la collection Anastasi sous le n° 949.

4. Cf. 68, 6. UT'E-S R A'N K'R BA UU-U N T'T-U NTR S'A' NT TT... « elle (Hathor) passe vers An (Héliopolis) où (sont) les écrits des paroles divines du livre d'Hermès ». On trouve aussi sur la momie n° 800 de la Bibl. impériale : ANK'A SEH AKR AY-N-A K'RY S'A N TT-TY : « Moi, le *sahou* insigne, je suis venu avec (?) le livre d'Hermès, »

aussi n'a-t-on eu garde d'oublier la palette funéraire de notre personnage, dont le nom est précisément le même que celui du dieu Thoûth, ou Teti, l'Hermès égyptien.

Pour en revenir à cette palette funéraire, j'ajouterai seulement que la double légende dont elle est ornée n'est qu'une variante de la formule consécrative des proscynèmes, dont on vient déjà de lire quelques extraits écrits sur les divers monuments dont j'ai parlé. A gauche, elle signifie :

SU(TN)-TA-HTP AMN-RA' SU(TN) NTR-U TA-F PRR-NB
Proscynème à Ammon-Soleil, roi des dieux : qu'il accorde toute offrande

HR UTH-U-F N-RA'-NB S'P SNNU[1] PR M-TA (?) KBH
de ses autels, chaque jour, et la réception des pains de proposition, la libation,

ARP ART N K'E N MR A' (?) N SBY (?) MH-T
le vin et le lait, à la personne du chargé de la direction (?) du pays du nord,

SU(TN) A'N TT
basilicogrammate, Teti.

Et à droite :

SU(TN)-TA-HTP UES-AR (FNT (?) ... AMNT-U TA-F
Proscynème à Osiris qui réside parmi les dieux infernaux, qu'il donne

HS-U-F M PR-SU(TN) NF (?) NT'M PR FNT-F
ses ordres dans son (?)palais(?) et que les souffles suaves arrivent à la narine (?)

N MR A' (?) N SBY MH-T SU(TN) A'N TT MA'-H'RU
du chargé de la direction du pays du nord, basilicogrammate, Teti, justifié.

Ici nous trouvons encore une variante dans l'expression du titre de notre personnage : 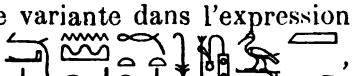 , *le chargé de la direction du pays du nord*. Je crois que le bras noté dans ce cas veut dire la *direction*. On le

1. . Le signe est ici un *déterminatif phonétique* ou signe diacritique de la syllabe SN.

trouve quelquefois employé dans le sens de *côté*[1]; mais c'est plutôt le sens d'acte, *atum*, d'où dérive le copte PI-AI, *actio faciendi*, et le verbe A, *facere*[2], qu'il convient de lui attribuer ici.

Enfin, j'ai remarqué la pièce la plus intéressante dans la dernière collection de M. Anastasi dont le musée du Louvre vient d'acquérir une partie : cette pièce est maintenant en la possession de M. Adolphe Raifé, à Paris. C'est un plateau

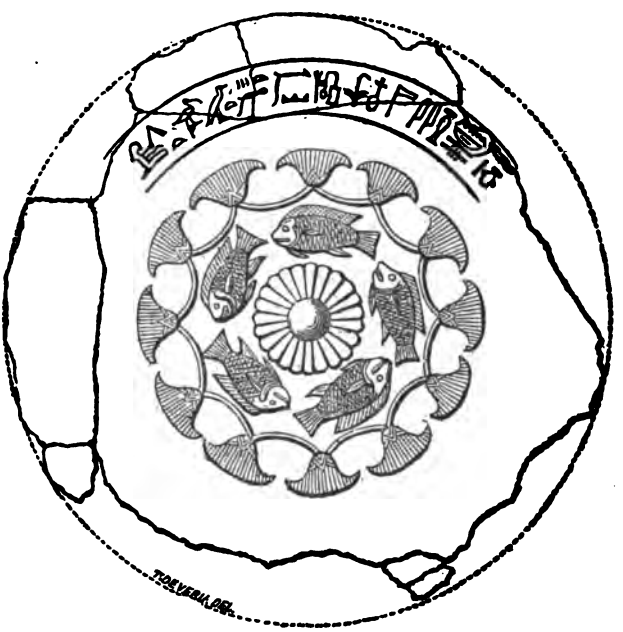

ou disque d'argent[3] dont la décoration est presque identiquement semblable à celle de la patère d'or du Louvre, décrite par M. Birch.

1. Chabas, *Études égyptiennes*, II, *Inscription de Séti Ier*, note 50.
2. De Rougé, *Journal asiatique*, t. VIII, p. 227, 231.
3. Inventorié comme faisant partie du carton 6 *bis* dans la division des *objets fins* de l'ancien catalogue manuscrit de la collection; il est porté sous le n° 956 du catalogue de vente.

Le centre est occupé par une fleur astéroïde dont le cœur saillant est entouré de pétales droites et serrées; autour, cinq poissons dans une sorte de guirlande formée de douze fleurs de lotus réunies l'une à l'autre par les deux extrémités d'une même tige. Dans le champ, en dehors, la légende hiéroglyphique suivante occupe environ un tiers de la circonférence :

MH HT N NB TE-TY (?) HSY NTR

Celui qui emplit le cœur du seigneur des deux mondes le loué du dieu

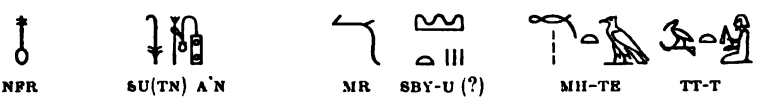

NFR SU(TN) A'N MR SBY-U (?) MH-TE TT-T

bon [1], le basilicogrammate, le gouverneur des pays septentrionaux, Teti.

Ce plateau a malheureusement été brisé, mais il paraît n'avoir jamais eu de rebord; c'est ce qui explique la présence de la légende dans le champ, car celle du plateau d'or du Louvre est gravée extérieurement sur le pourtour du rebord. L'inscription que je viens de traduire s'est conservée entière malgré les fractures, et pas un seul des signes qui la composent n'est douteux. On y reconnaît facilement une dernière variante des titres du même personnage, car, outre le titre de basilicogrammate, commun à presque tous les monuments que j'ai signalés, celui de *gouverneur* ou *chargé des pays septentrionaux*, et la ressemblance des deux plateaux ne laissent subsister aucun doute sur l'identité d'origine des deux objets, identité qui du reste a parfaitement

1. Les expressions *seigneur des deux mondes* et *dieu bon* sont des synonymes du mot roi. M. Birch traduit le mot HSY par *sujet*, mais l'acceptation de *loué* me paraît présenter ici un parallélisme plus conforme aux habitudes égyptiennes.

été reconnue dans le catalogue rédigé à l'occasion de la vente de la collection [1].

Je noterai aussi que le nom du personnage est suivi du signe qui détermine toujours le nom d'un mort, et que ce fait confirme pleinement la supposition de M. Birch, suivant laquelle la patère d'or donnée par Toutmès III au basilicogrammate Teti, aurait reçu l'inscription dont elle est ornée seulement après la mort de ce dernier pour être déposée dans son tombeau. Il est très probable, en effet, d'après la ressemblance des deux objets, que le plateau d'argent avait été une première rémunération accordée au basilicogrammate, et que le pharaon voulant donner ensuite au même personnage une nouvelle preuve de sa satisfaction, lui aura fait présent de la patère d'or comme deuxième récompense plus importante que la première, et enfin que les légendes de l'un et de l'autre de ces deux objets auront été gravées en même temps. Le même fait a dû se présenter assez souvent, car on connaît un certain nombre d'objets qui paraissent avoir servi et qui portent néanmoins des formules de consécration funéraire.

Je dois, avant de terminer cette notice, ajouter quelques

1. François Lenormant, *Catalogue d'une collection d'antiquités égyptiennes*, Paris, 1857, 8°, p. 80. L'auteur prévient lui-même, dans une courte préface, qu'il a été obligé de faire son travail dans un espace de temps beaucoup trop restreint. On ne s'étonnera donc pas de trouver quelques dissemblances entre sa description et la mienne. De plus, comme il résulte clairement du travail de M. Birch que le basilicogrammate Teti n'était pas intendant de l'or, de l'argent et de l'étain, mais bien gouverneur des possessions égyptiennes sur la Méditerranée, et le mot H'SBT, dans lequel Champollion avait cru reconnaître le nom de l'étain, désignant le lapis-lazuli, il ne faut pas s'attendre à retrouver la *coupe d'étain* dont l'existence est mentionnée comme probable dans ce catalogue. Les deux plateaux d'or et d'argent paraissent d'ailleurs avoir été donnés comme récompense, ce qui ne serait pas admissible pour une coupe d'étain.

mots sur le nom du basilicogrammate Thôth, , Thoûth, , Toutty ou Teti, qui, comme je l'ai dit, est le même que celui de l'Hermès égyptien.

Ce nom propre, très rare sur les monuments, n'est cependant pas en dehors des usages adoptés au temps des Pharaons pour la formation des noms d'hommes; car, bien que les Égyptiens ne fussent pas dans l'habitude de donner à leurs enfants le nom d'une grande divinité sans y ajouter une épithète, ils pouvaient porter celui d'un dieu du second ou du troisième ordre : ainsi, ils s'appelaient Chonsou aussi bien qu'Horus et Imouthès, du nom de ces dieux qui ont le rôle de fils dans les triades. Or, le dieu Thôth ne peut pas être considéré comme un dieu du premier ordre puisqu'il s'assimile et s'identifie au dieu Chonsou jusqu'à ne faire plus qu'un avec lui. Je ne connais cependant que deux autres exemples de l'emploi du nom de Thoûth ou Teti comme nom d'homme; l'un sur une momie du musée britannique (n° 6699), l'autre dans les légendes d'une statuette de la collection Abbott[1], encore le personnage qui le portait est-il ordinairement désigné par un surnom, , comme dans la légende de son scarabée funéraire[2].

1. Voir le catalogue de cette collection, New-York, 1854, 8°, p. 17, n° 170. Je dois à l'obligeance de M. Edwin Smith la copie de l'inscription de cette statuette.

2. N° 1042 de la même collection. — La transcription s'A ou s'U, pour , me paraît contestable, et de nombreuses variantes semblent indiquer plutôt A'A'. Ce signe se retrouve, il est vrai, suivant Salvolini, à la place de (*Alphabet*, 196), mais la prononciation s'U, pour ce dernier, ne me semble pas mieux établie. La variante pour , citée par M. de Rougé (*Inscription d'Ahmès*, p. 116), doit être fort rare, et je crois que c'est une transcription fautive du signe (Louvre, pap. 3092, c. 363, = , *Todt.*, 64, 16), forme abrégée de (même pap., col. 262, = , *Todt.*, 82, 5; 87, 1), et qui remplace également (même pap., col. 533 = *Todt.*, 110, a).

J'avais d'abord pensé que cette statuette, qui porte la légende et les attributs d'un grammate, représentait notre personnage; mais j'ai dû renoncer à cette opinion pour trois raisons : premièrement, les légendes ne donnent au personnage représenté que le titre de *grammate*, au lieu de celui de *basilicogrammate*; ensuite, elles le désignent plusieurs fois par un surnom qui ne paraît sur aucun des monuments que j'ai mentionnés; enfin, l'existence dans la même collection d'un scarabée funéraire qui ferait, avec celui du musée de Leyde, un double emploi sans exemple pour un même personnage, ne peut laisser aucune incertitude à cet égard.

Le signe me paraissait fautif dans le nom de Darius, gravé sur la statuette néophore du Vatican, et même douteux d'après une copie antérieure à la découverte du système hiéroglyphique, qui donne distinctement les signes 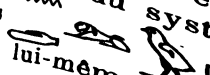 (*Museo Pio Clementino*, t. VII, pl. A); Champollion lui-même a lu sur l'original 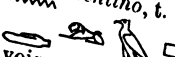 (*Grammaire*, p. 500). Mais M. de Rougé affirme avoir reconnu le quadrupède sur le monument. Voici, dans tous les cas, les variantes qui me font préférer la lecture A'A' : 1° 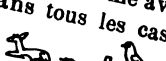 (pap. retr. de Nebset, 12, 3) impériale, stèle 11), ou (*Todt.*, 102, 6); 2° le même mot se trouve sur les cippes d'Horus, sous les formes : 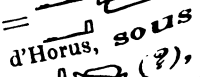 (?), 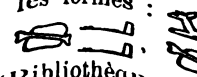 (Bibliothèque impériale, 290 et 292); 3° (musée Borgia), enfin 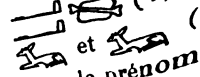 dans le prénom d'Évergète Ier (Louvre, stèle du Sérapéum). Donc 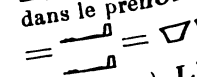 = A'A' (la voyelle 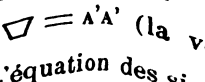 du premier exemple est sans importance). L'équation des signes 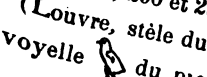 n'est pas douteuse dans certains cas, mais elle ne peut être expliquée que par la polyphonie des caractères, car la valeur ordinaire du dernier est FU, ainsi que le prouvent trois mots différents : 1° 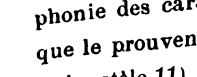 (Bibliothèque impériale, stèle 11), ou 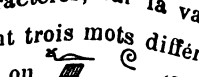 (Louvre, stèle Anastasi, n° 63), où le signe 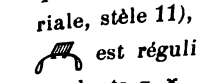 est régulièrement placé entre les éléments phonétiques correspondants F, et U ou 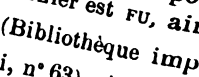 ; 2° 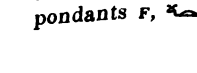 , HF, ou 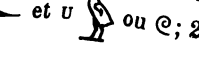 , HFY,

L'inscription de cette statuette qui donne un abrégé de la formule des proscynèmes plus complet que celui de la palette funéraire dont nous nous sommes occupé, commence par ces mots :

SU[TN] TA HTP AMN-RA' NB K'R [1] TE-TY (?)
Proscynème à Ammon-Soleil, seigneur de la région des deux mondes

URS-AR ANP PR H'RU T HK AHE
à Osiris-Sokari et Anubis ; *offrande d'aliments solides et liquides, des bestiaux*

APT H'T NB NA'R UAB A'NH'-TE NTR AM TATA (?)
et des colailles [2], toute chose bonne et pure dont vit un dieu, *les dons du*

P-T (?) KME TA (?) PRR HR UTH N NB
ciel et les créations [3] *de la terre* [4], *les offrandes de la table du seigneur*

HH SUR HR BB NF (?) NT'M
du temps (*Osiris*) [5], la boisson à la fontaine (d'Atour) et le souffle agréable

N MH N K'E N A'N (?) TT-TY (?) T'T-N-F A'A'YU [6]
de l'air, à la personne du grammate Toutty, surnommé Aâyou.

au pluriel HFU, *serpent*, qui est remplacé par (Louvre, toile 3097 = *Todt.*, 108, 149, etc.) et écrit 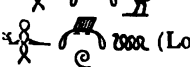 (Louvre, sarcophage de Taho) et 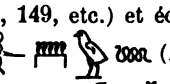 (Louvre, papyrus 3092, col. 533 = *Todt.*, 110, a, var.); 3° enfin 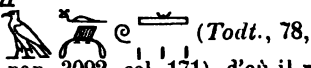 (*Todt.*, 78, 3; 15, 20) est écrit 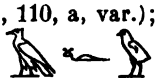 (Louvre, pap. 3092, col. 171), d'où il résulte que est égal à FU.

1. au lieu de .
2. Voir la légende du premier vase décrit plus haut.
3. Ou *jouissances* (?), le mot est simplement écrit .
4. Voir la légende du vase du Louvre décrit plus haut.
5. Voir la légende du deuxième vase du musée de Leyde décrit plus haut.
6. .

Cette formule, souvent plus développée, figure sur la plupart des monuments funéraires, bien qu'elle ne se trouve pas dans la rédaction ordinaire du *Rituel*. On remarquera qu'elle contient avec une seule variante les trois phrases consécratives que nous avons rencontrées sur les vases d'albâtre. Ce fait mérite d'être pris en considération parce qu'il semble indiquer que la formule entière était ainsi inscrite par parties sur chacun des objets déposés dans le tombeau, en sorte que la réunion de ces objets présentât l'ensemble du texte funéraire et c'est une preuve de l'unité d'origine de ces antiquités.

On lit ensuite sur la statuette une variante des chapitres LIV, LVI et LIX du *Rituel funéraire*, qui ne sont que trois rédactions un peu différentes d'un même texte mystique; celle-ci est ainsi conçue :

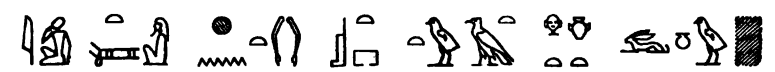

A TM H'N UBS (?) TUB[1] HR-HT UN-U

O dieu Toum, (il) entre dans ce lieu, au milieu des heures

AU (?) A'A'UY S-SR-F[2] SUH TU(Y) NT N-

... Aâoui, il soigne (?) cet œuf de Ne-

1. Pour TUY ?

2. Ce mot , S-SE, avec l's initiale intensitive, remplace le groupe du *Todtenbuch*, lequel, sous les formes 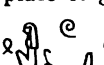 et (*Todt.*, 17, col. 86, 149, 57), a pour variante (Louvre, pap. 310), et (3092, col. 866). Je n'ai pas rencontré ces deux derniers groupes dans le *Todtenbuch*, tandis qu'ils sont très fréquents dans des textes où les autres ne se rencontrent pas; il est donc probable qu'ils avaient la même valeur et étaient, suivant les époques ou la volonté des hiérogrammates,

K'EK'E-UR RUT A'A'UY RUT-S T'S A'NH'

kéké-ouer [1]; la germination d'Aâui est sa germination et réciproquement;

A'A'UY A'NH'-S SSN TT-Y SSN-S

la vie d'Aâui est sa vie; les respirations de Teti [2] sont ses respirations.

On rencontre ensuite une lacune de deux ou trois mots qu'il est possible de restituer à l'aide des monuments qui portent des formules analogues [3]; ils font partie d'une allocution adressée par le défunt à ceux qui visitent son tombeau :

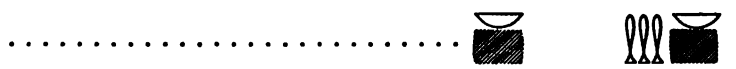

T'T-F A A'NH'-U AP-U TE NRA-U (?)]NB (NTR-)HN-U NB

Il dit : O vivants, et anciens de la terre, et tous les chefs, et tous les prophètes,

employés les uns pour les autres. Les exemples que je cite sont d'ailleurs incontestables, et je ne doute pas qu'ils ne soient des variantes d'un même mot, d'où résulte la valeur SE, SEU, et même quelquefois SEEU pour le signe , qu'il ne faut pas confondre avec . Ce dernier répond au phonétique ARY. Voir *Todt.*, 81, 1; 9491; 146, a-b-c-d, etc., et 144, l. 1, et a-b-c, etc. Quant à sa signification, ce mot SEU me paraît exprimer une action continuée jusqu'à satiété, comme le copte ϣⲓ, *saturari, satiari;* c'est peut-être ici *couver;* dans le tombeau de Ramsès V, il est très fréquemment pris en mauvaise part dans le sens d'obséder, *fatiguer* et *tourmenter*. Dans le chapitre CXLIV du *Rituel*, il désigne les exécuteurs des tourments des sept prisons.

1. C'est-à-dire *l'œuf de la grande poule* (cf. l'arabe) ou de *Seb*, dieu de la terre, et cet œuf semble être l'image du monde, auquel l'existence de l'individu serait assimilée comme dans le microcosme du moyen âge.

2. . C'est ici le nom du défunt et non pas celui du dieu.

3. Louvre, statuettes A, 84, 85; stèle C, 26; cf. Greene, *Fouilles*, pl. IX et X, etc.

A'N (?) NB MEE-SN TUT PN SNN- A [2]

et tous les grammates qui voyez [1] cette statue, image de moi,

A'A'UY (?) A'T-A (?) AP TE SH'E-A M K'R-NTR

Aâoui, je ... (?) ancien de la terre, j'ordonne du lieu funèbre :

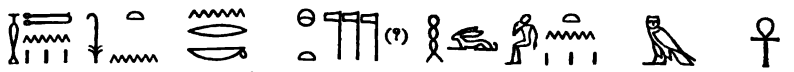

HS-TEN [3] SUTN N RK' PT-NTR-U HUN-TN M A'NH'

louez le roi du temps des dieux [4], vous qui êtes jeunes dans la vie;

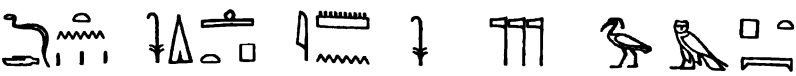

T'T-TN SUTN-TA-HTP AMN SU(TN) NTR-U HU M P-T

prononcez le proscynème à Ammon Roi des dieux; splendeur au ciel,

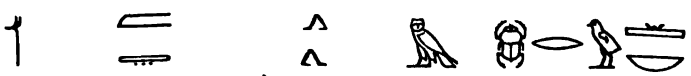

USR M TE A'K PR M H'PRU-NB N

puissance (?) sur la terre, allée et retour en toutes transformations à

K'E N A'N (?) TT-TY MS N NB-T-PE HN-NM (?) AR N

la personne du grammate Toutty, enfanté à la dame Hen-noum, engendré

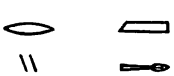

ARY MA-H'RU

d'Ari, justifié.

1. Litt. *qui voyent.*

2. Cf. Greene, *Fouilles*, pl. X, fig. 5, l. 3. Chabas, *Hymne à Osiris*, p. 12, dans la *Revue archéologique*, 14e année.

3. Cf. Louvre, stèle C, 26.

4. Ces mots semblent expliquer l'idée contenue dans la formule SUTN TA HTP qui les suit. On trouve quelquefois TA HTP SUTN et même HTP TA SUTN, *offrande* ou *don de mets au Roi*, ou bien *mets donnés*

La fin de l'inscription ne présente pas pour moi un sens clair; cependant j'essayerai de la traduire :

Sépulture (?) splendide dans le sanctuaire saint, rien de comparable,

dans le peuple des dieux grands, à cela.

L'usage d'ensevelir avec les morts un certain nombre des objets qui leur avaient appartenu pendant leur vie explique comment les deux plateaux d'or et d'argent sont parvenus jusqu'à nous; car il devient évident, par la forme funéraire de leurs légendes et par les objets purement funéraires portant le nom du même personnage et provenant des mêmes collections[1], que ces divers monuments ont été trouvés tous ensemble dans le tombeau du basilicogrammate Teti. Ils ont sans doute été découverts par des Arabes et vendus en plusieurs lots, comme cela est arrivé si souvent. Leur âge est donc déterminé par l'inscription du plateau d'or du musée du Louvre.

Il serait intéressant, pour compléter autant que possible cette petite monographie, de retrouver la description du tombeau de ce fonctionnaire, qui occupa un poste si important sous le règne de Toutmès III, au XV^e^ siècle avant notre ère, et qui, grâce au savant travail de M. Birch, est devenu un personnage historique; mais les recherches que j'ai faites à cet égard ont été jusqu'à présent infructueuses.

ou *offerts au roi.* Enfin, de quelque manière qu'on traduise, la difficulté porte toujours sur le mot SUTN, et si ce mot désigne, comme je le pense, *le roi du temps des dieux,* c'est-à-dire Osiris (voir Chabas, *Hymne à Osiris,* p. 25, dans la *Revue archéologique,* 14^e^ année), la difficulté principale n'existe plus.

1. Collections Anastasi et Drovetti.

NOTICE

SUR LES

ANTIQUITÉS ÉGYPTIENNES

DU MUSÉE DE LYON

PAR

M. Théodule DEVÉRIA

MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ IMPÉRIALE DES ANTIQUAIRES DE FRANCE
ATTACHÉ A LA CONSERVATION
DES MONUMENTS ÉGYPTIENS DU MUSÉE DU LOUVRE [1]

Le temps et l'espace nous manquant, nous ne chercherons pas à faire un travail étendu des monuments d'épigraphie égyptienne du Musée de Lyon; nous nous bornerons, pour chacun d'eux, à une courte description, à la transcription des textes hiéroglyphiques, à leur traduction littérale, et enfin, à quelques annotations explicatives. Mais, pour suppléer au peu de développement de notre Notice, nous indiquerons en note, autant que nous le pourrons, les ouvrages fondamentaux pour l'étude de l'Archéologie égyptienne dans lesquels on devra trouver des renseignements plus détaillés.

Notre travail étant fait loin des monuments originaux, et sur de simples empreintes de papier qui ne donnent pas toujours tout ce qu'on peut voir sur la pièce elle-même, nous nous croyons en droit de réclamer l'indulgence du lecteur

1. Publié à Lyon chez F. Dumoulin, rue Saint-Pierre, 20, en 1857; in-4, 31 p. et 2 pl. lithographiées d'après les dessins de Devéria lui-même.

pour les inexactitudes dont nous pouvons être involontairement coupable, et pour des lacunes qu'il serait peut-être facile de combler devant les monuments.

Privé des ressources typographiques de l'Imprimerie Impériale; et ne pouvant faire graver sur bois, pour les insérer dans notre texte, toutes les inscriptions hiéroglyphiques du Musée, nous avons dû chercher le système de transcription le plus simple et le plus facile à employer. Pour arriver à ce but, nous avons adopté les lettres romaines, et afin d'éviter toute confusion, nous nous sommes imposé de ne jamais transcrire une articulation égyptienne que par une seule lettre, quitte à marquer d'une apostrophe les articulations aspirées ou gutturales dont nous ne pouvons pas figurer la prononciation. Voici notre alphabet :

La lettre romaine :	répond à la *voyelle* ou à l'*articulation* :	qui a pour type dans les hiéroglyphes, le signe représentant:	qui correspond lui-même à :
Ă.....	ă, ĕ.....	une feuille de roseau	א des Hébreux.
A.....	a, è.....	un aigle.....	ה
Ā.....	ā, aa, ô.....	un bras.....	ע
B.....	b, w, v.....	une jambe.....	ב
F.....	f doux, v, w.....	un serpent céraste...	ו
H.....	h.....	une corde.....	ح ou ه des Arabes
H'.....	hh, h fortement aspiré, kh	un crible.....	ח
I, ou Y..	i.....	deux traits obliques.	י
K.....	k.....	un rectangle.....	כ
K'.....	q, ou k fortement guttural.	une corbeille à anse.	ק
L, ou R'.	l.....	un lion couché (?)...	ל
M.....	m.....	un hibou.....	מ
N.....	n.....	une ligne brisée ou zigzag.	נ
P.....	p.....	un quadrilatère.....	פ
R.....	r bref.....	une bouche.....	ר
S.....	s.....	un verrou, ou le *senb*.	ש
S'.....	ch.....	un bassin	ש
T.....	t.....	une main.....	ת
T'.....	tj.....	une vipère.....	צ
U.....	ou.....	un poulet ou un enroulement	ו ou י

Il faut remarquer que la voyelle I, dans le principe, n'avait pas de correspondant hiéroglyphique; le signe qui sert à l'exprimer paraît avoir pour origine deux A brefs qui, dans les textes, répondent aussi à sa prononciation; nous remplacerons cette voyelle double par un Y pour ne pas nous éloigner trop de sa valeur phonétique.

L'articulation L se confond presque toujours avec l'R; on ne l'en a distinguée que peu avant la domination macédonienne, dans l'écriture démotique.

Nous pensons que ces indications suffiront pour mettre au courant de notre système les personnes qui voudraient étudier les monuments du Musée avec nos transcriptions. Nous les préviendrons seulement que nous n'avons pas cru nécessaire de suppléer les voyelles, quand elles ne sont pas écrites dans le texte original.

TERRES CUITES ET TERRES ÉMAILLÉES

N° 7. — CÔNE FUNÉRAIRE[1]. *Terre cuite.*

En haut, une barque sacrée; au-dessous, à droite et à gauche, un personnage agenouillé dans l'attitude de l'adoration, et au milieu, sa légende répétée dans deux colonnes d'hiéroglyphes affrontées.

MR PA[2] UR NTR
Le chargé (ou l'intendant) de la demeure principale de la divine
TAUA (ou SB)-T P-TĂ-HAR-SU-N.
étoile (c'est-à-dire *de la reine*), *Petehársoun*[3].

1. Ces cônes de terre cuite portent toujours sous leur base une empreinte en relief. « Ces empreintes représentent tantôt de simples légendes hiéroglyphiques contenant les noms et les titres d'un individu défunt, tantôt la représentation d'une *bari* sacrée, adorée par un ou deux personnages. On ignore encore la véritable destination de ces cônes, qui n'ont pu servir d'étiquettes funéraires, comme Champollion le croyait, puisqu'on en trouve non seulement un grand nombre estampés du même nom, mais encore plusieurs *éditions* d'une même légende sous différents formats. Je serais tenté de croire que ces cônes servaient comme les tessères, de signe de reconnaissance pour avoir part à certaines distributions, ou de moyen de convocation pour assister à des cérémonies funéraires qui se célébraient dans les tombeaux, ce qui fait qu'on trouve un grand nombre de ces terres cuites enfouies près des hypogées. » (E. Prisse, *Revue Archéologique*, 15 mars 1846). Mais il faut ajouter qu'on n'en trouve qu'à Thèbes seulement.

Nous ajouterons que la formule initiale, ĂMAH'Y H'R..., *dévotion à...* suivie de la légende du défunt, qui se lit sur presque tous les cônes funéraires, nous paraît confirmer cette dernière supposition.

Cf. Champollion, *Notice descriptive des monuments égyptiens du Musée Charles X*, Paris, 1827, in-12, p. 164. — E. de Rougé, *Notice sommaire des monuments égyptiens exposés dans les galeries du Musée du Louvre*, Paris, 1855, in-12, p. 61. — Voir les n°s 236 et 237.

2. Pour la lecture PA, voir Brugsch, *Nouvelles Recherches sur la division de l'année des anciens Égyptiens*.

3. La Bibliothèque impériale possède un cône funéraire (n° 2404) portant pour toute décoration une légende hiéroglyphique disposée en

Dans le champ, auprès du personnage représenté de chaque côté, je crois voir une étoile, et au-dessous, la place d'un signe effacé; ce doit être une variante du mot TUA ou TAUA, *adoration, vénération*, qui se rapporte à l'attitude du personnage.

Ce monument se rattache par son style à l'époque des rois Saïtes. La reine, qui n'est malheureusement pas nommée, doit appartenir à la XXVI[e] dynastie, car c'est à cette époque surtout que les souveraines de l'Égypte ont été qualifiées *Divine étoile*.

N° 32. — FIGURINE FUNÉRAIRE[1]. *Terre émaillée.*

Personnage debout, vêtu d'une robe, les mains pendantes en avant. Légendes par devant et par derrière. Le nom n'est

trois lignes horizontales, qui paraît se rapporter au même personnage :

1. RPĀ HĀ MR PA UR
2. TAUA (?) NTR PA-TA-HAR-SUN SA ĂM FNT
3. NTR HN (?) H'U-ĂMN-RU.

Le noble chef chargé (ou *intendant*) *de la demeure principale de la divine étoile* (c'est-à-dire *de la reine*) *Peteharsoun, fils du* (*prêtre?*) *et prophète Khou-amen-rou.*

Si, en effet, c'est du même personnage que ces deux cônes portent le nom, nous trouvons sur ce dernier ses titres plus complets, ainsi que le nom et les qualités de son père. Dans tous les cas, ces deux cônes appartiennent à la même époque.

1. « Ces figurines que l'on trouve quelquefois en très grand nombre dans les coffrets funéraires, semblent avoir été déposées dans les tombeaux par les parents et amis du défunt, au jour de ses funérailles. Le mort y est représenté les mains croisées sur la poitrine; il est armé des instruments propres à la culture des champs célestes, dépeints au chapitre CX du Rituel. Les mânes devaient y demeurer un certain temps et s'y livrer aux travaux des champs. Les attributs qu'on donne à la figurine sont une pioche et un hoyau à lame plate (que l'on a quelquefois pris à tort pour un fléau); un sac de semences pend ordinairement sur son épaule. Le sixième chapitre du Rituel, qui contenait la formule d'invocation prononcée à cette occasion, est gravé ou peint sur les figurines, dont la fabrication variait, sans doute, suivant la fortune de celui qui rendait

pas lisible sur l'empreinte, il est suivi d'un extrait du chapitre VI du Rituel funéraire.

N° 42. — FIGURINE FUNÉRAIRE. *Terre émaillée.*

On lit à la 1re ligne un titre sacerdotal, et à la 2e, le nom HS-H'B, *Isi-kheb*, ou *Isi-em-kheb*, c'est-à-dire *Isis de la région inférieure*, ou *Isis dans la région inférieure*, et ensuite la formule habituelle. Cf. nos 48 et 55.

N° 43. — FIGURINE FUNÉRAIRE. *Terre émaillée.*

Après un titre sacerdotal, et le nom du personnage illisible sur l'empreinte, est l'extrait du chap. VI du Rituel funéraire.

Nos 44, 45, 46 et 47. — FIGURINES FUNÉRAIRES. *Terre émaillée.*

S-HT' HS-AR... H'NM
Illumination[1] *de l'Osiris* (*prêtre*) *de Khnoum* (*Chnouphis*)
NĂMU MS MRY-HAR MĂ-T'AU.
Namou, enfanté de Meri-har[2] *justifiée.*

(Suit le chapitre VI du Rituel funéraire.)

cet hommage au défunt. » (De Rougé, *Notice sommaire*, etc., p. 92. Cf. Champollion, *Notice*, etc., p. 131.) Nous ajouterons que sur ces figurines, comme sur la plupart des monuments funéraires, le nom du personnage représenté est précédé de la qualification d'*Osiris* ou d'*Osirien*, et suivi des mots *proclamé juste*, ou *justifié*, MĂ-T'AU (ou MĂ-H'R, suivant M. Birch), et que ces épithètes rappellent la mort, la résurrection et la justification du dieu Osiris auquel tous les défunts étaient assimilés.

1. Un passage de Suidas (au mot Ἡραΐσκος) nous fait penser que cette formule, *illumination de l'Osiris* (i. e. *du défunt*) se rapporte à une croyance égyptienne, suivant laquelle le mort devenait tout à coup *resplendissant de lumière* au moment, où les cérémonies prescrites pour l'embaumement étant accomplies, l'âme arrivait parmi les dieux pour s'associer à eux.

2. Ce nom est ordinairement donné aux hommes, comme par exemple sur la stèle n° 1023 de la Bibliothèque Impériale.

Le tombeau d'un personnage du même nom et qui appartenait au même sacerdoce a été découvert par M. Mariette, à Sakkarah ; mais ce dernier avait pour mère la dame Takhout : ce n'est donc pas le même personnage.

Nos 48 et 55. — FIGURINES FUNÉRAIRES. *Terre émaillée.*

S-HT' HS-AR AM FNT.....
Illumination de l'Osiris (*titre sacerdotal*)...
NS-H'NM MÀ-T'AU MS N HS-H'B
Nsakhnem justifié, enfanté d'Isi-kheb (ou *Isi-em-kheb*).

(Suit le chapitre VI du Rituel funéraire.) Cf. n° 42.

N° 49. — FIGURINE FUNÉRAIRE. (Cf. Bibl. Imp., nos 1153 et 1171.) *Terre émaillée.*

S-HT' HS-AR T[F]-NTR...
Illumination de l'Osiris. Père divin (*titre sacerdotal*),
HAR-M-ĂH'U MÀT'AU MS TA-SĂ-[N]-AHA
Harmachis[1], *justifié, enfanté de Tasenaha*[2].

(Suit le chapitre VI du Rituel funéraire.)

Nos 50 et 52. — FIGURINES FUNÉRAIRES. (Cf. Bibl. Imp., n° 1145.) *Terre émaillée.*

Prêtre de Neith portant plusieurs titres sacerdotaux et appelé

PFÂ-NT[3] MS HA-T-HAR-M-HÂ-T, MÀ-T'AU
Pefânet enfanté de Hathar-em-ha, justifié.

(Suit le chapitre VI du Rituel funéraire.)

1. *Horus* (c'est-à-dire le Soleil) *à l'horizon*, c'est le nom que l'on donnait au Sphinx, tel que les Grecs nous l'ont transmis.

2. Ce nom propre signifie la fille de la vache (divine); il n'est pas rare sur les monuments de basse époque.

3. Ou PF-PÂ-NT, *Pefpânet* (?).

Nos 53 et 54. — FIGURINES FUNÉRAIRES. *Terre émaillée.*

Légende presque indéchiffrable sur l'empreinte :

[SUTN-TA]-HTP N HS-ĂR FNT ĂMNT... .....
Proscynème (?) à Osiris qui est dans l'Amenti (l'Occident)...

Cette formule, très habituelle sur les stèles, se voit rarement sur les figurines funéraires.

N° 56. — FIGURINE FUNÉRAIRE. *Terre émaillée.*

S-HT' HS-ĂR UAH-RĂ-HT-M-ĂH'U MS
Illumination de l'Osiris Ouah-ra-het-em-akhou, enfanté
N NB-[T-] PA...TĂY
de la dame ... tay.

(Suit le chapitre VI du Rituel funéraire.)

N° 57. — FIGURINE FUNÉRAIRE. (Cf. Bibl. Imp., nos 1074, 1076, 1145 et 1147). *Terre émaillée.*

...HS-ĂR MR ĂM FNT HAN-AT
... l'Osiris (titre sacerdotal), *Hanat*[1]

(Suit le chapitre VI du Rituel funéraire).

Nos 66, 67 et 68. — FIGURINES FUNÉRAIRES. *Terre émaillée.*

S-HT' HS-ĂR S'ĂU...
Illumination de l'Osiris (titre sacerdotal?)
N PA PTH NNS...
de la demeure de Ptah, Nens...

N° 69. — FIGURINE FUNÉRAIRE. *Terre émaillée.*

HS-ĂR NS-BST (?)... MS (?) N NT-ĂR-TA-S (?)...
L'Osiris, Nsa-Bast (?)... *enfanté de Netartas* (?).....

1. Ce nom se lit sur plusieurs des stèles de basse époque, découvertes dans le Sérapéum par M. Aug. Mariette (n° d'envoi AM. 4105, par exemple, et AM. 3713, où il est écrit en hiératique et en démotique).

SCARABÉES [1]

N° 197.

RÀ MN H'PR

Soleil stabiliteur de l'existence (?)

Prénom de Toutmès III, roi de la XVIII[e] dynastie; au-dessus du *tat*, symbole de la stabilité, et de deux uræus, emblèmes des deux régions du monde.

N° 198.

UA-RÀ N ANH' [U]T'A SNB

La barque du Soleil (? *dieu*) *de la vie saine et forte.*

N° 199.

ĂMN-RÀ... *Ammon-Soleil...*

(Nom de la grande divinité de Thèbes.) Cf. n° 75 aux pierres.

N[os] 200, 204, 205 et 212. — Illisible sur l'empreinte.

N° 207. — *Une torsade* (sans signification?)

N[os] 209 et 210. — Légende fausse?

N° 211. — Un lion? marchant

N[os] 201 et 206.

Quatre uræus opposés, symboles des parties, ou des espaces du monde, et...?

1. « Les Égyptiens racontaient que tous les scarabées étaient mâles, ils en avaient fait le symbole de la génération paternelle et, dans un sens mystique, de la génération divine. Ils l'appliquaient également à la procréation de la matière et du monde, et à l'incubation mystique qui présidait, après la mort, à la rénovation du germe humain pour une vie éternelle. Dans les derniers temps seulement, le scarabée fut le symbole du monde. » (De Rougé, *Notice sommaire*, p. 122. Cf. Champollion, *Notice*, p. 49 et 60).

N° 208.

HAR-NT'-TF (?)
Horus qui rend hommage à son père.
(Surnom donné à Horus, après sa victoire dans la guerre Typhonienne.)

N° 203.

NFR-HAP *Le bon Hapi* (nom propre).

N° 213.

Un objet difficile à déterminer entre les deux plumes, symboles de la justice.

N° 236. — CÔNE FUNÉRAIRE. (Cf. Prisse, *Monuments*, pl. 27, et Musée du Louvre, n° 2252.) *Terre cuite.* — Six colonnes de texte sous la base.

1. ... SUTN ÂN
   Le ... basilicogrammate
2. ...H'B-T SAB (? UA MR-T
   chancelier (?), *docteur* (?)... (?)
3. AR-U (?) SU[TN] MST'R H'B NS HT' (?) N
   les yeux du roi (*de la région supérieure*) *et les oreilles du roi* (*de la région inférieure*) *le préposé au trésor* (?) *du*
4. NB TATI (?) TAHARK MÂ-T'AU RÂ-MS
   maître des deux mondes, Tahrak[1] *justifié, Râ-mès*
5. MÂ-T'AU AR-T N NB [-T]PA T'S-MH-T...
   justifié, enfanté de la dame Tjes-meh-...
6. PR-U MA-T'AU
   perou, justifiée.

Ce cône, comme on le voit, a été fait en l'honneur d'un personnage qui a été investi de hautes fonctions auprès du roi Tahrak de la XXV[e] dynastie.

1. Troisième roi de la XXV[e] dynastie.

N° 237. — CÔNE FUNÉRAIRE. *Terre cuite.*

Trois colonnes d'hiéroglyphes sans séparations.

1. UAB N ÂMN
   Le prêtre d'Ammon
2. MR KA-U N HA-T-HAR NB-T-ÂN-T
   préposé aux troupeaux d'Hathor[1] *dame d'Héliopolis,*
3. ...TAY MÂ-T'AU.
   ... *tay*[2] *justifié.*

PIERRES, ALBATRES

N° 8. — FIGURINE. *Basalte.*

Monument faux, au moins pour ce qui est des légendes.

N° 12. — FIGURINE FUNÉRAIRE. *Basalte.*

Figurine funéraire portant la formule habituelle. On y lit une partie du nom du défunt : PA...

N° 13. — FIGURINE FUNÉRAIRE. *Serpentine.*

Légende indéchiffrable sur l'empreinte, suivie du chapitre VI du Rituel funéraire.

N° 14. — FIGURINE FUNÉRAIRE. *Basalte.*

Cette figurine porte la formule habituelle et le nom du défunt NAH'T, que l'on peut traduire par le mot latin *Victor*[3].

1. C'est-à-dire du temple d'Hathor, ou plutôt des domaines dont il était doté.

2. Peut-être *Taïf*, en supposant une interversion dans l'ordre des caractères (?)

3. Ce nom se retrouve porté par différents personnages, sur les stèles n^os^ 301 et 314 de la Bibliothèque Impériale.

N° 26. — VASE FUNÉRAIRE (Canope)[1].

Deux colonnes d'hiéroglyphes :

1. T'T N ĂMS[TĂ] TA-F KRĂS NFR
Discours au (dieu) Ams[ta] : qu'il donne une sépulture bonne
MR-MS'Ă HS-ĂR PTA-HAR
au chargé des soldats (capitaine), à l'Osiris Petehar.
2. T'T N HS TA-F (pour TA-S) KRĂS NFR
Discours à Isis : qu'il (pour *qu'elle*) *donne une sépulture bonne*
N-SN (pour N-F)
à eux (pour *à lui*).

Ce texte, bien que court, est évidemment fautif; à la première ligne, la fin du nom du génie Amseta est omise, et à la 2e le pronom masculin de la 3e personne du singulier et celui du pluriel sont employés l'un à la place de celui du féminin et l'autre à la place de celui du singulier. De plus la qualification d'Osiris qui, comme on le sait, s'applique toujours au défunt, a été ici, contre l'usage, placée après le titre du personnage, tandis que sur un autre vase du même tombeau (n° 28), elle le précède ainsi que cela doit être. Cf. n° 28.

1. Nous empruntons à Champollion les indications suivantes relativement aux vases funéraires : « Les parties intérieures des corps conflés à la classe de prêtres nommés *Turichentes* et *Cholchytes* chargés de l'embaumement des morts, étaient toujours préparées à part; on embaumait séparément le cerveau, le cœur, le foie, et les autres viscères, que l'on enveloppait dans des langes après les avoir imprégnés d'une liqueur conservatrice : ces paquets, de forme cylindrique, étaient ensuite renfermés dans des *vases* d'un galbe particulier, et dont les couvercles portaient les têtes symboliques des quatre génies des morts, *Amset, Hapi, Soumautef* (ou plutôt *Tioumautef*) et *Kebhsonic*, enfants d'Osiris, qui étaient censés présider à l'embaumement, sous la direction d'Anubis, leur frère. »

Champollion, *Notice*, p. 139. Cf. E. de Rougé, *Notice sommaire*, p. 45 et 94.

N° 27. — VASE FUNÉRAIRE (Canope).

Deux colonnes d'hiéroglyphes :

1. T'T ĂN NB-[T-]HA NN (pour STP) SS'(?)[1]
Discours de Nephthys : (sois sous la garde?)
N TĂUĂ-MĂU-T-F
de Taou-mautef,
2. HS-ĂR SPS? HA N HS NTT ĂM.
Osiris Seps (?)-hanas[2] *qui es dans (ce vase?)*

N° 28. — VASE FUNÉRAIRE (Canope).

Deux colonnes d'hiéroglyphes :

1. NB-[T-] HA TĂ-Ă KAS NFR HS-ĂR
(Moi) Nephthys, je donne une sépulture bonne à l'Osiris
MR-MS'Ă
chargé des soldats (capitaine?)
2. T'T ĂN HAPY PA-TĂ-HAR.
Parole d'Hapi : Petehar.

Le titre du défunt est placé à la fin de la première colonne, et son nom, à la fin de la seconde; c'est encore une irrégu-

1. Ou S'S (?). La lecture et la signification de ce caractère sont encore également douteuses.

2. Le signe initial de ce nom de femme est encore d'une lecture incertaine; il paraît représenter la *lèvre supérieure* de la bouche humaine (SPΓ), ou bien la *côte* (SPR); mais comme il est toujours accompagné du complément phonétique P, je lui suppose la valeur syllabique SP qui peut convenir aussi bien à l'un qu'à l'autre de ces deux signes, en supposant l'oblitération de la finale. On le trouve dans des noms analogues : 1° SP-S (? Louvre, stèle S. 1933; Bibliothèque Impériale, vases funéraires n°s 118, 200, 201 et 275); 2° dans le nom d'homme PA-SP (Louvre, stèle du Sérapéum, AM. 4191, et vases funéraires A, 41 et 42), ou P-SP (Bibliothèque Impériale, figurines funéraires n°s 1115 à 1122), et enfin TA-SP qui n'est que la forme féminine de ce dernier (Louvre, stèle du Sérapéum, AM. 4097).

Tous ces monuments sont du temps de la XXII° à la XXVI° dynastie.

lu genre de celle que l'on observe sur le n° 26. (Voir iéro.)

34. — VASE FUNÉRAIRE. *Albâtre.*

ıtre colonnes d'hiéroglyphes. Légende fort petite, illi- sur l'empreinte.

44. — PETIT SARCOPHAGE.

Légende à côté de Nephthys figurée sur le signe de l'*or* JB) symbole de la demeure des morts :

HA SN (*A la*) *tête de* (*son*) *frère*, ou *derrière son frère.*

Dans les funérailles d'Osiris, Isis et Nephthys avaient illé, l'une aux pieds, et l'autre à la tête de leur frère, iquel tous les morts étaient identifiés (cf. la première pein- ıre du Rituel où l'on voit, dans la barque symbolique, Isis t Nephthys de chaque côté de la momie d'Osiris). C'est pour ela que ces deux déesses, qui symbolisent aussi les hémi- ıphères célestes, sont souvent représentées aux deux extré- mités des sarcophages.

2° . . . ĀU M H'M SK'-U ĂM...?
. . . *d'être parmi les constellations, d'être dans* (*le ciel?*)...

C'est une variante de la formule traduite par M. Emmanuel de Rougé (*Notice sommaire*, p. 91), où le défunt s'adresse à la déesse du ciel en ces termes : « O ma mère le ciel, qui t'étends au-dessus de moi, fais *que je devienne semblable aux constellations !* Que le ciel étende les bras vers moi, dans son nom de ciel (féminin), qu'elle étende ses bras pour dissiper les ténèbres et pour me ramener la lumière. »

3° - - - HS-ĂR MR PA ĂMN-HPT...
- - - *l'Osiris intendant* (?) *Amen-hotep...*

4° - - - HS-[ĂR] MR PA ĂMN-HTP MÀ-T'AU.
- - - *l'Osiris intendant* (?) *Amen-hotep, justifié.*

Le nom d'Amen-hotep est celui que les Grecs ont écrit Aménophis; il est fréquent sous la XVIII[e] dynastie, dans laquelle il fut porté par plusieurs rois.

N° 75. — SCARABÉE.

ĀMN-RĀ NB TATI(?) *Ammon-Soleil, maître des deux mondes.*

Cf. n° 199 aux terres émaillées.

N° 83. — STÈLE FUNÉRAIRE[1]. Style, costumes et noms de la XIX[e] dynastie.

Premier registre. — Un homme et une femme ($1'$-$5'$) debout, en adoration devant Osiris (1) assis sur un trône qui

1. Nous ferons un dernier emprunt à la *Notice sommaire* de M. E. de Rougé, pour donner une idée de la destination des stèles ou inscriptions, dont la partie supérieure est ordinairement cintrée ou terminée en pointe. « Les inscriptions, en Égypte, dit-il (p. 36), s'appliquaient à toutes sortes de sujets. Les stèles sont plus habituellement destinées à rappeler la mémoire d'un parent défunt. En dehors des grandes inscriptions historiques, les stèles font pénétrer dans l'intérieur des familles; elles nomment le père et l'aïeul avec toutes ses fonctions, et n'oublient pas la mère et les enfants. La formule qui accompagne les figures est ordinairement une prière adressée à Osiris, le dieu des morts. Ces prières se développent quelquefois de manière à présenter un intérêt littéraire. Si le personnage principal a pris part aux charges de l'État, la stèle fournit souvent alors des dates ou des renseignements historiques.

« Le sommet est presque toujours occupé par le disque ailé. Ce symbole représente le Soleil considéré comme la divinité suprême. Dans sa course céleste dirigée d'Orient en Occident, l'astre est soutenu par deux ailes dont l'une désigne le ciel du Nord, et l'autre le ciel du Midi. Cette orientation est souvent reproduite par les deux chacals, qui portent les noms de *guides des chemins célestes du Nord et du Midi.* Les autres symboles qui complètent ordinairement cette scène sont l'anneau, symbole des périodes du temps; l'eau ou l'éther céleste, sur lequel étaient censés voguer tous les astres, et le vase symbole de l'étendue.

« Les figures gravées dans le champ des stèles sont ordinairement distribuées en plusieurs étages ou registres: le chef de la famille, un père ou un aïeul défunt reçoit, dans le premier, les hommages du dédicateur, qui figure, à son tour, dans les registres inférieurs avec ses enfants et le

é sur un piédestal en forme de coudée. Devant ce
s quatre génies funéraires sous la forme de petites
humaines[1] représentées debout sur une fleur de
derrière lui, Horus hiéracocéphale ([3]), coiffé du
complet, puis Isis ([4]) et Nephthys([5]). Dans le champ,
nnes d'hiéroglyphes :

HS-ÂR NB HH	*Osiris, maître du temps,*
SUTN NTR-U	*roi des dieux.*
HR SA HS	*Horus, fils d'Isis.*
HS	*Isis.*
NB-T-HA	*Nephthys.*

ÂU N HS-ÂR SN-TA
Vénération à Osiris, prosternation (devant)
UN-NFR N K'A N ÂN NFR-U[1]
Ounnophris par l'être du grammate des grains
N NB TA-TY (?) NFR-PTH MÂ-T'AU
du seigneur des deux mondes Neferptah, justifié,
t 5°. NB-T-PA [HM-T][3]-F HU-NA-RA MÂ-T'AU
(et) la dame son (épouse) Hounara, justifiée.

ième registre. — Sept personnages assis sur leurs
: le premier est un homme ([1]), il tient le sceptre *pat*
main droite; vient ensuite une femme ([2-3]) et cinq
personnages ([4-11]) vêtus plus simplement que le pre-

a famille; on y trouve quelquefois même leurs serviteurs favoris.»
ajouterons qu'on voit dans la première vignette du Rituel (*Tod-*
, pl. VI) une grande stèle funéraire érigée auprès du tombeau,
trouve généralement les stèles de petites dimensions encastrées
parois des couloirs qui mènent à la salle principale dans les
néraires.
sont figurés avec la tête particulière à chacun d'eux sur la stèle
18 ou 3650 au Musée du Louvre.
le démotique NFR et le copte NAP'RI, *granum*, Brugsch,
ère démotique, p. 26.
t omis par le graveur lapidaire.

mier. Les trois derniers (7-11) n'ont pas le sceptre. Dans le champ, onze colonnes d'hiéroglyphes :

1. MR-PA YUA MÀ-T'AU
   Le chargé de la demeure (l'intendant) Youa, justifié.
2. SÀ (?) N ÀMN TAUA-
   L'attachée au culte d'Ammon, Taoua-
3. NFR MÀ-T'AU
   nofré, justifiée.
4. SA-F ÀN NFR-U
   Son fils, le grammate des grains,
5. ÀMN-M-ÀP MÀ-T'AU
   Amen-em-ap justifié.
6. SA-F ÀN BK' (?)-
   Son fils, le grammate Beq (?)-
7. -N-ÀMN MÀ-T'AU SA-F
   -en-Amen justifié. Son fils,
8. -ÀN NFR-U YU-
   le grammate des grains, You-
9. -A SA-F ÀN NFR
   -a. Son fils, le grammate des grains,
10. NA-MÀ(-TY?) SA-F ÀN
    Na-mà (ou *Na-ma-ti?*) [1]. *Son fils, le grammate*
11. PA-SR
    Pa-sar.

Troisième registre. — Six personnages assis comme au registre supérieur; le premier (1) tient le sceptre *pat,* le se-

1. Après les deux plumes, symboles de la justice, *mā* ou *māti*, il y a le déterminatif ordinaire des noms propres féminins, *une femme assise,* et le personnage auquel s'applique la légende est un homme. On doit en conclure que ce déterminatif est celui du nom de *Mā* ou *Mā-ti*, la déesse de la double justice, et que le déterminatif du nom propre du personnage a été omis, ce qui arrive très fréquemment, comme dans les colonnes 5 et 7. Voir cependant 3e reg., col. 9 et 12, où l'erreur paraît évidente.

l (2) est plus richement vêtu que les autres; les quatre
iers (4-12) ne portent aucun insigne. Dans le champ,
ze colonnes d'hiéroglyphes :

1. ÀN S'À-M-NM MÀ-T'AU
   Le grammate Chà-em-noum, justifié.
2. SN-F ÀN NFR-U N
   Son frère, le grammate des grains du
3. NB TA-(TY?) SN-NFR
   Seigneur des deux mondes, Sen-nefer.
4. SN-F HR ĂHSA
   Son frère, le...
5. S'À-M-NM
   Chà-em-noum.
6. SN-F TT-M-HB
   Son frère Tout-em-heb
7. MÀ-T'AU
   justifié.
8. SN-F S'Ā-
   Son frère Chà-
9. M-ĂP
   em-ap.
10. SN-F ĂR (?) SH'A-U
    Son frère, le gardien (?) des écriture-s,
11. S'À-M-NM
    Chà-em-noum
12. MÀ-T'AU
    justifié.

N° 84. — STÈLE FUNÉRAIRE. Style et costumes de la XIX^e^ dynastie.

Premier registre. — Un homme et une femme (1-5), vêtus de longues robes, sont debout en adoration devant le dieu Ra (Soleil) hiéracocéphale (1'-2'), assis sur un trône, tenant un sceptre et le signe de la vie, et ayant la tête surmontée

du disque solaire auquel est appendu un *urœus*. Dans le champ, sept colonnes d'hiéroglyphes :

1. HS-ĂR MR-PA	*L'Osiris, chargé de la demeure (intendant),*
2. ĂU-RĂ(bis)-Y MĂ-T'AU	*Auraraï justifié.*
3. SN-T-F NB-T PA	*Sa sœur, la dame*
4. T'AMÀ	*Tjamâ*
5. MÀ-T'AU	*justifiée.*
1'. RÀ HAR-M-ĂH'U	*Le dieu Soleil, l'Horus des deux horizons,*
2'. NTR ÀA NB PA	*Dieu grand, Seigneur du ciel.*

Deuxième registre. — Un homme debout, revêtu de la peau de panthère, tenant de la main droite un brûle-encens et un vase à libation; derrière lui, une femme également debout, présente des fleurs de lotus et un autre vase à libation. Devant l'homme, cinq colonnes d'hiéroglyphes :

1. ĂR-N-HN ĂH'U N NB-F ĀN HB PH-F-M-NFR MĂ-T'AU T'T-F HA HS-ĂR (?)
   A fait (a consacré ce monument) le serviteur pieux de son maître, le grammate, le heb Pahoufemnefer, justifié. Il dit : Viens, Osiris
2. MR-PA ĂU-RA(bis)-Y MĂ-T'AU TA-HTP-SUTN N-K'A-K RĂ NB H'P AMNY-T-U K' KK-
   Intendant Auraraï, justifié ! Acte d'adoration à ton être, chaque jour, reçois tes offrandes[1] *et goûte*
3. -K' HTP-U M PA R-MA NB-U H'T-U ĂR-TU N-K' SNTĂR-
   les mets dans la demeure où sont les tout-puissants; te sont consacrés les parfums

1. Le mot ĂMNY-T-U est déterminé par le *volume de papyrus* et il ne désigne probablement pas des offrandes proprement dites, mais nous nous servons de cette expression comme d'un *équivalent*, ne connaissant pas le sens précis du mot. Cependant, si on le rapproche de la racine ĂMN, *caché*, il faut lui supposer plutôt une signification analogue à celle d'*hommage mystérieux* ou *secret* (?).

4. -U HR-UT [1] KBH N K'A-K' AU-K' M AP N HMSY-U
à brûler et les libations pour ton être; sois en tête de ceux qui s'asseient

5. M-TA UN-N FR
devant Ounnofré (Osiris).

Auprès de la femme :

HN (?) ÄH'U N NB-S...
La servante pieuse de son seigneur...

N° 85. — STÈLE FUNÉRAIRE. Style et costumes de la XVIII[e] dynastie.

Premier registre. — Une grande barque sacrée dans laquelle on voit :

1° A l'avant, un sphinx debout sur un support d'enseigne, et la tête surmontée de deux plumes avec les cornes de bélier;

2° Un *flabellum;*

3° Deux petits simulacres de barques sacrées;

4° Au milieu, un *naos* ou chapelle orné par devant de deux mâts avec leurs banderoles, et contenant le symbole d'Osiris, seigneur d'Abydos;

5° A l'arrière, cinq personnages qui paraissent être liés les bras derrière le dos et attachés par le cou à un poteau (?);

6° Au-dessus d'eux, un troisième simulacre de barque sacrée;

7° Enfin, plus haut, une barque portant le disque solaire, et adorée par deux cynocéphales placés au-dessus du grand *naos*. Dans le champ, six colonnes d'hiéroglyphes :

1. Littéralement *parfums à feu*, le mot UT (?) qui désigne le feu est écrit différemment dans le Rituel funéraire hiératique de Ra-ouah-het-si-Psametik au Musée du Louvre (= *Todtenbuch*, 125, 67). Malheureusement le premier signe est presque effacé, mais il est probable que c'était un S, ce qui donnerait le mot STAU, *flamme, feu;* cependant un cercueil du Musée du Louvre (Salt. 3007) donne la variante SNTR HR NS[R-T] qui a la même signification, c'est-à-dire celle de *parfum à brûler.*

1. NS'M
   Vaisseau
2. [N] HS-ĂR FNT Ă-MNT
   d'Osiris qui est dans l'Amenti (enfer égyptien).
3. HR-SĂ-HS NTR ÀA NB PA
   Horus, fils d'Isis, Dieu grand, Seigneur du ciel.
4. HS NB-T PA
   Isis, dame du ciel.
5. RÀ-PH-NB
   Soleil seigneur très glorieux (ou *seigneur de vaillance (?)* [1]
6. [SUTN-TA] NB PA
   [roi de la terre?] et seigneur du ciel.

Deuxième registre. — Trois personnages (1'-7') diversement vêtus (le premier plus grand que les deux autres); ils présentent des fleurs et d'autres offrandes à Osiris (1), orné de ses insignes habituels et assis sur un trône dont la base a la forme d'une coudée, symbole de la justice. Dans le champ, huit colonnes d'hiéroglyphes :

1. HS-ĂR FNT ĂMNT.
   Osiris qui est dans l'Amenti (l'enfer égyptien).
1'. ĂR-T SNTR-U PRR-U (?) N NB HH ĂN HS
   Consécration de parfums et de fleurs au maître du temps (Osiris) par l'odiste
2'. N PAR-ĂA (?) HUYU MÀ-T'AU
   du Pharaon Houyou justifié.
3'. SN-F
   Son frère,
4'. T'T M S'N (?)
   qui parle à genoux (ou *qui prononce l'invocation?*)
5'. ĂP-HR-U-MS
   Aphéroumès.

1. Ce cartouche donne la date approximative du monument, c'est le prénom d'*Aah-mès* (Amosis), premier roi de la XVIII[e] dynastie. Ce roi recevant ici les honneurs de l'apothéose, la stèle doit être postérieure à sa mort, mais elle est certainement du temps de la XVIII[e] dynastie.

6'. PN SMN
Pen-smen-
7'. TB (?)
-teb (?)

Troisième registre. — Deux personnages (1'-2' et 8'), dont l'un fait une libation, présentent des fleurs à un homme et à une femme (1-6) assis sur des sièges dont les pieds ont la forme de pattes de quadrupède. Un enfant (7) est accroupi auprès d'eux. Les deux premiers personnages sont suivis de deux femmes (3'-7') qui paraissent porter des sistres et un autre objet; leur tête est surmontée d'un cône, ainsi que celle de la femme assise. Dans le champ, légendes hiéroglyphiques des personnages :

1. HR PT (?)	*Le chargé*
2. N TA	*du*
3. MN (?)	*troupeau*
4. ĂMN-M-HB	*Amenemheb.*
5. NB-T PA SUÀ (?) N NTR	*La dame attachée au culte de Dieu*
6. ÀA S'À-T.	*grand, Chà-t.*
7. PT-ĂMN (?)	*Petamen.*

1'. HS	*L'odiste*
2'. MR-RÀ	*Méréra.*
3'. NB-T PA	*La dame*
4'. RÀ-MR	*Rameré*
5'. MÀ-T'AU	*justifiée.*
6'. NB-T PA RÀ-	*La dame Ra-*
7'. MR MÀ-T'AU	*meré, justifiée.*
8'. K'AT'N TR-K'MY	*Le capitaine (de cavalerie) Terkemy.*

N° 86. — STÈLE FUNÉRAIRE.

Figures en relief, légendes en creux; style et noms de la XVIII^e dynastie. Nom d'Ammon martelé.

Premier registre. — En haut du cintre, un anneau entre les deux yeux, symboles des espaces célestes. Au-dessous, un homme et une femme ([1]-[7]) sont assis sur un siège dont les pieds ont la forme de pattes de lion; le premier sent une fleur de lotus et tient le *senb* de la main droite; derrière eux, une jeune fille ([8]-[9]) se tient debout et respire également le parfum d'une fleur de lotus. Une fleur semblable orne le bandeau de la coiffure des deux femmes; la première a de plus sur la tête un cône surbaissé. Ces trois personnages reçoivent les offrandes que leur présente une femme ([1']) debout devant eux et qui tient de la main gauche un vase à anse. Légendes dans le champ :

1. T'A SRY-T	*Le flabellifère* (i. e. *capitaine*)
2. NTA H'NY-T	*de la navigation*[1]
3. ÀA H'PR-U MN-SU-	*Aakheperoumensou-*
4. ĂM K'M (ou K'NM) ANH'	*am*[2], *vivant pour la seconde fois* (*ou doué de la double vie*).
5. HM-T-F MR-T-F N	*Son épouse, qu'il aime de*
6. HS (?) HT-F NB-T PA	*la place* (i. e. *du fond?*) *de son cœur, la dame*
7. MÀ	*Mà.*
8. SA-T-F MR-T-F	*Sa fille qu'il aime*
9. RÀ-MRY-T	*Rà mery.*
1'. [ĂMN]-SA-T.	[*Amen*] *-sé.*

Deuxième registre. — Au milieu, une table chargée d'offrandes; à droite, un homme debout ([1]-[2]), coiffé de la tresse

1. Le mot H'NY-T ne s'est pas encore rencontré, à ma connaissance, dans le sens de *navigation*, mais le mot H'NY-T-U, *nautonniers*, et particulièrement la variante du tombeau de Peheri, étudiée par M. E. de Rougé (*Mém. sur l'inscr. du tombeau d'Ahmès*, p. 25), me paraissent autoriser cette signification.

2. RÀ-ÀA-H'PR-U, *Soleil, le plus grand des êtres,* ou *des générateurs,* est le prénom d'Amen-hotep II de la XVIII[e] dynastie; le nom *Aakheperoumensouam* en est évidemment un composé.

de cheveux et vêtu d'une longue tunique; derrière lui, une femme (3), la tête ornée d'une fleur de lotus, et également debout; à gauche, deux personnages (1'-2') vêtus de la même manière; le premier tient de plus un lotus de la main droite, et la femme sent un bouton de la même fleur.

1. SA-F H'M (ou MN)-	*Son fils Khem* (ou *Min*)-
2. -MS	*-mès.*
3. SA-T-F ĂM-HTP.	*Sa fille Amhotep.*
1'. SA-F MRY	*Son fils Mery.*
2' SA-T-F TTY	*Sa fille Tety.*

Partie inférieure. — Quatre lignes d'hiéroglyphes :

1. SU[TN] TA-HTP HS-ĂR FNT ĂMNTAU NTR ĂA NB ĂBT HR NT' TF HS T-UR-MU-T NTR PAUT NTR-U.
Proscynème à Osiris qui est dans l'Amenti, dieu grand, seigneur d'Abydos, à Horus qui rend hommage à son père, à Isis Termouthis (la grande mère divine), aux dieux
2. ĂMY ĂBT NTR-U NB-U TA-SR TA-SN PA T'AU (?) TA-HK-U AHA-APT-U H'T NB NFR UAB KBH ĂRP ĂRT
qui sont dans Abydos, et à tous les dieux de Tosar, qu'ils donnent une demeure approvisionnée d'aliments et de boissons, de bestiaux[1] *et de volailles, toutes les choses pures, des libations, du vin, du lait,*

1. Le signe qui représente une *tête de bœuf*, accompagné de la marque du pluriel n'est pas seulement l'expression de *la partie prise pour le tout*, comme l'indique Champollion, mais bien une expression *générique* sans détermination d'espèce, ainsi que le prouve une variante de la même formule, qui se lit sur un cercueil de momie au Musée du Louvre (Salt. 3007), où l'on voit, à la place du groupe qui nous occupe, trois animaux différents, mais de la race bovine, et admirablement caractérisés dans les légendes de ce monument dont chaque signe a 0,10 cent. de hauteur. La même observation s'applique naturellement à la *tête d'oiseau*, et, nous le pensons, aussi aux signes qui figurent un pain et un vase. C'est pour cette raison que nous traduisons *des aliments, des boissons, des bestiaux et des volailles*, au lieu de : *du pain, du vin, des bœufs et des oies.*

3. MNH' SNTR MRH MA-U RNP-T NB-T N-K'A-N SUTN S'S R Y-U-F HR (KAH?) SU MH HSY N NTR NFR T'A

des vêtements (?), *des parfums, de la cire, des eaux et toutes les productions* (*des saisons*) *à l'être du serviteur du roi dans ses voyages*[1] *dans les pays du midi et du nord, odiste du dieu bon*[2], *porte*

4. [SR]Y[-T] NT H'NY-T ÂA H'PR-U MN-SU-ÂM HM-T-F NB-T PA MÂ MÂ-T'AU.

flabellum (ou *capitaine*) *de la navigation, Aakheperoumensouam, et à son épouse la dame Mâ, justifiée.*

N° 87. — STÈLE EN FORME DE PORTE[3]. Style et noms propres de la XII[e] dynastie.

Haut. — Au-dessus du linteau, à gauche, un homme (1') assis sur un trône, sent une fleur de lotus; auprès de lui, une table chargée d'offrandes; au milieu, un autre homme (2') est assis à terre auprès d'une autre table également chargée de mets, et respire aussi le parfum d'une fleur; enfin, à droite, auprès d'une troisième table semblable aux deux autres, un troisième personnage (1) assis sur un siège à pieds en forme

1. Cf. n° 93, l. 1. Ces mots désignent peut-être seulement un *serviteur à pied du roi.*

2. C'est-à-dire *du roi?*

3. Nous pensons que l'on peut établir une distinction entre les *stèles en forme de portes* et les *stèles ordinaires*, car, bien que ces monuments portent les mêmes formules, leur usage était différent; les *stèles en forme de portes* étaient originairement destinées à fermer une cavité creusée dans une des parois intérieures des tombeaux, dans laquelle on plaçait une statue du défunt, souvent peinte. Le mort était ainsi représenté *dans sa demeure* funèbre comme un vivant *habitant* sa maison. M. Aug. Mariette à qui l'on doit tant de belles découvertes en a trouvé plusieurs encore en place et cachant des statues qu'il a pu rapporter. Mais cet usage, comme tant d'autres, a pu tomber en désuétude, et, dans les époques postérieures aux premières dynasties, ces *simulacres de porte,* ou du *seuil* de la demeure funèbre, ont pu être encastrés dans les murailles sans cacher, pour cela, l'image sculptée du défunt.

de pattes d'animal, tient un long bâton. Dans le champ, quelques signes hiéroglyphiques :

1'. MR MR H'BĂU 2'. SA-F RN-F-SNB
Le chargé de l'irrigation Khebaou. Son fils Ranefsenb.
1 ĂN (?) USRTSN [1]
Le grammate Osortasen.

POURTOUR.

SU[TN]-HTP-TA HS-ĂR NB TTU NTR ĂA NB ĂBUT TA-F PA-T'AU (?) TĂ HK AHA APT-U MNH' SNTĂR-U MRH N K'A N NB-ĂTF MĂ-T'AU [SA] H'NMTY (?) -K'UF MĂ-T'AU.

Proscynème à Osiris, seigneur de Tatou, dieu grand, seigneur d'Abydos, qu'il donne une demeure approvisionnée d'aliments et de boissons, de bestiaux et de volailles, des vêtements, des parfums et de la cire à l'être de Neb-atef, justifié, [fils de] Khnemtikaouf, justifié.

SU[TN]-HTP-TA ĂNP AP ... -F ĂMU-T ... NB TA-SR TA-F KRS NFR M ST ĂMNT (?) N K'A N NB-ĂTF MĂ-T'AU NB AMĂH' [SA] H'NMTY-K'UF MĂ-T'AU

Proscynème à Anubis, chef de sa région (?), habitant dans les embaumements (?) [2], seigneur de Tosar, qu'il donne une sépulture bonne dans la montagne occidentale, à l'être de Neb-atef, justifié, seigneur de l'hommage, [fils de] Khnemtikaouf, justifié.

Premier registre. — Une table chargée d'offrandes, et de chaque côté, trois personnages assis à terre; ceux de gau-

1. La lecture du signe initial de ce nom étant encore incertaine, nous conserverons provisoirement celle qui avait été proposée par Champollion. Cf. E. de Rougé, *Journal asiatique*, 1856, t. VIII, p. 212, *Travail sur l'inscription relative à la fille de Prince de Bakhtan*, première partie.

2. E. de Rougé, *Revue archéologique*, vol. VI, p. 566.

che ([1-3]) sentent de grandes fleurs de lotus; au-dessus de chacun d'eux, sa légende hiéroglyphique :

1. NS UA HT'R	*Le chargé des barques, Hetjer.*
2. SN-T-F ĂK'U	*Sa sœur Akou.*
3. SA-T-[F] TĂTĂ	*(Sa) fille, Tata*
1'. TĂUTĂU	*Taoutaou*
2'. SN UR HT'R	*Son frère aîné, Hetjer.*
3'. HM-T-F BĂBĂ	*Sa femme, Bébé.*

Deuxième registre. — Au milieu, une table chargée d'offrandes; à droite, un homme ([4]) debout, une femme ([5]) agenouillée à terre, un personnage ([6]) assis sur un siège à pieds en forme de pattes de quadrupède, et une autre femme ([7]) debout; à gauche, un homme ([3]) agenouillé, un enfant ([2]) debout portant sa main à sa bouche, et une femme ([1]) dans la même attitude que l'homme. Légendes hiéroglyphiques dans le champ :

1. NB-PA-T HT'R-T.	*La dame Hetjer.*
2. SA-S Y (?)	*Son fils Ei* (?)
3. ARY Ă-T ĂMNY-ĂNH'	*Le gardien de la maison Amé-nyankh.*
4. SA-F H'BĂU (?)	*Son fils Khebaou.*
5. MAU-T-F PĂPĂ	*Sa mère Pepa.*
6. NS UA-U Y-M-S'S-F (?)	*Le chargé des barques Yem-chesef* (?)
7. SA-T-F MAU-T-ANH'-TĂ	*Sa fille Maut-ankh-ta*

Troisième registre. — Au milieu, une table chargée d'offrandes; à droite, une femme ([1']), un homme ([2']) et une autre femme ([3']), tous trois agenouillés; les deux premiers seulement approchent de leur visage une énorme fleur de lotus; à gauche, une femme ([1]) et un homme ([2]) également agenouillés. Dans le champ, les légendes hiéroglyphiques de chacun de ces personnages :

1. NB-T-PA ĂR HĂ ĂN-MR-TĂ
La dame ... Anmerta ou *Erhaanmerta* (?)

2. ... ĂNTF NB-ĂMH'
... Antef, seigneur de l'hommage (?)

1'. HM-T-F AMOU-T (?) *Son épouse Amout* (?)
2'. S'S- U-S MH'R (?) *Son serviteur Mekhar* (?)
3'. SA-T-F S'NTĂUTĂU *Sa fille Chentaoutaou.*

Cf. nº 96.

Quatrième registre. — Au milieu, des offrandes sont placées les unes sur les autres; à droite, une femme (1) agenouillée sent une fleur de lotus; derrière elle, un enfant (2) debout; à gauche, un personnage (1') assis sur un siège à pieds en forme de pattes de quadrupède, et un autre enfant (2') debout. Légendes hiéroglyphiques dans le champ :

1'. ... UN NF-U NB-ĂTF *Le capitaine*[1] *des voiliers* (?) *Nebatef.*
2'. SA-F NB-T ... N MN ... *Son fils Neb ... nmen* (?)
1. NB-T-PA MMĂ *La dame Emma* ou *Mema.*
2. SA-S HT'R *Son fils Hetjer.*

Partie inférieure. — Au milieu, une oie au-dessus de deux vases et d'une coupe sur laquelle est une pyramide de grains; de chaque côté, un vase à libation. Dans le champ, quelques signes hiéroglyphiques :

NS UA-U ... HT (?) NMUĂĂY (?)
Le chargé des barques ... het .....

Nº 88. — STÈLE FUNÉRAIRE. Style de la XVIIIe dynastie.

Premier registre. — Le haut du cintre est occupé par le

1. Le signe initial de ce groupe, la *jambe fléchie*, figure dans le mot K'AT'N, *officier*, et le groupe qui nous occupe n'est peut-être qu'une abréviation de ce mot, ce qui donnerait le titre d'*officier* ou plutôt de *capitaine* des voiliers, dont nous ne connaissons pas encore d'exemple.

disque ailé auquel sont appendus deux urœus, la tête surmontée d'un disque. Au milieu, un cartouche royal (Ra-maneb)[1], et de chaque côté, un sceptre combiné avec un anneau et quelques signes hiéroglyphiques de la même grandeur :

HR-NT'-TF *Horus qui rend hommage à son père.*

Plus bas, à droite et à gauche, de riches offrandes et un personnage portant les insignes de hautes fonctions sacerdotales, debout en adoration devant Osiris qui est représenté *deux fois* dans un *naos* somptueusement orné, et divisé par une colonne en deux parties égales. On remarque, au-dessus des deux images du dieu, des grappes de raisin suspendues à la partie supérieure du *naos*[2].

Légendes du dieu dans le *naos :*

(à gauche)

1. HS-ĂR HK T'-T	*Osiris, roi de l'éternité*
2. NTR ĂA HR-HT ĂBT (?)	*Dieu grand, au milieu d'Abydos* (?)
3. NB TA-SR	*seigneur de Toser.*

1. Cartouche prénom d'Amen-hotep III de la XVIII[e] dynastie.

2. La vigne consacrée à Osiris est rarement représentée sur les monuments. Cependant, le Musée du Louvre possède un Rituel funéraire écrit sur toile en hiéroglyphes linéaires d'ancien style, qui peut être du temps de la XVIII[e] dynastie, et en tête duquel on voit une représentation d'Osiris, coiffé de la partie supérieure du *pschent*, debout dans un *naos* où sont suspendues, comme sur notre stèle, des grappes de raisin ; de plus, dans ce manuscrit et dans d'autres, on distingue parmi les offrandes présentées au dieu, des grappes et des corbeilles remplies de raisin noir. Un coffret de basse époque ainsi qu'un sarcophage gréco-égyptien au Musée du Louvre portent aussi du raisin noir dans leur décoration. Cette représentation est intéressante à noter, particulièrement sur les monuments d'ancien style, car elle doit être une des causes pour lesquelles les Grecs ont assimilé Osiris, le dieu de l'enfer égyptien, à leur Dionysius. Diodore de Sicile nous apprend pour quelle raison la vigne pouvait être

(à droite)

HS-ĂR NTR ĂA NB ĂBT	*Osiris, dieu grand, seigneur d'Abydos,*
NB HH ĂR T'-T	*maître du temps, qui fait l'éternité,*
HR-HT ĂBT (?)	*qui est au milieu d'Abydos* (?)

égende inscrite dans le champ auprès du personnage fié à droite :

. RTĂ-ĂA-U N HS-ĂR SN-TA N UN-NFR
Vénérations à Osiris, prosternation à (devant) Ounnofris

2. ĂN RPĀ HĀ H'B (?) ĀA M PA-SU[TN] UR
par le noble chef, grand chancelier (?) *dans le palais, grand*

3. M ĂU-F ĀA M SH-F UR (ou SR) M HĀ-T
dans ses titres, grand dans ses dignités, prince à la tête des

4. RH'-U NTR-HN AP- N ĂMN HĀ
purs (?), *premier prophète d'Ammon, chef*

5. SUR (ou RSU?) T'A PTH-MS.
du midi et flabellifère[1], *Ptah-mès.*

Légende inscrite auprès du personnage figuré à gauche :

1. ĂNT'-HR-K' FNT ĂMNT-AU NTR ĀA
Hommage à toi, qui es parmi les infernaux, dieu grand,

consacrée à Osiris : « Osiris aima aussi l'agriculture, dit cet auteur (*Bibliothèque historique*, liv. I, § 15), on dit qu'il découvrit la vigne dans le territoire de Nysa, et qu'ayant songé à en utiliser le fruit, il but le premier du vin et apprit aux hommes la culture de la vigne, l'usage du vin, sa préparation et sa conservation. » Cf. les peintures des cercueils de la momie de Soutimès et quelques autres monuments de bonne époque, également conservés au Musée du Louvre, où ce symbole se voit, comme sur notre stèle, sous une forme décorative abrégée, mais toujours réservée aux monuments funéraires. — (Voir l'excellente traduction de M. Ferd. Hœfer, tome I, p. 17.)

1. Ou peut-être simplement *haut fonctionnaire.*

2. HK-T'-T TA-K' PA T'AU TA HK AHA APT N K'A N NTR HN AP N ĂMN
souverain de l'éternité; accorde une demeure approvisionnée d'aliments et de boissons, de bestiaux et de volailles à l'être du premier prophète d'Ammon,
3. T'A M KAH (?) SUR (ou RSU) NS K'AT-U NB-T NT SU[TN]
flabellifère (?) dans la région méridionale (de l'Égypte), chargé de tous les travaux (ou *constructions?*) *du roi,*
4. PTH-MS
Ptah-mès.

Deuxième registre. — Deux personnages, le défunt (^{1}-^{2}) et sa femme (^{3}-^{5}), sont représentés assis à gauche; leur tête est surmontée d'un cône; devant eux, un autel chargé d'offrandes; puis, deux prêtres ($^{1'}$-$^{4'}$) suivis de cinq femmes ($^{5'}$-$^{9'}$), leur présentent des gerbes de fleurs. Les femmes tiennent de plus des sistres; la dernière, coiffée différemment des autres, est entièrement nue, et porte une ceinture pour tout ornement.

Légendes hiéroglyphiques dans le champ :

1. NTR HN AP N ĂMN T'A PTH-MS
Le premier prophète d'Ammon, flabellifère, Ptahmès,
2. MĂ-T'AU H'R HS-ĂR
justifié auprès d'Osiris
3. HM-T-F MR-T-F UR
Son épouse qu'il aime, la grande
4. H'NTY
prêtresse
5. N ĂMN ĂPNY (?)
d'Ammon Apny (?)

1'. HSY-F-TU
Il est loué,
2'. MRY-F-TU
il est chéri

3'. ĂN S A — F ..... HAR (?) TT-MS
par son fils (le prêtre?) d'Horus (?) Tout-mès,

4'. S A — F HUY
(et par) son fils Houy.

5'. S U Ā — T (?) N ĂMN NFR-T-ĂRI
L'attachée au culte d'Ammon Nofretari.

6'. S U Ā — T (?) N ĂMN MAUT-T-...
L'attachée au culte d'Ammon Maut...

7'. S U Ā — T (?) N ĂMN NTR·HM-T.
L'attachée au culte d'Ammon Néterhimé.

8'. S U Ā — T (?) N ĂMN MAU-T-NFR-T.
L'attachée au culte d'Ammon Mautnofré.

9'. S U Ā — T (?) N ĂMN NFR-T-ĂRY.
L'attachée au culte d'Ammon Nofrétari.

Auprès de **chacune** des cinq jeunes filles, on lit les mots : SA-T-F MR-T-F, sa *fille qu'il aime.*

Partie inférieure. — Dix lignes horizontales d'hiéroglyphes :

1. RĂT ĂAU N HS-ĂR NTR (UĂ) MRY-TY TUT-Y-U
RTĀ-N-K' ĂA-U NTK' UĂ UNN-K' PA H'PR H'PR-U
BN H'PR-T KMĂ PA-T KMĂ TA TATA SSA N HR NB

Glorifications à Osiris, dieu-un, doublement aimé, à la double image[1]. Je te glorifie, toi, (l'être) unique[2], tu es le générateur des générateurs, non engendré, le créateur du ciel et le créateur de la terre, qui accorde la boisson[3] à chacun? (litt. à chaque face).

1. Voir les deux images du dieu sur la stèle. Le sens demanderait peut-être plutôt *type* qu'*image*, ou *simulacre*.

2. Il y a une antithèse remarquable entre l'unité du dieu et sa double figure.

3. En Égypte comme dans tous les pays méridionaux, la boisson est en quelque sorte plus nécessaire que la nourriture; c'est pour cela que les Égyptiens la plaçaient au nombre des plus grands bienfaits de la divinité. M. Chabas propose cependant un sens dérivé du même mot qui paraît plus admissible que le sens propre, c'est celui d'*abondance*. Ce

2. ANH' TA M KMĀ-N-K' TA-F PRR-T-U NB-T HR UTH'(?)-F HFT HTP NTR UĀ M H'T-U-F TA-F M H'T NB-T NFR-T UAB-T KBH ĀRP ĀRT M AP TRĀ NB H'PR M PA-F N K'A N NTR HN AP N

Le monde terrestre vit de (ce que) tu as créé. — C'est lui[1] *qui donne toutes les productions (destinées) à sa table, afin que jouisse chaque dieu de ses biens*[2]*; c'est lui qui donne quantité de toute chose bonne et pure, libation, vin, lait, au commencement de chaque saison qui se renouvelle dans sa demeure, à la personne du premier prophète d'*

3. [ĀMN] HĀ N (KAH?) SUR (ou RSU?) T'A PTH-MS ĀNT' HR-K' RĀ TM PTH ĀA SUR (ou RSU?) SBTY (?) -F TT NB NTR T'T-U PH'T ĀA-T MRY PTH HN-T NTR-U NB-U HS-ĀR FNT ĀMNT

[*Ammon*], *chef de la région du midi (de l'Égypte?), flabellifère* (?), *Ptah-mès*[3]. *Hommage (à toi), dieu Soleil, (à toi), Toum, (à toi), Ptah, le plus grand de son enceinte du midi* (?), *(à toi), Thoût, maître des divines paroles, (à toi), Pacht, la très grande amante de Ptah, rectrice de tous les dieux, (à toi), Osiris qui es dans l'Amenti (l'enfer égyptien),*

4. HR NT' HR TF HS UR NTR MU-T NB-T P-T KMĀ NFR-U-F HA-[T-]HR HR-T'A SAT ĀN-HR HR NB TĀNY MH-T HR-HT HUT ANH'Y-U M MĀ-T TR-U

(à toi), Horus qui rends hommage à (ton) père, (à toi), Isis Termouthis (la grande mère), dame du ciel, créatrice de ses per-

serait alors la forme antique du copte ces, ci, *abundantia, satietas.* Cf. Bibliothèque impériale, stèle n° 11, l. 20 : BS-F SSAU TA-F SU M TA-U NB, il amène l'*abondance* et il la donne en tous pays.

1. Le texte passe brusquement de la deuxième à la troisième personne; on connaît de nombreux exemples de ce changement sans transition, qui est particulier au génie de la langue égyptienne.

2. Ou simplement, si l'on prend les mots HTP NTR dans le sens de *mets divins :* « c'est lui qui donne toutes les productions (destinées) à sa table, *et les offrandes divines qui font partie de ses biens, des choses qu'il donne?* »

3. Ici le défunt est censé continuer son invocation : il reprend à la 2e personne.

fections[1], *(à toi), Hathor qui es sur la montagne (funèbre?), (à toi), Anher (Onouris?), (à toi), Horus, seigneur de Tany (Tanis?), (à toi), Meh-t qui es au milieu de Hout (Hatfou), (et à vous qui êtes) ceux qui vivent dans la justice et qui détruisent (effacent)*

ĂSF-T MĂ-TN Y-K'-UĂ H'R-TN UAB-K'-UĂ HĂ-T UAB-U NK'Ă UT'A H'R RĂ MĂ-T'AU H'R HS-ĂR ĂU ĂR-NĂ HSS NRĂ-U (?) HARR NTR-U HR-S ĂU

l'iniquité, accordez que j'aille moi aussi vers vous; je suis pur moi aussi, et mon cœur est purifié; moi (je suis) sain auprès du dieu Soleil, et justifié auprès d'Osiris; j'ai accompli la volonté des chefs[2] *dans laquelle est le contentement des dieux; j'ai*

). RTĂ-N[-Ă] TA (?)-U N HK (pour HKR) S-SA-[N-]Ă N BN-TY (ou ANTY?) AU S'S-N-Ă HR M PA-F M HS-TU MR-T BN ĂA R-Ă R-MA UR-U (ou SR-U?) BN S'NĂ-Ă ĂA R-Ă BN PT-Ă M Y-T-U-Ă

donné des aliments (pains) à l'affamé et j'ai satisfait celui qui avait besoin; j'ai servi Horus (i. e. *le roi?*) *dans sa demeure selon (sa) volonté (et son) désir*[3]*; il n'y a pas eu de grandeur pour moi auprès des grands*[4]*, et je n'ai pas fait obstacle à plus grand que moi* (?), *je n'ai point étendu mes pas*[5] *et*

1. Créatrice des perfections de son fils Horus; le mot KMĂ peut vouloir dire aussi *se réjouir* : ce serait alors : *qui se réjouit de ses perfections*, et cela pourrait se rapporter encore à Horus.

2. Le mot NRĂU, veut dire *diriger*, et, appliqué à une classe d'êtres mortels, qui, dans les énumérations, se place avant *les prêtres* et *les grammates* (cf. stèle C. 26 au Musée du Louvre) et même, avant des êtres auxquels on a supposé une nature supérieure aux hommes (Bibliothèque impériale, stèle n° 11), il doit désigner les *chefs* ou *ceux qui dirigent* : c'est le copte ⲛⲟⲩⲗⲓ, *duces*. Mais il semble avoir parfois une signification plus générale.

3. Ou *suivant (son) commandement (et son) bon plaisir*; cependant, comme il n'y a pas de pronoms dans le texte, le sens pourrait être aussi : *avec (bonne) volonté (et) amour*.

4. *Il n'y a pas eu de grandeur pour moi auprès des grands*, c'est-à-dire, *je n'ai pas prétendu atteindre la grandeur de ceux qui étaient au-dessus de moi*.

5. C'est-à-dire, *je n'ai pas cherché à dépasser ma condition, à m'élever au-dessus de mon rang, je n'ai pas été ambitieux* (?).

7. R S'M HR-SA H'NTU ĂS ĂR-N-Ă M MĀ-T MR SUTN RH'-K'-U-Ă NTT ANH'-F ĂM-S RS-Ă HR HS (?) -Ă R S-K BA-U-F TAU-Ă (?) R TAU-F RĀ NB

j'ai marché derrière (j'ai suivi) les degrés augustes (la hiérarchie respectable); j'ai fait en vérité ce qui plaisait au roi, et j'ai connu, moi aussi, la chose dans laquelle était sa vie (i. e. *l'intention ou le but auquel le roi consacrait sa vie); j'ai été vigilant à mon poste* (?) *pour réjouir (contenter) ses esprits, et j'adore de son adoration chaque jour*[1];

8. RĂ-N-Ă HT-Ă FNT T'T-F BN MĂHAY-Ă HR S'A-T-N-F M HR-Ă PH-N-Ă NN HR K'R KBB HS-N-U-Ă NB-Ă HR MNH'-Ă ĂU-Ă S'S-TU-F T'T-N-

j'ai placé mon cœur dans sa parole, et je ne me suis pas refusé à ce qu'il demandait de moi[2]*; je me suis attaché ainsi à la doctrine salutaire* (?) *et j'ai été loué de mon maître à cause de ma piété; je l'ai servi ainsi que*

9. -Ă NN T'T-T-N-Ă M MĂ BN UN-T K'R ĂM ĂR-TU-N-Ă SU[TN]-TA-HTP ĂMH'Y H'R HS-ĂR NTR HN AP N ĂMN T'A PTH-MS ĂR S-HARR (?) M TA

j'ai dit, et je l'ai dit en vérité; il n'y a pas eu de fausseté dans ce que j'ai fait. Proscynème au dévot à Osiris, premier prophète d'Ammon, flabellifère (?), *Ptah-mès, qui a été en paix* (?) *dans le monde terrestre*

10. ..... NB-T N T SU-TN NS NTR-HN-U N NTR-U NB-U KRS-T N SUTN M MĂ SB N-NTR-U M HPT R

1. C'est-à-dire, *j'ai suivi sa doctrine religieuse*. Les phrases qui précèdent, et aussi celles qui suivent, relatent la fidélité du défunt au roi, dans toute occasion, et elles sont reproduites avec de légères variantes, sur une stèle du règne d'Aï (Louvre, C. 55); M. E. de Rougé a remarqué que des formules analogues à celles-ci, se rencontraient sur plusieurs monuments de l'époque de troubles qui précéda la révolution politique et religieuse amenée, dans la XVIII[e] dynastie, par le règne d'Aménophis IV. C'est un fait qu'il est important de constater, et qui peut fixer la date de plusieurs monuments.

2. Le sens de cette phrase est resté douteux pour nous; c'est à M. Chabas que nous en devons l'interprétation.

ĂS-F N NTR-K'R R HĂ-F M KAH (?) NT HH M HS UN-NF ĂM

(*qui a été chargé de*) *toutes les* (*constructions?*) *du roi, et préposé aux prophètes de tous les dieux,* (*qui a*) *une sépulture royale en vérité,* (*et que*) *les dieux ont conduit en paix vers son tombeau de Netergher* (*la nécropole*), *et vers sa demeure dans la contrée du temps*[1], *dans le lieu où il est.*

Le personnage en l'honneur duquel cette belle stèle a été érigée, était un des plus hauts fonctionnaires du temps d'Aménophis III, et les monuments qui portent son nom se font remarquer par leur beau style et l'exécution soignée. Si nous sommes parvenu à donner une interprétation à peu près suivie du texte difficile dont celui-ci est orné, c'est grâce aux savants et bienveillants conseils de M. le vicomte de Rougé, et aussi aux précieuses indications qui nous ont été fournies par M. Chabas, de Chalon-sur-Saône.

N° 89. — STÈLE EN FORME DE PORTE. XIX^e^ dynastie.

En haut, un anneau entre deux vases et deux yeux symboliques; de chaque côté, un chacal couché. Sur les deux montants, une ligne verticale d'hiéroglyphes, et au bas, un personnage debout:

1. SU[TN]-TA-HTP HS-ĂR NB ĂBT TA-F H'T NB-T NFR-T UAB-T NK'A NB-T PA SU[TN] MU-T MAA-NH'T

Proscynème à Osiris, seigneur d'Abydos, qu'il donne toute chose bonne et pure à l'être de la dame Soutenmout. Moui-nakht[2].

1'. SU[TN]-TA-HTP HS-ĂR HK T'-T TA-F SSN-U N K'A N..... MĀY ĂS-HS

Proscynème à Osiris, souverain de l'éternité, qu'il donne les souffles (*de la vie éternelle*) *à l'être du chef des ouvriers* (?), *May, As-hes*[3].

1. Cf. n° 93, l. 6. C'est la contrée funèbre.

2-3. Ces mots, *Moui-nakht*, Lion vigoureux, et *As-as*, Majesté (?) d'Isis, sont les noms des personnages représentés au-dessous des légendes, et qui sont censés faire le *proscynème*.

Premier registre. — Osiris (1) assis sur un trône reçoit les hommages d'un homme (1'), d'une femme (4') et d'un enfant (5'). Dans le champ, plusieurs lignes d'hiéroglyphes :

1. SU[TN]-TA-HTP HS-ĂR HK T'-T
   Proscynème à Osiris, souverain de l'éternité,
2. TA-F NF-U NT'M N MH-T..... AHA APT
   qu'il donne les souffles agréables de l'air (une demeure approvisionnée d'aliments et de boissons?), de bestiaux et de volailles,
3. H'T NB-T NFR-T UAB KBH...
   et toutes les choses bonnes et pures, des libations...
4. MNH' N K'A..... MĀY
   et des vêtements à l'être du chef des ouvriers (?), *Mày.*

1'. N K'A..... MĀY	*à l'être du chef des ouvriers* (?), *Mày,*
2'.	.....
3'. NB ĂMAH'.....	*le seigneur de l'hommage*[1]...
4'. SUT-N (?) MU-T NB ĂMĀH'	*Souten-moui* (?), *dame de l'hommage.*
5'. ĂMN-MR (?)	*Amen-méré* (?)

Deuxième registre. — Cinq hommes (1-5) et trois femmes (6-8) apportant diverses offrandes sur un autel placé devant eux et auprès duquel un autre personnage est agenouillé.

1. TT-MS	*Tout-mès*	5. PTH-MS	*Ptah-mes*
2.	.....	6. ĂMY	*Amy* (?)
3. ĂMN-M-UA (?)	*Aménémoua*	7.	.....
4.	.....	8. PTH...	*Ptah...*

1. *Le seigneur de l'hommage*, ou plutôt de la *cérémonie*, de l'*acte pieux* (litt. de la *dévotion*). Ce titre est donné habituellement au personnage en l'honneur duquel la stèle est érigée. On le trouve néanmoins appliqué aussi aux dédicateurs du monument. (Cf. E. de Rougé, *Revue archéologique*, 1re série, vol. VI, p. 565).

N° 90. — STÈLE FUNÉRAIRE. XII^e^ dynastie.

En haut, quatre lignes horizontales d'hiéroglyphes :

1. SU[TN]-HTP-TA HS-ĂR FNT ĂMNT NTR ĂA NB
   Proscynème à Osiris qui est dans l'Amenti, dieu grand seigneur
2. ĂBT PA T'AU T HK AHA APT M HTP-U T'FA-U
   d'Abydos, (qu'il donne) une demeure approvisionnée d'aliments et de boissons, de bestiaux et de volailles avec des mets et des vivres
3. N K'A N ĂMAH' MR MS'Ă ĂN... M K'R
   à l'être du dévot préposé aux archers (capitaine), grammate nomarque (ou *toparque*) [1] *dans le pays de Ker,*
4. MNTĂU-USR MS N TĂTĂ MĂ-T'AU NB ĂMAH'
   Mentouoser enfanté de Tata, justifié, seigneur de l'hommage.

Premier registre. — Un homme (1-4) et une femme (5-6) assis sur un siège dont les pieds ont la forme de pattes de lion; devant eux, un homme (1'-2') debout leur présente une volaille qu'il va déposer sur une table déjà chargée d'offrandes. La femme assise entoure de ses bras les épaules de l'homme placé à côté d'elle; le style de cette belle stèle rappelle la meilleure période de l'art de l'Ancien-Empire. Le champ est occupé par des hiéroglyphes gravés en creux, tandis que les personnages sont sculptés en bas-relief :

1. MR MS'Ă	*Le préposé aux archers (capitaine),*
2. ĂN..... M K'R	*grammate nomarque* (ou *toparque*) *dans le pays de Ker*
3. MNTĂU-USR	*Mentou-oser*
4. MS N TĂTĂ	*enfanté de Tata.*
5. HM-T-F MR-T-F BA	*Son épouse qui l'aime Ba-*
6. MĂ	*ma* (ou *Kema?*)
1'. SA-F MRY-F	*Son fils qui l'aime*
2'. MNTĂU USR	*Mentou-oser.*

1. Ce titre n'avait pas encore été exactement traduit : nous devons son interprétation à M. E. de Rougé.

Deuxième registre. — Deux personnages assis (1-8), représentés identiquement de la même manière que dans le premier registre; une femme (1') debout auprès d'une table chargée d'offrandes et placée devant eux, tient le *senb* de la main gauche et respire le parfum d'une fleur de lotus.

1. ĂTF MR MS'Ă	(*Son*) *père le préposé aux archers* (*capitaine*),
2. ĂN... M K'R	*grammate nomarque* (ou *toparque*) *dans le pays de Ker*
3. MNTĂU-	*Mentou-*
4. USR MS N	*oser enfanté de*
5. KAU-	*Kaou-*
6. AU	*aou.*
7. HM-T-F MR-T-F	*Son épouse qui l'aime*
8. TĂTĂ	*Tata.*
1'. SN-T-F ANH'-T-RN	*Sa sœur Ankhetran.*

N^os^ 91-92. — XXVI^e^ dynastie.

Deux pierres du tombeau de Bekenranef, dit tombeau Jumel à Memphis (Sakkarah).

Le défunt (1) fait un acte d'adoration (2'-6') à une heure du jour, personnifiée sous la forme d'une femme (1') debout, la tête surmontée d'une étoile, et tenant un sceptre à la main.

Nous ne possédons malheureusement pas la partie inférieure du texte, et l'interruption des colonnes d'hiéroglyphes nous empêche d'en donner le sens d'une manière suivie.

1. SM T'A BK'-[N-RN-F]

Le grand prêtre, flabellifère (?), *Bek*[*enranef*]

1'. T'T ĂN UN-T..... [RN-S].....

Dit par l'Heure [*1re*] (?) *du jour,... est son nom;*.....

2' TAUĂ-F RĂ T'T Ă UBN (SP II.) Ă PST (SP II.) Ă....

..... [PR M].....

Il (*le défunt*) *glorifie le dieu Soleil et dit : ô lumineux* (bis), *ô rayonnant* (bis), *ô... qui sort de*].....

SUH-F NB S'ĀU PA-T TATY (?) K'A ĀN H'NS H'N...
..... [ĀA-].....
n œuf, *maître des élévations* (ou *des levers*), *être divin des deux*
nondes, *générateur d'Héliopolis, chasseur des marais*.....
..... [*dans les champs d'Aa-*].....
R-U ĂR-U-N-F NTR-U MĀFK'A (?) U... HA.....
a..... *les dieux*.....
N ĂP-TU HA ĂTR-U H'N-T P-T Y-TĂ M.....
..... *l'approche des cours d'eau, naviguant (?) dans le ciel,*
llant dans.....
N NB P-T RĀ M HTP SK-TĂ ĂM-K' H'FT-U-K'
M-TN.....
. *maître du ciel, dieu Soleil, en paix, réjouissant celui qui*
en toi (?), *tes ennemis reculent*.....

ombeau de Bekenranef est un des plus beaux de ceux
n visite encore de nos jours à Sakkarah (Memphis);
onnu sous le nom de tombe voûtée, et les Anglais
ent tombe de Psamméticus. On remarque particu-
nt dans sa décoration intérieure une longue salle
voûte, constellée dans sa partie supérieure, était
chaque côté d'une série de douze bas-reliefs accom-
d'inscriptions; dans la série de droite en entrant, le
dore les personnifications des douze heures du jour,
l'autre, celles des douze heures de la nuit. Cham-
Monuments, pl. CCCC), a publié un des bas-reliefs
emière série, et Lepsius (*Denkmäler*, Abth. III,
tout ce qui reste de l'une et de l'autre, c'est-à-dire
dernières heures du jour et les deux heures de la

nson, *Modern Egypt and Thebes*, vol. I, p. 382, en donne
érieure; c'est peut-être la première voûte construite en Égypte.
sculptées qui forment son revêtement intérieur, n'étant pas
à clef comme dans les constructions modernes, se détachent
ent de la voûte où elles ne sont fixées que par du ciment;
explique la destruction de la plus grande partie de ce revê-

nuit. Les fragments qui nous occupent proviennent certainement d'un des bas-reliefs de la seconde série, car les inscriptions de tous les bas-reliefs qui la composaient étaient tournées vers la droite, tandis que celles de l'autre série se lisaient en sens inverse. Les deux pierres du Musée proviennent donc nécessairement de l'un des bas-reliefs dans lesquels Bekenranef adorait les neuf premières heures du jour, et ce que nous pouvons lire de l'invocation, faisant allusion au soleil levant, nous sommes conduits à penser qu'elles proviennent du premier bas-relief de la série, et se rapportant à la première heure.

Bekenranef porte les titres de SM (grand prêtre) et T'A (flabellifère?); il a, dans les sculptures de son tombeau, la tresse et la peau de panthère, insignes de ses fonctions sacerdotales qui étaient très élevées. Son nom est précisément le même que celui du roi qui forme à lui seul la vingt-quatrième dynastie, le Bocchoris de Manéthon, ainsi que l'a reconnu M. Aug. Mariette dans ses fouilles du Sérapéum. Mais le tombeau de Bekenranef est nécessairement postérieur à ce Pharaon, puisqu'on lit en plusieurs endroits le nom de Psammétichus I, de la XXVI^e^ dynastie, et il peut être contemporain de ce roi, qui ne porte nulle part dans le monument, la qualification des *défunts*. Le sarcophage de Bekenranef est conservé au Musée de Florence.

N° 93. — STÈLE FUNÉRAIRE. XVIII^e^ dynastie, ou postérieure?

Dans le cintre, un anneau entre les deux yeux symboliques; au-dessous, six lignes horizontales d'hiéroglyphes :

1. S'S NB-F R Y-T-U-F ĂK'AĂ
   Le serviteur de son maître dans ses voyages?[1] *Akaâ.*
2. T'T-F Ă PAUT NTR-U ĂM-T ĂBTU
   Il dit : O êtres divins qui êtes dans Abydos,

1. Ou *à pied?* Cf. n° 86, partie inférieure, l. 3.

3. HMS-Y-U R MA NB-R-T'R SMY-U
assis auprès du maître de l'univers (Osiris), qui entendez
4. AP-RA-F ĂR-U NT-T-U BNT-T-U ĂR M
sa parole, et qui faites les choses (ou ce qui est) et le néant[1],
qui avez été faits
5. K'RU-N TATY (?) SĂRY-U MĀ N NB-R-T'R
avant les deux mondes, qui amenez la justice du maître de
l'univers,
6. SH'A-TĀS-U M KAH (?) N HH
et qui ordonnez le transport (des défunts) dans la contrée
du temps[2].

N° 94. — Style et noms propres de la XII[e] dynastie.

En haut, deux lignes horizontales d'hiéroglyphes qui se lisent à droite (1-2) et à gauche (1'-2') en commençant par le milieu :

1. ĂMAH'-Y H'R NTR ĀA NB PT
Le dévot au dieu grand, seigneur du ciel,
2. ĂRY Ā-T USRTSN NB ĂMAH'
gardien de la maison Osortasen, seigneur de l'hommage
(litt. *de la dévotion*).

1'. ĂMAH'Y-T H'R ĂNP ĂPY... -F
La dévote à Anubis, chef (de sa montagne?)
2'. NB[-T]-PA SA-T-SBK' MĀ-T'AU.
la dame Set-sebek justifiée.

Au-dessous, à gauche, un homme (1-2) debout, les bras pendants; à droite, une femme (1'-2') également debout, sentant le parfum d'une fleur de lotus; au milieu, une quantité d'offrandes déposées les unes sur les autres.

1. C'est-à-dire : *Qui créez toutes choses et qui pouvez les anéantir.*
2. Contrée funèbre, cf. n° 88, bas, l. dernière. C'est encore à M. E. de Rougé que nous devons l'interprétation d'une partie difficile de ce petit texte qui s'éloigne, d'une manière remarquable, des formules habituelles aux monuments funéraires.

N° 95. — STÈLE FUNÉRAIRE. XVIII^e ou XIX^e dynastie.

En haut, à droite et à gauche, un œil symbolique; une fracture a fait disparaître le symbole qui devait être au milieu; au-dessous, de chaque côté d'une table chargée d'offrandes, un homme (1-1') et une femme (2-2') assis sur un siège à pieds en forme de pattes de lion, et auprès d'eux une jeune fille (3-3') accroupie à terre. Dans le champ, leurs légendes hiéroglyphiques gravées en creux :

1. HUY	*Houy.*
2. SA-T NFR	*Sa fille Nofré*
3. ....M....	*....m....*
1'. ĂMN-NB	*Amenneb*
2'. NB-T PA BK'-T.	*La dame Bek.*
3'. ĂR K-T-HR-U (?)	*Arktherou* (?)

Deuxième registre. — Quatre personnages assis à terre; devant eux, des offrandes. Légendes dans le champ :

1. [ARK?]-T-HR-U.	2. NFR...	3.	4. S'R-T...
[Ark?]therou?	*Nofré...*	.....	*Cheret...*

Au-dessous, deux lignes de texte hiéroglyphique :

1. SU[TN]-TA-HTP HS-ĂR FNT [ĂMNT NTR ĀA?] NB ĂBT TA-F (?) PA T'AU T HK AHA APT

Proscynème à Osiris qui est dans [l'Amenti, dieu grand], seigneur d'Abydos, qu'il donne (?) *une demeure approvisionnée d'aliments et de boissons, de bestiaux et de volailles,*

2. H'-T NB (?) NFR UAB KBH ĂRP ĂRT (?) NF NT'M N K'A ĂMN-NB

toutes les choses bonnes et pures, des libations, du vin, du lait (?) *et les souffles suaves (de la vie éternelle) à l'être d'Amenneb.*

N° 96. — STÈLE FUNÉRAIRE. Style antérieur à la XII^e dynastie.

En haut, deux lignes horizontales d'hiéroglyphes :

A-HTP HS-ĂR FNT ĂMNT NTR ĀA NB ĂBT
A T'AU T HK AHA APT MNH' H'-T-U NB-T

me à Osiris qui est dans l'Amenti, dieu grand, sei-
d'Abydos, qu'il donne une demeure approvisionnée
ents et de boissons, des bestiaux et des volailles, des
ents et toutes les choses bonnes

ANH'-TĂ NTR (UĀ) ĂM N K'A N HĀ NS NTR-
U NHY MĀ-T'AU SA-F HĀ ĂPP MĀ-T'AU HM-
NB [-T] PA ĂNNU

es dont vit un dieu, à l'être du chef, préposé aux prophètes,
hy, justifié. Son fils le chef Apep, justifié. Son épouse,
dame Annou[1].

emier registre. — Un personnage debout présente di-
s offrandes à un autre personnage assis sur un siège
les pieds ont la forme de pattes de quadrupède; der-
e lui, un enfant se tient debout, et une femme accroupie
erre sent, comme le personnage assis, une fleur de lotus.
-dessus du premier, une ligne horizontale d'hiéroglyphes :

ĂRI HBS'-U ĂPPĂ MĀ-T'AU NB ĂMAH'

e gardien des vêtements (?) Apepa justifié, seigneur de l'hommage.

Deuxième registre. — Une femme debout présente diverses offrandes (1-2) à un personnage (3) assis sur un siège semblable à celui qui est figuré dans le premier registre, à l'exception du dos qui est moins élevé, et à une femme (4) accroupie à terre derrière lui; tous deux respirent le parfum d'une fleur de lotus. Dans le champ, deux colonnes et une ligne horizontale d'hiéroglyphes :

1. N K'A-K' HTP T'F-U
   A ton être des mets et des vivres.
2. ĂRP (?) [H'-T NB] NFR UAB-T.
   Du vin (? et toutes les choses) bonnes et pures.

1. Cf. 87. 3e registre à gauche.

3. MR PA ĂPP MĂ-T'AU
Le chargé de la demeure (intendant?) Apep, justifié

4. HM-T-F NB-T-PĂ ANH'-TĂ-S MĂ-T'AU.
Sa femme, la dame Ankhtas, justifiée.

Troisième registre. — Au milieu, diverses offrandes; à droite (1') et à gauche (1), un homme et une femme assis ou agenouillés, sentant chacun une fleur de lotus. Au-dessus, une ligne horizontale d'hiéroglyphes, qui se lit à droite (1') et à gauche (1) en commençant par le milieu :

1. NS H'B (?) HR-(ou NTR-)U HAR-HTP MĂ-T'AU HM-T-F NB-T PĂ ĂNTF MĂ-T'AU.
Le chargé du sceau (?) des dieux (?), Har-hotep justifié. Son épouse, la dame Antef, justifiée.

1'. NS HBS-U ĂPPĂ MĂ-T'AU HM-T-F ĂPP MĂ-T'AU.
Le chargé des vêtements (?), Apepa justifié. Son épouse, la dame Apep, justifiée.

Ces noms *Apep* et *Apepa*, inscrits sur cette stèle, appartiennent aux plus anciennes dynasties; mais le nom d'Antef, rarement donné comme ici à une femme, se rencontre le plus souvent sous la XI^e^.

BRONZES

N° 9. — FIGURINE D'ISIS.

Sur le socle, la légende hiéroglyphique :

HS-T TĂ-ĂNH' BAK' SĂ ĂMN.
Isis vivifie le serviteur (?) Si-amen [1].

1. Le mot BĂK' peut aussi faire partie du nom qui, dans ce cas, se lirait *Bak-si-Amen* ou *Bak-sen-Amen* en suppléant l'N caractéristique du génitif, ce qui donnerait le sens de *serviteur du fils d'Ammon* (c'est-à-dire *de Chons*), ou bien encore, *l'épervier fils d'Ammon*. Mais je ne

N° 16. — ÉGIDE DE NEITH.

Le grand collier ou pectoral nommé *ousekh* (USH', *large*) terminé par deux têtes d'épervier et surmonté de la tête de la déesse *Neith* (NT) caractérisée par la partie inférieure du *pschent*, sa coiffure ordinaire. Le Musée de Leyde possède une *égide de Neith*, mais ces pièces sont fort rares et nous n'en connaissons aucun autre exemple. Voir Leemans, *Monuments*, IIe partie, pl. XXXIII, n° I, 71, C.

N° 70. — FIGURINE DU DIEU DU NIL.

Le dieu du Nil debout, le front orné d'un *urœus* et à tête surmontée de trois fleurs aquatiques avec leurs tiges. Légende autour du socle :

HAP-MAU (?) TA ĀNH' T'A-HĀP-NAMU
Hapi-maou (?) *vivifie* *Tja-hapi-namou* (?)
SA N PTH-AR-TA-S.
fils de Ptah-ar-ta-s.

N° 73. — FIGURINE D'OSIRIS-LUNUS.

Cette figurine représente Osiris de forme humaine, marchant, le front orné d'un *urœus* et la tête surmontée du disque et du croissant lunaire. (Le disque et les deux extrémités du

connais aucun exemple de ce nom, de quelque manière qu'on le lise, tandis que *Si-Amen* ou *Psen-Amen* (le fils d'Ammon) se rencontrent souvent. Il faut cependant remarquer que le mot BĀK' est ordinairement écrit avec la *grue à jabot*, signe de la syllabe BK' et rarement avec le signe purement alphabétique B figurant une *jambe*. On pourrait encore prendre ce mot BĀK' pour le nom entier et lire : *Isis, vivifie Bak, fils d'Amenhotep*, ou *d'Amenemha*, ou enfin tout autre nom commençant par *Amen* et dont la fin aurait disparu sur le retour du socle. L'examen du monument pourrait seul décider.

HS-ĂR AĂH-TA-ĂNH'.....SA [N] UN-NFR ĂR NB [-T-] PA TA HN-T NTR TAUA...(?) SA-T(?)-AMN

Osiris-lune la vie à..... fils de Ounnefer, enfanté de la dame la Prophétesse[1] *de la divine étoile* (?), *Set-amen.*

Les représentations d'Osiris-lunus sont assez rares, cependant le Musée britannique en possède un ou deux exemplaires, et M. Auguste Mariette a découvert sous les dallages du sérapéum de Memphis quelques beaux bronzes de cette divinité, qui enrichissent maintenant les collections du Musée du Louvre.

Nous empruntons à M. Birch les éclaircissements suivants : Parmi les noms d'Osiris dans le Rituel[2], celui de *lune* (lunus) ne se rencontre pas; mais Plutarque[3] nous apprend que, suivant un des principes de la théogonie, Osiris personnifiait l'influence humide et génératrice de cet astre, comme Typhon, la puissance pénétrante et destructive du soleil.

MATIÈRES DIVERSES

N° 57. — MANUSCRIT SUR PAPYRUS.

Extrait du grand Rituel funéraire en écriture hiératique au nom de la dame Isioèr, fille de la dame Kéray.

(Les colonnes du manuscrit sont comptées dans le sens de l'écriture, c'est-à-dire de droite à gauche. Cet exemplaire ne contient généralement que les premières phrases des chapitres indiquées ci-dessous ; le chapitre 85, cependant, est entier.)

1. Je crois lire avant le nom de la mère du personnage qui offrit cette figurine, nom dont les premiers signes sont douteux sur l'empreinte, et après l'article féminin TA, *la*, le titre HN-T NTR, *Prophétesse*. Ce titre sacerdotal est très rarement donné aux femmes. (Cf. E. de Rougé, *Notice des monuments*, 2e éd., p. 92.)

2. *Todtenbuch*, pl. LIX. — Birch, *Gallery of Antiquities selected from the British Museum*, Londres, s. d., 4°, p. 31.

3. *De Iside et Osiride*, § 41; cf. Wilkinson, *Mann. and Cust.* Ser. II.

correspondant du Todtenbuch.

Texte relatif à la restitution du cœur de la défunte dans
lieux funèbres.
Formule destinée à éviter que la défunte ne soit privée
son cœur dans les lieux funèbres.
Formule analogue à la précédente, et à laquelle on
attribuait les mêmes résultats.
Formule pour éviter des choses nuisibles au cœur de
défunte dans les lieux funèbres.
Don des souffles de la vie éternelle à la défunte dans
contrée funèbre.
Don des boissons de la déesse *Nou-t* qui est dans l'ar-
bre *Nouha* dans le lieu funèbre.
Suite, avec la figure du chapitre 77 qui représente
l'âme transformée en épervier d'or.
Figure du chap. 84 et texte du chap. 81. La figure repré-
sente l'âme sous la forme de l'oiseau Chenchen.
81. Suite et figure. Ce chapitre se rapporte à l'âme sous
la forme d'une fleur de *lotus* surmontée d'une tête
humaine.
Figure du chap. 82 et texte du chap. 85. La figure repré-
sente l'âme sous la forme du dieu *Ptah*.
Figure du chap. 87 et texte du chap. 85 suite. La figure
représente l'âme sous la forme d'un aspic à tête hu-
maine.
Figure du chap. 85 et texte du chap. 85 suite. Ce chapitre
se rapporte à l'âme sous sa forme ordinaire d'oiseau
à tête humaine.
13. Figure du chap. 86 et texte du chap. 85 suite. La figure
représente l'âme sous la forme d'une hirondelle.
14. Figure du chap. 75 et texte du chap. 85 suite. La figure
montre la défunte se dirigeant vers le symbole d'Hé-
liopolis.
15. Figure du chap. 76 et texte du chap. 85 suite. La figure
représente la défunte en état de revêtir toutes les formes
qu'elle veut.
16. Figure du chap. 45 et texte du chap. 85 suite. La figure
fait voir la momie de la défunte entre les bras d'Anubis.

17. Figure du chap. 50 et texte du chap. 85 suite. La figure représente la défunte s'éloignant du lieu du supplice de la décapitation.

18. Figure du chap. 89 et texte du chap. 85 suite. La figure donne la représentation de l'âme au-dessus de la momie de la défunte qui est couchée sur un lit funèbre.

19. 101. Chapitre relatif à la barque du Soleil; la défunte la conduit elle-même.

20. *Id.* Suite et figure du chap. 122. La figure représente la défunte se dirigeant vers le lieu de la sortie du *Neterker* (ou contrée funèbre).

21. Tableau du chap. 125 représentant la défunte en état de béatitude, amenée par les deux déesses de la justice et de la vérité; le pesage de son cœur par Horus et Anubis; l'animal à tête de crocodile qui dévore les méchants, et Osiris qui rend son jugement, lequel est enregistré par le dieu Thoth à tête d'Ibis. Toute cette scène se passe dans la grande salle (*ousekh*) de la double justice. On voit aussi, dans le haut, la défunte agenouillée devant les dieux assesseurs; elle est censée leur faire sa *confession négative*, qui consiste à énumérer toutes les fautes qu'elle aurait pu commettre, mais qu'elle n'a pas commises.

22. 107 et figure du chap. 163. Texte relatif à l'entrée et à la sortie dans les régions du ciel que parcourt le soleil.

23. *Id.* Suite, figure du chap. 163. La figure représente deux yeux symboliques montés sur deux jambes et dont il est question dans le chap. 163.

24. *Id.* Suite et figures des chap. 155, 156 et 159 qui représentent trois des symboles que l'on plaçait sur la gorge des momies, et auxquels on supposait des propriétés particulières.

25. 109 et figure du chap. 162. Le texte est relatif à la connaissance des esprits de la région orientale du ciel, et la figure représente la déesse Hathor dans ses attributions funèbres sous la forme d'une vache d'or.

ADDENDA

P. 62, après le n° 69, *ajoutez :* N° 129. Amulette représentant l'œil symbolique appelé *outja*.

P. 64, n° 203, au lieu de NFR-HAP, *lisez :* NFR-HĀP-NB, et après *Hapi*, ajoutez : *seigneur;* — après le n° 213, *ajoutez :* N° 219. Amulette quadrangulaire ornée d'une légende hiéroglyphique dont les deux premiers signes sont incertains et semblent être enfermés dans un petit cartouche; les autres signes se lisent ĀMN-ĀT, *Amen-at.* — Au n° 236, l. 1. SUTN ĀN, *ajoutez en note :* la lecture ĀN pour le groupe qui désigne les *grammates* est due à M. Birch; c'est également à lui que nous devons la signification du signe K'A, *être* ou *personne*, dans les formules que l'on rencontrera plus loin. Ces deux expressions sont discutées par le savant anglais, dans un travail qui sera prochainement inséré dans les *Mémoires de la Société des Antiquaires de France*[1]; — n° 236, l. 5, T'S-MH-T...-PR-U, *Tjes-meh-...perou, lisez :* T'S-MH-PR-U, *Tjes-meh-perou*, et comparez les noms T'S-RĀ-PR-U, T'S-BAST-PR-U, etc. (MARIETTE, *Renseignements sur les soixante-quatre Apis*, p. 7); c'est le signe déterminatif du nom de la déesse *Meh* qui a disparu à la fin de la 5e ligne de notre cône.

P. 68, après n° 44, PETIT SARCOPHAGE, *ajoutez :* (? sans couvercle); sur les quatre faces, les légendes et représentations suivantes.

1. La traduction française par CHABAS, du travail de BIRCH, *Mémoire sur une patère égyptienne du Musée du Louvre*, a paru en effet au t. XXIV des *Mémoires de la Société des Antiquaires de France;* les passages relatifs aux mots AN et K'A se trouvent aux p. 53-68 du tirage à part. — G. M.

TABLE ALPHABÉTIQUE

DES NOMS DES PERSONNAGES MENTIONNÉS SUR LES MONUMENTS D'ÉPIGRAPHIE ÉGYPTIENNE DU MUSÉE DE LYON.

N. B. Quand il n'y a pas de titre, (m.) marque les noms *masculins*, et (f.) les noms *féminins*.

	N°s
...ĂMN,... *Amen*, dame, prophétesse de la divine étoile.	73
...P-T,... *pe-t* (f.).	95
...TAY,... *tay*, dame.	55, 56
...TAY (ou TAYF?), prêtre d'Ammon, chargé des troupeaux (du temple) d'Hathor à Héliopolis.	236
A...? (f.).	89
ĂA-H'PRU-MN-SU-ĂM, *Aakheperoumensouam*, serviteur du roi dans ses voyages (ou serviteur à pied du roi?) dans les pays du Midi et du Nord, capitaine (*flabellifère*) de navigation.	86
ĂK'AĂ, *Akaa*, serviteur de son seigneur, dans ses voyages (ou à pied?).	93
ĂK'U-T, *Akout* (? f.).	87
ĂM-HTP, *Amhotep* (f.).	86
ĂMN..., *Amen*... (? m.).	9, 70?
ĂMN HTP, *Amenhotep* (*Aménophis*), intendant (?).	44
ĂMN-M-ĂP, *Aménemap*, grammate des grains.	83
ĂMN-M-HB, *Aménemheb*, préposé aux troupeaux.	85
ĂMN-M-UĂ, *Aménemoua* (m.).	89
ĂMN-NB, *Amenneb* (? m.).	95
ĂMN-SA-T, *Amensé* (f.).	86
ĂMN-Y-ANH', *Ameniankh*, gardien de la maison.	87
ĂMU-T, *Amout* (? f.).	87
ĂMY, *Amy* (f.).	89
ĂN ou ĂNNU, *An* ou *Annou*, dame.	96
ANH'-T-RN, *Ankhet-ran* (f.).	90

	Nos
ĂN-MR-TA..., *Anmerta...*, dame, maîtresse (?).	87
ĂNNU (voir ĂN).	
ĂNTF, *Antef* (m.).	87
ĂNTF, *Antef* (f.), dame.	96
ĂP-HR-U-MS, *Ap-hérou-mès* (m.).	85
ĂPNY, *Apny*, prêtresse (ou grande prêtresse?).	88
ĂPP, *Apep* ou *Apop* (*Apophis?*), chef.	96
ĂPP-T, *id.* (f.), dame.	96
ĂPPĂ, *Appa* ou *Apepa*, gardien des vêtements ou chargé des vêtements (?).	90
ĂRK-T-HR-U (?), *Arketherou* (? f.).	95
ĂS-HS ou ĂS-AS (?), *As-isi* (f.).	89
ĂS-H'B, et AS-UR, voir HS-H'-B, et HS-UR.	
ĂU-RA-(bis)-Y, *Aouraray*, intendant (?).	84
BĂBĂ, *Babâ* (f.).	87
BAMĂ, *Bama* (? f.) ou KM-MA (?).	90
BK', *Bek'* ou *Bok'* (? m.).	9
BK'-T, *Bek'-t*, dame.	95
BK'-N-ĂMN, *Bek'enamon*, grammate.	83
BK'[N-RN-F], *Bekenranef*, grand-prêtre (? *Sam*), flabellifère ou officier (? *t'a*).	91, 92
BK'-SA-ĂMN (? voir BK' et ĂMN...).	9
HR-HTP, *Harhotep*, chancelier...	96
HR-NT'-TF, *Harnetjtef* (m.).	208
HS-H'B, *Isikheb* (f.).	42, 48, 55
HS-UR, *Hesouer* (Isioéris), dame.	57
HT'R, *Hetjer*, chargé des barques.	87
HT'-R-T, *Hetjer*, dame.	87
HU-NA-RA, *Hounara* (f.).	83
HUY, *Houy* (m.).	88, 95
HUYU, *Houyou* (m.), odiste du Pharaon.	85
H'BAU, *Khebaou*, chargé de l'irrigation.	87
H'M-MS, *Khemmès* (ou MINMÈS) (m.).	86
H'NM-TY-K'AUF, *Khnemtykaouf* (m.).	87
KAUAU, *Kaouaou* (f.).	90
KM-MA (?) voir BA-MA.	
K'AUF (voir H'NM-TY-K'AUF).	

	N°s
KRAY, *keray*, dame.	57
MĂ, *Mà*, dame.	86
MĂA-NH'T, *Maanekht* (m.).	89
MAU-T..., *Maut...*, attachée au culte d'Ammon.	88
MAU-T-NFR, *Mautnafré.*	88
MAY, *May* (chef des ouvriers?).	89
MAY, *May* (f.?).	89
MH'R, ou plutôt SMH'R, *Mekher* ou *Semkher...*, serviteur.	87
MMĂ, *Mema*, ou *Emma*, dame.	87
MN-MS, *Minmès* (?) voir H'MMS (?).	
MNTAUUSR, *Mentououser* (?), capitaine, nomarque (ou toparque?) dans le pays de Ker.	90
MR-RA, *Merera* (m.), odiste.	85
MRY, *Mery* (m.).	86
MRY-HR, *Meryhar* (f.).	44-47
NA-MĂ, ou NA-MA-TY, *Nama*, ou *Namaty* (?), grammate des grains (?).	83
NAMU, *Namou*, prêtre de Chnouphis, ou T'A-H'NM-NMU, *Tjakhnoumnemou* (?).	44-47
NAMU, *Namou*, prêtre d'Apis, ou T'A-HĂP-NAMU, *Tjahapinamou* (?).	70
NB-ATF, *Nebatef*, officier de voiliers (?).	87
NB-T-..., *Neb...* (m.).	87
NFR..., *Nefer* (f.).	95
NFR-HĂP-NB, *Nefer-Hapi-neb* (?) (m.).	203
NFR-PTH, *Nofrèptah*, grammate des grains du seigneur des deux mondes.	83
NFR-T'-ĂRY, *Nofretary*, attachée au culte d'Ammon.	88
NHY, *Nehy*, chef, préposé aux prophètes.	96
NH'T, *Nekht* (m.).	14
NS-H'NM, *Nsakhnoum*, prêtre (?).	42, 48, 55
NT-ĂR-TA-S, *Nétartas* (f.).	69
NTR-HM-T, *Néterhimé*, attachée au culte d'Ammon.	88
PA...UM..., *Pa...oum...* (? m.).	12
PAPA, *Pepa* (f.).	44
PA-SR, *Paser*, grammate.	83

	N°s
PA-TA-HR, *Petihar*, capitaine.	26, 28
PH-F-M-NFR, *Pahoufemnefer*, grammate, *heb*.	84
PN-SMN-TB, *Pensmenteb* (? m.).	85
P-TA-HR, *Petihar*, voir PATA-HR.	
P-TA-HR-SUN, *Pétéharsoun*, intendant (?) du palais de la divine étoile (*i. e.* de la reine).	7
P-T-ĂMN, *Petamen*.	85
PTH... *Pth*... (f.).	89
PTH-ĂR-TAS, *Ptah-ar-tas* (m.).	70
PTH-MS, *Ptah-mès*, premier prophète d'Ammon, chef et flabellifère dans la région du Midi, grand chancelier (?) dans le palais du roi, chargé de toutes les constructions du roi, etc.	88
PTH-MS, *Ptah-mès* (m.).	89
RĂ-MR, *Raméré*, dame.	85
RĂ-MRY-T, *Ramery* (f.).	86
RĂ-MS, *Ramès*, basilicogrammate, chancelier (?), docteur... (?), yeux du roi, oreilles du roi, chargé du trésor du défunt roi Tahrak.	236
RN-F-SNB, *Ranefsenb* (m.).	87
SA-T-SBK', *Setsebek*, dame.	94
SH'M-MS, *Sekhemmès* (?), voir H'M-MS.	
SHM'R, voir MH'R (?).	
SN-NFR, *Sennefer*, grammate des grains du seigneur des deux mondes.	83
SPS-HA-N-HS-T, *Sepshanisi* (?).	27
SU[TN]-MAU-T, *Soutenmaut* (f.).	89
S'Ă-M-ĂP, *Chaemap* (m.).	83
S'Ă-M-NM, *Chaemnoum* (?), grammate.	83
— — supérieur de...	*ibid.*
— — gardien des écritures (?).	*ibid.*
S'Ă-T, *Chât*, dame, attachée au culte du dieu grand.	85
S'NTAUTAU, *Chentaoutaou* (?).	87
TĂTĂ, *Tata* (?) ou T'AT'A (?).	87
TATĂ, *Tata* (f.).	90
TĂTAY (?), voir... TAY.	
TAUA-NFR, *Taouanefer*, attachée au culte d'Ammon.	83

	N°s
TAUTAU, *Taoutaou.*	87
TAYF (?), voir... TAY.	
TRK'MY, *Terkemy* (?), officier.	85
TTAY (?), voir... TAY.	
TT-M-HB, *Toutemheb* (m.).	83
TT-MS, *Toutmès* (m.)...	88, 89?
TTY, *Tety* (f.).	86
T'A-HĀP-NAMU et T'A-H'-NM-NAMU, voir NAMU.	
T'AMĀ, *Tjamâ*, dame.	84
T'ĂT'Ă, *Tjatja* (?), voir TĂTĂ.	
T'S-MH-PR-U, *Tjes-mehet-perou*, dame.	236
T'T..., *Tjet*...	69
UĂH-RĀ-HT-M-ĂH'U, *Ouahrāhetemakhou* (m.).	55, 56
UN-NFR, *Ounnofré* (m.).	73
USRT-SN, *Ousertasen*, gardien de la demeure.	94
Y, *Y*, *Ei* ou *Ai* (m.).	87
Y-M-S'S-F, *Yemchesef* (?), chargé des barques.	87
YUA, *Youa*, intendant (?).	83

TABLE

DES NOMS ET FIGURES DE DIVINITÉS ÉGYPTIENNES

ĂM ou ĂMĂM-T, *la dévorante*, animal symbolique de l'enfer égyptien. Papyrus, col. 22, auprès de la balance.

ĂMN, *Amoun* ou *Ammon*, dieu de Thèbes, n° 237. — RĂ, *Amen-Ra* ou *Ammon-Soleil*, n° 199. — *Seigneur des deux mondes*, n° 75.

ĂMS[TĂ], *Amseta* ou *Amset*, génie funèbre, fils d'Osiris, n° 26. Pap., col. 2, 1er personnage.

ĂNH'Y-U-MĂ-T, *ceux qui vivent dans la justice*, n° 88. (Cette expression s'applique aux êtres divins en général, et peut-être aux parèdres en particulier.) Cf. TR-U-ĂSF-T.

ĂNP, *Anoup* ou *Anubis*, gardien des lieux funèbres, fils d'Osiris, etc., nos 87, 94. Pap., col. 17, 22, 4e personnage.

FNT-ĂMNT, *Fentamenti* ou celui qui est dans l'Amenti (l'enfer), surnom d'Osiris infernal. — Dieu grand, souverain de l'éternité, n° 88. Voir TM.

ATM, *Atoum*.

HA-T-HR, *Hathor* ou *Athyr*, l'Aphrodite des Grecs, nourrice d'Horus. — *Qui est sur la montagne* (*funèbre ?*), n° 88. Pap., col. 9, 1. 2. — *Dame d'An* (*Héliopolis*), n° 237. — Sous la forme d'une *vache d'or*. Pap., col. dernière.

HĂP-MAU, *Hapi-Maou*, dieu du Nil, n° 70.

HĂPY, génie funèbre, fils d'Osiris, n° 28. Pap., col. 2, 2e personnage.

HR, *Har* ou *Horus*, le soleil levant. — *Fils d'Isis*, *dieu grand*, *seigneur du ciel*, n° 85. — *Qui rend hommage à son père*, nos 54, 86, 208. Pap., col. 22, 5e personnage. — *Seigneur de Tani*, n° 88.

HS, *Isis*, sœur et épouse d'Osiris, nos 9, 26, 27. — *Dame du ciel*, n° 85. — *Thermouthis* ou *grande mère*, n° 85.

HS-ĂR, *Osiris*, dieu des morts et de l'enfer égyptien, nos 83, 88. — *Lune* ou *lunus*, n° 73. — *Seigneur du temps*, n° 83. — *Qui*

est dans l'Amenti (*l'enfer*), n° 88. — *Dieu grand, seigneur d'Abydos*, nos 86, 88, 90, 95, 96. — *Seigneur de Tatou*, etc., nos 85, 88. — *Dieu un, doublement aimé*, etc., n° 88. — *Souverain de l'éternité*, nos 88, 89. — *Souverain de la justice.* Pap., col. 22, à gauche.

H'M-SK'-U, *les Khemou-Sekou* personnifications astronomiques.

KBH-SN-F, *Kebhsonif*, génie funèbre, fils d'Osiris. Pap., col. 2, 4e personnage.

MA-T, *Mâ*, déesse de la vérité et de la justice. Pap. col. 22, 1er et 2e personnages.

MH-T, *Meh*, peut être la même que *Mehen* ou *Mohen*, n° 236. — *Qui est au milieu de Hat* (*Hatfou*), n° 88.

MNTĂU, *Mentou*, forme du dieu soleil, n° 90.

NB-R-T'R, *Neb-er-Tjer, le seigneur universel* ou *le maître tout-puissant* (?), n° 93.

NB-T-HA, *Nephtys*, sœur d'Isis et d'Osiris, n° 44.

NB-U-HH, *les maîtres du temps*. Pap., col. 2, l. 8.

NK'AK' A-UR, *la grande oie, surnom de Seb*. Pap. col, 7, l. 2-3.

NT, *Neith*, déesse de l'hémisphère intérieur, n° 25.

NTR-ĂA-NB-P-T, *le dieu grand, seigneur du ciel* (Osiris?), n° 94.

NTR-U, *les dieux*, n° 88, *tous*, n° 88. — *Seigneurs de Tosar*, n° 86.

NUN, *Noun*, dieu des abîmes célestes. Pap., col. 11, l. 4.

NU-T, *Nout* (Netpé), déesse du ciel.— *Dame du Sycomore* (*Neha*). Pap., col. 6, l. 5 et fig.

PAU-T-NTR-U, *êtres divins*, nos 86, 93. (Voir Mariette, *Mém. sur la mère d'Apis*, p. 25, et le travail lu par M. E. de Rougé à l'Académie des inscriptions et belles-lettres.)

PH'T, *Pacht* ou *Bubastis*. — *La plus grande amante de Ptah*, rectrice de tous les dieux, n° 88.

PTH, *Ptah* ou *Phtha*, Héphaistos, Vulcain. — *Le plus grand de son enceinte méridionale*, n° 88.

RÀ, *Râ, Phrâ* ou *Phré*, le dieu soleil, nos 88, 92, 93. — L'Horus des deux zones, dieu grand, seigneur du ciel, n° 84 (cf. HR). Pap., col. 8, l. 6; 9; 6, 10, 3; 20, 1; 21, 4, 5, et col. dernière, l. 7.

RÀ-MA-NB'
RÀ-MN-H'PR } rois déifiés (?), nos 85, 88, 197.
RÀ-PH-NB

SB, *Seb*, dieu de la terre. Pap., col. 19, l. 4.

SBK', *Sebek* ou *Sevek*, *Souchos*, Saturne. Pap., col. 10. Cf. n° 94, n. pr.

TAUĂ-MAU-T-F, *Taoumautef* ou *Thoumautef*, génie funèbre, fils d'Osiris, n° 27. Pap., col. 2, 3e personnage.

TM, *Tem*, *Toum* ou *Atmou*, le soleil couchant, n° 88. Pap., col. 5, l. 4.

TR-U-ASF-T, *les destructeurs de l'iniquité*, n° 88.

TUT, *Tout* ou *Thoth*, l'Hermès des Grecs, n° 88. — *Seigneur des divines paroles*. Pap., col. 22 (auprès d'Osiris).

UN ou UNNU, une *heure* du jour personnifiée, nos 91-92.

UN-NFR, *Ounnofré*, *Ounnophris*, *l'être bon*, surnom d'Osiris, nos 83, 84, 88.

28

56

44

199

129

12

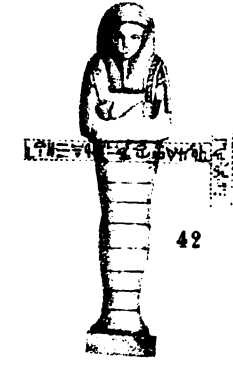

42

73

197

219

7

198

16

236

9

84

83

85

88

Phototypie Ber

91

92

Phototyp

INDEX

Terres cuites et Terres émaillées.

Nos	7, p. 58	Nos	55, p. 61	Nos	203, p. 64
	32 59		56 62		204 63
	42 60		57 62		205 63
	43 60		66 62		206 63
	44 60		67 62		207 63
	45 60		68 62		208 64
	46 60		69 62		209 63
	47 60		129 104		210 63
	48 61		197 63		211 63
	49 61		198 63		212 62
	50 61		199 63		213 64
	52 61		200 63		219 104
	53 62		201 63		236 64
	54 62				237 65

Pierres, Albâtres.

Nos	8, p. 65	Nos	44, p. 68	Nos	89, p. 90-91
	12 65		75 69		90 92-93
	13 65		83 69-72		91 } 93-95
	14 65		84 72-74		92 }
	26 66		85 74-76		93 95-96
	27 67		86 76-79		94 96
	28 67		87 79-82		95 97
	34 68		88 82-90		96 97-99

Bronzes.

Nos	9, p. 99	Nos	70, p. 100
	16 100		73 100-101

Matières diverses.

No 57, p.101-103

PROCÉDÉ

POUR DÉROULER

LES PAPYRUS ÉGYPTIENS

IMPRÉGNÉS DE BITUME[1]

Le déroulage des manuscrits antiques écrits sur papyrus, qui nous sont parvenus sous forme de *volumen*, est une opération fort délicate, qui, faute d'avoir toujours été faite avec les soins nécessaires, a déjà occasionné la perte d'un grand nombre de textes importants. La sécheresse du papyrus, en effet, le rend souvent si cassant qu'à la première tentative il se brise en petits fragments qu'il est impossible de rassembler ensuite dans leur ordre primitif. On emploie généralement la vapeur d'eau chaude pour éviter cet accident, mais ce moyen nécessite un appareil assez compliqué et ne donne parfois que des résultats peu satisfaisants; je préfère me servir, dans les cas ordinaires, d'un procédé beaucoup plus simple, qui consiste à envelopper le volumen dans plusieurs feuilles de papier buvard bien également humectées, et à le laisser ainsi un temps plus ou moins long, suivant l'épaisseur du rouleau. Après cette préparation, qui doit durer vingt-quatre heures au moins pour les grands

1. Lu à la *Société des Antiquaires de France*, le 14 avril 1858; inséré au *Bulletin* de la Société, 1858, t. XXV (3e série, t. V), p. 67-70, 82

manuscrits, le papyrus a repris toute sa flexibilité, et on le déroule sur des feuilles sèches du même papier, en plaçant des bandes de verre sur la partie déroulée à mesure qu'on avance dans l'opération ; puis, lorsque l'humidité a été complètement absorbée, on coupe le manuscrit par pages avec une règle et un canif, et on le colle sur des cartons minces, au moyen d'amidon additionné d'un peu d'acide arsénieux ou de bichlorure de mercure, ou bien, s'il est opisthographe, on le place entre des glaces.

Pour coller le papyrus, il faut avoir une feuille de papier fort de la même grandeur que le carton sur lequel on veut le fixer. On place le papyrus à l'envers, c'est-à-dire le revers en dessus, sur cette feuille de papier, de manière qu'il soit convenablement emmargé; puis on l'enduit de colle avec un pinceau doux, sans dépasser les bords, et on applique dessus la feuille de carton, puis on y passe plusieurs fois la main en tous sens pour y faire adhérer la colle. On retourne le tout, on enlève doucement la feuille de papier, on la remplace par une feuille de papier buvard bien propre que l'on frotte et tamponne fortement afin de compléter l'adhérence du papyrus avec le carton ; enfin, pour terminer l'opération, après avoir enlevé cette nouvelle feuille, on la remplace par un morceau d'étoffe de laine blanche, puis on laisse sécher le tout en presse pendant une huitaine de jours. Voilà pour les cas ordinaires.

Mais il arrive souvent que les manuscrits funéraires, placés dans les cercueils ou sous les bandelettes des momies[1], ont été plongés, avec les corps qu'ils accompagnent, dans la matière bitumineuse en fusion que les Égyptiens employaient pour préserver ces corps de la destruction ; cette matière s'est quelquefois introduite par les extrémités du rouleau et en a pénétré les différents tours plus ou moins complètement et presque jusqu'à réduire le manuscrit à l'état de masse bitu-

1. Champollion, *Notice du musée Charles X*, p. 144.

mineuse noire et compacte. Il va sans dire que cet état n'a rien de commun avec celui des manuscrits carbonisés de Pompéi et d'Herculanum.

Dans ce cas, la difficulté est double ; car, outre que le papyrus résiste aux moyens de déroulage connus jusqu'i quand bien même on arriverait à le dérouler, le bitume cherait entièrement ou en partie l'écriture. Aussi jusqu'à présent considéré comme perdus pour la science manuscrits qu'on a trouvés dans cet état. Ces manuscrits pourront désormais être sauvés à l'aide du procédé simple que je vais indiquer.

Il fallait seulement obtenir un dissolvant du bitume n'attaquât ni le papyrus ni l'encre de l'écriture. Après ques essais, faits d'abord sur des morceaux de toile mie, puis sur des fragments de papyrus sans importance reconnu que l'éther sulfurique était le seul agent chimique qui réunît toutes les conditions désirables.

La manière d'opérer est très simple : il suffit de plonger le volumen dans un bain abondant d'éther et de l'y laisser pendant douze ou quinze heures, après avoir couvert bassine qui le contient, aussi hermétiquement que possible puis de renouveler plusieurs fois ce bain, de deux heures en deux heures, jusqu'à ce que le liquide ne se colore plus peut alors dérouler le manuscrit sans difficulté et le disposer comme je l'ai indiqué. Il est assez décoloré pour que le texte soit devenu parfaitement lisible. Si pendant l'opération paratoire on s'aperçoit que la dissolution se fait rapidement il ne faut pas hésiter à abréger le temps que j'indique l'immersion, un trop long séjour dans l'éther ayant l'inconvénient de faciliter le dédoublement du papyrus.

J'ai déjà appliqué avec succès ce procédé sur l'extrémité d'un manuscrit funéraire, longue d'un mètre environ et qui eût été impossible de dérouler autrement. Ce premier résultat nous a rendu un texte encore inconnu.

Une particularité curieuse à observer, c'est que, quand

papyrus n'a pas été entièrement débarrassé de la matière bitumineuse, il répand une odeur délicieuse après l'évaporation de l'éther; cette odeur, qui se conserve pendant quelques heures, provient sans doute des aromates qui entraient dans la composition de la substance conservatrice rendue presque inodore par le temps, et elle doit être analogue à l'excellent parfum qui, au dire des voyageurs, s'échappe des tombeaux égyptiens lorsqu'on les ouvre pour la première fois.

M. Th. Dévéria met ensuite sous les yeux des membres présents à la séance des spécimens de rouleaux de papyrus imprégnés de bitume, et une partie de celui qui a été déroulé par son procédé.

[A la séance du 12 mai suivant], M. Dévéria communique un papyrus égyptien récemment déployé au moyen de son procédé. Ce papyrus était replié un grand nombre de fois sur lui-même, et dur comme un morceau de bois. Il était imprégné d'une matière qui n'était pas du bitume, et dans laquelle M. Dévéria a reconnu, à l'odeur, le vernis jaune égyptien. Cette matière, poissante et presque insoluble dans l'éther, rendait l'opération extrêmement difficile, et ce n'est qu'en immergeant ce papyrus dans de l'alcool pur, que M. Dévéria est parvenu à l'étendre. Le manuscrit avait été plié six fois sur lui-même, ou en soixante-quatre parties, chaque pli étant fait à angle droit sur le précédent. Au centre du dernier pli, se trouvait un petit paquet de cheveux.

NOTICE

SUR LE

SCARABÉE ÉGYPTIEN DU ROI AN

DE LA XIII^e^ OU DE LA XIV^e^ DYNASTIE

acquis par le musée du Louvre en 1858[1].

Le musée du Louvre vient d'acquérir, à la vente de M. Marguier, un scarabée égyptien[2] qui appartient à l'époque la plus obscure de l'histoire de l'Égypte, c'est-à-dire à celle qui sépare la XII^e^ dynastie de la XVIII^e^, et pendant laquelle les *Hik-s'os* ou rois pasteurs gouvernèrent la basse Égypte, tandis que des rois d'origine égyptienne s'efforçaient à grand'peine à leur domination dans les autres parties de la vallée du Nil.

Ce petit monument nous apprend le nom d'un des rois égyptiens de cette période, dont on ne connaissait que le prénom officiel ou nom d'intronisation.

On sait que toute légende royale complète contient deux noms entourés chacun d'un cartouche royal . Le premier, celui que recevait le pharaon à titre de déification en montant sur le trône, et qui pour cela est souvent précédé du titre NTR-NFR, *dieu bon*, est plus ordinairement accompagné

1. Lu à la *Société des Antiquaires de France*, le 14 juillet 1858, et inséré au *Bulletin* de la Société, 1858, t. XXV (3^e^ série, t. V), p. 121-

2. N° 23 du Catalogue, n° d'acquisition, 3310 : ce scarabée est maintenant exposé dans la salle des objets historiques du musée.

pagné des signes SUT[N]-H'B, qui sont traduits dans le texte grec de l'inscription de Rosette par les mots μέγας βασιλεὺς τῶν τε ἄνω καὶ τῶν κάτω χωρῶν, ou d'un titre équivalent, tel que NB TE-TĪ (?), seigneur des deux mondes et quelquefois de deux ou trois de ces épithètes, réunies. L'autre cartouche est le plus souvent accompagné du groupe SE RA', *fils du soleil*, et c'est ce dernier qui contient le nom propre du roi. Malheureusement les listes royales, telles que le canon hiératique de Turin, la chambre de Karnak et la table d'Abydos, ne mentionnent presque jamais les rois que par leur prénom ou nom sacerdotal, tandis que les écrivains de l'antiquité classique leur donnent toujours leur nom propre ou nom vulgaire. De là résulte une grande difficulté pour établir dans les listes égyptiennes et grecques la concordance de certains pharaons dont on n'a pas la légende complète; or celui qui est nommé sur le scarabée qui nous occupe était de ce nombre.

Ce scarabée est en schiste émaillé vert; il est long de 23 millimètres, large de 28, épais de 14, et porte sous sa base deux colonnes d'hiéroglyphes assez grossièrement gravées en creux, et qui se lisent de droite à gauche. Nous les reproduisons en sens inverse et dans une forme plus allongée que sur l'original, par suite de difficultés typographiques.

Cette légende se lit de la manière suivante :

NTR NFR NB TE-TĪ (?) RA'-MR-HTP SE RA',
1. Le dieu bon, le seigneur des deux mondes RÀ-MER-HOTEP, le fils du soleil,

AN TA (?) A'NH' T'TE
2. AN [1] doué de la vie à toujours.

1. Le signe déterminatif des noms propres ordinaires, représentant *un homme assis*, est, contre l'usage, placé ici dans le cartouche royal : c'est probablement afin d'occuper l'espace, trop grand pour les trois caractères qui forment le nom du roi.

Le prénom royal Râ-mer-hotep était déjà connu; il est écrit 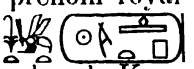 au troisième rang de la paroi droite de la chambre de Karnak, et il figure sous la forme hiératique, que je transcris 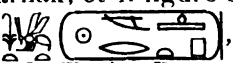 , dans le fragment n° 81 du canon des rois de Turin. Par malheur les deux listes ne paraissent pas s'accorder en cet endroit; mais on sait que Toutmès III n'avait inscrit dans la chambre de Karnak qu'un certain nombre de noms choisis parmi ceux de ses prédécesseurs, sans tenir compte des successions immédiates. Il est donc probable que ces deux cartouches désignent le même roi que la légende de notre scarabée, c'est-à-dire le pharaon An, dont il ne faut pas confondre le nom avec celui d'un roi beaucoup plus ancien, qui s'écrivait différemment 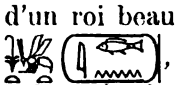 , bien qu'il dût se prononcer de même[1].

Dans la chambre des rois, le prénom de notre pharaon est placé entre ceux de Râ-h'u-te-ti et S-ueh-n-râ. Dans le papyrus de Turin, il est entre Râ-mer-nefer, qui, selon M. de Bunsen, répond peut-être au Râ-s-nefru de Karnak, et Râ-s-ânh'-nshektu. Mais le premier prénom de ce fragment du papyrus royal nous fournit une indication plus précise pour la place de notre roi An; c'est celui de Sebek'hotep V, suivant M. de Bunsen, qui se lit Râ-s'â-hotep. Or, comme le prénom Râ-mer-hotep se trouve inscrit le quatrième dans ce fragment, il paraît évident que notre roi An (Râ-mer-hotep) est le troisième successeur de Sebek'hotep V (Râ-s'â-hotep). Cependant, si le prénom n° 10 de la chambre des rois, dont la fin est en partie effacée, est bien celui de Sebek'-

1. M. Prisse, ne connaissant pas la valeur syllabique du *poisson* , AN, quand il a publié ce cartouche dans la *Revue archéologique*, a proposé les lectures *Aon* ou *Aben;* de plus, ne tenant pas compte du groupe qui le précède sur la statue de granit que possède M. de Bunsen, il a cru pouvoir le joindre comme nom propre au prénom User-en-râ, qui doit appartenir à un autre roi.

hotep V de M. de Bunsen, cette liste placerait dix règnes entre Sebek'hotep V et An. Mais, dans la chambre des rois, le cartouche n° 18, c'est-à-dire celui du troisième prédécesseur d'An (Râ—mer-hotep), qui, d'après le fragment du papyrus chronologique, répondrait à la place de Sebek'hotep V (Râ-s'â-hotep), est entièrement détruit ainsi que le suivant, en sorte que, si au contraire le cartouche incomplet n° 10 ne répondait pas au prénom de Sebek'hotep V, on pourrait supposer ce prénom à la place du cartouche effacé n° 18, et il se trouverait ainsi en rapport avec la place qu'il occupe dans le papyrus. Cependant il resterait toujours une grave difficulté, c'est que le prédécesseur immédiat d'An (Râ-mer-hotep) aurait pour prénom Râ-h'u-teti dans la chambre de Karnak, et Râ-mer-nefer dans la liste de Turin. Il n'est donc pas possible, quant à présent, d'avoir l'indication précise de la place chronologique du roi An; néanmoins les deux listes s'accordent sur un point très important, c'est qu'elles le placent parmi les successeurs de Sebek'hotep V, c'est-à-dire du dernier des rois de ce nom, et qu'il doit conséquemment être classé à la fin de la XIII[e] dynastie ou au commencement de la XIV[e]. Le papyrus de Turin nous donne de plus une indication précieuse, c'est que ce pharaon régna 2 ans 2 mois et 9 jours[1].

1. Par suite d'une petite erreur de déchiffrement, ce règne n'est porté qu'à 2 ans 2 mois et 7 jours, dans le livre de M. de Bunsen.

SUR UN BAS-RELIEF ÉGYPTIEN

RELATIF A DES TEXTES DE PLUTARQUE

(De Iside et Osiride) [1].

M. Th. Dévéria rappelle à la Société qu'il a eu l'honneur de lui communiquer, il y a environ deux ans, l'analyse du texte hiéroglyphique d'une belle stèle égyptienne [2] de la XVIII[e] dynastie, dont une partie se rapporte d'une manière frappante à quelques passages du traité de Plutarque, *De Iside et Osiride.*

Il signale aujourd'hui un monument [3] sur lequel est représenté l'arbuste au pied duquel, suivant le même traité, la mer rapporta près de Byblos, en Phénicie, le coffre dans lequel Typhon, aidé de ses complices [4], avait traîtreusement enfermé son frère Osiris. « Le sujet de ce bas-relief, qui était resté inexpliqué, a été sculpté sous le règne de Teherak, l'un des rois de la XXV[e] dynastie. A gauche, Isis sous les traits

1. Lu à la *Société des Antiquaires de France*, dans la séance du 18 août 1858; inséré au *Bulletin* de la Société, 1858, t. XXV, 3[e] série, t. V, p. 133-136.

2. Bibliothèque Impériale, stèle n° 11; cette belle inscription a été, depuis, traduite et publiée dans la *Revue archéologique*, 14[e] année, par M. Chabas. [L'analyse de Dévéria n'a pas été publiée. — G. M.]

3. Prisse, *Monuments*, pl. XXX.

4. Le Papyrus anaglyphique de Londres (Salt. 825) donne sur les châtiments de curieux détails qu'il serait trop long de rapporter ici.

de l'épouse de ce pharaon, est armée d'un arc et lance des flèches sur le symbole des villes plusieurs fois répété, avec des légendes en grande partie effacées. Au-dessus d'elle, cinq colonnes d'hiéroglyphes se lisent de la manière suivante :

NTR HM-T S'P-N-S A'N-TÏ (?) PT
La divine épouse (Isis) s'est emparée des (territoires?) de la Libye et de

MN R RSU (?) MH AMNT ABT R H'E(?)-F
l'Asie, au sud, au nord, à l'ouest et à l'est, à cause de son corps (?),

RTA'-N-F-N-S.
qu'il (Osiris) lui avait donné.

Cette légende fait allusion aux vengeances qu'Isis exerça partout contre les persécuteurs de son frère.

Au milieu du bas-relief, on voit l'arbuste, au pied duquel le coffre contenant le corps d'Osiris vient d'être exposé par les flots. Auprès de cet arbuste, on lit une autre colonne d'hiéroglyphes :

S'NT N HENU.
L'arbuste du coffre.

et sur le coffre lui-même, les mots : AÏ UES-AR, *arrivée d'Osiris*.

A droite, le roi, dans l'attitude du combat, tient une masse d'armes d'une main et lance des projectiles de l'autre. Il symbolise Horus qui seconda Isis dans les guerres typhoniennes.

Les autres inscriptions du même monument n'ajoutent aucun renseignement sur cette curieuse représentation; leur mauvaise conservation et les fautes du copiste les rendent d'ailleurs presque inintelligibles. Je remarque seulement qu'une d'elles est divisée en quatre parties, précédées chacune d'un des quatre groupes qui veulent dire *la première fois, la seconde fois, la troisième fois* et *la quatrième fois*. Je distingue aussi le nom de la localité appelée (P-)AE-T'EME, Πασημις, qui est probablement celui de l'endroit où l'édifice subsiste encore (voir Brugsch, *Géographie*, t. I, p. 185).

L'arbuste, dont nous donnons la figure, est appelé ἐρείκη, *bruyère,* dans le *De Iside,* mais les Grecs l'ont aussi connu sous les noms de κυνοκέφαλος βοτάνη, *plante cynocéphale,* ou Ὀσίρεως ταφή, TOMBE D'OSIRIS [1].

On doit peut-être en reconnaître la mention dans un passage du manuscrit magique de Leyde (Leemans, *Monuments égyptiens du musée d'Antiquités des Pays-Bas,* Pap. A.

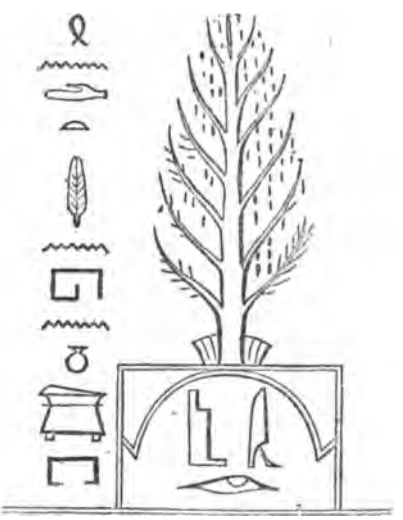

n° 65, pl. D. (IV), col. VIII, l. 25-31), dont le texte démotique est traduit en grec par ces mots : Μη με διοκε ο δε ανοχ [2] Παπιπετου Μετουβανες βασταζω την ταφην του Οσιρεως και υπαγω καταστησαι αυτην εις Αβιδος καταστησαι εις Ταστας και καταθεσθαι εις αλχας· εαν μοι ο δε κοπους παρασχη προστρεψω αυτην αυτω. Mais les mots démotiques qui répondent à την ταφην του Οσιρεως, se lisent TE KAS N UES-

1. Voir Ducange, *Glossarium mediæ et infimæ græcitatis,* p. 1060; Pline, *H. Nat.,* XXX, II; Goodwin, *Fragment of a Græco-Egyptian Work upon Magic from a Papyrus in the British Museum,* p. 44.

2. Ce mot ανοχ est le pronom égyptien de la première personne ANK, *moi;* il est ici transcrit et non traduit.

e *tombeau d'Osiris*, et ils ne sont pas accompagnés du
: générique des plantes, en sorte qu'ils doivent désigner
)t la véritable sépulture d'Osiris que l'arbuste qui porte
nom.

utre ce végétal, on se rappelle que la vigne [1] et le lierre
ent aussi consacrés à Osiris comme à Bacchus.

.a fable ajoute que l'arbuste prit subitement un accrois-
nent merveilleux pour cacher et enfermer dans son tronc
coffre qui contenait le corps d'Osiris, et que Malcander,
i de Byblos, admirant sa grandeur, en fit faire un pilier
)ur soutenir le toit de son habitation. C'est là qu'Isis, ins-
uite par un souffle, renommée divine, parvint à découvrir
) corps de son frère.

Le monument que je viens de signaler, est donc un docu-
nent de plus à ajouter à ceux qui prouvent déjà la haute
antiquité du mythe rapporté par Plutarque, avec des détails
d'une exactitude remarquable. »

1. Voir *Notice des antiquités égyptiennes du musée de Lyon*, p. 83, note 2 [du présent volume].

RECTIFICATION D'UNE NOTE

PUBLIÉE DANS LES JOURNAUX
RELATIVEMENT AUX DÉCOUVERTES DE M. MARIETTE [1].

M. Dévéria rappelle à la Société une note publiée récemment par plusieurs journaux, relativement à la découverte d'une sépulture royale faite en Égypte, par notre confrère M. Mariette. « Cette note, dit-il, est exacte en substance, mais elle a besoin d'être rectifiée sur plusieurs points. Je ne veux anticiper ici sur la publication de la découverte dont il s'agit, publication qui doit être faite par M. Mariette, mais je crois devoir rétablir les faits, plus ou moins altérés dans le récit des journaux.

La momie découverte dans cette sépulture n'est pas celle du roi *Amosis*, mais bien celle d'une reine de sa famille, dont la légende hiéroglyphique est inscrite sur le sarcophage cercueil, au lieu d'être recouvert d'une lame d'or, est sculpté et décoré avec le plus grand soin. Sa décoration figure de grandes ailes qui enveloppent entièrement le corps.

Ce qui fait l'intérêt principal de cette découverte, et ce que a pu occasionner l'erreur que nous signalons, c'est que momie renfermait un grand nombre de bijoux d'or, ornés pour la plupart, d'incrustations en pierres dures, et portant presque tous les noms d'Amosis. On remarque, parmi ces

1. Lu à la *Société des Antiquaires de France*, le 1er juin 1859; inséré au *Bulletin* de la Société, 1859, p. 119-120.

bijoux, la hache d'armes qui devait faire partie du costume officiel de ce pharaon; elle est décorée de figures qui se détachent sur un fond de lapis-lazuli et c'est une des plus belles pièces d'orfèvrerie égyptienne qu'on ait jusqu'ici rencontrées.

A Abydos, M. Mariette a trouvé deux colosses de la XII[e] dynastie et plusieurs inscriptions des temps antérieurs; mais là ne s'arrêtent pas les découvertes de ce savant et habile explorateur, et après avoir obtenu de son amitié la faveur de l'accompagner pendant cinq mois consécutifs dans ses intéressantes recherches, je regrette de ne pouvoir donner ici qu'une idée aussi incomplète de ses grands travaux d'exploration archéologique. »

LETTRE

A M. CAILLIAUD

Associé correspondant de la Société des Antiquaires de France

SUR

UN OSTRACON ÉGYPTIEN[1]

MONSIEUR,

Un intéressant mémoire de notre savant confrère M. Egger[2] a dernièrement attiré l'attention des archéologues sur les *ostraca* grecs; ce genre d'antiquité que nous trouvons aujourd'hui en Égypte, dans les sépultures contemporaines de la domination des empereurs romains, consiste en *tessons* (ὄστρακα) de vases de terre cuite, portant quelques lignes d'écriture cursive se rapportant à un sujet quelconque.

Celui qui fait l'objet principal du travail de cet académicien contient un texte religieux écrit par un chrétien des premiers siècles de notre ère; on lit sur d'autres des formules épistolaires, et ce sont le plus ordinairement des quittances données par des receveurs publics à des contribuables, ou bien des reçus donnés par les soldats romains aux officiers chargés

1. Lu à la *Société des Antiquaires de France,* le 1er juin et le 6 juillet 1859; inséré aux *Mémoires* de la Société, t. XXV (3e série, t. V), p. 194-214.

2. *Observations sur quelques fragments de poterie antique provenant d'Égypte et qui portent des inscriptions grecques;* Mémoires de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, t. XXI, première partie.

de la paye militaire ou des approvisionnements de l'armée.

L'usage des *ostraca* existait en Égypte longtemps avant que la langue grecque n'y eût pénétré, celui que vous avez découvert à Thèbes et dont vous avez bien voulu me donner communication, Monsieur, en est, entre beaucoup d'autres, un précieux témoignage.

Aux époques antérieures à la domination macédonienne, ces pièces étaient ordinairement rédigées en écriture hiéra-

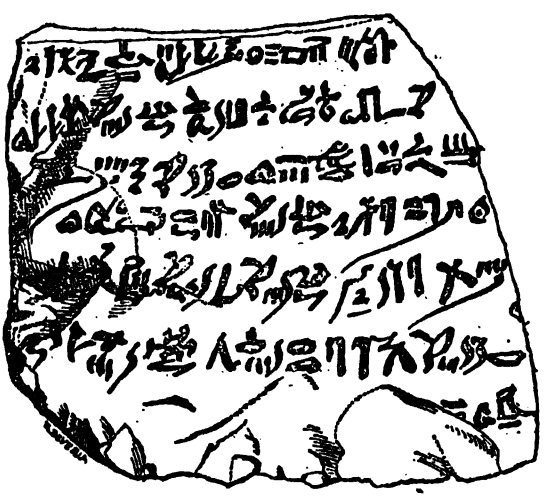

tique, quelquefois sur des fragments de pierre au lieu de tessons de terre cuite, et leur contenu était, comme dans les temps postérieurs, de nature très variée.

Celui-ci, écrit en effet sur un éclat de calcaire blanc, est analogue à ceux auxquels M. Egger assigne le nom d'ἀποχή; c'est le *reçu* d'une redevance ou d'un impôt. Il porte sept lignes d'écriture hiératique présentant les caractères paléographiques du temps de la XIX^e^ dynastie, et tracées à l'encre noire par une main expérimentée. Sa hauteur et sa largeur sont de 14 centimètres environ.

La première phrase commence par une date malheureu-

sement sans indication de règne. Je transcris en hiéroglyphes et en sens inverse, c'est-à-dire de gauche à droite, les sept lignes de texte qu'il porte :

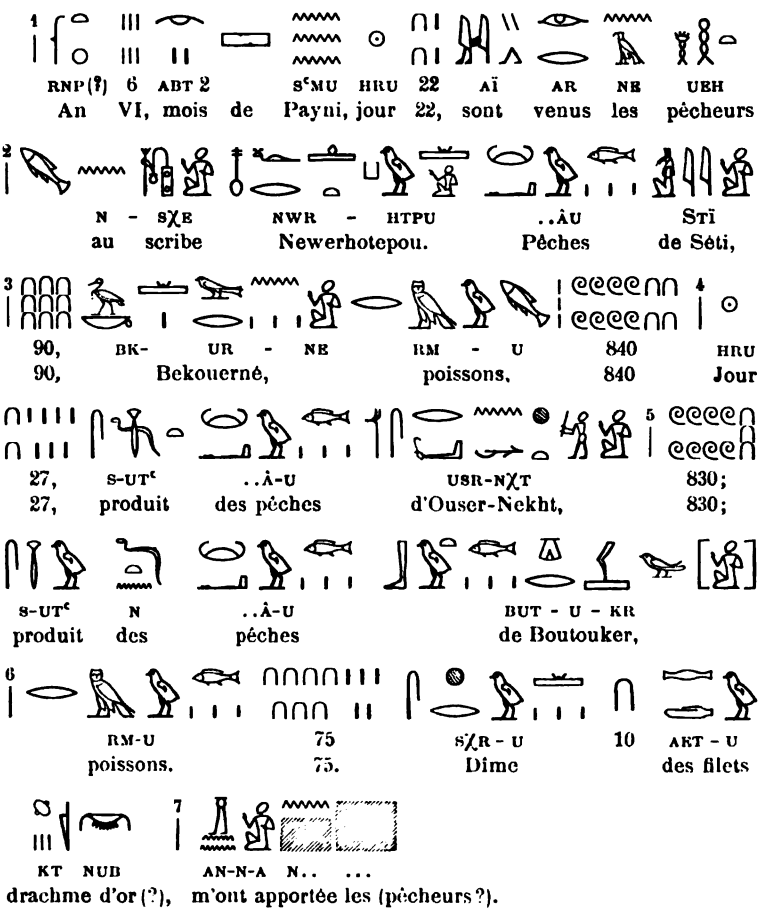

Il est facile de voir que cette pièce est, comme je viens de le dire, une quittance de redevance donnée à des pêcheurs par un personnage nommé Newerhotepou, qui sans doute était préposé à la perception et à l'enregistrement du droit

de pêche. Nous reviendrons tout à l'heure sur la mention de cet impôt qu'on y rencontre sous le nom de dime.

Mon interprétation du sens et de l'époque de ce curieux morceau demande à être corroborée par quelques observations.

A la première ligne, le mot UEH, ou UEHE, déterminé par l'image d'un poisson reportée faute de place à la ligne suivante, est jusqu'ici resté inconnu dans la langue antique, mais le démotique et le copte l'ont conservé sous les formes UEHA[1], ⲟⲩⲱϩⲉ, *piscator*, ⲟⲩⲟϩⲉ, *piscatores*. C'est ici le sujet de la proposition; il se trouve, suivant la syntaxe égyptienne, placé après le verbe, qui est lui-même précédé de son complément.

La locution AÏ-AR, *faire venue, venir, arriver*, se retrouve en tête d'une pièce analogue à celle dont nous nous occupons, également écrite en hiératique, et conservée au musée du Louvre; elle se rencontre fréquemment aussi sur d'autres monuments; c'est l'expression dont se sert Out'ahorsoun, dans l'inscription de la statuette naophore du Vatican, pour indiquer l'arrivée de Cambyse en Égypte[2].

Le nom propre Newerhotepou ou Newerhotep n'est pas rare sur les monuments de la XIX^e^ dynastie; pour n'en citer qu'un exemple, il se lit dans un manuscrit daté de l'an II du règne de Séti I^er^, et conservé à la Bibliothèque Impériale.

Le mot suivant ... *âu* se rapporte incontestablement à la pêche; le caractère initial dont la prononciation n'est pas connue paraît représenter dans les hiéroglyphes une barque de pêcheur chargée de filets ou [3]. On lit ce mot dans la légende d'un personnage qui

1. Brugsch, *Grammaire démotique*, p. 24 et 72. Ce mot est également déterminé par le signe démotique des poissons, et répond au grec ἁλιεύς dans l'antigraphe de Paris.

2. E. de Rougé, *Revue archéologique*, 8^e^ année; cf. Chabas, même recueil, 1859, p. 702.

3. Le chap. LXV du Rituel, comparé au chap. II, donne s'ÂÂ, comme

préside à la pêche, 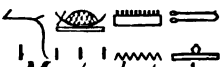 MR ...-U MNTU-HTP, *le chargé des pêches Mentouhotep*[1], et on trouve plusieurs fois dans le chapitre CLIII du Rituel[2] le même radical sous les formes et 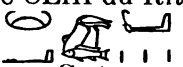 employé dans le sens de *pêcher* ou de *pêcheurs*. Ce terme s'appliquait aussi bien à la chasse des marais qu'à la pêche proprement dite; ainsi, nous voyons dans le Papyrus Sallier, n° 2, p. 8, l. 8, au Musée britannique, les mots 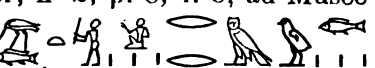 ...ÂU R RM-U, *les pêcheurs de poissons*, et à la ligne 6 de la même ligne 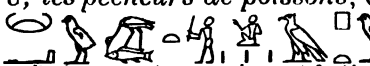 ..ÂU EPT-U, *les chasseurs d'oiseaux* (*aquatiques*)[3], littéralement, *les pêcheurs d'oiseaux;* car l'expression primitive du mot était certainement la pêche.

Le nom de Séti qu'on lit ensuite a été porté par des rois de la XIX^e^ dynastie. C'est un des noms les plus caractéristiques de cette époque et je n'en connais pas d'exemples postérieurs à la XX^e^ dynastie.

Le nom suivant, BK-UR-NE, *Bekouernè*, ne m'est connu que sous des formes analogues, qui toutes appartiennent au temps de la XIX^e^ dynastie, comme BK-N-UR-NE ou 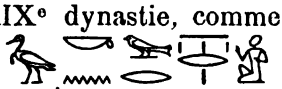 BK-N-UR-NE-RA, noms qui désignent un même personnage portant le titre de *ker-*

variante de ce caractère; mais c'est évidemment une variante de sens produite par la confusion des caractères et non pas une variante graphique, car le *Todtenbuch* n'enregistre pas ces dernières. Souvent, le même caractère détermine le mot ϫNS, *chasser en bateau :* mais ce mot ne peut pas accepter ÂU pour complément phonétique.

1. Rosellini, *Monumenti Civili*, pl. XXIV; Lepsius, *Denkm.*, II, 130.

2. Lorsque la vignette de ce chapitre n'est pas omise, elle représente le défunt tenant la corde d'un filet à pêcher ou s'éloignant. Cf. de Rougé, *Revue archéologique*, 1860, p. 95 et 96.

3. Cette chasse se pratiquait au moyen d'un bâton légèrement recourbé qu'on lançait au volatile en le faisant tourner sur lui-même, ainsi que je l'ai vu faire encore par les Arabes.

heb, sur deux stèles de la XIXe dynastie, conservées au musée Borgia[1].

Le mot R-MU, *poissons*, est bien connu et ne peut donner lieu à aucune contestation. Il se prend ordinairement dans le sens général de poisson, mais il désigne aussi l'espèce que les Grecs ont appelée Ἀβραμις.

La date du 27e jour, qui se lit ensuite, se rapporte certainement au même mois et à la même année que la première.

Le mot S-UETS dont on trouve une variante graphique à la 5e ligne, signifie ordinairement *faire plaisir*, *gratifier*, *donner*; il doit exprimer ici le *revenu* ou le *produit* des pêches.

Le nom propre *Ouser-nekht* se retrouve, comme ceux que nous avons déjà rencontrés, sur des monuments de la XIXe dynastie. Quant à celui de *Boutou-ker*, je ne l'ai jusqu'ici trouvé dans aucun texte; il est composé des mots 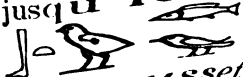 , BTU ou BUT, *détester*, *abominer*, et 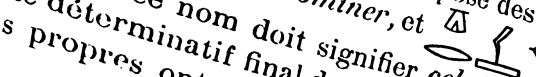 , KR, *fausseté*, *fourberie*; ce nom doit signifier *celui qui déteste la fausseté*. Le déterminatif final des mauvaises actions et celui des noms propres ont disparu avec un éclat de la pierre.

L'expression SZR-U signifie le plus ordinairement *plan*, *dessein*, *projet*, *conseil*; accessoirement, c'est le *sujet* d'un tableau[4], la *condition* d'un marché, d'une convention; c'est aussi *le fait*, *la situation*, *le cas*, *la circonstance* d'une chose ou d'un individu[5]; et M. Brugsch l'a rencontré dans les

1. *Monumenta Ægyptia musei Borgiani Velitris*, pl. in-fol. Cf. Louvre, figurine funéraire; bas-relief, B. 8; A. Mariette, *Sérapéum de Memphis*, troisième partie, pl. XVII.

2. *Todtenbuch*, 162, 12. Copte ϣωτε; l'oiseau qui détermine l'idée du mal est souvent omis.

3. *Todtenbuch*, 125, 18-22.

4. Champollion, *Grammaire*, p. 186.

5. Chabas, *Revue archéologique*, 1859, p. 720; *Études égyptiennes*, 2e mémoire, p. 21, note 92; E. de Rougé, *Journal asiatique*, t. VIII, p. 217.

textes démotiques avec la signification d'*impôt*. Je ne doute pas qu'il n'ait ici cette dernière valeur, et le chiffre 10 qui le suit indique suffisamment qu'il est question d'une véritable *dîme* ou *impôt d'un* dixième; car un autre mot, qui a aussi la signification d'impôt dans les textes démotiques, est KERKER, et KERKER 20 veut dire l'impôt ordinaire du vingtième, tandis que KERKER 10 exprime de même l'impôt de la dîme [1].

On rencontre aussi le mot que je transcris AET-U, déterminé par le signe des enveloppes ou objets enveloppés ; ce mot n'est pas rare dans les Papyrus Sallier n° 2, et Anastasi n^{os} 3 et 7, au Musée britannique. Deux passages du Papyrus Sallier n° 2 [2], reproduits dans le n° 7 d'Anastasi [3], donnent dans ce dernier manuscrit hiératique une variante 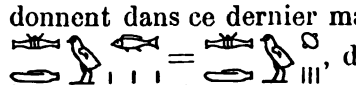 , dans laquelle le déterminatif que je viens d'indiquer est remplacé par l'image d'un poisson [4]. Le caractère initial , qui représente une nasse ou un filet à pêcher [5], est rarement employé dans les textes hiéroglyphiques; mais je crois le reconnaître dans le nom hiératique d'un médicament ou d'une substance alimentaire [6], et dans le déterminatif du mot 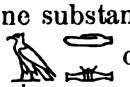 qui désigne certainement un filet de pêcheur et qui a pour variante AET, *filet* (*Todtenbuch*, 153, 2). La signification de *filet* est incontestable pour ce mot, ainsi que le prouvent les exemples que je rencontre dans le beau rituel hiéroglyphique de Newer-

1. Brugsch, *Grammaire démotique*, p. 62.

2. *Select Papyri*, pl. XV, l. 6, et XXII, l. 4.

3. *Ibidem*, pl. CXXVIII, l. 7, et CXXXVI, l. 6. Cf. XVII, 3; XVIII, 1; CXV, 8, etc.; passages dans lesquels les deux variantes se rencontrent également.

4. Cf. *Select Papyri*, pl. LXXV, l. 8; LXXVI, l. 1.

5. Le caractère que j'emploie ici faute de mieux n'est pas tout à fait semblable au type hiéroglyphique, qui ressemble plus à celui-ci pour la forme extérieure, mais dans lequel on voit distinctement le réseau du filet.

6. Papyrus médical de Berlin, p. 5, en deux endroits.

ubenew, au musée du Louvre[1], et dans le Papyrus Burton, au Musée britannique, comparés au *Todtenbuch*[2] :

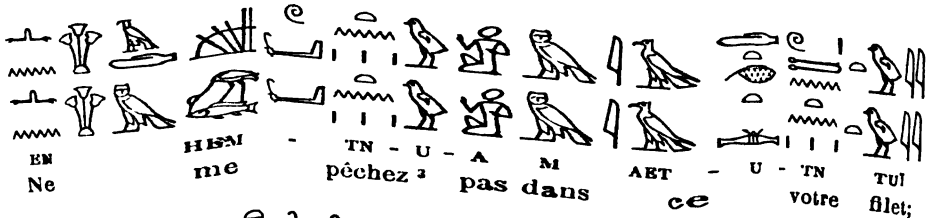

EN HEM - TN - U - A M AET - U - TN TUI
Ne me pêchez[3] pas dans ce votre filet;

HEM- TN NNIU AM-S
pêchez les réprouvés dans lui.

On lit encore dans le Rituel de Newerubenew :

MÀ-A PR T'SW-U-A M AET.
que je sorte moi-même du filet,

ou que je m'éloigne moi-même le filet.

Ce dernier exemple rappelle le titre du chapitre CLIII du Rituel funéraire qui, dans le Papyrus Burton (f° 12) est écrit et dans le *Todtenbuch*,
RA N PR M AET, *Chapitre de sortir* (ou *de s'éloigner*) *du filet*. Les variantes hiératiques de ce titre donnent les formes sui-

1. Col. 318, 331 et 336.
2. *Todtenbuch*, 153, 2.
3. Le premier texte porte le mot HETU, *saisir et retenir captif*: le déterminatif de ce mot représente une sorte de filet presque carré ou une cage, dont la forme n'est pas tout à fait semblable au caractère que je suis obligé d'employer ici, pour éviter de nouveaux retards dans l'impression.
4. Papyrus Burton, n° 9900, au Musée britannique.
5. Rituel de Newerubenew, col. 317 et 336.

vantes : 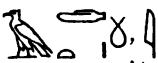 , , , et [1] ; la dernière me paraît fautive.

J'ai déjà dit que dans quelques exemplaires du Rituel, comme celui de Burton, où la peinture qui doit accompagner ce chapitre n'a pas été omise, elle représente, en effet, le défunt s'éloignant d'un filet, mais dans d'autres, il est figuré dans l'action d'en tirer la corde.

Les principaux exemples que j'ai trouvés dans les Papyrus du Musée britannique s'accordent bien, en effet, avec cette signification ; ainsi, dans deux de ces manuscrits, on lit cette phrase :

PR - W ATW HR MU PU PE AET-U

Il sort, le père, de cette eau, les filets.

(Le père retire les filets de cette eau.)

Mais il me reste quelques doutes sur l'identité des deux groupes et parce que le premier est précédé ici de l'article masculin PE, et que le second est suivi, dans le Rituel de Newerubenew, du démonstratif féminin TUI, ce qui caractérise la différence des genres, si l'on n'admet pas la possibilité d'une faute. Un autre exemple est embarrassant, car le sens du filet ne paraît pas pouvoir lui convenir ; mais je crois que notre mot y est employé par erreur à la place de 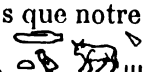 AET-U, *pâturages*, dont l'expression phonétique est la même : (Le soleil) *brille en sor-*

1. Louvre, Papyrus, n° 3091, col. 169 ; 3089, col. 121 ; 3084, col. 84 ; 3081, col. 146, etc.

2. *Select Papyri*, 17, 3.

3. *Ibidem*, 18, 1.

tant des ténèbres, dans les pâturages où sont ses troupeaux:
S-HTʿ HR PRÏ M QQUÏ, M AET-U N MNMN-U-TU-W.

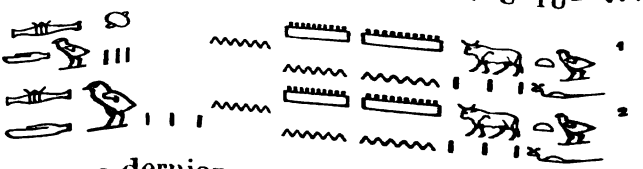

En acceptant ce dernier exemple comme fautif, les groupes en question semblent avoir une signification identique, et l'on ne se trompera certainement pas en traduisant par *filets* le mot écrit sur l'ostracon, mot qui, réuni aux précédents, donne le sens de *dîme des filets*, et pouvait désigner ainsi l'impôt de la pêche.

Il me paraît donc probable que les groupes 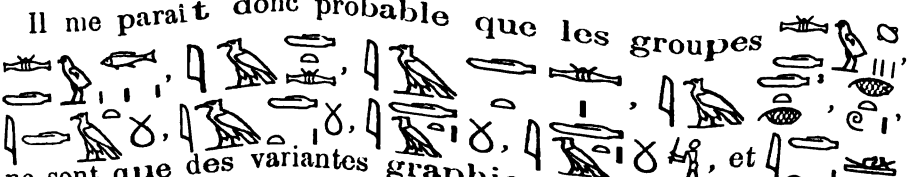 ne sont que des variantes graphiques du même mot, AET, qui veut dire *filet*.

On trouve enfin un groupe dont une partie a disparu avec un éclat de la pierre, mais on y reconnaît facilement la forme hiératique du signe KT, suivie de celle du caractère NUB, qui exprime l'*or*. Le premier signe, KT, désigne un poids ou une valeur monétaire comme le mot copte KITE, *drachma;* c'est la dixième partie de la livre égyptienne[4], qui est exprimée par le caractère, mais que j'appellerai décadrachme puisqu'elle se compose de dix *kiti*,

1. *Select Papyri*, 22, 4.
2. *Ibidem*, 136, 8.
3. Louvre, Rituel de Newerubenew, *loc. cit.*
4. Un passage fautif ou mal copié de la grande inscription numérique des murailles de Karnak portant à plus de dix le nombre des *kiti* ou drachmes, après un nombre de livres déterminé, laissait quelques doutes sur les rapports des deux espèces de poids.

drachmes, ainsi que le prouvent les additions d'un registre de comptabilité de la XX^e^ dynastie, conservé au Musée britannique (Papyrus Vasali 1856). Ce manuscrit est intéressant sous plus d'un rapport; on remarquera ici les diverses espèces monétaires qui y sont mentionnées. On trouve, en effet, dans les totaux autant de livres en plus que le produit donne de dizaines de *kiti* ou drachmes. Voici les exemples de ces comptes :

Traduction. (Disposition du manuscrit)		*Preuve.* *or* liv.	dr.	*argent* liv.	dr.	*bronze.* liv.	dr.
Or[1] drachmes[2]	4	0	4	0	0	00	0
Arg.[3] —	3	0	0	0	3	00	0
— livre[4]	1	0	0	1	0	00	0
» —	80	0	0	0	0	80	0
Or drachmes	4	0	4	0	0	00	0
Arg. —	4	0	0	0	4	00	0
— —	2	0	0	0	2	00	0
— —	1	0	0	0	1	00	0
— —	5	0	0	0	5	00	0
— —	1	0	0	0	1	00	0
— —	4	0	0	0	4	00	0
— livre	1	0	0	1	0	00	0
— drachme	1	0	0	0	1	00	0
— —	2	0	0	0	2	00	0
— —	4	0	0	0	4	00	0
Total : or, drachmes 8; arg. livres 4, drachmes 7; bronze[5], livres 80.	Totaux	0	8	4	7	80	0

Dans ce premier compte, on obtient naturellement par l'addition la somme donnée dans le manuscrit, parce que le nombre des drachmes n'atteint pour aucune des ma-

1. NUB.
2. KT.
3. HT^C^.
4. RR OU MN, UTN, suivant M. Chabas.
5. TE n'est pas nommé à la colonne des matières.

tières le chiffre dix. Mais il en est autrement pour celui-ci :

		liv.	dr.
Or bon [1] drachmes	5	0	5
Or blanc [2], livres	2	2	0
Arg. [3], liv. 14, drachmes	5	14	5
Total, or bon, or blanc et argent, liv.	17	Total.....	16 10 = 17 0

(dix drachmes valant une livre.)

Les autres comptes paraissent d'accord avec ceux-ci; en voici encore un exemple :

	liv.	dr.
Ors blancs ornés (i. e. travaillés?) [4]	1	9
Argent	20	3
Total..... or et argent, liv. 22, dr. 2 =	21	12

Il semble enfin, dans un autre exemple tiré du même manuscrit, qu'on ait rectifié un compte fautif, car les deux colonnes de chiffres se trouvent dans l'original, et l'addition de la seconde est seule exacte :

		liv.	dr.
Or bon, liv. 9, dr. 2,	*vérifié* [5]	9	5
Or blanc, liv. 39, dr. 1,	*vérifié*	41	0
Argent, liv. 108,	*vérifié*	190	0
Total : or bon, or blanc, argent, liv. 236, dr. 8,	*vérifié*	240	5

Il est donc évident que le kiti ou la drachme est la dixième partie de la livre égyptienne [6].

1. NUB NWR.
2. NUB HT^{t}.
3. HT^{t}.
4. 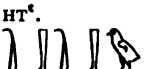 TABTAB-U, cf. le copte ⲧⲉⲃⲧⲱⲃ, *ornare*.
5. Ou *éprouvé :* ce mot tracé en rouge paraît être STP, SOTEP, écrit avec le caractère que Champollion appelait l'*éprouvette*.
6. Depuis que mon travail est à l'impression, M. Chabas est arrivé de son côté au même résultat, à l'aide d'autres textes, et il a pu fixer la pesanteur du kiti et de la livre égyptienne au moyen d'un poids antique

Revenons maintenant à notre ostracon; après le groupe KT NUB, *drachmes d'or* qui était peut-être suivi d'un chiffre, on trouve à la dernière ligne les signes AN-N-N-A N..., *m'ont apporté les*... ou *j'ai apporté à*...; le dernier mot a disparu avec un éclat de la pierre, mais il est facile d'en deviner le sens. Les mots qui restent ne peuvent, en effet, se rapporter qu'à la drachme d'or, prix de la dîme des filets ou du droit de pêche, qui devait être versé par les pêcheurs entre les mains d'un officier civil chargé de la perception des impôts, et cet officier civil s'est nommé lui-même à la deuxième ligne, *le scribe Newerhotepou*. Il faut donc lire sans hésitation : *Dîme des filets, drachme d'or, m'ont apportée les pêcheurs*, et cette formule finale répond exactement à l'acquit d'une ἀποχή dans les ostraca grecs. Ce fait est important à constater sur un monument de la XIX^e^ dynastie ou de la XX^e^ au plus tard, car, je le répète, la forme de l'écriture de cet ostracon, aussi bien que les noms propres qu'on y rencontre ne me permettent pas de lui attribuer une époque moins ancienne.

Si l'on récapitule les nombres de poissons apportés par les pêcheurs, on a :

De Séti	90
De Bekouerne.	840
D'Ouser-uekht.	830
De Boutou-ker.	70
Qui forment un total de.	1830 poissons.

Une provision aussi considérable devait sans doute être préparée d'après les procédés dont vous avez vous-même, Monsieur, copié la représentation dans les bas-reliefs d'un tombeau voisin des pyramides [1] et qui consistaient à les

dont il a publié l'inscription hiéroglyphique dans le premier numéro de la *Revue archéologique* de l'année 1861.

1. Cailliaud, *Arts et Métiers;* Wilkinson, *Manners and Customs,* 1^re^ éd., vol. III, p. 56.

fendre dans leur longueur et à les saler peut-être, pour les faire sécher au soleil et les conserver ensuite ou bien pour les vendre et en tirer bénéfice.

La pêche a de tout temps été une des richesses de l'Égypte[1]; les listes des nombreux poissons dont on se servait comme aliment ou qu'on offrait aux divinités[2] en font foi; et une curieuse inscription qui nous donne le détail du personnel d'une colonie d'exploitation composée de 8368 hommes, et envoyée par Ramsès IV dans une localité appelée Boukhen, porte à 200 le nombre des *patrons de l'art de pêcher les poissons* (Lepsius, *Denkm.*, III, 219, c). Hérodote[3] et Diodore de Sicile[4] nous apprennent aussi que la pêche du lac Mœris rendait au trésor royal un talent d'argent par jour, et on affirme que maintenant la pêche dans le Nil est imposée des neuf dixièmes par le gouvernement égyptien.

Votre ostracon, Monsieur, nous apprend de plus aujourd'hui que la pêche était déjà une importante exploitation dans un temps qui n'est pas éloigné de celui où vivait Moïse, et qu'à cette époque reculée, l'État avait taxé le droit de jeter les filets à un prix assez élevé pour qu'il pût produire un important revenu.

Veuillez agréer, etc.

Paris, 15 juin 1859.

1. Voir Diodore de Sicile, I, 36, et sur l'abondance actuelle du poisson dans les lacs de l'Égypte, et particulièrement dans le Menzaleh, un intéressant article dans le numéro 3 du Bulletin de l'Institut d'Égypte, année 1860.

2. S. G. Wilkinson, *Manners and Customs*, 1re éd., vol. III, p. 58; Birch, *Mémoires de la Société des Antiquaires de France*, vol. XXIV, p. 38.

3. Hérodote, II, 149.

4. Diodore de Sicile, I, 52.

SUR UNE STATUE ÉGYPTIENNE

DÉCOUVERTE EN ALGÉRIE [1]

M. Devéria communique à la Société un passage d'une lettre dans laquelle M. Henri Sauvajol, attaché au commissariat civil de Soukharras, lui annonçait, le 15 juin 1859, la découverte d'une antiquité égyptienne en Algérie. « J'ai trouvé, écrivait M. Sauvajol, un fragment égyptien : on me l'a donné à mon passage à Guelma. C'est le piédestal de la statuette d'un Pharaon assis. Malheureusement il est très mutilé. Il ne reste que les deux cuisses du Pharaon, enveloppées d'une *schenti* rayée. Sur chacune des deux faces du socle est sculpté un sphinx, dont la tête est coiffée des plumes. Le derrière de ce socle est creusé en forme de *naos*. Il n'y a dessus aucune trace d'hiéroglyphes. Le tout mesure 15 centimètres de hauteur sur 9 de large et 7 de profondeur. C'est à ma connaissance le troisième fragment égyptien trouvé en Algérie. Les deux autres sont la statue de Toutmès Ier, qui est à Cherchell, et un petit scarabée dont M. F. Lenormant a donné une description dans l'*Athénæum français* il y a quelques années [2]. »

1. Lu à la *Société des Antiquaires de France*, le 1 janvier 1860; inséré au *Bulletin* de la Société, 1860, p. 40.

2. *Bulletin archéologique de l'Athénæum français*, 2e année, n° 6, p. 46. Le scarabée dont il est ici question n'est pas égyptien en réalité, bien qu'il soit orné de quelques signes hiéroglyphiques; c'est une imi-

M. Devéria fait remarquer qu'il ne connaissait encore aucune statuette égyptienne dont le socle portât l'image de deux sphinx et d'un *naos*, mais que la description de M. Sauvajol ne lui permet pas de douter de l'origine de ce fragment, qui, à la vérité, peut provenir aussi bien de la statuette d'une divinité que de celle d'un roi.

M. Léon Renier ajoute que l'intérêt qui s'attache naturellement à un objet d'art égyptien trouvé, selon toute apparence, dans une localité qui n'a jamais été sous la domination des Ptolémées, doit être augmenté, aux yeux de la Société, par la mort aussi regrettable que prématurée de M. Henri Sauvajol, dont les études déjà avancées promettaient d'heureux résultats pour l'archéologie égyptienne.

tation antique, d'art phénicien, comme la plupart de ceux qui ont été découverts en Sardaigne depuis quelques années. Il a été trouvé à Cherchell en même temps que deux autres plus petits dont nous n'avons pas la description.

LA CHAISE A PORTEURS

CHEZ LES ANCIENS ÉGYPTIENS[1]

Les rois de l'ancienne Égypte, en montant sur le trône, prenaient rang, en quelque sorte, parmi les divinités; un nom symbolique, qui leur était donné le jour de leur avènement, les assimilait au dieu Râ (le Soleil), tandis que celui qu'ils portaient antérieurement, comme princes du sang, était alors précédé du titre officiel *Se-Râ*, fils du Soleil. Après leur mort, ils recevaient un culte, et des prêtres étaient spécialement chargés d'honorer leur mémoire. On ne s'étonne donc pas de voir, sur les sculptures qui décorent les temples et les palais de la vallée du Nil, la représentation de cérémonies dans lesquelles les plus grands honneurs sont rendus aux souverains par la caste sacerdotale.

Le bas-relief dont nous aurions voulu donner le dessin en est un des exemples les plus remarquables; il orne le tombeau d'un personnage appelé Chabekh, dans la nécropole de Thèbes[2], et représente le défunt suivi de sa sœur, offrant ses hommages au roi *Râ-ser-ke Amen-hotep* (Aménophis Ier, de la XVIIIe dynastie).

Le Pharaon est représenté dans une sorte de chaise richement ornée et portée sur les épaules de huit prêtres; les

1. Inédit, communiqué par M. Gabriel Dévéria. — G. M.

2. Prisse, *Monuments de l'Égypte*, pl. III; Lepsius, *Denkmæler*, III, 2, pl. 2.

côtés du siège royal sont flanqués de deux lions marchant et le dossier est formé par l'image d'une déesse, la tête surmontée d'un disque, et qui protège de ses ailes la personne du roi. Un grand *flabellum* ou parasol paraît fixé par derrière, et un membre de la caste sacerdotale qui suit le cortège en porte un autre ainsi qu'un bouquet de fleurs; deux prêtres tiennent également ce genre d'ombrelle ou d'écran en avant des porteurs pour éventer le roi ou le garantir du soleil. On voit aussi sur le premier plan un *ptérophore* ou porte-chasse-mouche qui semble remplir le rôle de maître des cérémonies, et tient, outre l'insigne de ses fonctions, une fleur et des boutons de lotus par le milieu de leur longue tige. On a représenté, dans le champ, l'image d'Ammon protégée de la même manière que le roi par la déesse *Mâ*.

Un autre bas-relief, presque semblable à celui-ci, lui fait pendant dans le même tombeau, et les représentations analogues ne sont pas très rares dans d'autres monuments; on peut citer, par exemple, le triomphe du roi Horus (de la XVIII[e] dynastie) à Thèbes[1], et la cérémonie du couronnement de Ramsès III (XX[e] dynastie) au palais de Médinet-Abou[2].

Dans les fêtes religieuses, l'image des divinités et probablement leurs animaux sacrés, étaient fréquemment portés de même, en grande pompe, par les prêtres, et cette coutume se retrouve chez les Assyriens, mais pour les divinités seulement.

On voit aussi, dans une sculpture antique, un simple personnage voyageant dans une chaise à deux porteurs[3], mais on n'en connaît qu'une seule représentation et cet usage paraît n'avoir jamais été général en Égypte.

1. Champollion Figeac, *L'Égypte ancienne*, pl. 86, p. 321.
2. G. Wilkinson, *Manners and Customs*, vol. V, pl. 76.
3. Champollion Figeac, *L'Égypte ancienne*, pl. 63, p. 211.

DES OREILLES ET DES YEUX

DANS LE SYMBOLISME DE L'ANCIENNE ÉGYPTE[1]

Le comte de Belmore a trouvé à Thèbes, en 1818, et rapporté en Angleterre, un certain nombre de monuments intéressants qui sont maintenant publiés[2] et conservés au Musée britannique. On remarque parmi ces antiquités deux stèles[3] sur lesquelles sont représentés, à côté des divinités et des offrandes qui leur sont consacrées, des oreilles et des yeux humains, au nombre de deux sur l'une et de quatre sur l'autre. Le Musée de Turin possède aussi trois stèles qui portent des représentations analogues, celui de Paris en possède une, et, enfin, la collection de M. Linant en contenait une autre, qui a été publiée par Sharpe[4] et par G. Wilkinson[5].

La représentation des oreilles, des yeux sur les monuments égyptiens, en dehors des légendes hiéroglyphiques, n'a pas encore été l'objet d'une étude spéciale; G. Wilkinson, cependant, en publiant le dernier de ces monuments qui porte l'image de deux grandes oreilles, a cru y reconnaître l'*ex-voto* d'un personnage guéri de la surdité, ou de

1. Inédit, appartient au Louvre : a été communiqué par M. Pierret. Le travail a été remanié par Dévéria à diverses époques; j'en ai pris ce qui m'a paru être la rédaction la plus complète. — G. M.

2. *Tablets and other Egyptian Monuments from the Collection of the Earl of Belmore*, etc., London, 1843, f°.

3. Pl. VI, 1, et pl. IX, 2.

4. Sharpe, *Egyptian Monuments, New Series*, pl. 39.

5. G. Wilkinson, *Manners and Customs*, vol. III, p. 395.

toute autre maladie des oreilles par l'intercession supposée d'une divinité. Il s'exprime ainsi : « Lorsque la guérison était accomplie, ils (les Égyptiens) suspendaient souvent une image de la partie de leur corps rétablie, dans le temple du dieu dont ils avaient invoqué l'intercession, précisément de la même manière que dans les tombeaux des Scheikhs de l'Égypte moderne, et dans les chapelles catholiques de l'Italie et d'autres pays, dédiées à la Vierge ou à un saint; de même des oreilles, des yeux, des bras et d'autres membres étaient consacrés en mémoire de leur gratitude et de leur superstition. » Examinons les représentations elles-mêmes avant de nous prononcer sur la valeur de cette hypothèse.

Le premier des deux monuments de la collection Belmore est une stèle consacrée à Ptah. Au registre supérieur, le dieu est assis dans un naos et tient ses insignes habituels ; sa légende hiéroglyphique 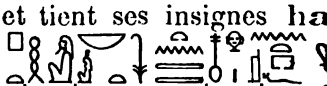 , *Ptah, seigneur de justice, roi des deux mondes, le plus beau de sa résidence de Sar*, est inscrite à côté de lui, et de riches offrandes sont représentées dans le champ de la stèle. Tout en haut, sous le cintre, le signe ⊔ avec quatre oreilles d'un côté et deux yeux humains de l'autre. Au registre inférieur, un personnage est agenouillé dans l'attitude de l'adoration, et une légende hiéroglyphique en colonnes verticales, que je transcris horizontalement, est gravée devant lui :

Glorification à Ptah, seigneur de justice, roi des deux mondes,

le plus beau de sa demeure grande, dieu, l'un (de ceux qui sont)

1. Il faut bien distinguer les yeux humains des yeux symboliques appelés , , dont la signification est entièrement différente.

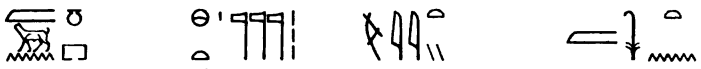

dans le sanctuaire des êtres divins, aimé (doublement?) comme roi

des deux mondes; qu'il (m')accorde la vie, la santé et la force.....

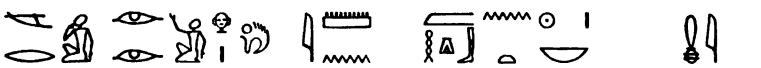

..... mes yeux[2] pour voir Ammon en la fête de chaque jour, de même que

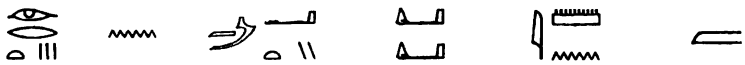

les actes de la double justice; qu'il accorde qu'Ammon soit en

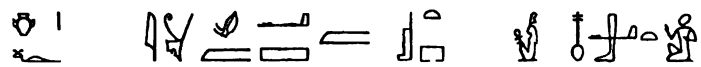

son (mou[3]) cœur[4]! Dit par l'auditeur[5] au tribunal de Justice, Nefer-Abou,

légitime.

1. Pour le mot , ⲛⲁⲧⲧ, voir E. de Rougé, dans Lajard, *Recherches sur le Cyprès pyramidal*, dans les *Mémoires de l'Académie des Inscriptions*, t. XX, 2e partie, 1854.

2. Les monuments du comte de Belmore ont malheureusement été reproduits par des mains inexpérimentées, en sorte qu'on est obligé parfois de deviner le texte plutôt que de le déchiffrer. Le parallélisme semble demander ici des oreilles; on verra plus loin d'autres textes qui viennent à l'appui de ma supposition.

3. La permutation du pronom de la troisième personne pour celui de la seconde est bien connue dans le style poétique des Égyptiens; il paraît évident qu'il est employé ici pour la première personne.

4. Cf. pl. IX, fig. 2. 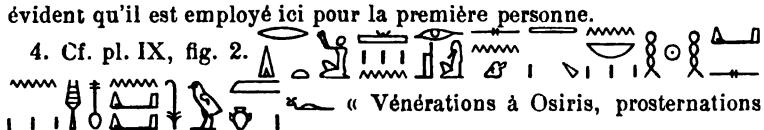 « Vénérations à Osiris, prosternations aux seigneurs du temps; qu'ils donnent une existence bonne (au défunt); qu'ils accordent que lui (Osiris) (sort) en son cœur. »

5. Le mot 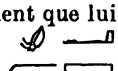 , ⲥⲁⲱⲧ, auditeur, est sémitique; en le transcrivant exactement en lettres hébraïques, on a le radical שמע qui répond

e revers de la pierre porte dix colonnes de texte hiéro-phique que je transcris en lignes horizontales :

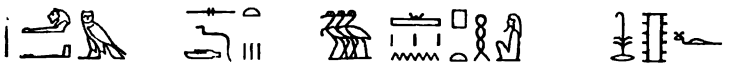

ommencement des paroles aux esprits de Ptah (souverain ?) de sa muraille

éridionale (?), par l'auditeur au tribunal de Justice à l'occident

de Nemma (quartier de Thèbes), Nefer-Abou. légitime; il dit :

Je suis un juste (?), soldat (matja) (?) de Ptah, seigneur

de justice, qu'il accorde la *solution* des ténèbres, au jour où je serai

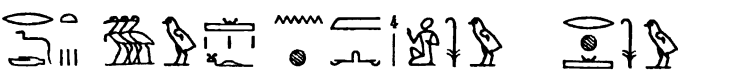

pour parler à ses esprits, que je l'ignore (?) ou que je le connaisse!

ô petits et grands, qui êtes auprès de Ptah, seigneur

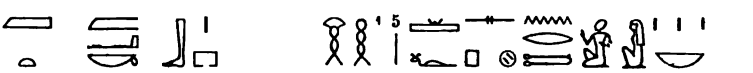

de justice.. .. demeure..... il augmente le destin de tous les humains;

aussi à l'arabe . Le premier signe, une oreille, est à la fois idéographique et phonétique, puisqu'il est initial; les signes , , et , (?) sont ses compléments dont la valeur est corroborée par la coudée qui représente à elle seule la syllabe , car on ne peut supposer à ce dernier caractère la valeur idéographique d'un déterminatif, puisque le premier signe représente lui-même l'idée qu'exprime le mot. Cf. Bunsen-Birch, *Egypt's place*, t. I, p. 584.

1. *Ouah* (?).

levez-vous pour célébrer le nom de Ptah, le soldat; proclamez-le,

ô soldats (matja-u!) Qu'il approche (?)! Qu'il accorde

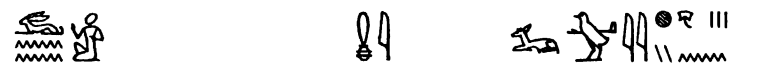

que je sois (auprès de lui) comme les animaux pris au piège!

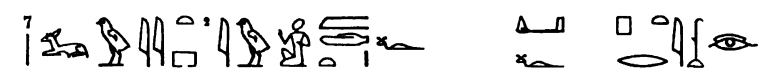

que je sois dans sa main (en sa possession) (?) et qu'il me donne l'explication

(la connaissance) de la race des dieux! Que je sois auprès de lui comme

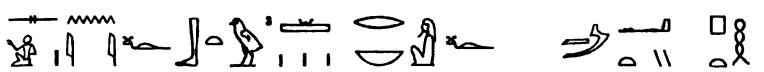

l'un de ses assistants (est) pour son seigneur. O double justice, Ptah,

seigneur de justice! ô mon seigneur, qui m'as fait, fais-moi connaître la paix (?),

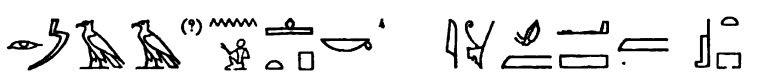

que je contemple ta paix (??)! (Dit) par l'auditeur au tribunal

de Justice à l'occident de Noum (quartier de Thèbes), Nefer-Abou,

légitime auprès du dieu grand.

1. 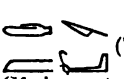 (?).
2. Cf. le copte ⲁⲫⲱ, *fovea*.
3. ⲫⲁⲧ (?).
4. Peut-être : « J'ai salué et j'ai contemplé ton coucher (?) ».

stèle est consacrée à Haroéris. Ce dieu hiéracocest représenté dans la partie supérieure du monuiffé du *pschent*, assis sur un trône, et tenant ptre et le signe de la vie ☥. Devant lui, un autel te une offrande (ou un vase à libation?) et des fleurs s. Au-dessus du dieu, on lit sa légende hiéroglyphique : , *Har-ouer* (*Aroéris*), *dieu* rain *du ciel, roi des êtres divins*, disposée en colonnes cales ; derrière lui sont représentés quatre yeux humains et deux oreilles. De l'autre côté, auprès de l'autel est e autre légende : , *a fait* (ou *a consacré*) (*ce monument*), *le* mmate..... *d'Ammon au tribunal de justice, Neb-Ra,* du grammate *Païi* (ou *Héri*). Au bas de la stèle, un perage est agenouillé, dans la même attitude que celui qui figuré sur le premier monument ; devant lui est également avec une légende hiéroglyphique disposée en colonnes verticales : , *Vénération à Haroéris, prosternation à* (*celui*) *qui entend la dévotion! Qu'il m'accorde mes yeux pour voir ma route afin de marcher* (*aller*) *à la sépulture du grammate..... au tribunal de justice, Neb-Ra, le légitime* (?), *fils du grammate..... Heri* (ou *Païi*).

Le monument du même genre, que notre Musée de Paris possède, est une stèle dont M. de Rougé a fait ressortir l'intérêt historique dans sa *Notice sommaire des monuments égyptiens exposés dans les galeries du Musée du Louvre* (Paris, 1855, in-12, p. 60)[1]. Elle est consacrée au culte de

1. Musée Charles X, salle historique, armoire C.

la reine Ahmès-Nofré-ari (ou Atari), femme d'Amosis, de la XVIII[e] dynastie. Cette princesse est représentée dans le registre supérieur, assise sur un trône et revêtue de tous les insignes d'une divinité. Une légende inscrite auprès d'elle la qualifie en effet, et à titre de défunte : *La divine épouse d'Ammon, Ah-mès Nofré-ari* (ou *atari?*), 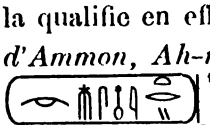 [1]

Devant elle, des fleurs et d'autres offrandes sont déposées sur une table, et un prêtre debout lui présente des parfums allumés. Dans le champ, on lit aussi la légende hiéroglyphique de ce personnage, disposée en quatre colonnes.

Acte d'encensement[2] à ta personne (qui est celle de) la dame des deux mondes,

de la main du fonctionnaire du lieu de vérité, I-r-nou-w, véridique.

1. La légende est verticale et présente un autre exemple des *inversions de majesté* dans les textes hiéroglyphiques; le nom du dieu Ammon qui devrait se lire immédiatement avant celui de la reine a été, par respect, reporté en tête de la colonne, comme dans certains manuscrits arabes, où le nom *Allah* est écrit dans la marge supérieure de la page, autant de fois qu'il devrait être répété dans le texte qu'elle contient. On doit donc lire 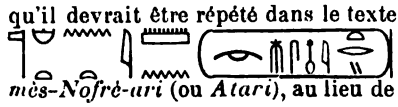 *La divine épouse d'Ammon, Ah-mès-Nofré-ari* (ou *Atari*), au lieu de 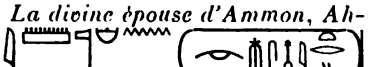 *Ammon, la divine épouse de Ahmès-Nofré-ari* (ou *Atari*).

2. Le mot 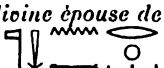 est encore un exemple des inversions de majesté, un autre genre qui n'a peut-être pas encore été signalé. Il n'est plus question ici d'un mot déplacé dans une phrase, mais seulement d'un signe déplacé dans un mot. Le signe , une hache, se prononce **ntp**, ou peut-être dans l'origine, **ntp**, cf. , **ntp**, arabe نجّر, *charpentier, menuisier* (**t** = **t**). La hache appelée **ntp** a été employée dès l'époque la plus reculée pour l'expression phonétique du mot **ntp**, dieu, dont

Dans le registre inférieur, une femme présentant une offrande contenue dans un vase bouché, et un jeune prêtre dans l'attitude de l'adoration sont agenouillés devant quatre grandes oreilles humaines disposées de cette manière . Dans le champ, on lit la légende suivante, écrite en lignes verticales : 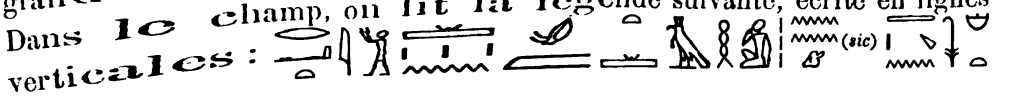

l'expression idéographique est . De là, le groupe complet ou phonético-idéographique , ntp, Dieu, exprimé par un signe de prononciation suivi d'une image de la même idée. Par suite d'un usage très fréquent et très prolongé, le signe phonétique , une hache, employée pour la partie prononçable du mot ntp, dieu, a abusivement acquis la valeur idéographique de ce mot et le respect qui s'y rattachait. Je pense que, dans l'origine, l'écriture égyptienne se composait seulement de signes purement idéographiques et de signes ou de groupes purement phonétiques, analogues à nos *rébus*, avec cette seule différence que chaque mot était représenté *isolément* par la prononciation d'une ou de plusieurs images. L'idée de dieu ne pouvant être figurée au propre matériellement par une image, on a dû avoir recours au système du *rébus* pour exprimer la prononciation du mot dont l'idée ne pouvait être figurée. La combinaison des signes phonétiques n'a dû s'introduire que postérieurement. Quoi qu'il en soit, abusivement ou non, la hache a été employée isolément pour exprimer l'idée de dieu et, à cause de cela sans doute, elle a été placée en tête du mot cntp, *parfum*, dont il ne peut exprimer cependant que les articulations médiales et finales ntp. Cela paraît bien prouvé par les diverses variantes de ce mot. Ainsi on écrivait par respect pour le signe au lieu de . Le premier signe est le syllabique bien connu cn ; le suivant est l'articulation n, complément du syllabique cn (je le note cnn), le signe est l'articulation t ou plutôt le syllabique ta, quelquefois égal à ta (cf. Mariette, *Renseignements sur les soixante-quatre Apis*, dans le *Bulletin de l'Athénæum français*, 1855, p. 93, note 74), enfin le signe est l'articulation p. Ces trois derniers caractères représentent donc les syllabes ntp ou ntap qui sont précisément la prononciation de la *hache* qui figure dans le mot comme complément phonétique ou pléonasme graphique mis hors de place pour les raisons que j'ai exposées plus haut.

« Glorification à celle qui entend les dévotions, prosternation (?) devant la grande et royale épouse, vénération à celle qui entend (celui qui l')invoque (ou qui s'adresse à elle). Moi l'esclave de sa demeure. (Paroles prononcées) par le flabellifère (?) Y-er-nou(?)-ew, avec sa sœur, la dame Tabeq (et) son fils Pamour (ou Nsa)-gaou, légitime. »

Les trois stèles de Turin présentent des dispositions analogues : il me suffira de transcrire celle qui porte le n° 218 dans le *Catalogue d'Orcurti* (p. 110), et qui est dédiée à Chons-lunus en gaine blanche, assis, la lune sur la tête : 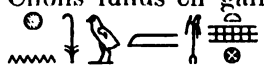 . Derrière le dieu : deux oreilles rouges, deux yeux noirs, deux oreilles bleues, deux yeux noirs : 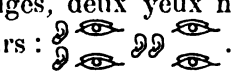 . On lit, au premier registre, au-dessus d'un personnage agenouillé devant le dieu et offrant : 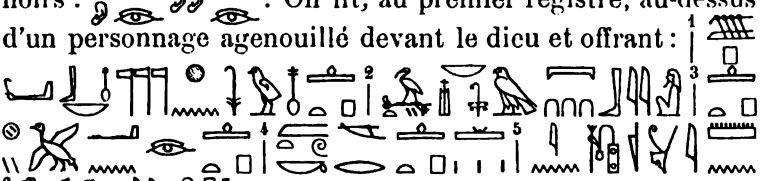 . Au deuxième registre, une femme est agenouillée, dans la posture d'adoration : 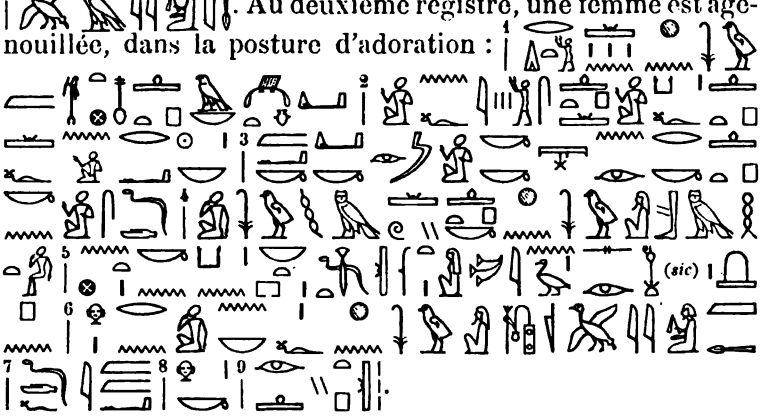 .

Je citerai enfin une dernière stèle de la collection de M. Li-

nant[1]; elle porte dans la partie supérieure les signes et de chaque côté une oreille humaine; au-dessous, deux lignes horizontales d'hiéroglyphes : (ou plutôt , ⲛⲟⲩⲣ ⲉⲥ... ⲥⲁ ⲉⲧⲙ, ⲥⲥⲁ (ou ⲁⲛ?) ⲉ (ou ⲁ)ⲁⲙⲛⲧⲙ. Faut-il lire ...:...? cela répondrait à l'expression δημιούργων de Clément d'Alexandrie? On trouve la même représentation dans l'ouvrage de Wilkinson : c'est, dit-il, une Stone tablet, dedicated to Amunre, for the recovery of a complaint in the ear : found at Thebes. Un simple coup d'œil jeté sur les deux fac-similés ci-joint montrera que le monument reproduit par Wilkinson est celui que Sharpe a dessiné moins correctement, et qui a fini par arriver dans la collection de M. Linant.

[Le mémoire est demeuré inachevé; mais Dévéria en avait indiqué la conclusion en ces termes] :

Ainsi, le premier de nos monuments porte la représentation de quatre oreilles et de deux yeux; le second, celle de deux oreilles et de quatre yeux; le troisième, quatre oreilles seulement, et enfin, le dernier, deux oreilles. Les oreilles, au nombre de quatre ou de deux seulement, sont donc figurées sur les quatre stèles, tandis que les yeux ne sont figurés que sur les deux premières. De plus, la sœur et le fils du défunt représentés sur la stèle du Louvre sont positivement en adoration devant les quatre oreilles, qui sont sculptées de grandeur naturelle. Or, on n'a jamais adoré un *ex-voto*.

J'ajouterai, enfin, qu'en considérant plus attentivement

1. Sharpe, *Egyptian Monuments, New Series*, pl. 39; G. Wilkinson, *Manners and Customs*, vol. III, ch. x, p. 395.

le sens des prières que je viens de traduire, et particulièrement de celle qui est gravée au revers de la première stèle, on remarquera que, dans la première, si le défunt demande ses yeux, c'est pour contempler une divinité; que, dans le texte qui suit, il demande la connaissance des choses divines et la solution des ténèbres qui bornent son intelligence, et enfin, dans la deuxième, s'il demande ses yeux pour voir sa route, c'est afin d'aller vers son tombeau, c'est-à-dire afin de pouvoir, dans ses transmigrations, se diriger vers sa demeure funèbre. C'est donc bien pour des morts qu'il s'agit d'obtenir des oreilles et des yeux. Or, les morts sont exempts de maux, et de plus, dans les croyances qui admettent, comme c'était le cas chez les Égyptiens, l'existence dans un autre monde, leur nature parfaite leur rend inutiles les organes de nos sens.

Tout cela rendant inadmissible la supposition que ces monuments aient jamais pu servir d'*ex-voto* à des malades, il faut nécessairement chercher leur explication dans un symbole, et je crois l'avoir trouvée dans un passage des *Stromates* de Clément d'Alexandrie (*liv.* V, *ch.* VII, § 43) : Τά τε ὦτα καὶ τοὺς ὀφθαλμοὺς οἱ δημιουργοῦντες ἐξ ὕλης τιμίας καθιεροῦσιν, τοῖς θεοῖς ἀνατιθέντες εἰς τοὺς νεὼς τοῦτο ὅπου αἰνισσόμενοι ὡς πάντα θεὸς ὁρᾷ καὶ ἀκούει.

. . . . . .

Je dirai, pour en finir, que les yeux et les oreilles gravés sur les stèles sont un symbole, le symbole de la divinité qui voit les actes des mortels et qui entend leurs discours et leurs prières.

LE NOM D'OSIRIS RAPPORTÉ PAR PLUTARQUE[1]

Les notions que les Grecs nous ont transmises sur les hiéroglyphes égyptiens sont peu nombreuses et souvent difficiles à rapprocher des caractères auxquels elles se rapportent; aussi les a-t-on souvent taxées d'inexactitude, par cela seul qu'on ne trouvait pas leur application sur les monuments. Cependant elles sont souvent plus précises qu'on ne le pense, et à mesure qu'on pénètre plus avant dans la connaissance de l'écriture antique, de nouveaux faits se présentent et viennent donner l'explication de passages incompris dans les auteurs classiques : en voici un nouvel exemple.

Plutarque nous apprend (*De Iside et Osiride,* § x) que les Égyptiens écrivaient le nom d'Osiris avec un *œil* et un *sceptre* : Τὸν γὰρ βασιλέα καὶ κύριον Ὄσιριν ὀφθαλμῷ καὶ σκήπτρῳ γράφουσιν. Les monuments portent ordinairement les groupes suivants que Champollion a reconnus le premier pour désigner Osiris : 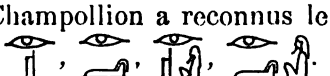 . On reconnaît bien dans ces diverses variantes, l'*œil* ou o dont parle Plutarque, mais au lieu du *sceptre,* on trouve constamment l'image d'un siège ou d'un trône ou , ou bien celle d'un

1. Inédit, conservé au Louvre et communiqué par M. Pierret. Cf., sur le même sujet, p. 39, note 1 du présent volume. — G. M.

de repos . On a donc accusé l'auteur du *De Iside* d'i-
orance et d'inexactitude en cet endroit, ou, tout au moins,
n texte d'altération par les copistes. Mais il ne faut pas se
ononcer sur la valeur d'une indication du genre de celle-ci
ant de s'être assuré qu'elle ne répond pas à des signes en
sage seulement à l'époque où les Grecs ont pu connaître l'É-
ypte, c'est-à-dire sous les Lagides, ou peu antérieurement,
ar on remarque, et cela devait être, que la plupart des hié-
oglyphes expliqués par Horapollon et les auteurs qui ont
raité de la même matière, appartiennent plus à cette époque
qu'aux âges antérieurs. Les monuments ptolémaïques, bien
qu'assez nombreux, sont difficiles à étudier à cause même
de l'introduction, dans l'écriture, d'un certain nombre de
signes inusités antérieurement, et de l'emploi abusif alors
de certains caractères tant idéographiques que phonétiques.
C'est ainsi que nous trouvons l'explication de notre passage
du *De Iside*, dans deux bas-reliefs du temple de Karnak à
Thèbes, sculptés au nom de Ptolémée Évergète II [1]. Dans
le premier bas-relief, Évergète présente la couronne symbo-
lique de la justification qui fait le sujet des chapitres 19 et 20
du Rituel funéraire, au dieu Osiris, debout, orné de la coif-
fure *atef* , tenant de la main droite le sceptre et de la
main gauche les insignes habituels, le *pedum* , le *flagellum*
 et le signe de la vie . La légende du dieu commence par
les mots : , *Discours d'Osiris qui préside* [2] (?)
à Thèbes, etc. Or le nom du dieu qui est parfaitement déter-
miné par ses attributs, est écrit par un *œil* (ὀφθαλμῷ) et
un sceptre (καὶ σκήπτρῳ). Ce *sceptre* est précisément celui
que le dieu tient à la main et que l'on reconnaît aussi dans le
signe déterminatif du nom divin . Ceci une fois reconnu

Denkmæler, IV, 29.

1. Lepsius
2. Cf. Horapollon.

et l'exactitude de notre auteur étant bien établie, on observera qu'Osiris n'est pas représenté dans le bas-relief sous ses attributions funéraires, car il est vêtu à l'égyptienne, ses bras et ses jambes nus sont libres au lieu d'être enveloppés comme ceux d'une momie, de plus le *sceptre* qu'il tient à la main et l'hommage qui lui est rendu par le roi lui-même, ainsi que les parties intelligibles de sa légende où il est question de sa *domination sur les deux régions* 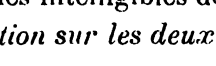 (lisez ?) et de sa *royauté dans le ciel et dans l'enfer* 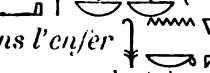 (lisez 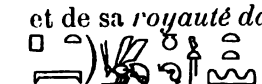 , semblent indiquer que c'est dans ses attributions *royales* que ce dieu dynaste est figuré, et confirmer encore notre passage, où il est dit positivement que c'est Osiris, *roi* et seigneur (βασιλεὺς καὶ κύριος), dont on écrivait le nom avec un *œil* et un *sceptre*.

Nous trouvons dans le même bas-relief une confirmation de l'identité d'Osiris et du personnage divin dont le nom est exprimé par l'*œil* et le *sceptre* . On voit en effet derrière le roi deux séries de divinités placées l'une au-dessus de l'autre. Celles du bas commencent par Osiris représenté comme nous venons de le voir, à l'exception du *pedum* et du *flagellum* qu'il ne tient pas à la main; puis viennent Isis, Haroéris et Nephthys, ou l'épouse, le fils et la sœur d'Osiris, qui ne seraient certainement pas figurés auprès d'un dieu autre qu'Osiris. Outre que ces divinités sont parfaitement déterminées par leurs attributs particuliers, leurs légendes ne laissent subsister aucun doute sur elles :

« *Osiris,* il donne toute vie saine (ou toute vie et toute puissance?). — Isis, dame du ciel, elle donne tous les pays. — Haroéris, il donne toutes les contrées. — Nephthys, elle donne toute chose. »

Enfin, s'il faut encore une preuve, l'autre bas-relief représente la naissance ou plutôt la résurrection d'Osiris : le dieu

nu est couché sur un lit, de chaque côté duquel Isis et Nephthys se tiennent debout. La légende de la première : 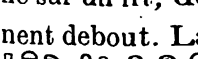 , qui est certainement fautive dans la copie, doit vouloir dire : *Je suis dans l'action de te donner mes soins* (? — lisez au lieu de), *moi et ma sœur nous reconstituons tes substances* ( ). Celle de l'autre déesse se lit : (*Moi*), *ta sœur, je dispose tes substances, mes bras sont dans l'action de rendre sain ton corps.* L'âme du dieu, sous la forme habituelle d'un oiseau à tête humaine, mais ornée de la coiffure d'Ammon, vole au-dessus de son corps, comme l'âme du mort dans la peinture du chapitre 89 du Rituel funéraire. Au-dessus d'elle, on lit : 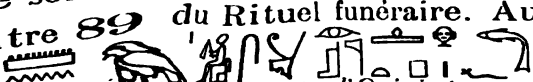 , *Ammon-Rà, l'âme auguste d'Osiris*[1], *repose sur son corps dans le temple au lieu de sa naissance* (?). Il faut remarquer qu'ici le nom d'Osiris est bien écrit comme d'habitude , avec le *siège* au lieu du *sceptre* , et ce nom se rapporte nécessairement au dieu couché au-dessus duquel l'âme est figurée; or dans la légende du dieu, son âme est encore écrite avec l'*œil* et le *sceptre* , car on lit :

, *Discours d'Osiris qui préside à Thèbes, roi dans Thèbes la grande, qui est le lit dans le lieu de sa génération, roi des dieux et chef des divinités, c'est le Soleil lui-même, c'est le Soleil*, etc. et désignent donc le même dieu, et le titre *roi dans Thèbes* est une nouvelle confirmation de l'hypothèse émise plus haut.

1. Il est très important, au point de vue mythologique, de noter ce passage où Ammon est appelé l'âme d'Osiris et la représente.

Nous lisons dans une autre légende placée au-dessus du lit :

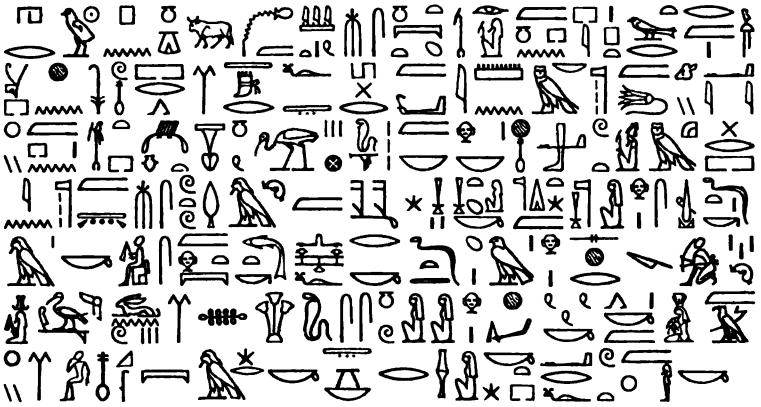

SPÉCIMEN DE L'INTERPRÉTATION

DES

ÉCRITURES DE L'ANCIENNE ÉGYPTE

Le présent travail a été inséré dans l'intéressant ouvrage de M. Léon de Rosny, intitulé : *Recherches sur l'écriture des différents peuples anciens et modernes*. L'auteur et les éditeurs de cette publication ayant bien voulu m'accorder un certain nombre d'exemplaires tirés à part de mon travail, je ne prétends pas faire passer ces quelques pages pour une analyse complète, dans laquelle toutes les lectures et toutes les interprétations devraient être prouvées par de nombreux exemples; je les présente seulement comme un *spécimen* du déchiffrement des écritures hiéroglyphique et démotique, tiré de l'inscription de Rosette. J'y ai joint quelques explications sur ces deux systèmes graphiques et sur les différentes espèces de caractères égyptiens. Si cet essai, malgré son peu d'étendue, et les fautes qui ont pu m'échapper; suffit pour donner une idée exacte des procédés employés dans ces deux écritures, mon but sera atteint, et je n'aurai pas d'autre ambition.

T. D.[1]

1. C'est la préface du tirage à part publié par Devéria lui-même en 1858 chez Maisonneuve. J'en ai comparé le texte avec celui qu'on lit dans la seconde édition des *Écritures figuratives et hiéroglyphiques des différents peuples anciens et modernes* de Léon DE ROSNY, 1870, Paris, Maisonneuve, in-4°, p. 32-47, et je n'y ai relevé aucune différence.

§ I. — INTERPRÉTATION DES TEXTES HIÉROGLYPHIQUES.

L'étendue de ce chapitre ne nous permet point d'entrer dans de longs développements sur la question du déchiffrement des textes de l'antique Égypte. Nous nous bornerons donc à citer la curieuse ligne qui termine la stèle de Rosette[1].

Voici d'abord le texte hiéroglyphique égyptien et la version grecque de cette phrase, tels qu'on les trouve gravés sur la pierre de Rosette :

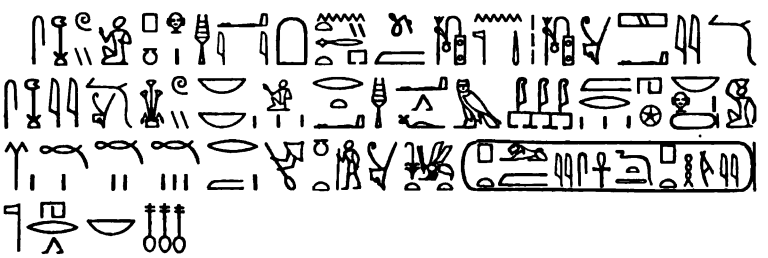

[illegible]ΤΕΡΕΟΥΛΙΘΟΥΤΟΙΣΤΕΙΕΡΟΙΣΚΑΙΕΝΧΩΡΙΟΙΣ
ΚΑΙΕΛΛΗΝΙΚΟΙΣΓΡΑΜΜΑΣΙΝΚΑΙΣΤΗΣΑΙΕΝΕΚΑΣΤΩΙΤΩΝ
ΤΕΠΡΩΤΩΝΚΑΙΔΕΥΤΕΡΩ[illegible]

Le texte grec a été restitué conjecturalement, ainsi qu'il suit, par Letronne[2]. La partie incluse entre deux crochets [] manque sur la stèle originale :

1. *Inscription grecque de Rosette.* Texte et traduction littérale, par Letronne (Paris, 1840), pag. 6. Voy. également H. Brugsch, *Inscriptio Rossettana hieroglyphica*, pag. 27; Ad. Uhlemann, *Inscriptionis Rossettanæ hieroglyphicæ decretum sacerdotale*, etc., *pass.*

2. « La fin de cette ligne, dit Letronne (*Lib. citat.*), ne pouvait être restituée complètement, sans le secours du texte égyptien..... Sans la connaissance du texte hiéroglyphique, le savant helléniste serait porté, avec Porson, à restituer le texte grec de manière à donner le sens de : (que le décret soit placé) dans chacun des temples des dieux, du premier, second et troisième ordre, ἐν ἑκάστῳ τῶν τε πρώτων καὶ δευτέρω[ν καὶ τρίτων ἱερῶ] (mais, en ce sens, il faudrait mettre θεῶν avant ἱερῷ). »

[Τὸ δὲ ψήφισμα τοῦτο ἀναγράψαι ἐπὶ στήλην ἐκ σ]τερεοῦ λίθου τοῖς τε ἱεροῖς καὶ ἐνχωρίοις καὶ ἑλληνικοῖς γράμμασιν καὶ στῆσαι ἐν ἑκάστῳ τῶν τε πρώτων καὶ δευτέρω[ν καὶ τρίτων ἱερῶν πρὸς τῇ τοῦ αἰωνοβίου βασιλέως εἰκόνι.]

C'est-à-dire :

« Enfin, que ce décret soit gravé sur une stèle de pierre dure, en caractères sacrés, locaux et grecs, et placé dans chaque temple des premier, second et troisième ordres, près de l'image du roi toujours vivant. »

Passons maintenant au déchiffrement, caractère par caractère, du texte hiéroglyphique, en nous guidant sur le texte grec, qui nous fournit le sens que le texte égyptien doit avoir :

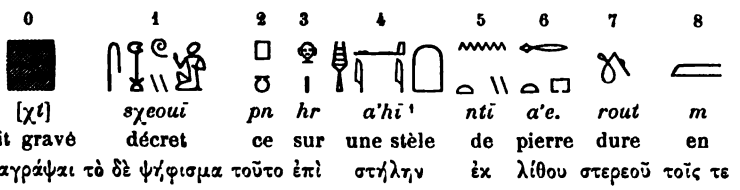

0	1	2	3	4	5	6	7	8
[χ*t*]	*sχeouī*	*pn*	*hr*	*a'hī* [1]	*ntī*	*a'e.*	*rout*	*m*
soit gravé	décret	ce	sur	une stèle	de	pierre	dure	en
ἀναγράψαι	τὸ δὲ ψήφισμα	τοῦτο	ἐπὶ	στήλην	ἐκ	λίθου	στερεοῦ	τοῖς τε

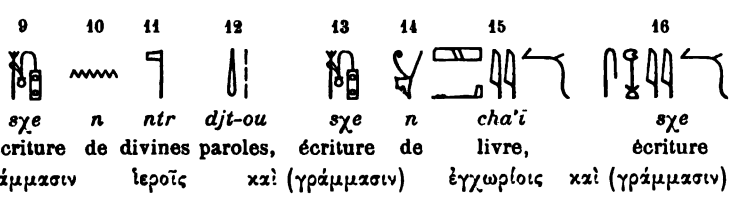

9	10	11	12	13	14	15	16
sχe	*n*	*ntr*	*djt-ou*	*sχe*	*n*	*cha'ī*	*sχe*
écriture	de	divines	paroles,	écriture	de	livre,	écriture
γράμμασιν		ἱεροῖς	καὶ	(γράμμασιν)		ἐγχωρίοις	καὶ (γράμμασιν)

17	18	19	20	21	22	23
n	*Heouinn*	*rta*	*ha-f*	*m*	*ousχ-ou*	*m*
de	Ioniens,	afin que	il soit placé	dans	les grandes salles,	dans
	ἑλληνικοῖς	καὶ	στῆσαι	ἐν		

1. L'*a'* avec apostrophe est ici usité pour transcrire le son de l'*a'in* ע.

24	25	26	27	28	29	30	31	32
rou-pe	*ae*	*nb*	*hr*	*r-a'n*	*f*	*m*	*mh*-1	*mh*-2
les temples du pays		entier	au	nom de lui		de	premier	second
ἱερῶν		ἑκάστῳ				τῶν τε	πρώτων	καὶ δευτέρων

33	34	35	36	37	38	39	40
					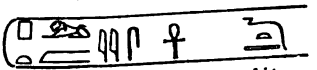		
mh-3	*r-ma*	*χn*	*n*	*soutn χb*	*ptlmïs*	*a'nχ*	*djte*
troisième ordre		où (est) la st**a**tue du		Roi	Ptolémée vivant toujours,		
καὶ τρίτων	πρὸς	τῇ εἰκ-νι	τοῦ	βασιλέως		αἰωνοβίου	

41	42	43	44	45	46
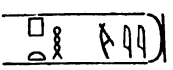					
Pth	*mrï*	*ntr*	*hr*	*nb*	*nfr-ou*
de Pthah	chéri,	Dieu	Épiphane,	Seigneur	très excellent.

Le fragment qui précède du texte hiéroglyphique de la triple inscription de Rosette avait déjà été interprété par plusieurs égyptologues étrangers. M. Théodule Devéria a bien voulu rédiger, pour cet ouvrage, la traduction qu'on vient de lire, ainsi que les remarques suivantes, qui se rapportent à chacun des groupes numérotés à la page ci-contre.

1. — Le SZEOUÏ, signe initial de ce groupe est presque détruit, et ceux qui le précédaient ont disparu sur le monument; mais la restitution de ce premier caractère, s, est certaine d'après la dernière ligne des deux décrets de Philæ, où la formule que nous reproduisons se trouve répétée avec de légères variantes: notre premier groupe est en effet tout entier dans la première de ces deux inscriptions, et il répond, dans la seconde, à une autre forme du même radical : 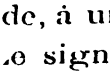 SZE-TOU. Le signe déterminatif « l'homme invoquant » ou plus correctement « l'homme portant la

main à sa bouche » s'applique à toutes les actions de la bouche et à tout ce qui a rapport à la parole; il détermine ici l'idée de la « prescription, de l'ordre ». Les dérivés coptes du thème antique *sẖe*, sont ϲϫϵ, ϲϫϩ, ϲϫι, ϲϫⲁι, ϲϫⲟⲩι, ⲥⲁϫ, ⲥⲁϩ, etc.; ϲϫⲁι veut dire « scribere » et ϲϫⲁι ⲉϩⲟⲗ « jubere, edicto proponere ».

2. — PN. Article démonstratif affixe masculin singulier. (Cf. le copte ⲡⲁι, ⲡⲉι « hic, hoc, ille, illud », etc.)

3. — HR. Signe symbolico-phonétique représentant la face humaine, copte ϩⲣⲁ « facies », répond au mot ϩⲣⲁι « in » ou ⲉϩⲣⲁι « super ». Le trait placé au-dessous paraît être un signe d'attention pour prévenir le lecteur qu'il faut prendre le caractère dans un sens symbolico-phonétique.

4. — A'HĪ. Ce groupe, dont le signe déterminatif représente la *stèle* elle-même, dérive de la même racine que le copte ⲟϩι « stare, manere », hiérogl. . C'est « la stèle, le monument érigé pour perpétuer le décret ».

L'A' initial diacritique, est placé après le syllabique A'H, mais il est très probable qu'on ne devait pas tenir compte de sa place dans la prononciation de ce mot; on le trouve d'ailleurs quelquefois écrit le premier [1]. (Cf. note du groupe 20.)

5. — *Ntï*, copte ⲛⲧⲉ, ⲛ†.

6. — A'E (?). Ce groupe est fautif par l'emploi du signe , au lieu du déterminatif ordinaire de toutes les espèces de pierre . Le signe sert de disjonctif entre la partie phonétique et la partie idéographique du groupe. Si le signe phonétique se prononce ici, comme d'ordinaire, AE, le copte n'a pas conservé de dérivés de ce mot, qui répond incontestablement au terme λίθος du texte grec.

7. — Ce signe est le seul de la dernière ligne du texte hiéroglyphique de l'inscription de Rosette qui puisse donner

1. Brugsch, *Die Geographie des alten Ægyptens, nach den altægyptischen Denkmælern*, etc. t. I, pl. III, n° 156.

lieu à plusieurs interprétations. La prononciation ordinaire de ce caractère RT ou ROUT est surabondamment prouvée; la difficulté porte seulement sur le sens qu'il lui faut attribuer ici. M. Birch, d'après le docteur Hincks, traduit « gravé (engraved) » en le comparant au copte ⲣⲏⲧ « modus, forma », et lui donne, pour correspondant, le mot ἀναγράψαι, dans le texte grec. La seule raison qui puisse rendre cette interprétation admissible, c'est que le radical RT, ou plutôt RDJ, paraît exister dans le mot 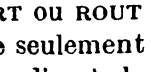 *s-rdja* qui désigne « un sculpteur » [1] et que le signe répond dans les inscriptions de basse époque, aussi bien à RDJ qu'à RT [2]; le DJ primitif a d'ailleurs pu s'adoucir en T simple. D'un autre côté, les raisons qui peuvent s'opposer à cette explication sont les suivantes : 1° la pierre serait désignée dans le texte hiéroglyphique, sans qualification analogue au mot στερεός du texte grec; 2° les premiers signes de la dernière ligne du texte hiéroglyphique ayant disparu, nous ne pouvons avoir la certitude que la phrase ne débutait pas, comme dans le deuxième décret de Philæ par le verbe χT « graver », copte ⲥⲱⲧ « incision » (Cf. ⲥⲱⲧⲥⲉⲧ « sculpere) », mot déterminé par un bras d'homme tenant l'instrument propre à tracer les caractères; 3° la construction grammaticale serait plus conforme aux habitudes égyptiennes, en plaçant le verbe au commencement de la phrase; 4° l'absence de déterminatif laisse une incertitude complète sur la signification du signe RT; 5° sa position après le substantif qui désigne la pierre est précisément celle que doit occuper un qualificatif. Or, le mot RT peut être analogue au copte ⲣⲱⲟⲩⲧ qui veut dire « vigoureux, sain, de bonne qualité », ou bien au propre « viris, vert » [3], et la pierre sur laquelle le décret est gravé est une espèce de basalte noirâtre, qui peut être facilement confondu avec le basalte vert des Égyptiens. Notre signe peut être

1. Cailliaud, *Arts et Métiers.*
2. Louvre, statue A, 93, dos.

encore l'abréviation du mot [hieroglyphes] rout, qui
tainement une sorte de pierre particulière, mais
Champollion, est du grès. Quoi qu'il en soit, si
qui nous occupe désigne, comme nous le pensons,
la pierre sur laquelle le décret est gravé, il répo
moins exactement au mot στερεοῦ du texte grec, e
pondant hiéroglyphique du mot ἀναγράψαι a dispa
mencement de la ligne.

8. — Caractère phonétique M « en, dans », copt

9. — Signe idéographique représentant une
scribe, un petit vase d'eau et un calame réunis, s
« l'écriture » cϩe, copte cϩai, cϩai. Dans le premie
décrets de Philæ, ce caractère permute avec le gro
(Cf. la note nº 1).

10. — Signe phonétique N « de », copte ⲛ̄.

11. — Signe phonétique du mot [hiéroglyphe] NTR « Die
par respect devant le groupe nº 12, qu'il devrait sui

12. — Signe phonétique figurant une langue et e
la syllabe DJT « parole, discours, langage », copte
est suivi des signes du pluriel I I I OU; NTR DJT-OU,
DJT NTR-OU, veut dire « la langue des dieux, le lang
ou ancien, celui qu'on écrivait avec les hiéroglyphes

13. — SϪE. Voir la note du groupe nº 9.

14. — Signe phonétique, homophone de [hiéroglyphe]
« de », copte ⲛ̄.

15. — CHA'I. Groupe phonétique, déterminé par l'i
lien d'un volumen, qui s'applique à toutes les idées
à l'écriture, et exprimant un livre, un volumen, un
écrit et roulé. *L'écriture de livre* veut dire l'écriture
ou usuelle, par opposition avec l'écriture de la
dieux ou écriture monumentale.

16. — SϪE. Groupe phonétique, déterminé
manière que le précédent et remplacé dans le
deux décrets de Philæ par le signe [hiéroglyphe] (voir nº 9)

17. — N. Même signe que le n° 14, même valeur.

18. — HEOUÏNN, mot déterminé par le signe figuratif « homme » suivi de la marque du pluriel ||| ou. Ce mot désigne les Ioniens plutôt que les Grecs proprement dits. L'emploi du signe NB, pour l'expression de l'articulation simple N, est tout à fait anormal; aussi quelques égyptologues ont-ils voulu voir dans cette expression une désignation générale des peuples du Nord, plutôt que celle des Ioniens en particulier[1]. Il est possible qu'un rapport fortuit d'assonance ait fait choisir ce groupe par les hiérogrammates, comme pouvant avoir ces deux significations à la fois.

19. — R-TA'. Groupe phonétique « afin que », copte ⲣⲛⲧ.

20. — A'HÏ, copte ⲟⲩⲓ, ⲁⲩⲉ « stare ». (Cf. la note du groupe n° 4.) Ce mot est suivi du signe , *f*, copte ⲩ, pronom affixe de la troisième personne, masculin singulier.

21. — M, copte ⲙ « in ». Homophone du signe n° 8.

22. — Groupe composé d'un plan d'habitation surmonté d'une plume, symbole de vérité ou de justice, trois fois répété en signe de pluralité, et exprimant les « salles de vérité », c'est-à-dire les grandes salles des temples appelées OUSϪ ou OUSϪMA'. Le deuxième décret de Philæ, donne en effet, à la place de ce groupe, le caractère composé du signe phonétique ▽ OUSϪ au milieu du plan de la salle principale d'un temple. Il y a ensuite dans la même inscription la place de deux, ou peut-être trois groupes douteux ou entièrement effacés, et le mot « temple » .

23. — Même signe que le n° 8, même prononciation, copte ⲛ.

1. L'emploi d'un mot équivalant à *Ioniens*, dans l'inscription hiéroglyphique, pour répondre au mot ἑλληνικοῖς de la version grecque, n'a rien qui doive surprendre; plusieurs peuples de l'Orient désignent les Grecs, en général, sous le nom de Ioniens. En sanscrit, par exemple, le mot यवन *yavana* est communément usité pour désigner la nation grecque. — L. de Rosny.

24. — Le mot est évidemment une var
de ROU-PE, au singulier, RPE[1]. C
pne « templum, ædes regiæ, palatium », qui,
l'article copte masculin n ou nu est l'origine d
bîr-beh « monument antique, temple » — Ce m
phique est presque synonyme du groupe n° 22;
explique pourquoi il n'y a de place dans le tex
pour les mots ἐν ἱερῶν comme traduction des grou
le texte démotique ne laisse d'ailleurs aucune i
cet égard (Cf. la remarque n° 25).

25. — Le signe ⊗ est également fautif; il dé
nairement la région céleste appelée *tiou*, et rem
caractère ⊗ qui répond exactement au grec χώρα,
prononciation était , AE, ainsi que je l'ai
un travail inséré au XXIVe vol. des *Mémoires*
ciété des Antiquaires de France[1]. Cette faute n
dans le deuxième décret de Philæ où le groupe s'es
entier sous la forme plus correcte
« dans les temples de la localité ». , M

26. — NB. Signe phonétique représentant une
(Cf. le copte ⲛⲟⲩϩⲧ « intexere, plectere », ⲛⲉϩⲧⲉ « c
tile »), exprimant « la totalité » NB (copte ⲛⲓϩⲓ, ⲛ
27. — HR. Même groupe que le n° 3; copte ⲉⲣⲁ
in ».

28. — Le cartouche dans lequel on écrivait les
rois; signe symbolico-phonétique répondant au m
RA'N, copte ⲡⲣ ou ⲡⲁⲛ « *nomen* » (voir les groupes
29. — Signe idéographique, représentant un
porte quelque chose sur sa tête, et répondant or
au groupe phonétique FÏ, dont il est le déte
bituel, copte ϥ « *ferre* ». Ce signe est employé c

1. Sharpe, *Egyptian Inscriptions*.
2. Cfr. p. 36, *note 3, du présent volume*. — G. M.

tère phonétique de l'articulation F dans les inscriptions des basses époques, ou temps de décadence de l'écriture hiéroglyphique; c'est pour cela qu'il représente ici le pronom possessif de la troisième personne masculin singulier F, copte ϥ, et comme tel il est l'homophone du céraste (voir la remarque du groupe n° 20).

30. — M, copte ⲙ « in », homophone des signes n^{os} 8 et 21, dans les inscriptions des basses époques; la valeur primitive de ce caractère est H'NA; le trait | qui l'accompagne paraît être un signe d'attention pour prévenir le lecteur qu'il ne faut pas lui donner ici cette valeur; ce trait, cependant, est souvent omis dans des cas où il faut lire M, et son rôle dans l'écriture égyptienne est très étendu. (Voir le groupe n° 3.)

31, 32, 33. — Le signe phonétique MH, copte ⲙⲉϩ, préfixe des nombres ordinaux, au-dessus des chiffres 1, 2 et 3, exprime les premier, second et troisième ordres.

34. — R-MA, « où, à l'endroit où, auprès de », groupe composé de la préposition R « à, vers », et du signe phonético-symbolique MA « lieu, place »; ce dernier est noté du signe d'attention, |, pour indiquer au lecteur qu'il ne faut pas le prendre dans un sens purement phonétique. (Cf. le groupe n° 30.)

35. — Le groupe H'N désigne trois fois dans le texte *la statue* ou *l'image royale*, εἰκών[1]. Le signe déterminatif représente la statue d'un roi.

36. — Même signe que le n° 14, même valeur.

37. — Groupe composé : 1° du roseau SOU, noté d'un segment de disque comme abréviation du mot SOUTN, *roi* (Cf. le copte ⲥⲟⲩⲧⲉⲙ « regere ») et symbole des régions supérieures ou méridionales, SOUR, ou RSOU[2];

1. Voy. E. de Rougé, *Mémoire sur l'inscription du tombeau d'Ahmès*, p. 23.

2. Cf. *De Iside et Osiride*, cap. XXXVI : θρίῳ (lisez : θρύῳ) βασιλέα καὶ τὸ νότιον τοῦ κόσμου γράφουσι.

2° de l'abeille XB, également notée, comme
royauté[1] et expression phonétique des région
ou septentrionales, (Cf. le copte ϩο
esse »); ce groupe est traduit plus complètem
commencement de l'inscription par les mots β
ἄνω καὶ τῶν κάτω χώρων, et c'est un exemple frappan
sens que peuvent avoir certains caractères.

38. — *Ptlmïs*, groupe phonétique exprimant
Ptolémée, et répondant plusieurs fois au grec Πτο
le corps de l'inscription.

39. — Signe phonétique exprimant le mot A'
la vie »; l'orthographe complète de ce mot est
les explétifs phonétiques ou signes diacritiques
c'est le copte ωνϩ, ανϩ.

40. — DJ—TE « l'éternité, éternellement »; ce gr
posé de la vipère DJ, du segment de disque
signe de la terre ou TE ou TA, n'a pas
copte, à moins qu'on ne l'interprète par « la du
terre, la durée du monde »; le signe
ment de disque peut en effet être comparé au rad DJ, not
σω « manere, persistere, exspectare », etc.

41. — PTH, groupe phonétique répondant au nom
Ptah, ou Phtah, Φθᾶ, dans le commencement du
le *Patech* des Phéniciens, l'Ephaïstus des Grecs.
placé par respect ou *inversion de majesté*, avant
n° 42 qui, grammaticalement, devrait le précéder.

42. — MRÏ « aimé de, chéri de », copte μερε,
(Voir l'observation du groupe précédent.) Ce
cédent PTH MRÏ répondent dans le commencement
au grec ἠγαπημένου ὑπὸ τοῦ Φθᾶ. Les groupes 38 à

1. Dans le passage du *livre de Chérémon* sur les hiérog
par M. Birch, *on trouve ces mots :* ἀντὶ βασιλεώς,
Cf. Horapollon, I, 62; *Ammien Marcellin*, XVII.

fermés dans le cartouche royal dont l'origine est l'anneau symbolique ⵔ (Cf. à la note 28).

43. — Même signe que le n° 11; NTR « Dieu », copte ⲛⲟⲩⲧⲉ. Répond dans le commencement du texte au grec Θεός.

44. — PR. Le mot est fautif par la confusion des signes et comme dans le mot ROU-PE [1], et la véritable prononciation de ce groupe est PER, ainsi que l'a prouvé le savant M. Brugsch. Il répond dans le commencement du texte au grec ἐπιφάνης.

45. — NB. Même signe phonétique que le n° 26, pris ici dans le sens du copte ⲛⲉⲃ, « seigneur, maître, possesseur de ».

46. — NFROU. Groupe composé du signe phonético-symbolique, représentant le *Nablium* trois fois répété pour exprimer la pluralité, et répondant au mot NFR, copte ⲛⲟⲩⲣⲉ « bonus ».

Les groupes 15 et 16, NB NFR-OU, « maître des grâces » ou « des perfections », sont traduits dans le commencement du texte grec par le mot εὐχαριστοῦ.

§ II. — INTERPRÉTATION DU TEXTE DÉMOTIQUE.

Nous venons d'étudier, à l'aide de la version grecque de la triple inscription de Rosette, un passage du texte hiéroglyphique, texte par lequel débute cette stèle. Passons maintenant à l'explication du même passage, reproduit en démotique dans la partie intermédiaire de la pierre, c'est-à-dire sous le texte hiéroglyphique et au-dessus de la version grecque.

1. On voit par ces exemples combien le texte hiéroglyphique de l'inscription de Rosette, qui appartient à une époque de décadence bien marquée, contient d'incorrections, et combien le génie de Champollion a eu d'obstacles à surmonter en dehors de ceux qui devaient s'opposer naturellement à ses efforts.

ALPHABET DÉMOTIQUE.
LETTRES
VALEUR Phonétique
VALEUR Grecque
VALEUR Copte
LETTRES
SYLLABES.
VALEUR
SYLLABES
VALEUR
SYLLABES.
VALEUR

Voici le fac-simile de ce passage, en écritur
tique :

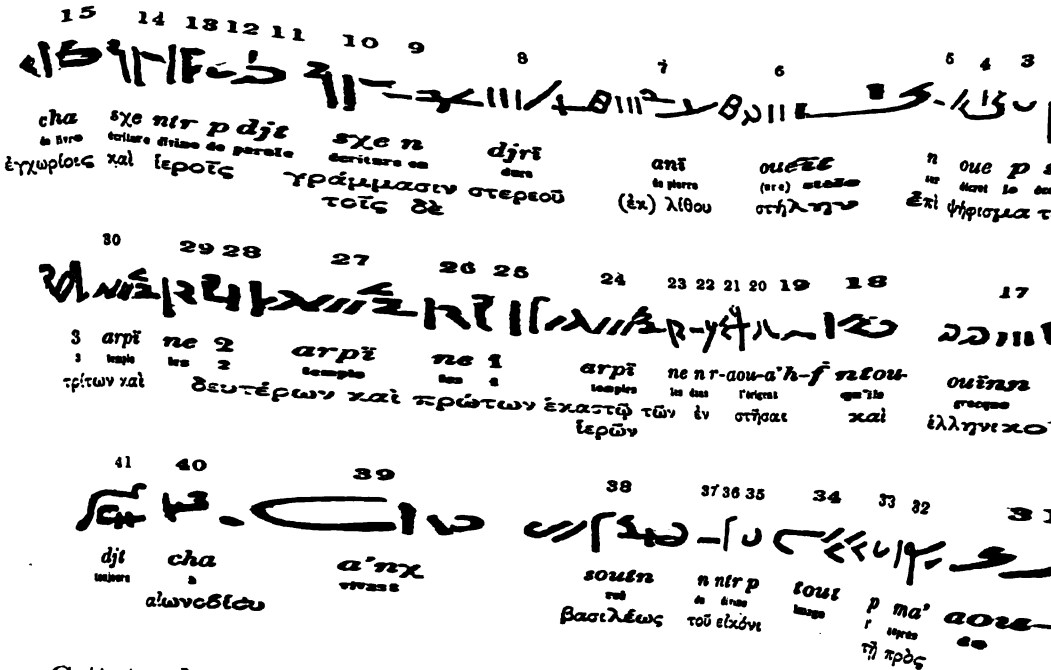

Cette traduction et l'interprétation qui suit ont été r
par M. Devéria, auquel nous devons également les sa
remarques qui précèdent et le précieux travail sur le
ments vocaux de l'écriture égyptienne, que nous avons
dans la suite de ce chapitre.

1. — NTOU. Le premier groupe, NTOU, répond a
jonctif copte ⲛⲧⲟⲩ ; il est formé de la particule NT, cop
et du pronom affixe de la troisième personne pluriel. de l'
2. — Le second, SχE, dérive de l'hiéroglyphe
, composé du calame, de la palette et d'un petit
réunis par des liens ; la forme hiératique est l'inter
Il répond au groupe phonétique sχe, et au mot

texte grec — C'est la valeur verbale que prend ici ce radical; le temps, le mode, le nombre et la personne sont déterminés par le premier groupe.

3. — P- L'article masculin singulier P (copte Π).

4. — OUE- Le mot, qui suit OUE ou OUT (?), est comparable au copte ⲟⲩⲱ « nuntiare, alloqui »; il désigne l'ordonnance, l'avertissement, le décret, et répond au grec ψήφισμα (Cf. Brugsch, *Scriptura Ægyptiorum demotica*, p. 28).

5. — N- Le signe suivant, —, est la particule N, copte ⲛ̄, marque des cas obliques; il répond ici au grec ἐπί.

6. — OUEIT. Le sixième groupe OUEIT, désigne la « stèle », c'est le copte ⲟⲩⲉⲓⲧ, στήλη, « columna ».

7. — ANI- Ce mot répond au copte ⲉⲛⲉ, ⲱⲛⲉ, et au mot ancien AN'R « lapis »; il est déterminé par l'image d'une pierre dérivée de l'hiéroglyphe 𓊪.

8. — DJRI. Ce mot a été lu RTI, et traduit « gravé », en le comparant à l'hiéroglyphe 𓂋, RT dont la valeur dans le sens de « graver, sculpter », est des plus contestables, ainsi que nous l'avons indiqué dans les notes explicatives du texte hiéroglyphique (Cf. p. 169-171, note 7). Mais le mot démotique me paraît, d'après l'ordre des signes, devoir être lu DJRI et répondre au grec στερεός « solidus », c'est un analogue du copte ϫⲱⲣ, ϫⲱⲣⲉ « fortis » (Cf. Brugsch, *Scriptura Ægyptiorum demotica*, p. 20).

9. — N. Voir le n° 5; répond ici au grec τοῖς.

10. — SϪE. Le groupe n° 2, déterminé par le signe démotique des « écritures » dérivé du groupe hiéroglyphique 𓏛, représentant le lien d'un volumen et un trait; la forme hiératique est l'intermédiaire.

11. — DJT. Signe dérivé de la forme hiératique du signe 𓂝 DJT, copte ϫⲟⲧ « dire, parler, parole, langage » (Cf. p. 171, note 12).

12. — P. Article masculin singulier, copte π (

13. — NTR. Abréviation du groupe NT copte ⲛⲟⲩⲧⲉ, sous sa forme hiératique ; précédé ticle P (n° 12), c'est une forme adjective : DJT P-N gage divin ».

14. — SXE. Même groupe que le n° 10.

15. — CHA'. Répond au mot *cha'i* hiéroglyphique et qui désigne un « volumen, un papyrus, livre ou épître » : SXE N CHA'Ī ou SXE CH donc assez exactement à ce que saint Clément d'A a appelé l'écriture « épistolographique ».

16. — SXE. Même groupe que le n° 10.

17. — OUĪNN. *Ionien*, *Grec*. Le signe déterm est peu marqué dans l'inscription démotique dér forme hiératique du caractère qui représente ou un guerrier ; il est employé parce que les I ne connaissaient les Grecs que comme une na quérante.

18. — NTOU, même groupe que le n° 1.

19. — Le premier signe de ce groupe (19-21) e liaire copte ⲉⲣ, ϥ « facere ».

20. — Les deux suivants AOU dérivent de hiératique du mot AOU, c'est le copte ⲁⲣ, fieri ».

21. — Le quatrième est l'abréviation du grou A'H, toujours en passant par la forme hiératique copte ⲟⲩⲉ « stare ». Enfin le signe F « lui », pro de la troisième personne, masculin singulier, se OUE « décret ».

22. — N, même signe que le n° 5, répondant

23. — NE « les », article pluriel commun forme hiératique du groupe copte ⲛⲉ.

24. — ARPÏ, copte ϵρπϵ, ϸπϵ « templum », répond à du texte hiéroglyphique. Le premier jambage du groupe démotique est une voyelle initiale qui n'est pas écrite dans le mot hiéroglyphique et peut se supprimer en copte; l'R et le P qui viennent après sont superposés; l'OU vient ensuite, puis, un premier déterminatif qui est la forme abrégée d'un plan de maison noté d'un trait , et un deuxième groupe idéographique qui s'applique aux choses saintes ou sacrées et dérive de la forme hiératique du signe « Dieu » également noté d'un trait.

25. — On trouve enfin le chiffre 1, qui doit se prendre ici dans le sens ordinal.

26. — NE, même signe que le n° 23.

27. — ARPÏ, même mot que le n° 24, moins la note du dernier signe idéographique.

28. — Le chiffre 2 qui doit être pris dans le sens ordinal.

29. — NE, même signe que le n° 23.

30. — ARPÏ, même groupe que le n° 27, suivi du chiffre 3 qui est ici ordinal.

31. — AOU-ϫPE (?) « qu'il soit? ».

32. — MA « ubi ». (Cf. Brugsch, *Scriptura Ægyptiorum demotica*, pl. 61.)

33. — Même signe que le n° 3.

34. — TOUTOU, groupe abrégé de la forme hiératique du mot ou TOUT ou TOUTOU, déterminé par l'image d'une momie, type de forme; c'est le copte ⲧⲟⲧⲱⲧ *simulacrum*, répondant au mot ϫN du texte hiéroglyphique et à εἰϰὼν du texte grec.

35. — P, même signe que le n° 3.

36. — NTR, signe abrégé de la forme hiératique du caractère *Dieu*; P-NTR, à la suite d'un substantif est une forme adjective comme aux n^os^ 12-13.

37. — Même signe que le n° 5, marque du génitif.

38. — SOUTN, groupe dérivé de la forme hiératique mot précédé par honneur du commencement du c touche royal et suivi d'un groupe déterminatif dont l'orig n'est pas encore bien expliquée.

39. — A'NX, abréviation de la forme hiératique du n précédé d'un A' initial ; copte ωνϩ, ανϩ.

40. — CHA ou CHE, forme douteuse dans l'inscripti copte ϫⲁ « in, usque ad ». (Cf. Brugsch, *Scriptu* p. 58.)

41. — DJT ou DJ-TE (?) groupe abrégé de la forme hié tique du mot .

ÉLÉMENTS DES ÉCRITURES ÉGYPTIENNES.

Le système hiéroglyphique des Égyptiens, et les de écritures qui en sont dérivées, l'hiératique et le démotiqu se composent chacune de deux classes de caractères bien d tinctes : les signes *idéographiques* et les signes phonétiqu Ainsi que leur nom l'indique, les premiers servent à l'e pression des idées, les autres, à celle des mots. De là l'emp simultané de ces deux classes de caractères pour écrire u pensée, une idée, à l'aide d'une phrase ou d'un mot qui était l'énonciation.

Comme l'emploi des deux classes de caractères est à p près le même dans les trois systèmes graphiques des anci Égyptiens, et que la forme des caractères a seule subi d' portantes modifications, nous ne nous étendrons un peu sur le système hiéroglyphique.

1. On trouvera ci-contre un tableau des signes alphabétiques labiques de l'écriture démotique, que nous empruntons à M. Brugsch.

La première classe, celle des signes idéographiques, se divise elle-même en deux sous-classes : les signes FIGURATIFS et les signes SYMBOLIQUES; les premiers expriment au propre les idées concrètes, celles des objets matériels que la peinture peut rendre par la simple imitation des formes; les autres rappellent indirectement, ou par allusion, les idées abstraites au moyen de la représentation d'objets matériels s'y rapportant. Ainsi, pour en donner des exemples, les signes 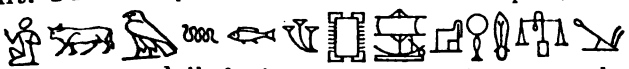 , etc., représentant le soleil, la lune, une montagne, un homme, un taureau, un épervier, un serpent, un poisson, une fleur, une muraille, une barque, un siège, un miroir, une sandale, une balance et une charrue, suffisent pour exprimer l'idée de ces divers objets. Mais ils peuvent aussi être précédés chacun du mot qui les désigne, c'est-à-dire de l'expression phonétique du nom de l'objet qu'ils représentent, et cela au moyen de la deuxième grande classe de caractères, sur laquelle nous reviendrons tout à l'heure.

Les signes suivants, au contraire, appartiennent à la deuxième sous-classe, celle des caractères SYMBOLIQUES :

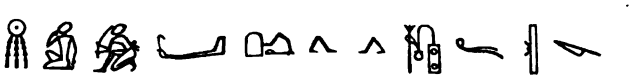

ils représentent le disque rayonnant du soleil, un homme portant sa main à sa bouche, un coupable frappé d'un instrument de supplice, un bras armé d'un bâton, deux bras armés d'une masse d'armes et d'un bouclier, deux jambes en marche dans le sens opposé à celui de l'écriture, deux jambes en marche dans la direction de l'écriture, un calame, un petit vase et une palette liés ensemble, le lien d'un volumen, un volumen ou rouleau de papyrus, et enfin un couteau; le premier s'applique à l'idée de la lumière ou de la clarté; le second, à celle d'une action de la bouche ou de la voix, et

par suite, aux émotions de l'âme; le troisième exprime mal et tout ce qui est mauvais; le quatrième indique u action demandant de la force; le cinquième est le signe combat; le sixième est celui de la progression et de la loc motion; le septième, celui de la rétrogradation; le huitièi et le neuvième, ceux de l'écriture; le dixième, celui de science ou de l'abstraction; le dernier enfin exprime l'id de la division ou de la séparation. Les signes de cette sou classe sont plus rarement employés isolément ou sans secours d'un groupe phonétique, que ceux de la premièi par la seule raison que leur sens est moins précis et pe s'appliquer pour chacun à un plus grand nombre de mo ayant rapport à la même idée. On s'en servit donc le pl souvent, ainsi qu'on pouvait le faire des premiers, comn de signes DÉTERMINATIFS, c'est-à-dire servant à détermin le sens ou l'ordre d'idées auquel appartenait tel ou tel m de la langue égyptienne, écrit au moyen de caractèr *phonétiques*, qui en figuraient plus ou moins exactemei la prononciation.

Nous voici arrivés à la classe des signes PHONÉTIQUES ceux-ci se divisent aussi en deux sous-classes : les signe purement ALPHABÉTIQUES et les signes SYLLABIQUES. Le premiers s'employaient comme les lettres de notre alphabe mais peut-être avec moins de fixité dans la prononciatio des voyelles; leur nombre, restreint dans les bonnes époque de l'écriture hiéroglyphique, devint plus grand dans le temps de décadence, c'est-à-dire sous la domination de Lagides et des empereurs romains, par suite d'emprunt abusivement faits à la série des signes syllabiques ou de signes idéographiques, en modifiant les valeurs primitiv de ces caractères, et par l'introduction dans l'écriture signes inusités antérieurement.

Nous donnons ici le tableau des signes purement alp bétiques des bonnes époques de l'écriture, en y joignant plus usités des signes introduits postérieurement.

Alphabet hiéroglyphique égyptien.

Copte	Transcription	Haute Antiquité	Basses Époques	Correspondants sémitiques	Prononciation
ⲁ	A			א	a
ⲃ	B			ב	v, b (?)
ⲉ	E			ה	e, a
ⲓ	I			י	ĭ
ⲕ	K			כ	k
ⲗ	L [1]			ל	l
ⲙ	M			מ	m
ⲛ	N			נ	n
ⲟ, ⲁ	A', A	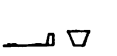		ע	â, o
ⲡ	P			פ	p, b (?)
ⲣ	R			ר	r, l
ⲥ	S			ס	s
ⲧ	T			ת	t
ⲟⲩ	OU			ו	ou
ⳉ	CH			ש	ch
ⲫ	F			ו ◦	f, w
ⲭ	X			ח ׳	χ
ⲏ	H			ה ח	h aspiré
ⲍ	DJ			צ	tj
ⲕ	Q			ק	q guttural

1. L'L ne s'est un peu distingué de l'R que dans les basses époques.

On voit par ce tableau que deux voyelles et
sonnes seulement ont des homophones dans
anciens, et leur usage a été amené naturelleme
nécessité d'avoir des signes de superficies différe
conserver le *carré* de certains groupes dans l'éc
n'est qu'une question de calligraphie.

Il est admis en général que les signes alphabétiqu
leur valeur de la voyelle ou de l'articulation initia
de l'objet qu'ils représentaient; il est donc inutile d
sur ce point.

Passons maintenant aux signes SYLLABIQUES; l
tatation est certainement le plus grand pas qu'o
depuis la mort de Champollion, dans la connais
système graphique des Égyptiens; elle a permis d
supposer un nombre indéfini de signes alphabé
d'homophones, qui ne pouvaient pas avoir de rai
et dont l'usage n'aurait servi qu'à embrouiller
d'une manière inextricable. Il faut remarquer
qu'on compte parmi eux, comme parmi les caractè
ment alphabétiques, quelques homophones, mais
fort peu dans les temps anciens. Ces signes peu
divisés en *monosyllabiques* et *dissyllabiques*; ces
sont en très petit nombre.

Les signes syllabiques peuvent, en vertu des
ce qu'on a appelé le pléonasme graphique, recevo
signes diacritiques un ou plusieurs des éléments
tiques qui répondent à leur prononciation. Ains
de la syllabe AM suffit pour exprimer cette sy
on peut le faire précéder d'un A , ou le faire sui
ou même le placer entre un A et un M
que la prononciation de la syllabe AM, qu'on p
écrire avec les caractères alphabétiques seu
aucune modification dans sa prononciation. Ce sy

paraît étrange au premier abord, avait sans doute pour but dans le principe de faciliter la lecture des signes rares dont on pouvait aisément oublier la prononciation, et l'on reconnaît qu'il était indispensable quand on rencontre des signes syllabiques qui avaient deux ou trois valeurs différentes. Le signe représentant un bandeau , par exemple, répond aux syllabes MR et NS. Quand il est seul, il se lit ordinairement MR, mais il est souvent suivi d'un R ( ) qui détermine sa prononciation; si, au contraire, il a la valeur de NS, il est précédé d'un N , ou suivi d'un S , ou bien placé entre un N et un S .

La valeur primitive de quelques signes syllabiques s'est aussi modifiée à la longue, par suite d'un affaiblissement naturel de la prononciation, dont le copte, comparé à la langue antique, a conservé de nombreux exemples. Ainsi le mot dont l'orthographe pleine était , NTR, est devenu en copte ⲛⲟⲩⲧⲉ. C'est pour cela que le signe répond à QR ou à QE et qu'il peut avoir pour complément ou signe diacritique R, ou E. Ailleurs, le B final paraît s'être oblitéré. Ainsi la prononciation du signe semble avoir été dans le principe SB, et il s'emploie pour le mot SE, copte ⲥⲓ « fils ». Autre part, c'est l'aspiration finale qui a disparu, comme dans le caractère , qui est également devenu SE. D'autres signes enfin, tels que et peuvent recevoir ou rejeter une voyelle initiale. Mais le nombre des caractères dont la prononciation subissait de semblables modifications n'est pas considérable et n'embarrasse plus, quand on y a fait une fois attention. Nous pouvons maintenant récapituler dans un petit tableau synoptique les différentes sortes de caractères qui composent chacune des trois écritures égyptiennes. Ce sont :

LES SIGNES
- idéographiques
  - figuratifs
    - isolés.
    - déterminatifs.
  - symboliques
    - isolés.
    - déterminatifs.
- phonétiques
  - alphabétiques
    - voyelles.
    - consonnes.
  - syllabiques
    - monosyllabiques.
    - dissyllabiques.

Mais il faut observer qu'un assez grand nombre de signes étaient employés, suivant les circonstances, comme idéographiques ou comme phonétiques ; il n'est pas possible de donner ici des règles propres à faire reconnaître dans laquelle de ces deux valeurs ils doivent être pris; cependant les caractères figuratifs isolés sont ordinairement notés des signes ; quand ils sont déterminatifs du nom de l'objet qu'ils représentent, cette marque disparaît et elle devient inutile, car on ne pouvait se tromper sur le sens. Les symboliques sont le plus souvent accompagnés de la note , quand ils doivent être pris dans un sens spécial; on les trouve parfois aussi notés d'un trait , et généralement tout déterminatif doit être précédé de . Mais ces signes d'attention sont souvent omis, et le meilleur guide était l'usage; c'est maintenant l'habitude du déchiffrement et la comparaison des groupes analogues. La même difficulté existe souvent pour distinguer la *clef* de la partie phonétique d'un caractère chinois composé de plusieurs éléments.

Un certain nombre de caractères, enfin, étaient employés avec une valeur à la fois idéographique et phonétique, pouvant recevoir des compléments ou signes diacritiques sans perdre leur valeur idéographique. M. Birch les a appelés signes MIXTES, et on les divise en phonético-figuratifs et symbolico-phonétiques, suivant que leur valeur idéographique est figurative ou symbolique.

On trouvera ci-annexé, comme complément de ce qui précède, un tableau des signes les plus usités de l'écriture hiéroglyphique, avec l'indication des diverses valeurs dans lesquelles ils sont le plus ordinairement employés.

Tableau des signes hiéroglyphiques les plus usités.

FIG.	SYMB.	PHON.
CIEL	*supériorité, ciel.*	HR ; PE (basse époque)
(CIEL et ÉTOILE)	*nuit, obscurité, ténèbres.*	(QRH).
(ÉTOILE DANS UN CERCLE)	TEOU, tiaou, *région céleste, matin.*	(l'étoile est prise dans le sens symb.-phon.)
SOLEIL	*jour, divisions du temps.*	(RA').
(SOLEIL LEVANT)	*commencement, domination.*	(CHA').
(SOLEIL RAYONNANT)	*lumière, splendeur, rayonnement.*	χOU, AχOU.
(SOLEIL A L'HORIZON)	*horizon, demeure solaire.*	(AχOU).
(CROISSANT DE LUNE)	*lune, mois,* etc.	(AA'H).
ÉTOILE	*astres et constellations ; heure,* etc.	SB, TEOU ou TEOUE.
(COUCHE DE TERRE)	*pays, terre.*	TE.
CHAINE DE MONTAGNES	*région, pays, contrée étrangère.*	(ST, SBI).
VALLÉE	*vallée, roche, flanc de montagne.*	HOU ou TOU ?
EAUX	*liquides et ce qui s'y rapporte.*	MOU.
FLAMME	*feux, et ce qui s'y rapporte.*	
DIEU.	*tout être divin.*	
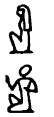 DÉESSE, FEMME, noms de déesses ou femmes	pronom de la première personne, fém. sing.	(A).
HOMME, noms d'hommes	pronom de la première personne, masc. sing.	(A).
ENFANT	*jeunesse, enfance.*	CHR, SE.
(HOMME TOUCHANT SA BOUCHE)	*actions de la bouche, affections de l'âme.*	A.

DES ÉCRITURES DE L'ANCIENNE ÉGYPTE

Tableau des signes hiéroglyphiques les plus usités.

FIG.		SYMB.	PHON.
	(HOMME PARLANT)	*actions de la voix et de la parole, remplace le précédent aux basses époques.*	-A-
	(HOMME ADORANT)	*adoration.*	(TEOU).
	COUPABLE (FRAPPÉ D'UN INSTRUMENT DE SUPPLICE)	*mal, impiété, et tout ce qui est mauvais.*	(KF-T).
	MOMIE	*type, forme, transformation; image, sépulture.*	(SEIOU).
	STATUE D'UN ROI	*effigie royale.*	(KN-T, basse é
	(FEMME JOUANT DU TYMPARIUM)	*joie, réjouissance.*	(NIHNI).
	FACE HUMAINE	*supériorité, ce qui est élevé; face, front, devant.*	HR.
	TÊTE HUMAINE	*tête, principe, commencement; ce qui est derrière; division.*	
	BOUCHE	*ouverture, porte, chapitre, division.*	R-
	LANGUE	*langage, parole.*	DJT.
	ŒIL	*vue (action, faire).*	AR.
	BRAS	*membre, direction.*	A-.
	MAIN	*main, mesure de longueur.*	T-
	JAMBE	*jambe, pied.*	B-
	(JAMBES EN MARCHE)	*locomotion, progression.*	AÏ.
	CŒUR	*milieu.*	HT.
	(LIÈVRE)		OUN.

Tableau des signes hiéroglyphiques les plus usités.

FIG.	SYMB.	PHON.
(DEVANT DU LION)	*devant, antériorité, prééminence.*	HA'.
AIGLE		E, A.
ÉPERVIER	*manifestation divine*, etc.	(HR).
(OISEAU A TÊTE HUMAINE)	*âme.*	BE, BAÏ.
VAUTOUR	*maternité.*	MAOU, NR (?).
OIE	*fils, fille.*	SB (?), SE.
(OIE VOLANT)		PE.
(JEUNE OISEAU)	(*porter*).	DJE.
PLUME	*justice, vérité.*	ME, MOU (?), DJM.
ŒUF	(*fils*).	SE.
(QUEUE DE CROCODILE)	(*noir, noirceur*).	QM.
POISSON	*abomination.*	AN, (BOUT).
(ABEILLE, reine d'une ruche)	*royauté.*	χB.
SCARABÉE	*paternité, existence.*	(χPR, HPE).
SERPENT URÆUS	*déesse, chose divine, royale.*	Q (basse époque).
ARBRE	*noms d'arbres.*	AM.
BRANCHE D'ARBRE	*bois, dureté.*	χT.
(DEUX POUSSES DE VÉGÉTAL)	*similitude.*	NN.
(POUSSE D'UN AUTRE VÉGÉTAL)	*royauté, (sud).*	SOU, (SOUTN), SOUR ou RSOU (?).

Tableau des signes hiéroglyphiques les plus usités.

FIG.	SYMB.	PHON.
Lys	*régions supérieures ou méridionales.*	(RS).
Lotus	*régions inférieures ou septentrionales.*	ϗB.
	(fraternité).	SN.
Calame (?)		ϗNA, M (basse époque).
(Palme de dattier)		OUEH, SQ.
(Gousse)	*(douceur).*	NDJM.
(Écorce de palmier)	*année. saison, jeunesse* (?).	TR, RNP.
Feuille de lotus	*1000. multitude.*	ϗE.
(Méandre (?) ou plan de maison)		HE.
Plan d'une maison.	*édifice. lieu, place.*	PR.
(Cercle de l'horizon divisé par les quatre points cardinaux)	*localité. ville, pays.*	AE, NOU.
Barque	*navigation, locomotion.*	DJE.
Voile de navire	*air, souffle, vent, etc.*	MH, NF, PFA' (?).
Mat	*érection, station, durée.*	A'H.
(Appareil pour la purification de l'or)	*or, métaux précieux,* etc.	NOUB, NOUM (?).
(Ceinture?)	*(plénitude, nord).*	MH.
(Bandeau)	*liaison, intendance.*	MR, NB.
Écritoire	*écriture, peinture, etc.*	SϗE, A'N.
(Nablium)	*bonté, perfection.*	NFR.

Tableau des signes hiéroglyphiques les plus usités.

FIG.		SYMB.	PHON.
	VOLUMEN	*science, connaissance, abstraction.*	CHA'.
	(SIÈGE ?)		OUES ou AES, HTM.
	(SUPPORT DE VASE)	*infériorité.*	QR, QE.
	(PINCE ?)		TE.
	(ÉCHIQUIER)	*(stabilité).*	MN.
	PAVOIS		DJS.
	LOQUET		S.
	COUDÉE	*justice, vérité.*	MA'.
	TRAÎNEAU	*négation.*	TM, ATM.
		croissance, verdeur.	RT, RDJ, ST.
	ESPÈCE DE BOBINE	*résistance, obstacle.*	(χSF).
	(SORTE DE POTEAU ?)	*réunion.*	SM.
	(INSTRUMENT)	*choix, approbation.*	(STP).
	Idem	*similitude.*	NN.
	COUTEAU	*division.*	
	HACHE	*hache d'armes, divinité.*	NTR.
	HOYAU		MR, HN.
	FAUCILLE	*moisson.*	MK.
	(INSTRUMENT DE PÊCHEUR)	*unité, isolement.*	OUA'.

Tableau des signes hiéroglyphiques les plus usités.

FIG.		SYMB.	PHON.
	Poignard	(priorité).	(AP).
	Masse d'armes	(blancheur).	HDJ.
	Schent, coiffure royale	souveraineté des deux mondes.	(N).
	Pedum	(souveraineté).	HK.
	Pain	être divin, essence divine, existence.	PEOUT.
	(Corbeille)	(totalité, maîtrise).	NB.
	(Autre corbeille)	fête.	HB.
	(Panier)	(totalité).	DJR.
	(Vase rond)	(contenant intérieur, vase, circuit, pourtour).	NOU, χ^{N}, N.
	Poids de la balance	égalité.	χA.
	(Vase fusiforme)	(chant, louange, bon plaisir, volonté ?).	HS.
	Vase versant	(libation, abondance ?)	KBH, KB.
	Instrument	(mystère ?)	HP, HA'P.
	Croix (?)		AM.
	Objet appelé Senb	force.	S.
	Enroulement	circuit, retour, réciprocité.	RR.
	Nœud		OUR.
	Nœud sacré	vie.	ANX.
	.....	don.	TE ou MA' (?).

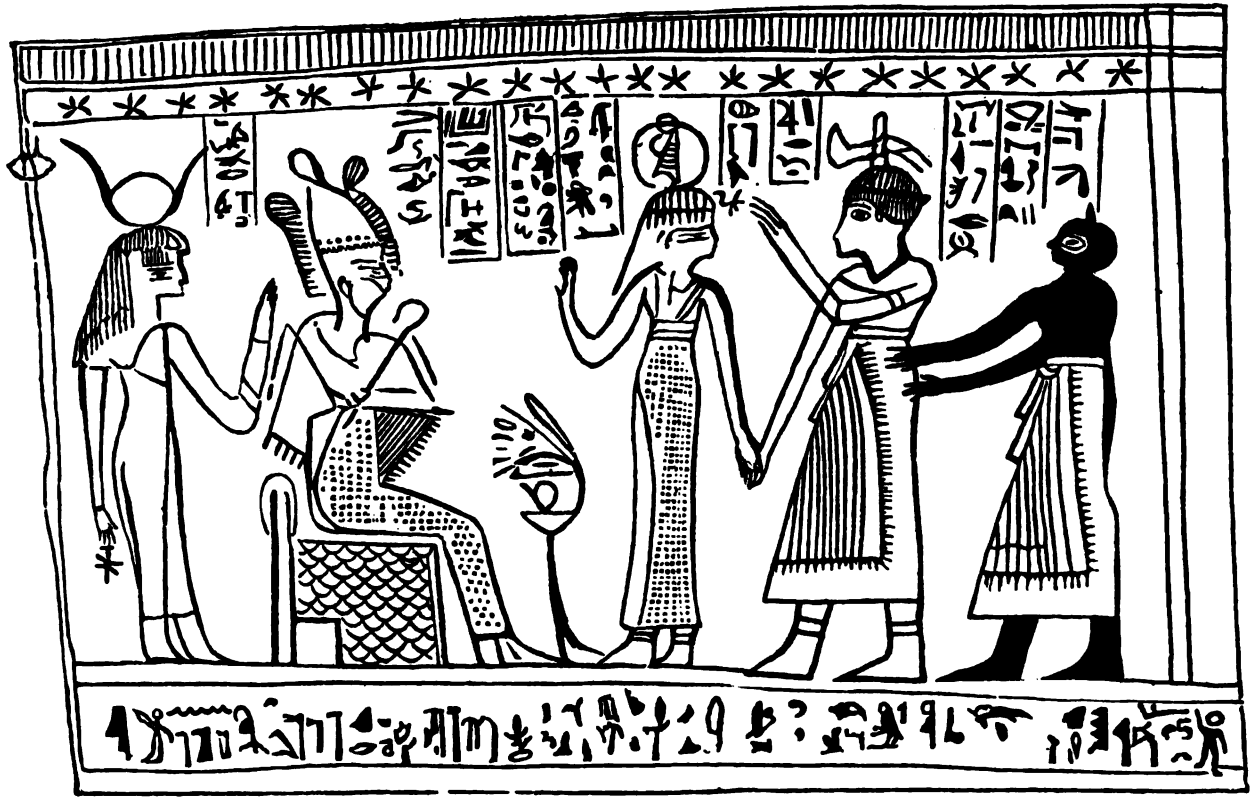

FAC-SIMILÉ DU PRÉTENDU LIVRE D'ABRAHAM

FRAGMENTS
DE
MANUSCRITS FUNÉRAIRES ÉGYP
Considérés par les Mormons comme les mémoires autographes d'Abraha

---

Demandons à la science de nous dire son mot s
véritable des trois papyrus que les Mormons
comme écrits de la main d'Abraham. Un jeune
Musée du Louvre, M. Théodule Devéria, a bien
notre prière, examiner les dessins que nous avons e
aux Mormons; et nous sommes heureux de pou
signer ici, avec son autorisation, le résultat de son
Voici donc ce que sont les trois fameux papyrus d
Smith :

N° 1

Tableau représentant la résurrection d'Osiri

INTERPRÉTATION

Du Prophète Mormon.

Figures.

1. L'ange du Seigneur.

Des Égyptologui

L'âme d'Osiris sous
d'un épervier qui devra
une tête humaine.

1. Écrit en 1859, publié en 1860 dans J. Rémy, *Voyage au*
Mormons, in-8°, Paris, Dentu, 1860, t. II, p. 462-467.

2. Abraham lié sur un autel.

3. Le prêtre idolâtre d'Elkenah essayant d'offrir Abraham en sacrifice.

4. L'autel de sacrifice des prêtres idolâtres, placé devant les dieux d'Elkenah, Libnah, Mahmackrah, Korash et Pharaon.

5. L'idole d'Elkenah.
6. L'idole de Libnah.
7. L'idole de Mahmackrah.
8. L'idole de Korash.
9. L'idole de Pharaon.

10. Abraham en Égypte.

11. Représentation des piliers du ciel tels qu'ils étaient imaginés par les Égyptiens.

12. RAUKEEYANG, signifiant l'étendue ou le firmament au-dessus de nos têtes; mais dans ce cas, relativement à ce sujet, les Égyptiens lui donnent la signification de *Shaumau*, être haut, ou les cieux, répondant à l'hébreu *Shaumahyeem*.

Osiris ressuscitant sur sa couche funèbre, qui imite la forme d'un lion.

Le dieu Anubis (qui devrait avoir une tête de chacal) opérant la résurrection d'Osiris.

Le lit funèbre d'Osiris, sous lequel sont placés les quatre vases funéraires dits *canopes*, surmontés chacun de la tête d'un des quatre génies.

Kebh-son-iw, à tête d'épervier.
Tioumautew, à tête de chacal.
Hâpi, à tête de cynocéphale.
Amset, à tête humaine.

Crocodile sacré, animal symbolique du dieu Sebek.

Autel chargé d'offrandes.

Ornement particulier à l'art égyptien, sans signification connue.

Représentation habituelle du terrain dans les peintures égyptiennes. (Le mot *shaumau* n'est pas égyptien et l'hébreu שָׁמַיִם est fort mal transcrit.)

J. SMITH. T. DEVÉRIA.

M. Dévéria fait remarquer, à propos de ce papyrus, qu'il n'a jamais vu la résurrection d'Anubis représentée dans les manuscrits funéraires. Il pense que, si elle existe, elle est extrêmement rare, et que, si celle-ci n'est pas une imitation moderne des grands bas-reliefs où cette scène mythologique est figurée, elle a, dans tous les cas, été altérée, car Anubis devrait avoir une tête de chacal.

N° 2

Hypocéphale ou disque funéraire auquel les anciens Égyptiens attribuaient la vertu de conserver le principe de la vie ou de la chaleur vitale dans les momies, et de se développer au jour de la résurrection[1].

INTERPRÉTATION

DU PROPHÈTE MORMON.

Figures.

1. Kolob, signifiant la première création, la plus rapprochée de la création céleste ou résidence de Dieu. Le premier dans le gouvernement, le dernier quant à la mesure du temps. La mesure d'après le temps céleste; lequel temps céleste signifie un jour par coudée. Un jour dans Kolob est égal à mille années, d'après la mesure de cette terre, que les Égyptiens appellent Iah-oh-eh.

DES ÉGYPTOLOGUES.

L'esprit des quatre éléments (suivant Champollion), ou plutôt des quatre vents ou des quatre points cardinaux; l'âme du monde terrestre. Ce dieu est *toujours* représenté avec quatre têtes de bélier, et son image a certainement été altérée ici. — On a évidemment copié d'une manière assez maladroite la double tête humaine du dieu figuré au-dessus, sous le n° 2, à la place des quatre têtes de bélier. — Le mot Iah-oh-eh n'a rien d'égyptien; il ressemble à l'hébreu יהוה mal transcrit.

1. M. Samuel Birch, de Londres, le premier savant qui ait expliqué la destination et l'usage funéraire des hypocéphales (*Archæologia*, vol. XXXVI, p. 174), les considère comme la représentation de la pupille de l'un des yeux symboliques décrits dans le chapitre 163 du Rituel funéraire, et croit y reconnaître l'image de la genèse du Soleil. On remarque plutôt, suivant M. Devéria, dans la disposition des figures qui y sont destinées, des représentations relatives aux deux hémisphères célestes, c'est-à-dire d'abord à l'hémisphère supérieur, au-dessus de la personnification du monde terrestre, et ensuite, en sens inverse, à l'hémisphère inférieur qui lui est opposé,

2. Vient après Kolob, appelé par les Égyptiens Oliblish, qui est la seconde grande création gouvernante, près de la célestiale ou de la place où Dieu réside; tient aussi la clef du pouvoir, qui appartient aux autres planètes; tel que Dieu l'a révélé à Abraham, lorsqu'il offrait un sacrifice sur un autel qu'il avait élevé pour le Seigneur.

AMMON-RA, à deux têtes humaines, probablement pour représenter à la fois le principe invisible ou mystérieux d'Ammon, et le principe visible ou lumineux de RA, le Soleil; ou bien le principe double et simultané de père et de fils, qui caractérise la divinité dans les croyances de l'ancienne Égypte. — Le mot *Oliblish* n'est pas plus égyptien que ceux que nous avons déjà rencontrés, ni que ceux qui se trouvent encore dans la suite des explications des Mormons.

3. Est fait pour représenter Dieu assis sur son trône, revêtu de puissance et d'autorité : avec une couronne de lumière éternelle sur sa tête : représentant aussi le grand mot de passe du sacerdoce saint, comme il a été révélé à Adam dans le jardin de l'Éden, ainsi qu'à Seth, Noé, Melchisédech, Abraham, et à ceux à qui le sacerdoce a été révélé.

Le dieu RA, le Soleil, à tête d'épervier, assis dans sa barque. Dans le champ, les deux yeux symboliques figurant, suivant M. de Rougé, les points fixes d'une période astronomique.

4. Répond au mot hébreu *raukeeyang*, signifiant l'étendue ou le firmament des cieux; également une figure numérique, en égyptien, signifiant mille; répondant à la mesure du temps d'Oliblish, qui est égal à Kolob dans sa révolution et dans sa mesure du temps.

Le mot hébreu רָקִיעַ, ROKI'A, *expansum*, *solidum*, *cœlum*, *firmamentum*, outre qu'il est mal transcrit, n'a aucun rapport avec cette figure qui représente un épervier momifié, appelé en égyptien AH'EM. C'est le symbole du repos divin de la mort; ses ailes étendues font allusion à la résurrection.

5. Est appelé en égyptien ENISH-GO-ON-DOSH ; c'est aussi une des planètes gouvernantes ; les Égyptiens disent que c'est le Soleil, et qu'il emprunte sa lumière de Kolob par le moyen de KAE-E-VANRASH, qui est la grande clef, ou, en d'autres mots, le pouvoir gouvernant, qui gouverne quinze autres planètes fixes ou étoiles, de même aussi que FLOEESE, ou la lune, la terre et le soleil dans leurs révolutions annuelles. Cette planète reçoit sa puissance par le médium de *Kli-flos-is-es*, ou *Hah-ko-kau-beam*, étoiles représentées par les nos 22 et 23, qui reçoivent la lumière des révolutions de Kolob.

6. Représente cette terre dans ses quatre quartiers.

7. Représente Dieu assis sur son trône, révélant dans les cieux le grand mot de passe du sacerdoce, de même, aussi, le signe du Saint-Esprit à Abraham, sous la forme d'une colombe.

8. Contient de l'écriture qui ne peut pas être révélée au monde ; mais on l'aura dans le temple sacré de Dieu.

9. Ne doit pas être révélé à présent.

10. *id.* *id.*

11. *id.* si le monde peut de-

Vache mystique, la *grande vache*, symbolisant l'hémisphère inférieur du ciel. Elle est appelée la *vache vierge* au chapitre 162 du Rituel funéraire, dans lequel il est précisément prescrit de peindre son image sur l'hypocéphale, et d'en placer une reproduction en or sur la gorge du défunt. C'est une forme d'Hathor qui figure sur plusieurs monuments sous le nom de *noub*, or. Derrière la vache est une déesse dont la tête, remplacée par un œil mystique dans un disque, est inexactement reproduite.

Les quatre génies funèbres, fils d'Osiris : Amset, Hâpi, Tioumautew et Kebhsoniw.

Forme d'Ammon à queue d'oiseau ou Horammon (?). Un serpent ityphallique à jambes humaines lui présente un œil symbolique. Cette dernière figure a certainement été altérée sur l'hypocéphale des Mormons.

Quatre lignes de texte hiéroglyphique linéaire, numérotées à l'envers et en commençant par la dernière. On y lit : *O Dieu grand dans Sekhem ; ô Dieu grand, seigneur du ciel, de la terre et de l'enfer... l'Osiris S'es'enq*. Ces derniers mots nous

viner ces nombres, ainsi soit-il.

apprennent que le personnage dans la momie duquel cet hypocéphale a été trouvé, s'appelait S'es'enq ou Sésonchis, nom écrit *Sesak* dans la Bible, et dont on ne connaît aucun exemple antérieur à la XXII[e] dynastie, c'est-à-dire au IX[e] siècle avant notre ère, mais qui peut être de beaucoup postérieur.

12. 13. 14. 15. 16. 17. 18. 19. 20. 21. Seront interprétées dans le temps qui conviendra au Seigneur.

12 à 15. Quatre lignes d'un même texte analogue au précédent, dont il est le pendant. Elles paraissent être numérotées à l'envers et sont copiées d'une manière illisible.

16 et 17. Deux lignes d'un même texte, indéchiffrable sur la copie. La ligne supérieure est la première.

18. Légende circulaire presque illisible sur la copie. Elle commence au-dessus du dieu à double tête humaine, n° 2, et on y lit deux fois la mention d'une demeure sacrée d'Héliopolis.

19 à 21. Trois colonnes de texte illisible sur la copie.

La traduction qui précède s'étend aussi loin que nous avons le droit de la donner actuellement.

Il est évident pour moi que plusieurs des figures que présentent ces divers fragments de manuscrits égyptiens ont été altérées avec intention.

J. SMITH. T. DEVÉRIA.

N° 3

Peinture initiale d'un manuscrit funéraire de basse époque

qui ne saurait être antérieur au commencement de la domination romaine.

Du Prophète Mormon.	Des Égyptologues
Figures.	
1. Abraham[1] assis sur le trône de Pharaon, par une gracieuse permission du roi. Il a une couronne sur la tête, qui représente le sacerdoce comme emblème de la grande présidence dans les cieux. Dans sa main, il tient le sceptre de la justice et du jugement. Il est en train de discourir sur l'astronomie à la cour du roi.	Osiris sur son siège.
2. Le roi Pharaon, dont le nom est écrit au-dessus de sa tête.	La divinité Isis. L'étoile qu'elle porte à la main droite est le signe de la vie.
3. Représente Abraham en Égypte, le même que dans le papyrus n° 1, fig. 10.	Autel avec le présent du défunt, surmonté de fleurs de lotus. Signifie l'offrande du mort.
4. Prince de Pharaon, roi d'Égypte, comme il est écrit au-dessus de la main.	La déesse Ma.
5. Shulem, un des principaux serviteurs du roi, comme c'est indiqué par les caractères qui sont au-dessus de sa main.	Le défunt, conduit par Ma devant Osiris. Le nom du défunt est Horus, ainsi qu'on le voit dans la prière qui est à la base du tableau, et qui est adressée aux divinités des quatre points cardinaux. Divinité inconnue, probablement Anubis, mais on a modifié sa tête, qui devrait être celle d'un chacal.
J. Smith.	T. Devéria.

1. Dans notre gravure, c'est le 2e personnage en comptant de gauche à droite.

Après les révélations que nous venons de faire, si les Mormons persistent à croire que leur prophète ne savait pas mentir, ils conviendront, au moins, que la puissance divinatoire de l'Urim-Thummim n'est pas infaillible.

NOTES

SUR LES

LISTES HIÉROGLYPHIQUES

DES CONQUÊTES DE TOUTMÈS III

A M. le Directeur de la *Revue Archéologique*[1].

MONSIEUR,

En lisant, dans l'avant-dernier numéro de la *Revue Archéologique*, l'intéressant article de M. le vicomte E. de Rougé, intitulé : *Étude sur divers monuments du règne de Toutmès III, découverts à Thèbes par M. Mariette* (suite et fin), j'ai remarqué que l'auteur conservait des doutes sur l'exactitude de certaines parties de la copie des listes hiéroglyphiques des nations vaincues qu'il avait eues entre les mains, en affirmant qu'on ne pourrait acquérir une certitude absolue sur ces passages difficiles ou à demi effacés qu'à l'aide d'empreintes ou de reproductions photographiques.

Je suis, heureusement, à même de faire disparaître la plupart de ces incertitudes, par deux raisons : la première, c'est qu'ayant assisté, en février 1859, à la découverte que fit mon savant collègue et ami, M. Mariette, de la partie des palais de Karnak qui contient ces listes, j'en fis plusieurs

1. Écrit en 1861 et demeuré inédit : le mémoire envoyé à la *Revue Archéologique* ne fut pas publié. — G. M.

photographies aussitôt que les déblais furent terminés; la seconde, c'est que la copie que M. le vicomte de Rougé a eue à sa disposition, est une reproduction de ma main d'une première copie que j'exécutai moi-même d'après le monument original, avec toute l'attention possible, et en appelant souvent à mon aide l'expérience de M. Mariette. Si, malgré cela, cette copie contient des fautes, ce qui n'est pas impossible, je puis les contrôler au moyen de mes photographies et lever ainsi presque tous les doutes.

Voici donc ce que je puis affirmer :

1° Pour la liste des peuples d'Afrique, la seule qui ait été publiée par M. Samuel Birch [1], cet égyptologue n'a certainement eu à sa disposition qu'une copie fort inexacte dans laquelle l'ordre même des noms a été interverti; voici comment il faut les placer pour qu'ils se trouvent disposés comme sur le monument : 1 à 13, 115 (52), 14 à 21, 31, 22 à 30, 32 à 44, 114, 45 à 51, 53 à 67, 72, 68, 69, 77, 78, 113, 79 à 84, 70, 71, 73 à 76, 85 à 89, 92, 90, 91, 93, 94, 112, 95 à 111.

2° Toutes les transcriptions de M. de Rougé, au contraire, sont certaines à très peu d'exceptions près, et les noms y sont placés dans le même ordre que sur le monument.

3° Mes reproductions photographiques ne me fournissent que les rectifications suivantes : n° 2 *Atar*, n° 3 *Atarmaiu* [2], n° 5 *Au...ká*, n° 8 *Barbartá*, n° 35 *Anmuáá* [3], n° 16 *Pamau* (la première syllabe est incertaine), n° 83 *Uuša* (?), n° 115 *Avtesa*, ce dernier en transcrivant l'hiéroglyphe de la jambe par un V comme le fait ordinairement M. de Rougé,

1. Birch, *Observations on the newly discovered fragments of the Statistical Tablet of Karnak*, dans les *Transactions of the Royal Society of Literature*, nouvelle série, vol. VII.

2. Le quatrième nom est *Maiu*, comme l'a transcrit M. de Rougé, en sorte que le troisième est composé des mêmes éléments que le second et le troisième réunis.

3. En suivant le système adopté par M. de Rougé qui transcrit par deux A seulement les trois aigles du n° 40.

qui cependant le transcrit deux fois par un B dans le n° 8.

4° Il est intéressant de savoir[1] qu'au-dessus de la légende horizontale qui sert de titre à cette liste de conquêtes, on remarque encore la partie inférieure d'un bas-relief dans lequel le roi Toutmès III était représenté debout, frappant de son arme victorieuse une dizaine de captifs agenouillés, qu'il tenait probablement tous ensemble par la chevelure et qui représentaient les nations vaincues, comme cela se voit dans d'autres monuments. De plus, tous les noms des peuples sont comme de coutume encadrés dans des *enceintes crénelées* surmontées chacune de la partie supérieure du corps d'un prisonnier, les bras liés derrière le dos, et peint de la couleur propre à sa race. Les cheveux sont longs, et pour les quatre premières rangées, rejetés derrière les épaules; la tête est ceinte d'un bandeau, mais la barbe n'est pas la même partout; la première et la quatrième série (nos 1 à 23 et 70 à 92) la portent coupée court, et carrément sous le menton, à la mode égyptienne; la seconde, la troisième et la cinquième (nos 24 à 69 et 93 à 115) la portent entière et pointue comme d'ordinaire les Asiatiques; la cinquième série a de plus une partie de la chevelure tombant sur la poitrine et un *urœus* royal sur le front.

5° La fin de la légende horizontale qui surmonte la seconde liste, celle des peuples d'Asie, n'est pas détruite, mais seulement masquée par le montant d'une porte construit postérieurement et qui, chose étrange, porte les cartouches de Toutmès III, le roi même qui fit enregistrer ses conquêtes sur la muraille[2].

6° La faute qui existe dans ma copie pour le mot *Tema*,

1. Voir la lettre de Mariette, *Revue Archéologique*, juillet 1860.

2. Cette porte peut être, malgré cela, postérieure à la XVIII[e] dynastie et appartenir au règne de quelque souverain qui aura voulu changer les dispositions intérieures du palais, tout en respectant le nom de ses prédécesseurs, et le faisant graver dans ses propres constructions. J'ai entendu M. Mariette formuler cette opinion depuis l'impression de sa

à la fin duquel le signe de la main est inutilement répété, existe aussi sur le monument.

7° Les trente noms entièrement cachés, comme la fin de la légende supérieure, et les cinq à demi masqués par la porte dont j'ai parlé ne sont heureusement pas non plus détruits, et on les retrouvera le jour où l'on voudra déplacer cette construction qui ne se compose que de quelques assises de pierre.

8° Le troisième nom porte, après une lacune, le signe de l'aigle Á et non pas celui de l'épervier ni du poulet; on doit le lire Xá...áï, et c'est probablement par suite d'une faute typographique qu'on lit Ḥ...aï dans les transcriptions de M. de Rougé. Le dixième nom est malheureusement très peu distinct dans mes photographies, mais ma copie porte bien clairement *keret-senṭená*, et il me paraît difficile que les deux signes syllabiques *sen* et *nes*, suivis de *N*, puissent former les syllabes *sensen;* la lecture régulière de ce groupe donnerait, je crois, plutôt *sen-nes-n*, car ordinairement, deux syllabiques ne se servent pas de complément l'un à l'autre[1], et il est peu probable que le second *nes*, qui est polyphone, aurait été employé dans la transcription d'un nom étranger sans être accompagné de ses compléments alphabétiques, puisque le signe N, par la position qu'il occupe, ne me paraît pas pouvoir être considéré comme tel. On ne peut donc, suivant moi, accepter qu'avec quelque réserve la correction proposée. La forme *snṭna* pourrait répondre au même radical que l'hébreu צִנְצֶנֶת, *urna, vascu-*

lettre à M. le vicomte de Rougé, datée du 30 mars 1860 et insérée la même année dans la *Revue Archéologique*. La porte en question est marquée N dans le plan du sanctuaire de Karnak qui accompagne cette même lettre.

1. Une étude sérieuse du système graphique des Égyptiens a amené M. Aug. Baillet à une définition que je crois excellente pour cette classe de caractères : les signes purement alphabétiques, dit-il, sont ceux qui servent de compléments aux autres, tandis que les syllabiques sont ceux qui peuvent recevoir ces mêmes compléments.

lum, car on sait que les permutations du *tsade* avec le *samech* et le *sin* sont assez fréquentes dans les idiomes sémitiques. Les photographies semblent donner comme ma copie la leçon *Makes* pour le vingt-neuvième nom. Le signe initial du n° 31 est en sens inverse sur le monument. Le dernier caractère du n° 47 n'a laissé dans la pierre que de légères traces qui ne permettent pas de le reconnaître. Le n° 48 porte de la même manière la plus évidente *Krîmmâ*. Le n° 76 est écrit avec l'aigle et non pas avec l'épervier. Le n° 86 enfin n'est pas détruit, mais seulement en grande partie caché.

9° Cette liste était aussi accompagnée d'un bas-relief à peu près semblable à l'autre, mais en sens inverse et dont la partie conservée est encore moins considérable; on ne voit plus que les pieds du roi et une partie des jambes des captifs agenouillés. Les figures de prisonniers qui surmontent les *enceintes crénelées*, comme dans la première liste, présentent toutes le type asiatique ordinaire et ne sont un peu variées que par les nuances de la peau.

J'ai passé en revue, je crois, tous les points de transcription qui prêtaient à quelque hésitation, et comme les heureuses recherches de notre savant professeur, M. le vicomte de Rougé, donneront certainement naissance à d'autres travaux sur une matière aussi intéressante que l'est la géographie biblique restituée par les monuments, je n'ai pas cru inutile de vous offrir, Monsieur, pour les lecteurs de la *Revue*, les quelques indications qui précèdent et dont je puis garantir l'exactitude.

Veuillez agréer, etc.

Th. DEVÉRIA.

Dévéria del

Imp. Berthaud.

STATUETTE DE BASALTE VERT CONSERVÉE AU MUSÉE DU LOUVRE

LETTRE A M. AUGUSTE MARIETTE

SUR QUELQUES

MONUMENTS RELATIFS AUX HYQ-S'OS

OU ANTÉRIEURS A LEUR DOMINATION [1]

MON CHER COLLÈGUE,

Les nouvelles découvertes dont vous avez rendu compte dans une lettre adressée du Sérapéum de Memphis, le 26 février, à M. Alfred Maury [2], sont venues confirmer par de plus récentes observations les résultats que vous aviez pressentis [3] relativement à l'âge des deux grands sphinx de granit rose du musée du Louvre. Ces résultats reposent en effet, ainsi que vous le supposiez, sur la constatation du martelage de légendes royales antérieures à celles de la dix-neuvième dynastie qu'ils portent aujourd'hui [4].

L'examen attentif que M. le vicomte de Rougé fit avec moi des inscriptions du colosse dit de Ramsès II [5] ne fut pas aussi décisif pour ce monument, en ce sens que nous ne parvînmes pas à y reconnaître d'abord la présence d'un martelage; mais le style archaïque de cette belle sculpture, si bien caractérisé et si différent de celui des admirables statues de la dix-neuvième dynastie que possède le musée de Turin, a suffi pour

1. Publié dans la *Revue archéologique*, 2e série, 1861, t. IV.

2. *Revue archéologique*, t. III, 1861, p. 337. — 3. *Revue archéologique*, t. III, 1861, p. 98. — 4. *Revue archéologique*, t. III, 1861, p. 249.

5. A. 20, de la *Notice des monuments exposés dans la galerie d'antiquités égyptiennes (salle du rez-de-chaussée) au musée du Louvre*, par Emmanuel de Rougé; n° 274, de l'inventaire de la collection Drovetti.

faire penser depuis longtemps à notre savant maître qu'il pouvait appartenir aussi à une époque antérieure aux rois pasteurs[1]. Quant à moi, je ne conservais aucun doute à cet égard, et j'en étais si convaincu que je recommençai plusieurs fois le même examen, dans l'espérance toujours déçue de découvrir quelques traces de martelage. Je croyais donc que ce témoignage irrécusable de son antiquité n'existait pas, quand un hasard heureux me l'a fait découvrir : je m'avisai un jour de passer la main sur le champ des légendes profondément gravées de Ramsès, et le toucher me révéla de suite ce qui avait échappé à nos yeux.

Je reconnus en effet de cette manière, et avec la plus grande facilité, une différence de plan bien marquée entre les diverses parties des légendes, différence que le poli presque égal des surfaces et l'éclairage du monument empêchent de distinguer autrement. Je fis alors une empreinte qui ne me laissa plus la moindre incertitude, les traces du martelage étant parfaitement apparentes par une sorte de pointillage irrégulier dans les parties surbaissées. Voici comment ce martelage se présente sur les côtés du trône :

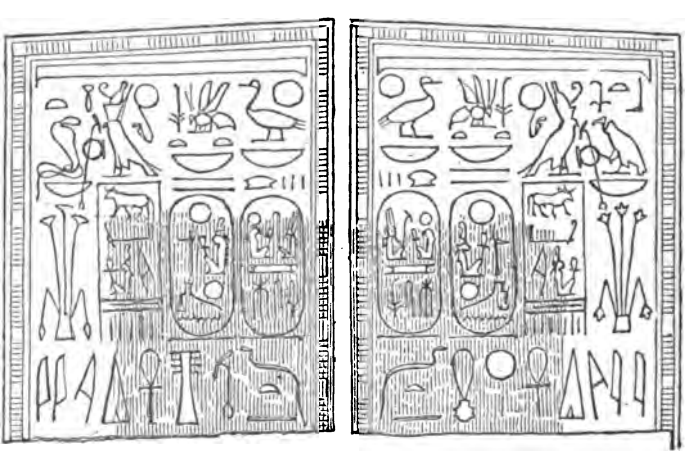

La place qu'il occupe n'est pas, il est vrai, celle d'une

1. *Revue archéologique*, t. III, 1861, p. 249.

légende royale, car un grand nombre d'autres statues portent à cet endroit un ornement symbolique, ordinairement le *sam* combiné avec les plantes des deux régions et , et je ne suis pas sûr qu'on connaisse un seul exemple de légendes royales inscrites ainsi à la partie inférieure du trône d'une statue, si ce n'est quand elle est combinée avec les signes dont je viens de parler. Quoi qu'il en soit, la question n'est pas là : il suffisait de constater un martelage sous les légendes actuelles pour acquérir la certitude que ces légendes sont postérieures à la sculpture, et être en droit de restituer le monument à l'époque qu'accuse son style, c'est-à-dire à la douzième dynastie.

Le fragment de statue que vous avez découvert à Tell-Mokhdam, sur lequel un roi pasteur a fait inscrire son nom de chaque côté des pieds, nous prouve du reste que les Hyq-s'os n'étaient pas si difficiles que les pharaons pour le choix de la place où ils gravaient leurs cartouches; il serait donc possible à la rigueur que notre monolithe, comme tant d'autres, n'ait jamais été décoré de la légende du roi qu'il représentait, et que l'un de ces usurpateurs se soit contenté de mettre son nom dans le carré laissé sans décoration de chaque côté du trône. Ceci n'est qu'une conjecture à laquelle je n'attache aucune importance, mais qui ne change rien au fait établi : celui de l'existence d'un martelage sous les inscriptions actuelles.

Quant aux légendes inscrites par derrière, elles sont disposées en quatre colonnes verticales, comme celles qui décorent le dossier du trône de la statue de Râ-s-menχ-ka[1], et ne contiennent de même que des répétitions des noms et des titres de Ramsès II.

On y remarque, dans la partie inférieure des deux colonnes latérales, une différence de plan qu'on n'a pas cherché à dissimuler et qui les met en retrait d'un centimètre. S'il n'y a pas eu là d'autres inscriptions, ce fait prouve au moins que

1. *Revue archéologique*, t. III, 1861, p. 102.

osse n'a pas été destiné à recevoir celles dont il est
é aujourd'hui.
point reste plus embarrassant au premier abord; mais
xamen attentif du monument fait disparaître toute dif-
é : le prénom de Ramsès est encore gravé sur la cein-
dans un cartouche qui n'a certainement jamais contenu
tres caractères; or, comment admettre que le sculpteur
ptien qui fit cette belle figure aurait gravé sur la ceinture
cadrement d'un cartouche sans y inscrire le nom du sou-
ain qu'il représentait? Ce n'est guère possible. Si l'on
pare en effet la décoration de cette ceinture au travail
collier, on ne tarde pas à s'apercevoir qu'elle est exécutée
ne manière beaucoup plus grossière et qu'elle a certaine-
nt été faite en même temps que le cartouche lui-même
r le lapidaire qui grava sur toutes les autres parties du
nument les profondes légendes de Ramsès II. Il ne reste
nc aucune incertitude sur l'antériorité de la sculpture
ant aux légendes actuelles, et si cette statue ne porte pas
trace du passage des Pasteurs d'une manière plus évidente
e notre second grand sphinx (dit de Ramsès II), on est du
oins en droit, à l'aide de vos observations, de la restituer
alement à l'Ancien Empire.
Ce monument n'est du reste pas le seul qui se trouve dans
cas au musée du Louvre; les jambes d'une statue colossale
brèche rose[1], dont le socle, orné d'une série de noms de
uples vaincus, porte à la partie supérieure la légende
Aménophis III, présentent les mêmes indices. On y recon-
ait facilement que la surface de la pierre couverte par les
oms et les titres royaux a été aussi surbaissée pour faire
isparaître une inscription antérieure, et n'est pas polie
omme les autres parties de ce beau fragment, dont le style
énote encore l'art des anciennes dynasties. Les noms des
euples vaincus, accompagnés de figures de prisonniers afri-

1. A. 18 du livret, n° 3831 de la collection Salt; ce beau fragment doit
rovenir du même colosse que la tête A. 19, n° 3826 de la même collection.

cains qui entourent la base, me paraissent avoir été gravés antérieurement à la légende royale d'Aménophis, et pourront aider à retrouver le nom du pharaon leur conquérant, que représentait le colosse, si l'on rencontre sur un autre monument la même liste de conquêtes attribuée à un roi antérieur à la dix-huitième dynastie. On sait en effet que sous le règne d'Aménophis III, les possessions de l'Égypte s'étendaient en Asie jusqu'à la Mésopotamie, et que ce pharaon, qui ne fit qu'une seule expédition militaire de peu d'importance en Afrique, conserva les conquêtes de ses prédécesseurs sans les augmenter[1]; tandis que les rois de la douzième dynastie firent de nombreuses expéditions en Éthiopie, où ils remportèrent de grandes victoires, dans un temps où les armes égyptiennes n'avaient pas encore franchi le mont Sinaï.

Une autre observation qui n'est peut-être pas sans intérêt, c'est que si les Pasteurs ont eu assez de tolérance pour respecter l'effigie des pharaons leurs prédécesseurs, je crois que les Égyptiens, de leur côté, ont eu assez d'impartialité pour consigner et reconnaître dans leur histoire la domination réelle de ces usurpateurs : Manéthon, qui n'a fait que des extraits des listes chronologiques égyptiennes, en donne la preuve en mentionnant les noms de leurs six premiers rois :

Joseph. c. Apion.		Joseph. arm.		Africanus.	
1. Σάλατις,	19 ans.	Silitis,	15 ans (l. 19).	Σαΐτης,	19 ans.
2. Βηών,	44 ans.	Banon,	43 ans (l. 44).	Βνῶν,	44 ans.
3. Ἀπαχνάς,	36 ans 7 m.	Apachnan,	36 ans 7 m.	Παχνάν,	61 ans.
4. Ἄπωφις,	61 ans.	Aphôsis,	61 ans.	Σταάν,	50 ans.
5. Ἄννας,	50 ans 1 m.	Anan,	50 ans 1 m.	Ἄρχλης,	49 ans.
6. Ἄσσις,	49 ans 2 m.	Aseth,	49 ans 2 m.	Ἄφωβις,	61 ans.

Brugsch a bien remarqué dans son *Histoire d'Égypte* que cette liste, d'après l'assertion formelle de Flavius Josèphe[2],

1. Brugsch, *Histoire d'Égypte*, p. 115.
2. Καὶ οὗτοι μὲν ἐξ ἐν αὐτοῖς ἐγεννήθησαν πρῶτοι ἄρχοντες, πολεμοῦντες;

ne pouvait se rapporter qu'aux premiers rois pasteurs, et conséquemment que le roi Apepi, contemporain du pharaon Tá-âá-qen (Râ-s-qenen) et dernier de leur race, d'après le papyrus Sallier, devait répondre au dernier des trente-trois Hyq-s'os qui les suivirent. Il est probable cependant que l'Apôphis, Aphôsis ou Aphôbis de cette triple liste n'est que la transcription plus ou moins exacte de ce nom, qui a pu être porté par plusieurs de ces usurpateurs. On remarque en effet que l'Africain place Aphôbis au dernier rang, et cela peut-être seulement parce qu'il savait que le dernier des rois pasteurs était un Apepi; car il est évident, d'après la durée de son règne (61 ans), qu'il répond à Apôphis ou Aphôsis des deux versions de Josèphe; que Staan, auquel le même auteur attribue 50 ans, doit répondre à l'Annas ou Anan de Josèphe qui régna le même temps, et par suite, Archlès à Assis ou Aseth, auquel Josèphe assigne 49 ans et deux mois. Cette concordance une fois établie dans les listes, on observera que les quatre derniers noms de celle de Josèphe, qui doit être la plus exacte puisqu'elle est la plus ancienne, commencent par un A, comme celui d'Apepi.

Or le fragment n° 112 du canon hiératique de Turin porte le commencement de trois cartouches qui présentent la même particularité; de plus, l'A initial de deux d'entre eux est précisément le même que celui du nom d'Apepi, c'est-à-dire la transcription hiératique du groupe , qu'on ne trouve en tête d'aucun autre cartouche connu, et cet A, ainsi écrit, est suivi des restes d'un caractère dans lequel on reconnait un , P; enfin, le premier nom peut se lire An-nub et présente beaucoup de ressemblance avec l'Annas ou Anan de Josèphe. Ces différentes raisons me donnent la conviction

ἀεὶ καὶ ποθοῦντες μᾶλλον τῆς Αἰγύπτου ἐξᾶραι τὴν ῥίζαν. (Jos., *C. Ap.*, lib. I, cap. 14.)

que ces trois noms étaient ceux de trois rois pasteurs, et il me paraît permis, je le répète, d'en tirer cette déduction que les Hyq-s'os, bien qu'usurpateurs et détestés des Égyptiens, ont figuré dans leurs listes chronologiques officielles comme dans celles de Manéthon, et que les historiens nationaux ont considéré leur domination comme trop importante pour pouvoir la passer sous silence. Je dois dire cependant que ces trois noms sont précédés des restes du titre , tandis que le nom d'Apepa ou Apepi dans les légendes des monuments de Tanis[1] ne se rencontre que dans le second cartouche, celui du nom propre, précédé régulièrement de l'épithète SI-RÂ, *fils du soleil*. Ce fait n'est pas, il est vrai, un obstacle à l'attribution que je propose; au contraire, il est très probable que les premiers rois pasteurs, si tant est qu'ils aient adopté, comme les derniers, l'usage de l'écriture égyptienne, n'ont pas eu de prénoms royaux, et, conséquemment, qu'ils ont inscrit simplement leur nom propre dans un seul cartouche, précédé du groupe , de même que les pharaons des plus anciennes dynasties.

Si nous essayons maintenant de faire concorder notre fragment hiératique avec les noms des six premiers Hyq-s'os qui nous donnent les listes manéthoniennes, nous trouvons d'abord que les deux Ap..... peuvent très bien répondre aux Apachnas ou Apachnan et Apôphis ou Aphôsis de Josèphe, Pachnan et Aphôbis de l'Africain; mais leur prédécesseur immédiat, Béôn, Banon ou Bnôn, ne paraîtrait pas répondre à l'An-nub du papyrus, si la version arménienne de Josèphe ne nous avait conservé dans une annotation marginale la leçon Anon[2], qui se rapproche beaucoup plus d'An-nu

1. Brugsch, en parlant de la statue de Râ-s-menχ-ka vue par Burton et trompé par les légendes qui y ont été gravées postérieurement, comment, dans son *Histoire d'Égypte*, un singulier anachronisme : il dit que cette statue *représente* Ramsès II et porte sur l'épaule la légende d'Apophis, sans observer que ce dernier est de beaucoup antérieur aux Ramsès

2. Bunsen, *Egypt's place in universal history*, vol. I, p. 645, note 1

Voici donc la concordance et les rectifications que je propose pour ces listes :

	Josèph. c. Apion.	ans	mois	Josèph. Arm.	ans	mois	Africanus.	ans
1.	Σάλατις,	19		Silitis,	15	(1.19).	1. Σαΐτης,	19
2.	(Fragm. n° 112.) Βηών,	44		Banon (l. Anon)	43	(1.44).	2 Βνῶν,	44
3.	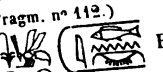 Ἀπαχνάς	36	7	Apachnan,	36	7	3. Παχνάν, (l. 36—)?	61
4.	Ἀπωφις,	61		Aphôsis,	61		6. Ἄφωβις,	61
5.	..... Ἄννας,	50	1	Anan,	50	1	4. Σταάν,	50
6.	..... Ἄσσης,	49	2	Aseth,	49	2	5. Ἀρχλῆς,	49

De cette manière la durée du règne de chacun de ces rois est à peu près la même dans les trois listes, excepté celle du Pachnan de l'Africain, pour laquelle le chiffre 61 est prouvé fautif par les deux listes de Josèphe, tandis que les deux premiers de la version arménienne sont corrigés par celle de l'Africain, ainsi qu'on s'accorde à le reconnaître aujourd'hui [2].

Un autre fragment du canon hiératique, n° 150, présente, comme le monolithe de Tell-Mokdam, le nom de Set ou Sutekh dans un cartouche royal [3]. Ce fragment porte les restes de quatre noms; mais il n'est pas possible de le placer immédiatement après celui dont nous venons de parler; car l'écriture est moins grosse et moins écartée, ce qui semble indiquer qu'il provient d'une autre colonne du manuscrit. Les cartouches qu'il contient appartiennent-ils aussi à la

1. Apap-ânχ?, suivant M. Brugsch.
2. Voir Lepsius, *Kœnigsbuch*; Brugsch, *Hist. d'Égypte*, etc.
3. Je ne puis pas admettre la distinction que vous semblez établir (*Revue archéologique*, t. III, 1861, p. 100) entre les signes et pour exprimer les noms de Set et de Sutekh, ce dernier étant toujours écrit dans le Traité de Ramsès II, avec le prince des Héthiens (Lepsius, *Denkm.*, III, 146).

série des rois pasteurs? C'est ce que rien ne prouve jusqu'ici; mais la présence du nom de Set en tête de l'un d'eux pourrait le faire penser. On peut admettre cependant que le nom de *Set*, qui figure parmi ceux des dieux dynastes (fragment n° 2), a pu entrer dans la composition du cartouche d'un roi antérieur aux Pasteurs. La place du fragment n° 150 reste donc encore incertaine, et je ne tirerai aucune conséquence du fait, que je signale seulement à votre attention, considérant comme beaucoup plus probable l'attribution que je propose pour le fragment n° 112.

Je vous rappellerai à cette occasion un monument su

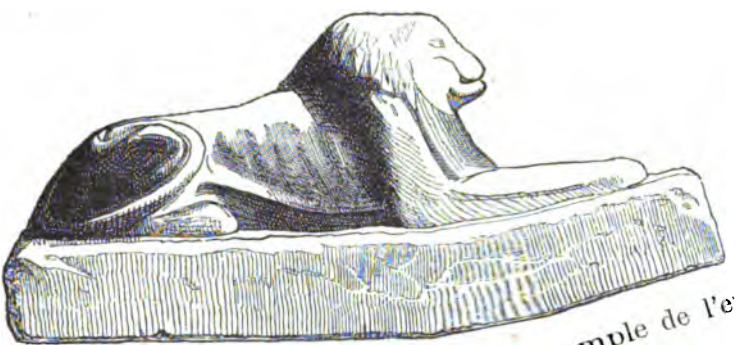

Exemple de l'e

lequel je crois reconnaître un autre du nom de Set ou Sutekh dans un cartouche royal : c'est un petit lion de granit gris trouvé dans les matériaux d'une muraille à Bagdad et appartenant à M. Saint-Sauveur. La légende verticale, malheureusement fruste, qu'il porte sur la poitrine, me paraît, d'après le moulage que vous en avez fait faire au Louvre, devoir se lire ainsi : NTR NWR RÂ-ST-NUB, *Le dieu bon Râ-Set-Nub.*

La sculpture rappelle bien un style antique, m

négligée et même assez grossière. La tête de l'animal, un peu endommagée, a été retravaillée par une main maladroite, ce qui la rend trop petite pour le corps; cependant ce qui reste de la crinière est identiquement disposé comme celle des lions androcéphales que vous avez découverts à Sân; mais malgré cette ressemblance, il faut remarquer que celui-ci ne peut pas avoir eu primitivement, comme eux, une face humaine. Néanmoins des analogies d'ensemble, jointes à la présence du signe dans le cartouche, à l'emploi du titre NTR NWR, *dieu bon*, que les Pasteurs semblent s'être particulièrement approprié, et enfin la provenance de ce monument, me font penser que le nom royal qu'il porte peut avoir appartenu à l'un des Hyq-s'os, et que sa petite dimension a permis à quelque Asiatique de transporter dans l'Irak-Arabi ce témoignage de la longue domination des usurpateurs, lorsqu'ils furent expulsés d'Égypte.

Mais il résulte aussi de vos observations que, si le dernier de ces rois fut repoussé en Asie quand les souverains légitimes rentrèrent en possession d'Avaris, il laissa derrière lui une nombreuse population agricole qui s'est perpétuée jusqu'à nos jours dans cette localité, sans mélange avec la race égyptienne. Cette population dut conserver, au moins pendant un certain temps, le culte particulier du dieu *Sutekh*, qui paraît avoir été assimilé sous la dix-huitième dynastie, en s'introduisant dans la religion égyptienne, à celui de *Set* ou Typhon, frère et ennemi d'Osiris, dieu de la force et de la violence; or, si l'on considère que le nom de ce dieu fut choisi par les premiers rois de la dix-neuvième dynastie pour former le nom propre des Séti, et qu'il fut ensuite martelé[1] avec acharnement partout où on put le rencontrer, il semble résulter de là l'indication de faits importants; il se

1. On n'a malheureusement pas encore pu déterminer l'époque précise où cette proscription eut lieu, mais on l'observe le plus souvent sur les monuments de la dix-neuvième dynastie.

peut en effet que ces changements religieux n'aient pas eu d'autres causes que des revirements politiques dont les monuments pourront nous donner un jour l'explication.

Il me reste pour terminer ces quelques notes à vous communiquer une observation qui ne m'appartient pas en propre, mais que j'emprunte à M. de Rougé, dont vous connaissez comme moi le tact et la sagacité archéologiques. C'est qu'un magnifique fragment de statuette royale de basalte vert, dont je joins ici la représentation [1], porte tous les caractères de race que vous avez reconnus dans la tête des quatre sphinx ou plutôt lions à face humaine que vous attribuez aux Pasteurs et dont vous avez donné le dessin. Les yeux sont petits comparativement au type égyptien, le nez est vigoureux et arqué en même temps que plat (ce sont les expressions mêmes dont vous vous servez en décrivant les monuments dont je viens de parler), les joues sont osseuses et les muscles de la bouche fortement marqués, les lèvres sont assez épaisses et les coins n'en sont pas relevés; le menton, malheureusement brisé, paraît avoir été saillant; l'ensemble du visage enfin présente un caractère remarquable de rudesse. Ici cependant, comme dans les sphinx de Sân, le corps annonce un travail purement égyptien et du plus bel art : les proportions sont élégantes et parfaites. Le personnage ainsi représenté porte la coiffure égyptienne habituelle et l'uræus royal sur le front; il est vêtu d'une *schenti* finement plissée, et un poignard dont le manche a la forme d'une tête d'épervier est passé dans sa ceinture. Le support réservé par derrière n'a malheureusement jamais reçu d'inscription gravée, et à part le style, qui rappelle pour le corps les plus belles sculptures de l'Ancien Empire, rien ne peut nous indiquer l'âge de ce fragment. Serait-ce encore un portrait d'un des *Hyq-s'os?* C'est ce que de nouvelles découvertes viendront peut-être établir, si elles confirment vos conjectures relatives aux quatre sphinx de Sân; car il est évident qu'il ap-

1. Voyez les deux planches ci-jointes.

lt au même art et reproduit les traits de la même race
s précieux monuments.
illez agréer, etc.

T. DEVÉRIA.

avril 1861.

NOTE ADDITIONNELLE

uis que cette lettre est sous presse, M. Mariette, de
en France, a bien voulu me communiquer et m'au-
à publier les légendes qu'un roi pasteur fit graver sur
et de chaque côté des pieds du colosse dont il a dé-
t la partie inférieure à Tell-Mokhdam [1].

Ces légendes, que je reproduis en marge, sont intéressantes sous plusieurs rapports; elles se lisent : *Le dieu bon, étoile des deux mondes, Sutekh-...tï, aimé de* [*Sutekh*] *seigneur d'Hâ-uâr* (*Avaris*), et nous donnent : 1° la connaissance d'un nouveau titre officiel adopté par un Hyq-s'os, celui d'*étoile des deux mondes;* 2° la qualification de *fils du soleil*, au-dessus du cartouche nom propre, qui suppose dans une légende royale complète le groupe du roseau et de l'abeille précédant un cartouche-prénom, et ceci vient à l'appui de ce que j'ai dit relativement au fragment n° 112 du canon hiératique de Turin; 3° le nom d'un roi pasteur, nom malheureusement fort mutilé quoiqu'il n'ait pas été martelé, et en tête duquel on peut encore distinguer l'hiéroglyphe du dieu Sutekh, es Hyq-s'os et de leur ville d'Avaris. Je rappellerai, s les observations de notre habile explorateur, que

[1] oyez la *Revue archéologique*, t. III, année 1861, p. 337, *Lettre faury.*

le style de la sculpture appartient à la douzième ou à la treizième dynastie, que la légende primitive du roi qu'elle représentait a été soigneusement effacée sur le devant du trône, de chaque côté des jambes, quand on a gravé sur la base, au simple trait et sans profondeur, celles du roi pasteur, et enfin, que le dos et les deux côtés du siège, dans les parties que n'occupait pas le groupe symbolique du *Sam* et des plantes des deux régions, ont été couverts postérieurement de grands caractères hiéroglyphiques contenant le nom et les titres du roi Ménéptah Ier.

On retrouve donc encore ici les mêmes usurpations que sur le grand sphinx du Louvre et les monuments de Sân, c'est-à-dire d'abord celle d'un Hyq-s'os, puis celle d'un pharaon égyptien de la dix-neuvième dynastie [1].

Le soin qu'on a mis à faire disparaître sur le monolithe la légende primitive a appelé de nouveau notre attention sur la statue dite de Ramsès II, et mon savant collègue m'a fait observer sur le devant du trône et sur la base, de chaque côté des pieds, des traces presque imperceptibles, mais qui existent en réalité; il n'y a donc plus le moindre doute sur l'époque véritable de ce beau monument et les usurpations successives dont il fut l'objet. Il devient de plus très probable, par la comparaison des deux statues, que le groupe symbolique respecté par Ménéptah Ier, sur les côtés du siège du colosse de Tell-Mokhdam, a été effacé sur celui du Louvre par le roi Ramsès II, dans le simple but de donner plus de développement aux titres royaux qu'il fit inscrire ainsi en surcharge.

M. Mariette m'a également signalé, sur la base du grand sphinx dont je viens de parler (A. 23 du catalogue), de

1. Il résulte d'observations récemment faites au musée de Turin par M. A. de Longpérier, que les légendes de plusieurs statues de cette belle collection peuvent aussi avoir subi des changements analogues. Mais il est à remarquer qu'on n'a pas encore trouvé une seule légende royale de la dix-huitième dynastie gravée en surcharge sur celle d'un roi pasteur.

que côté du corps de l'animal symbolique, des restes
scriptions martelées qui avaient échappé à mon atten-
, et en réunissant nos efforts, nous sommes parvenus à
iffrer quelques-uns des signes qui composaient celle du
s droit; ils sont disposés comme ci-contre et formaient

une légende royale dans laquelle on peut recon-
naître le groupe du roseau et de l'abeille au-dessus
de celui du vautour et de l'uræus qui était suivi
d'un titre particulier, et d'un cartouche dans
lequel se trouve un P hiéroglyphique assez bien
marqué, précisément à la place qu'il occuperait
dans le nom d'Apepi. Il serait intéressant de pou-
voir constater que cette légende, en tête de la-
quelle on trouve, comme je l'ai dit, le groupe du
roseau et de l'abeille, de même que devant les
noms du fragment du canon de Turin que j'ai cité
plus haut, était bien aussi celle d'un Hyq-s'os.
Malheureusement, son état de dégradation nous
met dans l'impossibilité d'en acquérir la certitude.
J'ai cru néanmoins devoir ajouter ici ces nouvelles
indications, car ce n'est qu'en groupant des obser-
vations de ce genre et en les comparant entre elles
qu'on pourra arriver à éclaircir un point de l'histoire qui
semblait, avant les dernières découvertes de M. Mariette,
être voué pour toujours à l'obscurité.

CATALOGUE DES MONUMENTS ÉGYPTI
DU MUSÉE D'AIX[1]

AVANT-PROPOS

Les monuments égyptiens du musée d'Aix suffisent p
tement pour donner une idée exacte des diverses phas
l'art pharaonique.

Les plus anciens, 1, 2, 3, 4, appartiennent à la prei
période dite *memphite*, celle des premières dynasties con
poraines de la construction des pyramides. On y rema
à la fois une grande simplicité et une grande puissance,
une recherche évidente de l'imitation de la nature.
proportions sont généralement plus massives que dans
époques postérieures et les muscles sont bien indiqués d
les figures humaines.

Les suivants, 5 et 6, sont du temps de la XIe dynastie
du premier art thébain. On trouve, à cette époque enc
antérieure à la domination des rois pasteurs, plus d'élégan

1. Rédigé par Devéria en 1861, au retour de son premier voyage
Égypte (cf. la biographie de Devéria, p. XXII), et inséré dans le *Catalo*
général du Musée d'Aix, publié par Honoré Gibert (2e éd., Aix, i
1882). En tête se trouve la note suivante de M. Gibert : « L'interpr
tion des monuments hiéroglyphiques du Musée d'Aix est l'œuvr
feu M. Théodule Devéria, ancien conservateur du Musée égyptien
Louvre. Ce travail de haute érudition, qui a déjà figuré dans nos anci
catalogues, reparaît ici augmenté de plusieurs textes inédits. L'aut
voulut bien l'entreprendre, il y a quinze ans, à notre prière, et n
l'adresser personnellement, à titre de témoignage affectueux. »

mais moins de vérité que dans les premiers; les formes commencent déjà à être conventionnelles.

La belle stèle 10 appartient aux époques qui suivirent l'expulsion des rois pasteurs, et la pierre 11 à celles qui furent précédées par le départ des Israélites; car on s'accorde généralement à penser que ce sont les premiers Pharaons de la XVIII^e^ dynastie qui chassèrent les Pasteurs et que l'Exode eut lieu sous les souverains de la XIX^e^. On trouve alors des formes plus grêles dans la sculpture, et l'imitation de la nature avait presque entièrement fait place à la convention. La tête 16 doit appartenir également à cette période.

C'est seulement sous la XXVI^e^ dynastie qu'on remarque une véritable renaissance de l'art. Cette période est généralement appelée *saïte;* on y observe d'abord une recherche d'archaïsme à laquelle était jointe toute la finesse des époques précédentes, puis, avec cette même délicatesse d'exécution subordonnée plus que dans les premiers temps à des lois hiératiques, une imitation parfaite de la nature. C'est à cette époque qu'appartiennent la tête 17 et peut-être les pièces 67 et 68.

Plus tard, est venue une décadence qui précéda l'époque de la stèle 12 et qui n'a fait que s'accroître jusqu'à la destruction de la monarchie et sous l'Empire romain.

Quant à la pierre 13, elle paraît issue d'un art de la Basse-Égypte dont l'époque est difficile à déterminer.

Tous les objets que nous ne désignons pas spécialement ici paraissent appartenir au style saïte ou aux époques postérieures [1].

1. Ce résumé historique a été écrit antérieurement à l'interprétation des n^os^ 7, 8, 9, 15, 46, 47, 48, 49, 63, 64, 65, 66 et 71. On peut d'ailleurs consulter, sur l'histoire de l'art en Égypte et sur toutes les questions relatives aux antiquités égyptiennes, les excellents résumés que contient la *Notice sommaire des monuments égyptiens exposés dans les galeries du Musée du Louvre*, par le vicomte Emmanuel de Rougé, Paris, 1860, in-12.

STÈLES ET BAS-RELIEFS FUNÉRAIRES

1, 2. — Bas-relief d'ancien style memphite (*les deux pierres se réunissent : la plus petite à gauche, la plus grande à droite*).

Pierre calcaire tendre. 1re pierre, H. 1,430, L. 0,570
2e pierre, H. 1,530, L. 0,510

Cette dernière pierre porte en haut, du côté gauche, une échancrure en angle droit qui répond à la hauteur de la pierre précédente.

Deux personnages debout, profil à gauche, vêtus, par-dessus la *shenti*, d'une peau de panthère attachée sur l'épaule droite, et dont la queue est ramenée par devant; le premier tient de la main droite un long bâton, le second a la même main fermée sur la poitrine; ils portent tous deux le sceptre *pat* de la main gauche. Dans le champ est leur légende hiéroglyphique : l'un était *prophète*[1] *du roi Sent* et s'appelait *Aesen* ou *Aesn*, l'autre portait le même titre et se nommait *Ankew*. On voit aussi devant le premier deux femmes de la même famille sculptées en petite dimension; ce sont *Newer-t-k* et *Hotep-noub-t*. Devant le second, le fils, *ses flancs*, *Ouer* ou *Sar* (?) dont la légende a été gravée faute de place, après celle du premier personnage. Dans le haut, auprès de la tête d'Ankew, l'image égale en petite d'un homme présentant des offrandes funéraires que l'indiquent les signes gravés à côté de lui.

On n'est pas encore sûr de la place du roi Sent, mais il paraît certain qu'il est antérieur à la XIe dynastie, ainsi que le pense Lepsius dans son *Livre des Rois*. Un passage du papyrus de Berlin établit clairement qu'il est postérieur au roi Ti, dont il est question dans le Rituel funéraire au chapitre 130, et M. de Bunsen le place à la fin de la IIIe dynastie, et M. B

1. Titre sacerdotal.

dans son Histoire d'Égypte, ainsi que l'a déjà fait M. Lesueur, n'hésite pas à l'assimiler à Séthénès (Σεθένης), cinquième roi de la IIe dynastie des listes de Manéthon. Cette assimilation paraît d'autant plus admissible que le nom du roi Sent (ou Send, suivant la transcription de M. Brugsch) figure sous une autre forme, dont on connaît plusieurs exemples, dans le fragment n° 19 du canon hiératique de Turin, au-dessus du prince Ke... qui peut parfaitement répondre à Chairès (Χαίρης), son successeur dans les autres listes.

Quoi qu'il en soit, il ne faut pas croire que notre bas-relief puisse être contemporain de ce roi, car les Pharaons ne recevaient un culte, et des prêtres n'étaient chargés d'honorer leur nom qu'après leur mort. Mais le style remarquable de cette sculpture, les proportions un peu massives des personnages, comparativement à l'art des époques plus récentes, et enfin l'indication des muscles avec la vérité des contours, ne permettent pas de lui attribuer un âge postérieur à la VIe dynastie, c'est-à-dire au temps de la construction des grandes pyramides, qui précéda de beaucoup la venue d'Abraham en Égypte.

Un bas-relief analogue à celui qui nous occupe se fait remarquer par un art de même style et nous fournit le nom d'un autre prophète du même roi; il est conservé à Oxford [1] et représente un *parent royal* (petit-fils de roi, suivant M. Brugsch), *prophète du roi Sent*, et appelé *Chera* (*S'ra*); ce personnage est assis devant une femme dont la légende hiéroglyphique présente quelque difficulté, et séparé d'elle par une table chargée de mets au-dessus de laquelle on lit une liste d'offrandes.

Les monuments de ce genre faisaient partie de la décoration des tombeaux de l'ancienne nécropole de Memphis. Celui du musée d'Aix a été dessiné et gravé au siècle dernier (?), mais d'une manière peu exacte; la Bibliothèque Nationale en possède [2], outre un trait à l'eau-forte, deux dessins à l'encre de Chine, et un de la seconde pierre seule-

1. Ce monument a été gravé dans les *Marmora Oxoniensia*, pl. I, 2e partie, et dans l'*Auswahl der wichtigsten Urkunden* de Lepsius, pl. IX.

2. Bibl. Nat., dépt des estampes, portefeuille G. a, 68, Antiquités égyptiennes.

ment, aux deux crayons sur papier bleu. Toutes ces reproductions sans nom d'auteur proviennent de la collection Millin. Le plus grand des dessins porte l'annotation suivante : « *En marbre blanc un peu tendre. Ils furrent achettés par M. le présid[t] de poiniers des héritiers de M. de bonnecorse placés à sa campagne de S[t] Marcel, ce dernier les avait aportes degispte dans le siècle dernier il avait été consul au Caire* [1]. »

(Fonds Saint-Vincens, 1821).

MILLIN, *Voyage*, t. III, p. 347-348. *Atlas*, pl. XLV) n[os] 2-3; Saint-Vincens, après Millin, en a aussi parlé dans la *Description des Antiquités d'Aix*, p. 46.

3, 4. — Deux bas-reliefs peints [2] de style memphite très ancien, représentant chacun un personnage en adoration, et, auprès de lui, diverses offrandes.

Calcaire compacte. H. 0,630. L. 0,370.

On lit devant le premier : *Le dévot U-hen-ma justifié* et devant le second : *le dévot Teheu justifié*. Une autre légende hiéroglyphique qui occupe sur les deux pierres une ligne horizontale dans le haut et une colonne verticale derrière le personnage, se traduit ainsi : *Prosternation à Chent-Ament* (Osiris), *contemplation des grâces d'Ap-her-u pa* le dévot { *U-hen-ma* / *Teheu* } *justifié*.

(Fonds Sallier, 1832).

5. — Stèle en forme de porte surmontée d'une cornich

1. Chacun connaît, par sa dispute littéraire avec Boileau, le poè marseillais Balthazard de Bonnecorse, lequel mourut en 1706. L'hab tation de campagne dont il est parlé dans cette note, est située sur bord de l'Huveaune; elle est devenue la propriété de Saint-Vincens.

2. Les couleurs employées sont le rouge, le vert, le jaune et le noir.

au-dessous de laquelle on lit deux lignes d'hiéroglyphes qui contiennent une formule funéraire :

Calcaire compacte. H. 0,420. L. 0,320.

Proscynème[1] *à Ptah-Sokari, dieu grand* (qu'il donne) *l'offrande d'aliments, des bestiaux, des volailles, des préparations*[2], *des parfums, des onguents et toute chose bonne et pure dont vit un dieu, à la personne du dévot Ousertsen justifié*[3], *fils de Patet, justifiée.* On voit au-dessous de cette formule sept vases bouchés qui sont censés contenir divers ingrédients, et plus bas, le défunt assis devant une table chargée d'autres offrandes parmi lesquelles on distingue la cuisse et la tête d'une victime, une oie dépouillée de ses plumes, des pains, des gâteaux et d'autres mets. Derrière ce personnage, un enfant se tient debout et respire le parfum d'une fleur de lotus; c'est son frère *Senbio, fils de la même Patet.*

Le style de ce monument et les deux noms propres qu'il porte permettent de l'attribuer à la XI[e] dynastie.

(Fonds Sallier, 1832).

6. — Bas-relief funéraire, modelé dans le creux et peint[4].

Pierre blanche tendre. H. 0,370. L. 0,730.
Style et noms propres de la XI[e] dynastie.

Le dévot à Osiris, directeur des travaux du roi, intendant de l'intérieur (?) *Har-nekht, enfanté de Mera*, est assis à gauche et reçoit de nombreuses offrandes dont la liste se lit devant lui et que lui apportent divers membres de sa famille. Il est lui-même représenté une seconde fois également à gauche et suivi de *son père qu'il aime Pepa, sa mère Mera,*

1. Acte d'adoration.
2. Ou *des vêtements.*
3. C'est-à-dire défunt.
4. En nuances rouge, jaune, verte et noire.

sa femme qu'il aime Aâh, ses filles Hentou-n-t'et et *Amoun.* Au-dessous de ces quatre personnages, viennent également trois hommes, le ..... *Antew, Herkha* (?) et *Har-nekht,* puis trois femmes, *Tete-t, Ta-ânkh* et *Heni.*

En haut de la pierre, une ligne horizontale d'hiéroglyphes contient l'allocution suivante : *O vivants, premiers de la terre, qui* [*approchez*] *de ce tombeau, qui aimez la vie et qui détestez la mort ..... aimez votre roi* (et) *répétez la prière* (?) *à celui qui est dans l'Amenti* (pour) *l'intendant de l'intérieur Har-nekht, enfanté* (?) *de Mera.* Cette prière est en effet inscrite à droite : *Proscynème à Osiris qui est dans l'Amenti..... seigneur d'Abydos; qu'il donne aliments et boissons à l'intendant de l'intérieur Har-nekht,* et les légendes dispersées dans les champs nous apprennent que tous les personnages représentés sont censés répéter cette prière.

Ce monument et plusieurs autres que j'ai eu occasion d'étudier donnent à penser que le défunt, assimilé à Osiris, le dieu des morts, représentait ce dieu dans les sculptures funéraires de son tombeau et pouvait, à ce titre, se rendre hommage à lui-même[1]. On voit, en effet, sur celui-ci que la place du dieu est occupée par le défunt, et la fin de l'allocution inscrite dans le haut peut se traduire littéralement par ces mots : *Répétez la prière* (?) *à celui qui est dans l'Amenti* (c'est-à-dire Osiris ou le défunt), *intendant de l'intérieur Har-nekht, enfanté* (?) *de Méra.* Si l'on admet cette interprétation, les mots : *celui qui est dans l'Amenti,* répondent exactement au titre d'Osiris ou osirien, qui, dans les époques postérieures, s'appliquait à tous les morts.

Il est à remarquer aussi que la qualification de *justifié* qui ne s'applique peut-être pas exclusivement aux défunts ne se trouve qu'une fois sur notre pierre, c'est dans la légende horizontale, placée au-dessus de l'autel; cette épithète est en effet plus rare sur les monuments antérieurs à la XVIII[e] dynastie que sur ceux des époques postérieures.

(Fonds Sallier, 1832).

1 Comparez la pierre 11

7. — Stèle à trois registres.

Calcaire compacte. H. 0,320. L. 0,200.
Arrondie par-dessus. Quelques parties sont colorées en rouge.

En haut, les deux yeux et l'anneau symbolique. Au-dessous, deux lignes d'hiéroglyphes : *Royale offrande à Osiris; qu'il donne* (les mets funéraires) *à la personne du grand* (écuyer?) *de la ville, Abares* (et à) *sa femme Hathor-si.*

Ces deux personnages sont représentés assis dans le second registre; devant eux sont deux vases de vin placés de chaque côté d'une table chargée d'offrandes, et leur fils *Auωner-peses'-ou* [1] qui se tient debout, la main sur la poitrine, comme le font les fellahs de nos jours, quand ils veulent témoigner leur respect.

En bas, deux autres fils, *Ptah-ïou* et *I-res*, en face l'un de l'autre, puis la mère de ce dernier, nommée *Res-senb*, qui fut probablement une autre femme du personnage principal.

Style de la XII[e] dynastie ou postérieur, mais antérieur à la XVIII[e].

(Legs Granet, 1849).

8. — Partie supérieure d'une stèle.

Calcaire compacte. H. 0,370. L. 0,510.
Considérablement mutilée à gauche, le reste divisé en deux fragments.
Arrondie par-dessus. Coloration en rouge sur divers points.

En haut, le disque ailé auquel sont appendus deux *urœus*, coiffés de la partie supérieure du *pschent*. Entre les deux *urœus*, le cartouche prénom d'Aménophis III, roi de la XVIII[e] dynastie; de chaque côté les *yeux* symboles des espaces célestes.

Au-dessous, un double *naos* orné de grappes de raisin et

1. Ou *Auω-her-peses'ou?*

d'élégantes colonnettes à chapiteaux en forme de fleurs de lotus. Dans l'intérieur, deux images adossées d'Osiris assis, accompagnées des légendes suivantes :

A droite :

Osiris souverain éternel | *dieu grand au milieu d'Abydos* | *seigneur de Ta-Zosor.* |

A gauche :

Osiris qui est parmi les occidentaux[1], | *dieu grand, seigneur* | *de Ta-Zosor.* |

Devant le premier, deux autels chargés de fleurs, puis un personnage venant adorer, et deux autres apportant des *lotus*. On lit au-dessus d'eux : *Adoration à Osiris, prosternation devant* | *Ounnophris* (l'être bon), *par le scribe supérieur* | *Sourer*[2], *son frère, le deuxième prophète de Neith, Setaou,* | *et le prêtre de Neith*[3] *Amen-m-ap-t.* |

Si le nom d'*Amen* ou *Ammon* qui figure dans celui de ce dernier personnage a été *intentionnellement martelé*, ce monument remonterait à la XVIII[e] dynastie et probablement au règne d'Aménophis III. Si au contraire ce groupe hiéroglyphique n'a été détruit que par la fracture de la pierre, il pourrait ne dater que du commencement de la XIX[e] dynastie.

(Legs Granet, 1849).

9. — Stèle à trois registres.

Calcaire compacte. H. 0,460. L. 0,300.
Arrondie au sommet. Quelques parties coloriées en rouge.

En haut, un disque ailé d'une seule aile, au-dessus d'un *naos* contenant l'image d'Osiris assis et la légende : Osiris

1. Les morts, ceux qui ont passé comme le soleil à l'Occident et qui parcourent la région inférieure pour renaître comme le soleil à l'Orient.
2. Nom étranger à l'Égypte, peut-être le même que שָׂרַר *S'arar*, Sarar, chez les Hébreux.
3. Grande déesse de Saïs.

qui est dans la région occidentale[1], *dieu grand, seigneur d'Abydos.*

Devant le *naos*, un autel chargé d'offrandes et deux vases de vin sur leur support avec des fleurs de lotus. Puis un homme et une femme debout, en adoration. Au-dessus d'eux six colonnes rétrogrades d'hiéroglyphes :

Offrande royale à Osiris qui est dans la région occidentale, dieu grand, souverain éternel, qu'il donne l'intelligence (?), *la puissance, l'abondance ..... à la personne du royal ..... Setàou,* (et à celle de) *sa sœur, la dame Hont-ouer proclamée juste.*

Au-dessous, les mêmes personnages à gauche et deux autres à droite, assis sur des trônes, reçoivent des fleurs des mains de deux femmes de leur famille; deux enfants sont auprès d'eux.

Dans le troisième registre, une jeune fille debout tient une fleur de lotus, et devant elle sont inscrits les noms de tous ces personnages.

Style de la XIX^e^ dynastie.

(Legs Granet, 1849).

10. — Stèle funéraire sculptée avec une admirable finesse.

Calcaire compacte. H, 0,630. L. 0,660.
Forme arrondie par-dessus.
Mutilée à droite.

En haut, le disque solaire soutenu par deux dieux agenouillés sur le signe du ciel; de chaque côté, deux cynocéphales en adoration avec une double légende hiéroglyphique dans le champ; à droite : *Adoration au soleil quand il a brillé à l'horizon oriental du ciel,* et à gauche : *Adoration au soleil lorsqu'il a brillé à l'horizon occidental du ciel.*

Au-dessous, Osiris assis sur un trône et tenant, outre les

1. L'hémisphère inférieur.

attributs qui lui sont particuliers, le sceptre *t'am* combiné avec le *tat*, qu'on voit ordinairement dans les mains du dieu Ptah; derrière lui se tiennent debout Isis et Nephthys, ses deux sœurs, Horus, son fils, l'une des formes d'Hathor, et Anubis. En avant, un autel avec diverses offrandes, puis un espace aujourd'hui brisé où était représentée l'image du défunt avec sa légende. Au-dessus de cette scène, il reste dix-neuf colonnes de beaux hiéroglyphes qui se rapportent à chacun des personnages qui la composaient; c'est-à-dire les cinq premières lignes à droite, qui doivent se lire en commençant par la gauche, se rapportaient à l'attitude adorative du défunt dont l'image a été détruite et contiennent ces mots: *Acte d'adoration à Osiris qui habite l'Amenti* (l'enfer égyptien), *à Ptah-Sokari* qui est *dans le Chéteï* (*S'teï*, lieu de mystère, demeure funèbre?), *prosternation à Isis et Nephthys, glorification à Horus, fils d'Isis, salut à Anubis, seigneur de Teser* [par]..... (suivait la légende du défunt). Les autres colonnes, qui se lisaient de droite à gauche, contiennent les noms et les titres des mêmes divinités; en voici le sens : *Proscynème à Osiris qui est à Abydos. Être bon* (*Un-newer*) *seigneur du Teser, souverain vénérable qui est dans Aker, seigneur du temps, souverain des vivants.*

Discours d'Isis et de Nephthys : nous t'assistons (? *ss'*) *Être bon* (*Un-newer*) *éternellement toutes deux.*

Horus, fils d'Osiris, dieu grand qui est dans Abydos, seigneur du ciel.

Hathor, dame des champs (?) *sous son nom de Khaw*[*t*]-*neb-s.*

Anubis qui habite le pylone sacré, préposé aux mystères de l'Être bon (*Un-newer*) et qui étend ses bras vers la *sépulture.*

Dans le bas, on lit encore une fois la légende des mêmes divinités, il est facile de restituer le commencement qui a disparu : [*Proscynème à Osiris qui est dans l'Amenti*, à] *P*[*ta*]*h-Sokari qui est dans le lieu mystérieux, à Anubis*

qui habite le pylone sacré, à Hathor qui est dans l'Aouker, à Ament Khaw[t]-neb[-s]..... (La fin n'existe plus; elle contenait la légende d'Anubis).

Le type légèrement aquilin donné aux divinités et qui rappelle celui de Ramsès, nous engage à attribuer à ce beau monument l'époque de la XIX^e^ dynastie, bien que la délicatesse et les détails de son exécution rappellent aussi les sculptures saïtes.

(Fonds Sallier, 1832).

11. — Stèle funéraire à trois registres.

Calcaire compacte. H. 0,850. L. 0,530.
Arrondie par-dessus.

En haut, le *chef Pearasé justifié surnommé Apou*, vêtu d'une longue tunique, est debout, en adoration devant *Osiris, seigneur du temps, roi des dieux, Isis Termoutis*..... *régente des deux mondes*, et *Har-si-ési*. Au-dessous, tous les membres de la famille de ce personnage sont représentés assis : ce sont, en commençant vers la droite, le chef *Perasé* lui-même[1], *son père Méri-Ptah, justifié, sa mère Ji-em-heb, justifiée, son frère Sé-ra, justifié, sa sœur, la dame Tekhaï, Snoum, sa sœur Terpu* (?), *justifiée, sa sœur Rutuher, justifiée, sa sœur Em-heb, justifiée, sa sœur Ta-nâraé* (?), *justifiée, son frère Pe-ntr-s*..... *justifié, son frère Ramâ, justifié, et son frère Petunené* (?), *justifié.*

Il est à remarquer que ces noms propres sont, pour la plupart, étrangers à l'Égypte et analogues à ceux qu'on rencontre fréquemment sur les monuments de la XX^e^ dynastie, notamment sur ceux du règne de Ramsès III, dont le style est en tout semblable à celui de notre stèle.

(Fonds Sallier, 1832).

1. Ce nom présente ici une variante, mais il est certain, d'après la place qu'il occupe en tête des autres, qu'il s'applique au même personnage. Voir l'explication de la pierre n° 6.

12. — Stèle funéraire.

Calcaire compacte. H. 0,500. L. 0,325.
Arrondie par-dessus.

En haut, le disque ailé, au-dessus d'un anneau, du signe des eaux et de l'éther et d'un vase symbole de l'espace, entre deux chacals couchés, ornés d'un flagellum et du sceptre *pat*. Plus bas, un prêtre et deux femmes debout, en adoration, demandent à *Osiris, seigneur du Te-ser*, également debout, une bonne sépulture pour le premier de ces personnages, *Nsa-Har, fils de Psamétik*, qui porte un titre sacerdotal particulier, et celui de *parent royal*. Les deux femmes sont : *son épouse, la dame Te-se-n-meh-t, fille du libateur Nsa-p-râ*, et *sa mère Aru* ou *Arru*.

On lit dans le bas un proscynème à *Osiris-Chent-Amenti, dieu grand, seigneur d'Abydos, pour qu'il accorde les provisions alimentaires, bestiaux, volailles et toute chose bonne, pure et agréable dont vit un dieu, au dévot à Osiris*, le prêtre, *parent royal Nsa-Har*, qui s'adresse ensuite aux hommes; il dit : *O prophètes, divins pères, purificateurs (prêtres des cérémonies?) grammates et dignitaires, tous qui vivez, qui restez* (sur la terre), et *qui établissez vos fils à votre place après votre vieillesse, invoquez ainsi le nom du* (prêtre) *Nsa-Har, fils du* (prêtre du même ordre), *second* prophète d'Osiris, *hiérogrammate, prophète d'Har-net'-teiu-iu*, chargé *des purifications de la déesse Pakht, Petisi, justifié, et enfanté de la dame assistante* (?) *de Chent-Ament* (Osiris), *Ar-ru;..... Nsa-Har, justifié auprès du dieu grand.*

Le nom de Psamétik, père du défunt, indique que ce monument ne peut être antérieur à la XXVI^e^ dynastie, et le style de la gravure semble appartenir à une époque postérieure.

(Fonds Sallier, 1832).

13. — Stèle sculptée en bas-relief, avec recherche d'archaïsme, mais d'assez mauvais style.

Calcaire compacte. H. 0,460. L. 0,300.
Arrondie au-dessus. Traces de peinture parmi lesquelles domine la couleur bleue assombrie du fond.

En haut, le disqué ailé, flanqué de deux *urœus*. Au-dessous, une déesse de *face* verse de chaque main une libation; de chaque côté, une figure agenouillée et l'image d'une âme sous la forme d'un oiseau androcéphale, baissant la tête pour boire le liquide qui s'échappe des vases que tient la déesse.

Cette représentation est excessivement rare; on peut la comparer à celle de la déesse Katech, Kadech ou Koun, sur quelques stèles conservées dans les musées de Paris, de Londres et de Turin; mais il n'est pas impossible que la divinité représentée ici soit Hathor. Les figures de face sont, dans tous les cas, de la plus grande rareté dans l'art égyptien.

Plus bas, deux hommes et une femme debout, en adoration, adressent un acte de dévotion à Osiris et à Isis-Termoutis, pour que le dieu leur accorde les biens funéraires; ces trois personnages sont : le défunt..... *Isi-mâ-nekht*, son père *Petosiris*, et sa mère *Poun-Chaw*.

On distingue dans le bas les restes d'un proscynème hiéroglyphique.

Postérieur à la XXVI^e^ dynastie.

(Legs Sallier, 1832).

14. — Stèle peinte.

Bois. H. 0,257. L. 0,142.
Arrondie dans le haut.

Dans la partie supérieure, le disque ailé; au-dessous, une barque sacrée portant un *naos*, et dont les deux extrémités sont ornées d'une tête d'épervier surmontée d'une disque.

Plus bas, un *naos* et de chaque côté cinq vases ou a arrondies par la base et placées sur un support sen ceux qui sont encore en usage en Égypte. En bas, un agenouillée, dans l'attitude de l'adoration, et tenant u de sistre de la main droite; devant elle on voit les re texte hiéroglyphique.

(Fonds Sallier, 1832).

SCULPTURE

15. — Groupe funéraire de deux prêtres de Ptah.

Pierre tendre. H. 0,980. L. 0,550. I

Proportion de demi-nature.

Ils sont debout et immobiles, les mains allongées cuisses, reposant sur un même socle et adossés cô sur un même fond. Ce fond est de forme rectangula boucle de cheveux pend sur leur oreille droite. Cet qui est habituellement le symbole de l'enfance, ca aussi les prêtres de Ptah, lequel dieu avait, selon la égyptienne, des attributions enfantines.

L'un de ces personnages, chaussé de sandales, p le devant de sa longue robe une colonne d'hiér qui s'interprète ainsi qu'il suit : *L'Osiris*[1], *no commandant de la terre, toparque*[2], *fonctionnair chef des artisans*[3] (du temple) *de Ptah, S'âsou, p juste.*

L'autre personnage ne porte aucune légende.

Le monument provient sans doute de Memphis.

1. C'est-à-dire le défunt assimilé à Osiris.

2. Le *toparque* égyptien, comme le *démarque* grec, rem fonctions analogues à celles de nos *maires*.

3. On doit entendre par artisans les architectes, les scul général, tous ceux qui contribuaient à la décoration des tem

Il doit, malgré son style incorrect, appartenir à une époque assez peu éloignée de celle de la XIX^e^ dynastie.

(Legs Granet, 1849).

16. — Tête royale.

Roche siliceuse noire. H. 0,195.

Elle est de grandeur naturelle et porte le *claft*.

C'est l'*urœus*, ou aspic, dont on voit les restes sur le front, qui fait connaître qu'elle provient de la statue d'un roi.

Ce fragment paraît antérieur à la XXVI^e^ dynastie.

(Fonds Saint-Vincens, 1821).

17. — Tête d'homme.

Roche siliceuse noire. H. 0,185.

Proportion de demi-nature.

Portrait d'un membre de la caste sacerdotale, ainsi que l'indique l'absence totale de barbe et de chevelure.

Style saïte.

(Fonds Sallier, 1840).

MILLIN, *Voyage*, t. II, p. 222.

FIGURINES DIVINES ET ANIMAUX SACRÉS

18. — Osiris.

Bronze. H. 0,840. L. aux épaules 0,190.

Le culte de cette divinité fut, sans contredit, le plus universel et le plus populaire de l'ancienne Égypte. Osiris était adoré comme type et comme sauveur de l'homme après sa mort, et c'est lui qui devait présider au jugement suprême des actes accomplis pendant la vie. C'est sous cette forme de juge infernal qu'il est ainsi représenté.

Les figurines d'Osiris sont relativement comi
dant rare de les rencontrer dans des dimensions
que celle du bronze qui est décrit sous le prése

Le corps du dieu est une sorte de gaine fig
d'un cadavre embaumé, car Osiris avait
mort et reçu la sépulture. Les deux mai
poitrine, tenaient deux insignes qui ont c
pedum et le *flagellum :* le bâton à croche
boles de l'autorité, de la puissance ou du g
tête porte une coiffure qui est particulièr
tique : elle se nomme *atew*. Sur le devant
qui a la forme d'une mitre ou d'un bonne
l'*urœus*, ou vipère sacrée; elle est ornée v
zone à cloisons remplies d'émail ou de pa
y remarque aussi sur les côtés des agra
deux appendices imitant des plumes d'au
dices devaient à leur tour reposer sur d
de chèvre posées horizontalement et au
pendus des aspics et divers autres attribu

Des boursouflures, résultant de l'oxydatio
dérablement endommagé ce bronze importa
on retrouve encore le noyau de sable dont
le fondeur égyptien. On y remarque aussi qu
et, autour des yeux, des traces de sertissur
ceux-ci étaient faits d'une matière précieuse
est encore digne de remarque, c'est que l'a
a disparu était enté en fer.

Un Osiris semblable à celui-ci fait pa
Musée du Louvre, il était privé de son d
d'un moulage pris sur l'exemplaire du Mu
a pu être restaurée en 1867.

(Donation de Bourguignon, 1860.)

1. Voyez les nos 19 et 20.

19. — Osiris.

Bronze. H. 0,180.

(Donation de Bourguignon, 1860).

20. — Osiris.

Bronze. H. 0,160.

21. — Osiris.

Bronze. H. 0,105.

22. — Osiris.

Bronze. H. 0,092.

23. — Osiris.

Bronze. H. 0,085.

24. — Osiris.

Bronze. H. 0,090.

25. — Osiris.

Bronze. H. 0,083.

26. — Osiris.

Bronze. H. 0,085.

27. — Osiris.

Bronze. H. 0,072.

28. — Osiris.

Bronze. H. 0,050.
Il manque la partie inférieure de la gaine.

29. — Osiris (fragment).

Pierre grise. H. 0,040.

30. — Isis allaitant Horus.

Bronze. H. 0,11

La déesse, sœur et épouse d'Osiris, a la tête surmontée deux cornes de vache qui soutiennent un disque. Elle e figurée assise dans son rôle de mère, c'est-à-dire présenta le sein au jeune dieu. Ce dernier, reposant sur ses genou est coiffé d'une tresse retombant sur le côté, laquelle tress avons-nous dit précédemment, est le symbole de l'enfanc

Cette scène se trouve fréquemment reproduite et en matiè très variées.

31. — Isis allaitant Horus.

Bronze. H. 0,
Mutilée des pieds et de la coiffure.

32. — Isis allaitant Horus.

Bronze. H. 0
Mutilée des jambes.

33. — Isis allaitant Horus.

Bronze. H. (

34. — Isis allaitant Horus.

Bronze. H.

Elle est pourvue d'un anneau de suspension.

35. — Tête d'Isis (fragment).

Pierre. H

36. — Amset ou Amsta.

Bronze. H

Le premier des quatre génies funéraires, fils d représenté debout et en gaine.

37. — Jeune dieu.

Bronze. H. 0,143.

Il est debout, en marche, et portant l'index de sa main droite à sa bouche. Sa tête est surmontée d'une variante de la coiffure *atew*.

38. — Divinité ?

Bronze. H. 0,115.

C'est une femme nue ayant les mains posées sur les hanches : deux longues tresses de cheveux pendent sur le dos; autour du col, une écharpe (?) tombant sur la poitrine. A ses pieds sont deux volatiles (?).

On suppose que cette figure est babylonienne; il a été cependant trouvé en Égypte un certain nombre de statuettes analogues, mais toutes en terre cuite ou en bois.

39. — Dieu Chons, enfant.

Bronze. H. 0,063.

A demi assis; tresse sur le côté; index de la main droite à la bouche, suivant une habitude familière au jeune âge.

Au-dessus de la tête, une entaille où étaient fixées deux longues plumes droites, partie supérieure de la coiffure propre à cette divinité.

40. — Dieu Ptah.

Bronze. H. 0,045.

Forme habituelle : c'est-à-dire que la tête est rasée, le corps enveloppé comme celui d'une momie; les deux mains tiennent le sceptre surmonté d'une tête analogue à celle du lévrier.

Cette figurine qui porte un anneau destiné à la suspendre est tronquée dans la partie inférieure.

41. — Hâpi, ou le bœuf Apis.

Bronze. H

Taureau sacré de Memphis.

42. — Chatte accroupie.

Bois. H

Animal sacré de Pacht ou Bast, déesse de Mempl Bubastis. — Il est recouvert d'une couche de pei garni aux yeux de petites plaques de mica imitant nelles. On y remarque à l'intérieur les traces d'un mement.

(Donation de Bourguignon, 1860).

43. — Chatte accroupie.

Bronze.]

44. — Épervier.

Bronze. H

Animal symbolique d'Horus.

45. — Épervier.

Bronze.]

FIGURINES FUNÉRAIRES

On les trouve quelquefois en très grand nombre même sépulture et enfermées dans des coffrets extr variés de forme et de grandeur, où il semble que le du défunt les ont déposées le jour des funérailles. Ce comme une image du mort lui-même, ces figurines sentent le plus souvent muni des attributs de la c champs célestes, à laquelle il était appelé à se livr

un certain temps. Ces attributs sont la pioche, le hoyau à lame plate et un sac de semences, lequel est suspendu derrière l'épaule.

Les figurines funéraires portent aussi ordinairement une formule d'invocation, ou plutôt une prière extraite du grand Rituel, dans laquelle se trouve compris le nom du défunt.

46. — Figurine funéraire.

Pierre. H. 0,300.

On y lit le nom d'An-sou-χ'ou? avec un extrait du chapitre VI du Livre des Morts.

(Donation de Bourguignon, 1860).

47, 48, 49. — Figurines funéraires.

Bois. H. 0,190.

Un enduit résineux noirâtre les recouvre.

Ces trois figurines, qui sont celles du roi Ménéptah-Séti Ier de la XIXe dynastie, proviennent certainement de la tombe royale découverte à Thèbes par Belzoni.

(Don de Mme de Bourguignon de Fabregoules, 1863).

50. — Figurine funéraire.

Bois. H. 0,180.

Elle est peinte en une couleur sombre sur laquelle on distingue des traces d'un texte hiéroglyphique.

(Don de Mme de Bourguignon de Fabregoules, 1863).

51. — Figurine funéraire.

Terre émaillée. H. 0,200.

Écornée aux mains, au nez, aux extrémités de la coiffure, à l'épaule, etc. Absence de texte hiéroglyphique.

Nuance vert pâle.

(Don de Mme de Bourguignon de Fabregoules, 18

52. — Figurine funéraire.

Terre émaillée.

Nuance vert pâle, dans le principe, aujourd'hui g
Pas de texte hiéroglyphique.

(Don de Mme de Bourguignon de Fabregoules, 18

53. — Figurine funéraire.

Terre émaillée.

Nuance vert pâle. Texte hiéroglyphique.

54. — Figurine funéraire.

Terre émaillée.

Nuance vert pâle. Texte hiéroglyphique.

55. — Figurine funéraire.

Terre émaillée.

Émail de nuance vert pâle. Altérée par le salpêtr
hiéroglyphique.

56. — Figurine funéraire.

Terre émaillée.

Nuance vert pâle. Texte hiéroglyphique.

57. — Figurine funéraire.

Terre émaillée.

Nuance vert pâle. Texte hiéroglyphique.

58. — Figurine funéraire.

Terre émaillée.

Nuance vert intense. Texte hiéroglyphique.

59. — Figurine funéraire.

Terre émaillée. H. 0,080.
Mutilée aux pieds, pas de texte hiéroglyphique.

Nuance vert intense.

60. — Figurine funéraire.

Terre cuite rouge. H. 0,165.
Fruste, non émaillée et d'une exécution commune. Sans texte hiéroglyphique.

61. — Figurine funéraire.

Terre cuite rouge. H. 0,150.

Mêmes désignations qu'au numéro précédent.

62. — Figurine funéraire.

Bronze. H. 0,082.

Les Égyptiens ne faisaient pas ces sortes de figurines en bronze; le présent spécimen doit donc être considéré comme un surmoulage [1].

CANOPES

Les vases funéraires égyptiens connus sous le nom de canopes se rencontrent réunis en collection de quatre. Ils servaient à renfermer le cerveau, le cœur, le foie et les autres viscères du défunt qui étaient embaumés à part.

Chacune de ces parties essentielles de l'homme était mise sous la protection d'un des quatre génies de l'*Amenti* (l'enfer

1. Voir une lettre de M. le vicomte de Rougé insérée dans l'*Album du Musée de Constantine* (Constantine, *Alessi et Arnolet*, 1863), 2e cahier, page 12.

égyptien), fils d'Osiris. Ces génies se
Hâpi, Tioumautew et Kévah-Senouw.

Les têtes symboliques de ces gardi
ajustées en forme de couvercle sur cha
de plus gravés sur la panse de ceux-ci
phiques qui sont des formules de bénéd
les quatre déesses Isis, Nephthys, Neith

63. — Vase funéraire à tête de Tiuma

Albâtre.
Restauration au sommet de la tête de l'ani

Légende :
Dit par Selk[1] : *j'entoure de mes bras*
vase); *j'exerce ma protection sur Dûà*
à Dûà-maû-t-ω qui est dans (le vase) e

Le nom du défunt, dont une partie du cor
ce vase, n'a pas été gravé. La même omiss
vase suivant.

(Don de Mme de Bourguignon de Fabr

64. — Vase funéraire à tête de Hâpi (

Albâtre.

Légende :
Dit par Neith[2] : *j'entoure de mes br*
(le vase); *j'exerce protection* | *sur Hâ*
qui est dans (le vase) *est l'Osiris* (c'est-

Ces deux vases paraissent provenir de la
suivants ont été certainement trouvés dans u

(Don de Mme de Bourguignon de Fabr

1. Quelquefois Nout, déesse des espaces célest
2. Déesse de Pselcis.
3. Déesse de Saïs.

65. — Vase funéraire sur lequel on a placé par erreur la tête du génie Kebhsniw (l'épervier), qui appartenait à un autre canope.

Il devait être, comme le précédent, surmonté d'une tête de cynocéphale.

Albâtre. H. 0,430.

Légende :

Dit par Nephthys : j'entoure de mes bras | ce qui est dans (le vase); (j')*exerce protection sur Hâpi*[1]*; le dévot à Hâpi qui est dans* (le vase) | *est l'Osiris, grand-prêtre, commandant des artisans*[2]*, Didiâà, proclamé juste.*

(Don de Mme de Bourguignon de Fabregoules, 1862).

66. — Vase funéraire à tête humaine (le génie Amsta).

Albâtre. H. 0,450.

Légende :

Dit par Isis : j'entoure de mes | bras ce qui est dans (le vase); *j'exerce protection sur Amsta* |; *le dévot à Amsta qui est dans* (le vase) | *est l'Osiris, grand-prêtre, commandant des artisans, Didiâà, proclamé juste*[3].

(Don de M. de Bourguignon de Fabregoules, 1862).

67. — Vase funéraire à tête de Kebhsniw (l'épervier).

Le couvercle de ce vase a été changé; il devait en avoir un à tête humaine.

Albâtre. H. 0,370.

On y lit, par-devant, cinq colonnes d'hiéroglyphes qui contiennent une des formules qu'on rencontre habituellement sur ce genre de monuments et dans laquelle la déesse

1. C'est-à-dire le génie à tête de cynocéphale.
2. Hautes fonctions du sacerdoce de Ptah à Memphis.
3. C'est le même personnage qui est nommé sur le canope précédent.

Isis est censée s'adresser elle-même au génie Amsta, l'un des protecteurs des viscères du défunt, figuré par le vase qui servait à en contenir une partie. Le défunt nommé sur celui-ci *Neweɾ-ke,* fils d'une femme appelée *Artourou,* portait plusieurs titres sacerdotaux, parmi lesquels on distingue celui de *Prophète de Sokari,* l'une des formes du dieu Ptah [1].

(Fonds Saint-Vincens, 1821).

MILLIN, *Voyage,* t. II, p. 222.

68. — Couvercle de vase funéraire dit canope, formé d'une tête humaine (celle du génie Amsta).

Pierre blanche. H. 0,137.

Voir n° 66.

(Fonds Saint-Vincens, 1821).

AUTRES VASES FUNÉRAIRES

69. — Vase à embaumement.

Terre cuite rougeâtre. H. 0,350.

Forme ovoïde, sans anses. — Dans le bas, deux traits parallèles produits par l'empreinte d'une corde. Couvercle en forme de calotte hémisphérique, au-dessus duquel est couché un chacal, animal sacré d'Anubis, le dieu gardien des sépultures.

Ce vase est enduit d'une légère couche de blanc sur laquelle on voit tracée en noir l'image d'Osiris, assis devant son symbole le *tat* à bras humains tenant à droite et à gauche le sceptre *t'am;* le tout entre les quatre génies funéraires, fils de ce dieu : Amsta et Hâpi, d'un côté, Tiumautw et Kebhsniw de l'autre.

(Fonds Sallier, 1840).

1. Ptah-Sokari.

70. — Vase à embaumement (?).

Terre cuite rouge. H. 0,250.

Il est de forme cylindrique, légèrement rétréci à la base. Des traits d'un ton brun et simulant les mailles d'un réseau en ornent l'extérieur. On présume qu'il a contenu la momie d'un animal vénéré des anciens Égyptiens.

DIVERS

71. — Momie humaine dans son cercueil.

Long. du cercueil 1,850.
Long. de la momie 1,560.

La religion des anciens Égyptiens proclamait une grande et fondamentale doctrine : celle de l'immortalité de l'âme. L'âme devait, après avoir été reconnue pure de toute souillure, rejoindre son corps et l'animer de nouveau pour jouir des félicités d'une existence sans borne. C'est cette croyance qui, jointe à quelques raisons sanitaires, semble avoir fait naître l'usage d'embaumer les dépouilles humaines qui peuplent en si grand nombre la vallée du Nil tout entière.

La présente momie a le visage accidentellement mis à découvert, mais le reste du corps est encore enseveli sous ses bandelettes et dans son linceul de lin qui, malgré le peu de rareté relative, sont encore d'intéressants spécimens de l'art de fabriquer les tissus, il y a plus de deux mille ans.

Le cercueil, construit en bois et orné de peintures appliquées sur une enveloppe de toile que recouvre un enduit particulier, dessine, suivant un usage qui ne remonte pas à une antiquité bien reculée, la forme du corps humain. Le masque qu'on y voit sculpté et peint de couleurs naturelles, porte au menton un trou où était fixé un appendice aujourd'hui brisé.

La tête est coiffée du *claft;* les épaules et la naissance du

cou sont recouvertes par un *pectoral,* ou large collier. On remarque enfin sur le crâne, au haut de la poitrine et sur les pieds, les images de trois déesses ayant des ailes éployées.

La scène du jugement du défunt est figurée deux fois vers le milieu du torse; on y voit de part et d'autre la balance affectée au pèsement de l'âme et auprès de laquelle se tient le singe cynocéphale, symbole du parfait équilibre. Ce double sujet présente en outre, suivant la coutume, d'abord l'image du mort lui-même, puis celle d'Osiris, d'Horus, du dieu Thot, etc.

Sur les parties du cercueil qui correspondent aux flancs, sont représentés, au nombre de huit, des divinités ou des génies funèbres.

Tout à fait en bas, des croix ansées ou nœuds symboliques, alternées avec le sceptre *t'am* plusieurs fois répété, forment une ingénieuse frise décorative; enfin, au-dessous même des pieds est figuré le bœuf sacré emportant au galop vers les montagnes d'Occident la momie au-dessus de laquelle voltige son âme ou sa larve, sous les traits d'un oiseau androcéphale.

Tout le reste de la boîte est rempli par des colonnes d'hiéroglyphes dont le texte se rapporte aux morts en général. Ces hiéroglyphes se prolongent des deux côtés, au-dessous du cercueil, jusqu'à un espace compris entre deux parallèles allant de la tête aux pieds. On voit dans cet espace la représentation en grand du symbole *tat,* faussement appelé *nilomètre* et dont le sens mystérieux n'est pas encore bien expliqué.

Le nom du personnage enseveli est *Ptah-iri-tis* ou *Ptah-iri-dis;* son père s'appelait *Zed-har* (ou *ahou*); sa mère, *la dame S'ep-en-hor.*

Cette momie, avons-nous dit, n'est pas d'une bien haute antiquité; elle est certainement postérieure à la XXII[e] dynastie.

(Don de M[me] de Bourguignon de Fabregoules, 1862).

72. — Partie supérieure d'un couvercle de boîte de momie.

Bois. H. 1,320.

Il est presque entièrement dépouillé de l'enduit et des peintures qui le recouvraient dans le principe.

(Donation de Bourguignon, 1860).

73. — Coffret en forme de poisson.

Bois. Long. 0,307.

Il est divisé en deux valves et contient encore la momie de l'animal qu'il représente.

(Donation de Bourguignon, 1860).

74. — Autre coffret analogue au précédent.

Bois. Long. 0,220.

Il s'ouvre au moyen d'un opercule latéral quadrangulaire.

(Don de M^me^ de Bourguignon de Fabregoules, 1862).

75. — Tresse de cheveux provenant d'une momie.

Long. 0,380.

Nuance châtain foncé.

(Fonds Sallier, 1840).

76. — Œuf (de poule?).

Une matière bitumineuse a été substituée au contenu et la coquille est en partie détruite.

77. — Soulier.

Cuir. Long. 0,193.

L'empeigne refendue par-dessus et bordée d'une piqûre

soigneusement exécutée a conservé une partie de ses lacets. Elle est cousue à la semelle au moyen de petites lanières de peau.

Si les monuments qui nous restent de l'ancienne Égypte nous font voir des femmes chaussées de sandales et de babouches, « la cordonnerie chez les Égyptiens, disent les auteurs de l'*Histoire des Cordonniers*[1], était assez avancée; la forme de leurs souliers est à peu près celle des nôtres ». Le curieux produit industriel d'un autre âge que nous décrivons offre, en effet, sous le rapport de la forme et de la perfection du travail, plus d'un point de ressemblance avec nos modernes chaussures.

(Fonds Sallier, 1840).

78. — Étui à collyres.

Bois. H. 0,076.

Il porte un opercule tournant en os et un fond de même matière; il est de plus percé de cinq trous propres à contenir différentes substances à l'usage de la toilette, et il est enfin muni sur le devant d'une rainure longitudinale où devait se loger un style arrondi par le bout, pour se peindre les paupières, comme le font encore les Arabes; ce petit instrument, quand il est introduit dans la rainure, servait aussi à maintenir le couvercle fermé.

79. — Amulette phallique.

Os assombri par l'action du temps. Long. 0,050.

Elle est percée d'un trou de suspension.

Nous en avons remarqué une analogue parmi les monuments gaulois du Musée de Saint-Germain.

(Fonds Saint-Vincens).

1. Paul Lacroix, A. Duchesne et F. Serré. — Paris, 1852.

80. — Œil humain.

Émail. Long. 0,081.
Provient d'une boîte de momie.

On y remarque un appendice considérablement prolongé vers la tempe. Il est de plus rempli d'une pâte blanche simulant la prunelle du centre de laquelle a été détachée une applique de forme circulaire qui représentait la cornée. L'émail est coloré en gris bleuâtre.

81. — Pendentif de collier.

Émail. H. 0,032.

Sa forme est celle d'une demi-ellipse coupée suivant son petit axe. Au sommet, une bélière de suspension. Nuance vert pâle.

82. — Vase.

Serpentine. H. 0,064.

Forme ovoïde. Lèvres plates. Sur le côté, deux appendices en guise d'anses.

Vase analogue au Musée du Louvre.

83. — Vase.

Albâtre. H. 0,096.

Forme de cornet évasé vers les lèvres.

84. — Vase.

Albâtre. H. 0,125.

Forme cylindrique très allongée.

85. — Vase.

Albâtre. H. 0,062.

Forme calquée sur le calice d'une fleur. — Ébréché au pied.

86. — Vase.

Albâtre. H. 0,120.

Forme ovoïde. — Mutilé aux lèvres.

(Donation de Bourguignon, 1860).

87. — Vase.

Albâtre. H. 0,093.

Même forme. — Même mutilation.

88. — Vase.

Albâtre. H. 0,070.

Forme allongée. Deux saillies simulant les anses. — Ébréché au col.

89. — Tablette?

Terre émaillée. Long. 0,093. Larg. 0,023. Épaiss. 0,009.

Forme oblongue quadrangulaire. — Nuance bleu verdâtre. — Usage inconnu.

90. — Tablette?

Matière noire vitrifiée. Long. 0,112. Larg. 0,040. Épaiss. 0,005.

Forme oblongue, arrondie d'un bout et terminée de l'autre par une double courbure. — Usage inconnu.

91. — Scarabée.

Pierre fine, blanche.

Un quadrupède et un oiseau gravé, suivant la coutume, en intaille.

N'est pas de travail égyptien, quoique provenant de l'Égypte.

Nota. — Tous les objets égyptiens dont la provenance n'a pas été particulièrement indiquée, font partie, sans qu'il ait été toutefois possible d'en préciser l'origine, soit du fonds Saint-Vincens, soit de la portion du fonds Sallier acquise en 1840.

NOTATION

DES

CENTAINES DE MILLE ET DES MILLIONS

DANS LE SYSTÈME HIÉROGLYPHIQUE

DES ANCIENS ÉGYPTIENS [1]

L'honneur d'avoir le premier reconnu les principaux signes hiéroglyphiques servant à la notation des nombres revient à M. Jomard, de l'Institut, dont nous avons à regretter la perte toute récente. Dès 1819 [2], il apprenait au monde savant la valeur des chiffres suivants : l'unité, 𓏺; la dizaine, 𓎆; la centaine, 𓍢; les mille, 𓆼, et de plus, le signe exceptionnel et rarement usité de l'étoile, 𓇼, pour le nombre 5. A ces caractères, Champollion ajouta le doigt, 𓂭, comme exprimant les dizaines de mille. Cette série de chiffres bien déterminés suffisait pour lire tous les nombres connus dans les inscriptions, dont aucun n'atteignait 100,000. Restait à savoir s'il existait des signes particuliers pour l'expression de ce dernier nombre et des unités d'ordres supérieurs : c'est ce que je crois avoir été assez heureux pour découvrir.

Une planche lithographiée séparément au Musée britannique, avec la lettre K pour toute marque, contient quelques

1. Publié dans la *Revue archéologique*, nouvelle série, 1862, t. II, p. 253-263.

2. *Notice sur les signes numériques des anciens Égyptiens*, etc. Paris, septembre 1819, in-12, 31 p.

exemples de comptes d'un recensement fait, par ordre du pharaon, des biens de toute nature dépendant de la demeure ou du temple d'Ammon. Le tout est écrit en beaux caractères hiératiques, et parmi ces comptes, je marque les deux nombres suivants :

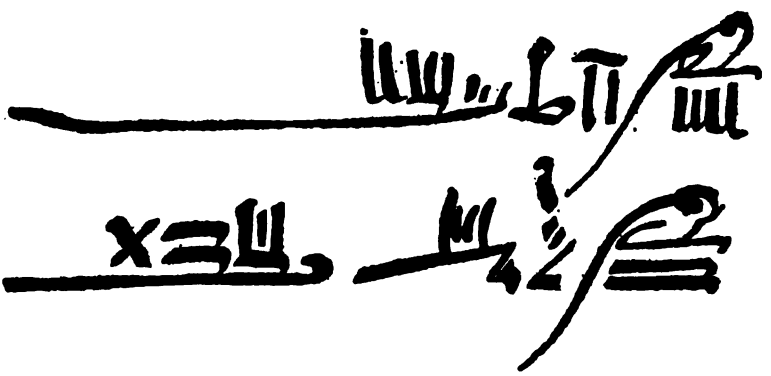

En voici la transcription en signes hiéroglyphiques ;

4 x + 21,362 et 8 x + 64,168 + $^{x}/_{2}$.

Le premier s'applique aux bestiaux et bêtes à cornes, etc., et l'autre aux mesures des champs, . Dans ces deux exemples, le signe , qui représente un têtard de grenouille, précédant les dizaines de mille, doit nécessairement avoir une valeur supérieure. M. Birch l'a en effet reconnu pour un signe numérique, en lui attribuant la valeur d'un million [1]. Mais comme dans nos deux exemples le têtard précède immédiatement les dizaines de mille, il serait plus naturel de lui supposer la valeur de *cent mille.*

En visitant Thèbes pour la seconde fois, au commencement

1. Bunsen, *Egypt's Place*, vol. I, p. 519-520, nos 341-342; M. E. de Rougé a dit avec raison *million* ou *cent mille*, dans son cours au Collège de France.

de cette année, j'ai trouvé, dans le magnifique tombeau de S'â-m-hâ, connu des Arabes sous le nom de Memnoun, à 'Abd-el-Qurnah, une courte légende[1] qui donne la preuve que dans la série hiéroglyphique des signes numériques, il n'en existe aucun entre le *doigt* et le *têtard*, et l'on peut conclure de là, en s'appuyant sur la progression des signes connus : I, 1; ∩, 10; 𓍢, 100; 𓆼, 1,000 et 𓂭, 10,000, que le signe suivant, le *têtard*, 𓆐, vaut 100,000. Les deux nombres hiératiques que je viens de citer doivent donc se lire, l'un : 421,362, l'autre : 864,168 + $^{1}/_{1}$.

La légende numérique dont je viens de parler est sculptée dans un bas-relief qui fait pendant à celui qu'a reproduit M. Prisse (*Mon.*, pl. 39), et Lepsius (*Denkm.*, III, 76 *b*). Le roi Aménophis III y est représenté sur son trône, et on lit auprès de lui :

S'Â SUTN HR AS-T UR-T S'P SNN-U N S'MU N RSU (?)
Le roi, monté sur le grand trône, reçoit les listes des revenus du Midi

XB (?).
et du Nord.

De nombreux grammates[2] apportent en effet avec le plus grand respect ces listes, sous forme de rouleaux de papyrus, devant Sa Majesté. C'est au-dessus de ces *volumen* et pour en indiquer le contenu que sont tracés les caractères en question :

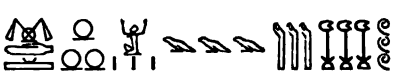

Si l'on essaye de lire cette courte légende dans son sens propre, c'est-à-dire, ici de gauche à droite, et de droite à gauche sur le monument, on est arrêté après le premier mot,

1. Depuis mon retour, j'ai reconnu que cette légende avait déjà été publiée, mais non interprétée; cf. Lepsius, *Denkm.*, III, 77.

2. Ils n'ont pas été copiés sur la planche de Lepsius, *Denkm.*, III, 77, où cette légende est reproduite ainsi que d'autres relatives au même tableau.

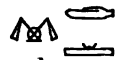 , *total, totalité,* par un groupe de signes dont la valeur est embarrassante; mais si au contraire on cherche à la déchiffrer dans l'ordre rétrograde, c'est-à-dire ici de droite à gauche, on remarque de suite la série progressive des signes numériques , 100; , 1,000; , 10,000, et , 100,000 répétés chacun trois fois, puis un nouveau caractère, , au-dessus du nombre III, 3, et qui, en suivant la même progression, devrait exprimer les millions [1], et enfin l'anneau, , encore trois fois répété, pour les dizaines de millions. En acceptant ces deux dernières valeurs, et en les appliquant à l'interprétation de notre légende lue dans son sens naturel, ou ici de gauche à droite, on traduira de suite :

Total : 33,333,300.

Il est évident que ce ne peut être la véritable signification de ces caractères et qu'il faut considérer la triplicité des signes numériques, ou l'adjonction des trois unités, III, qui remplacent cette triplicité, non pas comme indiquant trois fois la valeur de chaque signe, mais comme exprimant simplement le pluriel par voie figurative, comme on en a tant d'exemples dans les textes hiéroglyphiques. Alors on pourra traduire sans difficulté :

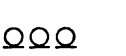

Totalité des dizaines de millions, des millions, des centaines

de mille, des dizaines de mille, des milliers et des centaines, ou en d'autres termes : *Totalité des comptes,* ce qui répond parfaitement au contenu supposé des volumes.

1. M. E. de Rougé lui a attribué cette valeur dans son cours du Collège de France, mais d'une manière dubitative, et même sans affirmer que ce caractère ait jamais eu une valeur numérique bien déterminée.

Quant à la prononciation de ces différents caractères, on sait que les noms de nombre sont très rarement écrits phonétiquement; ainsi après celui de l'unité simple, , UÂ, *un*, et de quelques autres nombres inférieurs à *dix*, nous n'avons les noms de la dizaine et de la centaine que par le copte ⲙⲛⲧ, ⲙⲉⲧ, ou ⲙⲛⲧ et ⲙⲉ; mais le signe des milliers, , a la valeur syllabique XÀ; il est même parfois accompagné de compléments phonétiques , XÁU, *mille, millier, grand nombre, beaucoup*, et répond au copte ⲙⲟ, mille. Il en est de même pour le doigt, , TB, qui est le type primitif des mots ⲧⲃⲁ, en dialecte thébain, et ⲟⲃⲁ, en memphite, pour exprimer dix mille.

J'ignore tout à fait la valeur phonétique du *têtard*, , qu'il ne faut pas confondre avec la *grenouille*, 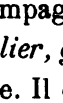 , Ḥ'Q-t'; cette dernière, d'après le seul fragment connu de Chæremon, exprimait *le retour à la vie, la résurrection*[2]. C'est sans doute pour cela que dans les bas-reliefs du grand temple d'Abydos, sculptée dans des proportions colossales, elle est qualifiée *Dame du ciel* et reçoit les hommages du roi Séti Ier. Le choix du têtard de grenouille pour l'expression des centaines de mille s'explique assez bien par le nombre immense qu'on en observe dans les eaux du Nil peu de temps après l'inondation. Il faut remarquer que ce caractère ainsi que ceux qui expriment des nombres plus grands peuvent se prendre dans le sens général de *myriades, multitudes;* en voici un exemple :

Ferme pour exterminer des myriades[3].

1. Lepsius, *Denkm.*, II, 27.
2. Ἀντὶ ἀναβιώσεως, βάτραχον.
3. Chabas, *Études égyptiennes*, 2e mém. [*Une inscription historique du règne de Séti Ier*], p. 10, et Lepsius, *Denkm.*, III, 130 *b*.

Le signe a pour équivalent , qu'on lit ordinairement HH[1], dans une formule qui termine plusieurs chapitres du *Rituel*[2]; les plus anciens textes donnent 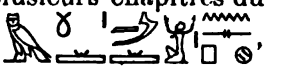 , et les autres 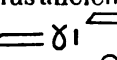 .

Cette formule n'ayant pas encore été expliquée d'une manière satisfaisante, je n'en traduirai que les derniers mots : HH(?) N SP, *un million de fois;* on trouve aussi le pluriel HH(?)-U N SP, *des millions de fois*, comme variante de rédaction.

Enfin la prononciation de l'*anneau*, , n'est malheureusement pas mieux connue; dans certains cas elle semble être S'N; dans d'autres, RN ou RNP; et pour ces deux derniers signes numériques, le copte, au moins d'après la grammaire de Peyron, ne peut nous être d'aucun secours, car il n'a conservé aucun nom particulier pour les unités d'un ordre supérieur aux dizaines de mille.

Voici maintenant réunis quelques exemples de l'emploi dans les textes de ces derniers signes numériques :

Sur le monolithe d'Abou-Seyfeh[3], le dieu Horus dit en s'adressant à Ramsès Ier, dans un style hyperbolique :

Je te donne un million de panégyries, des centaines de milliers d'années

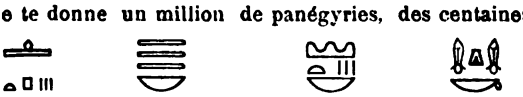

de paix, toutes les terres et tous les pays sous tes pieds.

Thôt dit également à Ramsès II[4] :

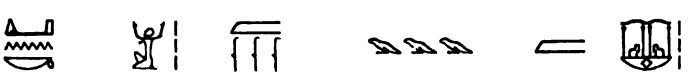

Je te donne des millions d'années, des centaines de milliers de panégyries, etc.

1. Cette lecture me paraît très douteuse, quoique le signe en question semble avoir été employé phonétiquement pour H aux basses époques, d'après la grammaire de Champollion (p. 45).
2. *Todt.*, chap. 18, 19, 31, 72, etc.
3. Prisse, *Mon.*, pl. 19.
4. Champollion, *Mon.*, pl. 43, Derri.

Ce sont des espèces de formules qui reviennent continuellement dans les discours que les dieux sont censés adresser aux rois. On pourrait en citer une quantité d'exemples.

Les Égyptiens, sans cesse préoccupés de faire passer leur nom à la postérité et de perpétuer leur mémoire dans la suite des siècles, s'adressaient souvent aux générations futures dans les inscriptions qu'ils plaçaient dans leurs tombeaux. Ainsi nous lisons sur la statuette A. 84, au musée du Louvre :

Je parle à vous qui viendrez après (ma) fin dans des millions

d'années [1].

Je ferai remarquer, à propos de cet exemple, que le signe se combine souvent avec le caractère , année, quand il s'applique à une période de temps, et qu'alors, sous la forme composée, , il peut être, comme on vient de le voir, employé simplement à la place de , ou remplacer à lui seul le groupe , *million d'années*, comme dans les passages suivants :

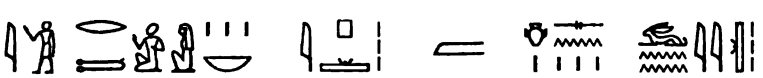

Oh ! tous les hommes qui apprécient dans leur cœur [2] les choses

qui sont sur la terre, venant derrière moi de million d'années en

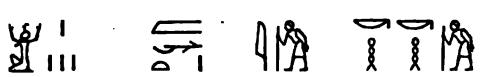

millions d'années, après (ma) vieillesse (et ma) caducité, etc. [3].

1. Ou qui viendrez après ma mort pendant des millions d'années.
2. En eux-mêmes.
3. Glyptothèque de Munich, n° 30, statue de Bakenkhonsou. Les der-

Voici un autre exemple (Sharpe, *Eg. Insc.*, I, 1, l. 3), qui ne me paraît pas très exactement copié :

(O hommes, etc...) qui viendrez de million d'années en millions d'années

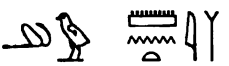

après (mes) funérailles, etc.

Enfin, pour le signe des centaines de mille, on lit encore la phrase suivante sur la grande stèle des conquêtes de Thoutmès III, découverte sous mes yeux, à Karnak, par mon savant ami, M. Mariette, et interprétée d'abord en anglais par M. Birch [1], puis par M. E. de Rougé [2] :

	S-DMÀ-A		ÀNU-XNS	M	TB-U
M. Birch :	*I subdue*	*the*	*Libyans*	*for*	*tens of thousands*
M. E. de R. :	*(J'ai) serré en un faisceau les peuples de Nubie en myriades*				
	J'ai serré en un faisceau les peuples de Nubie par dizaines de mille				

	XÀ-U	MH-TÀ M		
M. Birch :	*and thousands.*	*the North by*	*millions*	
M. E. de R :	*et en milliers, les nations du Nord en millions*			
	et milliers, les nations du Nord par centaines de milliers			

	M [S]QIT [ÀNX].	
M. Birch :	*of*.....	
M. E. de R. :	*de (captifs).*	
	de captifs.	

niers mots sont un euphémisme pour exprimer la mort. Ce beau monument porte trois inscriptions fort intéressantes dont le texte m'a été obligeamment communiqué par M. Alphonse Mallet, membre honoraire de l'Institut égyptien d'Alexandrie; j'en ai donné une traduction littérale dans l'avant-dernier numéro de la *Revue archéologique;* [cf. le mémoire même aux p. 269-273 sqq. du présent volume].

1. *On a Historical Tablet of the Reign of Thothmes III, recently discovered at Thebes.* Archæologia, vol. XXXVIII, 1861.

2. *Note sur les principaux résultats des fouilles exécutées en Égypte par les ordres de S. A. le vice-roi*, lue dans la séance publique annuelle

Pour exemples du signe des millions dans l'écriture hiératique, on peut étudier deux passages du poème de Pentaour, où M. E. de Rougé l'a traduit (p. 13 et 14) par *myriades* et *milliards*, ce qui ne change rien au sens, et *Select Papyri*, 113, 5; 124, 1; etc.

Un fait important à noter, c'est que les signes numériques qui nous occupent, placés en parallélisme les uns avec les autres, même quand ils sont employés dans un sens indéterminé pour exprimer *un très grand nombre, une multitude*, ne sont pas choisis et disposés au hasard, mais au contraire qu'ils se trouvent toujours dans le même ordre, soit qu'on commence par le plus fort ou par le plus faible; ainsi : , *million*, se trouve avec , *dizaine de millions*, ou , *centaine de mille;* , *centaine de mille*, avec , *million* ou , *dizaine de mille*, etc.; tandis que , *dizaine de millions* ne se voit pas en parallélisme avec , *centaine de mille*, parce qu'il y a entre ces deux signes le chiffre , *million;* *million* ne se voit pas en parallélisme avec , *dizaine de mille*, parce qu'il y a entre ces deux signes le chiffre , *centaine de mille*, etc. On comprend que cette observation est une excellente confirmation des valeurs relatives de notre série numérique.

En 1819, M. Jomard écrivait à la fin du Mémoire cité plus haut : « Il reste à découvrir s'il y avait des signes pour exprimer 10,000, 100,000, etc. » — Aujourd'hui, l'on pourrait dire : Il reste à découvrir s'il y avait des signes pour exprimer *cent millions, un milliard*, etc., et le rapport de ces nombres donne la proportion des progrès de la science; mais pour répondre à la question, je citerai d'abord le fragment suivant d'une légende reproduite dans les *Notices* de Champollion (t. I, p. 354) :

des cinq Académies, du 14 août 1861. Paris, Didot, 1861, in-8°; et *Revue archéologique*, septembre 1861, p. 199, où M. E. de Rougé a légèrement modifié la dernière phrase.

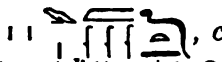 , *cent mille millions* (ou *cent billions*) *d'années et l'éternité*. On observera qu'ici l'expression *millions*, , est placée avant le chiffre *cent mille*, , parce qu'elle est considérée simplement comme un substantif accompagné des signes du pluriel pour être en rapport avec la quantité indiquée par le signe numérique qui vient après : *millions*, 100,000; c'est ainsi qu'on écrivait très régulièrement : 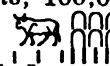 , *bœufs*, 65, pour exprimer *soixante-cinq bœufs*[1]. Je trouve de même, dans les *Notices* de Champollion (t. I, p. 366), la représentation d'une balance : au-dessus des plateaux sont deux courtes légendes; l'une, 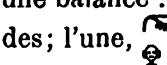 , *or de son pays*, indique qu'il s'agit d'une matière précieuse; l'autre, 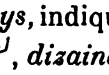 , *dizaines de millions*, 1,000,000, c'est-à-dire *un million de dizaines de millions* (ou *dix trillions*), en exprime la quantité, non sans exagération, il est permis de le croire, bien que nous ignorions à quel poids ou à quelle mesure se rapporte ce nombre.

On peut déduire des deux derniers exemples qu'il n'existait pas, dans le système hiéroglyphique, de signes numériques supérieurs à *dix millions*, puisque c'est par des combinaisons de chiffres qu'on a noté les nombres plus élevés.

Ces combinaisons se retrouvent sous d'autres formes, mais plus souvent dans les décorations symboliques des monuments religieux que dans les textes hiéroglyphiques courants. Une de ces combinaisons est formée du *têtard de grenouille* sur l'*anneau*, , ou *cent mille* et *dix millions*, c'est-à-dire, suivant moi, cent mille fois dix millions ou *un trillion*. Ce signe composé a été reconnu par M. Birch comme ayant une valeur numérique supérieure à 10,000[2].

Le caractère , rarement usité, est composé d'une variante des signes *mille* et *dizaine de millions;* il semble devoir ex-

1. Champollion, *Grammaire*, p. 223.
2. Bunsen, *Egypt's Place*, I, p. 520.

primer aussi par voie de multiplication mille fois dix millions, c'est-à-dire *dix billions*.

Nous avons vu le signe de l'*année*, , se combiner avec celui des *millions*, , sous la forme ; il se combine également avec le signe des *dizaines de millions*, , ainsi qu'on le voit dans la légende suivante [1]. (Parole de la déesse de l'écriture : « J'inscris pour toi)

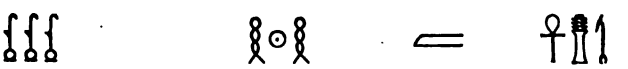

des dizaines de millions d'années et la perpétuité dans la vie stable et pure

comme le soleil.

Des composés du même genre s'observent aussi dans les caractères suivants :

1° , formé du signe des *millions d'années*, , et de celui des *années multiples*. Millions d'années multiples.

2° , variante du précédent, dans laquelle le disque solaire, signe déterminatif de toute division du temps, remplace celui de l'année sur la tête du personnage. Même signification.

3° , formé du signe des *millions d'années*, de celui des *centaines de mille* et de celui des *années multiples*. , variante douteuse du même dans laquelle le têtard est remplacé par la grenouille.

4° , formé du signe des *millions d'années*, de celui des *dizaines de millions* et de celui des *années simples*.

5° , le même, avec les *années multiples*.

6° , formé du signe des *millions d'années* et de ceux qui expriment les *trillions* et les *années multiples*.

1. Louvre, B. 17.

emarquera que le quatrième et le cinquième caractère
nent exactement les mêmes éléments numériques que
pe , dans lequel nous avons reconnu l'expres-
dix trillions; cette observation me porte à croire
ns tous ces composés, quand on y distingue deux
s, l'un doit être multiplié par l'autre, et qu'on doit
après ce système, dans le troisième, *cent billions*;
s quatrième et cinquième, *dix trillions*, et dans le
, *un quintillion*. Mais ces nombres énormes d'années
nt être le plus souvent employés dans un sens indé-
é et seulement pour exprimer de longues et incalcu-
périodes de temps, des infinités de siècles; c'est au
le sens qu'ils me paraissent avoir ordinairement dans
écorations symboliques des monuments, car ce n'est
x plus basses époques de décadence que les figures
inées qui les représentent ont été introduites dans les
s hiéroglyphiques, et presque toujours avec une valeur
ment phonétique, comme l'a bien observé Champollion
mmaire hiéroglyphique, p. 45).
terminant ce courte étude, je suis heureux de pou-
dire que ses résultats, au moins dans leur partie essen-
, c'est-à-dire pour la fixation de la valeur des trois
es numériques servant à noter les centaines de mille,
illions et les dizaines de millions dans le système hiéro-
hique, sont pleinement confirmés par un très bon travail
l. Auguste Baillet, qui faisait cette petite découverte à
, tandis que je faisais en Égypte. Ce jeune égyptologue
ni des exemplaires pour le moins aussi probants que les
s, et y a joint une étude de certaines divisions du temps
end des plus désirables la prochaine publication de ses
rches; elles comprennent un nouvel examen d'un texte
rique important qui avait échappé à mon attention,
u'il eût été déjà l'objet d'un travail de M. Lepsius.

BAKENKHONSOU

GRAND PRÊTRE D'AMMON

ET ARCHITECTE PRINCIPAL DE THÈBES

CONTEMPORAIN DE MOÏSE [1].

La glyptothèque de Munich possède une belle statue fu
raire égyptienne, représentant le grand prêtre ou pre
prophète d'Ammon, Bakenkhonsou, qui fut aussi archite
principal de Thèbes, et vécut sous les règnes de Séti I^er
de Ramsès II, les deux pharaons qui occupèrent successi
ment le trône pendant la durée du séjour de Moïse en Égyp
Ce monument porte trois inscriptions hiéroglyphiques d
M. Alphonse Mallet fut le premier à reconnaître tout l'intér
il y a déjà plusieurs années, et c'est à lui-même que je d
la bonne fortune de pouvoir en faire profiter la science. C
textes ont été pour moi le sujet d'un travail spécial qui a
lu par mon savant ami M. Mariette, dans une des séances
l'année dernière de l'Institut égyptien d'Alexandrie [2]. Depu
cette lecture, j'attends l'impression de mon Mémoire, et j
appris que le même monument avait attiré l'attention d
savant étranger, qui se préparait à en publier une interp

1. Imprimé dans la *Revue archéologique*, nouvelle série, 1862, t.
p. 101-104.

2. Lu dans la séance du 20 septembre 1861, selon le procès-
inséré au *Bulletin de l'Institut égyptien*, 1861, n° 5, p. 47-48.

tation[1]. Cette circonstance m'engage à prendre les devants en tirant de mon manuscrit la traduction des trois textes, et la donnant telle quelle, sans commentaire, quitte à renvoyer le lecteur, pour les détails, les explications et les discussions philologiques, au premier volume des *Mémoires de l'Institut égyptien*, qui doit prochainement paraître.

La statue figure un personnage accroupi, les bras croisés sur les genoux à la hauteur des épaules, où sont gravés les cartouches de Ramsès II, deuxième pharaon de la dix-neuvième dynastie, qui donnent à première vue la date du monument.

Devant les jambes est la première inscription :

« Acte d'adoration à Ammon-Râ, Tum-Harmachis, âme du ciel vivante en vérité, *Akhem* au milieu de sa barque, à Methuer, protectrice des deux mondes, et à Khonsou-newer-hotep; qu'ils accordent que mon nom reste dans la Thébaïde et se perpétue à la suite des temps, à (moi qui suis) la personne du noble chef, chargé des prophètes de tous les dieux, premier prophète d'Ammon dans Thèbes, Bak-en-Khonsou, justifié. »

Après cette courte prière, le défunt, qui parle lui-même, s'adresse aux différents ordres de la caste sacerdotale.

« Il dit : O prophètes, divins pères et purificateurs de la demeure d'Ammon! Donnez des fleurs à mon image et des libations à mon corps; je (suis) l'esclave qui fait honneur à son maître, énonce la juste appréciation, se repose sur la vérité, déteste le mal et développe la doctrine de son dieu, le premier prophète d'Ammon Bak-en-Khonsou. »

La seconde inscription entoure la partie inférieure de la statue; elle est malheureusement interrompue par quelques

1. LAUTH, *Der Hohe-Priester und Baumeister Bokenchons, ein Zeitgenosse Mosis*, dans la *Zeitschrift der D. Morgenl. Gesell.*, 1863, t. XVII.

lacunes; mais voici ce que j'en puis lire à l'aide de quelques restitutions que j'indique par des crochets :

« Le noble chef, premier prophète d'Ammon, Bak-en-Khonsou, [justifié. Il dit :] Je (suis celui qui) énonce la vérité, [développe la doctrine] de son dieu et l'approche à son tour, qui donne la douceur [au cœur (?), qui tend la main aux malheureux (?)]; ses bras (agissent) pour le bien [chaque] jour. »

Ici le personnage fait allusion au visiteur de son tombeau :

« Enfant, (ou homme) marié, [qui prospère] dans la vie, dont le bien (est) en ce jour comme hier (et) demain! — (Qu')il se place derrière [moi][1] puisque je suis heureux : je suis depuis l'adolescence jusqu'à ce qu'arrive la vieillesse dans le sanctuaire de la demeure d'Ammon, au service [de mon dieu]..... voit son divin cœur. — (Puisse-t-)il me constituer une existence heureuse de 110 ans! »

On lit encore devant les pieds, sur l'épaisseur du socle :

« Fait sous la direction (?) du noble chef, architecte des monuments .....
[Bak-en-Khonsou]..... »

Enfin, la dernière inscription couvre le dos de la statue; c'est la plus importante :

« Le noble chef, premier prophète d'Ammon, Bak-en-Khonsou, justifié. — Il dit : Moi, le juste appréciateur qui fait[2] honneur à son maître, l'adorateur de la doctrine de son dieu, marchant dans ses voies, accomplissant les actes du culte dans l'intérieur de son temple, je suis l'architecte principal dans la demeure d'Ammon (Thèbes), emplissant le cœur bienfaisant de son maître (le roi). — Oh! tous les hommes qui apprécient dans leur cœur les choses qui sont sur la terre, venant derrière moi de millions d'années en millions d'années,

1. C'est-à-dire : Qu'il suive mon exemple.
2. Il parle de lui-même à la troisième personne.

après vieillesse (et) caducité[1]. — Que leur cœur (soit) satisfait en considérant (mes) dignités! — Je vous fais connaître (comment) ma personne fut sur terre dans tous les honneurs qui me furent faits depuis ma naissance : J'ai passé quatre ans à l'état d'enfant intelligent; j'ai passé douze ans à l'état de jeune homme; j'étais intendant de l'administration du roi [Râ-mâ]-men (Séti Ier); je suis devenu purificateur[2] d'Ammon pendant quatre ans; je suis devenu divin père d'Ammon pendant douze ans; je suis devenu troisième prophète d'Ammon pendant quinze ans; je suis devenu deuxième prophète d'Ammon pendant douze (ans); il (le roi) me récompensa, il me connut pour mon mérite, il me fit premier prophète d'Ammon pendant vingt-sept ans; je fus un bon père pour mes *phylactères*[3] en faisant exister leur génération, en donnant la main à ceux qui étaient malheureux, en faisant vivre ceux qui (étaient) pauvres. J'ai fait des embellissements dans son temple; je fus l'architecte principal de la demeure de Z'âm pour son fils issu de ses membres, le roi des régions supérieure et inférieure, Râ-usr-mâ-sotp-en-Râ, le fils du soleil, Ramsès (II), aimé d'Ammon, vivant. (Ce dernier) fit un monument à son père Ammon, qui l'a placé sur son trône, (il l'a) exécuté par les soins du premier prophète d'Ammon Bak-en-Khonsou, justifié, qui dit : Lorsque j'ai fait des embellissements dans la demeure d'Ammon (Thèbes), j'étais architecte de mon seigneur (le roi); je lui ai fait l'édifice sacré de *Ramsès aimé d'Ammon qui écoute le croyant*, dans la partie supérieure de la demeure d'Ammon (Thèbes); j'ai fait ériger des obélisques en ce (lieu), en pierre de granit; leur sommet pénètre presque la voûte céleste; l'avant-corps devant cet (édifice) est en pierre d'en face de Z'âm; les canaux et les jardins sont plantés d'arbres; j'ai fait des mâts (?) très très

1. Euphémisme pour exprimer la mort.
2. ÂB, *purificateur* ou *libateur?*
3. SMD-U, préposés au service et à la garde des temples.

grands en or[1] : leur sommet joint presque le ciel; j'ai ajouté des colonnades très très grandes : je les ai fait ériger en la cour sainte en face de son temple. J'ai ajouté de grandes barques sacrées à l'ornement (?) du lac d'Ammon, Mout et Khonsou. — (Fait) par le noble chef, premier prophète d'Ammon, Bak-en-Khonsou. »

On comprend facilement l'importance de cette notice biographique, car, outre qu'elle nous donne de précieux détails sur la vie d'un personnage historique, elle nous indique la hiérarchie de différents ordres sacerdotaux[2] et nous apprend le nom de l'architecte d'un des principaux édifices sacrés de Thèbes, probablement du temple de Qurnah.

La statue de Munich n'est pas, du reste, le seul monument qui nous rappelle le nom du grand prêtre architecte Bak-en-Khonsou; Champollion[3] a visité son tombeau, et les planches de la *Description de l'Égypte*[4] contiennent la reproduction de quelques figurines funéraires et d'un fragment de statuette qui représentent aussi ce grand personnage.

T. Devéria.

1. Dorés (?).
2. Cf. Champollion, *Notices*, t. I, p. 564 et suivantes.
3. *Notices*, t. I, p. 538.
4. A. vol. 2, pl. 76, fig. 1-6, et pl. 30, fig. 8 et 11.

MONUMENT BIOGRAPHIQUE

DE

BAKENKHONSOU

GRAND PRÊTRE D'AMMON ET ARCHITECTE PRINCIPAL DE THÈBES,

CONTEMPORAIN DE MOÏSE [1].

La riche collection de sculpture formée par le roi Louis de Bavière, et connue sous le nom de *Glyptothèque de Munich*, possède quelques monuments égyptiens isolés et en quelque sorte perdus au milieu d'un grand nombre d'objets d'art grecs et romains, ce qui fait que peu d'égyptologues en connaissent l'existence. L'un d'eux, n° 30 de la collection, est la statue d'un grand prêtre d'Ammon, contemporain de Moïse et architecte des palais de Thèbes sous deux règnes de la XIX^e^ dynastie; elle est ornée d'inscriptions hiéroglyphiques qui nous donnent, outre des formules religieuses assez remarquables, un précieux résumé de la biographie de ce personnage. L'interprétation de ces textes égyptiens est l'objet du présent travail; mais, avant de l'entreprendre, je

1. [Publié dans les *Mémoires de l'Institut égyptien*, 1862, t. I, p. 701-754]. L'impression de ce mémoire était décidée par l'Institut égyptien le 30 septembre 1861; mais des circonstances inattendues ayant retardé sa publication, l'auteur a cru devoir en donner, dans la *Revue archéologique* (août 1862), un court extrait [qui est reproduit aux p. 269-273 du présent volume].

dois dire que je suis redevable de leur communication à M. Alphonse Mallet, membre honoraire de l'Institut égyptien, qui fut le premier à en comprendre l'intérêt. Ce savant distingué eut en effet la bonne fortune de découvrir l'importance de ce beau monument; il en fit une excellente copie, dont il veut bien m'autoriser aujourd'hui à faire profiter la science.

Le personnage est représenté assis à terre, à l'égyptienne, les bras croisés horizontalement sur les genoux, qui sont presque à la hauteur des épaules, et dans l'attitude que figure le signe , employé souvent comme déterminatif ou idéographique du nom hiéroglyphique de ce genre de statue, 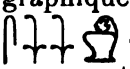 *snn*[1]; mais on verra plus loin que celle qui nous occupe est désignée par le terme *x'ntu*, que le texte grec de l'inscription de Rosette traduit par εἰκών, *image*.

La tête présente un beau type et une belle expression; la sculpture est soignée et d'un excellent travail dans toutes ses parties.

On a malheureusement gravé sur les pieds quelques mots abrégés, en caractères français, qui ne sont cependant pas sans utilité, car ils nous indiquent la provenance du monument :

De : c^t^. p^r^. J. Rifaud, é^r^. françoi | à Thèbes, 1818.

Cette inscription moderne ne peut être entièrement expliquée qu'avec l'aide de celles qui endommagent également presque tous les monuments du musée royal de Turin, et dont voici trois exemples :

D^rt^. PAR J^q^. Rifaud | ESCULPTEUR | 1818. | Thèbes. | AU SERVICE. D. M. | D. (Dieux, stat. n° 4).

1. Louvre, A. 84, côté droit; Greene, *Fouilles*, pl. X, 5. Le défunt s'exprime ainsi dans la formule funéraire : « O prophètes, divins pères, » purificateurs et officiants, qui approchez tous de cette *statue* (*snn*), etc. »

DÉCOUVET. PAR J^q. RIFAUD SCULTEUR | SCULPTEUR AU CERVICE DE | M^R DROVÈTTI A THEBES, 1818. (Rois, stat. n° 1).

DECOUVERT. PAR. J:^q RIFAUD | SCULPTEUR AU CÉRVICE. D. M: DROVÉ | tti. (Dieux, stat. n° 1).

Celle que porte notre statue doit donc se lire littéralement :

Déc[ouver]t. p[a]r. J[acques]. Rifaud. é[sculpteu]r. françoi[s]. à Thèbes, 1818.

Jacques Rifaud, auteur de quelques opuscules[1], exécuta effectivement à Thèbes, aux frais de M. Drovetti, consul général de France en Égypte, les fouilles qui eurent pour résultat la découverte des monuments qui composent aujourd'hui la belle collection du musée de Turin. J'ignore par suite de quelles circonstances la statue de Munich n'en fait pas partie.

Jacques Rifaud nous donne, du reste, dans une de ses publications[2], quelques indications sur ses travaux : « Je » commençai, dit-il, à faire des fouilles dans l'ancienne » Thèbes en 1817, et je continuai d'explorer ce sol antique » jusqu'en 1823. Je vins aussi cette même année dans la » province de Fayoum, où je creusai également le sol; je » m'en occupais encore en 1824..... En 1825, je passai au » Koum-Mougedan, où je creusai encore de vastes *puits*, si » je puis me servir de ce terme pour exprimer les grandes » cavités et les déblayements considérables que j'ai dû faire » sur plusieurs points. Le travail dura un mois environ, du » 26 février au 21 mars. Depuis, je me transportai à *Sân*, » dans la basse Égypte, et dans d'autres endroits, où je fis » des découvertes non moins curieuses; telles sont Koum-

1. *Tableau de l'Égypte, de la Nubie et des lieux circonvoisins, ou itinéraire à l'usage des voyageurs qui visitent ces contrées.* Paris, 1830, in-8°.

2. *Description des fouilles et des découvertes faites par M. Rifaud dans la partie Est de la butte Koum-Medinet-el-Farès*, lue à la Société de Géographie le vendredi 19 juin 1829. Paris, in-8°, p. 4.

» Talle-Trip, dans la basse Égypte, et Koum el-Ahmar. »

La date de notre monument, et conséquemment l'époque du personnage qu'il représente, sont données tout d'abord par deux cartouches royaux gravés sur les avant-bras : ce sont ceux de Ramsès II, de la XIX[e] dynastie, le Pharaon de Moïse, ainsi que notre savant académicien M. le vicomte de Rougé l'a établi depuis longtemps[1], et que l'admettent maintenant tous les égyptologues. Ils se lisent : *Le seigneur des deux mondes Râ-user-mâ-solp-en-Râ*, et *Le seigneur des diadèmes, Râ-mes-su-mer-Amen.*

Devant les jambes est une inscription composée de quatre colonnes d'hiéroglyphes, et qui devait sans doute être lue la première[2]; nous commencerons donc par elle.

C'est le personnage lui-même qui parle :

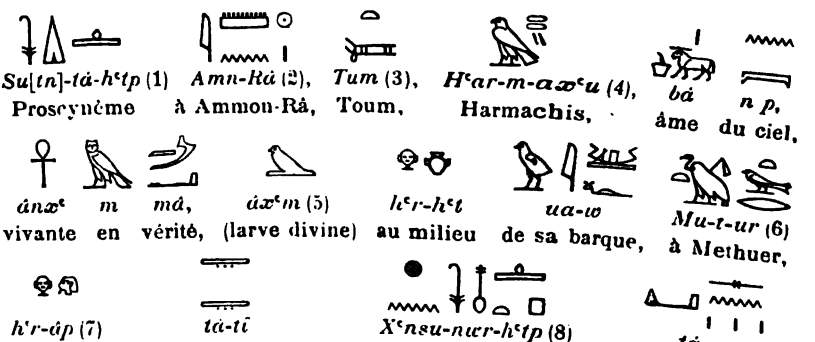

Su[*tn*]*-tâ-h*[*c*]*tp* (1) *Amn-Râ* (2), *Tum* (3), *H*[*c*]*ar-m-a*[*x*][*c*]*u* (4), *bâ* *n p*,
Prosecynème à Ammon-Râ, Toum, Harmachis, âme du ciel,

ânx[*c*] *m* *mâ*, *ax*[*c*]*m* (5) *h*[*c*]*r-h*[*c*]*t* *ua-w* *Mu-t-ur* (6)
vivante en vérité, (larve divine) au milieu de sa barque, à Methuer,

h'r-âp (7) *tâ-tî* *X*[*c*]*nsu-nwr-h*[*c*]*tp* (8) *tâ-sn*
protectrice des deux mondes, et à Khonsou-newer-hotep; qu'ils accordent

rn-a *mn* *m* *Z*[*c*]*âm* *dd-uï* *n-x*[*c*]*t* *h*[*c*]*h*[*c*]
que mon nom reste dans la Thébaïde et se perpétue à la suite des temps,

1. E. de Rougé, *Notice des monuments exposés dans la galerie d'antiquités égyptiennes (salle du rez-de-chaussée) au Musée du Louvre*, 1[re] édit. Paris, 1849, p. 9, etc.

2. Voyez n° 1 sur la planche à la fin du mémoire. Les chiffres entre parenthèses, dans la transcription des textes qu'on va lire, renvoient aux notes placées à la fin du mémoire.

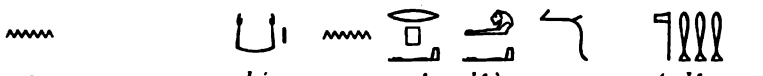

n *ká* *n* *rpâ* *hʿà* *mr* *ntr-hʿn-u*
à (moi qui suis) (9) la personne du noble chef, chargé des prophètes

n *ntr-u* *nb-u* *ntr-hʿn* *âp* *n Amn* *m* *Ap-u*
des dieux tous, premier prophète d'Ammon dans Thèbes,

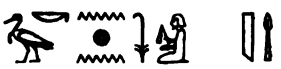

Bâk-n-xʿnsu (10) *mâ-xʿru.*
Bak-en-Khonsou, justifié.

Après cette courte prière, par laquelle il demande aux dieux de Thèbes que son nom passe à la postérité, le défunt Bakenkhonsou s'adresse aux prêtres de différents ordres qui visitent son tombeau :

Zʿd-w a! ntr-hʿn-u ntr-tw-u [*âb*]-*u* (11) *n* *pr-Amn,*
Il dit : O prophètes, divins pères et purificateurs de la demeure d'Ammon,

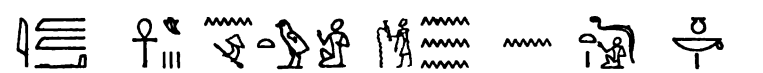

ammâ (12) *ânxʿ-u* (13) *n xʿntu-a* (14) *qbhʿ* (15) *n* *zʿ-a* *nuk*
donnez des fleurs à mon image et des libations à mon corps; je (suis)

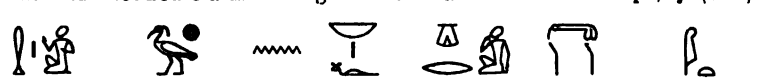

hʿn *xʿu* (16) *n* *nb-w* *gr* *mt* (17) *mâ*
l'esclave qui fait honneur à son maître, proclame l'équité et la justice,

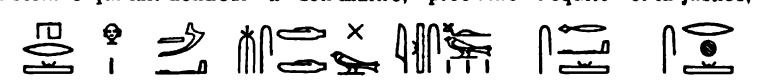

hâr (18) *hʿr* *mâ* *msdd* *asic-u* *s-ââ* (19) *s-rxʿ* (20)
se repose sur la vérité, déteste le mal et développe la doctrine

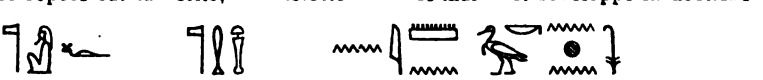

ntr-w *ntr-hʿn-âp* *n Amn* *Bâk-n-xʿnsu.*
de son dieu, le premier prophète d'Ammon, Bakenkhonsou

On remarquera dans ce paragraphe la distinction établie entre les deux offrandes que demande le défunt : des fleurs pour son image, c'est-à-dire pour la statue elle-même, et des libations pour son corps. Il semble, en effet, d'après quelques passages du rituel, que la libation était un des éléments destinés à développer le germe de la vie que conservait la dépouille mortelle pour la résurrection, et cette libation paraît être Osiris lui-même d'après une peinture que m'a communiquée mon savant ami M. Chabas, et l'une de celles qui décorent la momie de Bu-tha-Amen au musée de Turin. (Voir Chabas, *Revue archéologique*, juin 1862, p. 370-374.) On se rappelle aussi la prescription que Batou fait à Anepou, dans le Conte des deux frères, et dont l'exécution ramène le jeune homme à l'existence[1], tandis que les fleurs ne semblent jamais être offertes que comme un hommage de souvenir.

Bakenkhonsou, suivant la coutume des Égyptiens, chez lesquels la modestie n'était pas une vertu, se vante ensuite de tous ses mérites : il est l'esclave qui fait honneur à son maître, c'est-à-dire au roi son souverain; il proclame l'équité et la justice, se repose sur la vérité et déteste le mal; il est enfin le grand prêtre d'Ammon qui développe ou propage, littéralement *qui fait grandir*, la doctrine de son dieu.

Nous allons maintenant passer à l'interprétation de l'inscription horizontale qui entoure la partie inférieure de la statue[2]. On ne s'étonnera pas d'y rencontrer les mêmes épithètes; les répétitions sont fréquentes dans les textes de ce genre.

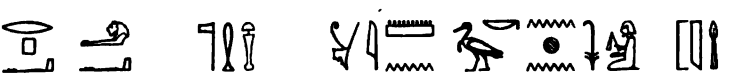

Rpâ *ḥ'â* *ntr-ḥ'n-âp* *n Amn* *Bâk-n-ɔ'nsu* *[mâ-ɔ'ru*

Le noble chef, premier prophète d'Ammon, Bakenkhonsou [justifié.

1. E. de Rougé, *Notice sur un manuscrit égyptien*, etc. Extrait de la *Revue archéologique*, IX^e^ année, p. 9.

2. Voyez n° 2 sur la planche à la fin du mémoire.

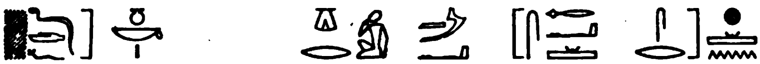

Zʿd-w] Nuk . . . . gr (21) *mâ* [*s-dá s-r*]*xʿ* (22) *n*
Il dit :] Je (suis celui qui) proclame la vérité, [développe la doctrine] de

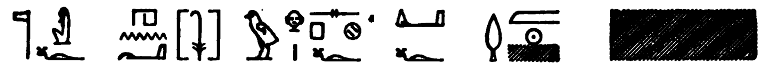

ntr-w hân-[*s*]*u hʿr sp-w* (23) *tá-w am*
son dieu et qui l'approche à son tour. qui donne la douceur... (?) [qui tend la

.... *u* (24) *qâhʿu-w-u-ī hʿr nwr râ*[*-nb*].
main à ceux qui sont malheureux(?)] ses bras (agissent) pour le bien [chaque] jour.

Ici le personnage fait encore allusion au visiteur de son tombeau :

Sʿrau ar-hʿm-t (25) [*rud-k ?*] *m ânxʿ au nwr-k*
Enfant, (ou homme) marié, [qui prospères] dans la vie, si ton bonheur,

m hâr[*u*]*-pn r sw hʿzʿ tá* (26) *tá-w hʿá hʿr*
en ce jour plus qu'hier, illumine la terre. retourne-toi (27) vers

nwr-u-a au-a m uthʿ r xʿpr
moi qui suis heureux : je suis, depuis l'adolescence jusqu'à ce qu'arrive

a[*u*] *m xʿnu pr-Amn hʿr sʿs*
la vieillesse, dans le sanctuaire de la demeure d'Ammon, au service

[*ntr-a*] .... *dgâ hʿâu-tī-w mnq-w-n-a*
[de mon dieu. C'est moi que?] voit son divin cœur; il me constitue

hʿâ m nwr tra (?) *110.*
une existence heureuse de 110 ans !

ncore devant les pieds, sur l'épaisseur du socle[1] :

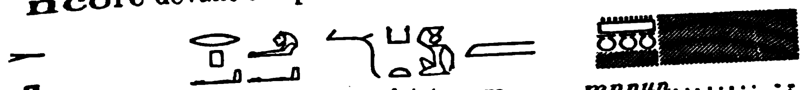

-qâh[2] rpâ h'â mr-kâ-t m mnnun........

direction du noble chef, architecte des monuments........

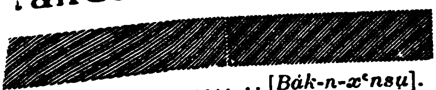

.... [Bâk-n-x'nsu].

........[Bakenkhonsou].

textes qu'on vient de lire sont malheureusement fort ės, et, pour en faire comprendre l'enchaînement, j'ai ligé d'avoir recours à quelques restitutions qu'autorise nparaison des autres inscriptions; mais il ne m'est pas ble d'en garantir absolument l'exactitude. Il est certain, tous les cas, que le sens général est parfaitement clair : enkhonsou se prodigue de nouveaux éloges; il rappelle l est juste et qu'il approchera son dieu à son tour, c'est-à lire sans doute, quand la mort l'aura atteint; car, outre 'il développe ou propage la doctrine sacrée, il répand la ie et les bienfaits autour de lui chaque jour. Puis il s'adresse l'humanité, à l'homme, quels que soient son âge et sa con- ition, à celui qui jouit de la vie et dont la prospérité s'accroît le jour en jour; il l'exhorte à reporter sa pensée vers lui dans e passé, puisque sa vie aussi s'est écoulée heureuse, depuis l'adolescence jusqu'à la vieillesse, dans le sanctuaire d'Am- mon, au service de son dieu, qui, dit-il, lui accorde de pro- longer son existence jusqu'à l'âge de cent dix ans.

Cet âge était, suivant les Égyptiens, le terme extrême et naturel de la vie humaine. Cela ressort clairement de plu- sieurs inscriptions, dans lesquelles on rencontre des formules analogues; ainsi le groupe n° 5 de la collection Louis Fould, maintenant au Louvre, porte sur la base, après une lacune :

1. Voyez n° 3 sur la planche à la fin du mémoire.
2. Voyez la note 51.

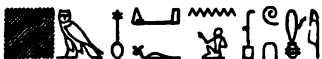 [*Que le dieu prolonge mon existence*] *heureuse, qu'il m'accorde cent dix ans, comme* (*c'est*) *tout le droit de la vie!* On lit aussi sur un autel votif du Musée Britannique : *Proscynème à Ptah, etc.* 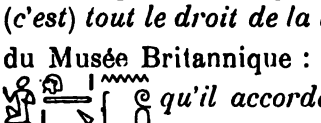 *qu'il accorde que mon existence sur la terre soit de cent dix ans, etc.*, et sur une stèle du Sérapéum de Memphis (III[e] partie, pl. 21), après une prière à Osiris : *Donne-moi la vie, la santé et la force, la perfection des deux mondes, la vieillesse* (*bis*) *prolongée sur terre, une suite d'années de vie heureuse, pour atteindre l'initiation* (*la mort*) *en paix, après cent dix* (*ans*) *sur terre.* L'auteur du traité de morale connu sous le nom de *Papyrus Prisse*, se vante même d'être parvenu à cet âge exceptionnel (Chabas, *Le plus ancien livre du monde*, p. 21. Extrait de la *Revue archéologique*). Mais, à part ce dernier document, l'exemple de longévité le plus remarquable que j'aie rencontré m'a été signalé par M. Mariette-Bey, sur une stèle du musée du Caire, où on lit au sujet du défunt Anxʿ-w-n-Xʿensu, né sous le règne d'un des Psamétik, qu'il *fit* (vécut) *99 ans :* 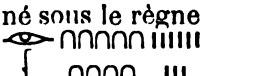

L'ensemble des textes qu'on vient de lire, et particulièrement les derniers mots de la deuxième inscription, ainsi que ceux qu'on a gravés sur l'épaisseur du socle, donnent à penser que ce monument, malgré la qualification de *justifié* donnée à Bakenkhonsou, fut exécuté de son vivant et par ses soins, dans le but d'orner son propre tombeau, ou de perpétuer son souvenir dans l'édifice sacré qu'il construisit lui-même, comme on le verra plus loin. On trouve, en effet, dans les temples des statues funéraires de simples particuliers qui doivent avoir été consacrées de leur vivant.

Ce fait pourrait expliquer comment, dans un grand nombre d'inscriptions funéraires, le personnage qualifié défunt parle à la première personne, comme dans notre texte, pour demander aux dieux de prolonger sa vie sur la terre, ou de perpétuer le souvenir de son nom dans son pays.

Nous savons aussi que la pensée de la mort et le culte funéraire étaient les préoccupations continuelles des Égyptiens, et que leurs rois ne cessaient pas, pendant toute la durée de leur règne, d'augmenter et d'embellir leur dernière demeure.

Nous arrivons maintenant à l'interprétation de la dernière inscription, celle qui couvre le dos de la statue, et la plus importante par les renseignements biographiques qu'elle contient. On vient de lire que Bakenkhonsou fut, depuis sa jeunesse jusqu'à un âge avancé, dans le temple d'Ammon, et nous allons voir maintenant à quels titres il mérita cet honneur; il en fait part lui-même à la postérité, sans omettre de se prodiguer des louanges.

Rpâ ḥ'â *ntr-ḥ'n âp* *n Amn* *Bâk-n-ꜥnsu* *mâ-ꜥru.*

Le noble chef, premier prophète d'Ammon, Bakenkhonsou, justifié.

Z'd-w *Nuk* *mt* *mâ-t* *ꜥu* *n nb-w* *tra*

Il dit: Je suis l'équitable, le juste, qui fait honneur à son maître, l'adorateur

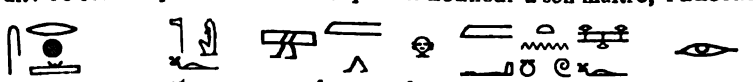

s-rꜥ *ntr-w* *sᶜm* *ḥ'r* *mâtnu-w* *ar*

de la doctrine de son dieu, marchant dans ses voies, accomplissant

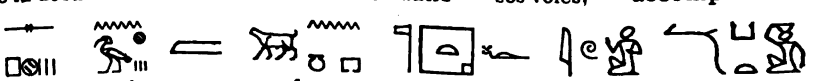

sp-u *n ꜥu* *m* *ꜥnu* *ntr-hâï-t-w* *au-a* *mr-kâ-t*

les actes du culte dans l'intérieur de son temple; je suis l'architecte

ur *m* *pr-Amn* *m mh'* (28) *ḥ't* *mn*[ꜥ]

principal dans la demeure d'Ammon (Thèbes), en possession du cœur bienfaisant

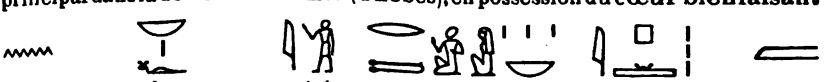

n *nb-w* *A!* *r't-u-nb* *ap-u* (29) *m*

de son maître (le roi). Oh! tous les hommes qui apprécient dans

ḥ't-sn unnī-u ntī áp tá ai ḥ'r sá-u-a n
leur cœur les choses qui sont sur terre, venant après moi de

ḥ'ḥ' (?) n ḥ'ḥ'-u (?) (30) m x'ī (31) a(u) kh'kh' (32)
millions d'années en millions d'années, après (ma) vieillesse (et ma) caducité,

ntī ḥ'ī-sn árq-u (33) m má[á] x'u-u (16) tá-a
que leur cœur (soit) satisfait en considérant (mes) dignités! Je vous fais

rx'-tn (34) qa-a (35) un áp tá m aáu nb
connaître (comment) ma personne fut sur terre dans tous les honneurs

ar-n-a n-z'r msī-a arī-a (36) 4 n tra m
qui me furent faits depuis ma naissance : j'ai passé quatre ans dans

nz's aqr (37) arī-a 12 n tra m ḥ'un a[u]-a
l'enfance absolue; j'ai passé douze ans dans la jeunesse; j'étais

m ḥ'r-ah' (38) n s-x'pr (39) n sutn [Râ-mâ]-mn
surintendant de l'administration du roi [Râ-]men[-mâ] (Séti Ier);

arī-a áb n Amn m 4 (n) tra arī-a
je suis devenu purificateur d'Ammon pendant quatre ans; je suis devenu

ntr-atw n Amn m 12 n tra arī-a ntr-ḥ'n 3-nu
divin père d'Ammon pendant douze ans; je suis devenu troisième prophète

n Amn *m* *15* *n tra* *ari-a* *ntr-ḥ^{c}n* 2-*nu*

d'Ammon pendant quinze ans; je suis devenu deuxième prophète

n Amn *m* *12* (*n tra*) *ḥ^{c}si-w-ua* (40) *sâu-w-u-a* (41)

d'Ammon pendant douze (ans); il (le roi) me récompensa; il m'estima

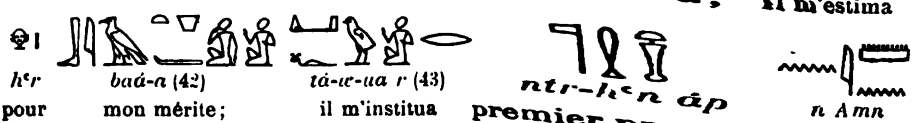

ḥ^{c}r *baâ-a* (42) *tâ-w-ua r* (43) *ntr-ḥ^{c}n âp* *n Amn*

pour mon mérite; il m'institua premier prophète d'Ammon

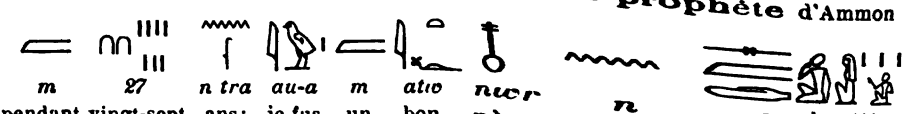

m *27* *n tra* *au-a* *m* *ato* *nwr* *n* *smdu-a* (44)

pendant vingt-sept ans; je fus un bon père pour mes phylacites

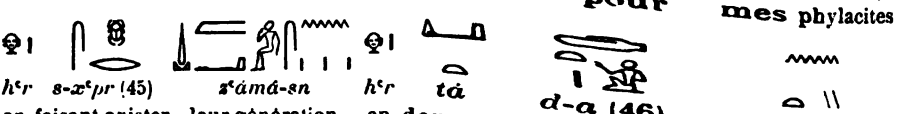

ḥ^{c}r *s-x^{c}pr* (45) *s^{c}âmâ-sn* *ḥ^{c}r* *tâ* *d-a* (46) *nti*

en faisant exister leur génération, en donnant ma main à ceux qui étaient

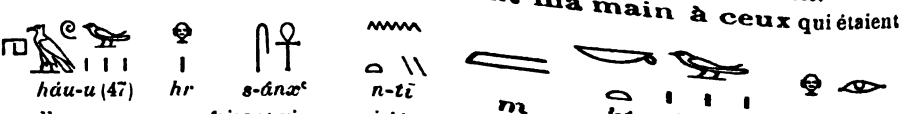

hâu-u (47) *ḥr* *s-ânx^{c}* *n-tî* *m* *kt-u* (48) *Ḥ^{c}r ar*

malheureux, en faisant vivre qui était en pauvretés. Faisant des

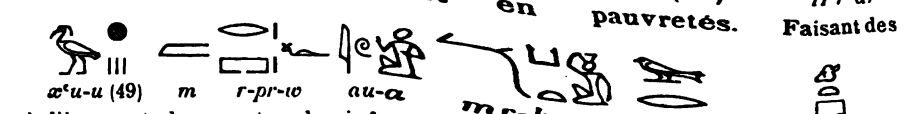

x^{c}u-u (49) *m* *r-pr-w* *au-a* *mr-ka-t* *ur* *x^{c}nt*

embellissements dans son temple, je fus l'architecte principal de la demeure

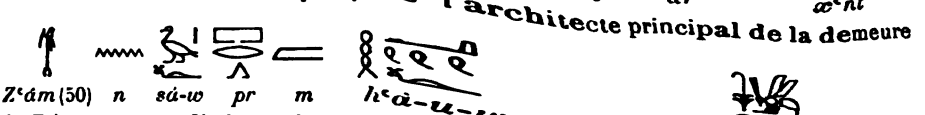

Z^{c}âm (50) *n* *sâ-w* *pr* *m* *ḥ^{c}â-u-w* (*sutn-x^{c}b ?*)

de Z^{c}âm pour son fils issu de ses membres, le roi des régions supérieure et

Râ-usr-mâ-stp-n-Râ *sâ-Râ* *Râ-ms-su-mr-Amn*

inférieure, Râ-user-mâ-sotp-en-Râ, le fils du soleil, Ramsès (II), aimé d'Ammon,

tá-ânx^{c} *ar* *mnnun* *n* *tw (-w)*

vivant. (Ce dernier) fit un monument à son père A

h^{c}r *ns-w* *ar-x^{c}r-qáh^{c}* (51) *ntr-h^{c}*

sur son trône; (il l'a) exécuté par les soins du premier

Bák-n-x^{c}nsu *mâ-x^{c}ru* *z^{c}d-w* *Ntī* (52) *arí-a*

Bakenkhonsou, justifié, qui dit : Lorsque j'ai fait de

pr-A mn *au-a* *mr-kát*

la demeure d'Ammon (Thèbes), j'étais architecte d

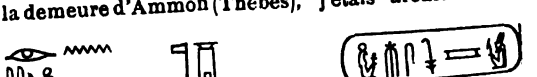

arí-a-n-w *ntr-h^{c}z^{c}* (53) *Rá-ms-su-mr-A*

je lui ai fait l'édifice sacré de Ramsès-aimé-d'Amm

m *-pá sb* *h^{c}r* *n* *pr-A mn*

à la porte supérieure de la demeure d'Ammo

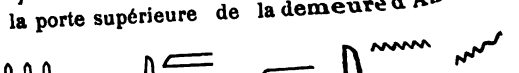

tx^{c}n-u *am-s* *m* *an (r)* *n*

des obélisques en ce (lieu), en pierre de

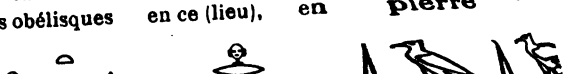

h^{c}r-tkn (56) *h^{c}r* *z^{c}áz^{c}áu* (5

pénètre presque la voûte céleste; l'avant-cor

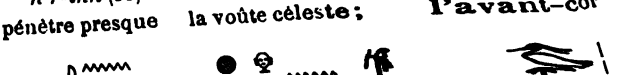

m *an(r)* *m-x^{c}s(t)* *n Z^{c}ám* (58) *báh^{c}u-t*

est en pierre d'en face de Z^{c}âm; les cana

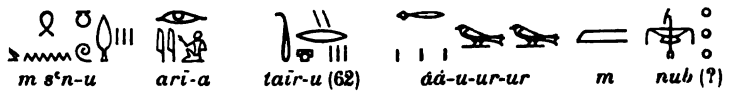

m sᶜn-u *arī-a* *taīr-u* (62) *ȧȧ-u-ur-ur* *m* *nub* (?)
d'arbres; j'ai fait des mâts très très grands en or :

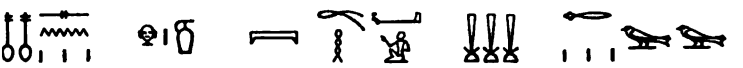

ıcr-u-sn *hᶜr-num* *p* *mhᶜ-a* (63) *sn-u* (64) *ȧȧ-u-ur-ur*
ır sommet joint presque le ciel : j'ai pris des colonnes très très grandes;

s hᶜȧ-a-sn *m* *ubȧ* (65) *as* *m* *æᶜıc(t)* *n* *ntr-hȧī-ıc*
: les ai fait ériger en la cour sainte, en face de son temple,

Mhᶜ-a (66) *uaȧ-u ȧȧ-u* *n* ... (67) *aru* (68)
J'ai acquis (?) des grandes barques sacrées pour l'ornement (?) du lac

n Amn *Mu-t* *Xᶜnsu* *an* *rpȧ* *hȧ* *ntr-hᶜn ȧp*
d'Ammon, Mout et Khonsou. — (Fait) par le noble chef premier prophète

n Amn *Bȧk-n-æᶜnsu.*
d'Ammon, Bakenkhonsou.

Dans la première partie de cette dernière inscription, Bakenkhonsou vante de nouveau ses mérites, et dit qu'il est architecte principal de la demeure d'Ammon (Thèbes); puis il s'adresse à toutes les générations futures, qu'il nomme à la troisième personne, suivant une forme très usitée dans la syntaxe égyptienne, et leur fait connaître ce qui lui est arrivé depuis sa naissance. Il énumère les différents grades par lesquels il passa successivement pour parvenir dans un âge avancé à celui de premier prophète ou grand prêtre d'Ammon : c'était la dignité la plus élevée du sacerdoce égyptien, dont il nous révèle toute la hiérarchie. Il est fort important de savoir en effet que le *purificateur* (*âb* ou *uab*)

INSCRIPTIONS DE BAKEN

était inférieur au *divin père* (*ntr-'-aw*), *et que ce dern*
inférieur au *prophète* (*ntr-ḥ'n*). *Ces diverses notic*
confirmées et complétées par *l'ordre qu'on remarq*
les processions de prêtres décrites *dans les Notices*
de Champollion, t. I, p. 564 et suivantes. *Quant aux p*
prophètes ou grands prêtres d'Ammon, on se rapp
leur puissance prit une si grande extension sous la
la XX^e^ dynastie, qu'ils finirent par usurper la c
pour former la XXI^e^ dynastie[1].

Notre personnage fut d'abord, dit-il, dans l'enfa
solue jusqu'à quatre ans, puis jeune homme pendar
années, ou jusqu'à seize ans; alors il avait déjà un
dans l'intendance de Séti I^er^, qui lui donna ensuite, p
entrée dans la classe sacerdotale, le titre de puri
d'Ammon, qu'il porta pendant quatre années, ou d
vingt ans; puis les titres de divin père d'Ammon
douze années, ou de vingt à trente-deux ans; troisiè
phète d'Ammon pendant quinze années, ou de tren
à quarante-sept ans; deuxième prophète d'Ammon
douze années, ou de quarante-sept à cinquante-ne
et enfin à cause de son mérite, celui de premier proj
grand prêtre d'Ammon, dont il occupa les fonctions
table bienfaiteur pendant vingt-sept années, ou de cin
neuf à quatre-vingt-six ans.

On remarque, dans cette partie du texte, la mentic
charité qu'on n'est pas dans l'habitude d'attribuer
ciennes civilisations, et qui est exprimée dans un
qu'on pourrait appeler *biblique*, car il rappelle ce
Psaumes : « Il fut, dit-il, un bon père pour ses phy
pourvoyant à l'existence de leur génération, tendant
aux malheureux et faisant vivre les pauvres. » J'ai
le mot 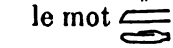 *smd-u* par *phylacites*, faute d'une exp

1. Il est à noter que cette haute dignité fut conférée à Baker
par le roi lui-même.

plus juste ; on sait que c'était une partie de la population, souvent enrôlée militairement, préposée à la garde des temples ou chargée de l'exploitation et de la culture des domaines qui en dépendaient, mais toujours placée sous la dépendance absolue du grand prêtre[1].

Voyons maintenant quelles déductions chronologiques on peut tirer des indications que j'ai données plus haut. Puisque Bakenkhonsou était à seize ans employé dans l'administration du palais de Séti Ier, un espace de quarante-trois ans sépare cette époque de celle de sa nomination à la dignité de premier prophète, dont il fut investi à l'âge de cinquante-neuf ans par le même Pharaon. Il est donc facile, en faisant monter ou descendre ces quarante-trois ans dans les cinquante et un ans du règne de Séti Ier, d'arriver à placer sa naissance, d'après la chronologie de M. Brugsch, non pas sous Ramsès Ier, prédécesseur immédiat de Séti Ier, qui ne régna que six ans au plus, mais entre l'an 2 et l'an 10 d'Har-em-heb ; son entrée en fonction dans l'administration du palais de Séti Ier, entre l'an 1 et l'an 8 de ce Pharaon, et sa nomination de grand prêtre d'Ammon entre l'an 43 et l'an 51 du même règne. Mais il porta ce dernier titre pendant vingt-sept ans ; il dut donc en exercer les fonctions jusqu'à une époque dont le terme se place entre l'an 19 et l'an 27 de Ramsès II, fils et successeur de Séti Ier.

Il eut en effet l'occasion d'exécuter d'importants travaux pour ce dernier roi, dont les cartouches sont gravés sur les bras de sa statue ; aussi déclare-t-il, dans la suite du texte, qu'il fut son architecte principal dans le lieu appelé *x'ent-Z'âm*, et qu'il dirigea la construction d'un monument dédié à Ammon par Ramsès II, sous le nom d'*édifice sacré de Ramsès-aimé-d'Ammon-qui-écoute-le-croyant*, à la porte supérieure de la demeure d'Ammon, c'est-à-dire probablement dans la partie la plus élevée de Thèbes. Nous voyons,

1. Voir la note 44.

d'autre part, qu'il orna ce monument d
de granit, d'une ou de plusieurs colonnad
bâti en calcaire de la chaîne Arabique,
d'arbres, et d'énormes mâts d'or (dorés) é
ou l'esplanade, devant la façade de l'édific
de grandes barques sacrées le lac y attena
sacré à la triade de Thèbes.

Tous ces détails indiquent clairement
édifice religieux de premier ordre; mais n
le nom que lui assigne notre inscription n'a
retrouvé dans les dédicaces monumentales,
d'un document positif pouvant nous apprendr
se rapporte ce nom, les indications que je vi
tuler pourront seules nous mettre sur la voie
naître.

Il est certain d'abord qu'un des titres partic
mon à Thèbes était celui de *sem-neh*[1] ou *écoutan*
ainsi que je l'ai reconnu dans les inscriptions d
l'Est à Karnak[2], lorsque en 1859 j'eus l'avanta
pagner mon savant collègue et ami M. Mariette-
Haute Égypte.

Mais la dénomination de porte supérieure de
d'Ammon ou de Thèbes, qui semble répondre à
appelée *Z'âm*, dans notre texte, paraît en effe
à la partie de la ville antique située au pied de
Libyque, sur la rive gauche du Nil[2], bien mieux c
nak et à ses environs. Or, de ce côté aucun obélisc
resté debout ou apparent à la surface du sol; nous
donc encore privés d'un précieux point de repère et
à chercher simplement quel monument, construit
règne de Séti Ier et de Ramsès II dans cette région, pe
venir à la description de Bakenkhonsou.

1. Voyez la note 54.
2. Voyez la note 50.

tous les cas, le palais de Médinet-Abou, qui est ordinairement appelé *hâï-Râ-usr-mâ-num-Z'âm*, *palais de Râ-user-mâ joignant Z'âm* ou *voisin-de-Z'âm*, puisque le nom même de ce monument nous apprend qu'il était situé en dehors du quartier où nous avons à chercher. Serait-ce plutôt le temple de Qournah? Tout porte à le croire. Il fut en effet construit par les deux souverains dont les inscriptions de la statue de Munich mentionnent les noms, et les dédicaces du monument suffiraient à le prouver; car, outre celles qu'on lit dans les Notices de Champollion, t. I, p. 296 et suivantes, j'en ai copié d'autres pendant mon dernier voyage d'Égypte, en 1862, qui ne sont pas moins claires à cet égard[1]. La première est ainsi conçue, après les titres et noms de Ramsès II :

Ar-n-w *m* *mnnun-w* *n tw* *Amn râ* *sut[n] ntr-u*

Il a fait dans ses memnonia à (son) père Ammon-Râ, roi des dieux,

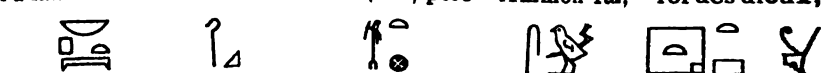

nb p-t *h'q* *Z'am* *s-mau* (69) *hâï-t* *n*

seigneur du ciel, souverain de la Thébaïde, l'achèvement du temple de

tw *sut[n]* *Râ-mâ-mn* *si râ*

(son) père, le roi (de la région supérieure), Râ-men-mâ, le fils du soleil,

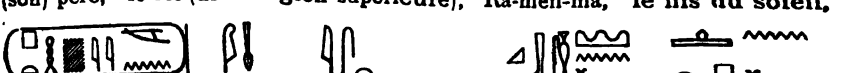

Pth'-[St]ï-mr-n *mâ-æ'ru* *ast* *qb-n-w* (70) *h'tp-n-w*

Merenptah-Séti I^er^, justifié[2], lorsqu'il (ce dernier) se fut élevé, qu'il fut en paix

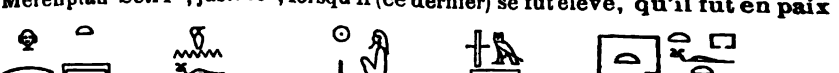

h'r *nm-n-w* *Râ* *am p-t* *hâï-t-w tn*

en haut et qu'il eut rejoint le dieu soleil dans le ciel[3]; ce sien temple (était)

1. La première a été publiée par Lepsius, *Denkm.*, III, 152 *d*, *e*.
2. C'est-à-dire *défunt*.
3. Euphémisme pour exprimer la mort.

MONUMENT BIOGRAPHIQUE DE BAKENKHONSOU

m r-ḏ (?) *ḥḏ-t* *sb-u-s* *m* *u..*

en voie de construction, ses portes (étaient) en pièces (

s-ḥ'ḏ-sn *sbt-u-s nb* *m* *anr* *tb* *n ḏr*

être montées; tous ses murs de pierre (et de) brique; n'était

kḏt-u-nb-t *am-s* *m sx'-u* *x't* *r-pu* (71)

aucun des travaux en eux, en peinture et sculpture également;

ut-n *si-w* *nb tḏ-ti* (?) *Rḏ-usr-mḏ-stp-n*

ordonna son fils, le seigneur des deux mondes, Rḏ-user-mḏ-sotep-

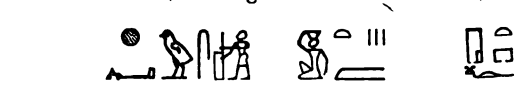

x'us *ḳḏ-t-u m* *ḥaï-t-w* *n...*

(Ramsès II), d'exécuter (ces) travaux dans sa demeure d'un million d'an

m *x'wt* *n Apu.....*

en face des Apu.....

On voit, par ce commencement de dédicace, que le tem
fut laissé inachevé par Séti Ier, et terminé seulement par s
fils et successeur Ramsès II, comme celui dont notre inscr
tion fait mention. Vient ensuite une lacune de trois grou
hiéroglyphiques; puis le texte fait mention de barques sacré
de celles probablement que Bakenkhonsou I^er^ plaça sur le lac
temple :

nub m nub (?)

modelée d'or,

..... *m* *uaḏ-w* *ḥ'tp m* *ḥaï-t-w*

..... dans sa barque, en paix dans sa demeure

z'á ntr m ua-w n h'á-u

le dieu navigue dans sa barque, en substance,

m h'b-w n

dans sa fête de

an r h'tp m [w'n]u

la montagne pour être en paix dans [l'intérieur]

ḥáī-t-w m

de sa demeure, comme

ap n sutnīu

le premier des rois (Osiris).

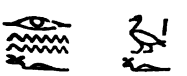

ar-n-n-w sī-w

(C'est ce que) lui a fait son fils,

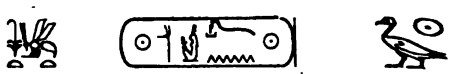

sut[n]-w'b(?) Rá-usr-má-stp-n-Rá sī-rá

le roi Rá-user-mà-sotep-en-Rá, le fils du soleil,

Amn-mr-Rá-ms-s

Ramsès II, aimé d'Ammon

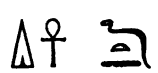

tá ánw' z'-t

vivant toujours.

Je ne citerai que des fragments d'une autre inscription du même monument, qui sont en quelque sorte le complément de celle-ci. On y trouve encore la mention sacrée. Ce sont les nomes de la Basse Égypte personnifiés, qui parlent à Ramsès II : *Nous sommes venus vers toi*, disent-ils, *pour t'apporter les biens, etc...*

r s-h'b ḥáī-t n tw-k ma ar-k sī mr-w

pour fêter la demeure de ton père comme tu fais (toi-même), fils qu'il aime;

tu-k ma Ḥ'r nṯr

tu es comme Horus, qui rend hommage

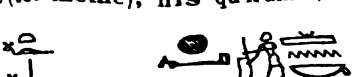

tw-w ..... w'us-n-k

à son père, etc... tu as exécuté

hâï-t *n-tw-k* *ârq-ta* *m* *kâ-t-u-s* *ms-k*

la demeure de ton père, terminée dans (tous) ses travaux; tu as inauguré (?)

sm *uaâ-w* *n* ..... *m nub*.....

la cérémonie de sa barque de ..... en or..... etc.....

Ainsi nous trouvons dans ces inscriptions, outre la preuve que le temple de Qournah fut construit par les deux souverains sous le règne desquels Bakenkhonsou avait les fonctions de grand architecte de Thèbes, l'indication que le barques sacrées avaient une grande importance dans c temple, et ce fait est en rapport avec notre texte, qui e donne une mention particulière.

Le lieu où cet édifice est encore debout est désigné com la région occidentale du quartier où nous avons à cherch l'*ouest de Z'âm*[1]; de plus, la partie antérieure de édifice qui était formée par les pylônes étant aujourd détruite, il est possible que les obélisques dont elle d être ornée aient été renversés et enfouis sous les décom C'est là ce qui me paraît le plus probable; car il n'e possible d'arriver à une certitude absolue, à cause d d'étendue des renseignements que donne notre insc

Revenons maintenant à Bakenkhonsou. Le nom de sonnage est connu depuis longtemps déjà par des funéraires de bois de sycomore sculpté, port les formules ordinaires, la légende du défunt:

1. Voir Champollion, *Notices*, t. I, p. 303, 306, etc. Lepsi III, 153; Brugsch, *Geogr.*, t. I, taf. 36, n° 800 et 181. Ce apprennent positivement aussi que le lieu où ce monument s'appelait 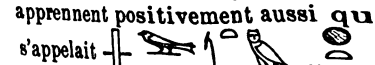 l'*demeure de Z'âm*, en face des Apu ou de la partie aujourd'hui à Louqsor et Karnak.

l'Osiris, premier prophète d'Ammon, Bakenkhonsou, justifié, et par un fragment de statuette de pierre, sur la *chenti* de laquelle on lit les mêmes mots : Ces objets, publiés dans la Description de l'Égypte [1], font partie des antiquités découvertes dans les tombeaux isolés de l'Ouest de Thèbes, et Champollion a en effet reconnu la sépulture de notre personnage dans l'un des plus grands hypogées d'El-Assassif. Cette belle tombe, malheureusement très dégradée maintenant, est ornée de six statues colossales taillées dans le roc, et on y lit encore la légende complète du défunt : 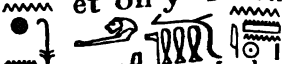 « Le noble » chef chargé des prophètes d'Ammon-Râ, seigneur des » Ẓ'âm-u, le prophète d'Ammon, Bakenkhonsou, justifié » (Champollion, *Notices*, t. I, p. 538).

Je crois reconnaître aussi son nom dans la précieuse liste généalogique que le prêtre Râ-num-het, qui était grand architecte de la Haute et de la Basse Égypte en l'an 44 du règne d'Amasis [2], fit graver sur les rochers d'Hamamat. Cette curieuse inscription, reproduite par la Commission prussienne [3], a été analysée par M. Brugsch [4], et je vais, à mon tour, en donner une traduction aussi complète que possible ;

1. A. vol. II, pl. 76, fig. 1-6, et pl. 80, fig. 8 et 11.

2. Cette date ressort clairement de l'inscription reproduite par Lepsius, *Denkm.*, III, 275 *b*, où ce n'est pas seulement à l'occasion du nom de son père que ce personnage est nommé, comme le pense M. Brugsch, puisqu'il y porte son titre d'architecte de la Haute et de la Basse Égypte, qui, conséquemment, lui appartenait dès cette époque. Je crois même que c'est en commémoration du jour de son entrée en fonction qu'il aura fait graver ce monument, probablement après la mort de son père, qu'il nomme avant lui. Il faut donc supposer que l'architecte Aahmès-sâ-nit mourut ou tout au moins quitta ses fonctions à cette époque, et cela nous donne une génération de plus que dans les calculs de M. Brugsch.

3. Lepsius, *Denkm.*, III, 275 *a*.

4. *Histoire d'Égypte*, p. 258-261.

mais on y rencontrera encore quelques lacunes que la forme négligée des caractères ne permet pas de combler avec certitude.

M. Brugsch a reconnu, d'après un autre monument[1], qu'un des ancêtres de Râ-num-het, nommé Har-em-bes-ef, ou plutôt Har-em-ses'-w, occupait comme lui les fonctions de grand architecte de l'Égypte, en l'an 21 du règne de S'as'anq Ier; or la liste contient deux architectes de ce nom, le 13e et le 15e, qui sont les 12e et 14e ancêtres paternels de Râ-num-het, et ce savant distingué pense que cette date se rapporte au second, tandis que je crois au contraire que c'est au premier.

Enfin Bakenkhonsou, 4e de la liste, et de même qualifié architecte, est son 21e ancêtre, qui se trouverait contemporain de Séti Ier et de Ramsès II, si ce Bakenkhonsou est, comme je le crois, le même que notre grand prêtre d'Ammon. Cela paraît très probable au premier examen de la liste; car on s'aperçoit que la famille de Râ-num-het était d'origine thébaine, ainsi que le prouvent non seulement les noms d'Uz'a-Khonsou et de Bakenkhonsou, mais encore les titres sacerdotaux du 15e ancêtre, qui fut successivement, comme notre personnage, 4e, 3e, 2e et 1er prophète d'Ammon (dieu de Thèbes), architecte, etc., longs titres qui peuvent n'avoir pas été répétés devant chacun des noms qui suivent, tout simplement pour épargner du temps ou de la place. Cependant je dois reconnaître qu'un assez grave obstacle s'oppose à l'identification que je propose : c'est que de Râ-num-het, l'an 44 d'Amasis, au Bakenkhonsou de la liste, il n'y a que vingt-deux générations, inclusivement, et, qu'en calculant sur la moyenne habituelle de trois générations par siècle, on n'obtient pas un nombre d'années suffisant pour arriver au règne de Ramsès II. Ainsi vingt-deux générations équivalent, d'après ce système, à 733 ans et 4 mois, tandis que l'espace de temps qui sépare l'an 44 d'Amasis de l'an 27 de Ramsès II,

1. Lepsius, *Denkm.*, III, 254 *c*.

dernier terme possible des fonctions de notre grand architecte de Thèbes, est d'environ 850 ans, d'après les meilleures autorités en matière de chronologie égyptienne; et cette estimation semble être justifiée par la date astronomique du palais de Médinet-Abou, qui, suivant les calculs de M. Biot, placerait l'an 1300 avant notre ère sous le règne de Ramsès III. Il faudrait donc supposer des générations de 38 ans passés au lieu de 33 et 8 mois en moyenne; à la vérité, cela n'est pas impossible, surtout chez un peuple où la longévité a de tout temps été remarquable, puisque à l'époque où fut écrit le livre de Ptah-hotep, comme à celle qui nous occupe, le terme naturel de la vie humaine était estimé à cent dix ans. Il serait facile d'admettre aussi que la liste d'Hamamat a pu être abrégée volontairement pour n'y pas laisser de lacune dans la série des titres, dans le cas où un petit-fils aurait succédé à son grand-père, ce qui est très possible, ou involontairement par la perte de quelque document qui n'est peut-être pas parvenu jusqu'au règne d'Amasis; mais je préfère m'en tenir à ma première supposition et admettre des générations un peu plus longues que la moyenne ordinaire, d'autant plus que, dans le cas qui nous occupe, on ne doit pas calculer la durée des générations sur la primogéniture; car, comme on n'arrivait à ces grandes fonctions que dans un âge avancé, on devait les occuper jusqu'à la mort, et le fils aîné dut rarement succéder à son père. L'inscription publiée par Lepsius (*Denkm.*, III, 275 *b*) indique d'ailleurs que le dernier descendant était le fils aîné de son prédécesseur, et cette seule indication prouve que le fait n'était pas habituel.

Voici maintenant cette liste généalogique, à laquelle je joins toutes les indications chronologiques qui peuvent servir de points de répère entre l'époque d'Amasis et celle de Ramsès II [1].

1. Je dois à M. E. de Saulcy, de Metz, un intéressant travail que je regrette de ne pouvoir insérer ici *in extenso;* c'est un examen détaillé de la question de savoir si, les dates de l'an 44 d'Amasis à l'an 30 de

Indications chronologiques.

1. Au divin père d'Héliopolis, divin père de *(Memphis?)*, gardien des temples, son fils qu'il aime, *l'hiérogrammate d'Héliopolis* (l. 2), premier prophète du pays, au milieu de l'*Adytum*, prophète de (Num-Râ?) dans le Khu-Râ, prophète de Khonsou et d'Har*(-em-ra-kep?)*, prophète de Ptah(-en-ra-kep?), prophète d'Amen-neb-nep, prophète des dieux, chargé de l'Âu[1], prophète de Ptah..., prophète de..., architecte des 30.... des 30, supérieur des archers, gardien des constructions dans le pays entier, architecte de la Haute et de la Basse Égypte. ..... RÀ-NUM-HET..... (Né sous le règne d'Amasis, ainsi que l'indique son nom, fut en fonction de l'an 44 d'Amasis à l'an 30 de Darius[2].

2. Fils de l'architecte de la Haute et de la Basse Égypte..... AÀHMÈS-SI-NET..... (Né sous Amasis; en fonction jusqu'à l'an 44 de ce roi. Sa femme s'appelait Sa-t-newer-tum[3].

3. Fils de l'architecte de la Haute et de la Basse Égypte..... ÂNKH-PSAMÉTIK..... (Nés après l'avènement de Psamétik Ier (XXVIe dyn.), ainsi que l'indique leur nom.

4. Fils de l'architecte..... RÀ-UAH-HET-RAN-UER.

Darius étant données pour l'architecte de Râ-num-het, on peut trouver dans la liste un nombre suffisant de générations pour que le vingt-deuxième architecte, nommé Bakenkhonsou, ait pu vivre sous les règnes de Séti Ier et de Ramsès II, et par suite puisse être identifié avec le Bakenkhonsou de la statue de Munich. M. de Saulcy admet, avec M. Brugsch, que le quinzième architecte de la liste est celui qui mourut l'an 21 de Sasanq Ier, et il arrive à des conclusions négatives, qui me donnent de grands doutes sur l'identification que j'ai proposée; il reconnaît cependant, comme moi, que la liste peut avoir été abrégée dans certaines parties et que la durée des générations doit être estimée beaucoup au-dessus de la moyenne ordinaire, puisqu'il ne faut pas calculer sur les primogénitures. En supposant, comme je l'ai fait, que c'est le treizième de la liste qui mourut la 21e année de Sasanq Ier, on trouve au contraire que le nombre de générations qui reste peut suffire à la rigueur pour atteindre l'époque de Séti Ier et de Ramsès II, et que la durée de chacune d'elles ne dépasse pas les limites du possible, à la condition toutefois de n'attribuer l'héritage du titre qu'à l'un des derniers fils de chaque architecte, pendant neuf générations. Ces dernières conditions, mais avec toute réserve et sans en tirer de conclusions absolues.

1. Lac sacré d'un temple?
2. Lepsius, *Denkm.*, III, 275 *b*.
3. Lepsius, *Denkm.*, III, 275 *b*.

		Indications chronologiques.
5. Fils de l'architecte.....	NES-S'U-NU (?)..... ..	(Devait être en fonction sous Psamétik Ier, puisque c'est après l'avènement de ce roi qu'il donne naissance à son successeur.
6. Fils de l'architecte de la Haute et de la Basse Égypte, toparque et fonctionnaire..... ..	PAN-HABU.	
7. Fils de l'architecte et fonctionnaire..... ..	NES-S'U-NU (?)	
8. Fils de l'architecte et fonctionnaire.....	PA[N]-HABU.	
9. Fils de l'architecte et fonctionnaire.....	NES-S'U-NU (?).	
10. Fils de l'architecte et fonctionnaire.	PA[N]-HABU.	
11. Fils de l'architecte et fonctionnaire.....	NES-S'U-NU (?).	
12. Fils de l'architecte et fonctionnaire.....	PA[N]-HABU.	
13. Fils de l'architecte et fonctionnaire.....	HAR-M-SES'-W.....	(Mort l'an 21 de S'as'-anq [1].
14. Fils de l'architecte et fonctionnaire.....	TATĪ (?).	
15. Fils de l'architecte et fonctionnaire.....	HAR-M-SES'-W.	
16. Fils du deuxième prophète, troisième prophète, quatrième prophète et premier prophète d'Ammon-Râ, roi des dieux, architecte, toparque et fonctionnaire.	AMN-HER-P-MÂS'A.....	(Titres du sacerdoce de Thèbes pouvant faire supposer que ce personnage vivait sous une des dynasties diospolitaines.
17. Fils de l'architecte, toparque et fonctionnaire.....	PEPI.	
18. Fils de l'architecte et fonctionnaire.....	...MU.....	
19. Fils de l'architecte et fonctionnaire.....	M[À]Ī (?).....	(Un architecte du même nom et d'origine thébaine vivait sous la XIXe ou la XXe dynastie (Lepsius, *Denkm.*, III, 142 *i*).
20. Fils de l'architecte, toparque et fonctionnaire.....	NEWER-MENU.	
21. Fils de l'architecte, toparque et fonctionnaire.....	UZ'A-KHONSU [P]-KHROD	(Nom thébain. Ce personnage dut entrer en fonction après son père, sous Ramsès II (?).

1. Lepsius, *Denkm.*, III, 254 *c*.

		Indications chronologiques.
22. Fils de l'architecte et fonctionnaire.....	BAKENKHONSOU [1].	Né sous Har-em-heb ; en fonction sous Séti Ier, et au moins jusqu'à l'an 19, si ce n'est jusqu'à l'an 27 de Ramsès II (?).
23. Fils du prophète d'Ammon-Râ, roi des dieux, gardien de la demeure du soleil, architecte de la Haute et de la Basse Égypte...	RÀ-HOTEP-NEWER.....	Donne naissance à Bakenkhonsou sous Har-em-heb (XVIIIe dyn.); en fonction jusqu'à l'an 43, au moins, de Séti Ier (?).
24. L'architecte de la Haute et de la Basse Égypte, toparque, fonctionnaire et maître des cérémonies (?) en chef du roi Z'â-ser [2]..	I-M-HOTEP.....	Ces derniers personnages ne doivent pas appartenir à la même branche, ainsi que le pense M. Brugsch ; il semble, d'après les noms propres, et particulièrement d'après celui de la femme, qu'ils sont à peu près contemporains de Râ-num-het, qui vivait sous Amasis.
25. Fils de l'architecte de la Haute et de la Basse Égypte, enfanté de la dame Sâ-t-newer-tum....	KA-NEWER.....	

Reste à toujours (cette inscription) !

Quoi qu'il en soit de l'identité de notre personnage avec le Bakenkhonsou de la liste d'Hamamat, nous devons reconnaître que ce *noble chef* fut grand prêtre d'Ammon, architecte principal de Thèbes et constructeur d'un des principaux édifices religieux de cette ville, probablement du temple de Qournah, sous les règnes de Séti Ier et de Ramsès II. L'étude des trois inscriptions qui décorent sa statue nous a révélé plusieurs faits intéressants; il y parle en effet à l'humanité, qu'il envisage sous trois aspects différents, c'est-à-dire que, dans le premier texte, après une courte prière, par laquelle il demande aux dieux de Thèbes que la mémoire de son nom se perpétue dans son pays à toujours, il s'adresse seulement à la caste sacerdotale ou la classe instruite de son temps, et réclame d'elle des soins religieux ou funéraires. Dans la

1. Ce nom est le seul de la liste qui soit suivi d'un déterminatif, et c'est un signe d'honneur, , qui est employé.

2. Ce nom royal est malheureusement inconnu jusqu'ici; il porte le numéro 387 dans le *Kœnigsbuch* de Lepsius.

seconde inscription, il invite l'homme, quels que soient son âge et sa condition, à se reporter vers lui dans le passé pour apprécier le bonheur qu'il eut de consacrer sa vie au service de son dieu, auquel il demande ensuite de prolonger son existence jusqu'à la limite extrême du possible. Ce dernier fait nous montre certainement que tout ceci fut écrit de son vivant et sans doute rédigé par lui-même. Enfin, dans la dernière épigraphe, qui est la plus importante, c'est spécialement la postérité qu'il invoque, et cela pour nous transmettre, à nous qui sommes séparés de lui par un espace de trente-deux siècles, toute l'histoire de son existence avec les détails les plus intéressants sur la pratique d'une charité que, de nos jours, on appelle chrétienne, sur la hiérarchie sacerdotale et l'architecture religieuse de son temps.

Nous devons, en vérité, un hommage de gratitude à ce vieil Égyptien, qui fut si bien inspiré, aujourd'hui que, grâce aux précieuses indications de M. Alphonse Mallet, son intention est réalisée, et que, grâce à l'immortel génie de Champollion, nous sommes en état de la comprendre et d'en tirer profit.

NOTES PHILOLOGIQUES

(1) J'ai déjà indiqué dans une première publication (*Notice de quelques antiquités relatives au basilicogrammate Toûth ou Téti*, p. 24, note 2, [p. 52, note 4 du présent volume]) le sens que j'attribue à la formule funéraire *sutn tá h'tp*, ou *tá h'tp sutn*, *offrande de mets au roi*, ou *h'tp tá sutn*, *mets offerts au roi*, c'est-à-dire à Osiris, le *roi* du temps des dieux, le *roi des siècles* 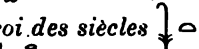 , le *roi, souverain de l'éternité* (momies des musées de Munich et du Louvre, n° 2562), le βασιλεὺς καὶ κύριος Ὄσιρις de Plutarque (*De Is. et Os.*, § x). Le sens d'*hommage* au lieu de *mets* est également admissible pour le mot *h'tp*.

(2) Ammon assimilé à Râ, le soleil, représente à la fois le principe mystérieux ou invisible de la divinité et son principe visible, qui se manifeste particulièrement sous la forme de l'astre lumineux.

(3) Toum ou Atmou est le nom du soleil couchant.

(4) Armachis, *Har-m-ax'u*, l'Horus des deux demeures solaires, est le nom du soleil considéré comme dieu de l'Orient et de l'Occident, ou des deux hémisphères célestes, celui d'où il sort à son lever, et celui où il entre à son coucher.

(5) Le mot 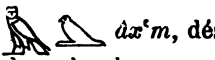 *âx'm*, désigne l'*épervier momifié*, qui est souvent figuré dans les barques divines; il symbolise ici un état *inerte* ou quiescent de la divinité, la larve divine, qui fait antithèse avec son *principe actif*, exprimé par l'idée *âme vivante*. Sur les hypocéphales qui étaient, comme on le sait, destinés à développer la chaleur vitale dans la résurrection des morts, l'*âx'em* est ordinairement figuré par un épervier momifié avec les ailes déployées, pour symboliser le réveil de l'état transitoire de la mort. La racine de ce mot se retrouve dans le copte ⲱⲙⲛ *extinguere, extingui; deficere.*

(6) Methuer, *mu-t-ur-t*, *la grande mère*, forme d'Isis unie à

Ammon; Ἡ δ' Ἶσις ἔστιν ὅτε καὶ Μοῦθ καὶ πάλιν Ἄθυρι, καὶ Μεθύερ προσαγορεύεται (Plut., *De Is. et Os.*, chap. LVI).

(7) Ce groupe hiéroglyphique, composé de deux têtes humaines, l'une, celle d'une femme de face, l'autre, celle d'un homme de profil, est généralement lu *ḥ'r-z'á*, mot composé qu'on rapproche alors du copte ϩⲓⲱⲱ, *super;* mais dans certains titres de divinités, comme celui-ci, sur le cercueil de la reine Aah-hotep, par exemple, il est accompagné de compléments phonétiques qui donnent la lecture *ḥ'r-ápï.* Hathor *à la tête*, ou *au-dessus des montagnes funéraires*, c'est-à-dire *protectrice* des montagnes funéraires; car il me paraît possible de reconnaître dans ce groupe les signes expliqués par Horapollon (I, 24) : Φυλακτήριον δὲ γράφειν βουλόμενοι, δύο κεφαλὰς ἀνθρώπων ζωγράφουσι, τὴν μὲν τοῦ ἄρσενος ἔσω βλέπουσαν, τὴν δὲ θηλυκὴν ἔξω.

(8) *Khonsou optimus quiescens*, « Chonsou l'immuable perfection, tranquille dans sa grandeur » (E. de Rougé, *Étude sur une stèle égyptienne*, p. 16, 170, etc.). C'est le troisième personnage de la triade de Thèbes, le fils d'Ammon et de Mouth.

(9) Le personnage qui est censé prononcer lui-même l'acte d'adoration vient de parler à la première personne en disant : *que reste mon nom, etc.*, puis il se nomme à la troisième personne, sans aucune transition, par un tour propre à la langue égyptienne et très fréquent dans les inscriptions; il faut suppléer dans la traduction les mots *moi qui suis*, pour faire comprendre la relation des divers membres de phrase. Dans la suite du texte, il continue à la troisième personne pour revenir à la première, et encore une fois à la troisième; je suppléerai donc de nouveau les mots *qui suis* et *celui qui*, pour l'intelligence du texte.

(10) 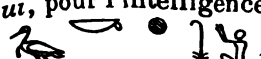 *Bák-n-x'nsu, Bak-en-Khonsou*, ce nom signifie *serviteur de Khonsou*, et Khonsou, fils d'Ammon et de Mout, est le troisième personnage de la triade divine de Thèbes, ainsi que je l'ai dit dans la note 8. Notre personnage portait donc un nom particulièrement usité à Thèbes.

(11) La partie radicale du mot a disparu sur le monument, mais il est facile de la restituer à l'aide de textes analogues; ainsi, dans l'inscription de la statuette A, 84, au Louvre, le défunt s'adresse

aux 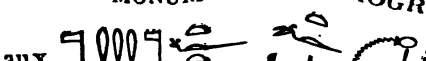 *prophètes*
ficateurs et officiants. Dans celle de la statue
vient sur la terre, aux *purificateurs* et aux
dans le texte de la stèle d'Antew (C. 26), à c
terre, à *tous les Puissants*, à *tous les pur*
grammates et à *tous les officiants*. Les pur
mentionnés dans les trois textes et étant pl
immédiatement après les prophètes et les div
tution doit être exacte. De plus, on verra par l
que Bakenkhonsou s'adresse ici seulement
ordres sacerdotaux dont il fit successivement

(12) *Ammâ, donne, donnez*, est une forme
ou *mâ, donner*, qu'il ne faut pas c
l'a fait, avec le mot ou , copte ⲧⲟⲓ, *
d'Ibsamboul [dans la *Revue Archéologique*,
trouve un bon exemple de la forme *ammâ*
qu'adressent à Ramsès III les Philistins vain
pylône, massif de gauche, au palais de Médin
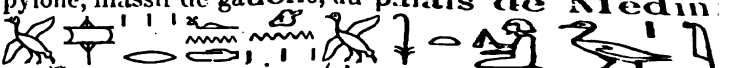
souffles pour nos narines (c'est-à-dire, *la vie*)

(13) *ânx*ᶜ*-u*, déterminé par le signe
fleurs. Cf. les inscriptions de la statuette C.
après une phrase dont le sens me paraît être
» divins pères suivent (la cérémonie?) ; ils te
et après une assez longue lacune, on lit :
des fleurs (*ânx*ᶜ*-u*), *des parfums et des*
sonne, etc.

Ce mot peut être comparé à 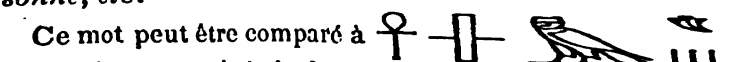
une substance végétale dont on formait un
des morts (*Todt.*, 13, 2), ainsi qu'au mot
M. Brugsch assimile au copte ⲁⲱⲱⲡⲣ, *Pisu*
[*démotique*], p. 25). Le radical *ânx*ᶜ entre,
la composition du nom de plusieurs végét
croire que l'idée de la vie soit toujours att

car le mot *ânx'-ânx'*, ou *ânx'-tï*, qui désigne les oreilles (*Todt.*, 133, 8), n'a aucun rapport avec elle; le mot *ânx'-u* ne peut signifier que des fleurs ou des végétaux, car il entre dans l'énumération des offrandes comme les parfums et les libations.

(14) *x'ntu*, ou *x'nut*, forme du mot *x'nu-t*, qui répond trois fois au grec εἰκών, dans l'inscription de Rosette (l. 6, 7 et 14). Cette expression est en parallélisme avec *z'*, *substance, corps, dépouille mortelle*, et désigne certainement *la statue, l'image* du défunt; cependant, sous la forme *x'ntï* (Sharpe, *Eg. Inscr.* [1st Ser.], pl. 35, 9), elle paraît exprimer quelque chose de plus, comme la *forme* ou le *type* de l'individu lui-même.

(15) pour *qbh'*, *libation*. Le groupe est idéographique.

(16) *x'u*, *honorer, faire honneur*. Ce mot se prend souvent aussi dans le sens d'*honneurs divins, cérémonie religieuse, culte*, et son sens primitif est celui de *splendeur, splendide, resplendissant*; c'est avec cette signification qu'il désigne principalement l'état de l'homme après la mort, lorsque l'âme s'est réunie au soleil, et que, suivant certaines croyances, le corps lui-même est devenu lumineux. Le serpent Uræus, symbole exclusif de la dignité royale, s'appelait aussi *x'u*, *splendeur*, et la signification primitive de cette racine a également permis de l'appliquer à toute *splendeur*, à toute *magnificence*, aux *embellissements fastueux* des temples. On trouvera plus loin plusieurs exemples de cette dernière acception. On peut consulter, pour les nombreuses significations de ce mot, Birch, *Trans. of the royal Society of lit.*, 1862, p. 242-247; *The ann. of Thothmes III*, p. 10, note *g*, et p. 19, note *b*; E. de Rougé, *Mémoire sur l'inscription d'Ahmès*, p. 60; *Statuette naophore du Vatican*, p. 16, et l'excellente *Étude sur la stèle de la Bibliothèque*; enfin, Chabas, *Études égyptiennes*, 1er mém., p. 18, et 2e mém., p. 21; *Un hymne à Osiris*, p. 11 à 15; *Inscr. d'Ibsamboul* [dans la *Revue Archéologique*, t. XV], p. 703-704; *Étude sur le Papyrus Prisse* [*Ibid.*, t. XV], p. 11, etc.

(17) Je dois à mon savant ami M. Brugsch la lecture de ce mo

qu'il rapproche avec raison du copte
L'épithète s'abrège en
proclamant la vérité, dans l'inscription de
gr est une variante de *gra*, s'én
élocution, que l'on peut comparer à l'hébr
et, et au copte ϫⲉⲣⲉ, *dicere*; il
la déesse *mr-s-gr*, c
ou *l'invocation*. (Conf. Chabas, *Pap. Pris*
M. de Rougé a reconnu qu'il ne faut pas
que je lis *x'r*.

(18) *hâr*, *quiescere*, *se reposer* (E
d'Ahmès, p. 71); *être satisfait*, *goûter le bo*
[*à Osiris*, dans la *Revue Archéologique*,
se complaire, *être content* (Chabas, *Pap.*
Revue Archéologique, t. XV], p. 12). Ce
douteux; j'aimerais mieux *foi*, *confiance*,
logue. Les dérivés coptes sont : ϩⲉⲣⲓ M.
ponere; ϩⲟⲣⲟⲩ T. *sedare*, *quiescere*; ϩⲟⲣⲡ
tus, *lenis*, *mansuetus*, *tranquillus*, *sedatus*.

(19) *s-àâ*, *faire grandir*, forme
grand. Le volumen est déterminatif
comme celle de la grandeur.

(20) *s-rx'*, *enseignement*, *doctri*
tantif d'après la place qu'il occupe dans la
comme les précédentes. C'est le nom ver
du radical *rx'*, *connaître*, *savoir*; il ne fa
le groupe *sx'r-u*, *projets*, *intent*
donnerait aussi un sens très satisfaisan
accompagné des marques du pluriel; s
plusieurs fois dans les autres inscriptio
orthographe est toujours la même. La g
extrêmement soignée, il est difficile d'y s
interversions dans l'ordre des caractères.

(21) Voir la note 17.

(22) Voir les notes 19 et 20.

(23) Euphémisme pour *Celui meurt à son tour* ou *qui mourra à son tour*. L'anéantissement de l'être était considéré par les Égyptiens comme un châtiment réservé aux méchants; c'est par cette raison qu'ils employaient toujours une expression figurée pour parler de la mort d'un juste. Ici c'est *approcher la divinité;* mais on trouve plus ordinairement *i m hotep, aller en paix.*

(24) Cette restitution est loin d'être certaine; je ne la suppose, d'après un passage de l'inscription du dos de la statue, que pour faire comprendre le sens général du texte, qui est malheureusement très mutilé.

(25) 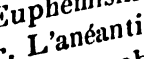 *s'rau, ar-ḫ'm-t, enfant,* (*homme*) *marié.* Littéralement *enfant* et *faisant femme, ayant femme*, car je crois qu'il faut reconnaître ici une application de l'expression du mariage signalée par M. de Rougé dans cette phrase : « j'étais à l'état d'enfant, je ne voyais pas de femme » (*Mém. sur l'inscr. du tomb. d'Ahmès*, p. 146-148). Mais je préfère la lecture *ar* au propre *facere*, pour le verbe qui est au participe présent dans notre inscription. Je dois ajouter cependant que la lacune qui suit ne me permet pas d'avoir une entière certitude sur la signification de ces mots. Quoi qu'il en soit, ces expressions se rapportent à l'homme, quels que soient son âge et sa condition. Dans la première inscription, Bakenkhonsou s'adresse aux prêtres; ici, il semble parler à toute l'humanité.

(26) Dans cette phrase, la particule *r* doit être considérée comme la marque du comparatif de supériorité; M. Birch en a le premier donné des exemples. Les mots *ḫ'ś' tá*, relatifs au *bonheur*, peuvent se traduire *brille dans ce monde.*

(27) Cette phrase est à la troisième personne, suivant le tour grammatical qu'employaient fréquemment les Égyptiens dans les textes poétiques. Je ne l'avais pas bien comprise dans la traduction que j'ai donnée dans la *Revue Archéologique*; [cfr. p. 271 du présent volume].

(28) M. Brugsch assimile avec raison ce mot au copte ⲁⲙⲁϩⲓ, ⲉⲙⲁϩⲓ M. *vi capere, occupare, possidere, retinere, prœcalere, etc.*

ausgs B. *prehendere, tenere, retinere.* La forme t
s'en éloigne un peu plus.

(29) 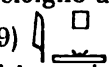 *ap u.* Ce groupe s'écrit comme
pluriel; mais le sens de la phrase nécessite un
correspondant exact du copte ωn (on in comp. н
rare, reputare, existimare, æstimare, imputare,
pluriel remplace le pronom de la troisième p
(Lepsius, *Denkm.*, III, 219 *c*, 9) : 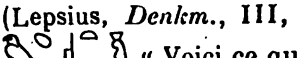 « Voici ce que Sa Majesté calcule en
son père Harsiési; » et le même radical se prend so
le sens de *juger* (*Todt.*, 125, 36) : 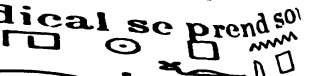
grand jugement; précédé de l'S causative, il a l
fications.

(30) Dans un travail intitulé : *Notation des* cent
des millions dans le système hiéroglyphique des an
[cfr. p. 257-268 du présent volume], j'ai exposé les
font traduire *million d'années ;* j'y ai cité un exen
notre texte, qui se trouve dans les *Egyptian Inscript*
1re série, pl. 1 (Voyez *Revue Archéologique*, octobre
l'impression de cet article, j'ai reconnu que M. Lep
déjà au même résultat que moi à l'aide d'autres t
donc considérer mes recherches comme des confi
que comme des progrès d'interprétation. J'y ajou
autre texte que je retrouve dans les notes de notre
en Égypte, c'est l'inscription d'un bas-relief du mo
par M. Mariette-Bey, à Deïr el-Bahari ; la déesse
représentée inscrivant les tributs de toute nature a
férents peuples à un roi de la XVIIIe dynastie. On li

S-mn *m* *ss^{c}-u* (pour *sx^{c}-u*) *h^{c}sb* *t*
(Elle) met en écrits les comptes de qu

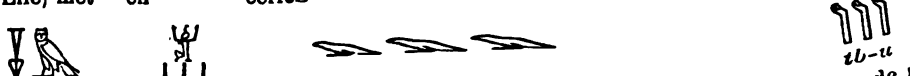

sm *...-u* *... -tt* *tb-u*
additionné des millions, centaines de mille, dizaines de

...-u *s'p* *bau-u* *n snb-u* (?) *rsu* *n* *Amn*

et centaines reçus des charriages des pays du Sud pour Ammon,

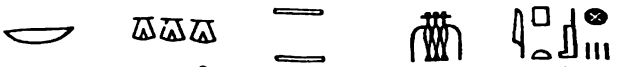

nb *ns-u* (?) *tá-ti* (?) *x'nt* *ap-t-u*

seigneur des trônes du monde, qui est dans Thèbes.

(31) pour . C'est une orthographe irrégulière qu'on rencontre assez souvent. Je trouve une phrase analogue dans les inscriptions d'une statuette funéraire du Musée du Louvre (A, 84, côté gauche) :

Je parle à vous qui viendrez après (ma) fin dans des millions d'années.

(32) 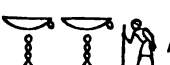 *kh'kh'*, *caducité, vieillesse, sénilité.* (Chabas, [*Le Papyrus magique Harris*], *Glossaire*, n° 267.)

(33) *ârq-u, comblé* (?). Cf. ⲁⲣⲕ T. ⲁⲣⲕ M. *extremum, extremitas, terminus.* Le verbe *ârq* signifie au propre *terminer* (Chabas, *Pap. Prisse* [dans la *Revue Archéologique*, t. XV, p. 15], pl. II, 3); il veut dire aussi *accomplir* : 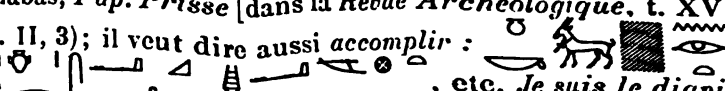 , etc. *Je suis le dignitaire* (?) *qui a rendu son cœur bienfaisant pour accomplir son existence, qui aime son pays, etc.* (Louvre, A, 84.) Sa signification au figuré paraît être *combler, satisfaire, contenter.* (Cf. Chabas, *Les inscriptions des mines d'or*, p. 24, note 3.) C'est le seul sens, je crois, qui puisse convenir à la phrase. Les signes du pluriel rappellent la pluralité des hommes, bien que leur cœur soit exprimé au singulier. On rencontre assez souvent des incorrections grammaticales de ce genre, et celle-ci ne doit pas nous arrêter.

(34) L'inscription d'Ahmès commence par ces mots : *Je m'adresse à vous tous les hommes*, tá-a rx'-tn, *je vous fais connaître, etc.* (Voyez le Mémoire de notre savant académicien M. le vicomte E. de Rougé.)

(35) *qa*, ⲥⲁ T. *species*, *forma ext*

qâau, *forme*, *nature*, espèce, c
d'une chose ou d'un individu (Chabas, [*Le Pa*
ris], *Glossaire*, n° 225). Ici c'est *la* person
mieux dire, *le personnage que joua l'individ*
mate avait employé le groupe *ká*, *type*, pe

(36) *arï-a*, *j'ai été*; littéral. *j'ai fait* [
le régime direct exprime un espace de tem
français, *faire un an de service militaire*. La
le verbe *ar*, indique presque toujours le passe

(37) J'emprunte à M. Chabas la traductio
lisais d'abord *à l'état d'enfant intelligent*,
paraît préférable.

(38) *h'r-ah'*, *supérieur*, *chef d'intend*
pharaoniques contenait les écuries des chevau
et les fils aînés des souverains portaient sou
(*kâz'n*) du grand *ah'* de Sa Majesté. Ce lie
avoir résidé la plus grande partie de l'admi
royales, dépendait du *x'n*, l'*intérieur*. (Voir l
217 *f*, et 219 *e*, 15.) Je crois que le mot *int*
exactement à ce que pouvait être l'*ah'* d'un p

(39) *s-x'pr*. Ce groupe, employé cor
fication de *faire exister*, *donner le moyen d*
est substantif et doit désigner la partie de
pourvoit à toute chose dans l'intérieur du
l'*intendance*, et je crois que les mots *h'r-ai*
sauraient être mieux traduits que par *surinte*
du roi (Cf. note 45).

(40) *h'sï-w-u-a*, *il me récom*
comporte plusieurs significations et a été d
discussions philologiques. Sans revenir sur
sujet, j'ajouterai seulement qu'un des sens
moi est celui de *récompenser* ou *récompense*
faction; c'est un dérivé de celui qu'a conser
ϩωc, *laudare*, qui se retrouve également

glyphiques. M. Birch a proposé les significations *désir, volonté, ordre* et *sujet*, ou *celui qui reçoit et exécute les ordres*; ces interprétations me paraissent douteuses, et je crois qu'on peut toujours les remplacer par l'une de celles que je viens d'indiquer. Les *ḫ'si-u*, dont les tombeaux étaient voisins de ceux des rois dans la nécropole de Thèbes, d'après le *Papyrus Abbott*, n'étaient pas les *sujets* de basse classe, mais bien au contraire les nobles, ceux qui étaient *loués, récompensés* ou *honorés* par leur souverain. C'est dans ce sens qu'il faut traduire un exemple cité par mon savant ami M. Chabas, dans son excellente interprétation du *Papyrus magique Harris*, p. 77 : *nuk ââ m nu-w as m pr-w, ḫ's-ââ* (ou *ḫ'si*) *n abt-w*. « Je suis le grand dans sa ville, le vénérable dans sa demeure, le très dévoué en son logis. » J'aimerais mieux : le vénérable dans sa demeure, l'*honoré* (ou le *très honoré*) en son logis.

La formule ou , suivie ordinairement du nom royal, ne se rencontre que sur des statues ou objets de valeur *donnés en récompense* par les Pharaons aux grands personnages qui avaient bien mérité. (Voir Lepsius, *Auswahl*, taf. XI; Louvre, patère d'or du basilicogrammate Thot, et le travail de M. Birch sur cet objet dans les *Mémoires de la Société impériale des Antiquaires de France*; Champollion, *Notices*, t. I, p. 385, 390, etc.) Je l'ai remarquée à Karnak et à Abydos sur des statues de hauts fonctionnaires placées dans les palais et dans les temples comme monuments commémoratifs de noms illustres, et cela à partir de la XI^e^ ou de la XII^e^ dynastie. Ahmès-Pensubn dit dans l'inscription de son tombeau (*Rec. Arch.*, 1854, p. 233) qu'il servit tous les premiers rois de la XVIII^e^ dynastie jusqu'à Thoutmès III, et il ajoute : *Au ph'-n-a ur-t nwr-t, au-a m ânx' n x'r sutn au m ḫ'su x'r ḫ'n-u sn, au mr-tu-a m stp-ss'* (?) [*-sn*]; *nm-n-n-a ntr-ḫ'm-t ḫ'su su*[*tn*]*-ḫ'm-t ur-t Râ-mâ-ḳâ mâ-x'ru*, etc., ce que M. Birch a traduit, assez inexactement suivant moi, par les mots : « I followed » the good chief, I was living in the King's reign, I was among » the subjects of their Majesties, I was attached to the side of the » monarch; again, I acted for the divine wife, chief of subjects, » the elder queen, etc. » Je propose de lire : « J'ai suivi (survécu à) » la bonne princesse (Hatasu) et j'ai vécu sous le roi (Thoutmès III),

» ayant été en récompenses (récompensé) sous Leurs Ma
» règnes susdits) et aimé dans leur palais. Renouvela
» la divine épouse (de Thoutmès III), les récompenses d
» épouse, la grande Râ-mâ-ká (Hatasu) justifiée, etc.
stèle du musée du Caire, découverte à Abydos par M. Ma
à qui j'en dois la communication, porte d'abord la for
catoire *táu m ḥ'ḥ-u nt x'r sutn*

» en récompense du roi, le roi Râ-men-kheper (Thc
» vivant à toujours, au premier prophète d'Osiris, Ne
» dit, etc. » Et le défunt s'exprime ainsi dans les lig

» continué (mon) dévouement (?), j'obtins les récompe
» qui me nomma à sa demeure d'or (son trésorier), q
» parmi ses grands (fonctionnaires), etc. » Plus bas, c

« de même que fit le roi, qui (me) récompensa, renou
» son fils, les récompenses : le roi Râ-áá-x'eperu (
» vivant à toujours, me donna une statue de son
» men-x'eper (Thoutmès III) vivant. »

Ce dernier passage, qui n'aurait aucun sens si l'
par *ordre* ou *ordonner*, semblerait indiquer la s
règnes de Thoutmès III et de son fils Aménophis

vivant ou *vivificateur* ne pouvait s'applique
Je citerai enfin une dernière inscription qui est
Monuments de la collection du comte de Belmore,
stèle de la XII^e^ dynastie, qui commence par une
sous le règne du roi Râ x'eper-ká (Usertesen I),
le dévot (?), divin père Ataï, dit :

« *fut renouv*
» (ou le témoignage de satisfaction), *par le roi q*

» *de mes pères qui furent avant moi;* Sa Majesté me décora (?)
» d'un grand collier (?) d'*hesmen* aussi pur que précieux et d'un
» poignard royal en ébène, garni d'or. »

De tous ces exemples, il me paraît ressortir que le sens de *récompense* ou *témoignage de satisfaction* est incontestable pour le radical *ḥ's;* je dois reconnaître cependant que le sens de *faveur, favoriser, honneur, honorer*, proposé par M. de Rougé, pourrait convenir à la rigueur; mais en voici un autre pour lequel le mot *récompense* est incontestablement préférable : c'est une inscription dernièrement publiée par Brugsch (*Recueil de monuments*, t. I, pl. 37); elle date de la XVIII^e^ dynastie : « Après que le roi eut
» accompli certaines cérémonies, que les réjouissances se furent
» propagées sur toute la terre et eurent atteint le ciel,

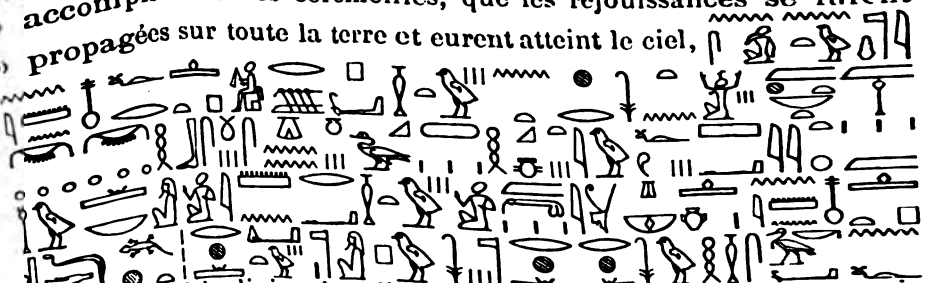

» fut appelé le divin père d'Ammon, Newer-hotep, pour recevoir
» des *récompenses* de la part du roi des millions d'années, en toute
» chose, en argent, or, vêtements, onguents (?), pains, boissons,
» viandes et aliments, par ordre de mon seigneur Ammon, qui
» accorde mes *récompenses* présentes. (Ce discours est tenu) par
» le *x'er-ḥ'eb*, paix du cœur d'Ammon, Newer-hotep (lui-même),
» qui dit : Multitudes, reconnaissez les dons de ce dieu, roi des
» dieux; sachez qu'il sait *récompenser* celui qui l'a servi, etc. »

Ici, je le répète, le sens de *faveur* ne peut pas convenir; car des faveurs en toute espèce de choses, en argent, en or, en vêtements, en onguents, etc., seraient des faveurs bien matérielles, tandis que tous ces objets peuvent être donnés en récompense.

(41) *sáu, connaître, comprendre, apprécier, estimer* = , *connaissance, connaître* (E. de Rougé, *Statuette naophore du Vatican*, p. 10). Cf. *sáu*, l'*intelligence* divine personnifiée (E. de Rougé, *Revue Archéol.*, 1860, p. 244), et le copte coor, cor, *cognoscere*.

(42) *baá, qualité, mérite.* Or
dernières lignes de la stèle C, 65, au Musée
plusieurs titres du défunt : « Il fut enfant dan
» Sa Majesté à la vie saine et forte;
» le roi *le connut* (*l'estima*) *à cause de son mérite;*
» la fête d'Hathor, dame d'Héliopolis, le basilic

Le *Papyrus Prisse* en contient aussi plusieur
V, 5; XV, 3-4; XVII, 8). M. Chabas, en tradu
passages, a interprété le mot qui nous occupe pa
tation et *s'alimenter;* il est évidemment verbe da
mais le sens de la phrase n'est pas parfaiteme
deux premiers, au contraire, la signification q
beaucoup plus satisfaisante, et je lis, p. 11, l.
» famille (?) s'adresse (*nas*) à ses descendants ap
» sa carrière humaine : 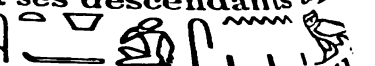
» *mérite vient de lui,* de lui aussi (?) le nom qu
p. V, l. 5 : « La sainteté de ce lieu dit : *Instruit*
» *du passé;* 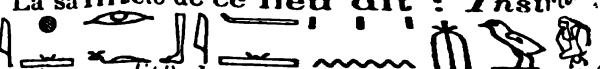
» *le mérite* (ou la *qualité*) *des enfants,* et des ho

Ce mot *baá* ou *ba, qualité, mérite,* peut app
racine que (*Todt.*, 64, 31, 109, 4)
minéral possédant des qualités particulières (
Osiris, p. 20; [*le Papyrus magique Harris*], G
qu'on paraît avoir employé souvent aussi dans l
substance (E. de Rougé, *Revue Archéologique*,
Chabas, *Glossaire*, nos 193 et 194.) On compre
qualité intrinsèque et la *substance* sont deux id
qui ont pu être exprimées par les dérivés d'une
tienne (Cf. MAIR M. *substantia, qualitas, etc.*).
posé tout dernièrement le sens de *merveille,* p
paraît pas acceptable.

(43) 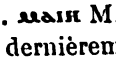 quelqu'un ou une fonct
mer quelqu'un à la fonction de, créer, institue
(Cf. Birch et Chabas, *Mémoire sur une patèr*

(44) *smd-u*, les *phylacites* du pre

is ainsi, faute de mieux, ce mot, qui désigne une
sse ou une garde particulière, une partie enfin de la
eut-être étrangère dans l'origine, organisée militaire-
garde des sanctuaires, ou employée au service des
la culture des terrains qui en dépendaient. Il est cer-
plusieurs textes comme celui qui nous occupe, qu'ils
la dépendance immédiate des grands prêtres (voir
Cambridge Essays, 1858, p. 256-257; Birch et Cha-
papyrus Abbott [dans la *Revue Archéologique*, t. XVI],
30); car ils peuvent répondre aussi bien que les *mâs'âï*
ux mentionnés dans les papyrus grecs. (Cf. *Sel. Pap.*,
; 79, 12; 104, 4; 120, 6, etc.) Il est à remarquer que, dans
rs exemples, le mot est écrit avec le
tif des actions de la bouche , ce qui semble le mettre en
s-*md*, *acclamation*, *chant* (?);
l'origine avec , *vocare*, *appellare*, *cantare* (?). Il est
re, , *clamare*,
sible en effet que les *semdu* aient eu, dans le principe, pour
ion particulière de chanter en chœur dans les cérémonies
ises. Il est vrai que le substantif *s-md*, *chant* (?), ne se trouve
ma connaissance, dans les textes anciens; mais ce pouvait
mot du langage vulgaire qui ne s'écrivait pas. On l'observe
lant dans les textes hiératiques de basse époque, et, par
ple, dans le papyrus funéraire de Petinewerhotep, n° 3176, l. 7,
usée du Louvre, dans cette phrase
« celui qui donne le chant à tous les dieux, qui
ante tous les dieux. » (Voir aussi Chabas, *Mélanges égypto-*
ques [1re série], p. 45, etc.)

(45) *s-x'pr*, *faire exister*, *donner les moyens d'être*, *pour-*
r aux besoins de l'existence. Nous avons déjà rencontré ce groupe
ployé dans le sens d'*intendance*, ou partie de l'administration
i pourvoit à tous les besoins. (Voir note 39.)

(46) *tâ-d* (?), *donner la main*, *tendre la main*, dans le
ens d'assister, secourir; c'est une expression figurée qui est encore
sitée de nos jours. C'est le copte ⲧⲟⲟⲩ, *aider*.

(47) *hâu*, *souffrants*, *malheureux*; cf. ϩⲟ, *malus*, *pe-*

jor; le sens de *résister, résistance,* proposé pour le mot , qui semble être le même (Chabas, *Études égyptiennes,* 2e mém., [*Une inscription historique du règne de Séti Ier*], p. 21 et note 91), ne me paraît pas certain; cette signification demanderait un déterminatif de force.

(48) *k* ou *kt-u, petits, délicats, chétifs, pauvres, misérables* (Cf. T. B. *parvus, parvulus,* et , *paucus esse, paucus, parcus, parvulus; modicum, paululum*).

(49) Voir la note 16.

(50) *Z'àm,* abréviation du groupe 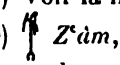 , qui désigne particulièrement *la partie occidentale de Thèbes,* celle où était située la nécropole, et, par extension, le nome thébain, ou même toute *la Thébaïde,* et peut-être aussi l'*Égypte entière.* (Voir E. de Rougé, *Mém. sur l'inscription du tombeau d'Ahmès,* p. 73-74; et Brugsch, *Géographie.*)

(51) groupe composé qui se retrouve en tête de l'inscription gravée sur l'épaisseur du socle, et dont je ne connais pas d'autre exemple; il paraît formé des signes *ar,* *x'r* et *d* ou *qàh'u.* Je crois qu'il faut le traduire littéralement : *fait par le bras de* ou *exécuté par la main de, par les soins de.*

(52) *nti, que* pour 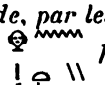 *h'r-nti, lorsque.* Cette forme abrégée se rencontre quelquefois.

(53) *ntr-h'z',* *édifice sacré;* cf. 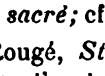 *hz',* *naos, demeure d'un dieu ou d'un roi.* (E. de Rougé, *Stèle de la Bibliothèque Impériale,* p. 165.) Il est évident, d'après notre texte, que l'expression *ntr-ht'* désignait une des parties les plus importantes d'un temple, si ce n'est un temple tout entier. La suite nous apprend en effet que cet édifice fut considérable, puisqu'il était orné d'obélisques de granit, d'une sorte d'avant-corps construit en calcaire, de réservoirs (?), de cours plantées d'arbres et d'une esplanade décorée de grands mâts, etc. Il est également désigné, vers la fin de l'inscription, par le terme *ntr-hâï, temple,* et avait dans ses dépendances un lac consacré à la triade de Thèbes.

(54) *Sm-nh'* ou *stm-nh'-t,* 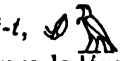 était l'un des titres d'Ammon, ainsi que le prouve la légende suivante, que j'ai copiée

à côté de la figure de ce dieu accordant des victoires à un roi, sur le pylône de l'est, à Karnak : 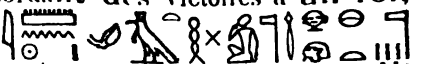 *Ammon-rà-sem-nehᶜ, dieu grand, protecteur* (?) *des dieux.* On lit sur une stèle d'adoration à la reine Aâhmès-nowre-t-ari, au Musée du Louvre : 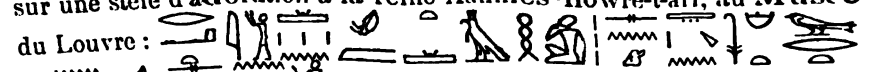 , etc. *Glorifications à Sem-nehᶜ, prosternation devant la grande et royale épouse qui adore et qui entend la prière, etc.*, mais on trouve sur une autre stèle, publiée planche 10 de la collection Belmore : , etc. *Glorifications à Haroeris, prosternation devant Sem-nehᶜ, qu'il donne, etc.*, et ce dernier exemple semble indiquer que ce titre n'était pas exclusivement réservé à Ammon. Quant à sa signification, *écoutant le croyant*, elle se trouve en parallélisme avec les mots *entendant la prière* ou *l'invocation* sur la stèle du Louvre. Le premier mot, *sm* ou *stm, entendre, écouter*, est des plus connus, et le second, *nhᶜ-t*, signifie, comme verbe, *se confier, avoir foi, avoir confiance, croire* (Chabas, *Études égyptiennes*, 2e mém. [*Une inscription historique du règne de Séti Ier*], p. 25; et [*le Papyrus magique Harris*], *Glossaire*, p. 227. Cf. ⲛⲁϩⲉ, *credere, fidelis esse*). Le nom de l'édifice que construisit Bakenkhonsou à Thèbes pour Ramsès II était donc *ntr-hᶜ-Rà-ms-su-mr-amn-sm-nhᶜ-t, l'édifice sacré de Ramsès aimé d'Ammon qui écoute le croyant.* Ce n'était peut-être qu'une façade ou des pylônes. Voyez cependant la note 53.

(55) *nᵉr-u-sn, leurs sommets, leur extrémité;* littéral. *leur perfection.* Le mot *nᵉr, bonté, perfection*, est souvent employé en opposition du mot *sᶜâà, commencement* ou *commencer;* il signifie alors *la fin* ou *finir, terminer*, ainsi que l'a reconnu, pour la première fois, M. Birch. La *fin* ou l'*extrémité* d'un obélisque est naturellement son sommet; cela ressort d'ailleurs du contexte.

(56) 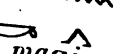 *thn, s'approcher, entrer, pénétrer.* (Chabas, [*le Papyrus magique Harris*], *Glossaire*, nº 626.) Ce verbe, précédé de la préposition *hᶜr, en pénétrant, pour pénétrer, sur le point de pénétrer*, peut se traduire, je crois, dans la phrase qui nous occupe

pénétrer presque (la voûte céleste). On t
phrase parallèle, que le sommet des mâts
joignant, pour joindre ou *sur le point de*
presque (le ciel). Cette nuance n'existe
la base de celui des deux grands obélisque
debout, on y lit : *bnbn-sn abx'u h'r, leu*
ciel (Lepsius, *Denkm.*, III, 25; E. de R
égyptienne, p. 69). La même figure se ret
pour exprimer la hauteur des monum
grecque, traduite par Letronne, en fourni
propos des pyramides; après ces mots : «
» aient été jadis entassés sur l'Olympe, c'
» de la fable, » le texte ajoute : « Πυραμίδ
» μέτωπα κύρουσι χρυσέοις ἀστρασι Πληϊάδων.
» les *pyramides élèvent leur front point*
» *des Pléiades*, c'est-à-dire *jusqu'au ciel*.
» quelois les Pléiades pour l'expressio
» hyperbole sur la hauteur des pyramid
» passages poétiques que Fr. Jacobs a
des *Inscriptions grecques et romaines*, t

(57) *z'àz'àu, avant-c*
ment. Cf. *z'àz'à, tête* (Louvre,
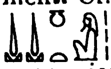 *z'àz'à-u*, les *chefs* divins. (To
expression devait désigner les pylônes,
trouve un autre exemple dans le *Recueil*
t. I, pl. XXII, 9.

(58) 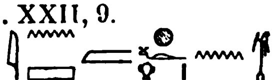 *an m*
face de Z'àm. C'est la pierre calcair
Arabique, à l'est de Thèbes. De même
en face des Apu, désignaient Z'àm o
ville située sur la rive gauche du Ni
Z'àm, désignait aussi les *Apu* ou ses
la rive droite. On remarque l'orthogra
prouve que la forme copte ϫⲏⲙⲉ, ϫⲏⲙⲉ e
nastie, et l'abréviation *x'io* pour *x'ici*,

(59) *bàh'u, canaux* (?). Le ve

perché, veut dire *inonder, arroser;* et le même groupe, déterminé par l'image d'un dieu, désigne la personnification divine de l'inondation ou de l'arrosement, l'une des formes du *dieu Nil.* J'avais d'abord pensé que ce mot voulait dire *réservoirs;* mais la mention d'un lac qu'on rencontre plus loin fait supposer des *canaux* propres à l'alimenter. Il n'est pas impossible, cependant, que ce ne soit un simple qualificatif du mot *pierre,* qui précède; il faudrait alors traduire *abondantes, nombreuses.*

(60) *kámu,* mot ordinairement déterminé par le signe □, demeure, *parcs, vergers, lieux plantés d'arbres.* (Chabas, [*le Papyrus magique Harris*], *Glossaire,* n° 233; cf. κῆπος, *hortus, ager, prædium, etc.*)

(61) *s-rd, planté;* le déterminatif est particulier à la racine *rd* quand elle est prise dans le sens de planter. (Cf. le copte ϩⲣⲧ.)

(62) *táïr-u, des mâts (?).* Je ne connais malheureusement ce mot que dans un nom propre (Lepsius, *Denkm.*, III, 219 *e*, 13), 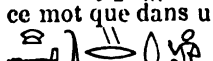 *S'â-m-táïr,* celui qui *s'élève comme un mât;* ici c'est un arbre qui sert de déterminatif, tandis que, dans l'inscription de notre statue, c'est, je crois, l'attache particulière qui, d'après les bas-reliefs où sont représentés les mâts décoratifs, servait à les fixer à la muraille, dont ils étaient peu éloignés; on les érigeait ordinairement dans une longue et large rainure réservée à cet effet dans le plan incliné de la construction. Ces attaches ont laissé des traces sur la façade de la plupart des grands monuments de l'Égypte. Notre architecte se vante d'avoir fait ces mâts *en or;* c'est, je crois, beaucoup dire; mais nous pouvons admettre qu'ils étaient simplement dorés, car il dit aussi que leur sommet joignait le ciel, comme celui des obélisques, signe évident d'un langage figuré. Je trouve aussi le n. pr. fém. plusieurs fois répété sur la stèle C. 50, au Musée du Louvre. Cf. l'hébreu תֹּל *gladius,* TELUM, et תלל *elevare.*

(63) *mh'.* Le signe initial doit se rapprocher du type ou *mh',* *couronne,* dont la première forme est parfois employée dans le mot *mh'u,* couronne, à la place du carac-

tère [hieroglyph] *mh'*, auquel il doit par co
pourrait donc traduire *couronner*, (
décorer, en comparant le verbe qui
ronne. Mais je préfère l'assimiler au
posséder, prendre, s'emparer (de qu
Voyez la note 28.

(64) [hieroglyphs] *sn-u*. Ce mot au pluriel, que
très grands, désignait, suivant M. de 1
dédiait dans les temples (cours au Col
étaient, suivant notre inscription, *érigés*
en face du temple ou du sanctuaire, et
pitre XVIII, *g*, à la 7e invocation, contie
« O Thôt, justifie Osiris contre ses enn
» (le défunt) contre ses ennemis comme
» ses ennemis, par-devant les grands ch
» Pa et Tep, cette nuit de l'érection des
» blissement des (substances?) d'Horus ap
» pap. 3082) son père Osiris. Les grand
» Pa et Tep, c'est Horus, c'est Isis, Am
» des *sn-u* : il fut dit par Set à ceux qui
» Établissez (*s-mn*) les *sn-u* en ce lieu. » Les
texte, dans les exemplaires que possède le
les suivantes : [hieroglyphs] (pap. 3094), [hieroglyphs] (
(3094, 3086 et 3090), [hieroglyphs] (3082, 3087 et 30
tainement fautive [hieroglyphs] dans un mauvais man
(3081) ; cf. Sharpe, *Eg. Inscr.*, I, x, 7-10. I
de comparer ce mot à ceнн, *arca, capsa*, po
châsses sacrées, car on ne devait pas en pla
temple. Serait-ce plutôt des piliers au nom
ceux qu'on voit encore devant le sanctuaire
et auxquels le nom de *sn-u*, *frères*, convienc
style oriental, ou bien encore les piliers ou
blables, d'une galerie couverte? —— C'est ce qu
reux pour découvrir à Thèbes. En face du sa
à Karnak, devant la liste des conquêtes de T

jour par notre savant confrère M. Mariette-Bey, et, dans la salle voisine, on voit une rangée de colonnes à facettes ou pans coupés, placées à une petite distance de la muraille, devant des cariatides osiriennes, et qui ont été en partie engagées dans les constructions postérieures. Elles sont malheureusement toutes tronquées; mais ce qui reste du fût des mieux conservées répond parfaitement au profil du signe qui les désigne dans l'inscription suivante, gravée sur l'une d'elles, après la légende royale de Toutmès Ier :

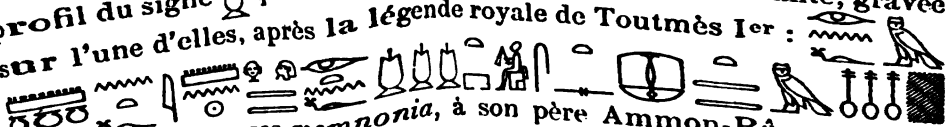

« Il a fait dans ses *memnonia*, à son père Ammon-Râ, protecteur » des deux mondes qu'il a faits, l'édifice de colonnes magni- » fiques, etc. » — Or le signe affecte souvent les formes , , , , et d'autres qui se confondent avec le caractère ; ainsi, sur la stèle C. 15, au Musée du Louvre, la sœur du défunt a pour légende *sn-t mr-t-w Ttu-t*, sa sœur qui l'aime, *Tetu-t;* tandis que le mot *sn*, sentir, est écrit 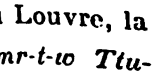 (*sic*) dans une autre partie du même monument. De là résulte l'identité de valeur pour les signes et , et par conséquent l'identité de signification pour les mots et *sn-u*, et nous savons que cette dernière expression s'applique, à Karnak, à une rangée de colonnes (sans chapiteaux?) qui pouvait servir à soutenir la couverture d'une galerie. C'est donc bien d'un ensemble de colonnes, ou d'une colonnade, qu'il est question dans notre texte, ainsi qu'au chapitre XVIII du *Rituel funéraire*.

(65) 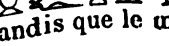 *ubâ, esplanade, cour;* si mon interprétation est exacte, il devient évident que c'est la cour principale d'un monument, celle qui se trouvait à l'entrée du temple ou du palais.

(66) Voir la note 63.

(67) (?) *coiffure, parure, ornement* (?). Cette dernière signification me paraît indiquée par le contexte; mais j'ignore la lecture de ce groupe, et je n'ai aucune preuve de l'interprétation que je propose.

(68) *aru*, pour *atur, fleuve, rivière;* et *lac* (?). On sait que dans le voisinage de tous les temples était un lac sacré destiné à des usages religieux ; celui-ci portait le nom de la triade de Thèbes. (Cf. *Aur*, le nom du *Nil*, et d'un *fleuve* en général. Chabas, [*le Papyrus magique Harris*], *Glossaire*, nº 13.)

(69) *s-máu, achèvement, fin.* Le sens de ce mot a été parfaitement déterminé par M. de Horrack (*Revue Archéologique*, septembre 1862, p. 137, note 2); sa forme radicale complète est *máïu*, et le radical × *mau* se prend dans le sens de *fin* (de l'existence); c'est par erreur que j'ai traduit *mort* (?) (*Revue Archéologique*, octobre 1862, p. 258; [cfr. p. 263 du présent volume]), ce qui du reste ne change rien au sens.

(70) *qb*, verbe déterminé par le signe *montagne*. C'est le copte ϫⲱⲱⲃⲉ T. que Peyron explique ainsi dans son excellent dictionnaire : « ϫⲱⲱⲃⲉ T. Transcendere Z. 465. Sol ϥϫⲱⲱⲃⲉ » ⲛ̄ⲧⲡⲉ transcendit cœlum Z. 451, not. 1. Lux ⲉⲧⲉ ⲙⲉⲣⲉ ⲗⲁⲁⲩ » ϫⲟⲟⲃⲉϥ quam nemo, *vel* nihil superat. Ming. 288. ⲁϥϫⲟⲟⲃⲟⲩ » transcendit, superavit ea. *Tum* Elevare, Extollere, *sic* doctrinæ » ⲛϫⲱⲱⲃⲉ extollentes animum supra aërem, ut contempletur. » Z. 529. » Ce mot se retrouve sur une stèle du Sérapéum de Memphis datée du 21 *Epiphi* de l'an 30 de Ramsès II :

Hru pn *us'á* *h'n n h'áp* *r* *qbi* *r* *h'tp*
Ce jour, partit la majesté d'Apis pour s'élever (au ciel) pour joindre

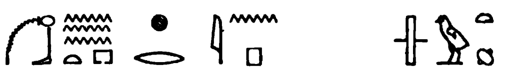

áb *æ'r* *anp* *am-ut, etc.*
le lieu saint près d'Anubis qui est dans les funérailles, etc.

Le texte ajoute qu'il passa ensuite les soixante et dix jours de l'embaumement dans le lieu saint d'Anubis.

(71) Voyez Chabas, *Mélanges égyptologiques*, 1re série, p. 94 et suiv. Le véritable sens de cette particule composée doit être *également, aussi*, dans l'exemple que fournit notre texte.

ADDENDA ET EMENDANDA [1]

P. 6, l. 6, qui fait honneur à son maître — *lisez :* digne de son maître.

P. 7, l. 19, [*s-âà s-r*]x^{c} (22) — *lisez :* [$h^{c}n$] $x^{c}u$ (*supprimez* les hiéroglyphes correspondants *et ajoutez en note*) : Une nouvelle copie que m'a communiquée M. Valdemar Schmidt, jeune égyptologue danois, porte un seul groupe effacé et des traces reconnaissables de la grue couronnée, $x^{c}u$, dont le x^{c} subsistant est le complément; — l. 20, [développe la doctrine] — *lisez :* [l'esclave] digne.

P. 11, l. 10. *Supprimez le mot* maintenant; — l. 12, *ajoutez en note :* Voyez le n° 4 de la planche, à la fin du Mémoire; — l. 18, qui fait honneur à — *lisez :* qui est digne de; — l. 21, du culte — *lisez :* de (ses) fonctions.

P. 13, l. 21 et 24, pauvretés. Faisant des embellissements dans son temple, je — *lisez :* pauvretés, en exerçant des fonctions dans son temple. Je.

P. 14, l. 12, J'ai fait des embellissements — *lisez :* J'exerçai des fonctions.

P. 21, l. 2, *si-w* — *ajoutez en note :* Ou *sâ-w*. Les variantes de quelques noms étrangers prouvent que le mot *sâ, fils*, se prononçait *si*, dès l'époque des Ramessides.

P. 35. *Ajoutez à la fin de la note* 16 : Mais je dois une précieuse indication à M. Valdemar Schmidt, c'est que ce mot se prend souvent dans le sens de *fonction*, comme dans celui de *dignité*, et c'est précisément cette signification qui paraît convenir le mieux à deux passages de notre texte (p. 13 et 14). Le dérivé copte est ⲙⲟⲩ, *dignus*.

P. 52, l. 17, mondes qu'il a faits — *lisez :* mondes, il lui a fait.

P. 53, note 69, l. 4. *Supprimez le signe* × *et ajoutez à la fin :* Voyez l'exemple dans la note 31.

1. J'ai fondu dans le texte les corrections typographiques ou les changements de mots qui ne changent rien au sens; j'ai réservé tout ce qui, modifiant la traduction de manière sensible, marque un progrès dans la pensée de l'auteur entre le moment où l'impression du mémoire fut commencée et celui où elle s'acheva. G. M.

NOTES QUOTIDIENNES

de janvier à fin d'avril 1862

DEUXIÈME VOYAGE EN ÉGYPTE[1]

Dimanche 12 janvier 1862. — Arrivée à Alexandrie par Malte, huit jours de grosse mer à bord de l'*Indus*. Promenade à la colonne de Pompée : sur un fragment renversé dans la substruction de la base . Rencontré à table de M. d'Outrepont l'agent principal des lignes télégraphiques. Mariette est dans la Haute-Égypte.

Lundi 13 janvier. — Passeport retiré du consulat. Visite de M. Schnepp. Enfants cherchant leur nourriture dans les immondices de la ville et la disputant aux chiens sur les fumiers qu'on jette près de la mer.

Mardi 14 janvier. — Départ pour le Caire; bagages en retard; je pars seul par le train; chemin de fer, administration impossible, repas primitifs aux buffets, une tasse de cuir pour tout le monde. Tedeschi et Sinigaglia m'entretiennent des mœurs des esclaves; les négresses sont d'une

1. Inédit. Publié d'après le manuscrit original qui appartient à la famille de Devéria. Tout ce qui se rapporte aux premières années du Musée de Boulaq et aux fouilles de Mariette est tellement inconnu aujourd'hui que c'est une véritable bonne fortune que de pouvoir publier ce *Journal*, où Devéria nous montre en déshabillé Mariette et ses compagnons pendant un de leurs voyages dans la Haute-Égypte. — G. M.

ingratitude absolue et ont une absence complète de sentiments maternels, infanticides. Personne à Boulaq, arrivée de mes anciens compagnons de route. L'*Indus* n'a pas continué sa route : une voie d'eau s'étant déclarée quand nous avons touché sur un rocher à l'entrée du port d'Alexandrie.

Mercredi 15 janvier. — Visite à Floris au Caire; Gabet absent[1]; visite au musée de Boulaq avec la compagnie du peintre Gérome. Longue discussion dans la susdite compagnie au sujet du choix d'un cange. Promenade au Khankhalil en compagnie nombreuse. Promenade nocturne aux tombeaux des Khalifes, dix cavaliers à baudet et deux *mas'allah*. Boabs des portes du Caire; on nous laisse sortir pour une piastre (0 fr. 25), mais après de longues négociations, nous ne parvenons pas à nous faire ouvrir la même porte pour rentrer dans la ville, même avec un bakhshish de trois florins, nous nous dirigeons du côté de l'Abbassiéh et un boab plus traitable nous laisse rentrer en ville pour un franc.

Jeudi 16 janvier. — Promenade sur l'Esbéquiéh avant déjeuner. Nous apprenons que les âniers qui nous ont conduits hier soir aux tombeaux des Khalifes ont été arrêtés par la police, bâtonnés et emprisonnés, le tout pour être désagréable à M. Auric, le maître de notre hôtel, qui est en bisbille avec le chef de la police du quartier depuis qu'il a exigé de ce dernier le payement de cinq francs qu'il lui devait. Rien ne pouvait motiver cette arrestation. M. Lowick fait délivrer les pauvres gamins par l'entremise du consul de France. Visite diurne aux tombeaux des Khalifes et à l'intérieur de plusieurs mosquées, y compris celle de Méhémet-Aly; l'une des dernières, en partant de la citadelle, contient une chaire admirablement ornée. Promenade dans les bazars, acquisition

1. Gabet était alors inspecteur des fouilles au service du Musée de Boulaq; le Corse Floris était attaché au même musée, partie en qualité de mouleur et de restaurateur, partie en qualité de conservateur. — G. M.

d'une koufiéh (22 fr. 50) qui a trop de succès. Promenade nocturne dans le Caire. Café, pantomime sur l'Esbéquiéh.

Vendredi 17 janvier. — Rencontre de M. Gabet sur le chemin de Boulaq. Promenade à âne sur le chemin de Roda. La roulette dans les cafés de l'Esbéquiéh. L'arrivée de Mariette est annoncée pour demain.

Samedi 18 janvier. — Excursion aux pyramides, visite intérieure de la grande, du sphinx et de son temple *Bakhshish kétîr*[1]. Promenade le soir aux environs du Mouski.

Dimanche 19 janvier, Boulaq. — Mariette n'est toujours pas de retour; j'accepte la proposition de MM. Rondeau et Roquigny de les accompagner dans la Haute-Égypte. Le départ est fixé à vendredi prochain. Promenade à l'île de Roda, visite au Nilomètre; impossibilité de découvrir la demeure du duc d'Aumont par suite de l'entêtement de nos Arabes.

Lundi 20 janvier. — Deux croquis d'après Fatma chez Lowick, l'un à l'aquarelle, l'autre à la mine de plomb[2]; deux autres croquis de la même d'après les ébauches de Montant et de Lowick. Beaucoup de puces.

Mardi 21 janvier. — Le matin, visite à Mariette. Fatma voilée, aquarelle manquée. Chaillon dîne avec nous, séance astronomique sur la terrasse de l'hôtel.

Mercredi 22 janvier. — Grande excursion avec Saquet, Rondeau (Lavalette) et Roquigny; tombeaux des Mamlouks, visite intérieure de la mosquée d'Hassan, près la citadelle. Les tombeaux des Khalifes, Gebel Khôséh (forêt pétrifiée). Pluie assez forte et orage pendant notre excursion. Le soir, promenade dans les boues du Caire. L'eau vient au ventre de nos montures.

1. « Beaucoup de bakhshtsh! »

2. Ces deux croquis sont conservés dans un des albums de Devéria, au Musée du Louvre. Fatma était une almée du Caire qui offrait un fort beau type pharaonique. — G. M.

Jeudi 23 janvier. — Aquarelle et crayons de couleurs, Fatma assise et tenant un tarabouka; le soir, visite à M^me^ Chaillon.

Vendredi 24 janvier. — Embarquement de la bande Gérome, déjeuner à bord de la *Kokana*. Visite à Mariette avec Chaillon, Lowick et Dubert; visite d'adieu à la *Kokana*.

Samedi 25 janvier. — Croquis, consulat, poste, pas encore de lettre. Croquis, aquarelle d'une femme en pantalon rouge. Visite à Mariette. Communication de Mariette: Râ-smnχ-kâ = Apapus = 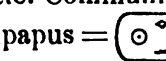 . Acquisitions pour le départ, embarquement, dîner à bord. Payé à l'hôtel Auric pour 11 jours 122 fr. 50 et 5 fr. de service.

Dimanche 26 janvier. — Rencontre de la *Kokana* attendant Valentin à Torah, partie de chasse et visite de plusieurs magnifiques carrières; dans l'une d'elles, restes d'inscriptions démotiques. Retour de Valentin; départ pour Bédréchîn où nous attendrons demain nos lettres, que doit nous apporter Mariette; nous visiterons Sakkara et Abousir par la même occasion.

Lundi 27 janvier, Bédréchîn. — Arrivée de Mariette vers 4 heures, rendez-vous pour demain au point du jour pour aller à Sakkara avec lui.

Mardi 28 janvier, Bédréchîn. — Nous montons à cheval au lever du soleil après avoir pris le thé, nous arrivons à la maison du désert vers dix heures. Visite aux tombeaux des environs et particulièrement à celui de 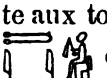 qui est merveilleusement beau; c'est un monument d'ancien style qui contient de magnifiques scènes agricoles, etc. Déjeuner somptueux sur le Mastaba. Le singe de Mariette nous embrasse tous; il se permet des gourmandises et un petit fellah lui dit immédiatement: « *Innâal abou-k.* » (Maudit soit ton père.) Le Sérapéum illuminé; tombe de Bakenranw, tombe

de Campbell. Départ pour la Haute-Égypte vers six heures, bon vent, admirable soleil couchant.

Mercredi 29 janvier. — Nous descendons à terre pendant que la barque marche à la corde faute de vent; Rondeau tue un canard et moi trois alouettes; le vent se lève un peu après midi et nous continuons paisiblement notre navigation. Le réis, me voyant faire un croquis, me demande de portraiturer tout l'équipage.

Jeudi 30 janvier. — Promenade à terre pendant qu'on marche à la corde; quelques coups de fusil. Le vent reprend, nous passons devant Benisouef et l'équipage demande Bakhshish. Réponse : *Mafish* (il n'y en a pas).

Vendredi 31 janvier. — Promenade à terre après le thé; je tue sept pigeons d'un doublé. Rondeau se fait attendre pour repartir. Après déjeuner grande coupe de cheveux de Roquigny; nous entreprenons sa tête à deux, mais le patron coupe plus court que moi. Étude du réis Aboudallah; croquis de barques à la voile; avant souper, esquisse d'un soleil couchant. Le soir, comme toujours, deux parties d'échecs.

Samedi 1er février. — Promenade à terre jusqu'à un grand village entouré de dattiers, où nous trouvons des danseuses les yeux peints, couvertes de sequins et portant les plus vieilles un grand anneau passé dans la narine et pendant jusqu'au menton. Elles se tenaient dans deux cafés arabes près du Nil. La maîtresse d'un de ces deux cafés, où on nous offrit l'*Acqua-Vite*, parle italien; c'est une femme du Caire qui a dû être belle. Nous rentrons à bord; notre cuisinier tombe à l'eau pour ne pas passer trop près de moi, heureusement qu'il sait nager. Croquis de quelques barques et d'un matelot. Nous arrivons ce soir à Miniéh et le thermomètre marque 20 degrés à neuf heures.

Dimanche 2 février. — Pas de vent, nous marchons tout

le jour à la cordelle; nous descendons deux fois à terre et arrivons en vue de Béni-Hassan.

Lundi 3 février. — Rencontre de la *Kokana*. Accueil froid de ces messieurs qui viennent cependant nous voir à bord. Le vent se lève; on rentre en barque; ces messieurs cassent leur petit mât qui se trouvait embarrassé dans la voile d'une autre barque. Nous les dépassons de beaucoup. Composition à notre bord d'une lettre pour les engager à venir goûter de la queue de crocodile à la sauce aux scorpions!

Mardi 4 février. — La *Kokana* nous rattrape après avoir réparé les avaries de sa mâture; nous nous rencontrons de nouveau avec ses passagers. Le vent se lève, le Nil ressemble à la mer, il a des vagues et nous avons du roulis. Rondeau tire le premier crocodile que nous apercevons. Nous laissons la *Kokana* bien loin derrière.

Mercredi 5 février. — Aboud-allah cite un proverbe arabe : *Celui qui vole un œuf vole un chameau.* Il nous dit que les génitoires du crocodile se vendent une guinée; on en fait des bonbons en y joignant une quantité d'épices, et on leur attribue une vertu merveilleuse à l'usage des vieillards ou des hommes débilités par suite d'excès. Il ajoute même qu'un homme, ayant eu l'imprudence de manger cette partie du saurien simplement cuite sur le gril, on fut obligé de le plonger pendant plusieurs heures dans le Nil, parce que le remède avait trop bien réussi, et qu'il mourut des suites de cette expérience. Arrivée à Siout; promenade dans la ville qui est beaucoup plus propre que le Caire; visite à l'agent consulaire de France qui est Copte et nous offre le chibouq et le café. Marchand d'esclaves : jeune fille, femme et jeune garçon d'Abyssinie à vendre, on demande de la première 20 guinées, de la seconde 15, et du troisième 10 ou 12.

Jeudi 6 février. — Vent dès le matin, nous n'allons pas à terre.

Vendredi 7 février. — Aboud-allah nous raconte qu'il est très facile de se procurer des esclaves en Abyssinie; pour y arriver, les gens qui en font commerce prennent des dromadaires bons coureurs, puis ils s'emparent des enfants et des jeunes filles qu'ils trouvent un peu éloignés des habitations, et se sauvent bride abattue emportant leur capture. Ces gens vendent leurs esclaves deux ou trois napoléons à des marchands, qui les revendent à Siout ou au Caire. Arrivée à Menchiéh, puis à Girgéh, où nous entendons un chœur de chants religieux dans une mosquée; les chanteurs étaient accompagnés de cymbales, tambourins et battements de mains, le tout fort discordant. L'une de ces mosquées a une belle porte d'architecture arabe. Nos matelots prennent des courges énormes dans un champ; ils disent : « C'est ce que produit la terre, les prendre n'est donc voler personne. »

Samedi 8 février. — Navigation paisible.

Dimanche 9 février. — Arrivée à Kénéh à huit heures du soir; c'est la fête d'un grand saint du pays. Nous nous empressons d'aller à la ville pour voir la fête, qui doit durer huit à dix jours et autant de nuits. De loin, nous apercevons sur le ciel obscur les sillons lumineux de quelques fusées, témoignages de la munificence du vice-roi. Nous arrivons dans la ville, ou plutôt dans le cimetière, où ont lieu les fantasias de tout genre. Une petite mosquée funéraire et un ou deux tombeaux de saints sont illuminés à l'intérieur. Quelques fidèles s'y réunissent pour prier : parmi eux sont les hadjis et des descendants de Mahomet reconnaissables à leur turban vert; les autres assistants revêtus de longues robes jaunes ou rouges et coiffés d'énormes turbans blancs paraissent être des prêtres ou de grands personnages. Aux environs, des derviches font le zikr et chantent les louanges d'Allah, en accompagnant leurs cantiques monotones sur une sorte de grand tambour de basque. Non loin de là, les cafés, installés dans des espèces de baraques ou sous des tentes,

présentent un caractère tout différent : là, les amateurs, gravement assis sur des nattes ou sur des kafass, fument le chibouq ou le chiché, prennent l'éternel breuvage de l'Orient, écoutant une musique dont eux seuls savent apprécier le charme, ou plus généralement regardent danser les almées. Ces dernières ont la peau plus ou moins colorée, quelques-unes même sont noires ; elles portent des vêtements de couleurs variées qui ne brillent pas toujours par la fraîcheur; rarement belles, elles sont même laides pour la plupart, mais leurs traits ont souvent beaucoup de caractère qu'augmente encore le collyre dont elles se peignent les yeux. Elles ont sur la tête un tarbouch orné d'un énorme gland de soie et surmonté d'une sorte de calotte en métal guilloché et doré; cette coiffure, leurs cheveux et leur poitrine sont en outre couverts d'une quantité de sequins dont le titre est plus que douteux. Tout cela, joint à une ceinture formée d'amulettes triangulaires en argent et aux crotales de cuivre qu'elles s'attachent aux doigts, produit un singulier cliquetis à chacun de leurs mouvements. Leur danse se compose exclusivement d'une sorte de frémissement presque convulsif, qui a quelque chose d'obscène, mais rien de séduisant. A peine savent-elles de temps à autre se courber en arrière en agitant leurs bras avec quelque grâce. Ce sont là cependant ces beautés incomparables, chantées par tous les poètes orientaux, et qui, suivant eux, joignent à la perfection des formes un si doux parfum de volupté. Pour compléter, dans la fête musulmane, ce singulier assemblage de dévotion et de sensualité, on trouve encore des divertissements d'un autre genre : c'est, par exemple, auprès d'un mât orné de quelques lanternes, un chanteur en plein vent ou un conteur d'aventures, environné d'un nombreux auditoire, puis des limonadiers ambulants ou des marchands de sorbets, de dattes véreuses, etc. Enfin l'Europe vient malheureusement retirer du pittoresque à ces curieuses fantasias, et pourtant le diorama ou lanterne magique et les chevaux de bois manœuvrés par des Italiens

ne sont pas ce que la population apprécie le moins. Nous rentrons à notre barque vers onze heures du soir, après avoir visité presque tous les cafés avec obligation de faire dans chacun une nouvelle consommation.

Lundi 10 février. — Nous partons de bonne heure pour Dendérah, sur l'autre rive. Les pylônes du temple sont presque entièrement détruits; ils paraissent avoir été construits en briques cuites, au moins dans les parties massives. La porte en pierre qui les séparait est malheureusement fort endommagée. Passant par cette porte, on arrive au temple sur le sol antique, préservé de l'éboulement des terres environnantes au moyen d'une double muraille de briques crues construite avec des épaulements par les ordres de M. Mariette. Le pronaos, dont l'entrée était encore encombrée il y a deux ans, est aujourd'hui dégagé autant que faire se peut. Les belles colonnes à têtes d'Hathor dont il est orné présentent un aspect véritablement grandiose; leur fût a sept mètres dix centimètres de tour à la base et leur hauteur est proportionnée. Elles sont couvertes de sculptures ainsi que les parois de cette première salle. Ce pronaos est séparé du sanctuaire par une seconde salle non moins ornée que la première, mais moins grande et moins éclairée. Le sanctuaire est, comme d'ordinaire, enfermé, enveloppé, si l'on peut s'exprimer ainsi, dans une troisième salle qui ne laisse autour de lui qu'un assez étroit passage. Ces dernières parties du monument ne le cèdent en rien aux autres pour la richesse des sculptures. En 1859, lorsque, grâce à l'hospitalité amicale que m'offrit M. Mariette à bord de son vapeur sur le Nil, je pus visiter une première fois ce beau spécimen de l'architecture sacrée en Égypte sous les derniers Lagides et les premiers empereurs romains, les déblais si habilement opérés par notre savant explorateur de la terre des Pharaons étaient alors en voie d'exécution, et je ne pus pénétrer autour du sanctuaire que par des jours réservés dans la partie supérieure de la construction; maintenant, au contraire, c'est avec une vive satis-

qu'on peut examiner en détail toutes les sculptures
:orent l'intérieur de l'édifice, des salles latérales et
ıux couloirs obscurs qui entourent l'Adytum et où
pénètre que par d'étroites ouvertures qui devaient être
; secrètes.

ıs rentrons déjeuner vers une heure de l'après-midi, puis
repartons pour Kénéh; nous allons porter nos lettres à
ıt consulaire de France, un négociant copte, qui nous
; parfaitement et nous offre la pipe et le café. De là,
allons voir de jour la fête que nous n'avons vue que de
Les divertissements étaient à peu près les mêmes, mais
mées ne dansaient que dans un ou deux cafés. Celles
ıous rencontrons, de même que les plus jolies Pari-
es, ne gagnaient pas à la lumière du soleil, le douteux
ur propreté ressortant même avec désavantage. L'une
:s, cependant, Nubienne ou Éthiopienne, avait, avec sa
noire, les plus belles dents du monde et des yeux qui
ıanquaient pas de quelque charme; c'est une heureuse,
rare exception. Nous allions retourner à notre barque
ue notre guide nous fit voir des cavaliers, armés de
s bâtons en guise de lance et qui passaient à quelque
ance. C'étaient les chefs des villages environnants qui
ient donner une grande fantasia équestre. Ces hardis
yers, qui rappellent les anciens Mamlouks par leur ample
tume autant que par la fierté de leur maintien, se divisent
deux camps, puis lancent leurs chevaux au galop et s'ar-
ent brusquement, quitte à ensanglanter la bouche de leur
ɔnture; enfin, après quelques passes simulant un combat,
; posent une extrémité de leur djérid à terre et tournent
ıtour, deux par deux, de manière à former un cercle parfait,
ɔujours au galop, dans un sens d'abord, puis dans l'autre;
près quoi, ils recommencent une poursuite et plusieurs fois
es mêmes exercices. Ce sont d'excellents cavaliers, et leurs
chevaux, malgré la médiocrité de leur taille, ont une vivacité
merveilleuse et une allure aussi surprenante qu'admirable,

au milieu des nuages de poussière dorée que soulèvent leurs pieds. Nous remarquons encore, dans la fête, un escamoteur à la mine satanique, secondé par un petit compère fort intelligent; il faisait exactement les mêmes tours que ceux qu'on voit dans les foires des environs de Paris. Mangeant du papier que le gamin lui faisait avaler à grand renfort de coups de bâton sur le dos, il tirait de sa bouche quelques instants après un long chapelet de fausses monnaies enfilées. Les mettant ensuite dans une boîte à double fond, il en tirait des serpents; il escamotait une pièce, se la tirait du talon, avait l'air de la faire avaler à l'enfant, puis, retroussant la chemise de ce dernier, la reprenait, *coram populo*, je ne dirai pas où! Il coupait aussi le nez de son gamin au moyen d'un couteau échancré *ad hoc* qu'il lui plaçait sur la figure comme un lorgnon de fashionable. Un autre faisait des tours de cartes, montrait le livre magique où l'on voit tantôt du papier blanc, tantôt des oiseaux ou des poissons, etc., suivant que l'opérateur a soufflé ou fait semblant d'écrire sur la couverture. Ce livre inégalement coupé sur la tranche est bien connu des enfants; celui-ci était certainement de fabrique orientale ainsi que les peintures qu'il contient, mais presque tous les autres objets, au contraire, m'ont paru venir d'Europe.

Mardi 11 février. — Calme plat.

Mercredi 12 février. — Promenade dans un magnifique bois de dattiers appelé *'Araba;* croquis, aquarelle d'Achmet, notre chiboukdji et domestique d'Aboud-allah.

Jeudi 13 février. — Arrivée le soir à Louqsor; rencontre d'un marquis français fort aimable; promenade nocturne à Karnak par un splendide clair de lune; déblais de Mariette. Ils permettent de parcourir le grand temple dans toute sa longueur sur le sol antique, et d'apprécier dans leur ensemble les dimensions colossales du monument, de la salle hypostyle en particulier.

Vendredi 14 février. — Toujours pas de vent, ou plutôt

vent contraire; il est chaud et souffle du Sud-Ouest; le thermomètre marque 30 degrés. Nous passons le soir devant Bayadiéh, avançant bien lentement à la corde. Le vent ayant tourné après un repos, nous remettons à la voile vers dix heures du soir et nous arrivons à Erment pour y passer la nuit.

Samedi 15 février. — Promenade à Erment, visite d'une belle fabrique de sucre; deux heures à la barque de Maunier, à Matanéh [1].

Dimanche 16 février. — Très bon vent, nous passons Koum-Ombo. Notre timonier descend à terre pour passer la nuit dans sa famille et nous rejoindre demain à Assouan. Le réis prend sa place, mais la brise devient plus forte; il se trouble, prend peur et, après quelques commandements d'une voix mal assurée pour faire carguer les voiles, il se met à pleurer et pousser de lamentables gémissements, ce qui trouble et interrompt notre dîner. Nous restons au piquet jusqu'à dix heures et remettons à la voile. Hier, Maunier nous raconta que le vice-roi ordonna l'année dernière à un de ses moudirs de prendre un de ses bateaux à vapeur, et d'aller lui chercher des émeraudes dans ces fameuses mines de la Nubie dont on parle depuis la plus haute antiquité. Le moudir obéit; il arriva dans une contrée où il ne vit que sable et granit, pas la moindre pierre précieuse! Il revint donc les mains vides vers son maître et seigneur et lui dit : « Il y a certainement là beaucoup d'émeraudes, c'est un fait palpable et connu de tout le monde, mais, Altesse, elles ne sont pas mûres (en bon français, elles sont trop vertes, etc.). » Le pacha ne se tint pas pour battu, et cette année, le Nil ayant fertilisé les terres outre mesure, il jugea que les émeraudes

1. Le Dr Maunier était un Français établi à Louxor, et que Mariette employait souvent pour surveiller les fouilles : c'est lui qui signala le premier, comme on le verra plus loin, la découverte du cercueil de la reine Ahhotpou. — G. M.

devaient être à maturité et donna ordre au même fonctionnaire d'effectuer une nouvelle expédition. Celui-ci n'est pas encore de retour, mais on assure que Saïd, le prince le plus éclairé de l'Orient, l'attend avec une vive impatience, bien décidé à le destituer si cette nouvelle tentative est infructueuse.

Lundi 17 février. — Arrivée à Assouan. Déjeuner et promenade à Philæ. Quelques belles Nubiennes, d'un village situé au-dessus de la première cataracte, nous vendent leurs colliers et nous offrent toute leur parure, qui est très compliquée. Leurs pendants d'oreilles, fort pesants, sont soutenus par de fines lanières de cuir tressé, qui leur passent sur la tête, leur retombent derrière le cou et se mêlent avec leur chevelure. Elles portent en outre une espèce de médaillon d'or sur le front et souvent un anneau passé dans la narine, avec de nombreux bracelets; elles entassent jusqu'à quatre et cinq colliers de verroterie et métal. Rondeau monte à dromadaire; Roquigny est indisposé en rentrant. Il est question le soir d'aller jusqu'à Ouadi-Halfa. Nous voyons des danseuses, qui nous paraissent plus propres et plus habiles que les précédentes. Nous nous proposons de les faire danser demain soir.

Mardi 18 février. — Croquis, aquarelle d'Hamida, danseuse d'Assouan[1]. Après déjeuner, nous remontons la cataracte dans notre sandal, avec deux rameurs et deux autres matelots du pays. On peut seulement de cette manière se rendre compte des difficultés de la navigation, au milieu de cet énorme bouleversement des roches granitiques polies et brillantes au soleil comme de l'acier, arrondies et rongées par l'action indéfiniment prolongée des eaux, entassées les unes sur les autres comme par la main de quelque géant créé par la poésie orientale. Au milieu de ces blocs de syénite, on

1. Ce dessin est conservé, comme tous ceux dont il sera question par la suite, parmi les papiers de Devéria. — G. M.

remarque des rochers plus anguleux qui ressemblent à du basalte et paraissent être le produit du grès fondu par quelque phénomène. J'ai observé, principalement dans les roches granitiques placées au-dessous du niveau de l'inondation, des trous circulaires qui atteignent parfois près d'un mètre de diamètre. Je pensais d'abord qu'ils pouvaient avoir été produits par le frottement prolongé de fragments mis en mouvement par des torrents primitifs, qui creusèrent la vallée du Nil, mais leur nombre est trop considérable pour qu'on puisse s'en tenir à cette supposition; il est plus naturel de penser qu'ils ont une autre origine, dont l'état actuel des surfaces donne peut-être l'explication. On remarque, en effet là, comme dans les monuments, que toutes les parties de la brèche rose qui se trouvent submergées par l'inondation, ou seulement exposées à l'humidité, se désagrègent successivement sous l'action du soleil ou de la sécheresse. Or, on conçoit facilement que cette dégradation doit être plus considérable dans les inégalités de la pierre qui peuvent conserver de l'eau quand le Nil a baissé, car la désagrégation doit se produire au pourtour jusqu'à l'évaporation complète. Et chaque année, le réceptacle devenant plus grand, l'action doit se trouver plus prolongée et par suite plus considérable. Quant au fleuve, en cet endroit, les courants se croisent en tous sens, souvent avec une violence extrême, et notre barque a fait en quelques endroits des tours de valse qui n'avaient rien de rassurant; on dit même que l'année dernière, un Anglais, ayant voulu par bravade se mettre à la nage, fut jeté contre un rocher et périt immédiatement. Nous revenons à Assouan en faisant le tour d'Éléphantine. Le soir, nous allons chez Hamida, où nous faisons danser avec une de ses semblables pour dix francs par tête; les intermèdes sont occupés par du chant ou plutôt une sorte de glapissement peu harmonieux des deux femmes. L'orchestre se compose d'une espèce de longue flûte droite et de deux taraboucas. L'un de ces deux instruments primitifs est tenu par la mère de la danseuse.

Les deux autres musiciens appartiennent à la plus moitié du genre humain. Quand il s'agit de *l'abeille*, chestre et notre drogman sont impitoyablement derrière la porte. Bien que ces femmes aient plus de et de vivacité que celles de Kénéh, leur danse est loin teindre à la perfection, et il est bon de l'avoir vue meilleures conditions possibles pour s'assurer que ce pas merveilleux.

Mercredi 19 février. — Je rencontre notre almée d'hier soir endormie sur le pas de sa porte, mais elle s'empresse de se réveiller à mon passage et de m'engager à rentrer dans son taudis; je m'y décide pour dessiner son profil ramesside.

Jeudi 20 février. — Nous avons quitté Assouan hier dans la journée, mais le vent étant contraire et notre drogman ayant besoin de se livrer à toutes ses réflexions relativement au voyage de Nubie, nous avons fait fort peu de chemin. Nous arrivons ce matin à Koum-Ombo où nous visitons les ruines; je rectifie une lecture des *Notices* de Champollion sur le petit pro- pylone. C'est un *épervier martelé* dans les deux légendes et non une chouette.

On s'arrange avec Aboud-allah, on remet la grande voile et on vire de bord pour regagner Assouan et de là franchir la première cataracte. Nous visitons ce soir deux ou trois petits villages voisins d'Ombo, qui sont ce que nous avons encore vu de plus misérable. Là aucun meuble; une pierre sert à broyer la farine, et un four construit en terre suffit pour cuire le pain. Les enfants sont entièrement nus, mais les femmes ont encore quelques bijoux sans valeur.

Vendredi 21 février. — Nous avons peu de vent et nous n'arrivons à Assouan qu'au milieu du jour; nous trouvons la *Kokana* arrivée quelques minutes seulement avant nous.

De Requin ne vient pas à notre bord, et le soir il se fait encore tirer l'oreille pour venir prendre un punch, mais grâce à la courtoisie de Rondeau, on se quitte aussi bons amis que l'épicier et les trois gendarmes, avec invitation à prendre le café demain.

Samedi 22 février. — Nous allons à l'heure convenue (huit heures) à bord de la *Kokana*, et nous trouvons tout le monde plongé dans le plus profond sommeil. De Requin ne paraît que le dernier à table sur le pont, mais il disparaît le premier. Nous nous promenons à Assouan. Je fais poser pour un sou une petite Nubienne. Quelques instants avant de nous rembarquer, nous découvrons la négresse la plus accomplie qu'il soit possible de voir. Jeune et jolie, elle n'est pas du tout vernie à l'huile de ricin, et ne pue en aucune manière. Son nom est Zaphira et sa demeure est des plus primitives : quatre murs en terre forment une cellule sans autre jour que la porte, à peu près couverte de djérids de dattiers en guise de toiture; un grabat malpropre, une caisse de bois dont la clef en cuivre est suspendue comme ornement à sa coiffure, un couteau et un mauvais petit miroir forment tout l'ameublement. Quand nous l'avons aperçue, elle était devant sa porte en train de faire cuire, pour son repas, des herbes dans une marmite grossière, ce qui ne l'a pas empêchée de nous faire les honneurs de chez elle. — Une vingtaine d'hommes du pays ou de barbarins montent à notre bord, pour nous faire passer les premiers rapides; quand on y arrive, c'est à qui braillera le plus fort et travaillera le moins. Faute d'ordre et de discipline, le passage s'opère difficilement, un câble et un cordage de la grande voile cassent mais heureusement sans accident grave; nous arrivons enfin après avoir été rabotés par plus de vingt roches, à un petit mouillage où nous devons passer la nuit. Ces Messieurs visitent les villages et, le revolver au poing, j'explore jusqu'à la nuit des groupes de rochers, où je ne trouve que quelques restes de proscynèmes sans intérêt.

Dimanche 23 février. — Les mariniers nubiens, qui devaient nous faire passer la cataracte vers huit ou neuf heures du matin, n'arrivent qu'après-midi; ils nous font alors remonter un rapide et s'en vont, nous laissant encore jusqu'à demain au milieu des rochers. Aboud-allah nous explique que c'est parce que les *réîs* de ces gens ont à discuter à Assouan le prix du passage d'une autre barque, et qu'ils ont été tous mettre leur cachet sur le traité (contrat). Avant leur arrivée, j'avais exploré de nouveau les blocs de granit les plus voisins, mais sans y trouver autre chose qu'un proscynème illisible : . Pendant leur travail, je tâche de faire quelques croquis des hommes qui se reposent sur la berge, mais ils se sauvent quand ils voient que je les dessine. Après leur départ, nous allons du côté de Philæ par les villages que nous avons déjà vus, où les mêmes femmes nous montrent les mêmes colliers, les mêmes bracelets et les mêmes pendants d'oreilles, toujours dans le but d'en faire spéculation. Nous montons sur l'abaton et j'y copie tout ce que je puis déchiffrer, à part les simples légendes royales relevées par Champollion. — Aboud-allah nous donne à grand'peine les renseignements suivants sur le mariage en Égypte. Quand un jeune homme veut se marier, sa mère va chez celle d'une jeune fille qu'elle a en vue; elle examine si cette dernière n'a pas de difformités physiques, si elle n'a pas mauvaise haleine, et si sa transpiration sous les bras n'a pas une odeur désagréable. Après cela, on rédige un traité (contrat) entre les deux familles, relativement à la dot qu'apporte le mari, mais cette formalité ne se fait devant aucune autorité légale et le mariage n'est pour ainsi dire qu'un arrangement privé. Il n'y a pas d'enregistrement civil ni religieux. On sait du reste que le mari n'a pas vu le visage de sa femme avant de l'épouser, c'est ce qui explique les précautions maternelles dont je viens de parler. Il nous dit aussi qu'il existe un genre de circoncision applicable aux femmes, qui n'est pas obligatoire comme celle des hommes,

mais qui est généralement pratiquée dans les campagnes et chez les Bédouins.

Mardi 25 février. — Nous avançons lentement. Cependant les rochers qui bordent le fleuve changent d'aspect et resserrent le Nil, au point de ne laisser parfois qu'un passage de piéton sur les bords, et, en quelques endroits seulement, une petite vallée peu fertile, peuplée de quelques huttes misérables, construites en terre, sans forme régulière, avec un trou en guise de porte, rarement fermée par des morceaux de bois grossièrement assemblés. Souvent même ces pauvres demeures ne sont pas couvertes, et il est difficile de distinguer entre l'étable et la maison du cultivateur. Les hommes, vêtus de quelques haillons, portent un poignard au bras gauche. Les femmes se drapent dans une pièce d'étoffe, de manière à avoir ordinairement l'épaule droite à découvert. Les jeunes filles portent comme elles les cheveux à toute leur longueur, divisés en un très grand nombre de petites tresses enduites de graisse, mais elles n'ont souvent pour tout vêtement qu'une ceinture de lanières de cuir, et pour toute parure qu'un collier de verroteries; nous en voyons travailler à la terre. Les enfants, complètement nus, ont la tête en grande partie rasée, à l'exception de quelques touffes de cheveux diversement disposées, qui leur donnent l'aspect de véritables sauvages; en nous voyant, ils gambadent en frappant dans leurs mains, ce qui ne fait qu'ajouter à cette ressemblance. Nous entrons dans la zone tropicale; le thermomètre ne marque cependant que 30 degrés à l'ombre, mais on nous en promet 45. — Dans cette région, la végétation est déjà desséchée par le soleil, et l'on entend partout le grincement de la sakiéh ou roue à pots, car c'est seulement par un arrosage artificiel qu'on peut fertiliser le peu de terrain cultivable qu'on voit çà et là sur l'une et l'autre rive, mais toujours au-dessus des plus hauts niveaux du fleuve. Les bestiaux sont maigres et dépérissent faute de pâturages, mais les dattiers sont beaux et assez nombreux. Chaque palmier paye

une piastre et demie d'impôt par an au vice-roi d'Égypte et chaque roue à pots 40 piastres, si ce que l'on nous dit est exact.

Mercredi 26 février. — Le tropique n'est pas méchant du tout; nous ne comptons que 27 degrés 1/2 à l'ombre. Rondeau se baigne en dépit des crocodiles (qui, dit-on, ne se rencontrent pas entre la première cataracte et Derr). Puis nous entreprenons sa tête, Roquigny et moi, à la Titus; je leur livre ensuite la mienne. Mais les misérables me tondent à la nubienne, c'est-à-dire en réservant au sommet une crête de cheveux de l'occiput au frontal, et ce n'est que par la terreur que je les oblige à me l'enlever en leur mettant à chacun un revolver sous le nez; encore ne le font-ils pas entièrement et suis-je obligé de me couper moi-même le Mahomet. Après cette opération, nous passons devant Dandour que nous visiterons en revenant. Nous faisons une promenade à terre où nous ne voyons rien de nouveau : les mêmes rochers de grès arides, les mêmes populations misérables, la même monotonie.

Jeudi 27 février. — Nous marchons tout doucement à la corde. Nous apercevons le temple de Dakkeh, et nous visitons le village du même nom qui se fait remarquer par la propreté des habitations. Les femmes, coiffées à la mode de l'ancienne Égypte, se graissent les cheveux avec l'huile qu'elles tirent du ricin, mélangée à d'autres substances. Elles pétrissent le pain avec un galet sur une pierre un peu creusée, tout à fait comme on le voit dans les sculptures antiques. Leur visage, qu'elles ne cachent que rarement, est plus agréable que celui des Égyptiennes. — Aboud-allah nous raconte que les Musulmans croient (et cela est écrit dans *le Livre*, — mais il ne sait pas lequel) qu'un jour viendra où la terre entière sera gouvernée par un seul souverain, et qu'alors tous

les peuples seront chrétiens sans distinction d'église ni de culte. Il ajoute que les Éthiopiens, descendant le Nil, coopéreront à ce grand changement en Égypte. C'est au moins ce que j'ai cru comprendre de son récit confus.

Vendredi 28 février. — Peu de vent, navigation paisible; nous n'allons pas à terre. Aboud-allah nous fait un nouveau récit, qui n'est pas plus clair que celui d'hier. Il prétend qu'il existe à Khartoum un homme âgé de 400 ans, qui n'a l'air ni vieux ni jeune, et qu'il y a aussi des femmes jalouses qui ont le secret de certains sortilèges pour mettre leur mari dans l'impossibilité de les tromper. Elles peuvent même, dit-il, à l'aide d'écrits particuliers et quand elles le jugent à propos, le métamorphoser en âne! L'opération magique se fait en jetant l'écrit dans le Nil avec une poignée de sable.

Samedi 1er mars. — Arrivée à Korosko. Nous trouvons là des Ababdehs (Arabes du bord de la mer Rouge), aussi noirs que les Nubiens, coiffés comme les anciens Égyptiens, mais les cheveux libres, touffus et non tressés comme les Éthiopiens. Quelques-uns sont nus jusqu'à la ceinture et nous admirons leur corps musculeux et bien proportionné, qui semble fondu d'un bronze noirci au feu. D'autres portent une longue robe à larges manches, qui donne à leur démarche un air de noblesse. Outre le poignard qu'ils portent au bras gauche, leurs armes en voyage sont la large et lourde épée à double tranchant et garde en croix, avec un fusil à pierre de fabrique arabe ou européenne. Nous entrons dans l'école, où une demi-douzaine de bambins, accroupis le nez contre la muraille, faisaient semblant de lire tous à la fois à haute voix, en se dandinant d'avant en arrière, ce qui était écrit sur la planchette que tenait chacun d'eux. Le maître était profondément endormi sur sa natte dans un coin, avec un djérid à portée de sa main pour stimuler les paresseux. Les femmes de Korosko ou des huttes environnantes désignées

sous le même nom travaillent à la terre plus, à ce qu'il semble, que les hommes. Elles ont les cheveux divisés en une multitude de petites tresses, enduites d'une pâte grasse à base de ricin, et disposées exactement à la mode de l'ancienne Égypte. Elles portent ordinairement un large pantalon blanc et une sorte de tunique blanche ou bleu clair, ouverte du haut en bas sur les côtés et traînant à terre. Cet ample vêtement donne à tous leurs mouvements beaucoup de noblesse et de dignité. Elles ne se couvrent ni la tête ni le visage et sont généralement parées de colliers de verroteries, d'anneaux à la narine, aux oreilles et aux doigts ainsi que de bracelets. Les hommes, souvent à peine vêtus, n'offrent rien de particulier, mais la race est fort belle.

Dimanche 2 mars. — Promenade dans un village, où je fais un croquis d'une maison, sur le mastaba de laquelle des femmes préparaient et filaient du coton, broyaient et pétrissaient la farine, cousaient leurs vêtements et allaitaient leurs enfants; cette habitation est merveilleusement située auprès d'un petit bois de beaux *doums* et de dattiers non ébranchés, non loin d'un champ de ricin, de cotonniers et autres cultures du pays. Nous passons à Derr (ou Déir?), où Roquigny parvient à grand'peine à affranchir une lettre, parce que l'effendi des *postes* n'était pas au *sien*, qu'il fallut le trouver, qu'il n'avait pas de balance, que la balance qu'on alla emprunter à un marchand n'avait qu'un seul poids, qu'il fallut en improviser d'autres avec des grains de sable, qu'il n'avait pas de papier pour faire un reçu, et enfin qu'il fallut trouver un passant qui en avait, par bonheur, un petit morceau dans son turban. C'est ainsi qu'est organisé tout service administratif de l'Égypte en Nubie. Nous voyons sept crocodiles, et Rondeau ne veut plus se baigner. Le caméléon de Roquigny nous occupe beaucoup; il change véritablement de couleur, mais il ne prend pas, ainsi qu'on le dit, celle de l'objet sur lequel on le pose. Il est difficile de voir une plus sotte bête.

Lundi 3 mars. — Nous passons devant Ibsamboul, où des géants du temps de Moïse sont taillés dans la roche; comme leur âge, leur grandeur est immense. Pour eux le temps n'est rien; là, ils sont impassibles depuis plus de trente siècles. Ce sont de puissants génies que les Sésostris, les Pharaons, les Ramsès; mais loin d'écraser l'homme, chétive créature, qui rampe à leurs pieds, ils saluent chaque génération d'un éternel et bienveillant sourire, car ils ont instruit l'humanité. Nous passons rapidement, poussés par la brise; un jeune homme et une femme contemplent les colosses en songeant au passé, oubliant le présent et l'avenir qu'ils ignorent. De loin on échange un salut en l'honneur de l'Europe, on agite un voile blanc. Se reverra-t-on jamais? (Style à la Roquigny).

Mardi 4 mars. — Nous sommes trop tard à Ouadi-Halfa pour aller à la seconde cataracte, nous nous promenons donc au milieu des habitations. Je fais quelques croquis, mais malgré les promesses de bakhshish, les femmes se détournent d'abord, puis s'en vont. Nous parcourons les ruines situées sur l'autre rive, et je reconnais quelques arasements d'édifices de plus que Champollion n'en mentionne dans ses *Notices*.

Mercredi 5 mars. — On monte à baudet à sept heures; on est à onze heures à la *grande cataracte*. J'aperçois sur le rocher qui sert de but principal aux promenades des touristes le proscynème du comte de Paris et celui du duc de Chartres, au milieu d'une multitude de noms américains et anglais, mais je ne découvre pas ceux de M. Lenormant et autres compagnons de Champollion. Comme nom connu, je trouve seulement celui de Lamy. Cette roche, à pic du côté du Nil, s'élève à une grande hauteur qui permet d'embrasser d'un coup d'œil l'ensemble des rapides; elle est entièrement composée de grès, comme toutes celles des environs, tandis que les nombreux îlots rocailleux qui inter-

rompent le cours du fleuve sont, dit-on, de serpentine du
L'action de l'eau a donné à ces dernières un ton noir bleuâ
qui, joint à leurs formes anguleuses, les fait paraître ca
bonisées. Le sable qui les entoure à leur base permet
quelques arbustes de croître çà et la. Le nombre et l'étend
de ces récifs est certainement beaucoup plus considérab
qu'à la cataracte d'Assouan, mais leur disposition a quelqu
chose de moins imposant. En revenant, nous rencontrons
une caravane d'une centaine de chameaux, qui venait d'ap-
porter des couffes de gomme. Les *Éthiopiens* qui les conduisent portaient le poignard au bras, le long sabre droit sus-
pendu à l'épaule gauche, et ils se servaient de leur lance
à long fer effilé pour diriger leurs bêtes, les mener au fleuve
et les faire boire trente ou *quarante à la fois*. Ces hommes
magnifiques sont ordinairement nus *jusqu'à la ceinture*, ou
drapés à l'antique dans une *seule pièce d'étoffe* d'un blanc
grisâtre. Ils ont la tête nue et les *cheveux tressés*; leurs
pieds sont chaussés de sandales *en cuir*, exactement sem-
blables à celles des anciens Égyptiens.

Quelques-uns avaient suspendu, *à leur selle*, un bouclier
de forme oblongue. Nos montures *étaient bonnes*, mais dans
ce pays, les selles qui sont en bois n'étant garnies que par
dessous, Roquigny et moi avons pris le parti de faire toute
la route en amazones.

Jeudi 6 mars. — Spéos de Gebel-Addeh décrit par Champ-
pollion. Les bas-reliefs sont presque entièrement couverts de
peintures coptes, qui ne sont passablement conservées qu'au
plafond, où l'on voit un Christ bénissant et un saint Jean-
Baptiste portant une croix. Sur les parois étaient représentés
des saints à cheval qui devaient être curieux; le tout est du
plus mauvais style. A neuf heures, nous sommes à Ibsamboul
où nous nous arrêtons cette fois. Les colosses de Ramsès, les
plus grands du monde, vus de près, nous impressionnent vi-
vement. Nous prenons quelques mesures: le siège de chaque
statue a 5 mètres 50 centimètres de profondeur en profil, la

cuisse qui repose sur ce siège a 7 mètres 80 centimètres de longueur. La jambe au-dessous de la rotule aurait plus de 7 mètres de tour si elle était dégagée. L'œil à l'intérieur des paupières a 70 centimètres de large. La narine a 8 pouces de longueur à l'intérieur. La largeur du nez aux narines est de 65 à 70 centimètres; la bouche d'un coin à l'autre a 90 centimètres de large. Roquigny m'aide à estamper tout ce que nous pouvons de proscynèmes phéniciens et grecs sur les jambes; il doit y avoir du bon là-dedans. J'estampe aussi les têtes d'un groupe de captifs sculptés sur la paroi est. — La nuit dernière, nous avons passé Machakit, et celle-ci, nous passerons Ibrim. Ces ruines sont sans intérêt, après les *Notices* de Champollion où l'on trouve tout ce qu'elles contiennent. Pendant notre exploration d'Ibsamboul, le thermomètre est monté à l'intérieur à 33 degrés, et Roquigny, voulant se rendre compte de la chaleur extérieure, l'a placé devant le grand temple sur le sable : en dix minutes il marquait 56 degrés et il montait encore assez vite. On dut le retirer par prudence, car il aurait certainement éclaté quelques instants plus tard.

Vendredi 7 mars. — Aussitôt levé, je mets le nez dehors. Ibrim est encore en vue; je m'y fais immédiatement conduire en canot, j'escalade la roche au moyen d'une corde qu'un des matelots va accrocher à la paroi d'un des spéos. Par malheur, il est impossible d'arriver ainsi à la plus élevée des quatre excavations qui date du règne de Ramsès II. Les trois que je visite ne m'apprennent rien de nouveau. Je regagne la dahabieh et nous arrivons bientôt à Derr (Derri). En entrant dans ce grand village, le plus important qu'on rencontre entre les deux cataractes, nous voyons une réunion nombreuse de beaux Nubiens, vêtus d'amples tuniques bleues pour la plupart et coiffés de turbans de mousseline parfaitement blanche. Ils étaient accroupis devant la porte d'un édifice important pour le pays, la demeure du cachef ou gouverneur de la province. Devant cette construction, comme

dans plusieurs autres villages nubiens, est une belle avec un arbre magnifique au centre. Les hommes à la nomie fière égrainaient presque tous leur chapelet; ne fumait, car nous sommes en *ramadan*. Le cheik, gaillard à barbe un peu grisonnante, s'empressa de nous apporter des chaises, de venir s'asseoir auprès de nous sa natte et de nous offrir le café. Je lui donne une de capsules pour sa carabine européenne et nous nous tons bons amis. Nous trouvons là aussi un jeune barbarin, qui a été domestique à Alexandrie et qui parle assez bien français. Il nous fait les honneurs des ruines, où je prends quelques notes, et de son village, où nous admirons plus que jamais la noble tournure des femmes à la longue robe traînante. De là, nous allons à Amada. Le temple de Phré, qui y subsiste encore en assez bon état, appartient tout entier à la XVIII[e] dynastie; il se fait remarquer par la finesse des sculptures et la conservation des peintures. Je le visite avec beaucoup d'intérêt; les colonnes protodoriques, sur lesquelles le nom d'Aménophis est gravé en surcharge, peuvent appartenir à la XII[e] dynastie.

Samedi 8 mars. — Nous visitons le temple d'Ouadi-es-seboua, malheureusement fort ensablé. Ce monument des victoires de Ramsès II, précédé de seize sphinx en dromos, de colosses dont quelques-uns sont encore debout et de pylônes presque intacts, présente un aspect imposant, mais les sculptures sont mal conservées et les sables empêchent de pénétrer dans le sanctuaire. Vers quatre heures, Roquigny, dans notre *sandal*, se livre à son goût prononcé pour le canotage. Je ne tarde pas à aller le rejoindre et nous prenons à notre bord Rondeau, qui était allé faire une promenade dans les rochers de la chaîne Arabique touchant le Nil en cet endroit. Alors c'est à qui ne ramera pas et jouira paisiblement de la fraîcheur du soir, tant et si bien que la nuit vient. On se met à terre, pour prendre au passage la cange qui passe inaperçue dans l'ombre de la nuit. Nous l'attendons toujours et com-

mençons à nous demander si elle est au-dessus ou au-dessous de nous. Mon estomac marquait déjà sept heures et demie quand nous apercevons bien loin, bien loin, une petite lumière. Est-ce la demeure de l'ogre qui doit nous dévorer? Le plus sûr est d'y aller voir, nous faisons donc force de rame de ce côté. — Par bonheur, c'était un fanal qu'Aboud-allah, inspiré par Osiris, avait fait attacher au grand mât, ou prosaïquement placé sur la cuisine du père Khalil, notre chef.

Dimanche 9 mars. — La voix peu harmonieuse d'Aboud-allah me réveille désagréablement, pour me demander si je veux aller voir les ruines de Maharaka; je l'envoie à tous les diables et l'accable de malédictions, mais je me lève et descends à terre. Ces ruines de l'époque romaine contiennent quelques bas-reliefs, curieux comme échantillons du dernier degré de la décadence; je dessine le plus intéressant et j'estampe les restes d'une inscription grecque, après avoir levé un plan de l'édifice. Nous arrivons à Dakkeh, où nous sommes accablés par un trop grand nombre de zélés serviteurs; je suis même obligé de jouer de ma chaise de campagne et de me réfugier sur les architraves supérieures du temple, en lançant des pierres aux plus empressés. Roquigny me décide à entreprendre l'empreinte d'une inscription bilingue, hiéroglyphique et démotique, placée au-dessus d'une porte, à l'ouest du monument. Il me seconde même dans cette opération difficile, en m'organisant un échafaudage avec deux avirons et une perche, et me préparant, quand j'y suis monté, les feuilles de papier mouillées. Le vent augmente la difficulté de notre travail, mais nous nous en tirons avec honneur. La nuit étant venue, nous montons dans les pylônes avec une bougie, et nous admirons leur construction.

Pendant le dîner, nous avons si vigoureusement touché sur un rocher que notre *goullé* est tombée à terre et s'est brisée d'effroi : bref, nous y sommes encore, malgré les efforts de nos matelots.

Lundi 10 mars. — A dix heures, grâce à la coopération des populations environnantes, nous sommes remis à flot. Aucune voie d'eau ne s'étant déclarée, nous pouvons en conclure une fois de plus que notre bateau est solidement construit. Grande discussion, fort bruyante comme toujours, quand il s'agit de distribuer les bakhshish à nos sauveurs, que nous renvoyons impitoyablement à Aboud-allah. Ce dernier ne se trompe jamais à son désavantage, il se trouble encore moins et trouve que chacun doit être content quand presque tout le monde est à moitié payé. C'est un homme qui entend fièrement bien ses affaires; après avoir expulsé tous les Nubiens de notre bord, il accorde un maigre salaire aux plus exigeants et comble les autres de bénédictions. — Nous perdons bientôt Dakkeh de vue, et nous gagnons Girché-Hassan dont nous visitons le temple. Les sculptures sont généralement assez grossières, inachevées même en quelques endroits; ce monument ne présente rien de bien intéressant, mais son pronaos, soutenu par d'énormes cariatides représentant Ramsès le Grand, est véritablement d'un effet grandiose. Plus que jamais j'ai été obligé de jouer du bâton pour contempler en paix cet hémispéos, et nous avons livré aux naturels un combat à coups de pierres pour nous débarrasser d'eux.

Mardi 11 mars. — Nous arrivons pendant la nuit à Dandour. A six heures, nous sommes sur pied, armés de toutes pièces, et nous pénétrons dans le temple, où je ne trouve rien de nouveau, rien absolument à ajouter aux *Notices* de Champollion. Vers trois heures, nous sommes à Kalabché; l'édifice d'époque romaine qui se trouve dans cette localité est très considérable et magnifique d'ensemble, malgré le mauvais style des sculptures et des détails architecturaux. Le spéos de Béit-Oualli, près de là, est des plus intéressants. Les bas-reliefs, fins et soignés, ont un caractère d'art bien supérieur à tous les monuments de Ramsès II que nous avons déjà visités.

Mercredi 12 mars. — Nous visitons ce matin le dernier temple que nous verrons en Nubie, celui de Deboud, construit par Az'arx'-Amen, roi éthiopien, et par Auguste. Les bas-reliefs qui portent les cartouches du premier de ces deux souverains sont préférables à ceux qu'on voit ordinairement dans les monuments d'époque grecque ou romaine. — Ce soir, nous serons à la première cataracte, et demain en Égypte, à Assouan, dans des régions comparativement civilisées, *in-cha'llah !*

Récapitulation des populations qui habitent la Nubie entre Philæ (première cataracte) et Ouadi-Halfa (seconde cataracte), la partie septentrionale de ce que les anciens appelaient Éthiopie, et les Sémites ainsi que les Égyptiens, pays de Kus[c] (Kousch). En remontant le Nil au-dessus de la frontière méridionale de l'Égypte, ces populations s'appellent dans les

Temps anciens	Temps modernes	Et commencent
1° *Beraberata*, *Kèns*, des inscr. hiérogl.	*Barabra* (pl. *Berberi*) dits *Kenous* parlent le Kensi.	à *Assouan*, occupent le dodécachène des Grecs.
2° *Nobatæ* des Romains anciens, vaincus par Dioclétien.	*Arabes* parlant arabe.	*Seboua*.
3°	*Nouba*, parlant un dialecte Kensi appelé Nouba, c'est une branche Barabra (ou Berbère) comme les Kèns, ou des Lowata.	*Derr* jusqu'à Ouadi-Halfa, et plus loin jusqu'à l'île d'Argo, où commence le Dongola.

La couleur de ces trois populations est à peu près la même partout; c'est un beau bistre foncé.

Vers quatre heures, nous voyons Philæ et ses belles roches granitiques. Roquigny et moi nous embarquons dans le sandal, pour mieux jouir du spectacle que présentent cette grande nature et la situation pittoresque de l'île. Ce n'est pas sans plaisir que nous retrouvons ces lieux bien connus; ils nous font de plus espérer des nouvelles de France sous peu de jours. Nous les attendons avec impatience, car depuis

notre départ de Paris, aucun de nous trois n'en a reçu, et depuis vingt jours, nous n'avons adressé la parole qu'à deux blancs, un vieil Anglais et *son* femme. Avant dîner, je visite Béghé, île voisine de Philæ; j'y fais quelques croquis, ainsi qu'à Mahatta, sur la rive. Je trouve ici, à l'inverse des régions que nous quittons, les plus grandes facilités pour dessiner; moyennant quelques sous, les petites filles posent comme des statues.

Jeudi 13 mars. — De bon matin, nous redescendons la cataracte. Notre barque (dahabieh) est emportée par les grands rapides avec la vitesse d'une flèche, et elle roule comme sur une grosse mer, semblant devoir se briser contre les roches granitiques qui percent les eaux de toutes parts; ce n'est cependant que l'affaire d'un instant, et la barre, tenue par un habile pilote du pays, nous fait éviter tous les obstacles. Nous retrouvons bientôt Assouan, et cette bourgade, entourée d'une assez riche végétation où se mêlent les dattiers et les mimosas, nous paraît dix fois plus belle maintenant que notre œil est habitué à l'aridité de la Nubie. Les danseuses, parées de leurs plus beaux costumes de couleurs tranchées, et, comme toujours, d'une multitude de bijoux et de sequins enfilés, ne manquent pas de venir se montrer sur le bord du fleuve. Nous les voyons descendre jusqu'à notre barque, au milieu des palmiers les plus pittoresquement situés et des blocs de syénite. Leur démarche est lente et toute particulière; à chaque pas, elles donnent un mouvement à leurs hanches et à leurs épaules, qui n'est pas dépourvu de grâce. L'une d'elles, la plus grande et la plus belle, si beauté il y a, s'est armée d'une longue lance par une bizarre fantaisie, et elle ressemble à une fée des Mille et une Nuits au milieu de ses compagnes. C'est Hamida, que j'ai dessinée à mon premier passage, et qui vient nous rendre visite à bord. Par malheur pour cette reine des grâces, bien huilée et parfumée, notre *rêîs*, homme religieux, bon mu-

sulman, mais dépourvu de tout sentiment pittoresque, tarde pas à venir la congédier, sous le prétexte de sa prop réputation. — Faisant ensuite un tour dans le village, no retrouvons la même beauté, enveloppée dans une gran mante de couleur plus sombre et participant à une cér monie funèbre. C'est une assemblée nombreuse de femm et de jeunes filles. Deux ou trois seulement ont la tête nue les cheveux nattés à leur longueur naturelle en une multitu de petites tresses. Les unes, ces dernières et la danseuse so du nombre, restent debout serrées l'une contre l'autre, fo mant un cercle sans interruption; elles se tiennent comm au jeu du loup et piétinent en chantant. La mesure de cet façon de chant monotone et de la danse funèbre est marqué par une sorte de tambour de basque et interrompue d temps à autre par de longs et bruyants gémissements ou pa la coutume antique qui consiste à se jeter une poignée d poussière sur la tête en signe de deuil. Les autres femme demeurent assises à l'entour et ne paraissent pas prendre un part active à la cérémonie. — L'heure de partir étant venue nous rentrons en barque, après une promenade dans le bazar et nous quittons Assouan. Chose étrange, depuis ce matin le ciel est couvert et, pendant que nous étions à terre, i tombait même quelques gouttes d'eau; ce soir il pleut! mais c'est une vraie pluie européenne qui tombe depuis l'heure du dîner. Cela ne s'est jamais vu.

Vendredi 14 mars. — Hier, à Assouan était une dahabieh du vice-roi et deux vapeurs; l'illustre voyageur que ces bateaux avaient amené n'était autre que le prince de Galles. Le prince était parti avec toute sa suite pour visiter Philæ. Repartis peu après nous, ils nous rattrapèrent le soir, s'arrêtèrent comme nous cette nuit, et nous dépassèrent ce matin. Nous n'arrivons qu'à cinq heures à Gebel-Selseleh, et je regrette que la nuit vienne m'empêcher d'étudier en détail les nombreuses inscriptions de ces belles carrières et des spéos de la rive. Je trouve le nom de *Henri Saquet 1862*, au char-

bon, sur *le texte hiéroglyphique* d'une des plus belles stèles du rocher, et je regrette vivement de n'avoir pas ce qu'il me faut pour ajouter au-dessus, mais sur la pierre brute, une belle phrase comme celle-ci : « Celui qui a souillé ce monument, au mépris de l'antiquité, ne mérite pas l'estime de ses contemporains. » C'est ainsi qu'un Français a écrit : *Une page d'histoire ne doit pas être salie,* au-dessus de l'inscription aujourd'hui mutilée que laissa sur un mur nu, à Philæ, l'expédition de Bonaparte contre les Mamelouks. Il est triste, en effet, de penser que les modernes sont des destructeurs bien plus acharnés qu'aucune race barbare des temps passés; c'est malheureusement un fait qu'il faut reconnaître à la honte de notre siècle. Ce soir, Rondeau parie avec le réis que nous ne serons pas à minuit à Edfou; c'est quarante-deux kilomètres à faire à l'aviron, en cinq heures et demie.

Samedi 15 mars. — Malgré les efforts redoublés de nos vigoureux rameurs, stimulés par les vociférations encourageantes du réis et par les promesses de bakhshish qu'il ne cesse de leur réitérer, comptant bien sur le gain du pari, malgré tout cela, Rondeau gagne, et le réis à la face noire et énergique se met à pleurer comme une Madeleine, car c'est une affaire de dix francs! Il cherchera par tous les moyens possibles à ne pas débourser la somme; Rondeau lui en fera grâce, et les matelots auront sué sang et eau pour le roi de Prusse; voilà la morale de l'histoire. — Nous n'arrivons à Edfou qu'après une heure du matin. Nous nous levons au petit jour, prenons une tasse de thé en toute hâte et allons voir le temple, aussi admirable par ses proportions grandioses et la richesse de sa décoration que par sa merveilleuse conservation. Il est en effet parfaitement intact dans toutes ses parties, à l'exception de quelques dalles tombées des plafonds, et qui ne font qu'éclairer mieux l'intérieur. C'est à Mariette qu'on doit le déblaiement complet de ce superbe édifice qui, mieux qu'aucun autre en Égypte, peut donner l'idée de ce qu'était un monument sacré dans l'antiquité. Nous avons

vent contraire et faisons fort peu de chemin; à six heures du soir, les pylônes d'Edfou sont encore en vue.

Dimanche 16 mars. — Arrivés pendant la nuit à El-Kab, nous débarquons dès l'aube pour explorer les restes de l'ancienne Éléthya; nous y retrouvons notre vieux couple anglais. Zéphir persiste à nous être défavorable, et nous restons en place, ou peu s'en faut; je mets ce temps à profit pour aller tuer un plat de tourterelles. En rentrant, grand entretien philosophique sur l'importance de l'esprit humain en notre terre; Rondeau la compare à la toute-puissance de Dieu dans l'univers. Je lui prouve que cette comparaison est fausse, car l'homme n'a pas la toute-puissance ici-bas; il peut seulement se servir de ce que le Créateur a mis à sa disposition, de même que l'oiseau trouve et ramasse les matériaux qui lui sont nécessaires pour construire son nid.

Lundi 17 mars. — De bon matin, nous allons voir le temple d'Esneh, enfoui au milieu de la ville. Le pronaos seul, qui est parfaitement conservé, a été déblayé à l'intérieur pour servir de magasin de coton ou de blé; il était déjà dans cet état lorsque Champollion l'étudia. Après une promenade dans différents quartiers de cette cité, qui n'est pas sans importance, entouré de nombreux spectateurs et spectatrices, je dessine successivement trois almées à l'aquarelle. Ces dames apprécient si fort mon talent qu'après mon refus d'entrer dans leur demeure, elles résolurent de m'y porter, et ce n'est qu'en leur opposant une vigoureuse résistance que j'esquivai cet honneur; ce sont de fortes femmes! *Dopo pranzo*, examen attentif de la réfutation du matérialisme, par M. Ernest Naville; nous trouvons qu'il ne réfute rien du tout, et cela vient de ce qu'il confond constamment l'âme et la raison. N'est-il donc pas naturel de penser que la raison est un des principaux effets de notre organisme, et qu'elle est la seule cause de la volonté? Que la justice, la connaissance du bien et du mal, est un effet mathématique de la raison mue par

l'amour de soi? Que la pensée enfin, qui détermine la volonté, n'est qu'une opération de la raison procédant sur la justice?

Mardi 18 mars. — Nous arrivons à El-Moutanah ou Mataneh au lever du soleil; M. Maunier nous rend une visite matinale et nous engage à déjeuner. Sa gracieuse compagne nous fait le meilleur accueil, et ce n'est pas sans un assez vif plaisir que nous revoyons son visage européen et sa toilette française. Malgré les fières beautés des femmes du désert qu'on admire comme des statues, une compatriote, parlant la langue natale, a toujours un charme que le contraste augmente encore. Delaporte nous conduit aux ruines inexplorées d'Asfoun (commune d'El-Moutanah, province d'Esneh). C'est un temple d'époque romaine assez important, malheureusement enfoui au milieu du village actuel, et dont la partie supérieure a été détruite, à une époque déjà ancienne, pour construire une digue avec ses matériaux. Cette digue fournit aujourd'hui des pierres pour bâtir la sucrerie du prince Halim. Je copie, tant dans les blocs isolés que dans les restes du monument, les cartouches suivants des empereurs Antonin, Adrien et Domitien? Parmi quelques noms de divinités, je remarque celui de , mais je ne puis pas déterminer à quels dieux le temple fut principalement consacré. Delaporte me prie d'aller donner de ses nouvelles à sa famille. Nous tirons quelques coups de fusil sur d'innocentes alouettes et, chemin faisant, il nous donne de curieux détails sur les mœurs du pays, notamment sur les mariages en bas âge et les mariages coptes. Quelques-uns se contractent le jour de la naissance de la fille, et les conjoints tètent d'abord, puis poussent ensemble. Les Coptes n'ont qu'une seule femme, et leur mariage est indissoluble; les noces se font souvent entre dix et douze ans pour les

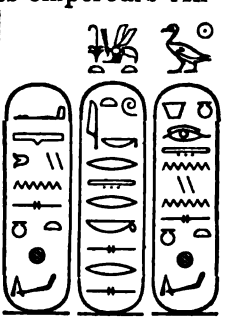

garçons, entre sept et huit ans pour les filles. Ce qu'on appelle mariage à la copte n'a rien de légal, et n'est qu'un engagement particulier. — Nous rentrons à la villa Maunier, et trouvons le grand consul occupé à poursuivre un serpent qui était entré chez lui sans autorisation. C'est fort joli à voir ramper, monter et descendre les escaliers avec les sinuosités les plus harmonieuses. Au moyen de petites baguettes de dattier, nous le faisons entrer dans un bocal d'esprit-de-vin, où il retrouve avec plaisir quelques-uns de ses semblables; c'est au moins ce que nous avons cru comprendre, à la manière dont il remuait sa queue. Nous nous réembarquons à la nuit, pour arriver dans quelques heures à Louqsor. — Avant le somptueux déjeuner qui nous fut offert aujourd'hui, j'ai dessiné, chez notre hôte, un certain Halim effendi, propriétaire du pays, considéré comme savant par les Arabes. Il a en effet la physionomie intelligente, et il nous explique que le Coran ne défendait pas de dessiner ou de peindre la face humaine, mais seulement de la sculpter, parce qu'alors Dieu pourrait dire à l'artiste dans l'autre monde : « Tu as imité » mon œuvre par la forme, eh bien, donne la vie à ce que tu » as fait, car tes créatures souffrent de ne pas exister! »

Mercredi 19 mars. — Huit heures du matin, arrivée à Louqsor; visite du palais sur le bord de la rive. Je me réjouis de ne plus trouver les chevaux de Maunier dans le sanctuaire d'Ammon, reconstruit par Alexandre, et j'admire toujours les sculptures d'Aménophis III. Je vais voir notre Anglais de Nubie et lui offrir ma carte, faute de présentation en forme. Il est enchanté de faire ma connaissance, et m'indique la demeure d'Edwin Smith. Ce dernier s'est fait, depuis deux ou trois ans, ermite de la Thébaïde, non pas pour devenir saint, ni pour son plaisir, ni pour étudier les ruines du pays, mais pour se livrer tout entier à la traduction d'un traité de médecine, écrit en bel hiératique sur papyrus, et dont il a fait acquisition, ainsi que de plusieurs autres objets intéressants. Il me montre aussi une collection unique de scarabées faux,

contenant la série complète de tous les cartouches des rois d'Égypte; c'est le produit de la fabrique bien connue de Louqsor, l'œuvre d'un Arabe trop intelligent, auquel l'expédition de l'Obélisque eut la malencontreuse idée de donner les premières notions de son industrie. Quelques-uns de ces objets sont imités à s'y méprendre et tromperaient les plus habiles. Smith, à demi momifié par la fatigue de quelques excursions faites les jours précédents avec le prince de Galles, vient déjeuner à bord. Le malheureux a oublié la langue française, et c'est à grand'peine que nous parvenons à lui extirper quelques paroles. Nous le laissons donc dormir, pour aller admirer Karnak, où je voudrais pouvoir consacrer plus de temps à l'étude des parties de ce gigantesque édifice mises à découvert par les déblais de Mariette. Roquigny m'aide, en prenant l'estampage de deux fragments isolés du mur de Karnak, faisant suite à ce que nous avons à Paris.

Jeudi 20 mars. — Nous montons à cheval dès l'aube, sur l'autre rive du fleuve; nous nous dirigeons vers le temple de Qournah, puis vers Biban el-Molouq, l'aride et déserte vallée des tombes pharaoniques. Après avoir visité les principales sépultures royales, où Roquigny estampe pour moi quelques légendes d'écriture secrète, nous prenons le chemin de chèvres qui conduit, par-dessus la montagne, à Déir el-Bahari. Nous faisons cette route dangereuse sans mettre pied à terre, tout en nous disant que c'est fort imprudent, car un faux pas d'une de nos montures sur les terrains pierreux, raboteux et mouvants de cet étroit sentier, où deux piétons ne marcheraient pas de front, pourrait nous précipiter à 150 ou 200 mètres de profondeur, sur des roches anguleuses. Le danger étant encore plus visible à la descente, nous nous décidons à faire à pied le reste du chemin. Au bas de la montagne, je venais de remonter sur ma bête, lorsqu'elle heurta du pied contre une pierre et s'abattit avec moi; j'en fus quitte pour deux contusions, auxquelles je ne penserai plus demain, et qui ne m'empêchèrent pas de me remettre immé-

diatement en selle. Nous visitons Déir el-Bahari que Mariette a mis entièrement à découvert, et nous arrivons à notre barque vers sept heures du soir.

Vendredi 21 mars. — Le thé pris en un temps et deux mouvements, nous piquons des deux vers Médinet-Abou, le splendide palais de Ramsès III, dégagé par Mariette de quelques enfouissements. Après avoir flané quelque temps dans les ruines environnantes, nous déjeunons au Ramesséum, puis nous rendons hommage aux colosses de Memnon, et nous visitons le joli édifice ptolémaïque de Déir el-Médineh. Nous pénétrons près de là, dans un puits funéraire, sépulture commune, charnier abominable; nous estampons dans le tombeau de S'â-m-hà, à 'Abd el-Qournah, nous inspectons quelques tombes d'El-Assassif, sans pouvoir trouver celle de Bekenkhonsou, nous prenons l'empreinte d'un des principaux bas-reliefs de Déir el-Bahari; j'achète cinq francs un papyrus médical, et nous rentrons dîner à la nuit.

Samedi 22 mars. — Nous nous préparons à revoir Thèbes dans son ensemble, nous traversons Louqsor, parcourons Karnak, estampons et copions ce qui est visible de la base des deux grands obélisques, pour contrôler la copie de Lepsius. A propos de ce nom, voici ce qu'on lit dans le tombeau de Séti I^er^, qu'il passe, ce qui est faux d'ailleurs, pour avoir particulièrement mutilé afin d'enrichir son musée de Berlin : « Lepsius, savant, c'est possible; voleur, c'est certain. » Voilà de l'épigraphie peu flatteuse! Notre tournée et nos opérations terminées, nous rentrons déjeuner, puis nous explorons l'autre rive: les colosses, Médinet-Abou, le Ramesséum ou Memnonium et les débris d'un édifice du règne d'Aménophis III, mis à découvert par Mariette, entre ces deux monuments, celui sans doute dont il est question dans l'enquête judiciaire des sépultures royales conservée à Londres. Enfin nous passons un nouveau chemin de chèvres, à l'usage seulement des piétons, pour revoir Bab el-Molouk,

la vallée des tombes royales, pendant que nos montures viennent par une route moins dangereuse. En traversant la nécropole, nous remarquons un certain nombre de tombeaux métamorphosés en habitations de fellahs, au-dessous du niveau du sol actuel. Roquigny m'aide encore à prendre quelques mesures dans l'hypogée de Ramsès V (?), n° 9 de Wilkinson, mais la disposition générale n'en peut pas répondre à celle du plan antique conservé au musée de Turin. Nous retrouvons la barque à Qournah, en suivant la vallée rocheuse. Adieu Thèbes!

Dimanche 23 mars. — Promenade à Kénéh, visite de l'église catholique et des bazars. Rondeau regrettant d'avoir cédé à Roquigny son crocodile empaillé, vient avec moi en tirer un de plus belle taille. Le monstre est sans doute atteint par nos deux balles, car il ouvre un large bec et la voix lui manque pour nous répondre, puis il disparaît dans l'onde; nous l'eussions certainement poursuivi, si le soleil ne nous avait privés de la faveur de ses rayons. Un voyageur nous assure que Mariette vient de faire une intéressante découverte: c'est que la reine Cléopâtre portait un nez aquilin dans les circonstances officielles, et s'en payait un retroussé dans l'intimité.

Lundi 24 et mardi 25 mars. — Impossible d'avancer, nous sommes à terre toute la journée ; vers le soir nous allons tuer des tourterelles, et nous arrivons vers huit heures, à Beliadeneh où, nous assistons à une fantasia nocturne du Ramadan.

Mercredi 26 mars. — Excursion à Abydos. Deux heures de route pour aller, autant pour revenir. Cinq chambres du grand temple déblayées par Mariette; elles sont voûtées, la voûte n'étant formée que de deux grandes assises. Sur le mur extérieur, adorations royales à des divinités très variées et rares ; on y remarque la grenouille 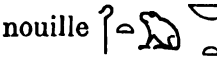 (?) Apis et Mnévis. Roquigny et moi

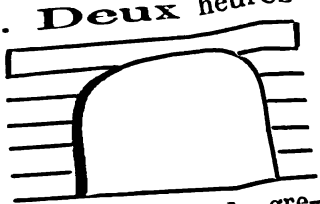

estampons quelques feuilles. Au retour, grande querelle entre Aboud-allah et Achmet qui est accusé d'avoir pris un fiorino.

Jeudi 27 mars. — Toujours vent contraire. Promenade à Girgeh, commencement du portrait de Rondeau.

Vendredi 28 mars. — En quatre jours moins une heure et demie, nous avons fait trente lieues et trois kilomètres. Nous abordons à Akhmin, où nous remarquons de beaux spécimens d'architecture arabe.

Samedi 29 mars. — Rien de nouveau. Le vent se calme et nous marchons assez bien.

Dimanche 30 mars. — Promenade à Siout pour affranchir nos lettres, acquisitions dans les bazars, visite d'une maison à façade de pierre sculptée.

Lundi 31 mars. — Bon gré mal gré, nous passons la journée à Manfalout; c'est la fête de relevée du Ramadan, et il faut que notre équipage, en dépit de son voltairianisme apparent, se livre à la liesse religieuse. Dans la ville, les hommes ont fait blanchir leur turban, les femmes se sont parées de leur mieux et oublient complaisamment de se cacher le visage, quand elles ne sont ni vieilles, ni laides; quelques-unes même en laissent voir davantage. Les jeunes filles portent pour la plupart une chemise bleue, brodée d'argent sur la poitrine, et ornée souvent d'une multitude de piécettes de même métal, vraies ou fausses. Les enfants enfin sont habillés de neuf et coiffés d'un tarbouche immaculé, avec ou sans l'enroulement classique qui les fait ressembler à de petits pachas; quelques auteurs assurent même que pour la circonstance on a débarbouillé les moutards, qui, depuis le matin, se sont emparés des ânes de la cité et se livrent sur les pauvres bêtes à des fantasias effrénées; certes, pour les baudets ce jour n'est pas fête! Les gamins, ainsi montés souvent par deux, se lancent au galop à travers les bazars et les ruelles étroites, sans

s'inquiéter autrement des passants, qui se garent s'ils peuvent. D'autres, plus calmes, se divertissent avec les petites filles dans les balançoires tournantes, dont le mécanisme grossier grince le plus désagréablement du monde, et grignotent quelque mauvaise pâtisserie. Pendant ce temps, une longue procession parcourt lentement tous les quartiers, toutes les rues et tous les bazars. En tête, marchent plusieurs bannières de différentes couleurs, puis des jongleurs religieux qui, armés de dagues de fer, semblent s'en frapper, puis un orchestre composé de timbales, cymbales, tambourins, etc., puis, après un flot de foule et de suivants, des derviches hurleurs qui font un zikr abominable tout en marchant, puis d'autres qui semblent se battre avec de gros bouts de djérids fendus en plusieurs épaisseurs pour faire plus de bruit, un descendant de Mahomet reconnaissable à son turban vert, monté sur un beau cheval, plus loin d'autres hurleurs, un enfant également à cheval et saluant la foule à droite et à gauche, je n'ai jamais pu savoir pourquoi, d'autres derviches et d'autres suivants enfin un dromadaire portant une tente carrée d'étoffe rouge brodée et historiée, à l'imitation de celle qui contient le tapis sacré dans la caravane de la Mecque. Plusieurs autres chameaux, chevaux et ânes terminent le cortège, que nous vîmes parfaitement défiler de la boutique d'un marchand d'oranges, où nous nous étions installés, et où nous déjeunâmes M. Johnson et *son* femme, suivis de leurs deux paras riant, *coram populo*, du Prophète et de son culte. Nous qu'il arriva qu'au sortir d'un faubourg, la procession pas pouvoir suivre sa marche habituelle, et cela pour de l'administration des lignes télégraphiques qui pas prévu la hauteur du sommet pyramidal de placer tente du dromadaire, eut l'imprudence de heurter fils quelques centimètres trop bas. Maître chi n'y comprenait rien, manqua rompre la machine tout l'édifice sacré, qui, par bonheur, ne fut que endommagé et bientôt recalé sur la bête. Rien

mieux peindre l'effet produit par la multitude de turbans qui assistaient à la cérémonie (à part la couleur), qu'un vaste champ planté de choux ronds et bien pommés.

Mardi 1er avril. — Excursion à pied aux hypogées de Tell el-Amarna (Psinaula); le temps nous manque pour travailler, et nous revenons sur de mauvais baudets sans selles.

Mercredi 2 avril. — Excursion à Beni-Hassan, sur des montures également dépourvues de selles, mais non plus agréables que celles d'hier. Les hypogées sont soutenus par des colonnes de style protodorique ou égyptien archaïque. Les peintures sont extrêmement curieuses et se font remarquer par la perfection de leur dessin. On voit, entre autres, un grand nombre de groupes représentant des lutteurs, dont la variété et la vérité d'attitudes sont des plus remarquables.

Jeudi 3 avril. — Le vent souffle du sud, il nous fait assez bien avancer, mais nous apporte 35 degrés de chaleur, persiennes closes, et nous invite à donner un plongeon dans le Nil avant dîner.

Vendredi 4 avril. — Grande querelle du réis avec un matelot; on en vient aux mains et aux ongles. Rondeau s'arme de ma canne pour cogner sur les combattants, et parvient par ce moyen à les mettre d'accord. Poursuite infructueuse dans le sandal d'un serpent qui nageait au beau milieu du Nil. Nos matelots nous font arrêter près d'un café construit en paille dans le milieu d'un champ. On n'a jamais pu savoir pourquoi Roquigny y découvre une jeune beauté qui fait son admiration au clair de la lune; son voile, qui ne lui sert pas du tout à se cacher, est noir moucheté d'or et, outre les parures habituelles, elle porte à la narine droite un grand anneau accompagné de breloques.

Samedi 5 avril. — Nous passons la pyramide de Meïdoum, malgré le vent contraire qui ne cesse de souffler; ce soir, il devient même si fort que nous avons une véritable tourmente

sur le Nil. La vague déferle contre la rive, nous ballotte de la belle manière et nous heurte sans cesse contre terre, car il est impossible d'avancer et on a planté le piquet sur le rivage. Abou Khalil el-Hadji, notre vieux cuisinier, avait acheté deux moutons noirs qu'il embarqua sans autre forme de procès dans notre canot, sans doute pour faire un coup de commerce au Caire. Ce procédé sans gêne fit gémir le grand canotier Roquigny, qui ne pouvait plus se livrer à son goût prononcé pour la navigation à la rame, sans promener avec lui lesdits moutons; c'étaient à proprement parler ses bêtes noires. Mais Khalil avait compté sans la tempête, car la fable du pot au lait prouve qu'on ne pense jamais à tout, et le cordage qui tenait le sandal vint à se rompre; les moutons s'en allèrent à la dérive, Dieu sait où! Khalil gémit, mais en vain; la nuit est obscure, et aucun cœur n'est assez généreux pour s'aventurer à la recherche des victimes.

Dimanche 6 avril. — On ne sait comment la barque et les moutons sont retrouvés; Khalil est dans l'allégresse et quoiqu'il n'en paraisse, Roquigny s'afflige. Le vent souffle toujours très fort, et nous avons du roulis; nous avançons d'abord très peu, puis pas du tout. On plante de nouveau le piquet et nous y restons amarrés toute la journée. Le reste que fait encore le vent ce soir nous promet d'y rester moins jusqu'à demain matin.

Lundi 7 avril. — Je fais ma malle et me prépare à passer quelques heures à Sakkarah, mais nous n'y serons pas encore arrivés ce soir. Nous ne nous y arrêterons pas, car le temps nous presse, et nous brûlerons pour arriver plus tôt au Caire.

Mardi 8 avril. — Nous apercevons enfin les minarets de la citadelle; on m'apprend que Mariette doit être à Boulaq. Notre équipage n'avait plus rien à manger depuis deux jours, ce qui explique la lenteur de notre marche. Aboud-allah prête de quoi acheter le plat de lentilles

et nos matelots ainsi réconfortés manœuvrent passablement, mais nous ne serons que demain au port, *incha allah*, et Dieu sait à quelle heure.

Mercredi 9 avril. — Au point du jour, à la Compania de Boulaq[1]; une heure après, nous avons nos lettres. Bonnes nouvelles pour tout ce qui me concerne; Mariette me donne l'hospitalité à bord de son grand bateau neuf, qui nous transportera vers samedi à Alexandrie, où nous resterons quelques jours avant de nous embarquer pour la France.

Jeudi 10 avril. — Visite à Rondeau et à Roquigny; travail au musée, puis nous rencontrons M. et Mme Chaillon sur l'Esbéquiéh. Ce soir à onze heures et demie, n'ayant pas trouvé de baudets, je reviens à pied, ma lanterne à la main, je me trompe de route et traverse le campement des Bédouins partant pour la Mecque, non sans quelque inquiétude, car je ne suis pas armé. Les chiens jappent et me poursuivent d'une manière assez menaçante; je leur jette des pierres qui ne les font pas taire. Je retourne sur mes pas et arrive enfin à la Compania par les rues de Boulaq, après avoir demandé plusieurs fois ma route aux ivrognes attardés dans les cabarets, sans savoir si j'aurai assez de bougie pour n'être pas en contravention et ne pas me faire coffrer par la police arabe. Je me fais ouvrir la porte sans trop de difficultés; mais je ne suis pas au bout de mes peines, car j'ai à repousser les attaques des chiens de Mariette, qui sont beaucoup plus dangereux que ceux du faubourg. Je gagne néanmoins l'escalier du bateau, et me voilà sain et sauf, après avoir couru les plus grands périls.

Vendredi 11 avril. — Notes au musée; déjeuner d'adieu chez Auric; acquisitions de chinoiseries avec Chaillon chez

1. Devéria désigne ainsi le Musée par son nom populaire; Mariette avait obtenu en effet, pour installer ses monuments, une partie des bâtiments alloués jadis à la Compagnie européenne des bateaux à vapeur qui faisaient le service entre le Caire et Alexandrie, avant l'établissement du chemin de fer.

Soulam. Conversation intéressante avec Mariette sur les pyramides, divers monuments et toutes les difficultés que présentent ses travaux, par suite de la mauvaise volonté des moudirs, de la nonchalance de ses employés et des caprices du vice-roi. Rien absolument de la période de la XI^e^ à la XIV^e^ dynastie à Memphis.

Samedi 12 avril. — Empreintes dans le musée. Nous partons vers quatre heures pour Alexandrie, sur le grand vapeur, et, en passant le barrage, une heure après, nous brisons un de nos sabords par la faute du mécanicien, qui n'exécute pas assez rapidement un mouvement commandé par le capitaine. Ce soir, nous prenons le thé sur le pont par un admirable clair de lune, en compagnie de Gabet et de Floris. Mariette se livre à une multitude de calembours déplorablement approximatifs, tels que celui-ci : « Donne ta Memphis, car je Thèbes et tu m'es Caire. »

Dimanche 13 avril. — Ce matin, à peine en route, nous nous ensablons vigoureusement, à ce qu'on m'assure, ca j'étais encore profondément endormi, et nous passons quat heures pour nous remettre à flot. Nous arrivons à Kafr- Saiat, où l'on fait mouvoir, pour nous laisser passer, l'a rable pont tournant du chemin de fer, soutenu su colonnes de fonte à chapiteaux de forme antique. M me donne quelques indications sur le tombeau royal répondre au plan du papyrus de Turin.

Lundi 14 avril. — Nous nous arrêtons à l'entrée Mahmoudieh. Nous visitons les quatre puissantes à vapeur qui l'alimentent et qui soutiennent son ni élevé afin d'arroser les terres environnantes, tout sant l'eau d'Alexandrie ; c'est tout au plus si l'éclu large pour que nous y passions. Il n'y a pas 50 de chaque côté des roues. Dans le moment le pl un chauffeur n'ayant pas répondu à un comman capitaine, qu'il devait répéter pour le transmettr

nicien, Mariette l'a appelé, lui dit de se coucher par terre, dit à un matelot de prendre une grosse corde pliée en double et de le frapper. Après cinq ou six coups vigoureusement appliqués et qui arrachaient au malheureux des gémissements de douleur, Mariette ajouta un coup de pied, en ordonnant à chacun de reprendre son service, ce qui fut fait sans mot dire. Le canal n'est pas en ligne directe; bordé au commencement par une riche végétation, il est bientôt dépourvu d'arbres et prend un aspect de plus en plus monotone à mesure qu'il se rapproche d'Alexandrie. Il est si poissonneux, que le déplacement d'eau produit par le vapeur suffit pour mettre à sec, sur les bords, une quantité de poissons que des gamins, plus ou moins nus, poursuivent et prennent à la course. Nous sommes à Alexandrie, mais nous n'arriverons que demain matin au port.

Mardi 15 avril. — Visite de M. Bravay, dont on dit beaucoup de bien. Je reste à bord toute la journée.

Mercredi 16 avril. — Mariette me propose de l'accompagner par l'Autriche, ce que j'accepte avec empressement.

Jeudi 17 avril. — Séance à l'Institut d'Alexandrie, sous la présidence de Mariette.

Vendredi 18 avril. — Grand vent toute la journée. La malle des Indes, en vue depuis hier, ne peut entrer au port. Le navire autrichien qui doit nous emmener ne veut pas partir à cause du mauvais temps.

Samedi 19 avril. — Un navire s'est perdu en vue du port, on recueille aujourd'hui les épaves, mais on ignore encore si c'est un vapeur ou un bateau à voiles.

Dimanche 20 avril. — Mariette ne se décide pas à affronter la mer, et bien lui prend, car un ordre du vice-roi l'empêche de partir jusqu'à vendredi, jour du départ pour Corfou et Ancone d'un paquebot autrichien.

Lundi 21 avril. — Dans toute l'Égypte la journée se

passe en fantasias. C'est la fête de la Goutte d'eau qui doit tomber cette nuit du ciel pour donner naissance à la prochaine inondation. Coptes et Musulmans, vêtus de leurs plus beaux habits, se promènent sous prétexte de s'amuser; sur le canal passent et repassent bon nombre de barques pavoisées, selon la fortune des promeneurs, d'un beau pavillon ou d'un simple mouchoir de poche, mais toutes avec de la musique, si musique il y a en Égypte, c'est-à-dire tara-boucas, tambours de basque avec ou sans peau, etc., et accompagnement de coups de feu. Quelques-unes charrient des harems de 2e ou 3e classe; tout le monde porte des fleurs, surtout des roses. Les femmes qui, sous prétexte de pousser leurs glapissements d'allégresse, oublient de se cacher le visage, en ornent leurs coiffures; les hommes les placent de côté sous leur tarbouche. Ce soir, tous les habitants du pays vont se promener, tendant les mains et regardant en l'air, au risque de trébucher, pour voir tomber la fameuse goutte d'eau et même tâcher de la recevoir; ce qui serait un présage des plus heureux. Cham-en-nesim, la Respiration du Zéphir, est le nom de cette fête.

Jeudi 24 avril. — Le vice-roi part pour l'Europe à bord de sa plus belle frégate de guerre; il s'arrêtera à Candie.

Vendredi 25 avril. — Visite à bord du *Vulcain*, paquebot autrichien, qui doit nous transporter en Europe; nous quitterons Alexandrie dimanche 27. Nous rentrons par Trieste, Venise et le mont Cenis.

QUELQUES PERSONNAGES D'UNE FAMILLE PHARAONIQUE DE LA XXII^e DYNASTIE[1]

La collection d'antiquités égyptiennes du musée du Louvre s'est enrichie depuis peu de deux monuments qui nous donnent les noms de quelques membres et alliés de la famille d'un roi de la XXII^e dynastie. Ce sont deux sarcophages de bois peint : l'un[2] de forme quadrangulaire, presque entière, a été donné au musée vers la fin de l'année dernière, M. Henry de Montaut; l'autre[3] n'est que la partie supérieure d'un cercueil de momie. Ce dernier avait été acquis antérieurement d'une autre personne, et j'ai appris que ces objets avaient fait partie de la collection d'antiquités consulaires il y a quelques années par M. Sabatier, alors consul de France à Alexandrie.

Les peintures qui ornent ces deux monuments ne sont dépourvues d'intérêt, malgré la médiocrité de leur exécution. On y remarque un type d'art tout particulier dont

1. Publié dans la *Revue archéologique*, nouvelle série, 1^re^ p. 7-15.

2. Le manque de place n'a pas permis de l'exposer dans du musée.

3. Musée égyptien, salle historique, armoire D.

ser d'autres monuments du temps de la dy-
, c'est-à-dire du VIII^e^ au IX^e^ siècle avant
légendes hiéroglyphiques qui les accom-
ıutent une valeur historique, et je m'occu-
e ces dernières dans ce qu'elles présentent
ıt.

ɜ quadrangulaire porte celle-ci plusieurs fois
anière plus ou moins complète :

as *Ar-Bâst-uzᶜâ-niwu* *mâ-t-xᶜru* *su[tn]-tsâ*
noble Ar-Bast-uzᶜâ-niwu, justifiée, royale fille

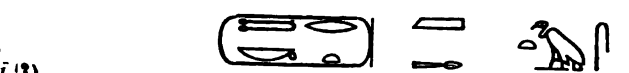

-tī (?) *Tᶜâkrt* *mâ-xᶜru* *mu-t-s*
deux mondes Takelothis, justifié; sa mère :

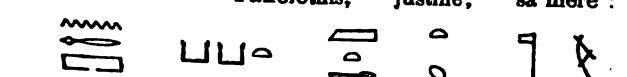

n pr-âà *Kâ-kâ-t* *mâ-t-xᶜru* *t-sâ* *ntr* *mr*
du Pharaon Ká-ká-t, justifiée, fille du divin ami

mâ-xᶜru.
justifié.

c'est-à-dire *la défunte.*
est répété sous la forme *hᶜss-t-âà-t* dans les légendes du
eur, que je reproduis plus loin. J'avais d'abord traduit
ɔu *hᶜss-t* par « chanteuse » en m'appuyant sur le déter-
ıngue?) qui s'applique ordinairement aux actions de la
la voix, et sur le copte ϩωc, *canere*. Mais je me suis
à l'opinion de notre savant professeur M. le vicomte de
ıi reconnaît le sens de « favorite » en le rapprochant des
, « louer, favoriser, faveur », qui sont bien connues dans
ıs dérivées du même radical. La lettre N qui se trouve ici
es mots *hᶜs* et *âà*, et qui disparaît dans l'autre exemple,
ıive ou s'expliquer par la forme copte ⲛⲁⲁ, grand.
cerdotal de signification douteuse.

M. Henry de Montaut possède encore le cercueil intérieur de cette même momie, celui qui était enfermé dans le sarcophage qu'il a offert au musée du Louvre; il a bien voulu m'en donner communication et m'autoriser à en publier les légendes, qui fournissent, outre quelques variantes, le nom du bisaïeul maternel de la princesse. La plus complète de ces légendes est ainsi conçue :

As-ar *nb-pr* *as-t* *Ar-Bàst-uz'à-niwu* *mâ-t-æ'ru* *sà-t* *su[tn]*
L'Osiris, dame noble, Ar-Bast-uz'a-niwu, justifiée, fille royale

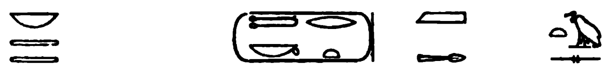

nb tà-tī *T'àkrt* *mâ-æ'ru* *mu-t-s*
du seigneur des deux mondes Takelothis justifié; sa mère,

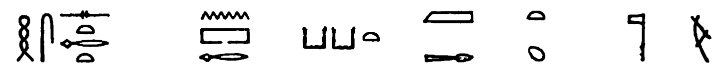

h'ss-t *àà-t* *n pr-àà* *Kà-kà-t* *mâ-æ'ru* *t-sà* *ntr* *mr*
la grande favorite du pharaon Kâ-kà-t, justifiée, fille du divin ami,

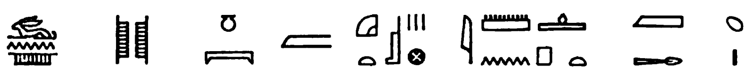

un *ro (?)* *n p* *m* *Ap-t-u* *Amn-h'tp* *mâ-æ'ru* *sà*
ouvrant la porte du ciel dans Thèbes[1], Amen-hotep, justifié, fils

Bu-mà-t'à-hr[2] *mâ-æ'ru.*
de Boumât'ah'er, justifié.

Le sarcophage quadrangulaire nous apporte aussi la variante 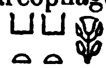 *Kà-t-kà-t* pour le nom de la mère de la

1. Titre sacerdotal qu'on retrouve avec plusieurs autres, portés par un personnage du même nom sur les cercueils n°° 793 et 794 de la Bibliothèque impériale.

2. Ce nom n'est pas égyptien; c'est peut-être une variante du vocable hébreu בְּמַהֵל avec l'introduction d'un T' euphonique, ou bien un composé du mot בָּמָה (pl. בָּמוֹת) *locus excelsus, arx*, et de טָהַר *mundus, purus fuit;* cependant, *le bras armé*, qui est déterminatif, semble indiquer l'expression d'une action.

Bast-uz'á-niwu, et cette dernière n'est pas rmi les princesses de la XXII[e] dynastie dans *h* de Lepsius; son nom n'a été trouvé jusqu'ici, dans les légendes encore inédites de l'autre i dont le musée a fait acquisition. Elles donnent énéalogie de quelques personnages de la même ıs une colonne verticale d'hiéroglyphes, placée ıu couvercle, où on lit la formule habituelle des s funéraires : « Proscynème à Osiris qui réside égion occidentale, dieu grand, seigneur d'Abydos : ıne une sépulture parfaite dans le lieu funèbre au

Amn *Pà-ma* *sà* *ntr-ḥ'n* *Amn* *mr-nu*

: [1] d'Ammon, Pá-ma [2], fils du prophète d'Ammon, toparque,

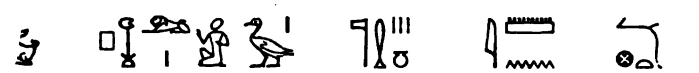

à *P-x'àl* *sà* *ntr-ḥ'n 3-nu* *Amn* *mr-nu*

onnaire, P-khál [3], fils du 3[e] prophète d'Ammon, toparque,

s'a *P-ma* *ms* *nb-pr* *Ar-Bàst-uz'à-nıwu*

ctionnaire, P-ma [4], enfanté de la dame Ar-Bast-uz'á-niwu,

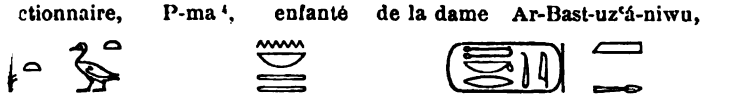

.[tn]-t *sà-t* *n nb tà-ti* (?) *T'àkrta* *mà-x'ru.*

oyale fille du seigneur des deux mondes Takelothis, justifié. »

1. Je conserve provisoirement l'expression *prophète* parce qu'elle est énéralement adoptée, bien que rien n'en prouve l'exactitude. M. Wl. ɔrunet de Presle m'a fait observer que le mot *hiérodule* serait une traluction bien plus littérale du groupe égyptien *Neter-hen*.

2. Litt., *Le Chat*.

3. Litt., *Le Syrien*. Ce nom se retrouve sur une stèle du Sérapéum, porté par un prêtre, fils du prêtre Osorkon, et dans plusieurs autres textes.

4. C'est, suivant la coutume, le nom du grand-père donné au petit-fils. La variante de l'article *p=pà* est très ordinaire et ne change en rien la signification qui est toujours *Le Chat*.

Il est important de chercher auquel des deux Takelothis de la XXII[e] dynastie peuvent se rapporter les cartouches que contiennent ces légendes.

Les raisons suivantes me font penser que c'est au second roi de ce nom : 1° Takelothis I[er] n'eut qu'un règne de très courte durée, et conséquemment il y a plus de probabilité pour l'autre; mais c'est un argument dont je reconnais la faiblesse et que j'abandonne volontiers; 2° Takelothis II eut une fille appelée 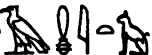 *Tà-ma-t*, « La chatte », et cette princesse a fort bien pu être proche parente du prophète d'Ammon 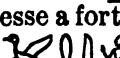 , *Pà-ma*, « Le chat »; 3° ces noms *Pà-ma* et *Tà-ma* « Le chat » et « La chatte » se rencontrent le plus fréquemment sur les monuments de la fin de la XXII[e] dynastie, époque à laquelle ils paraissent avoir été particulièrement de mode[1], et le deuxième successeur de Takelothis II s'appela lui-même *Pà-maï* « Le chat », ainsi que nous l'ont révélé les monuments du Sérapéum de Memphis. Tout porte donc à croire que c'est Takelothis II qui est mentionné dans les légendes de nos deux sarcophages, et qu'il fut le père de la princesse Ar-Bast-uz'á-niwu. On trouve son nom répété aussi sous la forme *T'àkerrot*, dans les légendes du sarcophage quadrangulaire.

Nous pouvons, à l'aide des deux premiers documents, établir avec certitude la parenté suivante :

Bumat'ah'er — .....
|
Le prêtre Amen-h'otep — .....
|
Le roi Takelothis — La grande favorite Ká-t-ká-t.
|
La princesse Ar-Bast-uz'á-niwu.

1. Lepsius, *Kœnigsbuch*, taf. XLVI, n° 608.

2. M. Brugsch remarque que le chat, ou plutôt la chatte, était l'animal sacré de la forme de Pacht adorée à Bubastis, et que cela explique

Mais j'éprouve une certaine difficulté à me rendre compte de l'arrangement généalogique de la légende du dernier cercueil dont j'ai parlé; le doute porte sur le personnage auquel est relatif le mot *ms* « enfanté de ». — Est-ce au premier Pá-ma nommé, ou au deuxième, qui est le grand-père du premier? — La question est délicate, puisque c'est ce mot qui exprime le lien de parenté existant entre la famille royale et celle des prophètes ou hiérodules d'Ammon. S'il se rapporte au premier, la princesse Ar-Bast-uz'a-niwu est sa mère et l'épouse du prophète ou hiérodule P-khal. C'est ce qui me semble le plus probable. Cela me paraît même prouvé par la généalogie d'une autre momie, dont le sarcophage, provenant de la même collection, appartient aussi à M. H. de Montaut. Cette momie était peut-être celle d'une autre personne de la même famille; elle présente une généalogie disposée de même et on a employé les signes *mu-t-s* « sa mère » (la mère d'elle, de la défunte), au lieu du mot *mes* « enfantée de », pour éviter toute confusion, après l'énumération des trois générations paternelles. Voici ce qu'on y lit : *La dame noble, assistante d'Ammon-Rà, Tà-s'ep-en-x'onsu*[1], *surnommée Duâ-u-s'à, justifiée, fille du purificateur d'Ammon, Auwï, justifié, fils d'Har-si-as* (*Arsiésis*), *justifié, fils du prophète d'Ammon, toparque et fonctionnaire, Auwï, justifié, sa mère* (*la mère d'elle*) *As* (*Isis*), *justifiée, fille de . . . Har-en-h'eq, justifié.*

Un fragment de sarcophage découvert à Abd-el-Qurnah,

l'emploi de ce nom dans la dynastie et les familles originaires de cette ville. (*Histoire d'Égypte*, t. 1, p. 235.)

1. Un fragment de stèle de bois peint conservé au musée de Turin et publié par Champollion donne la légende suivante :..... *t'*, *justifié, royal fils* (*du roi*) *T'àkrt'* (*Takelothis*); *sa mère Tà-s'ep*. Ce dernier nom peut être une abréviation de celui de Tá-s'ep-en-Khonsu, mais rien ne l'établit d'une manière certaine. C'est dans tous les cas, d'après M. Lepsius, celui d'une épouse de Takelothis II, bien que ce nom ne soit précédé d'aucun titre royal.

et attribué à la XXVIII[e] dynastie[1], porte aussi dans ses légendes hiéroglyphiques le nom d'une princesse nommée Ar-Bast-ouz'a-nīwu, laquelle est en rapport de parenté avec les rois Amen-rud et Pewââbast (Amyrtée et Pausiris de Manéthon, suivant M. Lepsius). Les premiers signes étant détruits, on déchiffre seulement ce qui suit, sur ce fragment dans l'état actuel :

« ... [Pet-Amen]-neb-nes-tá-tI, justifié, enfant de ...b
» ...h'ââ, royale fille du seigneur des deux mondes Pew-
» ââ-bast, justifié; sa mère (la mère d'elle), la dame noble,
» royale fille du seigneur des deux mondes Amen-rud, jus-
» tifié, Ar-Bast-uz'á-nīwu, justifiée. »

Si cette légende est correcte, il est certain que cette princesse Ar-Bast-uz'a-niwu, fille du roi Amen-rud, ne peut pas être la même que celle qui est désignée sur les sarcophages du Louvre comme fille du roi Takelothis; mais il résulte de la savante étude que M. le vicomte de Rougé vient de faire de la stèle historique découverte au mont Barkal par M. Mariette[2], que le roi Pewâábast doit être contemporain des derniers souverains de la XXII[e] dynastie[3]. Ces deux princesses du même nom et portant le même titre de « dame noble » auraient donc vécu vers la même époque.

Revenons maintenant à Ká-t-ká-t, fille du prêtre Amen-h'otep, qui sans être reine est mère de la princesse Ar-Bast-uz'á-niwu, fille du roi Takelothis; la qualification de « grande favorite[4] du pharaon » qui lui est appliquée doit certaine-

1. Lepsius, *Denkmæler*, Abth. III, bl. 284 *a*; *Kœnigsbuch*, taf. XLIX, n[os] 662-666.

2. Voyez *Revue archéologique*, juin 1863, p. 414.

3. Cet important travail a été lu dans les dernières séances de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, et sera prochainement publié dans la *Revue*.

4. Quand même on voudrait traduire ce mot par « chanteuse » comme je l'avais fait d'abord, on arriverait aux mêmes conclusions, car les chanteuses, les musiciennes et les danseuses ont figuré de tout temps dans les harems.

ment nous amener à la considérer comme une de ces Παλλακίδες ou concubines des rois égyptiens dont Manéthon fait mention[1], et qu'on peut comparer aux esclaves des harems de l'Orient moderne.

On ne connaîtrait, il est vrai, aucune mention hiéroglyphique des *pallacides royales*, si elles avaient été désignées par le même groupe que les femmes qu'on appelle généralement les *pallacides d'Ammon*; mais le grand papyrus judiciaire du musée de Turin, dont je publierai prochainement la traduction entière, m'a conduit à croire que le terme , *x'nt-u* (recluses?) leur était plutôt appliqué, et la précieuse stèle du mont Barkal, que j'ai déjà citée, ne laisse subsister aucun doute à cet égard, ainsi que le prouve l'interprétation de M. E. de Rougé.

L'existence des harems pharaoniques, au moins à partir de la XIX^e^ dynastie, est mise hors de doute par les listes connues des princes et princesses du sang, qui, pour certains rois, mentionnent plus de cent enfants, ce qui suppose naturellement un grand nombre de femmes, bien que les inscriptions ne donnent que deux ou trois épouses au plus aux souverains de l'ancienne Égypte. Ce fait a été remarqué depuis longtemps, et c'est pour cela que M. de Rougé, en traduisant les nouveaux fragments de la grande inscription numérique de Toutmès III, n'a pas hésité à rendre les expressions un peu crues du texte : , *sà-t ur n ar m mr*, par les mots : « La fille du chef pour mettre en » son harem. » Cela donnerait un exemple encore antérieur de cette polygamie qui, d'ailleurs, n'était pas le privilège exclusif des rois.

1. Josèphe contre Apion, cap. XV : Οὗτος τὸν μὲν ἀδελφὸν Ἀρμαΐν ἐπίτροπον τῆς Αἰγύπτου κατέστησεν, καὶ πᾶσαν μὲν αὐτῷ τὴν ἄλλην βασιλικὴν περιέθηκεν ἐξουσίαν, μόνον δὲ ἐνετείλατο διάδημα μὴ φορεῖν, μηδὲ τὴν βασιλίδα μητέρα τε τῶν τέκνων ἀδικεῖν, ἀπέχεσθαι δὲ καὶ τῶν ἄλλων βασιλικῶν παλλακίδων. κ. τ. λ.

Diodore de Sicile nous l'apprend en effet : « Chez les » Égyptiens, dit cet historien, les prêtres n'épousent qu'une » seule femme, mais les autres citoyens peuvent en choisir » autant qu'ils veulent. Les parents sont obligés de nourrir » tous leurs enfants, afin d'augmenter la population qui est » regardée comme contribuant le plus à la prospérité de » l'État. Aucun enfant n'est réputé illégitime, lors même » qu'il est né d'une mère esclave, car, selon la croyance » commune, le père est l'auteur unique de la naissance de » l'enfant, auquel la mère n'a fourni que la nourriture et la » demeure[1]. »

Ce texte nous explique aussi comment la fille de la grande favorite du roi porte le titre des princesses du sang et comment dans les listes dont je viens de parler tous les enfants nommés reçoivent également la qualification des princes royaux, car aucune raison ne pouvait faire considérer leur naissance comme illégitime.

En terminant ces lignes, je signalerai seulement les particularités suivantes, qu'on observe dans les peintures des boites de momie dont nous nous sommes occupés : 1° Le sarcophage quadrangulaire porte aux quatre angles, sur le couvercle, l'image d'un épervier momifié, orné du symbole *Menat* et accompagné des signes 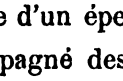 suivis d'un des groupes qui désignent les quatre points cardinaux, c'est-à-dire du côté de la tête, à droite, l'occident, à gauche, le nord, et du côté des pieds, à droite, l'orient, à gauche, le sud. Cette légende se lit : *ḥr qb n qb*, etc., et veut dire : *Celui qui est au-dessus de l'angle, à l'angle* occidental, méridional, etc. Ces quatre oiseaux symboliques semblent être assimilés par l'orientation, aux quatre fils d'Osiris ou génies funèbres, sous la protection desquels étaient placés les quatre vases funéraires dits canopes. Ils sont appelés de même « ceux qui sont au-dessus des angles » dans la légende

1. Diodore de Sicile, I, 80, traduction de M. Ferd. Hoefer.

médiale du sarcophage. On remarque aussi plusieurs formes de l'âme de la défunte : l'oiseau à tête humaine, le vanneau, l'hirondelle, ainsi qu'on les voit figurés dans le Rituel funéraire, plusieurs divinités et des barques divines, enfin au pourtour de la caisse inférieure, divers génies infernaux et un assez long texte hiéroglyphique.

2° Le cercueil intérieur que possède M. de Montaut porte, également sur le couvercle, un extrait hiéroglyphique du chapitre 42 du Rituel, combiné avec les figures décoratives.

3° Sur ces mêmes monuments, le génie Amset est représenté sous une forme *féminine* et appelé *Amàset*, ce dont je n'ai pas encore noté d'autres exemples.

4° Enfin la peinture du fond du sarcophage de la dame noble, assistante d'Ammon-Râ, Ta-s'ep-en-X'onsu, présente à l'intérieur une personnification ailée du ciel inférieur, entourée d'un grand serpent à tête humaine, dont la queue se termine en tête d'oiseau. Les légendes qui l'accompagnent indiquent que le ciel inférieur reçoit la défunte dans ses bras et que là se trouve la région Mystique du Nil, qui est mentionnée au premier chapitre du *Todtenbuch*, colonne 5. C'est dans cette région que s'opère l'incubation divine dont le résultat est la résurrection d'Osiris comme celle de tout mort justifié.

TABLE DES MATIÈRES

	Pages
Notice biographique par Gabriel Devéria.....	I-XLV
Notice additionnelle par G. Maspero.....	XLV-XLVIII
Noub, la déesse d'or des Égyptiens.....	1-18
Notice supplémentaire sur Noub, la déesse d'or des Égyptiens	19-25
Rapport sur deux scarabées égyptiens communiqués par M. Bourquelot.....	27-34
Notice de quelques antiquités relatives au basilicogrammate Thouth ou Teti pour faire suite au mémoire de M. Samuel Birch sur une patère égyptienne du Musée du Louvre.....	35-53
Notice sur les antiquités égyptiennes du Musée de Lyon.	55-113
Procédé pour dérouler les papyrus égyptiens imprégnés de bitume.....	115-118
Notice sur le scarabée égyptien du roi An de la XIII^{e} ou de la XIV^{e} dynastie, acquis par le Musée du Louvre en 1858.....	119-122
Sur un bas-relief égyptien relatif à des textes de Plutarque *De Iside et Osiride*.....	123-126
Rectification d'une note publiée dans les journaux relativement aux découvertes de M. Mariette.....	127-128
Lettre à M. Cailliaud, associé correspondant de la Société des Antiquaires de France, sur un ostracon égyptien.	129-142
Sur une statue égyptienne découverte en Algérie.....	143-144
La chaise à porteurs chez les anciens Égyptiens.....	145-146

Pages

Des oreilles et des yeux dans le symbolisme de l'ancienne Égypte 147-157

Le nom d'Osiris rapporté par Plutarque..... 159-163

Spécimen de l'interprétation des écritures de l'ancienne Égypte 165-193

Fragments de manuscrits funéraires égyptiens considérés par les Mormons comme les mémoires autographes d'Abraham..... 195-201

Notes sur les listes hiéroglyphiques des conquêtes de Toutmès III à M. le Directeur de la *Revue archéologique* 203-207

Lettre à M. Auguste Mariette sur quelques monuments relatifs aux Hyq-s^{e}os ou antérieurs à leur domination. 209-222

Catalogue des monuments égyptiens du Musée d'Aix... 223-256

Notation des centaines de mille et des millions dans le système hiéroglyphique des anciens Égyptiens..... 257-268

Bakenkhonsou, grand prêtre d'Ammon et architecte principal de Thèbes, contemporain de Moïse..... 269-273

Monument biographique de Bakenkhonsou, grand prêtre d'Ammon et architecte principal de Thèbes, contemporain de Moïse..... 275-324

Notes quotidiennes de janvier à fin d'avril 1862, deuxième voyage en Égypte..... 325-369

Quelques personnages d'une famille pharaonique de la XXII^{e} dynastie..... 371-380

CHALON-SUR-SAÔNE, IMP. FRANÇAISE ET ORIENTALE DE L. MARCEAU.

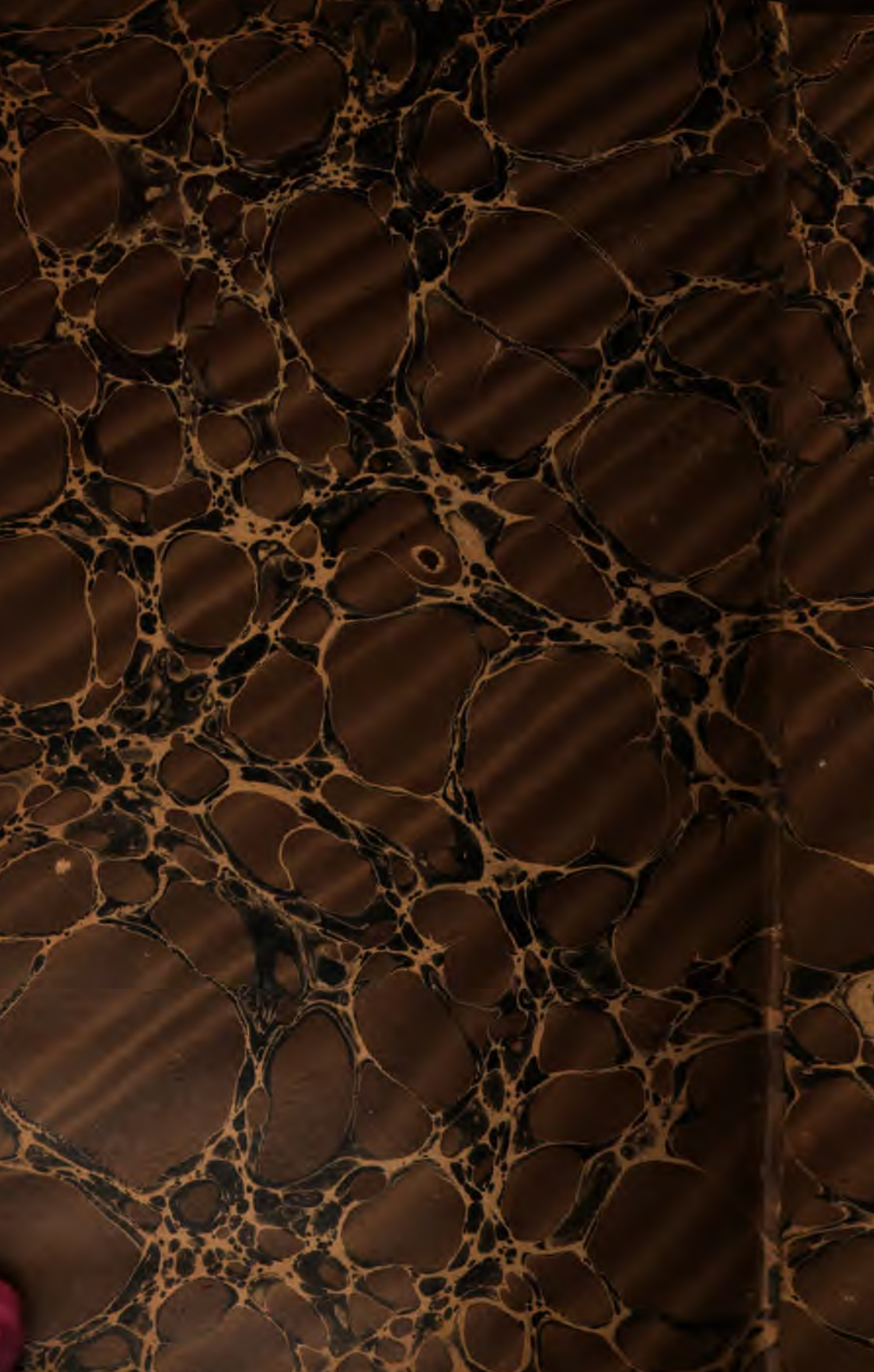

3 2044 038 408 951

AUG 13 1947
JUN 4 1952